



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

Université de Lorraine

École doctorale Stanislas – Langages -Temps - Sociétés

Samantha Dub

LA CÉRAMIQUE ANTIQUE DE L'AGGLOMÉRATION SECONDAIRE DE GRAND (VOSGES)

Volume I : Texte



Thèse présentée et soutenue publiquement le 12 novembre 2018 à l'Université de Lorraine (Nancy)

En vue de l'obtention du titre de docteur Langues, littératures et civilisations spécialité Histoire,
civilisation, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux

Sous la direction de Sandrine Huber

Devant un jury composé de :

Sandrine Huber, Professeur d'archéologie classique, université de Lille : directrice

Catherine Abadie-Reynal, Professeur d'archéologie classique, université de Lyon 2 : rapporteur

Pierre Nouvel, Professeur en archéologie classique, université de Bourgogne : rapporteur

Thierry Dechezleprêtre, Conservateur en chef du patrimoine, Conseil général des Vosges : examinateur

Armand Desbat, Directeur de recherche émérite, Maison de l'Orient méditerranéen, Lyon : examinateur

Marie-France Meylan-Krause, Directrice des sites et musée romains d'Avenches (Suisse) : examinateur

Pascal Vipard, Maître de conférences en Antiquités nationales, université de Lorraine : examinateur

Université de Lorraine

École doctorale Stanislas – Langages -Temps - Sociétés

Samantha Dub

LA CÉRAMIQUE ANTIQUE DE L'AGGLOMÉRATION SECONDAIRE DE GRAND (VOSGES)

Volume I : Texte



Thèse présentée et soutenue publiquement le 12 novembre 2018 à l'Université de Lorraine (Nancy)

En vue de l'obtention du titre de docteur Langues, littératures et civilisations spécialité Histoire,
civilisation, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux

Sous la direction de Sandrine Huber

Devant un jury composé de :

Sandrine Huber, Professeur d'archéologie classique, université de Lille : directrice

Catherine Abadie-Reynal, Professeur d'archéologie classique, université de Lyon 2 : rapporteur

Pierre Nouvel, Professeur en archéologie classique, université de Bourgogne : rapporteur

Thierry Dechezleprêtre, Conservateur en chef du patrimoine, Conseil général des Vosges : examinateur

Armand Desbat, Directeur de recherche émérite, Maison de l'Orient méditerranéen, Lyon : examinateur

Marie-France Meylan-Krause, Directrice des sites et musée romains d'Avenches (Suisse) : examinateur

Pascal Vipard, Maître de conférences en Antiquités nationales, université de Lorraine : examinateur

À toi, Maman.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	13
RÉSUMÉ	15
ABRÉVIATIONS USUELLES	17
INTRODUCTION.....	19
CHAPITRE I : CADRES DE L'ÉTUDE	23
1 CADRES GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE	23
2 HISTORIQUE DE LA RECHERCHE CÉRAMOLOGIQUE À GRAND.....	25
2.1 1960-1990 : les premières investigations.....	26
2.2 1990 à aujourd'hui : les opérations archéologiques préventives et programmées	28
2.3 Remarques conclusives	30
3 MÉTHODE D'ANALYSE	31
3.1 Les catégories techniques	31
3.2 Les groupes morphologiques	34
3.3 Les catégories fonctionnelles	38
3.4 La méthode de calcul	38
3.5 L'inventaire.....	39
3.6 Le dessin	40
3.7 Présentation des données.....	40
4 PRÉSENTATION DU CORPUS	42
4.1 Les Roises (OA 27).....	45
4.1.1 Présentation	45
4.1.2 Choix de la méthode d'étude.....	47
4.2 La Rue de l'Amphithéâtre (OA 23)	48
4.2.1 Présentation du site.....	48
4.2.2 Choix de la méthode d'étude.....	49
4.3 Les puits	49
4.3.1 Présentation	49
4.3.2 Choix de la méthode d'étude.....	50
4.4 L'amphithéâtre (OA 113-120).....	55
4.4.1 Présentation du site.....	55
4.4.2 Choix de la méthode d'étude de la céramique	57
4.5 La Maladière (OA 31).....	58
4.5.1 Présentation du site.....	58
4.5.2 Choix de la méthode d'étude de la céramique	58
4.6 Le Hangar Poilpré (OA 90)	58
4.6.1 Présentation du site.....	58
4.6.2 Choix de la méthode d'étude de la céramique	59
4.7 La fosse Dusseaux (OA 144).....	59
4.8 Citerne Ernest Chaudron (OA 210)	59
4.9 Les céramiques hors contexte	59

4.10	Limites du corpus.....	60
CHAPITRE II : ÉTUDE DE LA CÉRAMIQUE		63
1	LES ROISES (OA 27).....	63
1.1	Étude générale.....	63
1.2	Les caves.....	74
1.2.1	La cave du bâtiment A	74
1.2.2	La première cave du bâtiment B (cave B1)	77
1.2.3	L'hypocauste	80
1.2.4	La seconde cave du bâtiment B.....	82
2	LA RUE DE L'AMPHITHÉÂTRE (OA 23)	86
2.1	Etude générale.....	86
2.2	Les secteurs.....	92
2.2.1	Secteur 1	96
2.2.2	Secteur 2	99
2.2.3	Secteur 3	101
2.2.4	Secteur 4	107
2.2.5	Secteur 5	108
2.2.6	Secteur 6	110
2.2.7	Secteur 7	116
2.2.8	Secteur 8	119
2.2.9	Secteur 9	120
2.2.10	Secteur 10	122
2.2.11	Décapage – US 001	125
2.2.12	Sondage 2	126
2.2.13	Sondage 3	128
2.2.14	Sondage 4	129
2.2.15	Sondage 5	130
2.2.16	Sondage 6	132
3	LES PUITS	138
3.1	Puits Champs du carré.....	139
3.2	Puits Dainville (OA 81).....	140
3.3	Puits des Roises (OA 85).....	141
3.4	Puits Dusseaux.....	142
3.5	Puits Meyer (OA 220)	145
3.6	Puits Morlot (OA 87)	148
3.7	Puits Moser (OA 211)	151
3.8	Puits Mougél.....	155
3.9	Puits Champe Marguerite n°34 (OA 60).....	156
3.10	Puits aux tablettes n°77 (OA 61)	158
3.11	Puits Chemin HLM n°125 (OA 60).....	165
3.12	Puits Perrin n°126 (OA 66)	166
3.13	Puits Loulou Rue de l'Amphithéâtre n°139 (OA 73).....	169
3.14	Puits Pierrat (OA 219).....	171
3.15	Puits Pizzagalli (OA 70)	173
3.16	Puits Poilpré (OA 89).....	180

3.17	<i>Puits Rue de la Chapelle (OA 91)</i>	181
3.18	<i>Puits Schneider Bertrand, carrefour Rue de la Chapelle (OA 162)</i>	184
3.19	<i>Puits Spindler (OA 218)</i>	186
3.20	<i>Puits Tang (OA 224)</i>	189
3.21	<i>Les puits inconnus</i>	190
4	L'AMPHITHÉÂTRE (OA 113-120).....	191
4.1	<i>Étude générale</i>	191
4.2	<i>Opération de surveillance 1992-1993</i>	203
4.2.1	US 1002.....	206
4.2.2	US 1002c.....	210
4.2.3	US 1003c.....	213
4.2.4	US 1004c.....	214
5	LA MALADIÈRE (OA 31).....	216
6	LE HANGAR POILPRÉ (OA 90).....	218
7	LA FOSSE DUSSEAUX (OA 144).....	221
8	LA CITERNE ERNEST CHAUDRON (OA 210).....	225
9	HORS CONTEXTE.....	226
	CHAPITRE III : TYPOLOGIE	229
1	MÉTHODOLOGIE.....	229
1.1.1	Problématique.....	229
1.1.2	Critères techniques.....	230
1.1.3	Critères morphologiques.....	231
1.1.4	Mode de présentation.....	232
2	LES CATÉGORIES CÉRAMIQUES.....	234
3	LA CÉRAMIQUE SIGILLÉE.....	235
3.1	<i>Catégorie et groupes de pâtes</i>	235
3.1.1	La sigillée du Sud de la Gaule.....	236
3.1.2	La sigillée du Centre de la Gaule.....	236
3.1.3	La sigillée de l'Est de la Gaule.....	237
3.1.4	La sigillée d'Argonne.....	237
3.2	<i>Répartition au sein du corpus</i>	238
3.3	<i>Répertoire morphologique</i>	238
3.3.1.1	Les plats et assiettes.....	239
3.3.1.2	Les coupes et coupelles.....	240
3.3.1.3	Les mortiers.....	241
3.3.1.4	Les gobelets.....	242
3.3.1.5	Les cruches.....	243
3.4	<i>Les estampilles</i>	243
3.5	<i>Les décors</i>	248
3.6	<i>Planches typologiques (fig. 85 à fig. 90)</i>	255
4	LA CÉRAMIQUE À PAROI FINE ENGOBÉE.....	261
4.1	<i>Catégorie et groupes de pâtes</i>	261
4.1.1	La céramique à paroi fine engobée de Trèves.....	262
4.1.2	La céramique à paroi fine engobée de Cologne et de Moselle.....	262
4.1.3	La céramique à paroi fine engobée d'Alsace.....	262

4.1.4	La céramique à paroi fine engobée de Lezoux	263
4.1.5	La céramique à paroi fine engobée de Lyon	264
4.2	Répartition au sein du corpus	264
4.3	Répertoire morphologique	265
4.3.1.1	Les gobelets	265
4.4	Planches typologiques (fig. 95)	266
5	LA CÉRAMIQUE À PAROI FINE MÉTALLESCESTE	267
5.1	Catégorie et groupes de pâtes	267
5.1.1	La céramique à paroi fine métallescente d'Argonne	267
5.1.2	La céramique à paroi fine métallescente de Trèves	268
5.1.3	La céramique à paroi fine métallescente de Lezoux	270
5.2	Répartition au sein du corpus	270
5.3	Répertoire morphologique	271
5.3.1.1	Les coupelles	271
5.3.1.2	Les gobelets	272
5.4	Planches typologiques (fig. 103)	273
6	LA CÉRAMIQUE PLOMBIFÈRE	274
6.1	Catégorie et groupes de pâtes	274
6.2	Les vases phytomorphes	274
6.3	Répartition au sein du corpus	282
6.4	Planches typologiques (fig. 108)	283
7	LA CÉRAMIQUE FINE SOMBRE	284
7.1	Catégorie et groupes de pâtes	284
7.2	Répartition au sein du corpus	284
7.3	Répertoire morphologique	284
7.4	Planches typologiques (fig. 111)	286
8	LA CÉRAMIQUE GALLO-BELGE	287
8.1	Catégorie et groupes de pâtes	287
8.1.1	La <i>terra nigra</i>	288
8.1.2	La <i>terra rubra</i>	288
8.1.3	La céramique dérivée de <i>terra nigra</i>	288
8.2	Répartition au sein du corpus	288
8.3	Répertoire morphologique	289
8.3.1.1	Les assiettes	290
8.3.1.2	Les bols	291
8.3.1.3	Les coupes	291
8.3.1.4	Les jattes	292
8.3.1.5	Les gobelets	292
8.3.1.6	Les calices	293
8.3.1.7	Les bouteilles	294
8.3.1.8	Les pots	295
8.4	Planches typologiques (fig. 124 à fig. 130)	296
9	LA CÉRAMIQUE À VERNIS ROUGE POMPÉIEN	303
9.1	Catégorie et groupes de pâtes	303
9.2	Répartition au sein du corpus	303

9.3	<i>Répertoire morphologique</i>	304
9.3.1.1	Les plats.....	304
9.3.1.2	Les couvercles.....	305
9.4	<i>Planches typologiques (fig. 136)</i>	306
10	LA CÉRAMIQUE RUGUEUSE.....	307
10.1	<i>Catégorie et groupes de pâtes</i>	307
10.1.1	La céramique rugueuse claire régionale	307
10.1.2	La céramique rugueuse de Mayen	308
10.1.3	La céramique rugueuse de Speicher.....	308
10.1.4	La céramique rugueuse d'Urmitz.....	308
10.1.5	La céramique rugueuse claire de Reims	308
10.2	<i>Répartition au sein des sites du corpus</i>	309
10.3	<i>Répertoire morphologique</i>	309
10.3.1.1	Les plats.....	310
10.3.1.2	Les jattes.....	311
10.3.1.3	Les marmites	311
10.3.1.4	Les cruches.....	312
10.3.1.5	Les pichets.....	313
10.3.1.6	Les bouilloires.....	313
10.3.1.7	Les pots	314
10.3.1.8	Les couvercles.....	315
10.4	<i>Les décors</i>	315
10.5	<i>Planches typologiques (fig. 150 à fig. 153)</i>	317
11	LA CÉRAMIQUE CRAQUELÉE BLEUTÉE	321
11.1	<i>Catégorie et groupes de pâtes</i>	321
11.2	<i>Répartition au sein du corpus</i>	321
11.3	<i>Répertoire morphologique</i>	322
11.3.1.1	Les plats.....	323
11.3.1.2	Les jattes.....	323
11.3.1.3	Les pots	324
11.3.1.4	Les couvercles.....	324
11.4	<i>Planches typologiques (fig. 160 à fig. 162)</i>	326
12	LA CÉRAMIQUE SOMBRE À DÉGRAISSANT COQUILLIER	329
12.1	<i>Catégorie et groupes de pâtes</i>	329
12.2	<i>Répartition au sein du corpus</i>	329
12.3	<i>Répertoire morphologique</i>	330
12.3.1.1	Les plats.....	331
12.3.1.2	Les jattes.....	332
12.3.1.3	Les marmites	332
12.3.1.4	Les bouteilles.....	333
12.3.1.5	Les pots	333
12.3.1.6	Les couvercles.....	334
12.4	<i>Planches typologiques (fig. 173 à fig. 181)</i>	336
13	LA CÉRAMIQUE COMMUNE SOMBRE.....	347
13.1	<i>Catégorie et groupes de pâtes</i>	347
13.2	<i>Répartition au sein du corpus</i>	347

13.3	<i>Répertoire morphologique</i>	348
13.3.1.1	Les bols	349
13.3.1.2	Les jattes.....	349
13.3.1.3	Les bouteilles.....	350
13.3.1.4	Les pots	351
13.4	<i>Planches typologiques (fig. 189 à fig. 191)</i>	352
14	LA CÉRAMIQUE COMMUNE CLAIRE	355
14.1	<i>Catégorie et groupes de pâtes</i>	355
14.1.1	La céramique commune claire à pâte blanche	355
14.1.2	La céramique commune claire à pâte beige.....	357
14.1.3	La céramique commune claire à pâte orange.....	357
14.1.4	La céramique commune claire dorée	357
14.1.5	La céramique commune claire engobée.....	358
14.1.6	La céramique commune claire de Grand	358
14.2	<i>Répartition au sein du corpus</i>	363
14.3	<i>Répertoire morphologique</i>	364
14.3.1.1	Les plats.....	365
14.3.1.2	Les bols	366
14.3.1.3	Les marmites	366
14.3.1.4	Les cruches.....	367
14.3.1.5	Les pots	368
14.3.1.6	Les couvercles.....	369
14.4	<i>Planches typologiques (fig. 209 à fig. 216)</i>	370
15	LES MORTIERS	380
15.1	<i>Catégorie et groupes de pâtes</i>	380
15.2	<i>Répartition au sein du corpus</i>	381
15.3	<i>Répertoire morphologique</i>	382
15.4	<i>Les estampilles</i>	383
15.5	<i>Planches typologiques (fig. 221 à fig. 224)</i>	384
16	LES DOLIA.....	388
16.1	<i>Catégorie et groupes de pâtes</i>	388
16.2	<i>Répartition au sein du corpus</i>	388
16.3	<i>Répertoire morphologique</i>	388
16.4	<i>Planches typologiques (fig. 227 à fig. 228)</i>	390
17	LES AMPHORES	392
17.1	<i>Catégorie et groupes de pâtes</i>	392
17.1.1	Les amphores hispaniques.....	393
17.1.2	Les amphores gauloises.....	394
17.1.3	Les amphores grecques	394
17.1.4	Les amphores italiques.....	395
17.1.5	Les amphores africaines.....	395
17.1.6	L'amphore de Rhénanie	396
17.2	<i>Répartition au sein du corpus</i>	396
17.3	<i>Les estampilles</i>	396
17.4	<i>Planches typologiques (fig. 235 à fig. 236)</i>	399
18	LES AMPHORISQUES.....	401

18.1	<i>Catégorie et groupes de pâtes.....</i>	401
18.2	<i>Répartition au sein du corpus.....</i>	402
18.3	<i>Répertoire morphologique.....</i>	402
18.4	<i>Planches typologiques (fig. 242 à fig. 243).....</i>	405
19	LES BRÛLE-PARFUMS	407
19.1	<i>Catégorie et groupes de pâtes.....</i>	407
19.2	<i>Répartition au sein du corpus.....</i>	408
19.3	<i>Répertoire morphologique.....</i>	408
19.4	<i>Planches typologiques (fig. 248 à fig. 249).....</i>	410
20	LES CREUSETS	412
20.1	<i>Catégorie et groupes de pâtes.....</i>	412
20.2	<i>Répartition au sein du corpus.....</i>	412
20.3	<i>Répertoire morphologique.....</i>	413
20.4	<i>Planches typologiques (fig. 252).....</i>	414
21	DATATION.....	416
21.1.1	Rappel du contexte.....	416
21.1.2	Description du protocole.....	416
21.1.2.1	Les sites de comparaison.....	416
21.1.2.2	Les critères	417
21.1.2.2.1	La quantité de mobilier	418
21.1.2.2.2	L'auteur de l'étude	419
21.1.2.2.3	La méthode de fouille.....	419
21.1.2.2.4	Les informations de fouille	420
21.1.3	Les catégories de sites.....	420
21.1.3.1.1	Catégorie A, les données de bonne qualité	420
21.1.3.1.2	Catégorie B, les données de comparaison.....	420
21.1.3.1.3	Catégorie C, les données de qualité moyenne	421
21.1.3.1.4	Catégorie D, les données de qualité médiocre	421
21.1.4	Le phasage.....	421
21.1.5	Évolution par phase chronologique.....	423
21.1.5.1.1	Phase précoce (40-70 apr. J.-C.)	424
21.1.5.1.2	Phase I	424
21.1.5.1.2.1	Phase Ia (50-100 apr. J.-C.)	424
21.1.5.1.2.2	Phase Ib (100-150 apr. J.-C.).....	427
21.1.5.1.3	Phase antérieure – Phase Ia – Phase Ib	431
21.1.5.1.4	Transition Phase Ib et IIa (100- 200 apr. J.-C.)	433
21.1.5.1.5	Phase II	433
21.1.5.1.5.1	Phase IIa (150-200 apr. J.-C.).....	434
21.1.5.1.5.2	Phase IIb (200-240 apr. J.-C.).....	437
21.1.5.1.5.3	Phase IIa-IIb (150-240 apr. J.-C.).....	444
21.1.5.1.5.4	Phase IIc (240-315 apr. J.-C.).....	449
21.1.5.1.6	Phase II (150- 315 apr. J.-C.)	449
21.1.5.1.6.1	Phase IIb-IIc (150-310 apr. J.-C.).....	450
21.1.5.1.7	Phase III (315-400 apr. J.-C.).....	452
21.1.6	Évolution par catégorie céramique	453
21.1.6.1.1	La céramique sigillée.....	454
21.1.6.1.2	La céramique à paroi fine engobée	460

21.1.6.1.3	La céramique à paroi fine métallescente.....	461
21.1.6.1.4	La céramique plombifère	463
21.1.6.1.5	La céramique gallo-belge.....	463
21.1.6.1.6	La céramique à vernis rouge pompéien	466
21.1.6.1.7	La céramique rugueuse.....	466
21.1.6.1.8	La céramique craquelée bleutée	469
21.1.6.1.9	La céramique sombre à dégraissant coquillier.....	470
21.1.6.1.10	La céramique commune sombre	474
21.1.6.1.11	La céramique commune claire	475
21.1.6.1.12	Les mortiers.....	477
21.1.6.1.13	Les amphores	478
21.1.7	Synthèse de l'évolution de la céramique mise au jour à Grand.....	479
21.1.8	Critique méthodologique.....	484
CHAPITRE IV : SYNTHÈSE.....		487
1	PRÉSENTATION	487
2	L'APPROVISIONNEMENT EN CÉRAMIQUE DE L'AGGLOMÉRATION	487
2.1	<i>La vaisselle fine d'importation.....</i>	<i>491</i>
2.1.1	La céramique sigillée	491
2.1.2	La céramique à paroi fine engobée et métallescente	494
2.1.3	Les autres productions.....	495
2.2	<i>Les céramiques culinaires extrarégionales.....</i>	<i>496</i>
2.3	<i>Les céramiques de régions périphériques.....</i>	<i>496</i>
2.4	<i>Les productions locales.....</i>	<i>498</i>
2.5	<i>Les amphores</i>	<i>498</i>
2.6	<i>Les sources d'approvisionnement et les courants commerciaux.....</i>	<i>499</i>
3	FONCTION ET USAGE DES CÉRAMIQUES.....	501
3.1	<i>La vaisselle de table et de service</i>	<i>504</i>
3.2	<i>La céramique culinaire.....</i>	<i>508</i>
3.3	<i>Les vases de transport et de stockage</i>	<i>511</i>
3.4	<i>Approche chronologique de l'évolution des groupes fonctionnels.....</i>	<i>513</i>
4	L'ÉTUDE CÉRAMIQUE AU SERVICE DE L'INTERPRÉTATION DES STRUCTURES	519
4.1	<i>Le puits Pizzagalli.....</i>	<i>519</i>
4.2	<i>La fosse Dusseaux.....</i>	<i>528</i>
4.3	<i>Le puits aux tablettes</i>	<i>536</i>
4.4	<i>Bilan.....</i>	<i>540</i>
5	L'APPORT DE LA CÉRAMIQUE DANS LA DÉFINITION DE L'IDENTITÉ CULTURELLE DU SITE	540
CONCLUSION		545
BIBLIOGRAPHIE.....		549
INDEX		563
TABLE DES FIGURES.....		567
TABLE DES MATIÈRES		587

REMERCIEMENTS

Si la thèse constitue généralement un exercice solitaire, elle n'en reste pas moins jalonnée de rencontres et d'échanges. Que toutes les personnes citées ici soient remerciées de leur contribution à l'achèvement de ce travail.

Mes premiers remerciements vont à ma directrice Sandrine Huber, pour avoir accepté de m'encadrer et de me suivre durant ces quelques dernières années universitaires.

Un grand merci à Pascal Vipard pour tout le temps qu'il m'a accordé et pour son aide précieuse, tout comme à Thierry Dechezleprêtre qui m'a autorisé à étudier le matériel du site de Grand et qui a toujours répondu présent pour m'apporter son aide.

Je remercie également l'ensemble des membres du jury pour avoir accepté d'évaluer ce travail : s'ajoutent donc aux trois personnes pré-citées, Catherine Abadie-Reynal, Armand Desbat, Marie-France Meylan-Krause et Pierre Nouvel.

Je présente mes remerciements au laboratoire Hiscant-MA et l'école doctorale Stanislas de l'Université de Lorraine.

J'adresse une pensée chaleureuse à tous les membres de l'équipe de Grand : Geneviève Blaison, Jessica Cardine, Marianne Durand, Aurélie Debrosse, Estelle Jacquemin, Sylvie Maguelonne, Laurence Maillot, Sylvie Sijan, Nadège Taureau, Roger Thabouret et Nadia Végas. Merci à mes compagnons de visites et d'aventures, Quentin Laurent et Mathilde Steinmer-Werler. Un petit clin d'œil à Laurent, Karine et Claudia du restaurant la Couronne d'Or pour leur gentillesse et leur accueil.

Plusieurs personnes m'ont également apporté une aide considérable, qu'elle soit ponctuelle ou qu'elle s'étale sur ces dernières années.

Je tiens notamment à remercier Cécile Pillard-Jude, Sandrine Marquié, Marc Feller et Fabienne Vilvorder qui m'ont apporté tour à tour leur aide et leurs conseils d'experts en céramologie. Merci pour leur disponibilité et leur gentillesse.

Au fil de mon parcours universitaire, j'ai eu la chance de croiser le chemin de Jenny Kaurin et Stéphane Marion, qui m'ont à la fois honorée de leurs conseils et de leur amitié, me permettant entre autres de financer une partie de ce travail (en m'obtenant plusieurs contrats dans le cadre du PCR « Anthropologie de la mort entre Sarre et Meuse du VI^e av. J.-C. au III^e s. apr. J.-C. : une perspective diachronique »).

Un grand merci à Laurent Martrille, Alain Blum et M^{me} Lamy du CHRU de Nancy pour m'avoir accordé de leur temps précieux afin de faire passer un scanner à deux patients, somme toute, peu ordinaires !

Merci aux étudiantes en archéologie de l'Université de Lorraine, Carolynn Litzenburger, Manon Aubry, Camille Demougin, Delphine Vibler pour avoir participé au stage d'étude céramologique que j'ai organisé sur le site de Grand.

Je remercie Erwan Mathieu, étudiant en archéologie à l'Université de Lorraine pour avoir réalisé la carte de Grand présentant les sites de mon corpus.

J'adresse également mes remerciements à Dominique Messant et ses camarades photographes pour avoir eu la gentillesse de me communiquer les clichés qu'ils ont réalisés et dont l'un figure en couverture de cette thèse.

Ludovic Trommenschlager, merci d'être mon ami.

Merci à plusieurs de mes compagnons de labeur dont la présence et l'amitié ont embelli les périodes les plus difficiles de ce travail : Lucie Wissenberg, Laura Darmon, Sophie Barrat, Charlotte Samain et toute l'équipe de fouille de Grand.

Merci à toi qui, dans l'ombre de mes pas, m'entoures de ton amour.

Enfin, je remercie profondément ma petite famille restreinte en nombre mais riche en cœurs aimants. Merci à Karine et Roger Dub, Marie et Joseph Kiffer. Leur soutien et leur amour indéfectibles sont les moteurs qui m'ont poussée à mener à terme ce projet.

Merci Maman, pour avoir été mon pilier, mon réconfort, mon soutien de tous les instants. Alors que je m'épuisais, toi tu n'as eu de cesse de m'encourager. Tu as été la seule à pouvoir me sortir de ces heures les plus sombres qui m'ont coûté tant d'énergie et de temps. Je te dois beaucoup plus que je ne saurai l'écrire en ces quelques lignes. Que le fruit de ce travail soit l'humble témoignage de mon remerciement.

RÉSUMÉ

La céramique antique de l'agglomération secondaire de Grand (Vosges)

L'agglomération antique de Grand a fait l'objet d'une recherche accrue depuis plus d'un demi-siècle. Les archéologues ont tour à tour investi de nouveaux secteurs de fouille dans l'objectif de percer la nature et le statut de ce site, célèbre pour ses découvertes extraordinaires. Au fil des opérations de terrain, le mobilier céramique dûment récolté a rempli les réserves et les vitrines de musées. Si la vaisselle en terre cuite a donné lieu *a minima* à une notice descriptive, aucune étude générale n'a présenté son évolution au cours du temps et à l'échelle du site. Ce travail de thèse se propose de répondre à cette lacune en livrant un outil typologique indispensable pour toutes opérations archéologiques futures. Le faciès céramique de Grand établi pour les quatre premiers siècles de notre ère vient quant à lui enrichir de nombreux axes de recherche tant à l'échelle du site qu'à celui du territoire des Leuques auquel il appartient.

Mots-clés : archéologie, céramique, vaisselle, antiquité, Leuques, Vosges, agglomération secondaire, typologie.

The ceramic of the ancient agglomeration of Grand (Vosges)

The ancient agglomeration of Grand has been the subject of increased research for more than half a century. Archaeologists have alternately invested new excavation areas with the objective of revealing the nature and status of this site, famous for its extraordinary discoveries. During the field operations, the duly collected ceramic pots and potsherds filled the reserves, the warehouses and the museum display case. Although ceramic has given rise to a description, no general study has presented on its evolution over time and on the scale of the site. This thesis wants to answer to theses questions by providing an indispensable typological tool for all future archaeological operations. The Grand ceramic facies established for the first four centuries of our era enriches many research axes both on the scale of the site and that of the territory of the *Leuci* to which it belongs.

Keywords: archaeology, ceramics, dishes, antiquity, Leuci, Vosges, secondary agglomeration, typology.

ABRÉVIATIONS USUELLES

OA : Opération Archéologique.

SIG : Système d'Information Géographique.

PCR : Programme Collectif de Recherche.

ANR : Agence Nationale de la Recherche.

CCE : Centre de Conservation et d'Étude.

M. H. : Monuments Historiques.

BAL : Base Archéologique et Logistique.

OP 92 : Opération de surveillance de travaux de l'Amphithéâtre (1992-1993).

HS : Hors contexte.

US : Unité Stratigraphique.

NR : Nombre de Restes.

NMI : Nombre Minimum d'Individus.

DAO : Dessin Assisté par Ordinateur.

Drag. : Dragendorff (en référence à la typologie développée par H. Dragendorff¹).

Ritt. : Ritterling (en référence à la typologie développée par E. Ritterling²).

Nied. : Niederbieber (en référence à la typologie développée par E. Oelmann³).

Déch. : Déchelette (en référence à la typologie développée par J. Déchelette⁴).

¹ Dragendorff 1890.

² Ritterling 1912.

³ Oelmann 1914.

⁴ Déchelette 1904.

INTRODUCTION

« Les fouilles de Grand [...] posent aux chercheurs de nombreux problèmes dont l'un des principaux est celui des datations [...]. Ce problème ne paraît pas trop difficile à résoudre car les travaux ont mis au jour une céramique nombreuse et variée, fort intéressante dont l'examen rigoureux révélera sans nul doute l'âge et par conséquent les datations désirées. Étant donné la grande quantité de tessons qu'il faudra examiner de façon approfondie afin de pouvoir en tirer toutes les conclusions désirables, il faudra compter sur un délai assez long pour en avoir une vue générale.⁵ »

C'est ainsi qu'en 1967 M. Lutz pose ce constat à la suite d'une étude qu'il réalise sur un ensemble de tessons de sigillée décorés provenant de l'amphithéâtre. Il aura fallu attendre un demi-siècle pour engager ce travail de fond sur les céramiques antiques de l'agglomération de Grand, travail qui prend la forme de cette thèse de doctorat.

À la genèse de ce projet, la problématique liée à cette étude concernait le rapport entre le matériel céramique et une éventuelle fonction cultuelle du site. Cependant, dès l'établissement du corpus, il est apparu très clairement que les contextes de découverte faisaient référence uniquement à des habitats ainsi qu'à quelques lieux publics tels que l'amphithéâtre. Ce travail s'est alors rapidement orienté vers l'établissement d'une typologie de la vaisselle en terre cuite mise au jour sur le site Grand pour les quatre premiers siècles de notre ère. Cet outil pourtant indispensable a longtemps fait défaut à la fois sur le site mais également sur l'ensemble de la région leuque. En effet si, pour la période antérieure du II^e au I^{er} s. av. J.-C., la thèse de B. Bonaventure est venue apporter une typologie céramique pour les peuples leuques et médiomatriques⁶, aucune synthèse pour l'époque antique n'a encore été établie à ce jour.

En cumulant la plus importante quantité de céramique antique pour le territoire, le site de Grand constitue un très bon point de départ pour la création d'un catalogue de référence. Près de 65 000 tessons provenant de 29 secteurs de l'agglomération ont été traités. L'étude physique du matériel s'est réalisée au sein du dépôt archéologique de Grand, à la Base Archéologique et Logistique de Grand et au Musée départemental d'art ancien et contemporain d'Épinal. Tous les éléments représentatifs suffisamment bien conservés ont fait l'objet d'un dessin (2367 dessins au total).

⁵ Lutz 1967, p. 155.

⁶ Bonaventure 2010.

Cette première période d'analyse, si elle fut longue et fastidieuse, nous permet aujourd'hui d'atteindre l'un des objectifs de ce travail en dotant le site de Grand d'une typologie céramique prête à servir les prochaines investigations archéologiques.

Lors de la phase d'étude, nous nous sommes cependant heurtée à un problème méthodologique important. En effet, la disparité des informations de fouille induite par une recherche intensive étalée sur une soixantaine d'années, depuis les années 1960 à nos jours, ne nous autorise pas à disposer d'un corpus équilibré en termes de qualité des données. Afin d'examiner l'évolution du faciès céramique du site au cours du temps, un protocole spécifique a été établi. Cette méthode invite à reconsidérer le mobilier issu de fouilles anciennes longtemps mis à l'écart dans la recherche archéologique récente. Elle propose également une alternative intéressante à l'ouverture de nouveaux secteurs de fouille, en privilégiant la réactualisation de données anciennes.

Cette thèse s'inscrit au sein du Programme Collectif de Recherche intitulé « L'agglomération antique de Grand ». Dirigé par Th. Dechezleprêtre (2012-2014, 2015-2017, puis 2018-2020)⁷, ce programme réunit une équipe pluridisciplinaire et pluri-universitaire qui œuvre dans divers axes de recherche ; au côté de nombreuses études, ce travail universitaire participe au Programme 1 attaché à compléter le bilan des études de mobiliers, aptes à contribuer à différentes problématiques de l'agglomération.

Si dans un premier temps, l'archéologue questionne la céramique dans le but de dater les structures d'un site, son étude approfondie fournit des informations variées, dépassant la simple considération chronologique. Le mobilier céramique vient en effet enrichir nos connaissances sur les aspects économiques et culturels d'un site, mettant en évidence son statut au sein de son territoire, les liens commerciaux qu'il entretient avec les zones de production et de commerce, les pratiques culinaires attestées, la hiérarchisation sociale de la population

Dans le but d'optimiser la lecture et la recherche des informations, ce travail s'agence de la manière suivante : une première partie introduit le sujet en rappelant le contexte de recherche particulier à Grand ; l'état de l'art traditionnel concernant les différentes étapes jalonnant l'histoire de la recherche sur le site sera remplacé ici par un bilan précisant les travaux opérés sur le matériel céramique. Il sera également l'occasion de présenter les différents sites composant le corpus d'étude ainsi que la méthodologie mise en œuvre. Le chapitre suivant rassemble les études sur la céramique de notre corpus. Celles-ci respectent toujours le même

⁷ Dechezleprêtre 2013, p. 30.

mode de présentation, exception faite de certains sites qui ont pu faire l'objet d'une analyse partielle ou complète dans le cas d'ensembles clos et de sondages stratigraphiques. Une fois le mobilier céramique rassemblé et étudié, le chapitre III traite de la typologie ; après une description du protocole utilisé, chaque catégorie céramique est détaillée. Ce catalogue a été pensé pour une utilisation pratique et est enrichi d'une approche chronologique éclairante sur l'évolution des faciès céramiques sur le site de Grand aux quatre premiers siècles de notre ère. Le dernier chapitre a pour enjeux de discuter des provenances des céramiques recueillies sur le site, de ses utilisations et de ses valeurs dans la définition d'un contexte particulier, à la fois à l'échelle des structures connues à ce jour et de l'agglomération dans la globalité, avant de caractériser des spécificités dans la vaisselle de terre cuite à Grand.

CHAPITRE I : CADRES DE L'ÉTUDE

1 CADRES GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

L'agglomération secondaire antique de Grand se situe à la frontière des territoires de deux grandes cités romaines de Gaule : celles des Leuques et des Lingons (fig. 1). Si la détermination de son appartenance à l'un ou l'autre de ces peuples a longtemps fait débat, les chercheurs s'accordent aujourd'hui pour inclure le site dans le territoire des Leuques⁸.

Le site se localise à l'extrémité occidentale du département des Vosges à 15 km au nord-ouest de Neufchâteau, à la frontière avec la Haute-Marne au sud et la Meuse au nord. Les vestiges archéologiques sont en grande partie sous le village actuel dont le bâti s'étale dans un espace circulaire. Le site naturel est constitué par le plateau calcaire des « Hauts Pays » culminant à 444 m d'altitude. Ce plateau aux ressources hydrauliques limitées correspond au revers karstifié de la côte de Meuse.

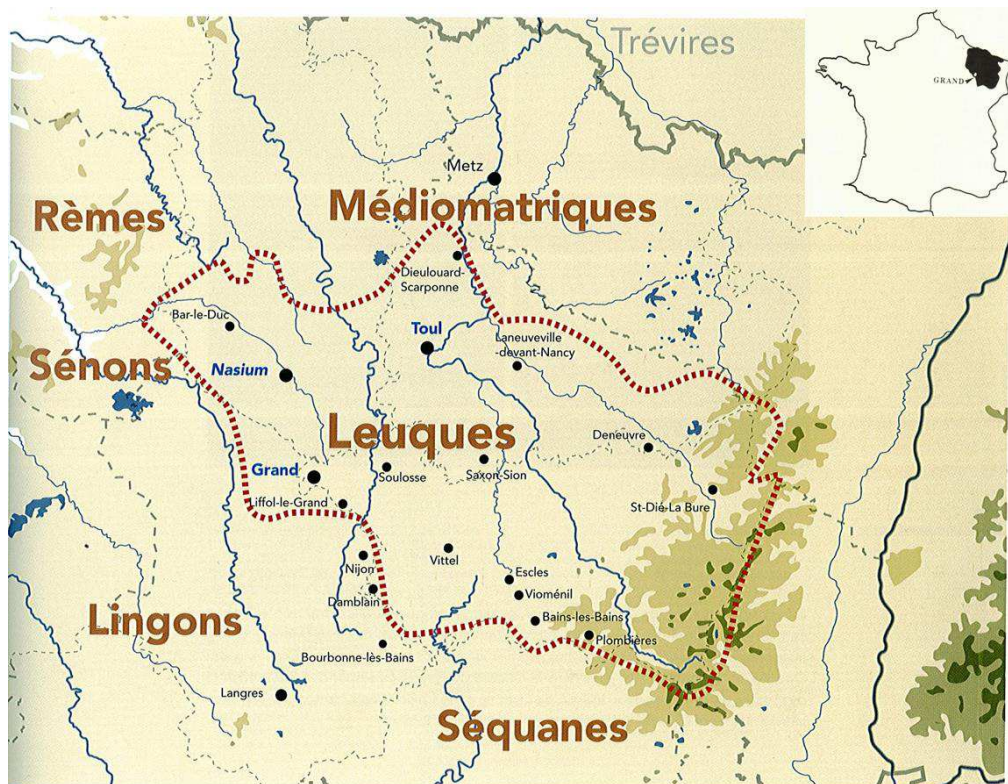


Fig. 1 Grand dans la cité des Leuques à l'époque gallo-romaine (Dechezleprêtre 2010 p. 67 fig. 1).

⁸ Demarolle 2010, p. 67.

Apparaissant peut-être sur la table de Peutinger sous le nom d'*Andesina*, le site de Grand fait l'objet de mentions au XVIII^e s., dans les annales historiques, par Dom Augustin Calmet (1672-1757) dans sa *Notice de la Lorraine*⁹ ou par le Comte de Caylus (1692-1765) dans son *Recueil d'antiquités égyptiennes, grecques, étrusques, romaines et gauloises*¹⁰. À partir du XIX^e s., les investigations débutent dans le village et se succèdent sur de nombreux secteurs jusqu'à l'heure actuelle¹¹.

L'ensemble des témoignages matériels mis au jour ainsi que les sources littéraires évoquant le site ont incité les chercheurs à interpréter Grand comme un important sanctuaire des eaux dédié à Apollon Grannus, dieu de la divination et de la médecine. Cette interprétation a depuis été remise en cause. La dernière réflexion en date portant sur ce sujet a été menée lors du colloque « Agglomérations et sanctuaires¹² » organisé en 2011 à Domrémy-la-Pucelle et dont les Actes ont été publiés en 2015¹³. Après réexamen des données disponibles, le corps scientifique n'accorde plus le statut de ville-sanctuaire à Grand. À l'heure actuelle, le site est défini comme une agglomération secondaire où la présence d'un sanctuaire ne pourra être assurée qu'au terme d'investigations de terrain dans de nouveaux secteurs du site¹⁴.

Cette agglomération secondaire dont la période d'occupation fait l'objet de l'étude présentée dans le cadre de cette thèse s'étale sur quatre siècles (I^e-IV^e s. apr. J.-C.) a livré aux archéologues une quantité considérable de vestiges et de mobiliers. Entouré d'un imposant rempart déterminant une superficie d'environ 20 ha et alimenté par un réseau souterrain de galeries hydrauliques de 15 km de longueur, Grand compte sur son territoire différents quartiers d'habitation et habitats privés (de type *domus* ou *villa*) ainsi qu'une série d'aménagements en relation (tels que des thermes), un nombre important de puits et citernes¹⁵, un amphithéâtre pouvant accueillir 17 000 spectateurs...

Au fil des années et des découvertes, des objets remarquables sont progressivement sortis de terre. Citons la mosaïque de 232 m², la riche collection de sculptures du Jardin

⁹ Calmet 1850.

¹⁰ Caylus 1764.

¹¹ Dechezleprêtre 2013, p. 7-35.

¹² *Agglomérations et sanctuaires : réflexions à partir de l'exemple de Grand du 20 au 23 octobre 2011*, Colloque organisé par le Conseil Général des Vosges, l'UMR 8546 « Archéologies d'Orient et d'Occident », l'École normale supérieure et l'Université de Paris-Sorbonne.

¹³ Dechezleprêtre, Gruel Joly 2015.

¹⁴ Scheid 2015, p. 17.

¹⁵ Gazeau à paraître.

Huguet¹⁶, les nombreux éléments de roches décoratives ou d'enduits peints ou bien encore des découvertes extraordinaires et ponctuelles telles que les tablettes zodiacales en ivoire du Puits n° 77¹⁷. Parmi cet inventaire matériel, la céramique arrive en première place en termes de quantité. Son analyse dans le cadre de cette thèse aura permis en premier lieu de rassembler l'ensemble du mobilier mis au jour au fil des nombreuses opérations archéologiques réalisées sur le site et d'en faire l'inventaire complet et détaillé. Elle offre en second lieu, la possibilité de disposer d'un corpus abondant à partir duquel a pu être construite la typologie de la céramique mise au jour sur le site que nous présentons dans ce travail. Cette dernière permet de jeter les bases d'une réflexion sur l'évolution de la vaisselle céramique dans la région de Grand et à plus large échelle pour l'ensemble du territoire des Leuques.

Cette étude de la céramique enrichit notre connaissance sur la culture matérielle du site. Ce travail prend place aux côtés d'études portant sur d'autres collections archéologiques parmi lesquelles celle des roches décoratives menée par N. Nikiforoff dans le cadre d'un doctorat (Université de Strasbourg, sous la direction de J.-Y. Marc)¹⁸ ; les enduits peints (PCR sur les enduits peints en Lorraine sous la direction de D. Heckenbenner et M. Mondy)¹⁹ ; les collections de sculptures du Jardin Huguet et de la rue de Liffol-le-Grand se poursuit également sous l'égide d'Y. Maligorne, dans le cadre de l'ANR « Ornementation architectonique des Gaules »²⁰. Une fois rassemblés, les résultats de ces différentes analyses apporteront à leur tour de nouveaux éléments de réflexion qui permettront d'approfondir notre connaissance de l'agglomération antique mais également d'affiner sans doute le débat sur le statut du site.

2 HISTORIQUE DE LA RECHERCHE CÉRAMOLOGIQUE À GRAND

Étant donné l'important travail d'investigation et de rassemblement des données mené par Th. Dechezleprêtre dans l'ouvrage *Archéologie et Territoire*²¹, nous ne reviendrons pas dans le détail sur le déroulement des travaux archéologiques sur le site. Pour plus d'informations à ce sujet, nous invitons le lecteur à se référer à l'ouvrage précédemment cité

¹⁶ Maligorne 2015, p. 97-113 ; Moitrieux 2010a, p. 14-19 ; Moitrieux 2010b p. 203-267, pl. 105-144, n° 542/773773.

¹⁷ Abry 1993.

¹⁸ Nikiforoff 2012.

¹⁹ Heckenbenner 2010.

²⁰ Maligorne 2015.

²¹ Dechezleprêtre 2013.

où l'auteur expose de façon précise et ordonnée toutes les recherches et les opérations menées à Grand depuis sa découverte jusqu'à ce jour.

Cet historique sera focalisé sur la recherche consacrée à la céramique mise au jour à Grand. Concernant le travail effectué sur le mobilier céramique, les informations n'avaient jusqu'alors pas encore été réunies. Les lignes suivantes se proposent ainsi de résumer par ordre chronologique les différents apports qui ont été faits dans ce domaine.

2.1 1960-1990 : les premières investigations

Chaque fouille et chaque rapport rédigé fait mention de la trouvaille de céramique (dans le cas où elle fait partie du mobilier découvert). Il peut s'agir d'une rubrique à part entière lorsque la céramique se trouvait en quantité importante, ou d'une simple note quand seuls de rares fragments ont été jugés pertinents par les auteurs des fouilles et des rapports.

Ces informations ont été prises en compte dans les études que nous avons menées, mais leur qualité (au vu de l'évolution de la recherche actuelle) nous a souvent forcée à les considérer davantage comme des documents historiographiques que des données archéologiques fiables. Il s'agit toujours de renseignements présentés sous la forme d'inventaire. On y évoque généralement la catégorie et la forme de la céramique assorties des références bibliographiques correspondantes, d'une proposition de datation, des dimensions de l'objet, des remarques éventuelles sur la pâte, de l'aspect de la surface, de l'état de conservation ou de la profondeur de découverte. Bien souvent les objets dits « remarquables » ont été photographiés, ce qui nous a notamment permis de déterminer la provenance de certains vases qui ne possédaient aucun numéro d'inventaire ou marquage aidant à leur identification.

Un premier bilan concernant la céramique est rédigé en 1967 par J. Dupuich (fig. 2). Intitulé *La poterie gauloise commune à Grand*²², il concerne le matériel provenant de la zone au nord-est de l'amphithéâtre, dont le nivellement a été entrepris au bulldozer pour l'établissement d'un parking destiné aux visiteurs des fouilles ; cette opération lancée par R. Billoret et conduite par J.-P. Berçot a eu lieu de 1963 à 1966. Au vu du mobilier issu d'une couche d'incendie peu profonde, les fouilleurs proposaient de voir à cet emplacement, où les photographies aériennes « laissaient transparaître des traces de cercles d'une vingtaine de mètres de diamètre [...] de grandes cabanes gauloises rondes servant de "cantine", de "buffet"

²² Dupuich 1967.

aux spectateurs des gradins supérieurs de l'amphithéâtre²³». Depuis cette hypothèse a été écartée.

J. Dupuich établit différents types de marmirtes et de jattes en céramique sombre à dégraissant coquillier. Il décrit leur aspect général ainsi que leurs dimensions et il les classe en différents sous-groupes qui font l'objet de diverses comparaisons et de propositions de datation

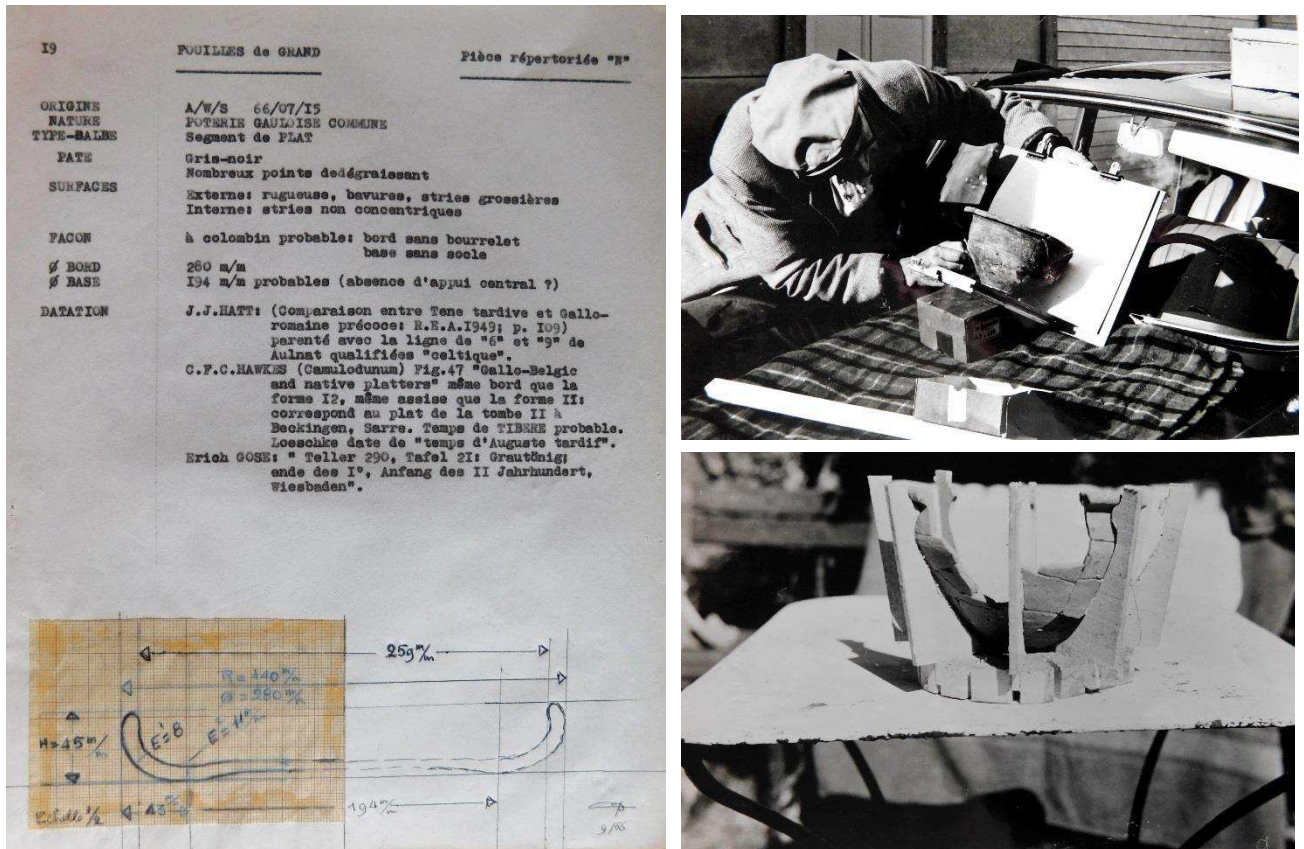


Fig. 2 Photographies et documents de travail présentant les méthodes d'étude des céramiques recueillies dans les « boutiques »

La même année, deux articles respectivement nommés « Quelques beaux échantillons de sigillée ornée trouvés à Grand Vosges » et « La céramique sigillée de Grand » sont publiés dans le tome XVIII de la *Revue Archéologique de l'Est*²⁴. Le premier article, de la main de M. Lutz, présente ; à la demande de R. Billoret, l'étude détaillée de sept fragments décorés de céramique sigillée. À chaque fois, les décors sont décrits avec précision et une proposition d'origine et de chronologie est faite. Le second article, signé par M. Berçot concerne deux lots de céramiques sigillées. Le premier lot ici correspond au mobilier découvert dans

²³ Berçot 1969, Berçot 1978.

²⁴ Lutz 1967, Berçot 1967.

l'amphithéâtre, précisant que ce sont les deux corridors qui ont livré le plus de matériel ; le second se rapporte à la sigillée mise au jour durant le creusement d'une tranchée à une quarantaine de mètres au nord-est des murs extérieurs de l'amphithéâtre, à l'occasion d'un projet de création d'une aire de stationnement.

Durant les opérations archéologiques menées sur le site des Roises de 1973 à 1984, au lieu-dit « Derrière-Matelotte », L. Olivier réalise une *Étude de la céramique des Roises* parue en 1979²⁵. Cette analyse concerne les tessons recueillis lors de cette année de fouille mais n'exploite dans le détail que le mobilier provenant des carrés F-G 15/17 et celui du sondage réalisé dans la cave du bâtiment principal. L'auteur tente de dater ces ensembles en identifiant systématiquement les céramiques et propose de définir le profil général établi à partir d'études statistiques.

Plus tard, en 1987, un nouveau sujet sur le mobilier céramique de Grand est traité dans la *Revue Archéologique de l'Est et du centre-Est* par R. Billoret. Celui-ci intitulé *Amphores antiques dans la cité des Leuques* détaille sept marques de potier sur amphores découvertes à Grand²⁶, que R. Billoret associe à des productions espagnoles. Après avoir identifié ces marques et proposé une provenance et une datation pour chacune, l'auteur propose une restitution des voies d'acheminement de ces amphores entre l'Espagne et la Gaule de l'Est.

2.2 1990 à aujourd'hui : les opérations archéologiques préventives et programmées

Le premier rapport d'une fouille d'archéologie préventive effectuée à l'amphithéâtre a été établi après une opération de surveillance de travaux M.H. réalisés dans l'amphithéâtre du 6 juillet au 5 août 1992 et du 7 mai au 1^{er} juin 1993²⁷. La céramique mise au jour dans l'un des deux sondages réalisés sur le site (US 1001) a fait l'objet d'une étude par M. Feller. Le reste du mobilier (US 1002-1004) fera l'objet d'une analyse à part entière dans la suite de ce travail.

En 1998, à la suite d'une opération de sauvetage qui a eu lieu à la Rue de l'Amphithéâtre²⁸, M. Feller, céramologue à l'INRAP, est chargé de mener l'étude de la céramique de cette fouille. Son rapport ainsi que les données numériques qu'il nous a amicalement communiquées constituent la base qui a permis la reprise de cette étude par nos soins. Son travail nous a ainsi fourni un premier inventaire et un établissement d'hypothèses de

²⁵ Olivier 1979.

²⁶ Billoret 1987, p. 109, fig. 1, n°1-7.

²⁷ Milutinovic, Feller 1997.

²⁸ Boulanger-Bouchet 2006.

chronologie à partir de la céramique fine et de la céramique rugueuse. Cependant, l'auteur précise qu'une synthèse générale n'a pu être proposée étant donné le temps alloué à ce travail. Concernant l'analyse typo-chronologique, seule la céramique fine a été prise en compte, ainsi que certaines catégories de céramiques culinaires telles que la céramique rugueuse et la céramique craquelée bleutée.

En 2007, du 11 au 13 avril, une petite opération préventive a lieu Rue Houillon, lors de la construction d'une habitation d'un particulier. Cette opération est réalisée par ANTEA sous la direction d'A. Mamie²⁹ et met au jour dix-sept structures dont seulement huit se rapportent à la période d'occupation antique du site. Une quantité modeste de céramiques (228 tessons pour 42 individus) y a été découverte. Elle a été étudiée par B. Commerçon³⁰.

Plusieurs stages organisés par l'Université de Paris IV-Sorbonne, sous l'égide de M. Joly, et le mémoire de master recherche de M. Legagneux³¹ sous la direction de M. Joly, ont traité la céramique du four de potier situé route de Liffol ainsi que des lots de mobilier mis au jour durant l'opération programmée du secteur de la Rue du Ruisseau dirigée par Th. Dechezleprêtre. Par ailleurs, l'étude du matériel céramique issu des fouilles conduites lors du quadriennal (2009-2011 et 2012-2015) dans le cadre du Programme Collectif de Recherche « L'agglomération secondaire de Grand » portant sur ce site a été réalisée par M. Legagneux et incluse dans les rapports de fouilles³².

Pour clore ce bilan historiographique, évoquons la céramique issue de la *domus* de la Fontainotte dont l'étude a été réalisée par C. Pillard-Jude³³. Cet habitat, fouillé en 2011 par l'INRAP sous la direction de M. Gazenbeek, a en effet livré une importante quantité de céramiques. Deux articles axés sur le mobilier en terre cuite provenant de la cuisine de la *domus* ont également été publiés, l'un dans un supplément de la revue *Gallia*³⁴, le second dans les Actes de Congrès de la S.F.E.C.A.G.³⁵.

²⁹ Mamie 2007.

³⁰ *Ibid.*

³¹ Legagneux 2011.

³² Legagneux à paraître.

³³ Pillard-Jude 2014.

³⁴ Gazenbeek *et al.* 2013, p. 100-104.

³⁵ Pillard-Jude Gazenbeek 2014.

2.3 Remarques conclusives

Ce bilan documentaire nous amène à deux conclusions. La première est qu'en comparaison de la masse impressionnante de tessons de céramiques récoltés à Grand au fil des différentes opérations archéologiques, relativement peu de travaux céramologiques ont été menés. C'est d'ailleurs une remarque qui peut s'appliquer à l'ensemble de la région de Grand. En effet, malgré des études ponctuelles, aucune synthèse n'a été réalisée offrant à la fois la possibilité de dater certaines formes de céramiques communes régionales et de développer le propos sur leur production, leur aspect économique et social, leur évolution chronotypologique... Si pour les périodes antérieures, la thèse de Bertrand Bonaventure³⁶ a par exemple posé des bases solides dans ce domaine en réalisant une analyse synthétique sur la céramique de la fin de l'âge du Fer chez les Leuques et les Médiomatriques, concernant la période gallo-romaine, un manque cruel se fait ressentir.

Au vu de l'importance de l'agglomération au sein du territoire et de la quantité abondante de mobilier, le site de Grand est apparu comme l'un des meilleurs choix pour établir la typologie de la céramique dans la région.

La seconde remarque concerne l'écart important entre les dates de rédaction des différents rapports et articles présentés ci-dessus ; près d'une cinquantaine d'années séparent parfois les uns des autres. Les données qu'ils contiennent sont donc à utiliser avec précaution et à manier avec un recul nécessaire et éclairé par un but précis. Si les travaux récents menés par l'INRAP tels que la fouille de la Rue de l'Amphithéâtre constituent de solides appuis pour notre étude, il est plus délicat d'intégrer les résultats issus d'analyses plus anciennes au vu des avancées qui ont été réalisées dans le domaine de la céramologie depuis lors. Cela laisse également transparaître les différentes techniques de fouilles et de traitement du mobilier qui ont été mises en œuvre et sous-entend la nécessité de moduler notre approche de chaque ensemble céramique en fonction de ces critères.

Cependant, le dépouillement de la totalité de ces documents a permis d'un point de vue pratique de faire le lien entre certaines céramiques citées dans les rapports avec des vases ou tessons sans indication de provenance ou numéro d'inventaire. Par ailleurs, il illustre l'évolution des enjeux, des résultats et des méthodes de l'analyse de la céramique de Grand des années 1960 à nos jours.

³⁶ Bonaventure 2011.

3 MÉTHODE D'ANALYSE

Notre méthode d'analyse des collections de céramiques assignables aux quatre premiers siècles de notre ère à Grand procède d'après les principes définis dans la publication de P. Arcelin et M. Tuffreau-Libre, issue de la table ronde de Bibracte³⁷. Chaque ensemble a donc suivi rigoureusement une série d'étapes en respectant toujours l'ordre présenté ci-après.

3.1 Les catégories techniques

La première phase d'analyse consiste à trier les lots céramiques selon des critères techniques et morphologiques. La céramique de Grand n'ayant fait l'objet que de peu d'études récentes³⁸, cette opération s'est avérée être une étape clé dans la mise en place de la typologie réalisée dans le chapitre suivant. En effet, outre la reconnaissance des céramiques aisément identifiables, telles les céramiques sigillées, les céramiques à paroi fine engobées et métallescentes ou bien encore les céramiques gallo-belges, notre intérêt s'est tout particulièrement porté sur les céramiques dites « communes ».

Après avoir distingué les céramiques claires (beige à ocre) issues d'une cuisson en mode A (atmosphère réductrice en cuisson puis oxydante en post-cuisson) des céramiques sombres (gris clair à gris foncé) obtenues à la suite d'une cuisson en mode B (atmosphère oxydante en cuisson puis réductrice en post-cuisson), il nous est apparu essentiel de subdiviser ces deux grandes familles de pâtes. C'est à l'aide d'un microscope portatif³⁹ de la marque ProScopeTM que la nature des argiles et des dégraissants ainsi que les traitements de surface des différentes pâtes ont pu être observés. La diversité des couleurs, les granulométries variables, le choix du dégraissant ont constitué autant d'éléments qui nous ont incitée à créer plusieurs sous-catégories pour les productions à pâte claire et à pâte sombre.

Différents critères sont habituellement mis en jeu dans ce type de considération. D'une part, la nature du dégraissant qui se définit comme un élément non plastique ajouté à l'argile, pour ajuster sa consistance parfois trop grasse et ainsi éviter que les vases ne se fendent lors de la cuisson. D'autre part, le degré de granulométrie, c'est-à-dire la taille moyenne de ce dégraissant, est également pris en compte. Il est généralement admis que les céramiques

³⁷ Arcelin, Tuffreau-Libre 1998.

³⁸ Voir *supra*.

³⁹ Outil numérique de poche capable de capturer des images en couleur haute qualité. Dans le même temps, les images peuvent être affichées sur l'ordinateur avec l'aide d'une connexion USB.

peuvent être appelées fines lorsque le dégraissant est quasi invisible, mi-fines pour un dégraissant de 1 à 2 mm et grossières pour des particules hétérogènes de plus de 3 mm. Certains fragments ont pu faire l'objet d'un traitement de surface particulier, c'est-à-dire d'une opération qui a pour but l'égalesation de la surface de l'argile (grattage, lissage, polissage) ou la décoration de cette dernière (application d'un engobe).

La définition des différents groupes de pâte en présence sur le site de Grand pour la période gallo-romaine est établie dans le chapitre III. La liste des catégories en présence sur le site est présentée ci-dessous (fig. 3). Les codes de pâtes présentes ont été utilisés tout au long de ce travail.

Lorsqu'il s'agit de céramiques communes ou de productions dont la provenance n'a pu être déterminée, une photographie de la section est réalisée à l'aide du ProScopeTM (objectif x50) et intégrée à notre discours. Cette méthode permet par ailleurs de mettre en place une base de données des pâtes connues pour la région qui pourra servir de référent pour de futures études céramologiques.

TS : céramique sigillée	RU S : céramique rugueuse de Speicher
TS SG : céramique sigillée de Gaule du sud	RU M : céramique rugueuse de Mayen
TS CG : céramique sigillée de Gaule du Centre	RUA : céramique rugueuse claire de Reims
TS GE : céramique sigillée de Gaule de l'est	RU Cl : céramique rugueuse claire
TS AR : céramique sigillée d'Argonne	CB : céramique craquelée bleutée
EN : céramique engobée	Sb. Coq : céramique commune sombre à dégraissant coquiller
EN AR : céramique engobée d'Argonne	Com. Sb : céramique commune sombre
EN TR : céramique engobée de Trèves	Com. Cl 1 : céramique commune claire à pâte blanche
EN COL : céramique engobée de Cologne	Com. Cl 2 : céramique commune claire à pâte beige sable à beige rosé
EN ALSACE : céramique engobée d'Alsace	Com. Cl 3 : céramique commune claire à pâte orange à rouge-brun
EN LEZ : céramique engobée de Lezoux	Com. Cl dorée : céramique commune claire dorée
EN MOS : céramique engobée de Moselle	Cl. Eng. : céramique commune claire engobée
MET : céramique métallescente	Com. Cl Grand : céramique commune claire produite à Grand
MET AR : céramique métallescente d'Argonne	Mo : mortier
MET TR : céramique métallescente de Trèves	Do : <i>dolium</i>
MET LEZ : céramique métallescente de Lezoux	Amp. : amphore
PLB : céramique à vernis plombifère	Ampho: amphorisque
FRB : Fine Régionale sombre (catégorie de Reims –Deru 2014)	Bp1: brûle-parfum
TN : <i>terra nigra</i>	Bp2: brûle-parfum
TN/DTN : <i>terra nigra</i> /dérivée de <i>terra nigra</i>	Cr : creuset
TN AR : <i>terra nigra</i> d'Argonne	
TR : <i>terra rubra</i>	
VRP : céramique à vernis rouge pompéien	
VRP R : céramique à vernis rouge pompéien	
VRP CG : céramique à vernis rouge pompéien du Centre de la Gaule	
RU : céramique rugueuse	
RU UR : céramique rugueuse d'Urmitz	

Fig. 3 Codification des catégories céramiques du site de Grand.

3.2 Les groupes morphologiques

Les vases sont ensuite classés d'après un catalogue de formes. Celui-ci comprend l'appartenance à l'un des groupes morphologiques suivants :

Plat (Pl) : forme à parois fortement évasées. On considère généralement que le diamètre de son ouverture doit être égal ou supérieur à cinq fois la hauteur. Le diamètre à l'ouverture est supérieur à 24 centimètres.

Assiette (A) : même définition que celle du plat. Le diamètre à l'ouverture est inférieur à 24 centimètres.

Bol (B) : forme à parois généralement peu évasées et dont le diamètre à l'ouverture est compris entre une à trois fois la hauteur.

Coupe (C) : forme à parois fortement évasées, dont le diamètre est compris entre deux et cinq fois la hauteur. Le diamètre à l'ouverture est supérieur à 11 centimètres.

Coupelle (C) : même définition que celle de la coupe. Le diamètre à l'ouverture est égal ou inférieur à 11 centimètres.

Tasse (T) : forme à parois généralement peu évasées, munie d'une seule anse.

Jatte (J) : forme à parois peu évasées et le diamètre à l'ouverture est compris entre une à trois fois la hauteur. Les dimensions de la jatte sont plus grandes que celles du bol.

Marmite (M) : forme ouvertes, des anses ont pu être aménagées, tout comme un bord adapté à recevoir un couvercle.

Poêlon (Po) : forme à parois fortement évasées munie d'une queue.

Mortier (Mo) : forme ouverte à parois évasées munie d'un bec verseur, la surface interne est le plus souvent couverte d'une râpe.

Gobelet (G) : forme ouverte à parois relativement verticales ou peu évasées.

Calice (Kl) : forme aux parois évasées à l'ouverture, reposant sur un pied.

Cruche (Cr) : forme haute fermée, à l'ouverture étroite munie d'une anse.

Bouteille (Bt) : forme haute fermée, à l'ouverture étroite.

Bouilloire : forme haute fermée, à l'ouverture étroite, présentant parfois un bec tréflé et/ou une anse.

Pot (P) : forme haute fermée, avec ou sans anses, le diamètre d'ouverture est supérieur ou égal à un tiers du diamètre maximal.

Couvercle (Cv) : forme ouverte servant à obturer d'autre récipient.

Cette classification s'applique aux tableaux et graphiques de fréquences, aux listes d'inventaire de mobilier et aux planches de dessins. Concernant la dénomination des céramiques sigillées, les céramiques à parois fines, les céramiques gallo-belges, les céramiques rugueuses, les céramiques craquelées bleutées, les amphores, nous faisons référence aux terminologies des typologies et aux abréviations présentées dans le tableau ci-après (fig. 4). Le détail des abréviations bibliographiques employées dans ce tableau est présenté dans le tableau suivant (fig. 5). Les références sont classées par ordre alphabétique. Toutes les formes qui n'ont pas trouvé de correspondance typologique se rapportent à la typologie faisant l'objet du chapitre III.

Catégorie	Abréviation	Typologie de référence	Renvoi bibliographique
Sigillée sud-gauloise	TS SG	Dragendorf (Drag.)	Py 1993, Genin 2007
Sigillée de la Gaule du Centre	TS CG	Dragendorf (Drag.)	Brulet, Vilvorder, Delage 2010
Sigillée de la Gaule de l'Est	TS GE	Dragendorf (Drag.)	Brulet, Vilvorder, Delage 2010
Sigillée d'Argonne	TS AR	Dragendorf (Drag.), Chenet	Chenet, Gaudron 1955
Céramique à paroi fine engobée	EN, EN AR, EN TR, EN COL, EN LEZ, EN MOS, EN ALSACE, EN LYON	Hees, Hofheim	Brulet, Vilvorder, Delage 2010
Céramique à paroi fine métallescente	MET AR, MET TR, MET LEZ	Niederbieber (Nied.), Symonds, Bet	Brulet, Vilvorder, Delage 2010, Brulet, Symonds, Vilvorder 1999, Bet, Gras 1999
Terra nigra	TN, TN/DTN, TN AR	Deru	Deru 1996, Deru, Feller 1992
Terra rubra	TR	Deru	Deru 1996
Céramique rugueuse	RU Cl, RU UR, RU S, RU M, RUA	Niederbieber (Nied.), Deru Reims	Oelmann 1914, Deru 2014, Loeschke 1923
Céramique craquelée bleutée	CB	Chossenot, Deru (Villeneuve, Reims)	Chossenot 1994, Deru 2014
Céramique commune claire dorée	Com. Cl dorée	Deru	Deru 1994
Amphore	Amp.	Gose, Gauloise, Mosellan, Dressel	Baudoux 1996

Fig. 4 Tableau récapitulatif des abréviations de catégories et de typologie de référence.

Abréviation	Référence bibliographique
Baudoux 1996	BAUDOUX J. 1996 : <i>Les amphores du nord-est de la Gaule (territoire français) : contribution à l'histoire de l'économie provinciale sous l'Empire romain</i> , Paris, MSH (DAF n°52), 197 p.
Bet Gras 1999	BET Ph. GRAS D. 1999 : « Parois fines engobées et céramique métallescente de Lezoux », in BRULET R., VILVORDER F. SYMOND R. (dir.), <i>Céramiques engobées et métallescentes gallo-romaines, Actes du colloque organisé à Louvain-la-Neuve, 18 mars 1995</i> , Oxford, Oxbow Books, (Collection RCRF, Supplément n°8), p. 13-38.
Brulet Vilvorder Delage 2010	BRULET R. VILVORDER F., DELAGE R. (dir.) 2010 : <i>La céramique romaine en Gaule du Nord : dictionnaire des céramiques. La vaisselle à large diffusion</i> , Turnhout, Brepols, 464 p.
Brulet Vilvorder Symonds 1999	BRULET R., VILVORDER F. SYMOND R. (dir.) 1999 : <i>Céramiques engobées et métallescentes gallo-romaines, Actes du colloque organisé à Louvain-la-Neuve, 18 mars 1995</i> , Oxford, Oxbow Books, (Collection RCRF, Supplément n°8), 410 p.
Chenet Gaudron 1955	CHENET G., GAUDRON G. 1955 : <i>La céramique sigillée d'Argonne des II^e et III^e siècles</i> , Paris, CNRS (Gallia, Supplément n°6), 249 p.
Chossenot 1994	CHOSSENOT M. 1994 : « Contribution à l'étude de la céramique gallo-romaine du Haut-Empire en Champagne et plus particulièrement de la craquelée bleutée », in TUFFREAU-LIBRE M., JACQUES A., (dir.), <i>La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux, Actes de la table ronde d'Arras</i> , (Nord-Ouest-Archéologie, n°6), p. 163-180.
Deru 1994	DERU X. 1994 : « La deuxième génération de la céramique dorée (50-180 après J.-C.) » in TUFFREAU-LIBRE M., JACQUES A. (éd.), <i>La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux, Actes de la table ronde d'Arras (12 au 14 octobre 1993)</i> , Berck-sur-Mer (Nord-Ouest Archéologie, 6), p. 81-94.
Deru 1996	DERU X. 1996 : <i>La céramique belge dans le nord de la Gaule : caractérisation, chronologie, phénomènes culturels et économiques</i> , thèse de doctorat, Université catholique, Louvain-la-Neuve, 463 p.
Deru Feller 1992	DERU X, FELLER M. 1992 : « La céramique gallo-belge d'Argonne » in RIVET L. (dir.), <i>Actes du congrès de la SFECAG, Tournai, 28-31 mai</i> , Marseille, SFECAG, p. 91-99.
Deru 2014	DERU X. 2014 : <i>Durocortorum. La céramique, de César à Clovis</i> , Reims, Société Archéologique Champenoise (Archéologie urbaine à Reims, n°11), 350 p.
Genin 2007	GENIN M. (dir.) 2007 : <i>La Graufesenque (Milau, Aveyron) – Sigillées lisses et autres productions, Tome II</i> , Bordeaux, Édition de la fédération Aquitana, Études d'archéologie urbaine, 589 p.
Loeschke 1923	LOESCHKE S. 1923 : « Gefässtypen au seiner römischen Töpferei bei Speicher, I Hälfte des 2 », <i>Jahrhunderts, Trierer Jahresbericht</i> , n°12.
Oelmann 1914	OELMANN F. 1914 : « Die Keramik des Kastells Niederbieber », Francfort, <i>Materialien zur römisch-germanischen Keramik</i> , n°1.
Py 1993	PY M. (dir.) 1993 : <i>DICOCER, Dictionnaire des céramiques antiques (VII^e s. av. n. è. - VII^e de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)</i> , Lattes, Lattara n°6.

Fig. 5 Tableau des abréviations bibliographiques utilisées pour le tableau récapitulatif des abréviations de catégories et de typologie de référence (chapitre I p.34 fig. 3).

3.3 Les catégories fonctionnelles

L'attribution de certaines formes ou catégories à un regroupement fonctionnel peut parfois se révéler un exercice complexe. On sait en effet aujourd'hui que faire coïncider une seule utilisation avec une forme de vase est très souvent réducteur et ne dépeint ainsi qu'une réalité tronquée de la vie quotidienne⁴⁰. La question des catégories fonctionnelles à Grand est abordée dans la synthèse du chapitre IV⁴¹.

3.4 La méthode de calcul

Après le tri des céramiques, un premier comptage, le calcul du NR (Nombre de Restes), a été réalisé. Il prend en compte tous les tessons découverts en fouille, avant le recollage. Chaque partie reconnaissable du vase a été recensée (bord, fond, panse, anse, marque, décor). En parallèle, il nous renseigne sur le degré de fragmentation des vases.

La quantification a reposé ensuite sur le principe du calcul du NMI (Nombre Minimum d'Individus) basé sur les regroupements possibles effectués durant le tri par catégorie. Ainsi « un individu » correspond à un ensemble de tessons qui recollent entre eux et qui sont rattachés à un vase.

Celui-ci peut être représenté par le vase entier, le profil archéologique complet, le bord, le fond ou l'anse. Toutefois, comme dans 98% des cas, c'est le nombre de bords qui a été privilégié, sauf dans l'éventualité où par exemple le nombre de fonds aurait été supérieur au nombre de bord au sein d'une catégorie. Auquel cas, ce serait ce dernier qui prévaut. Concernant les tessons qui ne recollent pas mais qui appartiennent à un individu déjà défini, ils ont été intégrés dans ce dernier. Tous les autres tessons ont été comptés et figurent dans le calcul du NR, mais n'ont pas été assimilés à des « individus-vases ».

Une étape subsidiaire consiste à opérer une pondération, c'est-à-dire représenter au sein du NMI un groupe technique qui n'est présent que par des fragments autres que les bords, fonds et anses. Cela permet de pallier d'éventuelles sous-estimations des individus au sein d'ensembles céramiques issus de la même unité stratigraphique. Ce type d'opération n'a pas été mené sur chaque site étudié, étant donné que la plupart d'entre eux n'ont pas fait l'objet d'une fouille stratigraphique et que le mobilier a été étudié d'un seul tenant.

⁴⁰ Esposito 2014, p.23.

⁴¹ Cf. chapitre IV p. 502-520.

3.6 Le dessin

Les dessins des céramiques ont été réalisés au conformatteur selon les normes prescrites⁴². Pour la céramique sigillée, un soin particulier a été apporté au dessin des estampilles et des décors moulés⁴³. Ils ont ensuite été informatisés avec le logiciel Adobe Illustrator CS.5⁴⁴ et sont rassemblés en Volume II (Annexe A).

3.7 Présentation des données

Pour chaque site de notre corpus, la présentation de l'étude de la céramique comporte tout d'abord une notification du nombre de restes et du nombre minimum d'individus. Un graphique récapitulatif détaille les catégories en présence et de leurs pourcentages (en NR et NMI). Chacune de ces catégories est ensuite détaillée à part en développant les formes identifiées et en précisant certaines spécificités notamment sur le traitement ou l'aspect des vases. Les décors et les estampilles sont décrits et identifiés dans la mesure du possible. L'analyse à proprement parler s'articule autour de la datation générale de l'occupation du site, de la définition du faciès céramique de celui-ci.

L'habitat de la Rue de l'Amphithéâtre et celui de l'opération de surveillance de l'amphithéâtre en 1992-1993⁴⁵ sont les seuls sites de notre corpus à avoir fait l'objet d'une fouille stratigraphique. L'étude de leurs lots céramiques est présentée de deux manières différentes.

Dans un premier temps, la céramique est étudiée de la même façon que tous les autres ensembles de notre corpus. Cela permet d'obtenir des résultats de nature similaire aux autres sites et ainsi pouvoir les intégrer à la typologie.

Nous proposons dans un second temps, une étude chronologique en fonction des unités stratigraphiques et des secteurs définis. Celle-ci, en s'appuyant largement sur le travail et les conclusions de M. Feller⁴⁶, permet la remise à jour des datations à la lumière des avancées céramologiques actuelles. Par ailleurs cette étape est surtout décisive dans la création de la

⁴² Arcelin, Rigoir 1979.

⁴³ Rigoir, Rivet 1994.

⁴⁴ Koehler 1996.

⁴⁵ Milutinovic, Feller 1997.

⁴⁶ Feller 2006, Milutinovic, Feller 1997.

typologie de la céramique du site, puisque ces données sont primordiales dans le postulat d'une approche chronologique des formes.

Les lots de l'habitat extra-muros des Roises quant à eux n'ont pas été appréhendés à partir de la stratigraphie du site. La technique de fouille par carré mise en œuvre ne l'a pas permis. Seules les caves (cave A, cave B1 et l'hypocauste associé et cave B2) ont été traitées comme des ensembles clos. Le développement de leur analyse prend la suite de l'étude générale de la céramique des Roises.

La céramique des puits est toujours considérée comme appartenant à une seule unité stratigraphique. Hormis pour ceux qui n'ont pu être déterminés ou localisés qui ne font l'objet que d'un simple inventaire et qui sont rassemblés sous la détermination de « Puits inconnus ».

Les lots des sites du Hangar Poilpré, de la Maladière, de la Fosse Dusseaux, de la Citerne Ernest Chaudron sont également analysés sans distinction d'ensembles ou de contexte. Il en va de même pour les céramiques hors contexte qui sont conservées à Grand et au Musée départemental d'art ancien et contemporain d'Epinal.

Pour finir, les vases en terre cuite comptabilisés pour l'Amphithéâtre ont également été inventoriés à l'échelle du site, sans différenciation de secteur. Lorsque seulement très peu d'éléments, voire un unique, représentent la céramique du site, comme c'est le cas en particulier pour plusieurs puits, une simple description du matériel suivie d'un tableau récapitulatif des ou de la catégorie(s) présente(s) fera office d'analyse.

Les inventaires des données céramiques ainsi que les planches de dessins sont placés dans le Volume II de cette thèse (Annexe A et Annexe B), afin de faciliter la lecture des études. Concernant l'organisation générale des planches de dessins nous avons opté pour une présentation individualisée par site. Ainsi, pour chacun, la numérotation des planches et des dessins débutera toujours par « 1 » pour les dessins et « I » pour les planches. Ce choix a été fait en raison du très grand nombre de dessins, dans le but d'éviter des numéros trop longs. Par ailleurs ces derniers sont toujours reportés dans l'étude du lot correspondant.

Les planches de l'habitat de la Rue de l'Amphithéâtre témoignent d'une présentation différente. Étant donné que les céramiques sont agencées d'après leur appartenance aux secteurs de fouilles et aux différentes unités stratigraphiques qui les composent, les planches sont classées par secteur et les dessins comportent un numéro composé du numéro d'US suivi du numéro de dessin habituel.

Exemple :

« Pl. I, n°005.1 » signifie « Planche I, dessin n°1 appartenant à l'US 005 ».

4 PRÉSENTATION DU CORPUS

Cette partie a pour but d'exposer les sites qui composent le corpus de cette thèse. Chacun fera l'objet d'une présentation afin de situer le secteur fouillé dans l'agglomération, de définir sa nature et parfois quand cela a été possible de préciser sa période d'occupation. Les emplacements des sites étudiés sont indiqués sur la carte ci-après (fig. 7). Sont également présents les sites antiques comportant de la céramique mais qui ne font pas partie de notre corpus.

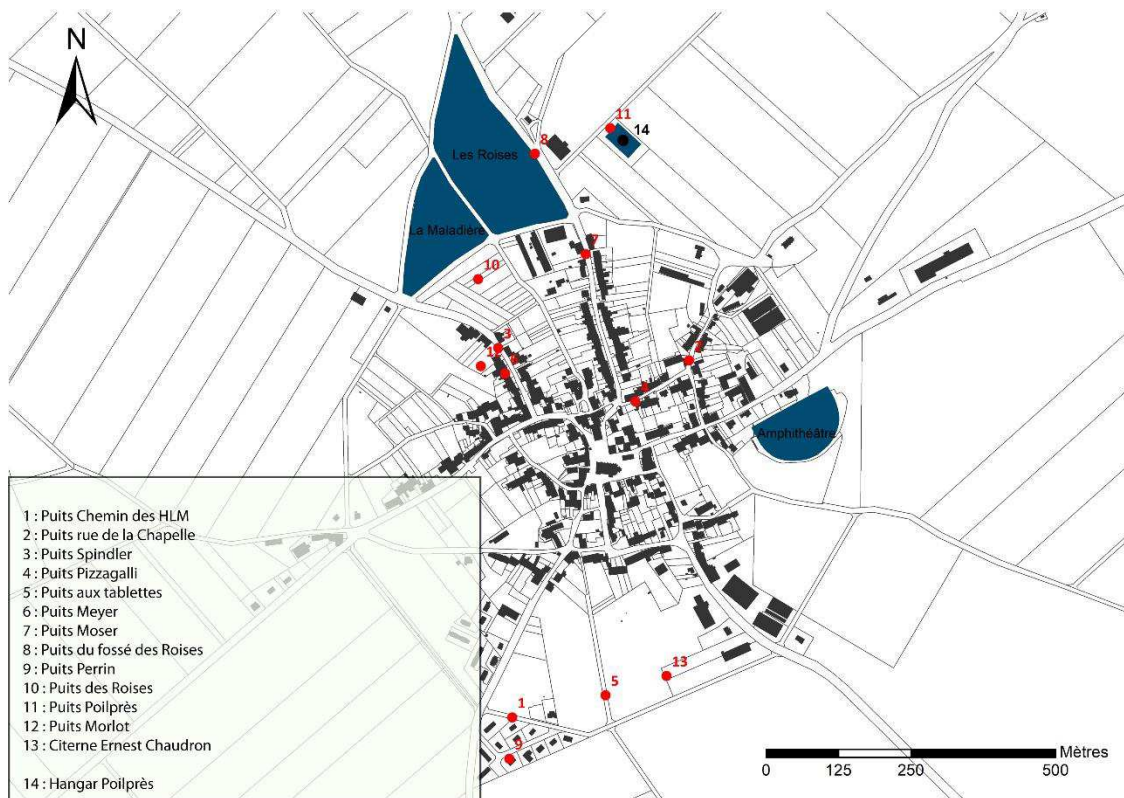


*Fig. 7 Carte des sites de Grand dont la fouille a livré du matériel céramique antique
(© Erwan Matthieu).*

Compte tenu du fait que les fouilles à Grand se sont échelonnées sur plusieurs décennies, les méthodes archéologiques employées peuvent varier d'un site à l'autre, entraînant ainsi un déséquilibre dans la qualité des données. Il a donc été précisé à la suite de la description de chaque site, la manière dont nous avons décidé d'aborder l'étude de la céramique, en fonction des informations dont nous disposions.

La totalité du matériel à traiter est conservée dans le dépôt archéologique de Grand, à la Base Archéologique et Logistique de Grand, et une petite partie au Musée départemental d'art ancien et contemporain d'Epinal (Vosges).

L'indication entre parenthèse derrière le nom des sites correspond au numéro d'opération archéologique référencé au sein de l'Atlas archéologique de Grand⁴⁷, qui constitue une base de données liée au SIG.

Dans le cadre du Programme Collectif de Recherche « L'agglomération secondaire de Grand », un important travail de reconditionnement et d'inventaire a été entrepris par le CCE (Centre de conservation et d'étude) de Scy-Chazelles, en la personne de Florence Mousset. L'ensemble des renseignements recueillis a été intégré dans une base de données sous le logiciel Excel, consultable et facilitant la recherche par mots-clés.

Les données numériques ont été rassemblées et apparaissent dans le tableau ci-après (fig. 8). Elles indiquent le nombre de caisses traitées ainsi que le calcul de nombre de restes (NR) et du nombre minimum d'individus (NMI) pour chaque site intégré au corpus.

⁴⁷ « Atlas archéologique de l'agglomération antique de Grand », état 2018.

Sites	NR	NR en %	NMI	NMI en %
Les Roises (OA 27)	23585	36,36	1005	28,19
Rue de l'Amphithéâtre (OA 23)	4006	6,18	631	17,70
Puits Champs du carré	2	0,00	2	0,06
Puits Dainville (OA 81)	1	0,00	1	0,03
Puits des Roises (OA 85)	1	0,00	1	0,03
Puits Dusseaux	467	0,72	24	0,67
Puits Meyer (OA 220)	86	0,13	14	0,39
Puits Morlot (OA 87)	207	0,32	16	0,45
Puits Moser (OA 211)	408	0,63	35	0,98
Puits Mougel	1	0,00	1	0,03
Puits Champe Marguerite (OA 60)	45	0,07	11	0,31
Puits aux tablettes (OA 61)	1121	1,73	34	0,95
Puits HLM (OA 63)	7	0,01	4	0,11
Puits Perrin (OA 66)	111	0,17	28	0,79
Puits Loulou (OA 73)	24	0,04	7	0,20
Puits Pierrat (OA 219)	13	0,02	5	0,14
Puits Pizzagalli (OA 70)	1936	2,98	174	4,88
Puits Poilpré (OA 89)	9	0,01	1	0,03
Puits Rue de la Chapelle (OA 91)	529	0,82	30	0,84
Puits Schneider (OA 162)	3	0,00	3	0,08
Puits Spindler (OA 218)	635	0,98	41	1,15
Puits Tang (OA 224)	2	0,00	2	0,06
Puits inconnus	155	0,24	12	0,34
Ampithéâtre (OA 113-120)	28601	44,09	1124	31,53
Opération de surveillance Amphithéâtre 1992	1043	1,61	109	3,06
La Maladière (OA 31)	339	0,52	22	0,62
Hangar Poilpré (OA 90)	657	1,01	28	0,79
Fosse Dusseaux (OA 144)	581	0,90	88	2,47
Citerne Ernest Chaudron (OA 210)	2	0,00	2	0,06
HS	297	0,46	110	3,09
Total	64874	100,00	3565	100,00

Fig. 8 Tableau des quantités de céramiques découvertes sur chaque site du corpus indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) en chiffres bruts et en pourcentage.

4.1 Les Roises (OA 27)

4.1.1 Présentation

Le chantier de fouille se situe derrière le restaurant des Roises, dans un terrain appartenant à M. Henry au lieu-dit « derrière Matelote » (fig. 9). Les opérations se sont succédé sur près de dix ans, d'abord par des sondages de 1973 à 1977 puis par des fouilles de 1979 à 1984. Les premières recherches sont menées par M. Berçot auquel succède F. Lalonde⁴⁸.

Au terme de ces investigations, les archéologues ont permis la mise au jour de deux bâtiments séparés d'une voie de circulation dans le secteur est de la zone fouillée. Dans le cadre d'un master, J.-M. Tur⁴⁹ a réalisé une carte archéologique du secteur nord de Grand, dans lequel il propose une synthèse sur les structures découvertes.

Le premier bâtiment nommé « bâtiment A » dispose d'une cave et d'un système de chauffage par hypocauste ainsi que d'un puits. Le second, « bâtiment B » possède quant à lui deux caves, un puits et une fosse quadrangulaire à fonction indéterminée. Les vestiges d'une amorce d'un autre bâtiment ont été identifiés à l'extrémité Nord-Ouest de la parcelle fouillée. Un hypocauste ainsi qu'une mosaïque recouvrant le sol de la pièce supérieure, ont été mis au jour. Enfin, les chercheurs ont découvert un édicule carré contenant des fragments de céramiques à proximité des deux bâtiments.

Concernant la chronologie de l'occupation de ce site d'habitat fondée sur l'étude des monnaies, il semble que le premier bâtiment soit daté d'une période comprise entre le I^e et le IV^e s. apr. J.-C. et le second aurait d'abord été occupé du I^e au II^e s. apr. J.-C puis abandonné avant de connaître une nouvelle phase d'occupation au IV^e s. apr. J.-C.

⁴⁸ Berçot 1973, Berçot 1974, Berçot 1979, Lalonde 1980, Lalonde 1981, Lalonde 1982, Lalonde 1983, Lalonde 1984, Remy 1977.

⁴⁹ Tur 2009, p. 25-26.

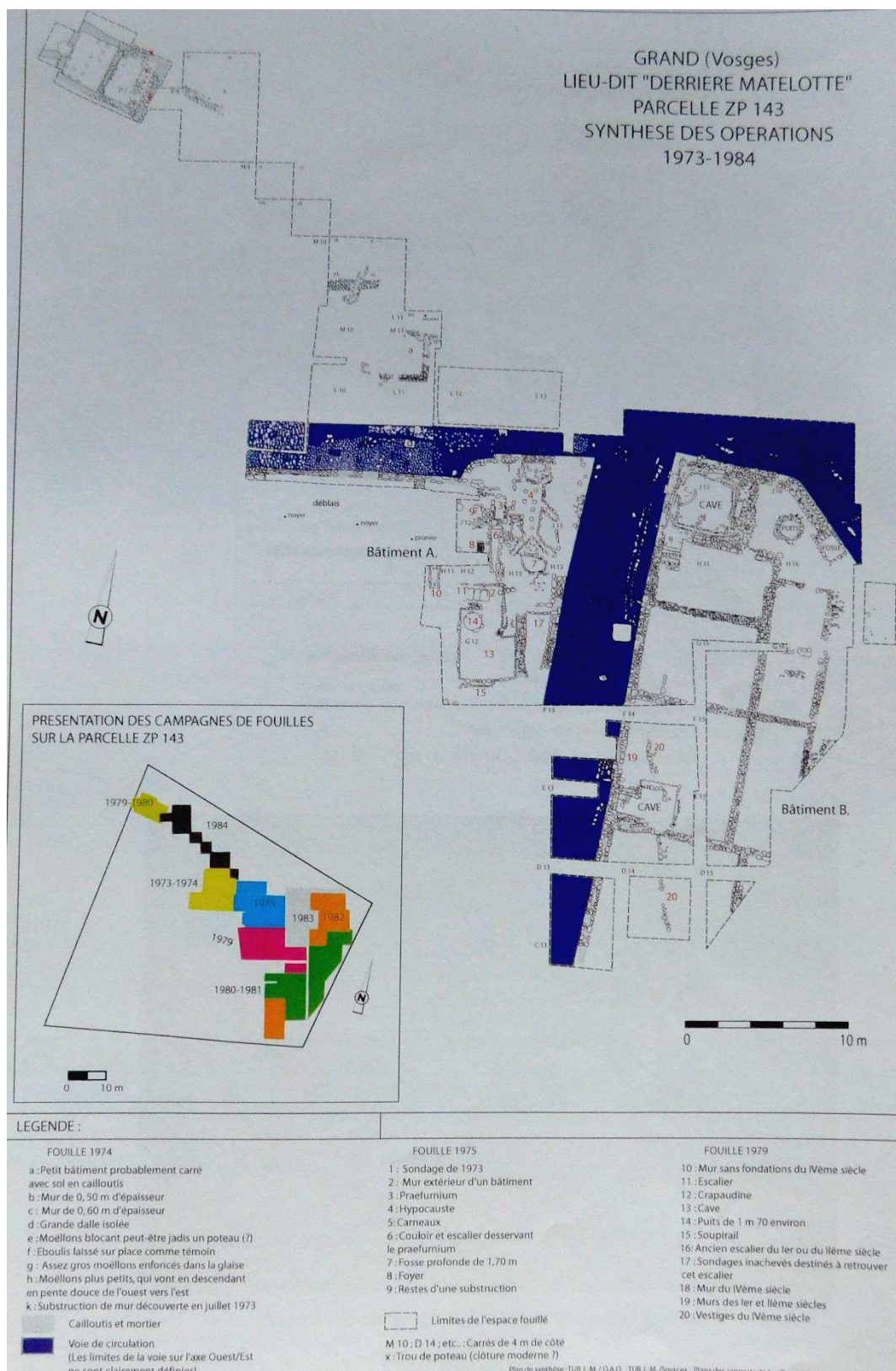


Fig. 9 Plan de l'habitat des Roises (Tur 2009 p.6 fig. 8).

4.1.2 Choix de la méthode d'étude

Le site des Roises a été choisi pour intégrer notre corpus notamment pour sa grande quantité de matériel. Cependant, la méthode de fouille employée, la fouille par carroyage, ne nous a pas permis de compléter l'étude de la céramique par des informations d'ordre stratigraphique. Par ailleurs, il est apparu que quatre rapports de fouilles étaient manquants, il s'agit des années 1973, 1976, 1977 et 1978.

Cependant, nous avons tenté, après avoir dépouillé la documentation concernant le site des Roises, d'agencer l'ensemble des données dans l'espoir de regrouper ou d'isoler certains lots. Pour ce faire, les informations concernant les carrés de fouille ont été extraites des rapports et figurent au sein d'un tableau prenant place dans le Volume II (Annexe C).

Ce travail est présenté sous forme de tableau et contient un premier volet indiquant le nom ou numéro attribué au carré, l'année ou les années de fouilles et l'action réalisée (ouverture du carré, prolongation ...). On trouve ensuite la description du carré donnée dans le rapport de fouille, l'identification de certaines structures au sein de celui-ci, puis d'éventuelles informations concernant la céramique découverte ainsi que celles pouvant concerner du mobilier en association.

Cette opération nous a permis de définir 133 dénominations de localisation différentes, ainsi que des lots d'« indéterminés », « sans n° », et « HS ». Étant donné les lacunes dans les rapports de fouilles, certaines d'entre elles ne trouvaient aucune correspondance et il n'a pas été possible de situer leur lieu de découverte.

Au terme de cet inventaire, il s'est révélé que seules les caves (cave A, cave B1 et l'hypocauste associé et cave B2) constituaient des structures relativement bien définies pour permettre une étude individuelle de la céramique qu'elles contenaient. Ce travail nous a tout de même permis de restituer plusieurs vases dont la provenance avait été perdue.

4.2 La Rue de l'Amphithéâtre (OA 23)

4.2.1 Présentation du site

L'emprise de la fouille de la Rue de l'Amphithéâtre correspond à une surface de 1600 m² située au lieu-dit « Combe de la Roche » entre l'amphithéâtre et la route départementale 71. Cette opération de sauvetage menée par l'AFAN a été dirigée par Karine Boulanger⁵⁰.

Entreprise en 1998, à l'occasion d'un projet initié par le Conseil Général des Vosges de construction d'un bâtiment d'accueil-billetterie pour l'amphithéâtre, elle a mis au jour un secteur d'habitat qui respecte une organisation de type urbain suivant un parcellaire en lanières. Cette zone a été séparée en dix secteurs de fouilles répartis sur trois terrasses (fig. 10).

La terrasse supérieure comporte les bâtiments, alors que celle en contrebas est occupée par les cours ou jardins pourvus d'équipements spécifiques comme des citernes, des puits ou des latrines. Plus bas un troisième niveau est constitué de remblais antiques et de murets modernes.

Deux phases d'occupation ont marqué ce site. La première va de la fin du I^{er} s. jusqu'au milieu du II^e s. apr. J.-C. La seconde phase se rattache à une période allant de la seconde moitié du II^e s. à la première moitié du III^e s. apr. J.-C. et correspond au développement du secteur d'habitation.

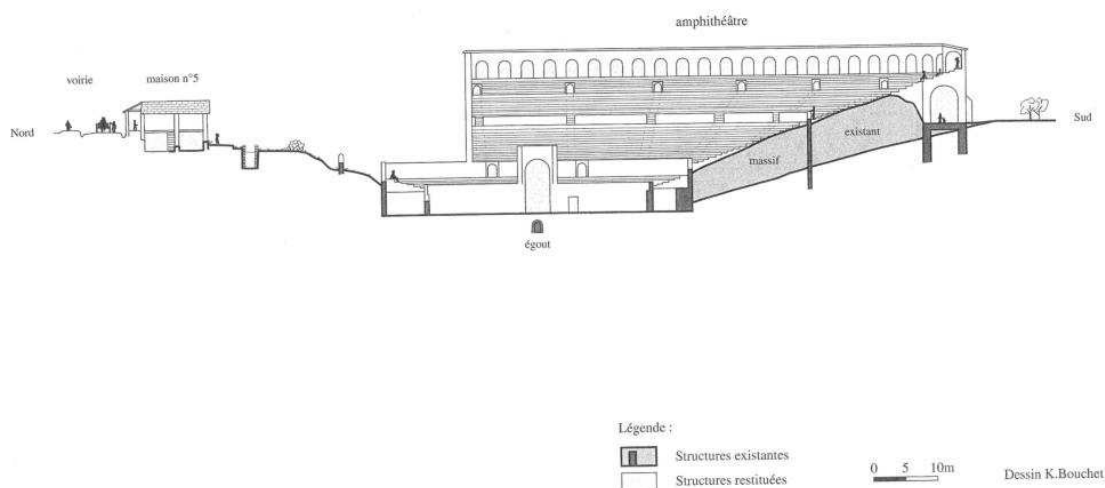


Fig. 10 Essai de restitution de la voirie, l'habitat et l'amphithéâtre (Boulanger-Boucher 2006 p. 219).

⁵⁰ Boulanger-Bouchet 2006.

4.2.2 Choix de la méthode d'étude

L'habitat de la Rue de l'Amphithéâtre est l'un des rares cas qui allie une méthodologie de terrain moderne et des données de bonnes qualités. Le mobilier céramique découvert au cours de cette opération s'avère ainsi d'une importance particulière dans le cadre de la mise en place de la typologie de la céramique de Grand. En effet, c'est notamment à partir de ces données que nous pourrions poser quelques réflexions concernant la datation de certaines formes ou tendances du faciès céramique de l'agglomération.

Le mobilier de la Rue de l'Amphithéâtre a déjà fait l'objet d'une étude menée par M. Feller dans le cadre de l'opération de sauvetage dirigée par l'INRAP⁵¹. Celle-ci a eu principalement pour but l'inventaire de l'ensemble du mobilier ainsi que la datation des structures à partir de la céramique fine, de la céramique rugueuse et de la céramique craquelée bleutée. La céramique a été classée, inventoriée et conditionnée par secteur puis par US. Il a donc été décidé de reprendre cette analyse en développant cette fois l'étude des céramiques dites « communes ». La présentation des données se fait par secteur de fouille et par unité stratigraphique.

4.3 Les puits

4.3.1 Présentation

Au total, vingt puits contiennent de la céramique antique. Il s'agit des puits suivants :

- puits Champs du carré ;
- puits Dainville (OA 81) ;
- puits des Roises (OA 85) ;
- puits Dusseaux ;
- puits Meyer (OA 220) ;
- puits Morlot (OA 87) ;
- puits Moser (OA 211) ;
- puits Mougel ;
- puits n°34 Champe Marguerite (OA 60) ;

⁵¹ Feller 2006.

- puits n°77 aux tablettes (OA 61) ;
- puits n°125 Chemin HLM (OA 63) ;
- puits n°126 Perrin (OA 66) ;
- puits n°139 Loulou rue de l'amphithéâtre (OA 73) ;
- puits Pierrat (OA 219) ;
- puits Pizzagalli (OA 70) ;
- puits Poilpré (OA 89) ;
- puits Rue de la Chapelle (OA 91) ;
- puits Schneider « Carrefour rue de la chapelle » (OA 162) ;
- puits Spindler (OA 218) ;
- puits Tang (OA 224) ;

S'ajoutent à cela plusieurs lots de mobilier provenant de caisses portant l'indication de provenance « puits » mais sans informations plus précises. Par commodité, l'ensemble de ces données a été regroupé sous l'appellation « Puits Inconnus ».

4.3.2 Choix de la méthode d'étude

Dans le cadre d'un mémoire de Master II réalisé à l'Université de Franche-Comté par F. Minet, la totalité de la documentation concernant les puits a été récoltée⁵². Dans le cadre de cette présentation, nous rappellerons simplement les faits en lien direct avec la céramique datées de l'époque gallo-romaine.

Les informations suivantes sont issues des fiches de sites de l'Atlas archéologique de Grand⁵³ :

- Puits Dainville (OA 81)

« Ce puits situé sur le bord de la route départementale en direction de Dainville avait fait l'objet d'une première fouille par ses inventeurs, en 1933, avant d'être dallé en surface. La tranchée réalisée lors des travaux d'assainissement de 1980 a permis à J.-P. Bertaux de le redécouvrir et de procéder à un curage minutieux du fond. La fouille procura des tessons de Drag. 37, des

⁵² Dechezleprêtre à paraître.

⁵³ « Atlas archéologique de l'agglomération antique de Grand », état 2018. Notices rédigées par Th. Dechezleprêtre, J.-M. Tur, A. Guillem et F. Minet.

fragments d'enduits peints et de marbre (Cipolin d'Eubée, Grèce), ainsi que quelques vertèbres de poisson. »

- Puits des Roises (OA 85)

« En 1981, J.-P. Bertaux fouilla une cheminée d'accès située dans la moitié sud de la rue des Roises. Dans le comblement fut découvert une sculpture en calcaire, de 39 cm sur 21 cm, représentant une triade féminine, une table en calcaire avec un pied central tourné ainsi que de nombreux fragments de plaques de marbre. Les déesses-mères, diversement vêtues, sont assises sur un banc à dossier. Celle du milieu porte un enfant sur ses genoux. »

- Puits Meyer (OA 220)

« Lors d'une prospection thématique, J.-P. Bertaux observe un puits antique très profond, utilisé à l'époque moderne, avec de l'eau présente au fond. Le puits a été nettoyé et il est encore ouvert à ce jour. »

- Puits Morlot (OA 87)

« En 1981, la fouille d'un puits situé dans un jardin, rue de Joinville a permis de recueillir des tessons de céramique datables de la fin du I^{er} s. - début II^e s. apr. J.-C. D'une profondeur de 3,10 m pour 1,35 m de large, le forage de ce puits fut interrompu au niveau de l'apparition de la roche. Recouvert par un sol bétonné il est probable que ce puits ait laissé la place à un habitat. »

- Puits Moser (OA 211)

« Découvert à l'occasion de l'assainissement communal, ce puits antique a livré notamment deux grappins en fer. Un fût de colonne est également associé à la découverte du puits (dépôt à la maison du souterrain, chez Murielle Marchal). Le puits a été fouillé puis protégé par un tampon en fonte. »

- Puits Champe Marguerite (OA 60)

« En 1895, M. Chaudron met au jour une citerne gallo-romaine de 3 m de diamètre, au lieu-dit Champé-Marguerite qui livre des fragments de colonne et de sculptures (parcelle 49). Lucien Wiener reconstitue à partir des quarante-quatre fragments un groupe au cavalier original par la présence d'un génie et non d'un anguipède, comme cela est généralement observé. »

- Puits aux tablettes (OA 61)

« Les quatre tablettes, formant deux dytiques, constituent incontestablement l'une des découvertes les plus singulières réalisées à Grand. C'est une opération de remembrement, en 1967, qui offre l'opportunité à J.-P. Bertaux, de sonder l'un des nombreux puits de l'agglomération (parcelle 49, chemin). La fouille s'acheva en 1968. Le puits mesure 1,10 m de diamètre et de 8,30 à 8,40 m de profondeur. Une dizaine de fragments de plaque en ivoire, et l'année suivante 178 fragments sont recueillis au fond de cette cavité. Ces tablettes, brisées intentionnellement et rejetées dans ce puits, étaient associées à un ensemble d'objets hétéroclites de la fin du II^{ème} siècle qui évoque une « poubelle ». Ces objets d'une très grande banalité sur les sites archéologiques (céramiques, parures, épingles à cheveux, faune, etc.) côtoient des objets en matière organique, conservés car baignant dans l'eau de la nappe phréatique. Parmi ceux-ci figurent une paire de semelles de chaussure cloutées, de nombreux bois travaillés et en particulier un boisseau en chêne. Des noyaux de fruits cultivés et sauvages complètent ce tableau. »

- Puits HLM (OA 63)

« Puits antique fouillé par J.-P. Bertaux, en 1969. Il mesure environ 1 m de diamètre, et 4 m de profondeur. Il a été abandonné et comblé à nouveau volontairement, puisqu'il se trouve à l'intérieur d'un hypocauste dont les fondations, hautes encore de 1 m (de - 1,80 m à -2,80 m), reposent sur la maçonnerie du puits. Le sol de la chambre de chauffe a été reconnu à 30 cm (-2,5 m) au-dessus des fondations. Le puits a livré de très nombreuses brindilles et des fragments de planches, d'environ 1,6 cm d'épaisseur, dont plusieurs portent encore des clous de fixation. On peut remarquer que plusieurs de ces clous possèdent des traces d'un dépôt bleu (azurite) déjà rencontré dans le puits aux tablettes astrologiques. Parmi ces débris, on peut voir notamment deux fragments de bois travaillés et l'extrémité d'une branche de conifère. La faune est peu abondante et provient de diverses espèces domestiques. Dans le dépôt inférieur (-3,40 m à -4 m), a été découvert, après un tamisage à l'eau, une grande quantité de noyau, dont l'étude a été réalisée par J. Wiethold, en 2010. »

- Puits Perrin (OA 66)

« En 1970, l'opération de sauvetage réalisée par J.-P. Bertaux à l'occasion de la construction d'une maison particulière amène la découverte d'une cavité donnant accès à un puits antique.

D'un diamètre de 1,10 m et profond de 9 m, ce puits se caractérise par le bon état de conservation de sa maçonnerie et la présence, dans la partie inférieure, d'un abondant mobilier : macrorestes, troncs d'arbre et fragments non travaillés, céramique (un gobelet ovoïde métallisé à dépressions), ossements d'animaux parmi lesquels six crânes de chevaux, onze crânes de chien, deux crânes de capridés et un crâne de blaireau, un massacre de cerf, et différents ossements non identifiés. L'élément le plus remarquable est constitué par une paire d'entraves qui reposait parmi les ossements à 7 m de profondeur. La céramique recueillie avait permis à J.-P. Bertaux de proposer une phase d'utilisation réduite aux deux premiers siècles de notre ère. »

- Puits Loulou (OA 73)

« Puits exploré par J.-P. Bertaux, entre 1976-1979, dans le cadre des travaux d'assainissement. D'après J.-P. Bertaux, le puits n'a pas livré de mobilier remarquable. »

- Puits Pierrat (OA 219)

« Lors d'une prospection thématique, J.-P. Bertaux observe un puits d'accès exceptionnel (type particulier). Ce puits en est le seul exemple, à protéger au plus vite. »

- Puits Pizzagalli (OA 70)

« En 1978, la fouille par J.-P. Bertaux d'un puits a permis de mettre au jour un lot important de céramique (vingt caisses), des fragments d'une amphore, deux vases phytomorphes, une parure en or, des débris alimentaires : os et coquilles, ainsi que des petits objets traditionnels : dé, aiguilles et épingles en os. À cet endroit fut également découvert un stock de rebuts de cuir, un pan de « veste » en cuir, et une série de figurines en terre blanche de l'Allier (dont des morceaux d'édicule, deux Vénus, un coq...). La majeure partie de ce mobilier date de la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. Le puits a été fouillé jusqu' au fond, situé à 10,5 m de profondeur. »

- Puits Poilpré (OA 89)

« La construction en 1987 d'un hangar agricole au lieu-dit "Les Roises" a entraîné la découverte d'un puits au cours de l'aménagement des abords de ce bâtiment. Sa fouille a permis de mettre au jour des céramiques archéologiquement complètes de la fin du I^{er} ou du début du II^{ème} siècle (coexistence de poteries sigillées de type Drag. 29 et 37) ainsi que deux figurines en terre blanche de l'Allier, une Vénus et une déesse mère. Selon la varia 87/020215, J.-P. Bertaux

mentionne que le sondage a permis le "dégagement d'une fosse circulaire de 2,40m de diamètre délimitée par un muret en pierres sèches de 1,16m de profondeur depuis sa surface actuelle, ce n'est donc pas une citerne comme on l'avait envisagé avant la fouille ." »

- Puits Rue de la Chapelle (OA 91)

« Puits ayant fait l'objet d'un sondage par J.-P. Bertaux en 1983. »

- Puits Spindler (OA 218)

« Lors d'une prospection thématique et fouille menées par J.-P. Bertaux, un puits antique a été découvert. Dans le puits ont été trouvés une monnaie, lion etc. Aujourd'hui, le puits est protégé par un tampon en fonte. »

Le puits Perrin n°126 a fait l'objet d'un rapport comportant davantage d'informations sur le mobilier céramique mis au jour lors de sa fouille.⁵⁴.

Le rapport nous fournit des observations sur la nature des couches rencontrées ainsi qu'un inventaire du mobilier mis au jour. On notera une information à propos d'une céramique identifiée comme étant le fond d'un gobelet de type Nied. 31 en céramique à paroi fine métallescente. L'auteur précise que cet objet « reposait au centre de la cuvette, directement en contact avec la roche, aucune trace de dépôt antérieur n'existait ».

Le puits n°77 a également donné lieu à un rapport détaillé. Aussi nommé le puits aux tablettes il est l'un des plus connus de Grand⁵⁵. La découverte de 188 fragments composant les impressionnantes tablettes en ivoire dans le fond de la structure, ainsi que celle de bon nombre d'objets remarquables (paire de semelles cloutées, seau en chêne, noyaux de fruits, un millier de fragments osseux d'animaux...) a fait sa renommée.

En 1993, l'ouvrage intitulé « Les tablettes astrologiques de Grand (Vosges) » fait la synthèse d'une Table-Ronde qui portait sur les découvertes du puits n°77⁵⁶. Bien que certaines données soient reportées concernant la position de quelques céramiques dans le comblement du puits, cela n'est malheureusement pas suffisant pour faire office d'informations stratigraphiques suffisamment complètes.

⁵⁴ Bertaux 1971.

⁵⁵ Bertaux 1967, Abry 1993, p. 39-52.

⁵⁶ Abry 1993.

Un autre problème s'est présenté au cours de l'étude du mobilier de ce puits. Plusieurs éléments inventoriés et dont les dessins ont été joints au rapport ne figuraient pas dans les caisses de matériels désignés pour ce puits. Nous avons fait le choix de reprendre ces céramiques en DAO et de les intégrer à notre inventaire, cependant ils sont séparés du reste de l'ensemble, étant donné qu'il ne nous a pas été possible de les observer.

Bien que nous n'ayons pas de documentation sur son contexte de découverte, le Puits Pizzagalli compte deux pièces à caractère exceptionnel. Il s'agit de deux petits vases phytomorphes ayant fait l'objet d'une première étude par M. Joly⁵⁷.

Pour chaque lot, nous avons fait le choix de considérer la céramique comme étant un seul ensemble. Cependant la moindre information concernant l'emplacement de découverte, donnée par le rapport ou indiquée sur les caisses a été notifiée et prise en compte dans l'étude.

4.4 L'amphithéâtre (OA 113-120)

4.4.1 Présentation du site

Le site de l'amphithéâtre est connu dès le XVIII^e s. au travers de sources littéraires. C'est en 1963 que des fouilles sont entreprises sous l'égide de R. Billoret, alors directeur des Antiquités Historiques de Lorraine et l'ingénieur É. Salin. C'est tout d'abord la partie sud du bâtiment qui est dégagée, puis à partir de 1968, les investigations se portent autour de l'arène⁵⁸. Jusque dans les années 1980, les opérations archéologiques vont se succéder (fig. 11). Par la suite divers sondages et opérations de sauvetage contribueront à alimenter notre connaissance sur le site.

L'interprétation du bâtiment a longtemps fait débat et reste encore aujourd'hui une question ouverte. D'abord considéré comme un théâtre-amphithéâtre puis comme un semi-amphithéâtre⁵⁹, on lui confère aujourd'hui le statut d'amphithéâtre⁶⁰.

⁵⁷ Joly 2010.

⁵⁸ Dechezleprêtre 2013, p. 18.

⁵⁹ Golvin 1988.

⁶⁰ Olivier 2010, p. 24.

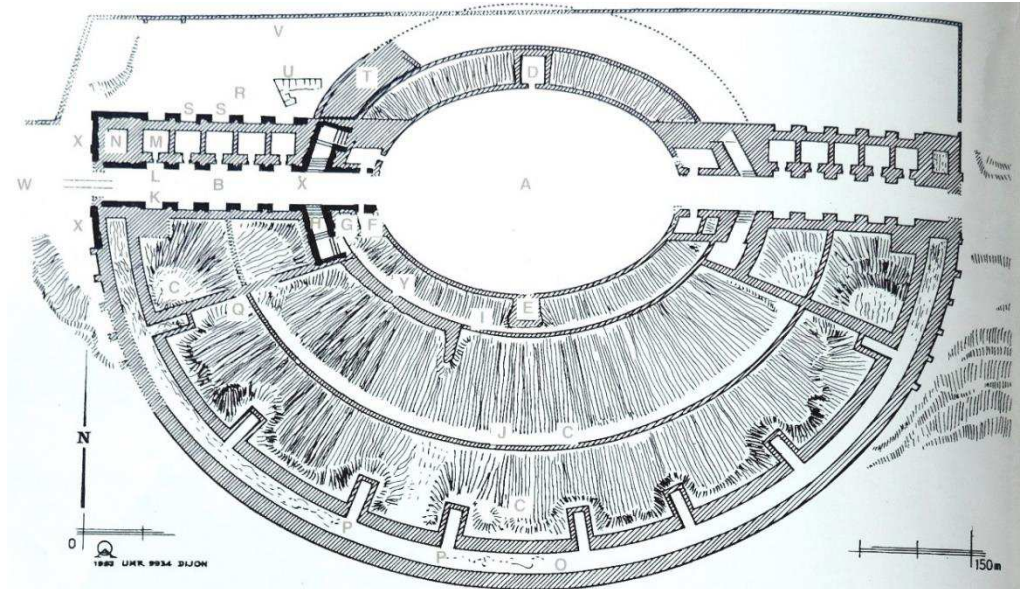


Fig. 11 Plan de l'amphithéâtre (Collectif 1993 p.80 fig. 61).

Une opération préventive de surveillance des travaux est menée par l'INRAP après la décision de réaliser une structure de protection de l'édifice composée de gradins en lamellé-collé soutenus par des portiques autoporteurs (fig. 12). Sous la direction de M. Milutinovic et M. Feller, l'opération s'étend sur deux campagnes (1992 et 1993) et a permis le dégagement du troisième contrefort situé dans l'aile ouest de l'amphithéâtre⁶¹. Ce secteur a livré un lot de mobilier céramique relativement important.

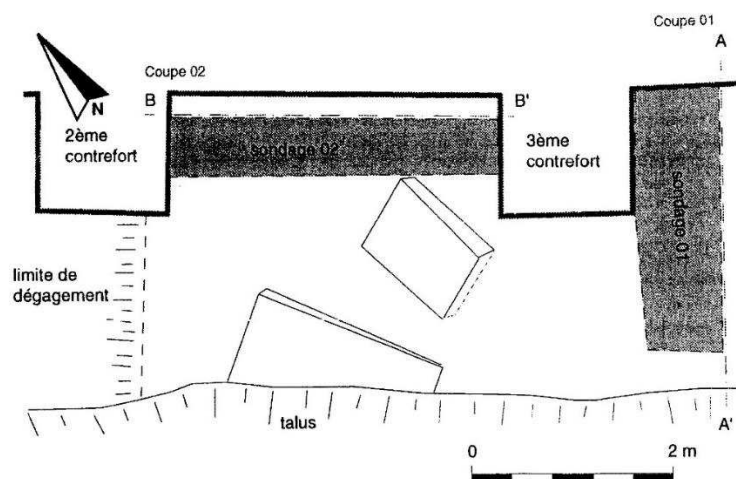


Fig. 12 Plan de localisation de l'opération des sondages (Milutinovic Feller 1997 p. 17 fig.10).

⁶¹ Milutinovic, Feller 1997.

4.4.2 Choix de la méthode d'étude de la céramique

Il s'agit du secteur de l'agglomération ayant livré la plus abondante quantité de céramiques (28601 tessons) ou tout du moins le plus grand nombre de caisses (530 caisses au total). L'intégration de ces données à notre corpus était évidemment essentielle. Cependant l'état de conservation du mobilier et le grand nombre de caisses à traiter nous ont conduite à adopter une méthodologie différente de celle mise en œuvre pour les autres sites.

En effet, plusieurs cas de figure nous ont obligée à écarter certaines caisses de l'étude afin de mener à bien et dans les temps notre travail de thèse. Ces choix ont été réfléchis en fonction de l'état du mobilier et de l'information potentielle que celui-ci était susceptible de nous fournir.

Un grand nombre de caisses contenait de très petits fragments de moins de 2 cm, la plupart du temps non lavés. Par ailleurs, la céramique y est mêlée à d'autres types de matériau en vrac dans la caisse. Aucun élément reconnaissable tel que des bords, n'étant présent, nous avons opté pour laisser ces caisses de côté et de ne pas les traiter dans le détail⁶². La liste de ces caisses figure dans le Volume II de cette thèse (Annexe D). Il y ait indiqué les différentes catégories techniques en présence.

Pour d'autres caisses, elles n'ont pas été retrouvées dans le dépôt, certaines ne correspondaient pas à du matériel issu de la fouille de l'amphithéâtre (notamment deux qui contenaient le mobilier des puits déjà étudié, d'autres dont l'indication reportée sur et dans la caisse était « provenance inconnue »...).

Enfin plusieurs caisses ne contenaient pas de céramiques mais uniquement de la terre cuite architecturale (tuiles...). Par ailleurs les conditions matérielles de travail ont été compliquées par de plusieurs changements de salles d'études impliquant une perte de temps sur l'ensemble de notre travail. Au terme de cet inventaire, le nombre de caisses participant à cette étude s'élève ainsi à 390 caisses.

Après avoir dépouillé l'ensemble de la documentation relative aux opérations menées sur l'amphithéâtre, seuls les lots provenant de l'opération de surveillance de travaux entre 1992 et 1993⁶³ ont été exposés à part de l'étude globale. Un lot de mobilier, celui contenu

⁶² L'étude de ces caisses nécessiterait de mettre en place au préalable plusieurs campagnes de stages de tri par matériau, de lavage et reconditionnement.

⁶³ Milutinovic, Feller 1997.

dans l'US 1001, a déjà été étudié par M. Feller dans le cadre de la rédaction du rapport de surveillance des travaux. Nous avons donc réalisé l'analyse du matériel en céramique présent dans les US 1002, 1003, 1004.

4.5 La Maladière (OA 31)

4.5.1 Présentation du site

Deux sondages ont été réalisés dans le secteur nommé de la Maladière en 1967 par Chantal Bertaux. Ils ont permis la mise au jour d'un hypocauste et de plusieurs salles. Par ailleurs, les prospections pédestres dans les champs avoisinants témoignent de la présence de marbres, d'enduits peints, d'un tambour de colonne et de fragments de céramiques⁶⁴.

4.5.2 Choix de la méthode d'étude de la céramique

Étant donné le manque d'information sur la réalisation de ces sondages et les méthodes de fouilles et de récolement employées, l'ensemble du mobilier céramique a été traité comme un ensemble unique.

4.6 Le Hangar Poilpré (OA 90)

4.6.1 Présentation du site

Après une visite de surveillance sur le site de Grand le 13 janvier 1973, des travaux de terrassements en vue de la construction de plusieurs hangars agricoles sont remarqués route de Dainville⁶⁵. Ces derniers qui n'ont pas été signalés à la Direction des Antiquités Historiques en Lorraine, consistent en une vingtaine de sondages d'un mètre de côté et d'une profondeur moyenne d'un mètre.

Si aucun élément de construction en pierre ou de couverture n'a pu être remarqué, les terres de déblais provenant du creusement de ces sondages ont fait l'objet d'une inspection et d'un tri du matériel archéologique découvert. Il est question de fragments d'amphores, de

⁶⁴ Tur 2010, p. 36-39.

⁶⁵ Bertaux 1973.

verrerie ainsi que de nombreux débris culinaires (os et coquillages) accompagnés d'une grande quantité de charbons de bois.

4.6.2 Choix de la méthode d'étude de la céramique

Au vu du rapport qui fait état de l'intervention d'une équipe archéologique seulement après le début des travaux de construction, il n'apparaît pas possible de différencier des ensembles au sein du mobilier. La totalité des tessons provenant des déblais de creusement, la céramique a été étudiée comme appartenant à un seul et même ensemble.

4.7 La fosse Dusseaux (OA 144)

Il s'agit d'une opération de fouille réalisée par Chantal Bertaux en 1973 dans le cadre d'une surveillance de travaux lors de la construction du hangar agricole. Une fosse oblongue de 1,80 m sur 1 m pour 0,60 m de profondeur a été détectée⁶⁶. D'après les informations de J.-P. Bertaux, il y avait des os humain dans un trou de poteau.

La fouille procura également six chandeliers de terre cuite, de fabrication sans doute indigène, et six fibules de bronze, émaillées et quelques fragments d'ossements.

4.8 Citerne Ernest Chaudron (OA 210)

Localisée rue des Roises à la suite d'une opération de prospection thématique, cette structure est découverte par J.-P. Bertaux⁶⁷. Elle se situe au sud des thermes des Roises, et atteste peut-être d'une origine antique. Il s'agit d'un puits communal. Le puits est accessible.

4.9 Les céramiques hors contexte

Un certain nombre de céramiques est conservé au Musée d'Epinal, une cruche présentant un *graffiti* provient du Musée du Barois et le reste du matériel est situé à la Base Archéologique et Logistique de Grand.

⁶⁶ Vipard à paraître, p. 94.

⁶⁷ Bertaux 1969.

La plupart du temps il s'agit de belles pièces entières ou au profil archéologique complet, mais ne comportant aucune autre indication de provenance. Etant donné le caractère exceptionnel de celles-ci, il nous a paru intéressant de les présenter au sein de cette thèse et surtout important de les intégrer dans la réflexion sur le faciès céramique de Grand⁶⁸.

4.10 Limites du corpus

Dans le cadre ce travail de thèse, il a été indispensable de définir un corpus riche et cohérent, capable de fournir une représentation complète du faciès céramique de l'agglomération antique de Grand. Toujours dans cette visée, la définition de limites à notre étude s'est imposée de soi en raison des délais de rendu d'un travail universitaire et parce que certains lots ont déjà fait l'objet d'une étude. Ainsi, plusieurs sites pour lesquels du matériel céramique a été recensé ne font pas partie de ce corpus :

En 2007, une opération de quelques jours a eu lieu rue Houillon. Celle-ci est réalisée par ANTEA⁶⁹. Plusieurs structures antiques se rapportant à un contexte d'habitat ainsi qu'une petite quantité de céramiques (228 tessons pour 42 individus) y sont mis au jour.

Le mobilier céramique du four de potier découvert en 1968 lors de la surveillance de travaux de voirie, sur la route de Liffol a fait l'objet d'un mémoire de master recherche par M. Legagneux⁷⁰.

En 2011, une opération préventive est dirigée par M. Gazenbeek sur la *domus* de Lafontainotte. Une étude exhaustive de la céramique a été menée par C. Pillard-Jude⁷¹. Un article traitant plus particulièrement du mobilier découvert dans la cuisine de la *domus* dans un supplément de *Gallia*⁷² et une publication sur le même thème dans les Actes de Congrès de la S.F.E.C.A.G.⁷³ sont venus compléter ce travail.

Les données obtenues lors de la fouille de la villa La Violette réalisée dans les années 1968 et 1973 par J.-C. Berçot ont été traitées dans le mémoire de master de L. Darmon⁷⁴, où la céramique a été étudiée par secteur⁷⁵.

⁶⁸ Cf. chapitre IV.

⁶⁹ Mamie 2007.

⁷⁰ Legagneux 2011.

⁷¹ Pillard-Jude 2014.

⁷² Gazenbeek *et al.* 2013, p. 100-104.

⁷³ Pillard-Jude Gazenbeek 2014.

⁷⁴ Darmon 2014.

⁷⁵ *Ibid.* p. 33-76.

Le secteur de la Rue du Ruisseau a fait l'objet d'investigations archéologiques de 2009 à 2014, dans le cadre du Programme Collectif de Recherche instauré par le Conseil Scientifique de Grand. La céramique sortie des fouilles a été analysée par M. Legagneux et les études figurent dans les rapports de fouille annuels⁷⁶.

Si ces lots céramiques n'ont pas été assimilés à notre corpus, nous avons tout de même pu établir de nombreuses comparaisons avec eux⁷⁷. Par ailleurs, des échantillons de pâte des céramiques issues du four de potier route Liffol ont été prélevés et analysés afin de déterminer d'éventuelles concordances entre ces dernières et les catégories techniques de céramiques communes établies dans le cadre de la création de la typologie de la céramique du site.

⁷⁶ Dechezleprêtre à paraître.

⁷⁷ Cf. chapitre III p. 419.

CHAPITRE II : ÉTUDE DE LA CÉRAMIQUE

1 LES ROISES (OA 27)

1.1 Étude générale

La céramique du site d'habitat des Roises constitue le second lot le plus abondant de notre corpus en termes de quantité (NR : 23585 ; NMI : 1005), derrière celui de l'Amphithéâtre. Un large panel de catégories y est représenté (fig. 13).

La céramique sigillée

Les céramiques sigillées rassemblent 19,70% du nombre total d'individus identifiés sur le site des Roises s'imposant ainsi comme l'une des catégories prédominantes du corpus, après les céramiques sombres à dégraissant coquillier (17,51%) et les céramiques communes claires (15,52%).

En tout, quatre provenances ont été déterminées : les productions du Sud de la Gaule, du Centre de la Gaule, de l'Est de la Gaule et lorsque cela a été possible une identification particulière pour les céramiques issues des ateliers d'Argonne.

Comme sur l'ensemble du site, les sigillées du Centre de la Gaule sont largement minoritaires. Seul un individu pour sept tessons est à signaler. Il s'agit d'une coupe Drag. 37 (Pl. III, n°34).

Les productions sud-gauloises totalisent quatre-vingt-sept vases répartis principalement entre des assiettes, des coupes et des coupelles. Deux formes seulement se rattachent aux assiettes. On retrouve ainsi seize assiettes Drag. 15 (Pl. I, n°1 à 10) et quinze assiettes Drag. 18b (Pl. I, n°11 à 15). Les coupes et les coupelles sont plus variées : une coupe Drag. 27, sept coupes Drag. 29b, trois coupes Drag. 37 (Pl. I, n°16), deux coupes Hermet 31 (Pl. I à II n°17 à 18), deux coupes Ritt. 12 (Pl. II, n°19), quatre coupelles Drag. 22a, quatre coupelles Drag. 24/25 (Pl. II, n°20), douze coupelles Drag. 27 (Pl. II, n°21 à 23), onze coupelles Drag. 35 (Pl. II, n°24) et une coupelle Vernhet C1 ou Drag. 46. S'ajoutent à cela une tasse Drag. 33c (Pl. II, n°25), deux mortiers Hermet 23 (Pl. II, n°26 à 27) et un fragment de décor (Pl. II, n°28).

Catégorie	NR	NR en %	NMI	NMI en %
TS SG	607	2,57	87	8,66
TS CG	7	0,03	1	0,10
TS GE	68	0,29	25	2,49
TS AR	1066	4,52	85	8,46
EN AR	1111	4,71	56	5,57
EN TR	188	0,80	2	0,20
EN COL	7	0,03	4	0,40
EN LEZ	2	0,01	2	0,20
MET AR	1054	4,47	38	3,78
MET TR	418	1,77	24	2,39
MET LEZ	36	0,15	1	0,10
TN	3019	12,80	104	10,35
TN/DTN	192	0,81	12	1,19
TN AR	414	1,76	5	0,50
TR	91	0,39	9	0,90
VRP	71	0,30	11	1,09
RU UR	109	0,46	22	2,19
RU Cl	312	1,32	19	1,89
RU S	6	0,03	2	0,20
RUA	2	0,01	2	0,20
CB	1050	4,45	66	6,57
Sb. Coq	3822	16,21	176	17,51
Com. Sb	166	0,70	20	1,99
Com. Cl 1	2109	8,94	50	4,98
Com. Cl 2	3949	16,74	55	5,47
Com. Cl 3	2009	8,52	45	4,48
Com. Cl dorée	120	0,51	17	1,69
Cl. Eng.	153	0,65	3	0,30
Com. Cl Grand	13	0,06	6	0,60
Mo	149	0,63	22	2,19
Do	4	0,02	2	0,20
Amp.	1240	5,26	24	2,39
Ampho.	4	0,02	3	0,30
Bp1	7	0,03	5	0,50
Post-antique	10	0,04	0	0,00
Total	23585	100	1005	100

Fig. 13 Tableau de fréquence pour la céramique des Roises indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).

Concernant les estampilles, cinq correspondent à des noms de potiers issus des ateliers de la Graufesenque : deux estampilles [OFIC.PRIM...] (Pl. III, n°29 et 33) font référence au potier PRIMVS II⁷⁸ en activité entre 70/80 et 150/170 apr. J.-C. L'estampille CELSI (Pl. III, n°31) est la marque du potier C. N. CELSIVS⁷⁹ exerçant entre 70/80 et 150/170 apr. J.-C. Deux estampilles sont incomplètes : [...VIMI] (Pl. III, n°30) et [...MIOI] (Pl. III, n°32).

Les sigillées de l'Est de la Gaule sont représentées par une assiette Drag. 18/31 (Pl. III, n°35), deux assiettes Drag. 32 (Pl. III, n° 36), douze coupes Drag. 37 (Pl. III, n°37), une coupelle Drag. 33 (Pl. III, n°38), une coupelle Drag. 40 (Pl. III, n°39) ainsi que huit mortiers Drag. 45. Parmi ces ateliers de l'Est, il a parfois été possible de discerner une provenance particulière, celle d'Argonne. En effet, nous proposons que les quatre-vingt-cinq individus identifiés suivants se rapportent à des productions argonnaises : trois assiettes Drag. 18/31 (Pl. IV, n°40), une assiette Drag. 32 (Pl. IV, n°41), vingt-neuf coupes Drag. 37 (Pl. IV à V, n°42 à 55), une coupe Drag. 37R (Pl. V, n°56), une coupe Drag. 38 (Pl. V, n°57), deux coupelles Drag. 22a, une coupelle Drag. 27, six coupelles Drag. 35 (Pl. V, n°58), neuf coupelles Drag. 40 (Pl. V, n°59 à 66), une coupe Drag. 44 (Pl. V, n°67), six tasses Drag. 33 (Pl. V à VI, n°68 à 70), quatorze mortiers Drag. 45 (Pl. VI, n°71 à 72), un mortier Curle 21, un gobelet Déch. 72 (Pl. VI, n°73), un gobelet non identifié (Pl. VI, n°74), une cruche (Pl. VI, n°75) et une forme inconnue (Pl. VI, n°76) qui n'ont pas non plus trouvé de correspondances dans les typologies existantes.

L'estampille [MARCE...] (Pl. VI, n°77) se réfère au potier MERCELLVS⁸⁰ et l'estampille IISVS (Pl. VI, n°78) au potier IASSVS⁸¹. Quelques décors ont également été dessinés (Pl. VI à VII, n°79 à 81).

La céramique à paroi fine engobée

Cette catégorie représente 6,37% du total du nombre minimum d'individus présents sur le site avec une écrasante majorité de productions argonnaises. En effet, ce sont cinquante-six vases dont cinquante-quatre gobelets Hees 2 (Pl. VII, n°82 à 97) et deux gobelets Hees 4 (Pl. VII, n°98) qui ont été mis en évidence.

La céramique à paroi fine engobée de Trèves est représentée par deux gobelets Hees 2 (Pl. VIII, n°99), quant à la céramique à paroi fine engobée de Cologne, on note deux

⁷⁸ Genin 2007, p. 230 Pl. 197 n°333.

⁷⁹ *Ibid.* p. 188 Pl. 168-169 n°107.

⁸⁰ Chenet, Gaudron 1955, p. 150 n°68.

⁸¹ *Ibid.* p. 140 n°52.

gobelets Höpken E24 ou Nied. 32, un gobelet Hees 4 (Pl. VIII, n°100) et un fragment de panse décoré. Deux gobelets décorés d'une alternance de treillages et de pastilles (Pl. VIII, n°101-102) dont l'un présente la particularité d'être complet se rapportent à la forme Lezoux 331 des ateliers du Centre de la Gaule.

La céramique à paroi fine métallescente

De proportion quasi identique à celle de la céramique à paroi fine engobée, la céramique à paroi fine métallescente (6,27 % du NMI total) se partage principalement entre les productions d'Argonne et de Trèves. On dénombre trente-sept gobelets Symonds 1 / Nied. 33 (Pl. VIII, n°103 à 106) et un gobelet Chenet 335 (Pl. VIII, n°107) en provenance d'Argonne.

Les individus issus des ateliers trévires se répartissent entre dix-huit gobelets Symonds 1 / Nied. 33 (Pl. VIII, n°108 à 113), un gobelet Symonds 1.2.1 / Nied. 33 (Pl. VIII, n°114), un gobelet Symonds 2/Niederbieber 29 (Pl. VIII, n°115), un gobelet Symonds 3a/Niederbieber 31 (Pl. VIII, n°116), deux gobelets Symonds 4 (Pl. IX, n°117) et un gobelet (Pl. IX, n°118).

On précisera également qu'un gobelet Symonds 1 / Nied. 33 (Pl. IX, n°119) en provenance de Lezoux a été répertorié.

La céramique gallo-belge : la *terra nigra*

Atteignant 12,04% du NMI total, l'appellation « *terra nigra* » comprend les céramiques *terra nigra*, les dérivées de *terra nigra* et les productions argonnaises.

La *terra nigra* compte cent-quatre individus dont une assiette TNA38 (Pl. IX, n°120) et treize assiettes TNA41/43 (Pl. IX à X, n°121 à 133). Les bols sont représentés par neuf bols TNB1 (Pl. X, n°134 à 141), deux bols TNB2 (Pl. X, n°142 à 143), deux bols TNB12 (Pl. X, n°144 à 145) quatre bols TNB14 (Pl. X à XI, n°146 à 149), un bol TNB18 (Pl. XI, n°150), un bol TNB33 (Pl. XI, n°151). On référence pour les coupes, une coupe TNC1.2 (Pl. XI, n°152), deux coupes TNC16 (Pl. XI, n°153 à 154), une coupe TNC.20.2 (Pl. XI, n°155). Un seul gobelet a été identifié dans ce lot, il s'agit d'une forme de gobelet TNG4 (Pl. XI, n°156). Les bouteilles sont réparties de la manière suivante : six bouteilles TNBT1 (Pl. XI, n°157 à 162), une bouteille TNBT4 (Pl. XI, n°163), une bouteille TNBT6 (Pl. XI, n°164), trois bouteilles TNBT10 (Pl. XI, n°165-167), une bouteille TNBT11.2 (Pl. XII, n°168) avec deux anses partant du dessus de la lèvre. Quant aux pots, majoritaires, l'inventaire se compose de cinq pots TNP2

(Pl. XII, n°169 à 173), seize pots TNP10 (Pl. XII à XIII, n°174 à 189), un pot TNP12 (Pl. XIII, n°190), un pot TNP13 (Pl. XIII, n°191), un pot TNP2 (Pl. XIII, n°192), un pot TNP26 (Pl. XIII, n°193), trois pots TNP32 (Pl. XIII, n°194 à 196), deux pots TNP35 (Pl. XIII, n°197 à 198), un pot TNP37 (Pl. XIII, n°199), deux pots TNP39.1 (Pl. XIII, n°200 à 201), deux pots TNP40 (Pl. XIII à XIV, n°202 à 203), quatre pots TNP42 (Pl. XIV, n°204 à 207), quatorze pots TNP51/54 (Pl. XIV à XV, n°208 à 221), un pot TNP54.3 (Pl. XV, n°222).

Les céramiques dites « dérivées de *terra nigra* » sont présentes à travers six bols TN/DTN B1 (Pl. XV, n°223 à 228), une coupe TN/DTN C1 (Pl. XV, n°229), trois jattes TN/DTN J1 (Pl. XV, n°230 à 232), une bouteille TN/DTN Bt2 (Pl. XV, n°233) et un pot TN/DTN P2 (Pl. XVI, n°234).

Pour finir les productions en provenance des ateliers d'Argonne n'ont été repérées que par de nombreux tessons portant des décors réalisés à la molette.

La céramique gallo-belge : la *terra rubra*

Concernant cette catégorie, neuf vases ont été répertoriés. Il s'agit d'un bol TRB3 (Pl. XVI, n°235), d'une coupe TRC1 (Pl. XVI, n°236), d'une coupelle TRC13 (Pl. XVI, n°237), d'une bouteille TRBT1.3 (Pl. XVI, n°238), d'un pot TRP10 (Pl. XVI, n°239), d'un pot TRP25 (Pl. XVI, n°240), d'un pot TRP31 (Pl. XVI, n°241), d'un pot TRP42 (Pl. XVI, n°242). On signale également la découverte d'une estampille (Pl. XVI, n°243).

La céramique à vernis rouge pompéien

Au total, onze individus se rapportent à cette catégorie : quatre plats Goudineau 15 (Pl. XVI, n°244 à 247), deux plats Goudineau 17 (Pl. XVII, n°248 à 249), deux plats Goudineau 19 (Pl. XVII, n°250 à 251) et deux plats dont l'identification typologique n'a pu être effectuée en raison du mauvais état de conservation des tessons. S'ajoute à cet inventaire un couvercle Goudineau 18 (Pl. XVII, n°252).

La céramique rugueuse

Réunissant 4,48% du nombre total d'individus, les céramiques rugueuses se divisent entre les productions d'Urmitz, de Speicher, les céramiques rugueuses claires et les céramiques rugueuses claires de Reims.

Le premier groupe constitue la part la plus importante de la catégorie avec vingt-deux céramiques : trois plats Nied. 112 (Pl. XVII, n°253 à 255), un plat Nied. 113 (Pl. XVII, n°256), sept jattes Nied. 104 (Pl. XVII à XVIII, n°257 à 263), une jatte Nied. 106 (Pl. XVIII, n°264), sept marmites Nied. 89 (Pl. XVIII, n°265 à 271), un pichet Nied. 100b (Pl. XVIII, n°272), un couvercle Nied. 120 (Pl. XVIII, n°273) et un couvercle Nied. 120b (Pl. XVIII, n°274).

La céramique rugueuse claire arrive en seconde position et se compose d'un plat Nied. 111a (Pl. XIX, n°275), d'un plat Nied. 113 (Pl. XIX, n°276), d'une jatte RU Cl J1 (Pl. XIX, n°277), d'une jatte Nied. 104 (Pl. XIX, n°278), d'une marmite Nied. 87 (Pl. XIX, n°279), douze marmites Nied. 89 (Pl. XIX à XX, n°280 à 291), d'un pichet Nied. 96 (Pl. XX, n°292), d'un pot RU Cl P2 (Pl. XX, n°293).

On retrouve également une marmite Nied. 87 (Pl. XX, n°294) et un pot Speicher 18a (Pl. XX, n°295) en céramique rugueuse de Speicher.

Pour finir, les céramiques rugueuses claires de Reims se rapportent à une jatte Deru Reims J13 (Pl. XX, n°296) et une bouilloire Deru Reims CR1 (Pl. XX, n°297).

La céramique craquelée bleutée

En comparaison des proportions observées sur les autres sites du corpus, la céramique craquelée bleutée est relativement bien représentée sur l'habitat des Roises avec 6,57% du NMI total.

Nous avons ainsi recensé cinq plats Reims A2 (Pl. XX à XXI, n°298 à 302), un plat Reims A4 (Pl. XXI, n°303), cinq plats Reims A6 (Pl. XXI, n°304 à 308), trois plats Reims A7 (Pl. XXI, n°309 à 311), un plat Reims A12 (Pl. XXI, n°312), une jatte Reims J4 (Pl. XXI, n°313), une jatte Reims J9 (Pl. XXI, n°314), une jatte Reims J10 (Pl. XXI, n°315), une jatte Reims J13 (Pl. XXI, n°316), une jatte Reims J30 (Pl. XXII, n°317), deux jattes Reims J38 (Pl. XXII, n°318 à 319), un pot Reims P7 (Pl. XXII, n°320), trente-neuf pots Reims P16 (Pl. XXII à XXIV, n°321 à 359), deux pots Reims P19 (Pl. XXV, n°360 à 361), un couvercle Reims Cv1 (Pl. XXV, n°362) et un couvercle Reims Cv2 (Pl. XXV, n°363).

La céramique sombre à dégraissant coquillier

Cumulant 176 individus pour 3822 tessons, il s'agit de la catégorie céramique la plus importante du corpus. L'inventaire rassemble cinq plats Sb. Coq P11.1 (Pl. XXV, n°364 à 368), un plat Sb. Coq P11.2 (Pl. XXV, n°369), huit plats Sb. Coq P11.3 (Pl. XXV à XXVI,

n°370 à 377), trois plats Sb. Coq Pl2 (Pl. XXVI, n°378 à 380), un plat Sb. Coq Pl5 (Pl. XXVII, n°381), un plat Sb. Coq Pl6 (Pl. XXVII, n°382).

On note également dix jattes Sb. Coq J1 (Pl. XXVII à XXVIII, n°383 à 392), deux jattes Sb. Coq J2.1 (Pl. XXVIII, n°393 à 394), une jatte Sb. Coq J2.2 (Pl. XXVIII, n°395), treize jattes Sb. Coq J2.3 (Pl. XXVIII à XXIX, n°396 à 408), une jatte Sb. Coq J3.1 (Pl. XXIX, n°409), deux jattes Sb. Coq J4.2 (Pl. XXX, n°410 à 411), une jatte Sb. Coq J5 (Pl. XXX, n°412), une jatte Sb. Coq J7 (Pl. XXX, n°413), une jatte Sb. Coq J8 (Pl. XXX, n°414), une jatte Sb. Coq J/M1 (Pl. XXX, n°415), deux jattes Sb. Coq J/M2 (Pl. XXX, n°416 à 417), une jatte Sb. Coq J/M3.1 (Pl. XXX, n°418), quatre marmites Sb. Coq M1.1 (Pl. XXXI, n°419 à 422) et une marmite Sb. Coq M1.2 (Pl. XXXI, n°423).

Quant aux pots, ils se répartissent entre plusieurs formes et variantes : neuf pots Sb. Coq P1.1 (Pl. XXXI à XXXII, n°424 à 432), dix pots Sb. Coq P3 (Pl. XXXII, n°433 à 442), cinq pots Sb. Coq P4 (Pl. XXXII, n°443 à 447), trois pots Sb. Coq P5.1 (Pl. XXXII à XXXIII, n°448 à 450), deux pots Sb. Coq P5.2 (Pl. XXXIII, n°451-452), trois pots Sb. Coq P5.3 (Pl. XXXIII, n°453-455), quatorze pots Sb. Coq P6.1 (Pl. XXXIII à XXXIV, n°456 à 469), quinze pots Sb. Coq P7.1 (Pl. XXXIV à XXXV, n°470 à 484), un pot Sb. Coq P7.3 (Pl. XXXV, n°485), six pots Sb. Coq P8 (Pl. XXXV, n°486 à 491), six pots Sb. Coq P9.1 (Pl. XXXV, n°492 à 497), cinq pots Sb. Coq P9.2 (Pl. XXXV à XXXVI n°498 à 502), cinq pots Sb. Coq P10.1 (Pl. XXXVI, n°503 à 507) et deux pots Sb. Coq P10.2 (Pl. XXXVI, n°508 à 509).

Enfin on retrouve également une série de couvercles : quatre couvercles Sb. Coq Cv1 (Pl. XXXVII, n°510 à 513), un couvercle Sb. Coq Cv2.2 (Pl. XXXVII, n°514), six couvercles Sb. Coq Cv3.1 (Pl. XXXVII, n°515 à 520), un couvercle Sb. Coq Cv3.2 (Pl. XXXVII, n°521), quatorze couvercles Sb. Coq Cv4.1 (Pl. XXXVII à XXXVIII, n°522 à 535), deux couvercles Sb. Coq Cv5 (Pl. XXXVIII, n°536 à 537) et un couvercle Sb. Coq Cv6.2 (Pl. XXXVIII, n°539).

La céramique commune sombre

La céramique commune à pâte sombre apparaît en faible quantité avec seulement vingt vases identifiés. Les formes se limitent essentiellement à des jattes et des pots ainsi que deux bouteilles, l'une de forme Com. Sb Bt1 (Pl. XXXIX, n°549) et l'autre de forme Com. Sb Bt2 (Pl. XXXIX, n° 550).

Les jattes sont réparties de la manière suivante : une jatte Com. Sb J1 (Pl. XXXIX, n°540), une jatte Com. Sb J2.1 (Pl. XXXIX, n°541), deux jattes Com. Sb J2.2 (Pl. XXXIX, n°542 à 543), une jatte Com. Sb J3 (Pl. XXXIX, n°544), trois jattes Com. Sb J4 (Pl. XXXIX, n°545 à 547) et une jatte Com. Sb J5 (Pl. XXXIX, n°548).

Les pots rassemblent les formes suivantes : trois pots Com. Sb P1.1 (Pl. XXXIX à XL, n°551 à 553), trois pots Com. Sb P2 (Pl. XL, n°554 à 556), deux pots Com. Sb P3.1 (Pl. XL, n°557 à 558) et un pot Com. Sb P3.2 (Pl. XL, n°559).

La céramique commune claire

Cette catégorie atteint 15,52 % du NMI total et se place ainsi en seconde position des catégories les mieux représentées sur le site des Roises, après les céramiques sombres à dégraissant coquillier. Les vases se distribuent de manière relativement homogène entre les trois types de pâtes définis : 53 individus pour les pâtes blanches (Com. Cl 1), 56 individus pour les pâtes beiges (Com. Cl 2) et 47 pour les pâtes orangées (Com. Cl 3).

Le premier groupe (Com. Cl 1) regroupe principalement des cruches : six cruches Com. Cl Cr1.1 (Pl. XL, n°563 à 568), cinq cruches Com. Cl Cr1.2 (Pl. XL, n°569 à 573), cinq cruches Com. Cl Cr2.1 (Pl. XL à XLI, n°574 à 578), une cruche Com. Cl Cr3 (Pl. XLI, n°579), onze cruches Com. Cl Cr6.1 (Pl. XLI, n°580 à 590), deux cruches Com. Cl Cr6.2 (Pl. XLI, n°591 à 592), six cruches Com. Cl Cr7.1 (Pl. XLI, n°593 à 598), une cruche Com. Cl Cr7.2 (Pl. XLI, n°599), quatre cruches Com. Cl Cr8 (Pl. XLI, n°600 à 603), deux cruches Com. Cl Cr10 (Pl. XLI, n°604) et une cruche Com. Cl Cr11 (Pl. XLII, n°605).

On note également la présence d'un bol Com. Cl B3 (Pl. XL, n°560), d'un bol Com. Cl B2 (Pl. XL, n°561), d'une marmite Com. Cl M1 (Pl. XL, n°562), d'un pot Com. Cl P3 (Pl. XLII, n°610) et de deux pots Com. Cl Min (Pl. XLII, n°611 à 612).

Les céramiques à pâte beige (Com. Cl 2) se composent également de nombreuses cruches : cinq cruches Com. Cl Cr1.1 (Pl. XLII, n°615 à 619), cinq cruches Com. Cl Cr1.2 (Pl. XLII, n°620 à 624), quatre cruches Com. Cl Cr2.1 (Pl. XLII à XLIII, n°625 à 628), trois cruches Com. Cl Cr3 (Pl. XLIII, n°629 à 631), trois cruches Com. Cl Cr4.2 (Pl. XLIII, n°632 à 633), une cruche Com. Cl Cr4.3 (Pl. XLIII, n°634) trois cruches Com. Cl Cr6.1 (Pl. XLIII, n°635 à 637), une cruche Com. Cl Cr6.3 (Pl. XLIII, n°638), une cruche Com. Cl Cr6.4 (Pl. XLIII, n°639), deux cruches Com. Cl Cr7.1 (Pl. XLIII, n°640 à 641), deux cruches Com. Cl Cr8 (Pl. XLIII, n°642 à 643), une cruche Com. Cl Cr9 (Pl. XLIII, n°644) et une cruche Com. Cl Cr10 (Pl. XLIII, n°645).

De plus, on retrouve un plus grand nombre de pots que pour la première catégorie avec : deux pots Com. Cl P1.1 (Pl. XLIII, n°646 à 647), un pot Com. Cl P2 (Pl. XLIII, n°648), trois pots Com. Cl P5.1 (Pl. XLIII à XLIV, n°649 à 651), deux pots Com. Cl P5.2 (Pl. XLIV, n°652 à 653), deux pots Com. Cl P6.1 (Pl. XLIV, n°654 à 655), un pot Com. Cl P6.3 (Pl. XLIV, n°656), un pot Com. Cl P7.2 (Pl. XLIV, n°657), un pot Com. Cl P8 (Pl. XLIV, n°658), deux pots Com. Cl P9 (Pl. XLIV, n°659 à 660), un pot Com. Cl P10 (Pl. XLIV, n°661).

Enfin, s'ajoute à cet inventaire un plat Com. Cl P13 (Pl. XLII, n°609), un bol Com. Cl B3 (Pl. XLII, n°610), un bol Com. Cl B7 (Pl. XLII, n°611), deux bols Com. Cl B4 (Pl. XLII, n°612 à 613), une marmite Com. Cl M1 (Pl. XLII, n°614), un couvercle Com. Cl Cv3 (Pl. XLIV, n°662) et un *graffito* (Pl. XLIV, n°663).

Le dernier groupe de pâte commune claire (Com. Cl 3) présente les formes de cruches suivantes : une cruche Com. Cl Cr1.1 (Pl. XLV, n°672), deux cruches Com. Cl Cr4.1 (Pl. XLV, n°673 à 674), trois cruches Com. Cl Cr4.2 (Pl. XLV, n°675 à 677), quatre cruches Com. Cl Cr5 (Pl. XLV, n°678 à 681), une cruche Com. Cl Cr6.1 (Pl. XLV, n°682), deux cruches Com. Cl Cr6.3 (Pl. XLV, n°683 à 684), cinq cruches Com. Cl Cr7.1 (Pl. XLV à XLVI, n°685 à 689), une cruche Com. Cl Cr7.2 (Pl. XLVI, n°690), trois cruches Com. Cl Cr8 (Pl. XLVI, n°691 à 693), deux cruches Com. Cl Cr10 (Pl. XLVI, n°694 à 695).

Un pot Com. Cl P3 (Pl. XLVI, n°696), un pot Com. Cl P6.1 (Pl. XLVI, n°697), deux pots Com. Cl P5.1 (Pl. XLVI, n°698 à 699), un pot Com. Cl P5.2 (Pl. XLVI, n°700), deux pots Com. Cl P7.1 (Pl. XLVI, n°701 à 702), quatre pots Com. Cl P8 (Pl. XLVI, n°703 à 706), deux couvercles Com. Cl Cv2 (Pl. XLVI, n°707 à 708).

Deux plats Com. Cl P11.1 (Pl. XLIV, n°664 à 665), un plat Com. Cl P11.3 (Pl. XLIV, n°666), un plat Com. Cl P12.2 (Pl. XLV, n°667), un bol Com. Cl B1 (Pl. XLV, n°668), un bol Com. Cl B4 (Pl. XLV, n°669), une marmite Com. Cl M1 (Pl. XLV, n°670) et une jatte Com. Cl J2 (Pl. XLV, n°671).

La céramique commune claire dorée

Au total dix-sept individus ont été rapportés à cette catégorie. Il s'agit de trois plats Com. Cl P13 (Pl. XLVI, n°709 à 711), d'un plat Com. Cl P16 (Pl. XLVI, n°712), d'un bol Com. Cl B1 (Pl. XLVII, n°713), d'un bol Com. Cl B4 (Pl. XLVII, n°714), d'un bol Com. Cl B6.2 (Pl. XLVII, n°715), d'une cruche Com. Cl Cr7.2 (Pl. XLVII, n°716), de six pots Com. Cl P2 (Pl. XLVII, n°717 à 722), de deux pots Com. Cl P6.1 (Pl. XLVII, n°723 à 724) et d'un couvercle Com. Cl Cv3 (Pl. XLVII, n°725).

La céramique commune claire engobée

Uniquement trois vases correspondent à cette catégorie : un plat Com. Cl Pl2.2 (Pl. XLVIII, n°726), un pot Com. Cl P1 (Pl. XLVIII, n°727) et un pot Com. Cl P5.1 (Pl. XLVIII, n°728).

La céramique commune claire de Grand

On compte six cruches Com. Cl Cr7.3 (Pl. XLVIII, n°729 à 734).

Les mortiers

Sur les vingt-deux mortiers mis au jour, trois n'ont pu être identifiés. Les autres se répartissent ainsi : huit mortiers Mo1.1 (Pl. XLVIII à XLIX, n°735 à 742), un mortier Mo1.2 (Pl. XLIX, n°743), trois mortiers Mo1.3 (Pl. L, n°744 à 746), un mortier Mo2 (Pl. L, n°747), un mortier Mo3.1 (Pl. L, n°748), un mortier Mo3.2 (Pl. L, n°749), un mortier Mo4.1 (Pl. LI, n°750), deux mortiers Mo4.2 (Pl. LI, n°751 à 752), un mortier Mo5 (Pl. LI, n°753).

Les *dolia*

Sur l'ensemble du corpus de Grand, les *dolia* sont quasiment absentes. Les deux *dolia* Do1 (Pl. LI, n°754 à 755) repérées sur le site des Roises constituent les rares exemplaires typologiques du site pour cette catégorie.

Les amphores

Parmi les fragments d'amphores mis au jour sur cet habitat, vingt-quatre identifications typologiques ont été réalisées. Elles se répartissent comme suit : dix amphores Dressel 20 (Pl. LII, n°756 à 765), neuf amphores Gauloise 4 (Pl. LII à LIII, n°766 à 773), deux amphores à huile Tunisie (Pl. LIII, n°774 à 775), deux amphores Dressel 2/4 orientale (Pl. LIII, n°776) et une amphore cnidienne A-ORI Mau38 (Pl. LIII, n°777).

Les amphoriques

Deux éléments appartenant à la catégorie des amphoriques ont été reconnus avec assurance. Il s'agit d'un bord d'amphorique Ampho3 (Pl. LIII, n°778) et d'un fond d'amphorique Ampho fond 2 (Pl. LIII, n°779).

Les brûle-parfums

Cette catégorie est présente au travers des formes suivantes : un brûle-parfum Bp1 (Pl. LIV, n°780), deux brûle-parfums Bp2 (Pl. LIV, n°781 à 782) et un brûle-parfum Bp fond 5 (Pl. LIV, n°783).

1.2 Les caves

Sur le site d'habitat des Roises, trois caves ont été mises au jour, l'une dans le bâtiment A, les deux autres dans le bâtiment B, dont l'une est en lien avec un hypocauste. Les données recueillies dans les différents rapports de fouilles corrélées aux indications notifiées sur les lots de mobiliers céramiques nous ont permis d'extraire ces lots. En effet, bien qu'aucune différenciation stratigraphique n'ait été menée au sein de ces structures, nous pouvons tout de même considérer que ces caves constituent les seuls « ensembles clos » du site des Roises.

Nous avons donc fait le choix d'étudier à part ces ensembles en précisant les différentes catégories en présence ainsi que les formes mises au jour. À partir des céramiques considérées comme fossiles directeurs, nous proposons également une datation pour la mise en place du comblement de ces structures. Nous précisons cependant que nous traitons ces lots avec prudence, étant donné les méthodes de fouilles anciennes mises en œuvre lors de ces opérations. Les données qui en résulteront, seront ensuite reprises dans le chapitre suivant concernant la typologie de la céramique de Grand. Elles viendront contribuer à la mise en place d'hypothèses de chronologie et de fréquence de certaines formes.

1.2.1 La cave du bâtiment A

Les données concernant cette cave sont issues du rapport de fouille de 1981. La cave se situe dans le carré E14-F14 et ses dimensions extérieures sont de 3 m sur 3 m 10 et de 4 m 50 à 4 m 80 et profond de 1 m 70. La cave présente des remaniements datant du II^e s. apr. J.-C. Le reste des informations relatives à cette structure sont détaillées en Volume II (Annexe C).

Il s'agit d'un petit lot de 170 tessons pour 11 individus (NMI) après pondération (fig. 14). En tout, seules cinq formes ont été identifiées et nous permettent quelques remarques. Celles-ci concernent la céramique sigillée, la céramique sombre à dégraissant coquillier et les amphores. Les autres catégories techniques (céramique à paroi fine engobée et métallescente d'Argonne, la *terra nigra*, la céramique rugueuse, la céramique commune claire et la céramique craquelée bleutée) ne sont présentes que par des fragments ne permettant aucune identification de forme.

Catégorie	NR	NR en %	NMI	NMI en %
TS SG	25	14,71	1	9,09
TS AR	2	1,18	2	18,18
EN AR	14	8,24	1	9,09
MET AR	36	21,18	1	9,09
TN	2	1,18	1	9,09
RU Cl	2	1,18	1	9,09
CB	13	7,65	1	9,09
Sb. Coq	4	2,35	1	9,09
Com. Cl	11	6,47	1	9,09
Amp.	61	35,88	1	9,09
Total	170	100	11	100

Fig. 14 Tableau de fréquence pour la céramique de la cave A du site des Roises indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).

La céramique sigillée

Elle se compose d'une coupelle Drag. 27b en sigillée sud-gauloise et un gobelet Déch. 72 d'Argonne, présentant sur sa panse un décor excisé. Le rapport de fouille de 1981 nous précise que ce vase portant le numéro d'inventaire ROI 81081233 (Volume II Annexe C p. 584) a été découvert sur le massif maçonné de la cave.

La coupelle Drag. 40 en sigillée argonnaise, numéro d'inventaire ROI 841808103 (Volume II Annexe C p. 584), est également mentionnée dans le rapport de cette année. Celle-ci comporte une estampille qu'il n'a pas été possible de reproduire en raison de la très mauvaise conservation de la céramique. Cependant celle-ci semble se rapporter à une estampille anépigraphie, peut-être une rosette. Cette céramique pourrait provenir de l'atelier du Pont-des-Rèmes.

La céramique sombre à dégraissant coquillier

Un couvercle Sb. Coq Cv6.2 constitue la seule forme représentant cette catégorie.

Les amphores

Une amphore Gauloise 4, archéologiquement complète nous est parvenue. Celle-ci a été trouvée écrasée sur place au pied de l'escalier d'après le rapport de la fouille de 1981 et a été inventorié sous le numéro d'inventaire ROI 81080460 (Volume II, Annexe C, p. 584).

Par ailleurs un autre élément appartenant à cette catégorie est mentionné dans le rapport. Il s'agit « d'une anse d'amphore estampillée découverte dans l'angle sud-est au niveau le plus bas dans l'argile verte (ROI 810812130). Elle provient d'une amphore à panse globuleuse de type ibérique. La marque est « G.ANTONI QUIETI » et provient de la région de Séville (cf. M. H. Callender *Roman Amphorae* p. 90) il semblerait que ce soit le seul exemple connu à Grand coté proche de la voie de la commercialisation définie par Callender⁸². »

Datation

La céramique sigillée d'Argonne est majoritaire et les formes présentes se rapportent à des productions tardives de l'atelier⁸³. Un certain nombre de fragments de céramique craquelée bleutée⁸⁴, de céramique à paroi fine engobée et surtout de céramique à paroi fine métallescente appartiennent à la fin du II^e et du III^e s. apr. J.-C.⁸⁵.

Les quelques informations du rapport de fouille nous indiquent que le gobelet Déch. 72 en sigillée d'Argonne et l'amphore Gauloise 4 datée du III^e s. apr. J.-C. ont été retrouvés d'une part l'un sur le massif maçonné et d'autre part l'autre au pied de l'escalier. Nous pouvons donc considérer qu'ils viennent clore le comblement de la cave qui semble s'être opéré au cours du III^e s. apr. J.-C. sans plus de précisions possibles.

⁸² Callender 1965.

⁸³ Brulet, Vilvorder, Delage 2010, p. 153.

⁸⁴ Deru 2014, p. 252-276.

⁸⁵ Vilvorder 2010b, p. 342-358.

1.2.2 La première cave du bâtiment B (cave B1)

Mise en évidence depuis 1976, elle se situe au sud du bâtiment au sein du carré H12 et G12. Ses dimensions intérieures sont de 2,50 m de large sur 3,65 m de long pour 1,70 m de profondeur par rapport au niveau antique. Un rapport spécifique a été rédigé lors de sa fouille en 1979. La céramique découverte au sein de cette structure réunit 96 tessons et 47 individus (fig. 15).

La céramique sigillée

Cette catégorie compte trois vases, une coupe Drag. 29 provenant des ateliers du Sud, une coupelle Drag. 40 de Gaule de l'Est et une coupe Drag. 37 d'Argonne. On note également plusieurs fragments décorés à la molette du Bas-Empire.

La céramique à paroi fine engobée

Deux gobelets Hees 2 d'Argonne ont été identifiés.

La céramique à paroi fine métallescente

On retrouve un gobelet Nied. 33 d'Argonne et deux gobelets de même type de Trèves.

La céramique gallo-belge – la *terra nigra*

Plusieurs formes en *terra nigra* sont à notifier : trois assiettes A41/43, une coupe TNC1.2 un pot TNP2 et un pot TNP10. S'ajoutent à cela plusieurs fragments de céramique produite en Argonne présentant un décor réalisé à la molette.

La céramique rugueuse

Deux groupes se distinguent. Le premier se compose de productions d'Urmitz : un plat Nied. 112, une jatte Nied. 104, un couvercle Nied. 120. Le second groupe correspond à une jatte Nied. 89 en céramique rugueuse à pâte claire régionale.

Catégorie	NR	NR en %	NMI	NMI en %
TS SG	1	1,04	1	2,13
TS GE	2	2,08	1	2,13
TS AR	7	7,29	1	2,13
EN AR	6	6,25	2	4,26
EN TR	1	1,04	1	2,13
MET AR	5	5,21	1	2,13
MET TR	4	4,17	2	4,26
MET LEZ	1	1,04	1	2,13
TN	9	9,38	6	12,77
TN AR	2	2,08	1	2,13
TR	1	1,04	1	2,13
VRP	1	1,04	1	2,13
RU UR	4	4,17	3	6,38
RU Cl	2	2,08	1	2,13
CB	7	7,29	3	6,38
Sb. Coq	16	16,67	11	23,40
Com. Sb	3	3,13	1	2,13
Com. Cl 1	5	5,21	1	2,13
Com. Cl 2	5	5,21	2	4,26
Com. Cl 3	8	8,33	2	4,26
Mo	6	6,25	4	8,51
Total	96	100	47	100

Fig. 15 Tableau de fréquence pour la céramique de la cave B1 du site des Roises indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).

La céramique craquelée bleutée

On note un plat Reims A2, un plat Reims A4 et un pot Reims P16.

La céramique sombre à dégraissant coquillier

Nous avons identifié un plat Sb. Coq P11.1, trois plats Sb. Coq P11.3, une jatte Sb. Coq J2.2, deux jattes Sb. Coq J2.3, une jatte Sb. Coq J7, deux pots Sb. Coq P6.1 et un couvercle Sb. Coq Cv4.1.

La céramique commune sombre

Une seule jatte Com. Sb J3 a été retrouvée.

La céramique commune claire

Cette catégorie compte une marmite Com. Cl M1 et un pot Com. Cl P6.3. On cite également plusieurs formes de cruches : une cruche Com. Cl Cr1.1, une cruche Com. Cl Cr4.1 et cruche Com. Cl Cr10.

Les mortiers

Ce lot se compose enfin d'un mortier Mo1.3 et d'un mortier Mo4.2.

Datation

D'après les auteurs de la fouille, il semblerait que la cave ait fait l'objet de plusieurs remaniements successifs, hypothèse avancée à partir de l'observation d'états différents des murs lors de la fouille. Durant le dégagement des dernières marches de la cage d'escalier, un As de Faustine et des tessons de sigillée de la Gaule du Sud ont été mis au jour.

Les tessons de sigillée d'Argonne présentent des décors à la molette, caractéristiques du Bas-Empire. Les deux gobelets Hees 2 en céramique à paroi fine engobée ainsi que les trois gobelets en céramique à paroi fine métallescente⁸⁶, la présence de céramiques rugueuses⁸⁷ et de céramiques craquelées bleutées⁸⁸ laisse supposer que le comblement de la cave a eu lieu entre la fin du II^e s. apr. J.-C. et le premier tiers du III^e s. apr. J.-C.

⁸⁶ Vilvorder 2010b, p. 342-358.

⁸⁷ Brulet, Vilvorder, Delage 2010, p. 402-423.

⁸⁸ Deru 2014, p. 252-276.

1.2.3 L'hypocauste

Cet hypocauste est en lien direct avec la cave précédente. Son plan a la forme d'un trapèze dont la grande base est le mur est de 3,35 m, le mur ouest de 3,18 m et les autres murs de 2,60 m. L'entrée du *praefurnium* est large de 0,65 m est ouverte dans le milieu du mur ouest de l'hypocauste.

Le lot de céramiques se compose de 315 restes pour un NMI de 13 individus (fig. 16).

Catégorie	NR	NMI en %	NMI	NMI en %
TS AR	1	5,26	1	7,14
EN AR	4	21,05	3	21,43
MET AR	3	15,79	2	14,29
TN	1	5,26	1	7,14
CB	3	15,79	2	14,29
Sb. Coq	3	15,79	2	14,29
Com. Cl 1	1	5,26	1	7,14
Com. Cl 2	2	10,53	1	7,14
Amp.	1	5,26	1	7,14
Total	19	100	14	100

Fig. 16 Tableau de fréquence pour la céramique de l'hypocauste du site des Roises indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).

La céramique à paroi fine engobée

Trois gobelets de type Hees 2 en provenance d'Argonne ont été découverts.

La céramique à paroi fine métallescente

Cette catégorie compte deux gobelets Symonds 1 ou Nied. 33 provenant d'Argonne.

La céramique craquelée bleutée

Deux individus ont été identifiés. Il s'agit d'une jatte Reims J10 et d'un pot Reims P16.

La céramique sombre à dégraissant coquillier

Un pot Sb. Coq P6.1 et couvercle Sb. Coq Cv3.1 forment les seuls témoins de cette céramique.

Datation

Les éléments de datation sont rares : une monnaie de Claude II le Gothique (213-270), les trois gobelets de type Hees 2 en céramique à paroi fine engobée⁸⁹, les deux gobelets en céramique à paroi fine métallescente⁹⁰ et la présence de céramique craquelée bleutée⁹¹. Ayant fonctionné dans le même temps que la cave précédente, ils appuient cependant l'hypothèse d'une datation similaire, c'est-à-dire entre la fin du II^e s. apr. J.-C. et le premier tiers du III^e s. apr. J.-C.

⁸⁹ Vilvorder 2010a, p. 311 -316.

⁹⁰ Vilvorder 2010b, p. 342-358.

⁹¹ Deru 2014, p. 252-276.

1.2.4 La seconde cave du bâtiment B

Cette deuxième cave se situe au nord du bâtiment B. Ses dimensions intérieures sont de 4,15 m sur 4 m et profond de 1,40 m par rapport au sol antique. Découverte dès les fouilles de 1982, elle fait l'objet d'investigations et d'un dégagement complet de 1983 à 1985.

La céramique, plus nombreuse compte 81 tessons pour 61 individus (fig. 17).

La céramique sigillée

Les productions du Sud de la Gaule sont très peu présentes. On ne rencontre en effet qu'une assiette Drag. 15 fabriquée durant une période allant des années 80 à 120 apr. J.-C. En revanche les sigillées d'Argonne sont relativement nombreuses avec trois coupes Drag. 37, un mortier Drag. 45, une assiette Drag. 18/31.

La céramique à paroi fine engobée

Au total neuf gobelets de type Hees 2 ont été découverts dans le comblement de la cave. Ils proviennent tous des ateliers d'Argonne. Un seul fragment appartenant certainement à un gobelet issu de l'officine de Cologne a été mis au jour. Il témoigne d'un décor spécifique de cet atelier, réalisé à la barbotine avant l'engobage. On observe une ligne de perles surmontant ce qui semble se rapprocher d'un décor végétal ou bien d'une tête animale comme on peut l'observer sur certains gobelets Nied. 32 ou Hees 2.

La céramique à paroi fine métallescente

Elle est principalement composée de productions de Trèves, un vase d'Argonne et un vase de Lezoux. On compte quatre gobelets Symonds 1 ou Nied. 33, un gobelet Symonds 2/Niederbieber 29, un gobelet Symonds 3a/Niederbieber 31 et un gobelet Symonds 4.

La céramique gallo-belge – la *terra nigra*

Une unique coupe TNC20.2 appartient à ce lot.

Catégorie	NR	NR en %	NMI	NMI en %
TS SG	4	4,49	1	1,64
TS GE	1	1,12	1	1,64
TS AR	6	6,74	5	8,20
EN AR	12	13,48	9	14,75
EN TR	2	2,25	1	1,64
EN COL	2	2,25	1	1,64
MET AR	3	3,37	1	1,64
MET TR	7	7,87	5	8,20
MET LEZ	2	2,25	1	1,64
TN	2	2,25	1	1,64
TN AR	1	1,12	1	1,64
VRP	3	3,37	2	3,28
RU UR	4	4,49	2	3,28
CB	8	8,99	6	9,84
Sb. Coq	16	17,98	13	21,31
Com. Sb	1	1,12	1	1,64
Com. Cl 1	2	2,25	1	1,64
Com. Cl 2	4	4,49	2	3,28
Com. Cl 3	1	1,12	1	1,64
Com. Cl dorée	1	1,12	1	1,64
Mo	1	1,12	1	1,64
Amp.	6	6,74	4	6,56
Total	89	100	61	100

Fig. 17 Tableau de fréquence pour la céramique de la cave B2 du site des Roises indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).

La céramique à vernis rouge pompéien

Cette catégorie est représentée par deux plats de forme Goudineau 15.

La céramique rugueuse

Deux marmites Nied. 89 sont à noter. Elles proviennent toutes deux des ateliers d'Urmitz.

La céramique craquelée bleutée

On retrouve un plat Reims A6, cinq pots Reims P16 en céramique craquelée bleutée.

La céramique sombre à dégraissant coquillier

Cette catégorie technique est la mieux représentée au sein de ce lot (21,54 % du NMI total). Elle compte trois formes : les jattes, les pots et surtout plusieurs couvercles. Les jattes sont présentes par les formes suivantes : une jatte Sb. Coq J2.1 et une jatte Sb. Coq J3.1 et les pots par un pot Sb. Coq P10.1. Les dix couvercles se répartissent ainsi : un couvercle Sb. Coq Cv1, un couvercle Sb. Coq Cv3.1, un couvercle Sb. Coq Cv3.2, quatre couvercles Sb. Coq Cv4.1 et deux couvercles Sb. Coq Cv5.

La céramique commune sombre

Un seul pot de forme Com. Sb P1.1 témoigne de la présence de cette catégorie céramique.

La céramique commune claire

Uniquement des cruches ont été découvertes. Il s'agit de deux cruches Com. Cl Cr6.1 et d'une cruche Com. Cl Cr11.

La céramique commune claire dorée

Une cruche Com. Cl Cr7.2 a été recensée.

Les mortiers

Un unique fragment de panse de mortier a été identifié.

Les amphores

Nous notons la présence de deux amphores Gauloises 4 et d'une amphore de type Dressel 20 similis / G14 utilisée dans le transport de l'huile.

Les amphoriques

Un amphorique de type Ampho3 clôt la description de ce lot.

Datation

Nous pouvons considérer que le seul témoin en *terra nigra*, la coupe C20.2 et l'assiette Drag. 15 en sigillée sud-gauloise correspondent à la période d'utilisation de la cave. La céramique sigillée d'Argonne bien présente au sein de l'ensemble se rapporte au II^e et III^e s. apr. J.-C.⁹².

Par ailleurs, on retrouve également un nombre remarquable de gobelets en céramique à paroi fine engobée Hees 2 d'Argonne caractéristiques du II^e s. apr. J.-C. La présence de rares tessons de Cologne indique une datation proche, puisque leur production s'étend des années 80 au tournant du III^e s. apr. J.-C.⁹³ Le décor découvert appartiendrait à un gobelet Hees 2, cette forme devient prédominante après 120 apr. J.-C.⁹⁴.

Les vases en céramique rugueuse et céramique craquelée bleutée⁹⁵ viennent confirmer ces datations puisqu'ils appartiennent au faciès des II^e et III^e s. apr. J.-C. La céramique à paroi fine métallescente, relativement bien représentée dans le sédiment de la cave, est une production qui couvre la seconde moitié du II^e au milieu du IV^e s. apr. J.-C. Les deux amphores Gauloises 4 sont datées du III^e s. apr. J.-C.⁹⁶. On peut donc proposer une datation couvrant la première moitié du III^e s. apr. J.-C.

⁹² Brulet, Vilvorder, Delage 2010, p. 153.

⁹³ Vilvorder 2010a, p. 335.

⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁵ Deru 2014, p. 252-276.

⁹⁶ Baudoux 1998, p. 84.

2 LA RUE DE L'AMPHITHÉÂTRE (OA 23)

2.1 Etude générale

Cette première partie est consacrée à l'analyse générale de la céramique retrouvée sur le site de la Rue de l'Amphithéâtre afin de présenter des résultats sous un format similaire à l'ensemble des sites du corpus. Le tableau ci-dessous résume les proportions des différentes catégories en présence en termes de NR et de NMI (fig. 18).

La céramique sigillée

Cette catégorie représente 21,43% du NMI total. Nous avons identifié plusieurs lieux de provenance : la céramique sigillée sud-gauloise (atelier de la Graufesenque), la céramique sigillée du Centre de la Gaule, la céramique sigillée des ateliers de l'Est de la Gaule et la céramique sigillée d'Argonne du Haut-Empire.

Pour les productions de la Gaule du Sud, nous avons principalement reconnu des vases de l'atelier de Graufesenque. Au total, dix formes ont été déterminées et se répartissent de la manière suivante : deux assiettes Drag. 15b1, une assiette Drag. 16, sept assiettes Drag. 18b, une assiette Vernhet A1, une coupe Curle 11b, sept coupelles Drag. 27, une coupe Drag. 35, six coupes Vernhet A1 et une coupe Vernhet F2. On retrouve également dix coupes Drag. 37 caractéristiques d'une production tardive de ces ateliers.

La céramique du Centre de la Gaule est peu présente. Les deux seules formes déterminées (un plat Drag. 18 et une coupe Drag. 33) ont été mises au jour dans la même structure, c'est-à-dire les latrines 6072 du secteur 6. L'estampille SIIDATIM présente sur une coupe Bet 35/36 ou Drag. 33 nous assure qu'elle provient de Lezoux, centre producteur important qui se développe principalement au II^e s. apr. J.-C. Le second individu concerné est une assiette Bet 58 ou Drag. 18 estampillée ROPPUSFE, potier de l'atelier de Martres-de-Veyre.

La céramique des ateliers de l'Est de la Gaule est représentée principalement par douze coupes Drag. 37. On note également la présence de deux mortiers Drag. 45, d'une assiette Drag. 18, d'une coupe Drag. 38, d'une coupelle Drag. 40 et d'une coupe Drag. 43. Il n'a pas été possible sans une analyse plus poussée des pâtes de déterminer avec assurance la provenance exacte des vases. Ainsi seules les productions argonnaises qui ont pu être identifiées ont été séparées de cet ensemble.

Catégorie	NR	NR en %	NMI	NMI en %
TS	36	0,90	14	2,22
TS SG	124	3,10	52	8,24
TS CG	11	0,27	4	0,63
TS GE	57	1,42	31	4,91
TS AR	87	2,17	34	5,39
EN	290	7,24	31	4,91
EN AR	171	4,27	20	3,17
EN MOS	2	0,05	1	0,16
MET	57	1,42	6	0,95
MET AR	348	8,69	41	6,50
MET TR	50	1,25	7	1,11
PLB	1	0,02	1	0,16
TN	472	11,78	55	8,72
TN/DTN	135	3,37	27	4,28
TR	21	0,52	10	1,58
VRP	11	0,27	5	0,79
VRP R	14	0,35	1	0,16
VRP CG	56	1,40	3	0,48
RU UR	31	0,77	10	1,58
RU Cl	62	1,55	14	2,22
RU S	5	0,12	3	0,48
CB	86	2,15	22	3,49
Sb. Coq	465	11,61	100	15,85
Com. Sb	3	0,07	1	0,16
Com. Cl	1010	25,21	55	8,72
Com. Cl 1	17	0,42	8	1,27
Com. Cl 2	149	3,72	19	3,01
Com. Cl 3	41	1,02	7	1,11
Com. Cl dorée	25	0,62	7	1,11
Mo	14	0,35	10	1,58
Do	1	0,02	1	0,16
Amp.	152	3,79	29	4,60
Post-antique	2	0,05	2	0,32
Total	4006	100	631	100

Fig. 18 Tableau de fréquence pour la céramique de la Rue de l'Amphithéâtre indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).

Sur l'habitat de la Rue de l'Amphithéâtre, aucun fragment d'Argonne daté du Bas-Empire n'a été mis au jour. Comme pour les autres productions de l'Est, ce sont les coupes Drag. 37 avec dix-sept exemplaires et les mortiers Drag. 45 avec cinq exemplaires, qui

dominant. On note aussi un plat Drag. 31, une coupe Curle 21, une coupe Drag. 32, une coupe Drag. 33, une coupe Drag. 35 et trois coupelles Drag. 40.

La céramique à paroi fine engobée

Elle compte pour 8,25% du NMI total de la céramique de la Rue de l'Amphithéâtre. Tous les individus correspondent à la forme de gobelets Hees 2. La quasi-totalité de la céramique à paroi fine engobée mise au jour (25 vases) Un seul a été identifié provenant d'ateliers mosellans non identifiés à ce jour.

La céramique à paroi fine métallescente

Sur l'habitat de la Rue de l'Amphithéâtre, nous n'avons retrouvé que des gobelets de type Nied. 33 provenant essentiellement d'Argonne. La production de Trèves n'est présente qu'au travers d'un vase et de plusieurs fragments de panse ou de fond.

La céramique plombifère

Le seul tesson appartenant à cette catégorie est une panse présentant sur sa face externe et interne une glaçure jaune décorée de godrons blancs. Ce type de décor semble se retrouver aussi bien à Lezoux qu'à Saint-Rémy-en-Rollat, cependant les productions de ce dernier atelier sont surtout diffusées dans le Centre, l'Ouest de la Gaule, et en Bretagne. Ce qui nous laisse suggérer que le tesson de céramique à glaçure plombière découvert à Grand proviendrait de Lezoux.

La céramique gallo-belge – la *terra nigra*

Relativement bien représentée sur le site, la *terra nigra*/dérivée de *terra nigra* comptabilise 13% du NMI total. Certains fragments proviennent des ateliers de potier d'Argonne. Ils comportent notamment un décor caractéristique de casiers hachurés réalisés à la molette. Les formes sont tirées de la typologie par X. Deru⁹⁷ : une assiette TNA1, cinq assiettes TNA41/43, treize bols TNB1, un bol TNB1.2, un bol TNB1.4, un bol TNB11, un, bol TNB18, un bol TNB37, une coupelle TNC5, un calice TNKL15, une bouteille TNBT1, un pot TNP3/4,

⁹⁷ Deru 1996.

un pot TNP4.1, trois pots TNP10, un pot TNP32, un pot TNP41, un pot TNP46, un pot TNP51/54, cinq pots TNP54.

La céramique gallo-belge – la *terra rubra*

La *terra rubra* est rare sur le site avec seulement 1,59% en termes de NMI. Les individus identifiés correspondent à une assiette TRA16.1, un bol TRB1, deux calices TRKL15 et un calice TRK16.

La céramique à vernis rouge pompéien

Cette catégorie rassemble un petit peu plus d'1% du NMI avec ses cinq plats : quatre plats Goudineau 15 et un plat Goudineau 19. Ces derniers servent à la cuisson au four et sont souvent rattachés à la préparation de galettes de pain, recette typiquement méditerranéenne. Deux pâtes ont été distinguées, cependant il n'a pas été possible de les rapprocher d'une production précise étant donné le manque de travaux menés à ce jour sur ce sujet.

La céramique rugueuse

Le pourcentage de cette catégorie atteint les 4,29% du NMI. Sur le site de la Rue de l'Amphithéâtre, on va retrouver des céramiques rugueuses importées, en particulier d'Urmitz dont la chronologie et la typologie se basent sur celle de du camp de Niederbieber. Trois formes caractérisent cette production : le plat Nied. 112, la jatte Nied. 104 et le pot Nied. 89. Des céramiques rugueuses régionales ont également été identifiées. Elles ne comptent que deux formes : un plat Nied. 110a et un plat PL2⁹⁸.

La céramique craquelée bleutée

Cette céramique est relativement discrète dans l'ensemble (3,33% du NMI). Les vingt-et-une formes se distribuent tout de même entre les productions de l'atelier de Saint-Remy à Reims et de celui de la Villeneuve-au-Châtelot. Elles correspondent aux formes suivantes issues de la typologie mise en place par X. Deru⁹⁹ : un plat Reims A1, trois plats Reims A6, un plat Reims A12, une jatte Reims J4, une jatte Reims J40 et quatre pots Reims P16.

⁹⁸ Deru 2014, p. 241-251.

⁹⁹ *Ibid.* p. 252-276.

La céramique sombre à dégraissant coquillier

Avec 15,87% du NMI, cette catégorie céramique est la mieux représentée sur l'habitat. On observe que les formes récurrentes sont les plats (trois plats Sb. Coq P11.1, un plat Sb. Coq P11.2, un plat Sb. Coq P11.3, deux plats Sb. Coq P13, deux plats Sb. Coq P14), les jattes (une jatte Sb. Coq J/M1, deux jattes Sb. Coq J1, deux jattes Sb. Coq J2.2, une jatte Sb. Coq J6, une jatte Sb. Coq J7), les pots (deux pots Sb. Coq P1.1, un pot Sb. Coq P2, deux pots Sb. Coq P3, un pot Sb. Coq P4, quatre pots Sb. Coq P5.1, un pot Sb. Coq P5.3, cinq pots Sb. Coq P6.1, un pot Sb. Coq P6.3, deux pots Sb. Coq P7.1, un pot Sb. Coq P9.1, cinq pots Sb. Coq P9.2, un pot Sb. Coq P10.2, un pot Sb. Coq P10.3), les couvercles (un couvercle Sb. Coq Cv1, trois couvercles Sb. Coq Cv2.1, six couvercles Sb. Coq Cv3.1, trois couvercles Sb. Coq Cv4.1, deux couvercles Sb. Coq Cv4.2, quatre couvercles Sb. Coq Cv5, deux couvercles Sb. Coq Cv6.1), une bouteille Sb. Coq Bt1.1 et un poêlon.

La céramique commune sombre

Aucune forme n'a pu être identifiée pour cette catégorie technique. Par ailleurs en termes de NR, sa présence est très anecdotique avec seulement trois tessons récoltés sur tout le site.

La céramique commune claire

Si en termes de NR, il s'agit de la catégorie la plus présente sur l'habitat avec 30,38%, elle n'occupe que la seconde place en ce qui concerne le nombre d'individus (14,13%), juste derrière la céramique sombre à dégraissant coquillier.

La forme qui prédomine largement est la cruche. On retrouve également quelques bols, un plat et un couvercle.

La céramique commune claire à pâte blanche (Com. Cl1) ne comporte que des cruches : deux cruches Com. Cl Cr1.1, une cruche Com. Cl Cr1.2, une cruche Com. Cl Cr2.1, une cruche Com. Cl Cr3, une cruche Com. Cl Cr6.1, une cruche Com. Cl Cr6.2, une cruche Com. Cl Cr7.2, une cruche Com. Cl Cr9.

Parmi les individus identifiés pour la seconde catégorie de pâte (Com. Cl 2), on compte un plat Com. Cl P11.2, un bol Com. Cl B3, quatre cruches Com. Cl Cr1.1, une cruche Com. Cl Cr2.1, une cruche Com. Cl Cr2.2, une cruche Com. Cl Cr6.1, une cruche Com. Cl Cr7.1, une

cruche Com. Cl Cr8, deux pots Com. Cl P4.1, un pot Com. Cl P4.2, un pot Com. Cl P5.2 et un couvercle Com. Cl Cv1.

Enfin le troisième groupe de pâte (Com. Cl 3) se compose d'un plat Com. Cl P11.3, d'un bol Com. Cl B1, d'un pot Com. Cl P1.2, d'un pot Com. Cl P2 et de deux pots Com. Cl P4.1.

La céramique commune claire dorée

Il s'agit d'une catégorie dont la pâte présente des caractéristiques générales identiques à celle de la céramique commune claire, à la différence que dans ce cas elle est recouverte d'un engobe micacé. Seulement deux individus ont été découverts : un plat Com. Cl P11.2 et un pot Com. Cl P2.

Les mortiers

Au total, neuf individus ont été découverts sur tout le site de l'habitat de la Rue de l'Amphithéâtre : deux mortiers Mo1.2, deux mortiers Mo2, deux mortiers Mo3.1, deux mortiers Mo3.2 et un mortier Mo6.

Les *dolia*

Un unique *dolium* de forme Do1 a pu être mis au jour sur le site de la Rue de l'Amphithéâtre.

Les amphores

Elles sont présentes au travers de 152 fragments au sein des divers secteurs de l'habitat. Parmi les individus permettant une identification on retrouve une amphore Gauloise 4, une amphore à salaison hispanique Beltran IIA, une amphore à salaison hispanique Dressel 8 et une amphore à huile Bétique Dressel 20.

Une cruche-amphore se démarque par sa forme particulière, identique à la forme Gose 412 ou Speicher 22.

2.2 Les secteurs

Les dix secteurs établis en limite nord de l'emprise de la fouille sont décrits dans le rapport. Un résumé est présenté ici afin de replacer le contexte de découverte de la céramique, cependant pour plus d'informations, nous invitons le lecteur à se reporter au chapitre correspondant¹⁰⁰. Chaque secteur s'apparente à une habitation et ses aménagements (fig. 19). Les structures concernées par un secteur sont citées à la suite de la description de celui-ci (fig. 20).

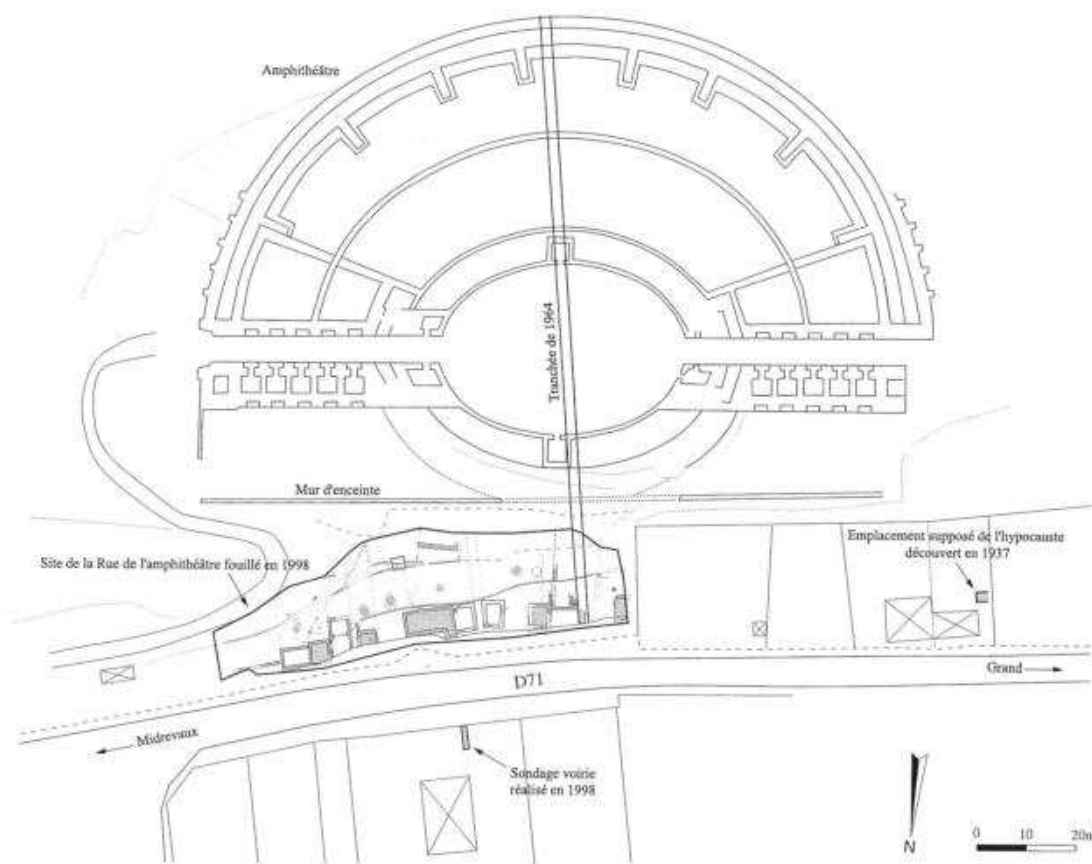


Fig. 19 Plan de localisation de la fouille (Boulanger-Bouchet 2006 p. 11 fig. 3).

Secteur 1

Bâtiment avec deux caves semi-enterrées conjointes et d'un niveau supérieur près de la voie (rez-de-chaussée et premier étage). Une petite cour pourvue d'un foyer central se trouve dans la pente. Les eaux de ruissellement sont canalisées.

¹⁰⁰ Boulanger-Bouchet 2006, p. 25-122.

Structures concernées : remblai (US 003, US 005), puisard 1030 (US 013), couche 1014 (US 014), coupe 26 (US 019), coupe 25 (US 021), foyer 1001 (US 1001), US 1007, Cave 1.

Secteur 2

Très perturbé par des sondages anciens. Excavation difficile à interpréter et des restes de mur qui pourraient se rattacher à l'unité d'habitation 1.

Structures concernées : décapage (US 2000/2001), cave 2 (US 2004, 2005, 2009)

Secteur 3

Lieu d'habitation composé au minimum d'une enfilade de deux pièces en demi-sous-sol au sud et en sous-sol au nord, surmonté au moins d'un étage. Les murs semblent avoir été recouverts d'enduit peint. Présence d'une canalisation et d'une citerne

Structures concernées : fosse 3005 (US 006), citerne 3008 (US 008, US 3008, 3021, 3022, US 3026, US 3040), cave 3 (US 010, 011, US 3030, 3033, 3034, 3035, 3036, 3044), US 3003, fosse 3005 (US 3006), drain 3004 (US 3007), US 3025, fosse (US 3048), épandage (US 3049)

Secteur 4 et 5

Les deux bâtiments possèdent le même module et la même technique de construction mais ne sont pas pour autant liés entre eux. Une ruelle sépare les deux. Absence de structures associées. Le bâtiment 4 est relié au secteur 3 et le bâtiment 5 semble dépendre de l'unité d'habitation 6.

Structures concernées : pièce 4 (US 4007), décapage (US 5000), nettoyage (US 5001), US 5004, remblai (US 5007)

Secteur 6

Secteur d'habitat abandonné progressivement : drain et latrines comblés à l'époque la plus ancienne. La cave est abandonnée dans une seconde phase.

Structures concernées : décapage (US 6000), cave 6 (US 6005), drain 6007 (US 6009), US 6018, puits 6017 (US 6019), citerne 6043 (US 6021, 6022, 6025), US 6024, coupe 25 (US 6026, 6028, 6030), coupe 26 (US 6035), coupe 32 (US 6045, 6047), coupe 33 (US 6049, 6051), latrines 6072 (US 6056, 6057), cave 6 (US 6062, 6064, 6065, 60068).

Secteur 7

Unité d'habitation dont l'abandon semble synchrone avec le remblaiement de la cave et de la citerne.

Structures concernées : décapage (US 7000), puits 7003 (US 7001), cave 7 (US 7007, 7010) drain cave 7 (US 7011, 7020, 7021), puisard cave 7 (US 7012).

Secteur 8

Peut-être bâtiment à vocation publique : utilisation d'un petit appareil soigné à joints repris au fer. Dans une seconde et dernière phase ce bâtiment est associé à la cave 9.

Structures concernées : cave 8 (US 023), remblai (US 8004).

Secteur 9 et 10

Habitation sur deux niveaux, à l'ouest deux caves semi-enterrées.

Structures concernées : coupe 5 (US 10004, 10007, 10010), citerne 10009 (US 10022, 10023), couche occupation (US 10026, US 9010), citerne 10009 (US 10027), cave 9 (US 9008).

Les structures qui ne figurent pas dans ces secteurs sont les suivantes :

Décapage

Structure concernée : US 001

Sondage 2

Structure concernée : S2/R. cave

Sondage 3

Structures concernées : S3/fosse argile, S3/piégage

Sondage 4

Structure concernée : S4/micro piégage

Sondage 5

Structures concernées : S5/R. cave, cave 5

Sondage 6

Structures concernées : S6/R. cave, S6, NIV OCC

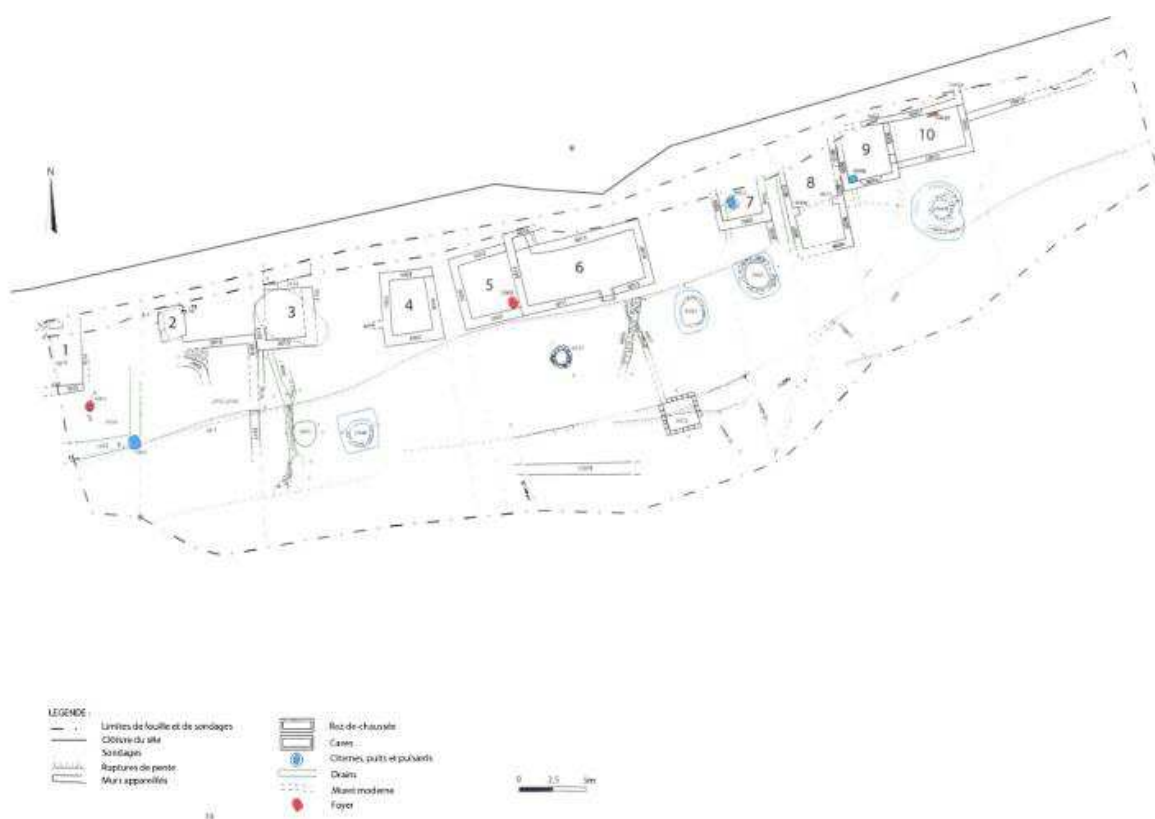


Fig. 20 Plan général des structures (Boulangier-Bouchet 2006 p. 18 fig. 4).

2.2.1 Secteur 1

Au total, la céramique retrouvée sur ce secteur représente 435 tessons pour 42 individus. Le graphique ci-dessous montre la répartition de celle-ci en NR et en NMI (en pourcentage) au sein des différentes unités stratigraphiques et structures (fig. 21).

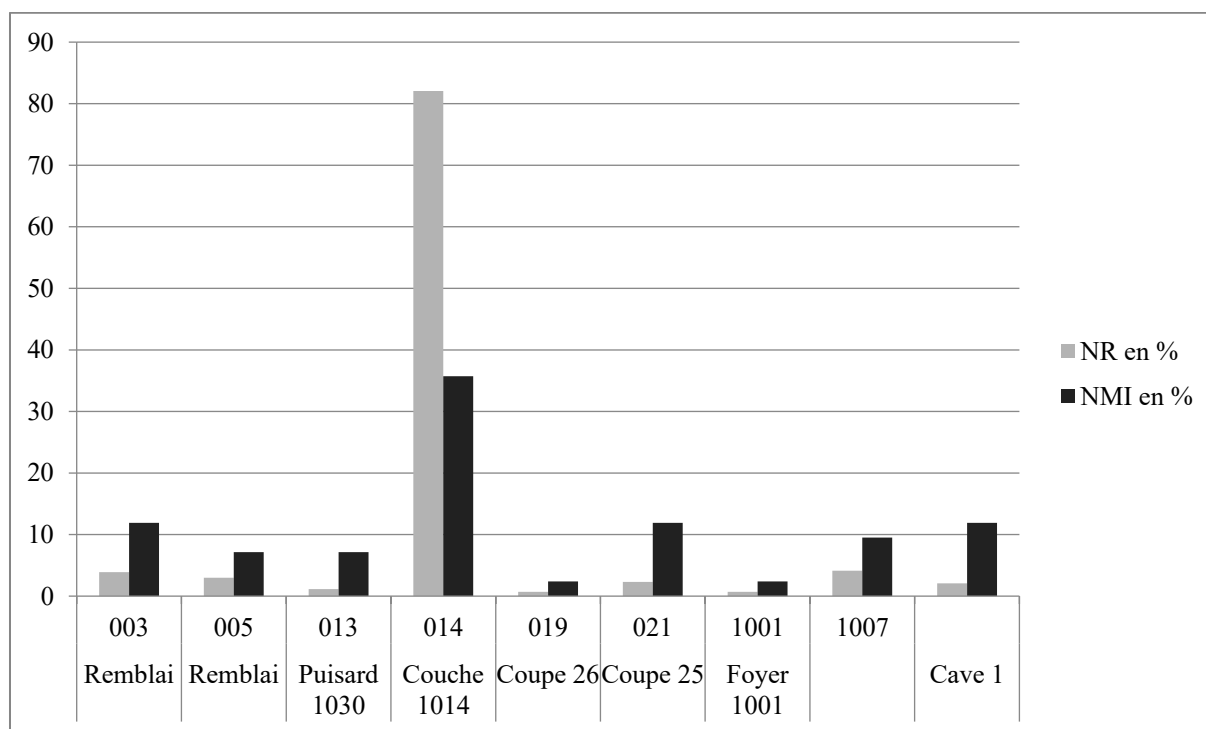


Fig. 21 Graphique présentant les quantités de céramiques (NR et NMI en %) au sein des structures et US du secteur 1

Remblai US 003

La céramique de cette unité stratigraphique se répartit de la manière suivante : deux panses de céramique à paroi fine engobée, un fond de céramique dérivée de *terra nigra*, trois panses de céramique sombre à dégraissant coquillier, un fond de céramique craquelée bleutée.

Remblai US 005

Un fragment de bord appartenant à un bol TNB1 (Pl. I, n°005.1) en *terra nigra* ainsi que de la céramique dérivée de *terra nigra*, la céramique sombre à dégraissant coquillier et de la céramique commune claire ont été découverts.

Puisard 1030 – US 013

Nous notons la présence d'un bol TNB1 en *terra nigra* reconnaissable par son bord ainsi qu'une panse de céramique sombre à dégraissant coquillier et une panse de faïence blanche.

Couche 1014 US 14

Plusieurs fragments de sigillée sud-gauloise, très probablement des ateliers de la Graufesenque composent une coupe Drag. 35 (issu de Feller 1996 p.133-138, Pl. I, n°89).

La céramique gallo-belge se répartit entre une assiette TNA1 deux assiettes TNA41/43 (Pl. I, n°014.1 à 014.2), un bol TNB1, un bol TNB1.2 (Pl. I, n°014.3), un bol TNB11 (Pl. I, n°14.4), un pot TNP51/54 (Pl. I, n°014.5), un pot TNP3/4 en *terra nigra* et un calice TRKL15 (Pl. I, n°014.6) en *terra rubra*.

Ont également été retrouvés une jatte Nied. 106 (Pl. I, n°014.7) en céramique rugueuse de Speicher et plusieurs fragments de céramique rugueuse claire.

La céramique commune sombre à dégraissant coquillier compte une jatte Sb. Coq J1 (Pl. I, n°014.8) et un couvercle Sb. Coq Cv2.1 (Pl. I, n°014.9) et pour finir une cruche Com. Cl Cr7.1 (Pl. I, n°014.10) en céramique commune claire clôt cet inventaire.

Coupe 26 – US 019

Seulement trois panses de céramique commune claire ont été mises au jour pour cette unité stratigraphique.

Coupe 25 US 21

La céramique sigillée sud-gauloise (Atelier de la Graufesenque) compte une coupe Drag. 37 et une coupe Drag. 27. S'ajoutent à cela un pot TNP54 en *terra nigra* et un pot Sb. Coq P6.1 (Pl. I, n°021.1) en céramique sombre à dégraissant coquillier.

Foyer 1001 US 1001

Quelques fragments de *terra nigra* composent la céramique de cet ensemble.

US 1007

On compte deux panses de céramique dérivée de la *terra nigra*, onze panses de céramique sombre à dégraissant coquillier, quatre de céramique commune claire et un élément d'amphore.

Cave 1

Cette structure témoigne de la présence d'un mortier Drag. 45 en sigillée des ateliers de la Gaule de l'Est, d'un gobelet de type Hees 2 en céramique à paroi fine engobée d'Argonne ainsi que quelques fragments de panses de céramique à paroi fine métallescente.

Un pot Sb. Coq P6.1 (Pl. I, n°Cave1.1) en céramique sombre à dégraissant coquillier et la présence de céramique commune claire (deux panses) sont à noter.

2.2.2 Secteur 2

Les tessons mis au jour sur ce secteur sont au nombre de trente-sept. À la suite de différentes opérations de comptages et de pondération, le NMI total atteint douze individus. La céramique appartient à plusieurs structures et US dans des proportions différentes. Ces rapports sont illustrés par le graphique ci-dessous (fig. 22).

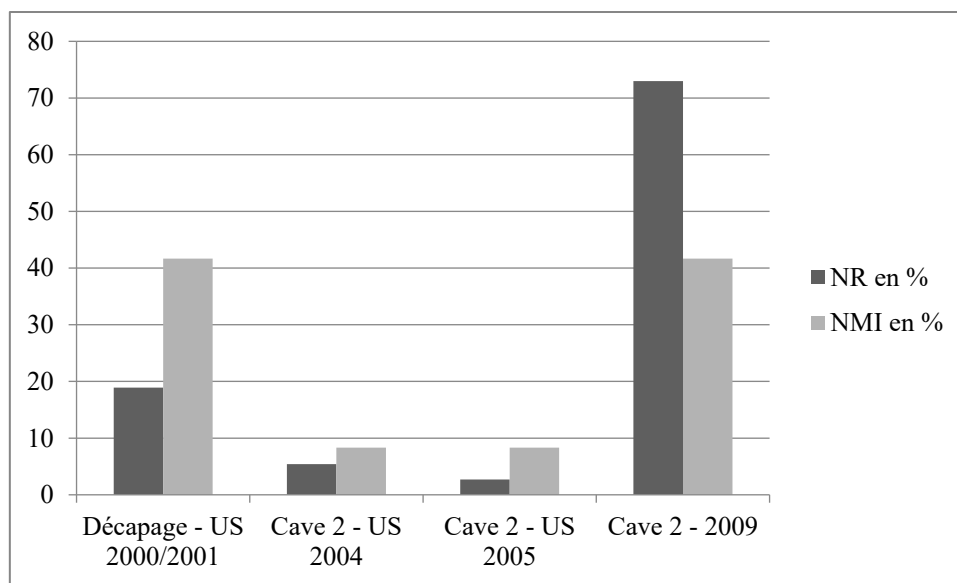


Fig. 22 Graphique présentant les quantités de céramiques (NR et NMI en %) au sein des structures et US du secteur 2.

Décapage – US 2000/2001

Nous signalons la présence de sigillées sud-gauloises (atelier de la Graufesenque), de dérivées de *terra nigra*, de céramiques sombres à dégraissant coquillier, céramiques communes claires, d'amphores par quelques fragments non identifiables.

Cave 2 – US 2004

Deux tessons de fond en céramique commune claire sont les seuls témoins céramiques pour cette US.

Cave 2 – US 2005

Un fragment de céramique dérivée de la *terra nigra* a été retrouvé.

Cave 2 – US 2009

Les vases découverts ici comptent une coupe Curle 11b, un plat Drag. 18b en sigillée de la Graufesenque et un pot TNP54 en *terra nigra*.

Plusieurs tessons de céramique sombre à dégraissant coquillier et de céramique commune claire font aussi partie de cet inventaire.

2.2.3 Secteur 3

Il s'agit d'un secteur ayant livré un considérable lot mobilier avec 869 fragments pour un total de 167 individus. Il témoigne également d'une diversité d'unités stratigraphiques réparties au sein d'importantes structures telles que la cave n°3 ou bien la citerne n°3008 (fig. 23).

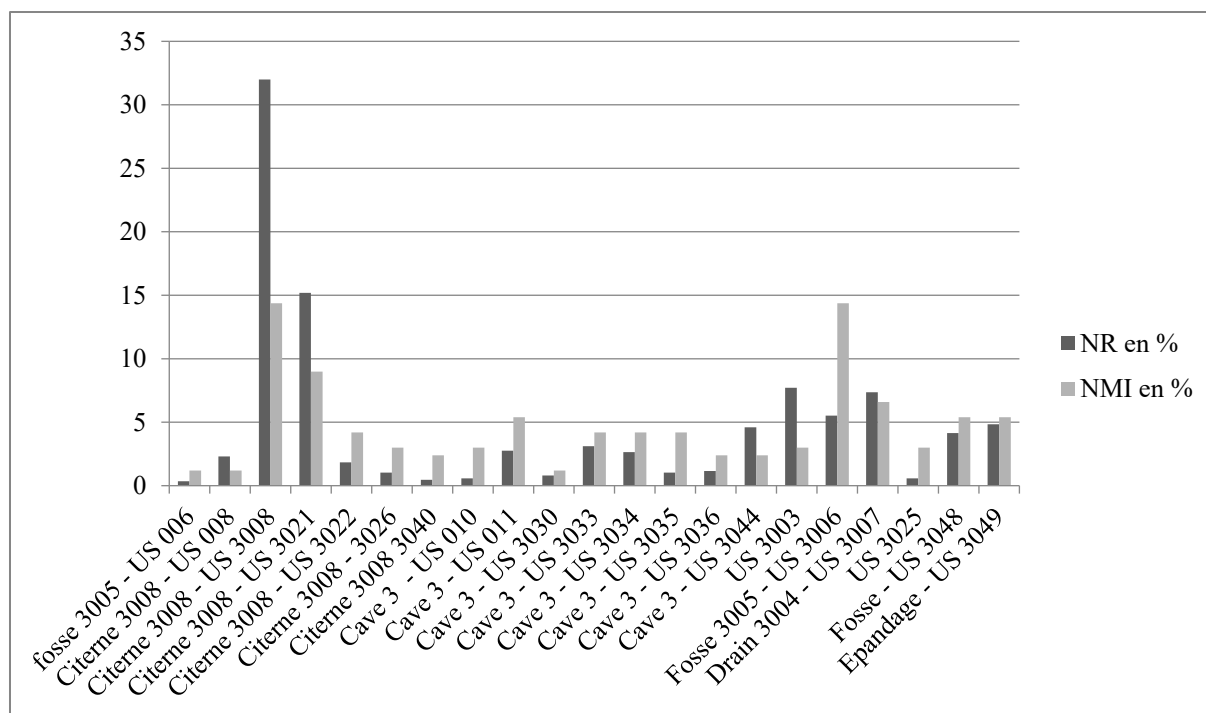


Fig. 23 Graphique présentant les quantités de céramiques (NR et NMI en %) au sein des structures et US du secteur 3.

Fosse 3005 - US 006

La céramique est représentée ici par une coupe Drag. 37 en sigillée de la Graufesenque et un bol TNB37 (Pl. II, n°006.1) en *terra nigra*.

Fosse 3005 - US 3006

La céramique sigillée de la Graufesenque compte un plat Drag. 18b, un plat Drag. 15b1, une coupe Vernhet F2, une coupe Vernhet A1, trois coupes Drag. 37, une coupe Drag. 27.

La céramique sombre à dégraissant coquillier comprend quant à elle une jatte Sb. Coq J67 (Pl. IV, n°3006.1), un pot Sb. Coq P1.1 (Pl. IV, n°3006.2), un pot Sb. Coq P6.1 (Pl. IV,

n°3006.3), un pot Sb. Coq P9.2 (Pl. IV, n°3006.4), un couvercle Sb. Coq Cv4.2 (Pl. IV, n°3006.5).

On enregistre également une cruche Com. Cl Cr6.1 (Pl. IV, n°3006.6) en céramique commune claire à pâte blanche (Com. Cl 1) et un pot Com. Cl P4.1 (Pl. IV, n°3006.7), un pot Com. Cl P4.1 (Pl. IV, n°3006.8). Un mortier Mo2 (Pl. IV, n°3006.9) et une amphore Dressel 20 (Pl. IV, n°3006.10) ainsi que plusieurs fragments de sigillée de la gaule de l'Est et d'Argonne, céramique à paroi fine engobée, *terra nigra* et dérivée de *terra nigra*, *terra rubra* finissent cet inventaire.

Citerne 3008 - US 008

Une coupe Drag. 37 en sigillée argonnaise et quelques fragments de céramique commune claire sont à signaler.

Citerne 3008 - US 3008

De nombreux individus ont pu être déterminés. Pour la vaisselle fine, on retrouve cinq coupes Drag. 37 dont trois sont de provenance argonnaise, l'une du Sud de la Gaule et l'une de provenance indéterminée ; une coupelle Drag. 40 et deux mortiers Drag. 45 en sigillée d'Argonne, cinq gobelets Hees 2 en céramique à paroi fine engobée d'Argonne et une bouteille TNBT1 en *terra nigra*.

La céramique commune compte quant à elle, plusieurs cruches : une cruche Com. Cl Cr3 (Pl. II, n°3008.1) et une cruche Com. Cl Cr9 (Pl. II, n°3008.2) en pâte type 1 et une cruche Com. Cl Cr1.1 (Pl. II, n°3008.3) en pâte de type 2. Un pot Com. Cl P1.2 (Pl. II, n°3008.4) a également été découvert, tout comme un pot Com. Cl P2 (Pl. II, n°3008.5) en céramique dorée, un mortier Mo3.2 (Pl. II, n°3008.6) et des panses d'amphore.

Plusieurs fragments de céramique rugueuse claire et de céramique rugueuse provenant de Speicher ainsi que différents éléments de céramique sombre à dégraissant coquillier dont certains appartenant à une forme de poêlon complètent l'inventaire de cette catégorie.

Citerne 3008 - US 3021

Cette US témoigne de la présence d'une coupe sigillée Drag. 37 ainsi que de quelques fragments de sigillée d'Argonne, de céramique à paroi fine engobée et céramique à paroi fine métallescente, de *terra nigra* et d'amphore.

Un plat Goudineau 15 (Pl. III, n°3021.1) en céramique à vernis rouge pompéien appartient également à ce lot. Tout comme un plat Sb. Coq Pl3 (Pl. III, n°3021.2), un pot Sb. Coq P2 (Pl. III, n°3021.3), un pot Sb. Coq P9.2 (Pl. III, n°3021.4), un couvercle Sb. Coq Cv3.1 (Pl. III, n°3021.5) et un couvercle Sb. Coq Cv5 (Pl. III, n°3021.6). Nous avons également reconnu un plat Com. Cl Pl1.2 (Pl. III, n°3021.7) en céramique commune dorée. La céramique commune claire n'est représentée que par des fragments de panse et de fonds.

Citerne 3008 - US 3022

Les vases qui ont pu être déterminés se résument à un pot TNP32 (Pl. III, n°3022.1) en *terra nigra* et un pot Sb. Coq P7.1 (Pl. III, n°3022.2) en céramique sombre à dégraissant coquillier.

Le reste se rapporte à deux fragments de céramique à paroi fine engobée et de céramique à paroi fine métallescente d'Argonne, un tesson de céramique rugueuse claire, trois tessons de céramique commune claire et six tessons de céramique commune claire dorée.

Citerne 3008 – US 3026

Une coupe Drag. 37 en sigillée d'Argonne accompagnée d'un fond de sigillée de la Gaule de l'Est, d'un fond de céramique sombre à dégraissant coquillier et de deux panses de céramique dérivée de *terra nigra* et de deux panses de céramique commune claire représentent la céramique au sein de cet ensemble.

Citerne 3008 – US 3040

Nous dénombrons ici un fond de sigillée et une panse à chaque fois représentant les catégories suivantes : céramique dérivée de *terra nigra*, céramique sombre à dégraissant coquillier, amphore.

Cave 3 - US 010

Cette US compte une coupe Drag. 37 en sigillée d'Argonne, un pot Reims P16 en céramique craquelée bleutée (Pl. IV, n°010.1) ainsi que divers tessons de sigillée de la Graufesenque, de céramique sombre à dégraissant coquillier et de céramique commune claire.

Cave 3 - US 011

Les seuls vases identifiables sont un gobelet Nied. 33 en céramique à paroi fine métallescente et une coupe Drag. 27 provenant des ateliers de sigillée de la Graufesenque.

Les autres éléments découverts appartiennent à de la céramique sigillée de l'Est, de céramique à paroi fine engobée, de *terra nigra*, *terra rubra*, céramique commune claire et d'amphore, ainsi qu'un fragment de faïence brune.

Cave 3 - US 3030

Un gobelet Nied. 33 en céramique à paroi fine métallescente d'Argonne ainsi qu'un plat Reims A6 (Pl. IV, n°3030.1) en céramique craquelée bleutée sont les deux individus présents dans cet ensemble.

Cave 3 - US 3033

Ce sont principalement des vases appartenant à la vaisselle fine qui ont été découverts : deux gobelets Hees 2 en céramique à paroi fine engobée d'Argonne, un gobelet Nied. 33 en céramique à paroi fine métallescente d'Argonne, quelques éléments en *terra nigra*, en céramique à vernis rouge pompéien, en céramique commune claire et en céramique craquelée bleutée.

Cave 3 - US 3034

On signale la présence d'une coupe Drag. 35 en sigillée argonnaise, d'un pot TNP4.1 en céramique dérivée de *terra nigra*, d'un pot Sb. Coq P10.2 (Pl. IV, n°3034.1) en céramique sombre à dégraissant coquillier et d'un pot Com. Cl P2 (Pl. IV, n°3034.2) en céramique commune claire (Com. Cl 3).

Plusieurs fragments de panses se répartissent entre la céramique sigillée de l'Est de la Gaule, de céramique à paroi fine métallescente, de céramique à vernis rouge pompéien.

Cave 3 - US 3035

Une jatte Sb. Coq J6 (Pl. IV, n°3035.1) en céramique sombre à dégraissant coquillier a été retrouvée accompagnée de tessons de sigillée de l'Est de la Gaule, de céramique à paroi fine engobée et métallescente, de *terra nigra*, de céramique commune claire et d'amphore.

Cave 3 - US 3036

Plusieurs tessons répartis entre la céramique à paroi fine engobée, la *terra nigra*, la céramique sombre à dégraissant coquillier et la céramique commune claire sont à noter.

Cave 3 - US 3044

Un gobelet Hees 2 en céramique à paroi fine engobée d'Argonne a été remarqué ainsi que divers fragments de sigillée de Gaule de l'Est, de céramique sombre à dégraissant coquillier et de céramique commune claire.

US 3003

Cette US se compose d'un pot Sb. Coq P6.1 (Pl. IV, n°3003.1) en céramique sombre à dégraissant coquillier et d'un pot Com. Cl P5.2 (Pl. IV, n°3003.2) en céramique commune claire (Com. Cl 2).

Deux panses d'amphore et des restes de céramiques à paroi fine engobée complètent l'inventaire.

Drain 3004 - US 3007

Cette US témoigne de la présence de céramiques au travers d'une assiette Drag. 18b, une assiette Vernhet. A1, une coupe Drag. 37 en sigillée de la Graufesenque. La production gallo-belge est représentée par un pot TNP10 (Pl. V, n°3007.1) en céramique dérivée de *terra nigra* et un calice en *terra rubra*.

La poterie commune est illustrée par une jatte Sb. Coq J1 (Pl. V, n°3007.2) et un pot Sb. Coq P5.1 (Pl. V, n°3007.3) en céramique sombre à dégraissant coquillier.

La présence de fragments de céramique à paroi fine engobée, de rugueuse claire, de céramique commune claire et d'amphore sont à noter.

US 3025

Plusieurs fragments se répartissent entre la céramique sigillée de l'Est de la Gaule, la céramique à paroi fine engobée, la dérivée de *terra nigra*, la céramique sombre à dégraissant coquillier et la céramique commune claire.

Fosse - US 3048

Outre des tessons de céramique à paroi fine engobée et métallescente, de céramique plombifère et de céramique commune claire, plusieurs formes ont pu être déterminées : un plat Drag. 18b en sigillée de la Graufesenque et une coupe Drag. 37 des ateliers de l'Est, un bol TNB27.2 en *terra nigra*, une assiette TRA16.1 (Pl. V, n°3048.1) en *terra rubra* et un plat Sb. Coq P11.3 (Pl. V, n°3048.2).

Epandage - US 3049

Divers vases en sigillées ont été recensés. Il s'agit d'un plat Drag. 18b et une coupe Drag. 27 en sigillée de la Graufesenque, d'une coupe Drag. 37 des ateliers de sigillée de l'Est de la Gaule et d'une coupe Drag. 33 d'Argonne. Une jatte Sb. Coq J2.2 (Pl. V, n°3049.1) en céramique sombre à dégraissant coquillier ainsi que des fragments de céramique à paroi fine métallescente d'Argonne, de *terra nigra*, de céramique commune claire et d'amphore viennent compléter cet inventaire.

2.2.4 Secteur 4

Ce secteur est très pauvre en céramique puisque seule une unité stratigraphique (US 4007) située dans la Pièce n°4 compte quelques tessons (NR : 12, NMI : 5) qui se répartissent de la manière suivante entre les différentes catégories techniques établies pour le site de Grand (fig. 24).

Catégorie	NR	NR en %	NMI	NMI en %
TS GR	1	8,33	1	20
TS AR	1	8,33	1	20
TN	4	33,33	1	20
Sb. Coq	1	8,33	1	20
Com. Cl	5	41,67	1	20
Total	12	100	5	100

Fig. 24 Tableau de fréquence de la céramique du secteur 4 indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).

Pièce 4 – US 4007

Une coupelle TNC5 (Pl. VI, n°4007.1) en *terra nigra* ainsi que des fragments de sigillée de la Graufesenque et d'Argonne, de céramique sombre à dégraissant coquillier et de céramique commune claire composent l'inventaire céramique de cette US.

2.2.5 Secteur 5

Un total de 25 tessons pour 11 individus a été comptabilisé pour le secteur 5. Ce matériel se divise au sein de quatre unités stratigraphiques comme le montre le graphique ci-dessous (fig. 25).

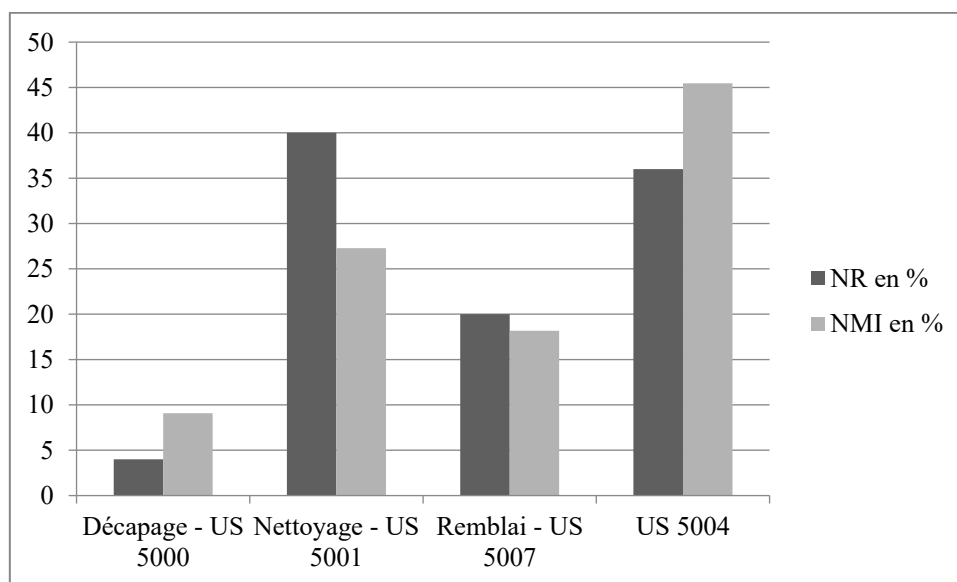


Fig. 25 Graphique présentant les quantités de céramiques (NR et NMI en %) au sein des structures et US du secteur 5.

Décapage - US 5000

Un seul tesson de fond en céramique sombre à dégraissant coquillier a été découvert.

Nettoyage - US 5001

La céramique se compose d'un calice TNKL15 (Pl. VII, n°5001.1) en *terra nigra* ainsi que des fragments de céramique commune sombre à dégraissant coquillier et de céramique commune claire.

US 5004

Des fragments de céramique à paroi fine engobée, céramique dérivée de *terra nigra*, céramique rugueuse claire, céramique sombre à dégraissant coquillier et de céramique commune claire ont été recensés.

Remblai - US 5007

Ce lot est uniquement constitué de céramique dérivée de *terra nigra* et de céramique sombre à dégraissant coquillier.

2.2.6 Secteur 6

Avec 1673 fragments pour 183 individus, ce secteur nous a livré la plus grande quantité de céramiques du site de la Rue de l'Amphithéâtre. Celle-ci se répartit au sein d'un grand nombre de structures et d'US (fig. 26).

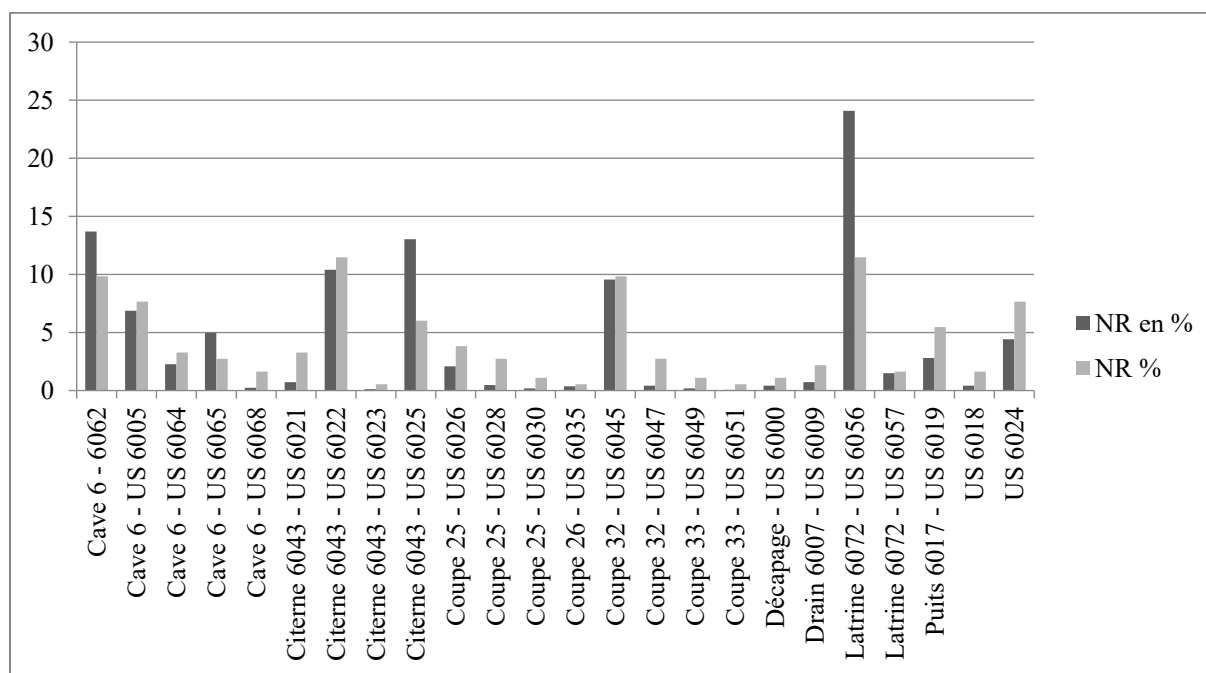


Fig. 26 Graphique présentant les quantités de céramiques (NR et NMI en %) au sein des structures et US du secteur 6.

Décapage - US 6000

Des fragments de sigillée de la Graufesenque ont été mis au jour.

Cave 6 - US 6005

Plusieurs individus ont été déterminés et inventoriés : une coupe Drag. 37 en sigillée d'Argonne, trois bols TNB1, un pot TNP41, deux pots TNP54 en *terra nigra*, un couvercle Sb. Coq Cv3.1 (Pl. VIII, n°6005.1), une cruche Com. Cl Cr6.2 (Pl. VIII, n°6005.2) et un mortier Mo3.1 (Pl. VIII, n°6005.3).

Les autres catégories représentées sont la céramique à paroi fine engobée, la céramique à vernis rouge pompéien et le groupe des amphores.

Cave 6 – 6062

La céramique sigillée d'Argonne comprend une coupelle Drag. 40, une coupe Drag. 32, une coupe Drag. 37. Trois gobelets Nied. 33 en céramique à paroi fine métallescente d'Argonne ont été retrouvés ainsi que deux vases en céramique à vernis rouge pompéien : un plat Goudineau 19 (Pl. VIII, n°6062.1) et un plat Goudineau 15 (Pl. VIII, n°6062.2).

La vaisselle fine est également présente au travers de fragments de céramique à paroi fine engobée et métallescente, de dérivée de *terra nigra*

La céramique rugueuse d'Urmitz compte un plat Nied. 112 (Pl. VIII, n°6062.3) et la céramique rugueuse claire un plat PL2. On note aussi la présence d'un plat Reims A12 (Pl. IX, n°6062.4) et d'un pot Reims P16 (Pl. IX, n°6062.5) en céramique craquelée bleutée.

Les autres individus vases se répartissent entre un couvercle Sb. Coq Cv2.1 (Pl. VIII, n°6062.6) en céramique sombre à dégraissant coquillier, un pot Com. Cl P4.1 (Pl. VIII, n°6062.8) en céramique commune claire orangée (Com. Cl 3) et un pot Com. Cl P4.2 (Pl. VIII, n°6065.7) en céramique commune claire beige (Com. Cl 2).

Cave 6 - US 6064

Cette US contenait un gobelet Nied. 33 en céramique métallescent, une assiette TNA41/43 en *terra nigra*, un plat Reims A6 (Pl. IX, n°6064.1) en céramique craquelée bleutée ainsi que des fragments de céramique à paroi fine engobée, de rugueuse claire de céramique commune claire.

Cave 6 - US 6065

Il est à signaler la présence d'un plat Goudineau 15 (Pl. IX, n°6065) en céramique à vernis rouge pompéien et d'un couvercle Sb. Coq Cv6.1 (Pl. IX, n°6065.2) en céramique sombre à dégraissant coquillier. La céramique à paroi fine engobée et métallescente d'Argonne et la céramique commune claire sont représentées par quelques tessons de panses ou de fonds.

Cave 6 - US 6068

Des fragments de céramique sombre à dégraissant coquillier, de céramique commune claire et de céramique commune claire dorée ont été mis au jour.

Drain 6007 - US 6009

Ce lot céramique comprends uniquement des fragments de céramique dérivée de *terra nigra*, de céramique rugueuse claire et de céramique sombre à dégraissant coquillier et de céramique commune claire.

US 6018

La céramique à paroi fine métallescente, la céramique sombre à dégraissant coquillier et la céramique commune claire sont représentés par quelques fragments non identifiables.

Puits 6017 - US 6019

Outre des tessons de sigillée du Centre et de l'Est de la Gaule, céramique à paroi fine engobée et métallescente, dérivée de *terra nigra*, de céramique commune claire et de céramique craquelée bleutée, on note surtout la présence d'un plat Sb. Coq P11.2 (Pl. IX, n°6019.1) en céramique sombre à dégraissant coquillier.

Citerne 6043 - US 6021

Cette US compte une coupe Drag. 37 et un mortier Drag. 45 en sigillée argonnaise et une amphore Dressel 8 (Pl. IX, n°6021.1), des tessons de céramique à paroi fine métallescente, de céramique sombre à dégraissant coquillier et de céramique commune claire.

Citerne 6043 - US 6022

Plusieurs vases ont été identifiés : une coupe Drag.32 et deux coupes Drag. 37 en sigillée d'Argonne, sept gobelets Nied. 33 en céramique à paroi fine métallescente, deux pots Nied. 89 (Pl. X, n°6022.1 à 6022.2) en céramique rugueuse et un pot Sb. Coq P4 (Pl. X, n°6022.4). Les autres tessons se répartissent entre la céramique à paroi fine engobée, la *terra nigra*, la céramique commune claire, la céramique craquelée bleutée et les amphores.

Citerne 6043 - US 6023

Deux panses de sigillée d'Argonne ont été découvertes.

Citerne 6043 - US 6025

Ce lot céramique se compose de quatre gobelets Nied. 33 en céramique à paroi fine métallescente d'Argonne et de Trèves, d'un couvercle Sb. Coq Cv3.1 (Pl. X, n°6025.1), d'un couvercle Com. Cl Cr6.1 (Pl. X, n°6025.2) en céramique sombre à dégraissant coquillier et d'une cruche Com. Cl Cr6.1 (Pl. X, n°6025.3).

La céramique sigillée de l'Est de la Gaule, la céramique à paroi fine engobée, la céramique dérivée de *terra nigra*, la céramique commune claire et les amphores sont également présentes par quelques tessons.

US 6024

La vaisselle fine est représentée par trois coupes Drag. 37, une coupelle Drag. 40, une coupe Curle 21 en sigillée d'Argonne, un gobelet Nied. 33 en céramique à paroi fine métallescente d'Argonne. On note aussi un plat Goudineau 15 (Pl. X, n°6024.1) en céramique à vernis rouge pompéien, un couvercle (Pl. X, n°6024.2) et Sb. Coq Cv4.1 (Pl. X, n°6024.3), un mortier Mo3.1 (Pl. XI, n°6024.4), des fragments de céramique à paroi fine métallescente de Trèves, de céramique commune sombre et claire et d'amphore.

Coupe 25 - US 6026

Cette US contenait deux coupelles Drag. 37 en sigillée de la Graufesenque, un bol TNB1 en *terra nigra*, un plat Com. Cl P11.3 (Pl. XI, n°6026.1) en céramique commune claire (Com. Cl 3) ainsi que des fragments de métallescente et de céramique sombre à dégraissant coquillier et d'amphore.

Coupe 25 - US 6028

Les deux éléments identifiables sont un calice TRK16 (Pl. XI, n°6028.1) en *terra rubra*, et un couvercle (Pl. XI, n°6028.2). Le reste des fragments se répartit entre la céramique sigillée de la Graufesenque, la céramique dérivée de *terra nigra* et la céramique commune claire.

Coupe 25 - US 6030

Nous notons la présence d'un pot Sb. Coq P9.1 (Pl. XI, n°6030.1) en céramique sombre à dégraissant coquillier et des fragments de céramique commune claire.

Coupe 26 - US 6035

Des fragments de céramique commune claire ont été mis au jour.

Coupe 32 - US 6045

Nous enregistrons plusieurs vases identifiés comme suit : un plat Drag. 15b1, deux coupes Drag. 37, une coupe Vernhet A1 en sigillée de la Graufesenque, deux assiettes TNA41/43, un bol TNB1, un pot TNP46 en *terra nigra*, un calice TRKL15 en *terra rubra*, un couvercle Sb. Coq Cv1 (Pl. XI, n°6045.1), Sb. Coq Cv4.1 (Pl. XI, n°6045.2), Sb. Coq Cv4.2 (Pl. XI, n°6045), une cruche Com. Cl Cr7.2 (Pl. XII, n°6045.4). Pour finir, il est à signaler plusieurs tessons de céramique à paroi fine engobée, de céramique commune claire dorée et d'amphore.

Coupe 32 - US 6047

Des tessons de *terra nigra* et céramique dérivée de *terra nigra*, de céramique rugueuse claire et de céramique sombre à dégraissant coquillier et de céramique commune claire ont été recensés.

Coupe 33 - US 6049

Nous signalons des fragments de sigillée du Centre de la Gaule et de *terra nigra*.

Coupe 33 - US 6051

Un plat Drag. 31 en sigillée sud-gauloise (La Graufesenque) a été déterminé.

Latrine 6072 - US 6056

Nous notons plusieurs formes en sigillée : une coupe Drag. 37 (issu de Feller 1996 p.133-138, Pl. II, n°72), un plat Drag. 18 (issu de Feller 1996 p.133-138, Pl. II, n°67), deux coupelles Drag. 27 en sigillée de la Graufesenque, un plat Drag. 18 (issu de Feller 1996 p.133-138, Pl. II, n°74) et une coupe Drag. 33 (issu de Feller 1996 p.133-138, Pl. II, n°39) en sigillée du Centre de la Gaule et un plat Drag. 18 (issu de Feller 1996 p.133-138, Pl. II, n°75) en sigillée de la Gaule de l'Est.

Cet ensemble compte aussi un gobelet Hees 2 en céramique à paroi fine engobée et un gobelet en engobée Mosellane (issu de Feller 1996 p.133-138, Pl. II, n°153, 175), un pot TNP54 (issu de Feller 1996 p.133-138, Pl. II, n°130) en *terra nigra*, un plat Nied. 110a (issu de Feller 1996 p.133-138, Pl. II, n°214) en céramique rugueuse claire, deux pots Sb. Coq P9.2 (Pl. XII, n°6056.1 à 6056.2) et un couvercle (Pl. XII, n°6056.3).

La céramique commune claire se compose d'une cruche Com. Cl Cr1.1 (Pl. XII, n°6056.4), une cruche Com. Cl Cr1.2 (Pl. XII, n°6054.5), deux cruches Com. Cl Cr2.1 (Pl. XII, 6056.6 à 6056.7) et d'une cruche Com. Cl Cr8 (Pl. XIII, n°6056.8).

Outre des tessons de sigillée du Centre et de l'Est de la Gaule, céramique à paroi fine engobée et métallescente, dérivée de *terra nigra*, de céramique commune claire et de céramique craquelée bleutée.

Pour finir, on signale un mortier Mo2 (Pl. XIII, n°6056.9) et une amphore Beltran II A (Pl. XIII, n°6056.10).

Latrine 6072 - US 6057

Cette US contenait une coupelle Drag.27 (issu de Feller 1996 p.133-138, Pl. II, n°50) en sigillée de la Graufesenque accompagnée de tessons de céramique sombre à dégraissant coquillier et de céramique commune claire.

2.2.7 Secteur 7

Au total, 273 tessons ont été mis au jour sur ce secteur. Ils correspondent à un total de 46 individus. Différentes structures et unités stratigraphiques attestent de la présence de la céramique (fig. 27).

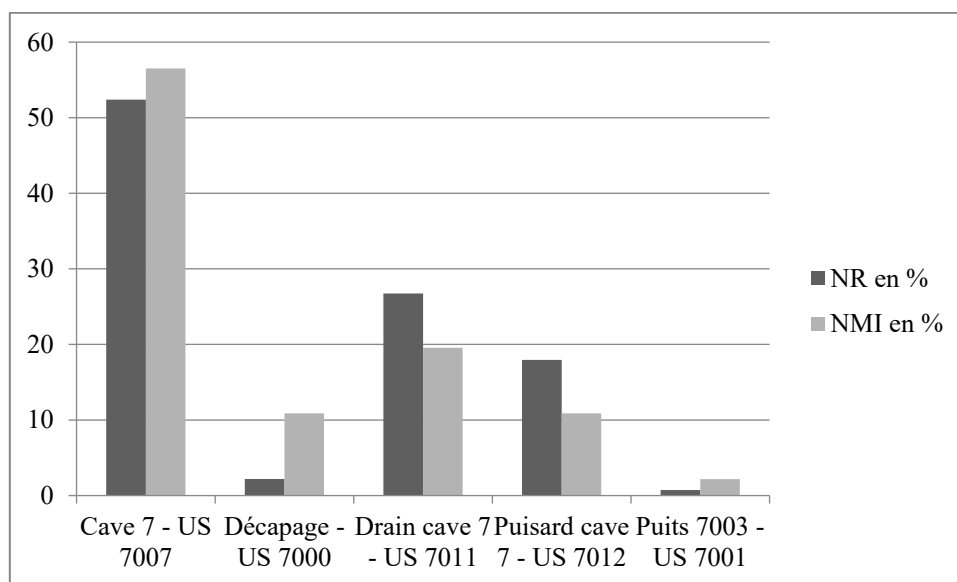


Fig. 27 Graphique présentant les quantités de céramiques (NR et NMI en %) au sein des structures et US du secteur 7.

Décapage - US 7000

Nous avons pu identifier un gobelet Hees 2 en céramique à paroi fine engobée et un bol TRB1 (Pl. XIV, n°7000.1) en *terra rubra*. Le reste des tessons se distribue entre la céramique à paroi fine métallescente, la céramique commune claire beige (Com. Cl 2) et de l'amphore.

Puits 7003 - US 7001

Une cruche Com. Cl Cr1.1 (Pl. XIV, n°7001.1) représente la céramique au sein de cette US.

Cave 7 - US 7007

La céramique compte une coupe Drag. 37 et un mortier Drag. 45 en sigillée d'Argonne, un gobelet Hees 2 en céramique à paroi fine engobée.

Quant à la céramique commune, deux vases ont été reconnus. Il s'agit d'un couvercle Sb. Coq Cv6.1 (Pl. XIV, n°7007.1) en céramique sombre à dégraissant coquillier et d'une cruche Com. Cl Cr1.1 (Pl. XIV, n°7007.2) en céramique commune claire à pâte beige (Com. Cl 2).

Des fragments de céramique à paroi fine métallescente, de dérivée de *terra nigra*, *terra rubra*, céramique à vernis rouge pompéien et d'amphore ont aussi été mis au jour.

Cave7 –US 7010

Le mobilier céramique comprend ici un plat Drag. 18 en sigillée, un mortier Drag.45 en sigillée de la Gaule de l'Est, deux gobelets Hees 2 en céramique à paroi fine engobée argonnaise et un couvercle Sb. Coq Cv3.1 (Pl. XIV, n°7010.1). Le reste correspond à des tessons de céramique à paroi fine métallescente, de dérivée de *terra nigra*, de céramique commune claire et de céramique craquelée bleutée.

Cave 7 – US 7020

Il a été inventorié pour cette US, deux gobelets Hees 2 en céramique à paroi fine engobée d'Argonne ainsi qu'un pot Sb. Coq P1.1 (Pl. XIV, n°7020.1) en céramique sombre à dégraissant coquillier et quelques fragments de céramique commune claire.

Cave 7 – US 7021

Deux gobelets Hees 2 (Pl. XIV, n°7021.1 à 7021.2) ont été mis au jour.

Drain cave 7 - US 7011

La céramique commune est représentée par une bouteille Sb. Coq Bt1.1 (Pl. XIV, n°7011.1), un pot Sb. Coq P5.3 (Pl. XIV, n°7011.2), un couvercle Sb. Coq Cv2.1 (Pl. XV, n°7011.3), un couvercle Sb. Coq Cv3.1 (Pl. XV, n°7011.4) en céramique sombre à dégraissant coquillier et une cruche Com. Cl Cr1.1 (Pl. XV, n°7011.5) en céramique commune claire (Com. Cl 2). Un gobelet Nied. 33 en céramique à paroi fine métallescente et des fragments de céramique à paroi fine engobée et de céramique de dérivée de *terra nigra* sont également à noter.

Puisard cave 7 - US 7012

Les vases qui ont permis une identification sont les suivants : une coupe Drag. 37 en sigillée de la Gaule de l'Est, un gobelet Hees 2 en céramique à paroi fine engobée argonnaise, un bol TNB18 (Pl. XV, n°7012.1) en *terra nigra* et un couvercle Sb. Coq Cv5 (Pl. XV, n°7012.2) en céramique sombre à dégraissant coquillier. Des fragments de céramique commune claire complètent l'inventaire.

2.2.8 Secteur 8

Uniquement deux structures contenaient du mobilier céramique pour ce secteur (fig. 28). Celui-ci se résumant à 29 fragments pour 9 individus se distribue parmi plusieurs catégories techniques.

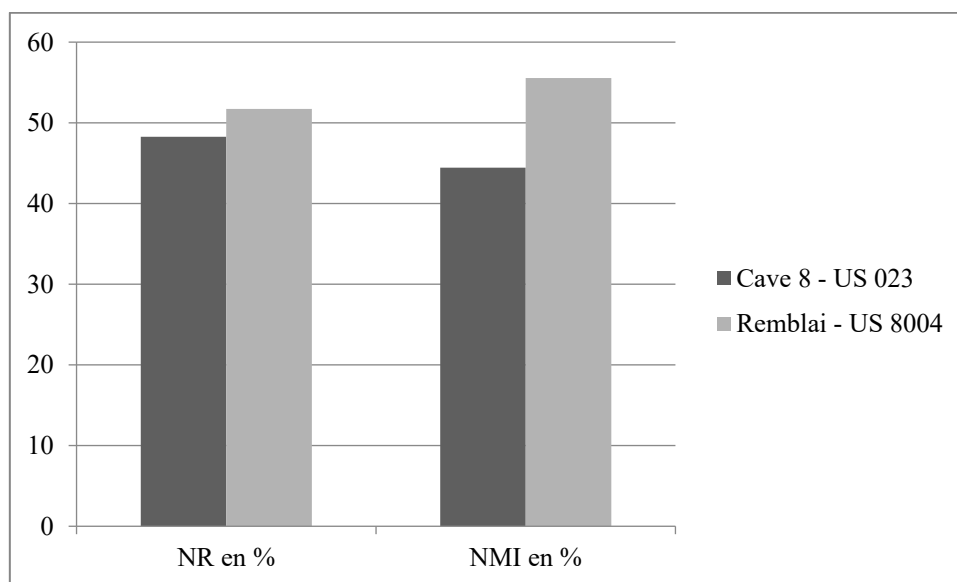


Fig. 28 Graphique présentant les quantités de céramiques (NR et NMI en %) au sein des structures et US du secteur 8.

Cave 8 - US 023

Cette unité stratigraphique contenait un gobelet Hees 2 en céramique à paroi fine engobée argonnaise, ainsi que plusieurs tessons indéterminés de sigillée de la gaule de l'Est, de *terra nigra* et de céramique sombre à dégraissant coquillier.

Remblai - US 8004

Aucun élément reconnaissable n'a été mis au jour. On citera donc des fragments de sigillée de la Graufesenque, de céramique dérivée de la *terra nigra*, de céramique sombre à dégraissant coquillier, de céramique commune claire et d'amphore.

2.2.9 Secteur 9

À nouveau, seulement deux ensembles se distinguent (fig. 29) pour ce secteur. Un petit lot céramique composé de 103 tessons pour 19 individus.

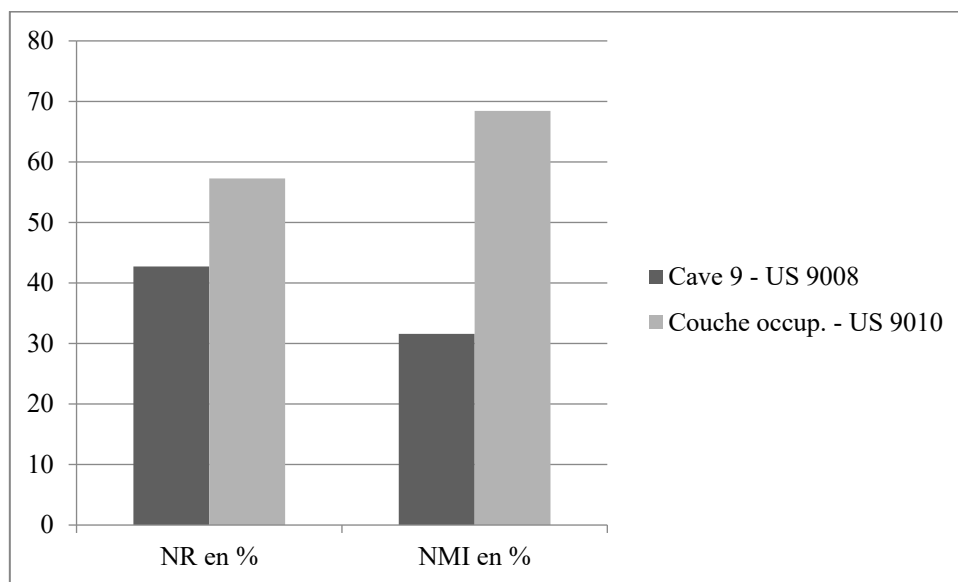


Fig. 29 Graphique présentant les quantités de céramiques (NR et NMI en %) au sein des structures et US du secteur 9.

Cave 9 – US 9008

Hormis quelques fragments de céramique à paroi fine engobée, de dérivée de *terra nigra*, de céramique rugueuse claire, de céramique commune claire, deux individus ont été déterminés. Il s'agit d'une coupe Drag. 37 en sigillée de l'Est de la Gaule et d'un pot Sb. Coq P5.1 (Pl. XVI, n°9008.1) en céramique sombre à dégraissant coquillier.

Couche occup. – US 9010

Cette couche rassemble diverses formes céramiques dont une coupe Drag. 37 en sigillée et un pot TNP10 (Pl. XVI, n°9010.1) en *terra nigra*. Les autres appartiennent au répertoire de la céramique sombre à dégraissant coquillier : un plat Sb. Coq Pl4 (Pl. XVI, n°9010.2), un pot Sb. Coq P7.1 (Pl. XVI, n°9010.3), un pot Sb. Coq P10.3 (Pl. XVI, n°9010.4), un couvercle Sb. Coq Cv3.1 (Pl. XVI, n°9010.5).

On note aussi la présence de sigillée de la Graufesenque, de l'Est de la Gaule, céramique à paroi fine engobée, métallescente, céramique commune claire, céramique craquelée bleutée et amphore.

2.2.10 Secteur 10

Les 325 tessons découverts correspondent à 66 individus. C'est en particulier l'US 10027 de la citerne 1009 qui nous livre la plus grosse partie de céramique pour ce secteur (fig. 30).

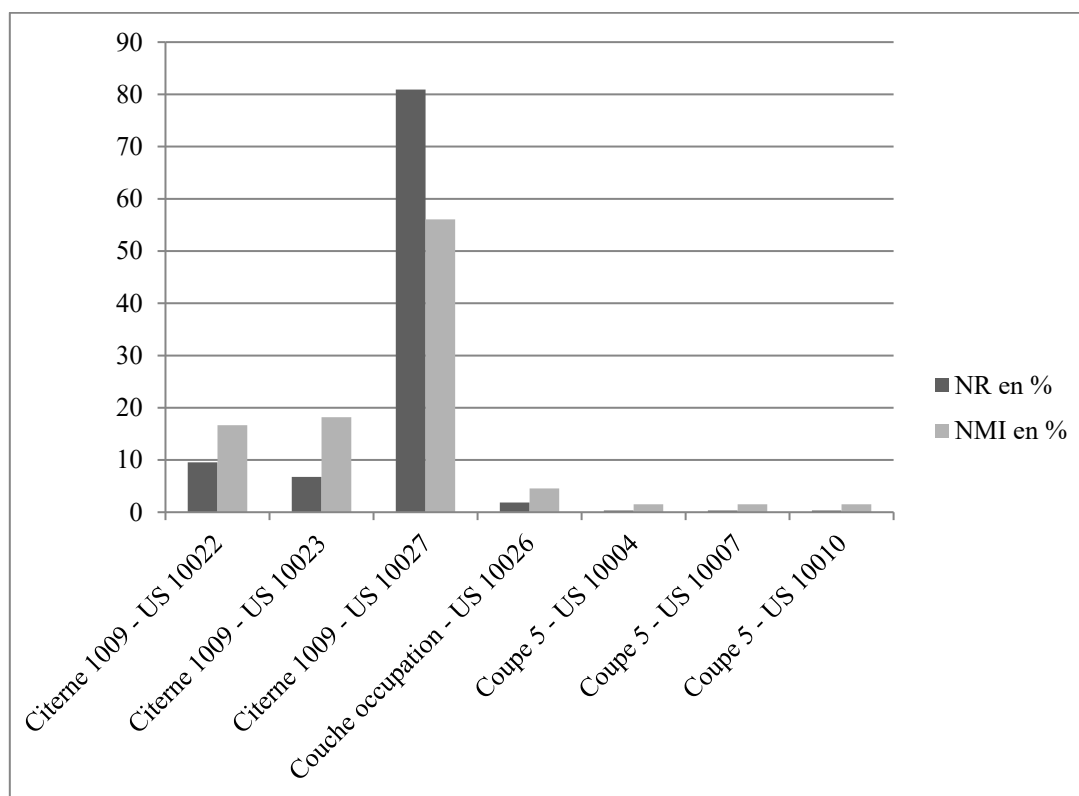


Fig. 30 Graphique présentant les quantités de céramiques (NR et NMI en %) au sein des structures et US du secteur 10.

Coupe 5 – US 1004

Un fragment de panse de céramique commune claire témoigne de la céramique au sein de cette US.

Coupe 5 – US 1007

Nous notons une seule de panse de sigillée de la Graufesenque.

Coupe 5 – US 10010

Un tesson de panse de céramique commune claire a été mis au jour.

Citerne 1009 – US 10022

Divers éléments ont pu être reconnus au sein de cette US. La céramique sigillée de l'Est de la Gaule compte en effet une coupe Drag. 43 (issu de Feller 1996 p.133-138, Pl. III, n°15), une coupe Drag. 37 (issu de Feller 1996 p.133-138, Pl. III, n°26). Deux gobelets Nied. 33 (Pl. XVII, n°10022.1 ; issu de Feller 1996 p.133-138, Pl. III n°170) sont à noter pour la céramique à paroi fine métallescente argonnaise. S'ajoutent à cela un plat Nied. 112 (Pl. XVII, n°10022.2) en céramique rugueuse, un plat Sb. Coq P13 (Pl. XVII, n°10022.3) et un pot Sb. Coq P3 (Pl. XVII, n°10022.4) en céramique sombre à dégraissant coquillier et un mortier Mo3.2 (Pl. XVII, n°10022.5).

Des fragments de dérivée de *terra nigra*, de céramique commune claire et de céramique craquelée bleutée ne correspondant pas à des éléments caractéristiques de formes font aussi partie de cet ensemble.

Citerne 10009 – US 10023

Cette US compte un grand nombre de vases. On signale un gobelet Nied. 33 (Pl. XVII, n°10023.1) en céramique à paroi fine métallescente, un pot TNP10 (Pl. XVII, n°10023.2) en *terra nigra* et un calice TNKL22 (issu de Feller 1996 p.133-138, Pl. III, n°202), un plat Reims A6 (Pl. XVII, n°10023.3) et une jatte Reims J40 (issu de Feller 1996 p.133-138, Pl. III, n°144) en céramique craquelée bleutée, un pot Sb. Coq P5.1 (Pl. XVII, n°10023.4), un pot Sb. Coq P6.3 (Pl. XVII, n°10023.5), un pot Com. Cl P4.1 (Pl. XVII, n°10023.6) en céramique commune claire orangée (Com. Cl 3), un mortier Mo1.2 (Pl. XVII, n°10023.7) et des fragments de sigillée de la Graufesenque, de la Gaule de l'Est.

Citerne 10009 – US 10027

Cette US correspond à celle qui nous fournit le plus de mobilier céramique. La céramique sigillée de l'Est comprend une coupe Drag. 38 (issu de Feller 1996 p.133-138, Pl. III n°2), quatre coupes Drag. 37 (issu de Feller 1996 p.133-138, Pl. III n°13, 16, 18, 19) une coupelle Drag. 40 (issu de Feller 1996 p.133-138, Pl. III n°14). La céramique sigillée

d'Argonne compte deux coupes Drag. 37 (issu de Feller 1996 p.133-138, Pl. III, n°73, 58) un mortier Drag. 45 (issu de Feller 1996 p.133-138, Pl. III, n°81)

Cinq gobelets Hees 2 (Pl. XVIII, n°10027.1 ; issu de Feller 1996 p.133-138, Pl. III n°189) en céramique à paroi fine engobée d'Argonne ont été déterminés tout comme trois gobelets Nied. 33 (Pl. XVIII, n°10027.2) en céramique à paroi fine métallescente.

Trois jattes Nied. 104 (Pl. XVIII, n°10027.3 à 10027.4 et 10027.6) et un plat Nied. 112 (Pl. XVIII, n°10027.5) en céramique rugueuse d'Urmitz ont été repérées.

Quant à la céramique craquelée bleutée, nous la retrouvons au travers d'une jatte Reims J4 (Pl. XVIII, n°10027.7 à 10027.8), deux pots Reims P16 (Pl. XVIII, n°10027.9 à 10027.10).

La céramique sombre à dégraissant coquillier est présente par un plat Sb. Coq Pl1.1 (Pl. XVIII, n°10027.11), un plat Sb. Coq Pl.4 (Pl. XVIII, n°10027.12), un pot Sb. Coq P3 (Pl. XVIII, n°10027.13), un couvercle Sb. Coq Cv3.1 (Pl. XVIII, n°10027.14) un couvercle Sb. Coq Cv5 (Pl. XIX, n°10027.15).

Nous notons aussi un bol Com. Cl B1 (Pl. XIX, n°10027.19), un couvercle Com. Cl Cv1 (Pl. XIX, n°10027.16), une cruche Com. Cl Cr2.2 (Pl. XIX, n°10027.17), une cruche (Pl. XIX, n°10027.18) en céramique commune claire.

Deux amphores (Pl. XIX, n°10027.20 à 10027.21) viennent clore cet ensemble, l'une est une amphore Gauloise 4. La seconde présente la forme d'une cruche-amphore très certainement de production régionale. Sa forme originale qui rappelle le type Gose 412 ou Speicher 22 se rapproche d'une amphore découverte dans les caves du site de Virton en Belgique¹⁰¹.

Couche occupation – US 10026

Des fragments de céramique sombre à dégraissant coquillier, de céramique commune claire, de céramique craquelée bleutée sont les seuls témoins de céramique dans cet ensemble.

¹⁰¹ Hanut 2011, p. 58 fig. 37 n°5.

2.2.11 Décapage – US 001

Le décapage (US 001) a livré 44 tessons pour 9 individus qui se répartissent de la manière suivante (fig. 31).

Catégorie	NR	NR en %	NMI	NMI en %
TS GR	2	4,55	1	11,11
TN/DTN	1	2,27	1	11,11
TN/DTN	24	54,55	1	11,11
TN/DTN	1	2,27	1	11,11
RU Cl	1	2,27	1	11,11
Sb. Coq	1	2,27	1	11,11
Com. Cl	12	27,27	1	11,11
Mo	1	2,27	1	11,11
Amp.	1	2,27	1	11,11
Total	44	100	9	100

Fig. 31 Tableau de fréquence pour la céramique de l'US 001 du décapage indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).

Les seuls éléments ayant pu faire l'objet d'une identification sont un bol TNB1.4 (Pl. XX, n°001.1) deux bols TNB1 (Pl. XX, n°001.2) en *terra nigra* et un mortier Mo6 (Pl. XX, n°001.3).

Le reste des fragments concerne de sigillée de la Graufesenque, de céramique rugueuse claire, de céramique sombre à dégraissant coquillier, de céramique commune claire et d'amphore.

2.2.12 Sondage 2

La céramique (NR : 31, NMI : 16) qui a été mis au jour pour ce sondage se distribue comme suit (fig. 32) :

Catégorie	NR	NR en %	NMI	NMI en %
TS	2	6,45	2	12,5
TS GE	1	3,23	1	6,25
TS AR	1	3,23	1	6,25
EN AR	4	12,90	2	12,5
MET AR	8	25,81	1	6,25
MET TR	1	3,23	1	6,25
TN/DTN	2	6,45	1	6,25
RU UR	2	6,45	1	6,25
RU Cl	1	3,23	1	6,25
CB	3	9,68	1	6,25
Sb. Coq	2	6,45	2	12,5
Mo	3	9,68	1	6,25
Amp.	1	3,23	1	6,25
Total	31	100	16	100

Fig. 32 Tableau de fréquence pour la céramique de l'US 002 du décapage indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).

La céramique sigillée d'Argonne, la céramique dérivée de *terra nigra*, la céramique rugueuse claire ne sont présents que par quelques fragments non identifiables.

La céramique sigillée de la Gaule de l'Est est représentée par une coupe Drag. 44, deux coupes Drag. 37, La céramique à paroi fine engobée et métallescente par deux gobelets Hees 2 et un gobelet Nied. 33.

Une jatte Nied. 104 (Pl. XXI, n°S2.1) en céramique rugueuse d'Urmitz a également été découverte, tout comme un plat Reims A1 (Pl. XXI, n°S2.2) en céramique craquelée bleutée. Deux vases en céramique sombre à dégraissant coquillier sont à noter : un pot Sb. Coq P9.2 (Pl. XXI, n°S2.3) et un couvercle Sb. Coq Cv5 (Pl. XXI, n°S2.4).

Pour clore ce descriptif, un mortier Mo1.2 (Pl. XXI, n°S2.5) et une amphore Dressel 20 (Pl. XI, n°S2.6).

2.2.13 Sondage 3

Ce sont deux unités stratigraphiques qui se partagent les 101 tessons et 21 individus (fig. 33).

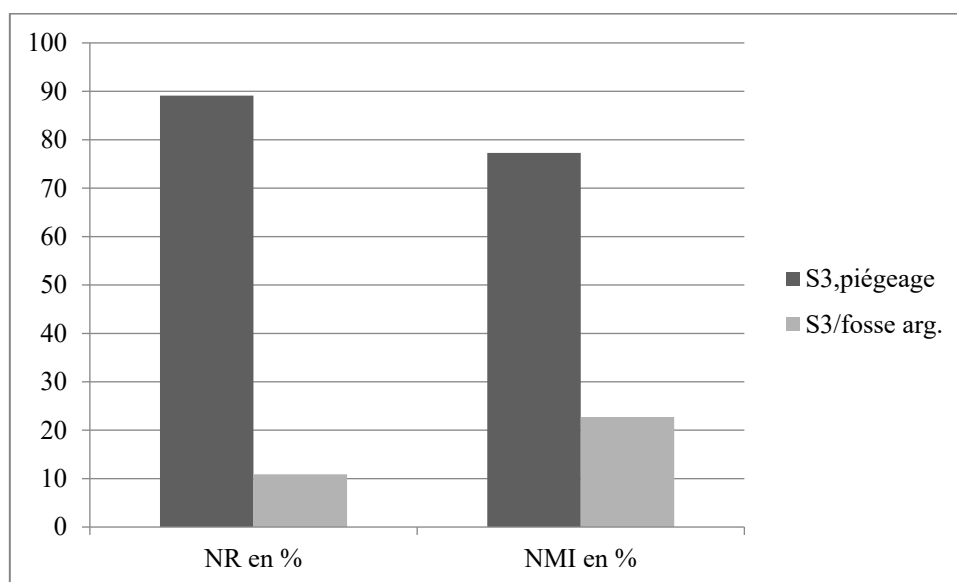


Fig. 33 Graphique présentant les quantités de céramiques (NR et NMI en %) au sein des structures et US du sondage 3.

S3/fosse arg.

Nous enregistrons une jatte Sb. Coq J/M1 (Pl. XXII, n°S3.1) en céramique sombre à dégraissant coquillier accompagné de fragments de céramique à paroi fine métallescente, de dérivée de *terra nigra*, de céramique rugueuse d'Urmitz, de céramique commune claire.

S3, piégeage

La céramique sigillée de la Graufesenque compte une assiette Drag. 16, une assiette Drag. 18, quatre coupes Vernhet A1. La céramique sigillée de la Gaule de l'Est n'est présente que par une coupe Dra. 37. S'ajoutent à cela trois bols TNB1 (Pl. XXII, n°S3p.1-S3p.3) en *terra nigra*, une jatte Sb. Coq J2.2 (Pl. XXII, n°S3p.4), un pot Sb. Coq P5.1 (Pl. XXII, S3p.5), une cruche Com. Cl Cr1.1 (Pl. XXII, n°S3p.6), un *dolium* Do1 (Pl. XXII, n°S3p.7). Les catégories de *terra rubra*, de céramique rugueuse claire et d'amphore sont aussi représentées.

2.2.14 Sondage 4

Uniquement 4 fragments de céramique pour 2 individus ont été décompté pour ce sondage qui correspond à une structure : S4/ micro piégeage.

Il s'agit de fragments de dérivée de *terra nigra* et de céramique commune claire.

2.2.15 Sondage 5

Ce sondage pour lesquels 32 tessons et 15 individus (fig. 34) ont été recensés, s'articule autour de la cave n°5.

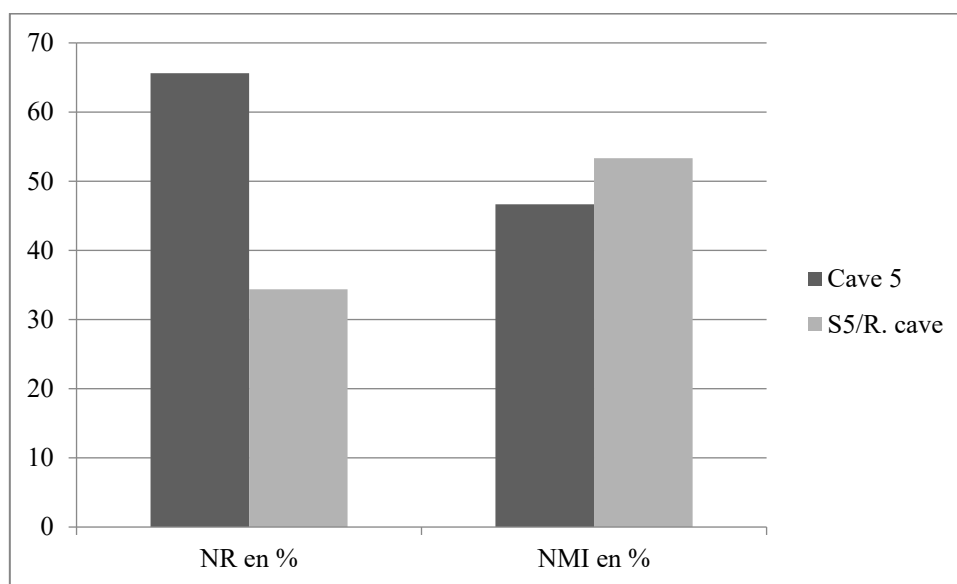


Fig. 34 Graphique présentant les quantités de céramiques (NR et NMI en %) au sein des structures et US du sondage 5.

S5/ R. cave

Ce lot céramique se compose d'un plat Drag.31/LudSb, d'une coupe Drag. 37 en céramique d'Argonne, d'un plat Com. Cl Pl1.2 (Pl. XXIII, n°S5.1), d'un bol Com. Cl B3 (Pl. XXIII, n°S5.2) en céramique commune claire (Com. Cl 2).

Les autres tessons se rapportent à de la céramique à paroi fine métallescente, de la céramique dérivée de *terra nigra*, de la céramique sombre à dégraissant coquillier et de la céramique craquelée bleutée.

Cave 5

La vaisselle fine est représentée par une coupe Drag. 37 en sigillée de la Gaule de l'Est, un gobelet Hees 2 en céramique à paroi fine engobée et un gobelet Nied. 33 en céramique à paroi fine métallescente.

La céramique sombre à dégraissant coquillier, la céramique commune claire dorée, les mortiers et amphores sont uniquement caractérisés par des tessons de panses ou de fonds.

2.2.16 Sondage 6

En tout 13 fragments et 6 individus ont été découverts pour le sondage 6. Ils se répartissent entre deux US et quatre groupes techniques (fig. 35).

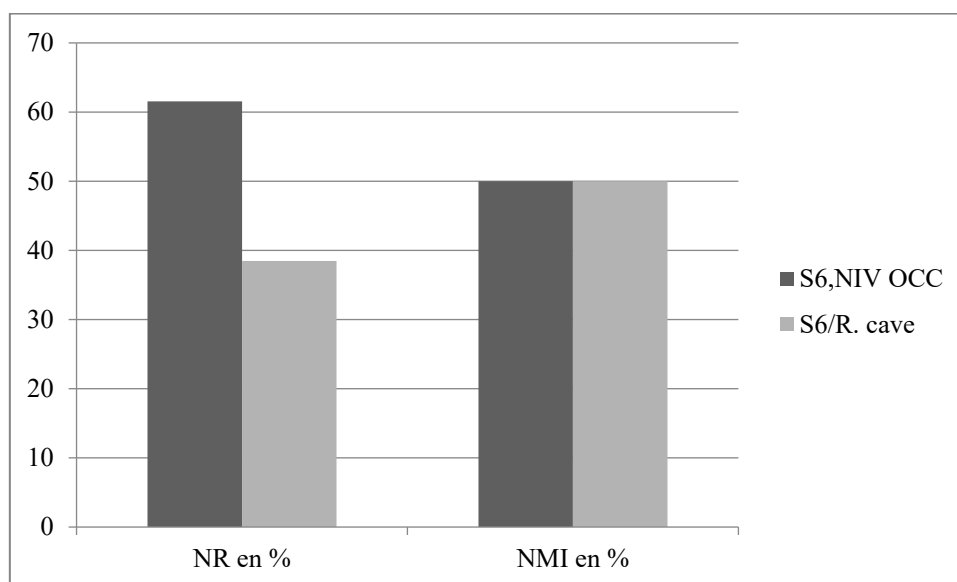


Fig. 35 Graphique présentant les quantités de céramiques (NR et NMI en %) au sein des structures et US du sondage 6.

S6/R. cave

Un plat Sb. Coq Pl1.1 (Pl. XXIV, n°S6.1) accompagné de tessons de céramique à paroi fine engobée et de céramique commune claire ont été inventoriés.

S6, NIV OCC

Des fragments de sigillée de la Graufesenque de céramique à paroi fine engobée et de céramique commune claire ont été mis au jour pour ce niveau.

Datation

L'étude des structures et du mobilier archéologique que celles-ci contenaient a permis aux archéologues de définir deux grandes phases d'occupation pour le site de la Rue de l'Amphithéâtre¹⁰². Nous réintroduirons ici les ensembles céramiques qui ont pu être datés au sein de ces périodes.

Première phase d'occupation

La première phase d'occupation débute à la fin du I^{er} s. apr. J.-C., qui correspond également à la date de commencement de construction de l'amphithéâtre situé juste en face de l'habitat, et se poursuit jusqu'au milieu du II^e s. apr. J.-C. Cette phase est particulièrement bien représentée dans la moitié ouest du site et les éléments datant de cette période se concentrent dans les secteurs 1 à 6.

Pour le secteur 1, plusieurs ensembles céramiques attestent d'une occupation à cette phase. La couche d'occupation extérieure 1014 contenait en effet une coupe Drag. 35 en sigillée de la Graufesenque datée entre 60 et 160 apr. J.-C.¹⁰³ ainsi que de sept formes en *terra nigra* (trois assiettes TNA1, un bol TNB1, un bol TNB1.2, un pot TNP54/55, un pot TNP3/4) et un calice TRKL15 en *terra rubra*. Il s'agit de formes qui se rapportent davantage à la seconde moitié du I^e s. apr. J.-C., notamment les bols TNB1, caractéristiques de cette époque¹⁰⁴. La présence d'une jatte Nied. 106 en céramique rugueuse de Speicher, dont l'apparition en Gaule de l'Est se fait dès le II^e s. apr. J.-C.¹⁰⁵ précise la datation de ce lot.

La coupe 25 bien que faiblement représentée par la céramique, compte tout de même deux coupes (Drag. 27 et Drag. 37) en sigillée sud-gauloise qui nous autorisent à nouveau à placer cet ensemble entre la fin du I^{er} s. et le milieu du II^e s. apr. J.-C.

La céramique du puisard 1030 s'illustre notamment par un bol TNB1 en *terra nigra*. Cependant sans autres éléments datant associés, cela reste insuffisant pour proposer une hypothèse de chronologie. Le tessou de faïence blanche nous indique par ailleurs que cette zone a été perturbée.

La structure principale du secteur 2 contenant de la céramique correspond à la cave 2. Trois US y ont été déterminées parmi lesquelles une seulement (US 2009) présente un lot

¹⁰² Boulanger 2006, p. 214-217

¹⁰³ Py 1993, p. 578.

¹⁰⁴ Deru 1994, p. 171-172.

¹⁰⁵ Brulet, Vilvorder, Delage 2010, p. 402.

suffisant pour proposer quelques pistes chronologiques. Celui-ci se compose de deux vases en sigillée de la Graufesenque, une coupe Curle 11b et un plat Drag. 18b et d'un pot TNP54 en *terra nigra*. L'assemblage de ces quelques éléments nous permet de proposer que cette zone ait été occupée dès la fin du I^{er} s. apr. et donc à partir du début de la phase 1, sans pouvoir apporter d'autres précisions sur l'évolution des structures.

Sur le secteur 3 qui a livré un grand nombre de structures avec du mobilier céramique, deux ensembles notables appartiennent également à la phase 1 d'occupation. Le premier d'entre eux est la fosse 3005 qui témoigne de nombreuses formes en sigillée sud-gauloise, notamment des plats (Drag. 18b et Drag. 15b1) qui situent le début de l'utilisation de cette structure au dernier quart du I^{er} s. apr. J.-C.¹⁰⁶. Les autres éléments, une coupe Drag. 27, une coupe Vernhet A1 en sigillée et le bol TNB37 en *terra nigra* encrent parfaitement l'ensemble dans la première phase définie. La coupe Vernhet F2 ainsi que les quatre coupes Drag. 37 laissent à penser que le comblement de la fosse a dû s'opérer au cours de la première moitié du II^e s. apr. J.-C.

La seconde structure est le drain 3004. Les formes en présence appartiennent entre autres à la céramique sigillée du Sud de la Gaule et à la *terra nigra*. Le premier groupe est représenté par une assiette Drag. 18b, une assiette Vernhet A1 et une coupe Drag. 37, le second par un pot TNP3. L'association de ces vases se place à nouveau dans la première phase d'occupation, par ailleurs les deux formes plus tardives (coupe Drag. 37 et assiette Vernhet A1) nous permettent de situer le comblement du drain durant le premier tiers du II^e s. apr. J.-C.

La céramique retrouvée sur le secteur 4 est relativement pauvre. Il s'agit d'une zone érodée du site. Nous pouvons cependant convenir que les quelques tessons et la coupelle TNC5 en *terra nigra* témoignent d'une occupation dès la première phase.

Le secteur 5 présente une situation similaire. Cette fois encore, la présence d'un bol TNB1 en *terra nigra* et de quelques tessons de céramique à paroi fine engobée laisse à penser qu'il a été fréquenté durant la phase 1.

Plusieurs mis au jour sur le secteur 6 appartiennent à la phase 1. La couche 6005, située à proximité de la cave 6, nous livre un lot de céramique dominée par les formes de *terra nigra* (bols TNB1, pot TNP41, pots TNP54), parmi lesquels les bols TNB1 et le pot TNP41 caractérisent la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C.¹⁰⁷.

Les tessons récoltés pour la coupe 25 présentent une certaine homogénéité. On retrouve deux coupes sigillées Drag. 37 provenant des ateliers de la Graufesenque ainsi qu'un bol TNB1

¹⁰⁶ Py 1993, p. 571-572.

¹⁰⁷ Deru 1994, p. 171-172.

en *terra nigra* et un calice TRKL16 en *terra rubra*. Les éléments en céramique gallo-belge caractéristiques de la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C.¹⁰⁸ sont associés à une forme plus tardive (coupe Drag. 37) de sigillée du Sud de la Gaule. On peut en conclure que la mise en place de ce sédiment a eu lieu au cours du premiers tiers du II^e s. apr. J.-C.

La coupe 32 présente un mobilier relativement similaire à la couche précédente. Plusieurs formes datées de la fin du I^{er} s. apr. J.-C. dont un bol TNB1 en *terra nigra* et une assiette sigillée Drag. 15b1 côtoient deux coupes Drag. 37 et une coupe Vernhet A1, caractéristiques du début du II^e s. apr. J.-C.

Pour finir, les latrines 6072 contiennent un lot de matériel livrant diverses informations sur le plan chronologique. La céramique sigillée du Sud de la Gaule compte une coupe Drag. 37, trois coupelles Drag. 27 ainsi qu'une assiette Drag. 18 portant l'estampille OFCREST¹⁰⁹, potier de la Graufesenque, datée des années 70-110 apr. J.-C. Une seconde assiette Drag. 18 provient quant à elle de l'atelier de Martres-de-Veyre (atelier du Centre de la Gaule), identifiée par son estampille ROPPUSFE¹¹⁰. Une dernière estampille présente sur une coupelle Drag. 33, SIIDATIM se rapporte à un potier de Lezoux dans le Centre de la Gaule¹¹¹. S'ajoute à cela la présence d'un gobelet Hees 2 en céramique à paroi fine engobée d'Argonne dont l'importation débute au II^e s. apr. J.-C. dans la région est. L'amphore Beltran II A est un type que l'on va retrouver encore fréquemment à la fin du I^{er} s. apr. J.-C. et qui se perpétue durant le II^e s. apr. J.-C.¹¹². L'ensemble de ces données associé aux datations fournies par les monnaies découvertes conduit à proposer que ces latrines aient été en utilisation vers 110-120 apr. J.-C. et que leur comblement a dû s'effectuer entre les années 120 et 150 apr. J.-C.¹¹³.

Seconde phase d'occupation

La seconde occupation s'étend sur l'ensemble du site et touche tous les secteurs. Elle commence à la seconde moitié du II^e s. apr. J.-C. et se termine durant la première moitié du III^e s. apr. J.-C, où un abandon massif de l'habitat a été observé.

Le niveau d'occupation de la cave 1 présente certaines formes attribuables à cette phase. Le mortier Drag. 45 en sigillée d'Argonne dont l'apparition est communément datée de la fin

¹⁰⁸ *Ibid.*

¹⁰⁹ Feller 2006, p. 127 Pl. 2 n°67.

¹¹⁰ *Ibid.* p.127, Pl. 2 n°74.

¹¹¹ *Ibid.* p.127, Pl. 2 n°39.

¹¹² Baudoux 1996, p. 75.

¹¹³ Boulanger-Bouchet 2006, p. 215.

du II^e s. apr. J.-C.¹¹⁴, est associé à un gobelet Hees 2¹¹⁵ appartenant aux productions du II^e s. apr. J.-C. S'y ajoutent les quelques fragments de céramique à paroi fine métallescente d'Argonne qui apparaît à la fin du II^e s. apr. J.-C. et constitue généralement un marqueur chronologique pour le III^e s. apr. J.-C.¹¹⁶. L'ensemble de ces données incite à penser que le comblement de la cave a débuté à partir de la fin du II^e s. apr. J.-C.

Le secteur 3 témoigne de deux structures importantes appartenant à cette période. La première est la citerne 3008. Quelques éléments se rapportent à une datation plus ancienne, comme la coupe Drag. 37 en sigillée sud-gauloise et le bol TNB24.7 en *terra nigra*, cependant ils peuvent correspondre au tout début de l'utilisation de la structure. Le reste du mobilier se répartit entre des coupes Drag. 37 et des mortiers Drag. 45 en sigillée argonnaise, des gobelets Hees 2 en céramique à paroi fine engobée et plusieurs fragments de céramique à paroi fine métallescente et de céramique rugueuse. Ces informations nous conduisent à imaginer le comblement de la citerne au cours de la première moitié du III^e s. apr. J.-C.

L'assemblage offert par la cave 3 ressemble sensiblement à celui de la citerne 3008. Des coupes Drag. 37 en sigillée argonnaise fréquentent des gobelets Hees 2 en céramique à paroi fine engobée et des gobelets Nied. 33 en céramique à paroi fine métallescente. On citera aussi un exemplaire de plat type Reims A6 en céramique craquelée bleutée, forme appartenant au Bas-Empire et apparaissant au III^e s. apr. J.-C.¹¹⁷, précisé par la datation d'une monnaie d'Alexandre Sévère découverte dans la structure, celle-ci semble avoir été comblée après 223 apr. J.C.¹¹⁸.

Dans le secteur 6, le comblement de la citerne 6043 est daté de la seconde phase d'occupation du site. Cela s'exprime au travers des nombreuses formes sigillées provenant d'Argonne dont des coupes Drag. 37 et des mortiers Drag. 45 associées à onze gobelets Nied. 33 en céramique à paroi fine métallescente datés de la fin du II^e et du III^e s. apr. J.-C.

Le lot céramique mis au jour lors de la fouille de la cave 6 est relativement homogène. On retrouve à nouveau différents individus en sigillée argonnaise et quatre gobelets Nied. 33 en céramique à paroi fine métallescente. Plusieurs vases en céramique craquelée bleutée provenant d'une part des ateliers de Reims et de Villeneuve-au-Châtelot d'autre part, sont datables du II^e-III^e s. apr. J.-C.¹¹⁹ Les quelques formes en *terra nigra* (bol TNB1, pot TN41...)

¹¹⁴ Brulet, Vilvorder, Delage 2010, p. 157.

¹¹⁵ Vilvorder 2010a, p. 311.

¹¹⁶ Vilvorder 2010b, p. 342.

¹¹⁷ Deru 2014, p. 252-276.

¹¹⁸ Boulanger-Bouchet 2006, p. 45.

¹¹⁹ Deru 2014, p. 252.

dénotent avec cette datation. Cependant, lors de l'étude de la céramique de la *domus* de la Fontainotte¹²⁰, il a été proposé que l'utilisation de ce type de vase à Grand peut être prolongé jusqu'au début du III^e apr. J.-C. L'étude numismatique vient préciser que le comblement final de la structure a eu lieu vers le milieu du III^e s. apr. J.-C.

L'ensemble des structures découvertes sur le secteur 7 sont rattachées à cette seconde phase d'occupation. Qu'il s'agisse de la cave 7, du drain ou du puisard qui lui sont associés, les vases en présence correspondent à chaque fois à des coupes Drag. 37 et ou des mortiers Drag. 45 en sigillée d'Argonne ou des ateliers de l'Est, des gobelets Hees 2 en céramique à paroi fine engobée et des gobelets Nied. 33 en céramique à paroi fine métallescente.

Pour clore la description des lots datés de cette phase, nous présentons ici l'une des structures ayant livré le plus de matériel céramique, la citerne 10009. Un grand nombre de vases en sigillée d'Argonne et de l'Est nous sont parvenus accompagnés encore de gobelets Hees 2 et Nied. 33 en céramique à paroi fine engobée et métallescente. Des formes en céramique culinaire rhénane (céramique rugueuse d'Urmitz) et champenoise (céramique craquelée bleutée) confirment ces datations.

¹²⁰ Pillard-Jude 2014, p. 588.

3 LES PUITS

Les vingt puits contenant du mobilier céramique antique sont présentés ici. Leur étude considère à chaque fois que le lot constitue un seul ensemble sans distinction stratigraphique, étant donné le manque d'informations à ce propos.

Concernant le matériel indiqué provenir de puits mais sans qu'il n'ait été possible de préciser lequel, il a été convenu de le traiter d'un seul tenant. Cependant celui-ci se bornera à un inventaire, une analyse statistique n'aurait en effet aucun sens dans ce cas précis.

Sur les vingt puits concernés (fig. 36), neuf ne contiennent qu'une très faible quantité de céramiques (moins de 10 tessons). Il s'agit des puits Dainville, puits des Roises, puits Mougél, puits Champs du carré, puits Tang, puits Schneider Bertrand, puits chemin HLM et puits Poilprès. Les quatre puits suivants présentent quant à eux de 10 à 100 tessons : puits Pierrat, puits Rue de l'amphithéâtre, puits Champs des marguerites, puits Meyer. Viennent ensuite les puits Perrin, puits Inconnus, puits Morlot, puits Moser, puits Dusseaux, puits rue de la Chapelle, puits Spindler dont le nombre de fragments est compris entre 100 à 1000. Seuls les puits aux tablettes et puits Pizzagalli ont un nombre de restes qui dépassent les mille tessons de céramique.

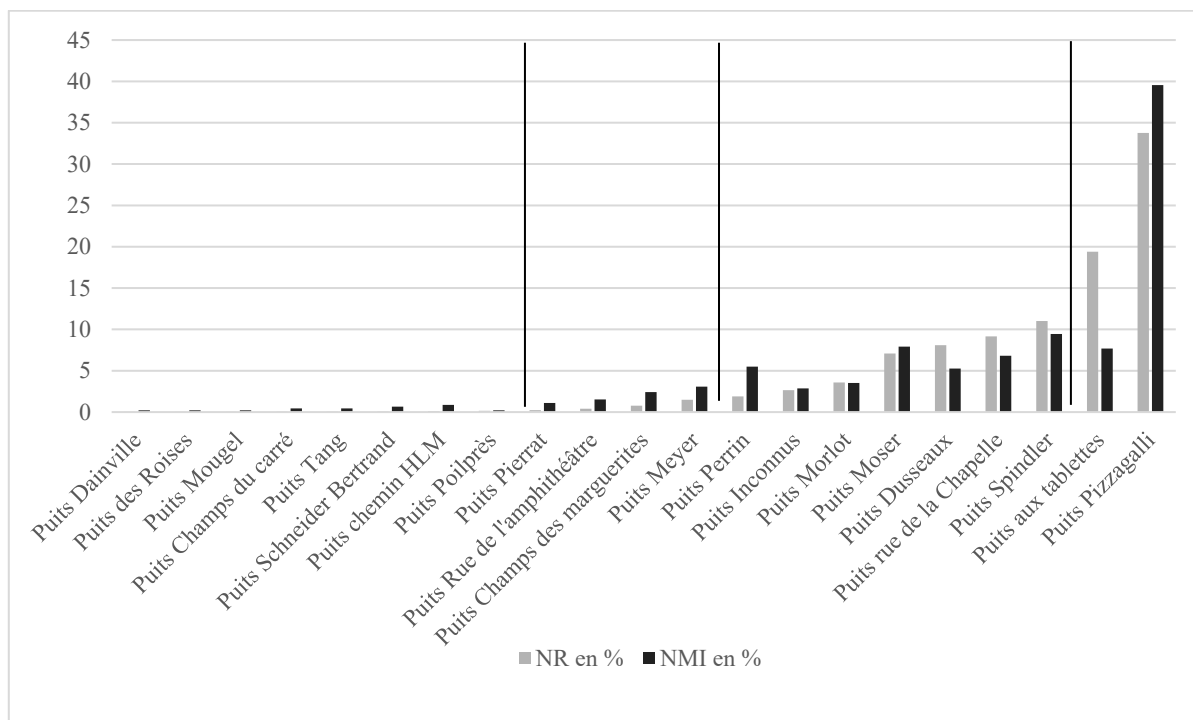


Fig. 36 Graphique de répartition de la quantité de céramiques (NR et NMI en %) découvertes dans les puits par ordre croissant.

3.1 Puits Champs du carré

Ce puits pour lequel aucune documentation ne nous est parvenue, témoigne de peu de céramique (fig. 37). Seulement deux éléments ont été déterminés. Il s'agit d'une part d'un fond de céramique commune claire à pâte blanche (Com. Cl 1), il semble très certainement appartenir à une cruche. D'autre part, un fragment de panse de mortier a été reconnu.

Catégorie	NR	NMI
Com. Cl 1	1	1
Mo	1	1

Fig. 37 Tableau de fréquence pour la céramique du puits Champs du carré indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie.

Datation

L'absence de rapport et la pauvreté de ce lot ne nous permettent pas de préciser une datation pour la formation ou le comblement de ce puits.

3.2 Puits Dainville (OA 81)

Un unique individu en céramique a été découvert. Il s'agit d'un bord de *terra nigra*/dérivé de *terra nigra* (fig. 38). Sa forme est celle d'un pot à lèvre éversée arrondie (Pl. I, n°1).

Elle ne correspond pas à un type traditionnel de la typologie élaborée par X. Deru. Elle se rapproche davantage de la forme Com. Sb P1.1 de la catégorie de pâte céramique commune sombre. Aucune autre indication à propos de la céramique du puits Dainville n'a été reportée.

Catégorie	NR	NMI
TN/DTN	1	1

Fig. 38 Tableau de fréquence pour la céramique du puits Dainville indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie.

Datation

À nouveau, ce puits témoignant d'un seul fragment, il nous est impossible de postuler sur la chronologie de cette structure.

3.3 Puits des Roises (OA 85)

Un fragment d'anse d'amphore est l'unique représentant du matériel céramique au sein du mobilier retrouvé dans ce puits (fig. 39).

Catégorie	NR	NMI
Amp.	1	1

Fig. 39 Tableau de fréquence pour la céramique du puits des Roises indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie.

Datation

Ce tesson ne nous fournit aucune indication de datation.

3.4 Puits Dusseaux

La céramique du puits Dusseaux se répartit entre 467 fragments et 23 individus (fig. 40).

Catégorie	NR	NR en %	NMI	NMI en %
TS SG	45	9,64	7	29,17
TS AR	2	0,43	1	4,17
EN AR	5	1,07	1	4,17
TN	25	5,35	4	16,67
TN/DTN	2	0,43	1	4,17
TN AR	18	3,85	1	4,17
TR	12	2,57	1	4,17
RU S	1	0,21	1	4,17
Sb. Coq	12	2,57	1	4,17
Com. Cl 1	231	49,46	1	4,17
Com. Cl 2	35	7,49	3	12,50
Cl. Eng.	62	13,28	1	4,17
Amp.	17	3,64	1	4,17
Total	467	100	24	100

Fig. 40 Tableau de fréquence pour la céramique du puits Dusseaux indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).

La céramique sigillée

Elle représente un total de 33,34% du NMI et compte huit individus dont sept proviennent des ateliers sud-gaulois de la Graufesenque. On dénombre une coupe Drag. 29b (Pl. I, n°1), une coupelle Drag. 24/25 (Pl. I, n°2), deux assiettes Drag. 18 (Pl. I, n°3-4), une assiette Drag. 17b (Pl. I, n°5) et deux coupes Ritt. 12 (Pl. I à II, n°6 à 7).

La céramique sigillée argonnaise n'est illustrée que par deux tessons de fonds qui n'ont pas permis d'identification typologique.

La céramique à paroi fine engobée

Seulement cinq fragments dont deux de fonds correspondant à une forme de gobelet ont été retrouvés.

La céramique gallo-belge – la *terra nigra*

Trois formes ont été déterminées. Il s'agit d'une coupe TNC13 (Pl. II, n°8), d'un pot TNP2.1 (Pl. II, n°9) et d'un pot TNP10 (Pl. II, n°10).

Quelques fragments de *terra nigra* produits en Argonne ont été reconnus par leur décor de casiers hachurés réalisé à la molette.

La céramique gallo-belge – la *terra rubra*

Un fragment de fond non identifiable et quelques panses ont été mis en évidence.

La céramique rugueuse

Nous avons reconnu un fragment de panse de céramique rugueuse provenant de Speicher.

La céramique sombre à dégraissant coquillier

Uniquement une jatte Sb. Coq J/M1 (Pl. II, n°11) ainsi que quelques tessons de panse témoignent de la présence de cette catégorie.

La céramique commune claire

Trois cruches en céramique commune claire à pâte beige (Com. Cl 2) ont été mises au jour : une cruche Com. Cl Cr10 (Pl. II, n°12), une cruche Com. Cl Cr7.1 (Pl. II, n°13) et une cruche Com. Cl Cr3 (Pl. II, n°14).

La céramique commune claire dorée

Un total de 62 tessons appartenant à cette catégorie ont été enregistrés ainsi qu'un pot de type Com. Cl P7.1 (Pl. II, n°15).

Les amphores

Moins d'une vingtaine de fragments de panse d'amphore ont été décomptés.

Datation

La *terra nigra* est illustrée par plusieurs formes. La coupe TNC13 apparaît durant le second quart du I^{er} s. apr. J.-C. et va être au côté de la coupe TNC8, une des formes prépondérantes durant le I^{er} s. apr. J.-C. jusqu'à la fin des années 70 apr. J.-C.¹²¹ Par la suite sa fréquence diminue. C'est également au cours de cette période qu'apparaît le pot TNP10 et le pot TNP2.1. Par ailleurs la découverte de plusieurs tessons de *terra rubra* suggère que le comblement débute au I^{er} s. apr. J.-C.

La céramique sigillée est suffisamment représentative dans cet ensemble pour apporter des indices chronologiques. Elle provient de deux centres distincts : du Sud de la Gaule et d'Argonne. Le premier groupe compte sept vases. Parmi eux la forme la plus ancienne est une assiette Drag. 17b dont la période de production est comprise entre les années 25 et 60 apr. J.-C.¹²². On compte également deux coupes Ritt. 12 qui correspondent également aux premières formes fabriquées en atelier. S'ajoutent à cela une coupe Drag. 29b, une coupelle Drag. 24/25 et surtout deux assiettes Drag. 18 dont la production s'arrête autour des années 150 apr. J.-C.¹²³ et qui correspondent donc aux productions les plus récentes de cette catégorie.

Le second groupe de sigillée d'Argonne, tout comme la céramique à paroi fine engobée provenant de la même région ne sont représentés que par quelques tessons. D'après les catégories majoritaires et surtout les formes découvertes, l'assemblage présent correspond à une période allant du milieu du I^{er} s. au début du II^e s. apr. J.-C.

¹²¹ Deru 1994, p. 168-169.

¹²² Py 1993, p. 572.

¹²³ *Ibid.*

3.5 Puits Meyer (OA 220)

Le lot de céramiques découvertes dans le comblement de ce puits est composé de 86 tessons pour 14 individus (fig. 41).

Catégorie	NR	NR en %	NMI	NMI en%
TS AR	4	4,65	1	7,14
EN AR	10	11,63	1	7,14
MET AR	5	5,81	1	7,14
TN	3	3,49	1	7,14
VRP	2	2,33	1	7,14
RU UR	1	1,16	1	7,14
RU Cl	1	1,16	1	7,14
CB	10	11,63	1	7,14
Sb. Coq	6	6,98	1	7,14
Com. Cl	39	45,35	1	7,14
Com. Cl dorée	2	2,33	1	7,14
Mo	3	3,49	3	21,43
Total	86	100	14	100

Fig. 41 Tableau de fréquence pour la céramique du puits Meyer indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).

La céramique sigillée

Une tasse Drag. 33 (Pl. I, n°1) a été reconnue. Elle provient d'Argonne tout comme les autres tessons découverts.

La céramique à paroi fine engobée

Nous notons la présence d'un gobelet Hees 2 en céramique fine engobée argonnaise.

La céramique à paroi fine métallescente

Plusieurs fragments de panses représentent cette catégorie de vaisselle fine.

La céramique gallo-belge : la *terra nigra*

Parmi ce lot, ont également été enregistrés trois tessons de *terra nigra* dont l'un correspond à un bord de pot de forme TNP10 (Pl. I, n°2).

La céramique rugueuse

Une marmite Nied. 89 (Pl. I, n°3) en céramique rugueuse des ateliers d'Urmitz a été mise au jour ainsi qu'une panse de céramique rugueuse claire.

La céramique craquelée bleutée

Parmi les dix tessons retrouvés, le pot de type Reims P16 (Pl. I, n°4) est le seul élément remarquable à illustrer la catégorie des céramiques craquelées bleutées.

La céramique sombre à dégraissant coquillier

Pour cette catégorie technique nous avons mis en évidence un pot de type Sb. Coq P7.1 (Pl. I, n°5).

La céramique commune claire

Un pot en céramique commune claire beige (Com. Cl 2) présentant la forme Com. Cl P5.1 (Pl. I, n°6), a été remarqué.

La céramique commune claire dorée

Nous signalons la présence d'un bol en céramique commune claire dorée de type Com. Cl B6.1 (Pl. I, n°7).

Les mortiers

Pour finir, nous avons également identifié trois mortiers : un mortier Mo1.1 (Pl. I, n°8), un mortier Mo1.2 (Pl. I, n°9) et un mortier Mo4.3 (Pl. I, n°10).

Datation

Les seuls tessons de sigillées correspondent à une tasse Drag. 33 d'Argonne. Les ateliers de cette région ont commencé à produire de la céramique sigillée un peu avant le milieu du II^e s. apr. J.-C. bien que leur période de grande diffusion ne débute qu'à partir de cette date¹²⁴.

On retrouve par ailleurs un gobelet Hees 2 en céramique à paroi fine engobée d'Argonne dont l'importation débute au II^e s. apr. J.-C.¹²⁵ ainsi que quelques fragments de céramique à paroi fine métallescente que l'on attribue à une période allant de la fin du II^e s. au III^e s. apr. J.-C.¹²⁶

Parmi les individus découverts, un pot de type Reims P5/P6 céramique craquelée bleutée appartient à une production champenoise des II^e-III^e s. apr. J.-C.¹²⁷. La marmite Nied. 89 en céramique rugueuse d'Urmitz ainsi que les fragments de céramique commune claire dorée font également référence aux II^e-III^e s. apr. J.-C.¹²⁸. Le pot P1.2 en *terra nigra* constituerait un élément résiduel. Au terme de cet inventaire, il nous apparaît que le comblement de ce puits date certainement de la seconde moitié du II^e s. au III^e s. apr. J.-C.

¹²⁴ Brulet, Vilvorder, Delage 2010, p. 153.

¹²⁵ Vilvorder 2010a, p. 311.

¹²⁶ Vilvorder 2010b, p.342.

¹²⁷ Deru 2014, p. 252-276.

¹²⁸ Brulet, Vilvorder, Delage 2010, p. 402-423.

3.6 Puits Morlot (OA 87)

Le puits Morlot compte un lot relativement important de céramique pour le corpus des puits (207 tessons pour 16 individus). Les catégories techniques en présence sont variées (fig. 42).

Catégorie	NR	NR en %	NMI	NMI en %
TS SG	21	10,14	2	12,5
TS AR	5	2,42	1	6,25
EN AR	12	5,80	2	12,5
MET AR	8	3,86	1	6,25
TN	28	13,53	1	6,25
Sb. Coq	20	9,66	5	31,25
Cl. Eng.	53	25,60	1	6,25
Do	2	0,97	1	6,25
Amp.	58	28,02	2	12,5
Total	207	100	16	100

Fig. 42 Tableau de fréquence pour la céramique du puits Morlot indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).

La céramique sigillée

Elle correspond à la seconde catégorie la plus représentée avec 18,75% du NMI total et rassemble à la fois des productions sud-gauloises et argonnaises.

Les premières comptent une coupe Drag. 37 (Pl. I, n°1) ainsi qu'un fond de céramique portant l'estampille [MO...] (Pl. I, n°2). Différents potiers possèdent un nom commençant par ces deux premières lettres. À la vue de la graphie de celles-ci ainsi que de la taille de l'estampille, il pourrait s'agir du potier Mommo¹²⁹ de l'atelier de la Graufesenque et qui aurait exercé entre les années 60/70 et 100/110 apr. J.-C.

Les secondes, les céramiques sigillées produites en Argonne, ne sont caractérisées que par cinq panses.

¹²⁹ Genin 2007, p. 220 Pl. 190-191 n°283.

La céramique à paroi fine engobée

Deux gobelets Hees 2 sont à citer pour cette catégorie. Au regard de leur pâte, ils proviennent des ateliers de céramique argonnais.

La céramique à paroi fine métallescente

Un fond de gobelet et sept fragments de panse ont été retrouvés. Ils sont issus des sites producteurs de Trèves.

La céramique gallo-belge : la *terra nigra*

Une bouteille de type TNBT2.3 (Pl. I, n°3) ainsi que plusieurs fragments de panses et de fonds sont à recenser.

La céramique commune sombre à dégraissant coquillier

Il s'agit de la catégorie technique la plus présente au sein du lot mobilier en termes de NMI. Elle compte deux jattes Sb. Coq J7 (Pl. I, n°4 à 5), un pot Sb. Coq P6.1 (Pl. I, n°6) un pot Sb. Coq P7.1 (Pl. I, n°7), un couvercle Sb. Coq Cv4.1 (Pl. I, n°8).

La céramique commune claire engobée

Bien que cinquante-trois fragments aient été découverts, aucun d'entre eux ne se rapporte à un élément de forme caractéristique permettant son identification.

Les *dolia*

Deux éléments de bord appartenant au même vase sont les témoins de cette catégorie relativement rare à Grand. Leur forme correspond à un *dolium* de type Do2 (Pl. I, n°9).

Les amphores

Les deux amphores découvertes dans ce lot sont d'une part une amphore à huile Bétique de type Dressel 20 (Pl. I, n°10) et d'autre part une amphore Dressel 2/4 (Pl. I, n°11).

Datation

La bouteille de type BT2.3 est l'élément le plus ancien découvert dans ce puits et se rattache au I^{er} s. apr. J.-C. La coupe Drag. 37 en sigillée sud-gauloise correspond à une production relativement tardive de ces ateliers, c'est-à-dire entre la fin du I^{er} s. apr. J.-C. et le milieu du II^e s. apr. J.-C.¹³⁰.

On retrouve également deux gobelets Hees 2 en céramique à paroi fine engobée d'Argonne accompagnés par quelques fragments de fond de céramique à paroi fine métallescente de Trèves qui se rapportent à des vases produits entre le II^e et le III^e s. apr. J.-C.¹³¹.

Pour finir, l'amphore à huile Bétique de type Dressel 20 est quant à elle datée du II^e s. apr. J.-C.¹³². Sans pouvoir apporter davantage de précision, le mobilier découvert dans le comblement de cette structure s'inscrit dans une période entre le début du II^e s. apr. J.-C. et le début du III^e s. apr. J.-C.

¹³⁰ Brulet, Vilvorder, Delage 2010, p. 153.

¹³¹ Vilvorder 2010b, p. 342.

¹³² Baudoux 1996, p. 88 fig. 40.

3.7 Puits Moser (OA 211)

Il s'agit d'un des lots de matériel issu de ce type de structure les plus importants en termes de quantité (NR : 408, NMI : 36). Un grand nombre de catégorie y est représenté (fig. 43) avec en tête la céramique sigillée (20% du NMI total) et les céramiques sombres à dégraissant coquillier ainsi que les céramiques craquelées bleutées à proportion égale avec 17,14% du NMI total.

On note que l'ensemble de la céramique retrouvée dans ce puits est très fragmentaire. Par ailleurs, cinq tessons au total témoignent de présentent des coulures noires. Il s'agit de trois panes de céramique sombre à dégraissant, d'une panse d'amphore et d'une panse de *terra nigra* qui prend la forme d'un carré. Ce dernier se retrouve collé sur l'un des tessons en céramique sombre à dégraissant coquillier.

La céramique sigillée

Plusieurs provenances ont été déterminées. La céramique sigillée sud-gauloise (atelier de La Graufesenque) compte une coupe Drag. 35 ainsi qu'un fond comportant l'estampille ATTICVS (Pl. I, n°1). Cette inscription correspond au potier Atticus¹³³. Une seule panse provenant des ateliers du Centre de la Gaule a été enregistrée, elle vient probablement de Lezoux.

C'est la céramique sigillée argonnaise qui est la mieux représentée avec une coupe Drag. 37R et une coupe Drag. 37 (Pl. I, n°2 à 3), une coupelle Drag. 40 (Pl. I, n°4) ainsi qu'une tasse Drag. 33 (Pl. I, n°5).

La céramique à paroi fine engobée

Ce puits est l'une des rares structures découvertes à Grand renfermant des tessons de céramique à paroi fine engobée provenant de Cologne (EN COL). Il s'agit d'un fragment de fond et d'une panse présentant un décor sous l'engobe réalisé à la barbotine. En outre, on retrouve également deux éléments de fond de gobelet en céramique à paroi fine engobée d'Argonne.

¹³³ Genin 2007, p. 176 Pl. 159 n°49.

Catégorie	NR	NR en %	NMI	NMI en %
TS SG	3	0,74	2	5,71
TS CG	1	0,25	1	2,86
TS AR	65	15,93	4	11,43
EN AR	2	0,49	1	2,86
EN COL	2	0,49	1	2,86
MET AR	22	5,39	1	2,86
MET TR	10	2,45	1	2,86
TN	16	3,92	1	2,86
TN AR	27	6,62	1	2,86
TR	4	0,98	1	2,86
RU UR	14	3,43	1	2,86
RU Cl	3	0,74	1	2,86
RU S	1	0,25	1	2,86
CB	47	11,52	6	17,14
Sb. Coq	63	15,44	6	17,14
Com. Sb	8	1,96	1	2,86
Com. Cl 1	30	7,35	2	5,71
Com. Cl 2	45	11,03	1	2,86
Com. Cl dorée	2	0,49	1	2,86
Amp.	43	10,54	1	2,86
Total	408	100	35	100

Fig. 43 Tableau de fréquence pour la céramique du puits Moser indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).

La céramique à paroi fine métallescente

Quelques tessons non-déterminés sont rattachés à cette catégorie.

La céramique gallo-belge – la *terra nigra*

Ont été mis au jour deux pots de forme TNP51/54 (Pl. I, n°6 à 7). Certains tessons décorés de bandes de casiers hachurés réalisés à la molette proviennent des ateliers d'Argonne.

La céramique gallo-belge – la *terra rubra*

Seulement quatre panses correspondent à cette catégorie.

La céramique rugueuse

Nous avons décompté une marmite Nied. 89 (Pl. I, n°8) en céramique rugueuse d'Urmitz, et quelques fragments de céramique de Speicher et de céramique rugueuse claire.

La céramique craquelée bleutée

Nous avons comptabilisé plusieurs formes en céramique craquelée bleutée : un plat Reims A1 (Pl. I, n°9), une jatte Reims J10 (Pl. I, n°10), un pot Reims P7 (Pl. I, n°11) et quatre pots Reims P16 (Pl. I, n°12 à 15).

La céramique sombre à dégraissant coquillier

C'est la catégorie technique la mieux représentée au sein de ce puits. Elle se compose de deux jattes, l'une Sb. Coq J5 (Pl. II, n°16), l'autre Sb. Coq J6 (Pl. II, n°17) ; de deux pots, l'un Sb. Coq P3 (Pl. II, n°18), l'autre Sb. Coq P5.1 (Pl. II, n°19) et deux couvercles, l'un Sb. Coq Cv1 (Pl. II, n°20), l'autre Sb. Coq Cv5 (Pl. II, n°21).

La céramique commune sombre

Un pot de forme Com. Sb P1.2 (Pl. II, n°22) a été découvert.

La céramique commune claire

On signale deux cruches Com. Cl Cr4.1 (Pl. II, n°23 à 24). Leur pâte est de type Com. Cl1 mais des tessons de céramique commune claire à pâte Com. Cl2 ont aussi été reconnus.

La céramique commune claire dorée

Uniquement deux tessons témoignent de la présence de céramique commune claire dorée dans ce puits.

Les amphores

Un total de quarante-trois éléments de panses d'amphore est à noter.

Datation

Les deux pots de forme TNP57 en *terra nigra* sont les vases les plus anciens découverts dans cette structure. Leur apparition date du dernier tiers du I^{er} s. apr. J.-C. et ils pourraient correspondre à la période de début de l'utilisation du puits.

La céramique sigillée comprend un certain nombre de formes dont une coupe Drag. 35 en production sud-gauloise. L'origine de son atelier a été attestée par la présence d'une estampille dans le fond du vase. Celle-ci fait référence au potier Atticus¹³⁴. Sa datation a été définie comme allant de 70/80 à 100/110 apr. J.-C.

Les vases identifiés d'Argonne rassemblent une coupe Drag. 37R et une coupe Drag. 37, une coupelle Drag. 40, ainsi qu'une tasse Drag. 33. Les ateliers de cette région ont débuté la production de sigillée à partir du milieu du II^e s. apr. J.-C. et se sont développés jusqu'au III^e s. apr. J.-C.

Les quelques rares fragments de céramique à paroi fine engobée de Cologne présentent une technique de décoration particulière, caractéristique de ce centre de production. Il s'agit d'un décor réalisé à la barbotine sous engobe¹³⁵. On l'utilise généralement pour créer des motifs végétaux ou figuratifs. Ceux-ci apparaissent au début du II^e s. apr. J.-C. sur les gobelets de type Hees 2. L'ensemble de la production s'arrête quant à elle à la fin du III^e s. apr. J.-C. La marmite Nied. 89 en céramique rugueuse d'Urmitz s'inscrit dans l'horizon chronologique de Niederbieber qui va de la fin du II^e s. apr. J.-C. au milieu du III^e s. apr. J.-C.¹³⁶. Une jatte et cinq pots en céramique craquelée bleutée correspondent à des productions champenoises de vaisselle culinaire datées des II^e-III^e s. apr. J.-C.¹³⁷.

La présence de tessons de céramique à paroi fine métallescente, de céramique rugueuse d'Urmitz ainsi que de céramique craquelée bleutée situe le comblement de ce puits entre la fin du II^{ème} jusqu'aux premières décennies du III^e apr. J.-C.

¹³⁴ Genin 2007, p. 176 Pl. 159 n°49.

¹³⁵ Vilvorder 2010a, p. 331.

¹³⁶ Brulet, Vilvorder, Delage 2010, p. 402-423.

¹³⁷ Deru 2014, p. 252-276.

3.8 Puits Mougel

Un unique tesson de panse en céramique commune claire blanche (Com. Cl 1) est à recenser (fig. 44).

Catégorie	NR	NMI
Com. Cl 1	1	1
Total	1	1

Fig. 44 Tableau de fréquence pour la céramique du puits Mougel indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie.

Datation

Au vu du manque de données concernant les céramiques, nous ne pouvons préciser une datation pour le puits Mougel.

3.9 Puits Champe Marguerite n°34 (OA 60)

Un total de onze individus parmi quarante-cinq tessons de céramique a été déterminé (fig. 45).

Catégorie	NR	NR en %	NMI	NMI en %
TS AR	9	20,00	3	27,27
EN AR	2	4,44	1	9,09
MET AR	1	2,22	1	9,09
TN	2	4,44	2	18,18
TN AR	5	11,11	1	9,09
Sb. Coq	1	2,22	1	9,09
Com. Cl 1	1	2,22	1	9,09
Amp.	24	53,33	1	9,09
Total	45	100	11	100

Fig. 45 Tableau de fréquence pour la céramique du puits Champe Marguerite indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).

La céramique sigillée

Dans ce cas, seule la céramique sigillée argonnaise a été retrouvée. Elle compte trois coupes Drag. 37 décorées au moule (Pl. I, n°1 à 3). La dernière comporte une estampille intégrée dans le décor sur la panse. Celle-ci correspond au potier Ab Amenus décorateur de la période antonine¹³⁸.

La céramique à paroi fine engobée et métallescente

Ces deux catégories ne sont représentées que par quelques fragments et semblent toutes deux provenir des ateliers d'Argonne.

La céramique gallo-belge – la *terra nigra*

Un gobelet TNG3 et un pot TNP12 (Pl. I, n°4 à 5) en *terra nigra* ont été enregistrés.

¹³⁸ Chenet, Gaudron 1955, p. 185 fig. 49 n°3.

La céramique sombre à dégraissant coquillier

Il est à signaler pour cette catégorie une jatte Sb. Coq J2.3 (Pl. II, n°6).

La céramique commune claire

Nous n'avons inventorié qu'un seul fond en céramique commune claire à pâte blanche (Com. Cl 1). Il semble s'agir d'un fond de cruche sans qu'il soit possible d'identifier son type.

Les amphores

Un petit lot de panses d'amphore vient clore la description du corpus céramique de ce puits.

Datation

Seule la céramique sigillée provenant d'Argonne a été reconnue dans ce lot. Parmi les trois coupes Drag. 37, l'une présente une estampille implantée dans le décor sur la panse. Celle-ci correspond au potier Ab Amenus, décorateur de la période antonine¹³⁹. Cet élément nous indiquerait que la structure a été comblée au courant du II^e s. apr. J.-C. et le début du III^e s. apr. J.-C.

¹³⁹ Chenet, Gaudron 1955, p. 185 fig. 49.

3.10 Puits aux tablettes n°77 (OA 61)

Le mobilier archéologique découvert dans le comblement du puits n°77 a fait lors de sa découverte, l'objet de beaucoup d'attention. En effet, les archéologues exhument 188 fragments des désormais célèbres tablettes zodiacales en ivoire. Cette découverte reste parmi les plus exceptionnelles du site. Pour plus d'informations à leur propos, nous invitons le lecteur à consulter l'ouvrage qui leur a été consacré à la suite de la table-ronde en 1992¹⁴⁰.

Le reste du mobilier se compose entre autres choses, d'une paire de semelles de chaussures cloutées, d'un seau en chêne, de noyaux de fruits cultivés et sauvages, d'un millier de fragments osseux d'animaux présentant des marques très nettes de décarnisation et de découpage de boucherie ou de carbonisation¹⁴¹ ainsi que divers objets en bronze, en fer et en verre.

Des fragments de céramiques y sont également retrouvés et si les chercheurs estiment que leur caractère n'a rien d'exceptionnel au premier abord, plusieurs d'entre eux vont faire l'objet d'un remontage, d'une étude et d'un dessin. Si ces dernières informations conservées dans le rapport de fouille du puits nous sont parvenues, il n'en est pas de même pour plusieurs individus dont les seuls témoignages sont leurs dessins papier. Leurs dessins ont été repris en DAO et figurent sur la dernière planche de cet ensemble (Pl. V-VI). Cependant étant donné qu'il nous a été impossible d'observer et d'analyser ces céramiques, ils ne prendront pas part à l'étude proprement dite.

Par ailleurs, la fouille minutieuse de ce puits a incité les archéologues à réaliser une coupe de celui-ci en reportant l'emplacement de certains vases en céramique. Ces derniers ont été numérotés de 1 à 39 et sont décrits dans le rapport de fouille. Ce document nous permet d'étayer notre propos sur la datation de l'ensemble (fig. 47). Une partie des céramiques de ce lot ont été restaurées par l'entreprise Diatret Restauration¹⁴².

Plus de mille tessons ont été recensés pour ce puits (fig. 46), il s'agit du second puits à contenir le plus de céramiques sur l'ensemble de notre corpus.

¹⁴⁰ Abry 1993.

¹⁴¹ Samain 2014, p. 24.

¹⁴² Le Roy-Lafaurie 2017.

Catégorie	NR	NR en %	NMI	NMI en %
TS SG	49	4,37	1	2,94
TS AR	103	9,19	1	2,94
EN AR	5	0,45	1	2,94
MET AR	26	2,32	5	14,71
MET TR	45	4,01	3	8,82
TN	267	23,82	6	17,65
TN/DTN	1	0,09	1	2,94
TR	12	1,07	1	2,94
RU Cl	42	3,75	4	11,76
CB	64	5,71	4	11,76
Sb. Coq	33	2,94	2	5,88
Com. Sb	54	4,82	2	5,88
Com. Cl 2	265	23,64	2	5,88
Com. Cl 3	155	13,83	1	2,94
Total	1121	100	34	100

Fig. 46 Tableau de fréquence pour la céramique du puits aux tablettes indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).

La céramique sigillée

La céramique sigillée du Sud de la Gaule et plus particulièrement de l'atelier de la Graufesenque est représentée par une coupe Drag. 35. Quant à la céramique sigillée argonnaise, on la retrouve avec une coupe Drag. 37 (Pl. I, n°1).

Le rapport nous témoigne également de la découverte d'un grand nombre de tessons appartenant à des coupes Drag. 37 provenant des ateliers d'Argonne. Quelques formes ont également été reconnues. Il s'agirait d'une assiette Drag. 18/31, d'une coupelle Drag. 27 et d'une coupe Drag. 29.

La céramique à paroi fine engobée

Un unique gobelet Hees 2 (Pl. II, n°2) atteste de la présence de cette catégorie. Il appartient aux productions d'Argonne.

La céramique à paroi fine métallescente

En tout, cinq gobelets en céramique à paroi fine métallescente d'Argonne de type Nied. 33 (Pl. I, n°3 à 7) ont été reconnus, dont quatre par leurs fonds uniquement qui conservaient une hauteur suffisante pour leur identification.

Plusieurs autres individus appartiennent aux productions de céramiques métallescentes de Trèves. On note un gobelet Symonds 2 (Pl. I, n°8), un gobelet Nied. 33 (Pl. II, n°10) et un fragment de panse dont le décor a été réalisé à la barbotine blanche (Pl. II, n°9)¹⁴³. Il se compose de deux bandes de zigzag entre lesquelles ont été inscrites deux lettres Z et E ainsi que des grappes de raisin et des volutes florales. Celui-ci se rapporte à la forme « DUS 10 »¹⁴⁴.

La céramique gallo-belge – *terra nigra*

Le puits n°77 témoigne de plusieurs vases en *terra nigra* identifiés comme suit : une assiette TNA24 (Pl. II, n°11), une assiette TNA41/43 (Pl. II, n°12), un bol TNB1 (Pl. II, n°13), un pot TNP7.3 (Pl. II, n°14) et deux pots TNP42 (Pl. II, n°16 à 17).

La céramique gallo-belge – *terra rubra*

Si aucun élément de bord ne nous permet de définir un individu pour cette catégorie, nous remarquons un fond d'une forme de gobelet qui a subi un passage au feu.

La céramique rugueuse

Il s'agit de céramique rugueuse claire qui se répartit entre un plat Nied. 111a (Pl. II, n°18), un plat Nied. 113 (Pl. II, n°19), une marmite Nied. 89 (Pl. II, n°20) et une cruche Nied. 98 (Pl. II, n°21).

¹⁴³ Après une récente vérification auprès de J.-P. Bertaux, il sembler que ce tesson n'appartient pas au puits aux tablettes, cependant, il se trouve dans l'une des caisses de mobilier associé à celui-ci.

¹⁴⁴ Kunzl 1997, Pl. 21 b.

La céramique craquelée bleutée

Nous enregistrons la présence de quatre pots Reims P16 (Pl. III, n°23 à 25) fabriqués dans les ateliers rémois de céramique craquelée bleutée. Un fragment de fond de pot attire notre attention. En effet celui-ci présente une perforation en son centre, qui semble volontaire.

La céramique sombre à dégraissant coquillier

Deux vases de cette catégorie sont à nommer : une jatte Sb. Coq J2.3 (Pl. III, n°26) et un pot Sb. Coq P6.3 (Pl. III, n°27).

La céramique commune sombre

Peu d'éléments en céramique commune sombre ont été retrouvés sur le site de Grand, à qui l'on préfère souvent la céramique sombre à dégraissant coquillier. Le puits n°77 contient deux exemplaires de cette catégorie : un bol Com. Sb B1 (Pl. III, n°28) et un pot Com. Sb P1.1 (Pl. III, n°29).

La céramique commune claire

Seulement trois individus sont à citer. Les deux premiers sont d'une part un plat de type Com. Cl P12.1 (Pl. VI, n°30) et d'autre part une cruche Com. Cl Cr6.1 (Pl. VI, n°31) en céramique commune claire à pâte beige (Com. Cl 2).

Le dernier vase identifié comme un pot Com. Cl P3 (Pl. VI, n°32) est en céramique commune claire à pâte orangée (Com. Cl 3). Deux fonds de cruches ont également été repérés.

Datation

Le puits aux tablettes est le seul à Grand à avoir fait l'objet d'une fouille minutieuse. Une coupe de la structure a été réalisée par les archéologues (fig. 47). Celle-ci indique l'emplacement de divers objets remarquables, notamment de nombreux vases en céramiques. Ces informations vont nous permettre d'étayer la datation de cette structure ainsi que celle des tablettes astrologiques qui y ont été mises au jour.

Le rapport de fouille nous informe que plusieurs gobelets en céramique métallescente (n°31, 32 et 39) ont été exhumés à 9 m de profondeur, c'est-à-dire sous les tablettes.

Celles-ci ont été découvertes à environ 8,30 m de profondeur dans une première couche de terre identifiée comme une « terre noire » par les archéologues. Situé à proximité immédiate, plusieurs céramiques notées de n°25 à 30 dans le rapport de fouilles correspondent à des céramiques communes de type jatte ou cruche.

Au niveau supérieur, entre 8 m et 7,50 m, on retrouve quatre gobelets en céramique métallescente. Ces productions typiques des II^e-III^e s. apr. J.-C. posent un premier jalon chronologique¹⁴⁵. Le comblement du puits n°77 aurait donc débuté au cours de cette période tout comme le dépôt des deux diptyques en ivoire, ce qui ne date évidemment pas la fabrication de ces derniers.

Le vase n°19 mis au jour à environ 7,20 m correspond à une coupe Drag. 37 en céramique sigillée, tout comme le vase n°17 à 7 m de profondeur.

Une seconde couche détectée par les archéologues nommée « terre grasse » se poursuit jusqu'à 3,50 m de profondeur. Elle contient plusieurs vases en céramique craquelée bleutée numérotés n°2, 3, 10, 15 et 16. Ces derniers sont généralement attribués au III^e s. apr. J.-C.¹⁴⁶ Malgré les informations fournies par le rapport de fouille, toutes les céramiques ou tessons cités dans celui-ci n'ont pas été retrouvés et n'ont ainsi pas pu être intégrés à l'étude.

Concernant les éléments présents nous remarquons que la seule forme en sigillée sud-gauloise est une coupe Drag. 35. Quelques vases en *terra nigra* sont également à signaler : un bol B1, une assiette A24, une assiette A43 et deux pots P42.

Plusieurs productions d'Argonne sont à noter comme un gobelet Hees 2 en céramique à paroi fine engobée et cinq gobelets Nied. 33 en céramique à paroi fine métallescente. Ces derniers sont caractéristiques du III^e s. apr. J. C. La céramique à paroi fine métallescente de Trèves compte un gobelet Symonds 2, un gobelet Nied. 33, et surtout un décor réalisé à la barbotine blanche. Celui-ci se situe dans une ère chronologique récente. Cette technique réalisée essentiellement sur des vases à boire est introduite au sein des ateliers trévires vers le milieu du III^e s. apr. J.-C. et la période d'apogée de telles productions s'achève durant les dernières années de ce siècle¹⁴⁷.

La vaisselle culinaire rassemble plusieurs vases en céramique rugueuse claire et en céramique craquelée bleutée de l'atelier de Reims. Il s'agit pour ces deux catégories de céramiques qui apparaissent au courant du II^e s. apr. J. C. et qui continuent d'être utilisées au cours du III^e s. apr. J. C.

¹⁴⁵ Vilvorder 2010b, p. 342-358.

¹⁴⁶ Deru 2014, p. 252-276.

¹⁴⁷ Vilvorder 2010c, p. 355.

En tenant compte des catégories en présence et de leur proportion au sein de ce lot et en croisant ces données avec les informations stratigraphiques issues du rapport de fouilles, nous constatons que l'ensemble des céramiques présente un profil relativement homogène. Un seul gobelet en céramique engobée a été retrouvé. Au contraire, les céramiques métallescentes sont bien représentées, dès le fond du comblement et jusqu'au sommet de celui-ci. Celles-ci appartiennent aux II^e et III^e s. apr. J.-C. tout comme les céramiques rugueuses et craquelée bleutées.

Nous estimons ainsi que la mise en place du sédiment de ce puits s'étend sur une période allant de la fin du II^e s. apr. J.-C. et durant tout le III^e s. apr. J. C.

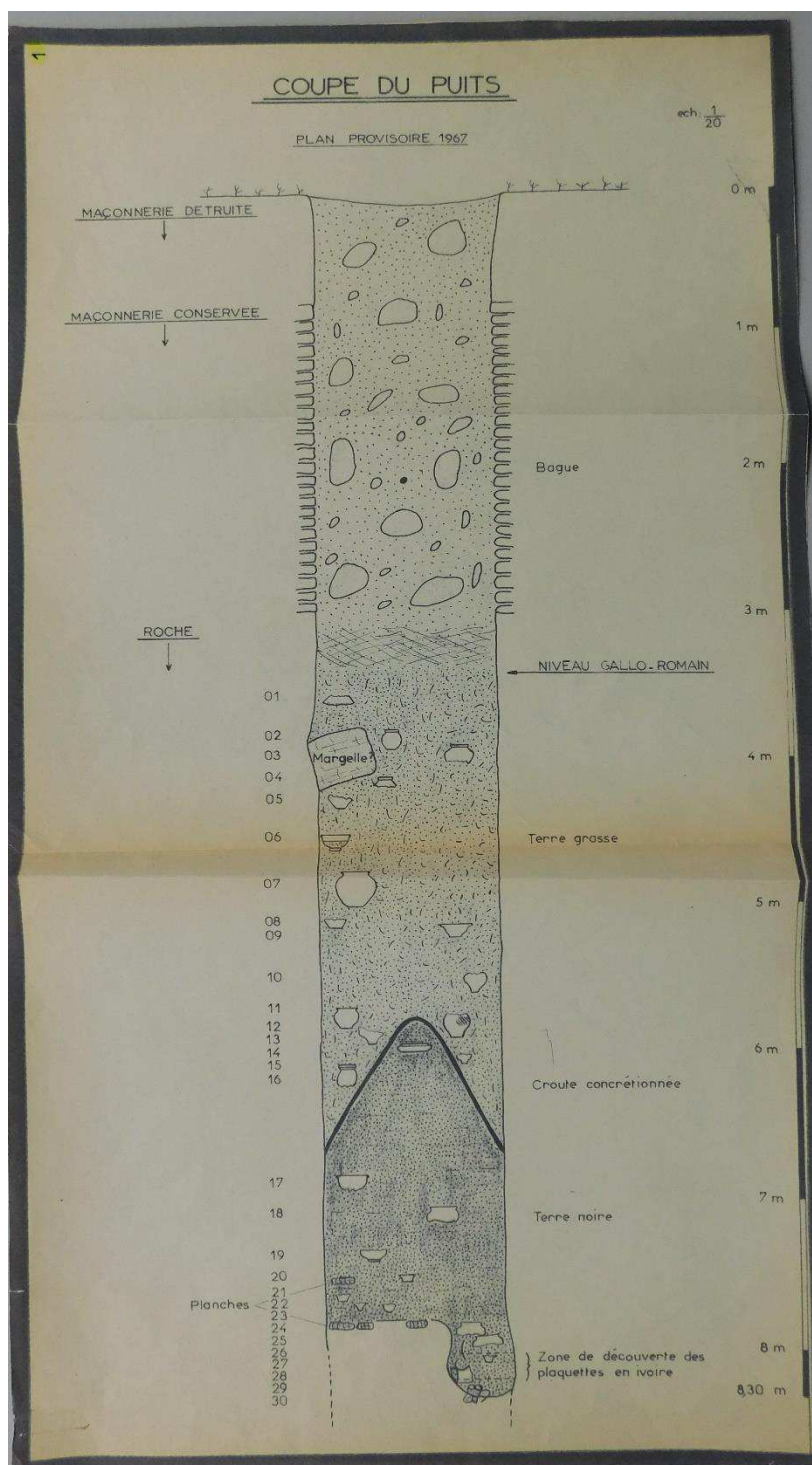


Fig. 47 Coupe du puits aux tablettes (Bertaux 1967).

3.11 Puits Chemin HLM n°125 (OA 60)

La céramique est peu présente parmi le matériel retrouvé pour ce puits avec un total de sept tessons pour un NMI de quatre individus (fig. 48). On a pu y distinguer deux catégories, la céramique sigillée ainsi que la céramique sombre à dégraissant coquillier.

Catégorie	NR	NR en %	NMI	NMI en %
TS SG	6	85,71	3	75
Sb. Coq	1	14,29	1	25
Total	7	100	4	100

Fig. 48 Tableau de fréquence pour le puits Chemin HLM indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).

La céramique sigillée

Cette catégorie se compose d'une assiette Drag. 18 (Pl. I, n°1) ainsi que de deux coupelles Drag. 22a (Pl. I, n°2 à 3) provenant des ateliers de la Graufesenque.

La céramique sombre à dégraissant coquillier

Un bord a été retrouvé. Nous lui avons attribué la forme de pot Sb. Coq P1.1 (Pl. I, n°4).

Datation

À nouveau trop peu d'éléments sont présents pour permettre une datation précise.

3.12 Puits Perrin n°126 (OA 66)

Il s'agit d'un des rares puits de Grand à disposer d'un rapport de fouille¹⁴⁸. Au total, 111 fragments pour vingt-huit individus ont été comptés (fig. 48).

Catégorie	NR	NR en %	NMI	NMI en %
TS CG	1	0,90	1	3,57
TS AR	12	10,81	1	3,57
EN AR	41	36,94	4	14,29
MET TR	1	0,90	1	3,57
TN AR	7	6,31	3	10,71
VRP	2	1,80	1	3,57
RU	1	0,90	1	3,57
RU UR	1	0,90	1	3,57
CB	6	4,41	2	17,86
Sb. Coq	6	5,41	5	3,57
Com. Cl 1	4	3,60	1	7,14
Com. Cl 2	3	2,70	2	3,57
Com. Cl dorée	19	17,12	1	3,57
Cl. Eng.	1	0,90	1	7,14
Mo	1	0,90	1	3,57
Amp.	4	3,60	1	3,57
Bp 1	1	0,90	1	3,57
Total	111	100	28	100

Fig. 49 Tableau de fréquence pour la céramique du puits Perrin indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).

La céramique sigillée

Une panse décorée a été découverte (Pl. I, n°1). Celle-ci provient très probablement des ateliers du Centre de la Gaule et plus particulièrement de l'officine de Lezoux. S'ajoute à cela une coupe Drag. 37 (Pl. I, n°2) en sigillée argonnaise.

¹⁴⁸ Bertaux 1971.

La céramique à paroi fine engobée

Nous avons inventorié quatre gobelets Hees 2 (Pl. I, n°3 à 6) issus des ateliers d'Argonne.

La céramique à paroi fine métallescente

Un gobelet Nied. 31 (Pl. I, n°7) provenant de Trèves a pu être identifié.

La céramique gallo-belge : la *terra nigra*

Les éléments mis au jour en *terra nigra* proviennent de la région d'Argonne. Cette catégorie rassemble une coupe TNC3.2 (Pl. I, n°8), un pot TNP47 (Pl. I, n°9).

La céramique à vernis rouge pompéien

Un plat Goudineau 15 (Pl. I, n°10) fait partie de ce lot.

La céramique craquelée bleutée

Nous notons deux pots Reims P16 (Pl. I, n°11 à 12) en céramique craquelée bleutée.

La céramique sombre à dégraissant coquillier

Nous avons inventorié cinq individus pour cette catégorie. Il s'agit d'une jatte Sb. Coq J/M2 (Pl. I, n°13), un pot Sb. Coq P1.2 (Pl. I, n°14), d'un pot Sb. Coq P5.1 (Pl. I, n°15), d'un couvercle Sb. Coq Cv4.1 (Pl. II, n°16) et d'un couvercle Sb. Coq Cv5 (Pl. II, n°17).

La céramique commune claire

Un bol Com. Cl B8 (Pl. II, n°18) et une cruche Com. Cl Cr6.1 (Pl. II, n°19), toutes les deux en céramique commune claire à pâte beige (Com. Cl 2) sont à signaler.

La céramique commune claire engobée

Cette catégorie témoigne de la présence d'une cruche Com. Cl Cr6.2 (Pl. II, n°20).

Les mortiers

Un mortier Mo3.2 (Pl. II, n°21) a été mis au jour dans ce lot.

Les amphores

S'ajoutent à la description de cet ensemble quatre fragments de panse non déterminés.

Les brûle-parfums

Le puits Perrin est le seul avec le puits Pizzagalli à posséder dans son comblement un brûle parfum en pâte Bp 1 de forme Bp1 (Pl. I, n°22).

Datation

L'ensemble compte plusieurs éléments caractéristiques. Les quatre gobelets Hees 2 d'Argonne apparaissent dès le II^e s. apr. J.-C. et semblent continuer d'être utilisés au début du III^e s. apr. J.-C.¹⁴⁹. Le rapport de fouille précise que l'un de ces gobelets (Pl. I, n°6) à dépression a été découvert tout au fond du puits. Il reposait au centre de la cuvette, directement en contact avec la roche, aucune trace de dépôt antérieur. Le pot P16 en céramique craquelée bleutée se rattache à une production des II^e-III^e s. apr. J.-C.¹⁵⁰. Quant au gobelet Nied. 33 de Trèves, il est un marqueur chronologique du III^e s. apr. J.-C.¹⁵¹ Nous pouvons suggérer que la datation du comblement s'étend du dernier tiers du II^e s. apr. J.-C. jusqu'au premier tiers du III^e s. apr. J.-C.

¹⁴⁹ Vilvorder 2010a, p. 311.

¹⁵⁰ Deru 2014, p. 252-276.

¹⁵¹ Vilvorder 2010b, p. 342-358.

3.13 Puits Loulou Rue de l'Amphithéâtre n°139 (OA 73)

Un total de sept individus (NMI) pour vingt-quatre fragments de céramiques (NR) est à dénombrer concernant ce puits (fig. 50). Les catégories en présence vont de la vaisselle fine à la céramique culinaire.

Catégorie	NR	NR en %	NMI	NMI en %
TS SG	7	29,17	2	28,57
TN	8	33,33	2	28,57
TR	5	20,83	1	14,29
Sb. Coq	1	4,17	1	14,29
Com. Cl 1	3	12,50	1	14,29
Total	24	100	7	100

Fig. 50 Tableau de fréquence pour la céramique du puits Loulou Rue de l' Amphithéâtre indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).

La céramique sigillée

Il s'agit de la catégorie la mieux représentée au sein de l'ensemble, à la fois en termes de nombre de tessons (sept fragments) et en termes d'individus puisque deux vases ont pu être identifiés : une assiette He.2 (Pl. I, n°1) et une assiette Drag. 15 (Pl. I, n°2). À la suite de l'examen de leur pâte, ils semblent tous deux provenir des ateliers sud-gaulois de la Graufesenque.

La céramique gallo-belge : la *terra nigra*

Un bol de forme TNB35 (Pl. I, n°3) a pu être reconnu.

La céramique gallo-belge : la *terra rubra*

Les éléments en *terra rubra* mis au jour ne se rapportent malheureusement qu'à des fragments de panse, six au total.

La céramique sombre à dégraissant coquillier

Une unique panse de cette catégorie a été découverte.

La céramique commune claire

Une anse de cruche ainsi que trois panses viennent clore cet inventaire. Leur pâte est à chaque fois de type céramique commune claire blanche (Com. Cl 1).

Datation

La céramique sigillée provient exclusivement du Sud de la Gaule et compte une assiette Hermet 2¹⁵² et une assiette Drag. 15¹⁵³. Au vu du reste du matériel présent dans ce puits et ne disposant de plus d'informations, nous proposons de faire correspondre son comblement couvrant la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C.

¹⁵² Py 1993, p. 575.

¹⁵³ *Ibid.* p. 572.

3.14 Puits Pierrat (OA 219)

Ce puits contenait en tout cinq catégories qui se répartissent entre treize fragments de céramiques (fig. 51).

Catégorie	NR	NR en %	NMI	NMI en %
TS AR	1	7,69	1	20
EN AR	1	7,69	1	20
TN	1	7,69	1	20
Sb. Coq	2	15,38	1	20
Com. Cl 1	8	61,54	1	20
Total	13	100	5	100

Fig. 51 Tableau de fréquence pour la céramique du puits Pierrat indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).

La céramique sigillée

Un fond a été découvert, cependant aucun élément caractéristique n'a pu le rattacher à une forme. Sa pâte a été identifiée, il s'agit d'une sigillée issue des ateliers d'Argonne.

La céramique à paroi fine engobée

Un gobelet de type Hees 2 (Pl. I, n°1) est l'unique témoin de cette catégorie parmi le mobilier du puits Pierrat.

La céramique gallo-belge : la *terra nigra*

Un bol de type TNB18 (Pl. I, n°2) a été reconnu et représente la *terra nigra*.

La céramique sombre à dégraissant coquillier

Un bord appartenant à un couvercle de type Sb. Coq Cv5 (Pl. I, n°3) et un élément de fond non identifiable témoignent de la présence de cette catégorie.

La céramique commune claire

Un total de huit panses a été compté pour la catégorie céramique commune claire blanche (Com. Cl 1).

Datation

Les fragments de sigillée d'Argonne ainsi que le gobelet Hees 2 en céramique à paroi fine engobée d'Argonne orientent la chronologie de cette structure vers le II^e s. apr. J.-C.¹⁵⁴, sans pouvoir donner plus de précision.

¹⁵⁴ Vilvorder 2010a, p. 311.

3.15 Puits Pizzagalli (OA 70)

Le puits Pizzagalli correspond à celui qui contient le plus grand nombre de céramiques (fig. 52). C'est également le seul à témoigner de la présence de deux petits vases phytomorphes¹⁵⁵.

La céramique sigillée

La quantité de céramique sigillée est relativement importante. On y discerne trois provenances : les ateliers du Sud de la Gaule et les ateliers de l'Est dont l'Argonne. Un total de neuf vases appartient au groupe sud-gaulois : une assiette Drag. 18a (Pl. I, n°1), un bol Drag. 33c (Pl. I, n°2), une coupe Drag. 35, une coupe Curle 11b (Pl. I, n°3), une coupe Ritt. 9b (Pl. I, n°4), une coupelle VeC1 ou Drag. 46 (Pl. I, n°5), une coupelle Drag. 27 et une coupelle Drag. 22b (Pl. I, n°6). S'y ajoute une estampille (Pl. I, n°7) inscrite [...CREST] dans le fond d'un vase et faisant référence au potier Crestius¹⁵⁶.

La céramique sigillée d'Argonne est la plus nombreuse. Elle se compose d'une assiette Drag. 32 (Pl. II, n°11), d'une coupelle Drag. 40 (Pl. II, n°12), de quatre coupes Drag. 37 (Pl. II, n°13 à 16), d'une coupelle Drag. 46 (Pl. III, n°17), d'un mortier non identifié et d'un grand nombre de fragments de panses décorées (Pl. III-IV, n°18 à 27).

Trois formes sont encore à citer pour clore cette description. Il s'agit d'une tasse Drag. 33 (Pl. I, n°8), d'une coupe Drag. 37 (Pl. I, n°9) et d'une coupe Drag. 37R (Pl. I, n°10) qui ont été classées dans la catégorie sigillée de l'Est de la Gaule, sans que nous n'ayons pu apporter davantage de précision sur leur provenance.

La céramique à paroi fine engobée

Un gobelet Hees 2 (Pl. IV, n° 28) en céramique à paroi fine engobée d'Argonne et un fond de petites dimensions (Pl. IV, n°29) qui a subi une surcuisson ont été retrouvés.

¹⁵⁵ Joly 2010.

¹⁵⁶ Genin 2007, p. 194 Pl. 172-173 n°143.

Catégorie	NR	NR en %	NMI	NMI en %
TS SG	51	2,63	9	5,17
TS GE	8	0,41	3	1,72
TS AR	48	2,48	17	9,77
EN AR	18	0,93	2	1,15
MET AR	31	1,60	2	1,15
MET TR	8	0,41	1	0,57
PLB	2	0,10	2	1,15
TN	15	0,77	2	1,15
TR	6	0,31	1	0,57
VRP	15	0,77	3	1,72
RU UR	2	0,10	1	0,57
RU S	1	0,05	1	0,57
CB	21	1,08	2	1,15
Sb. Coq	585	30,22	58	33,33
Com. Sb	10	0,52	2	1,15
Com. Cl 1	222	11,47	15	8,62
Com. Cl 2	348	17,98	3	1,72
Com. Cl 3	18	0,93	1	0,57
Com. Cl dorée	247	12,76	25	14,37
Cl. Eng.	5	0,26	1	0,57
Com. Cl Grand	51	2,63	7	4,02
Mo	42	2,17	8	4,60
Amp.	131	6,77	3	1,72
Ampho	4	0,21	2	1,15
Bp1	13	0,67	2	1,15
Creuset	34	1,76	1	0,57
Total	1936	100	174	100

Fig. 52 Tableau de fréquence pour la céramique du puits Pizzagalli indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).

La céramique à paroi fine métallescente

Deux gobelets mis au jour proviennent des ateliers argonnais : un gobelet Nied. 31 (Pl. IV, n°30) et un gobelet Nied. 33 (Pl. IV, n°31). Un troisième individu, un gobelet Nied. 31 (Pl. IV, n°32), a été importé de Trèves.

La céramique gallo-belge

Peu représentées dans cet ensemble, les céramiques gallo-belges ne comptent qu'un individu, un pot TNP35 (Pl. IV, n°33) ainsi qu'un décor (Pl. IV, n°34) en *terra nigra*, alors qu'on ne note que quelques fragments de panses de *terra rubra*.

La céramique à vernis rouge pompéien

On dénombre deux plats de type Goudineau 15 (Pl. V, n°35 à 36) ainsi qu'un couvercle Goudineau 18 (Pl. V, n°37).

La céramique rugueuse

La céramique rugueuse compte quelques fragments provenant des ateliers d'Urmitz ainsi qu'un pot de type Loeschke n°26¹⁵⁷ (Pl. V, n°38) en céramique rugueuse de Speicher.

La céramique craquelée bleutée

On retrouve deux pots Reims P16 (Pl. V, n°39).

La céramique sombre à dégraissant coquillier

Cette céramique prédomine autant en termes de nombre de restes (NR) qu'en nombre d'individus (NMI). Ce sont exclusivement des plats, des jattes, des pots et des couvercles qui ont été identifiés.

Les plats sont peu nombreux. On retrouve un plat Sb. Coq P13 (Pl. V, n°40) et un plat Sb. Coq P14 (Pl. V, n°41).

Les jattes au contraire sont au nombre de vingt-deux : une jatte Sb. Coq J1 (Pl. VII, n°42), une jatte Sb. Coq J2.1 (Pl. V, n°43), huit jattes Sb. Coq J2.3 (Pl. VI, n°44 à 51), quatre jattes Sb. Coq J4.2 (Pl. VI à VII, n°52 à 55), deux jatte Sb. Coq J6 (Pl. VII, n°56 à 57), trois jattes Sb. Coq J/M1 (Pl. VII-VIII, n°58 à 60), une jatte Sb. Coq J/M2 (Pl. VIII, n°61), une jatte Sb. Coq J/M3.1 (Pl. VIII, n°62) et une jatte Sb. Coq J/M5 (Pl. VIII, n°63).

Les pots comptent un pot Sb. Coq P3 (Pl. VIII, n°64), un pot Sb. Coq P4 (Pl. IX, n°65), un pot Sb. Coq P5.1 (Pl. IX, n°66), quatre pots Sb. Coq P6.1 (Pl. IX, n°67 à 70), un pot Sb. Coq P6.2

¹⁵⁷ Loeschke 1929, Pl. X.

(Pl. IX, n°71), six pots Sb. Coq P7.1 (Pl. IX, n°72 à 77), un pot Sb. Coq P7.2 (Pl. X, n°78), un pot Sb. Coq P9.1 (Pl. X, n°79).

Pour finir les couvercles se répartissent de la manière suivante : trois couvercles Sb. Coq Cv1 (Pl. X, n°80 à 82), un couvercle Sb. Coq Cv2.1 (Pl. X, n°83), quatre couvercles Sb. Coq Cv2.3 (Pl. X, n°84 à 87), neuf couvercles Sb. Coq Cv3.1 (Pl. X, n°88 à 96) et un couvercle Sb. Coq Cv4.2 (Pl. XI, n°97 à 98).

Deux pots Sb. Coq P7.1 (Pl. IX, n°75 à 76) ainsi que des tessons de panses présentent une pâte qui comporte des inclusions de mica.

La céramique commune sombre

Deux pots ont été remarqués. Il s'agit d'une part d'un pot Com. Sb P1.2 (Pl. XII, n°99) et de l'autre d'un pot Com. Sb P2 (Pl. XII, n°100).

La céramique commune claire

Cette catégorie céramique est présente au sein du puits Pizzagalli au travers de vingt individus-vases. On retrouve surtout des cruches : une cruche Com. Cl Cr1.1 (Pl. XII, n°101), trois cruches Com. Cl Cr1.2 (Pl. XII, n°102 à 104), une cruche Com. Cl Cr4.1 (Pl. XII, n°105), trois cruches Com. Cl Cr6.1 (Pl. XII, n°106 à 108), deux cruches Com. Cl Cr6.2 (Pl. XII, n°109 à 110), deux cruches Com. Cl Cr10 (Pl. XII, n°111 à 112) et une cruche Com. Cl Cr15 (Pl. XII, n°113). S'ajoutent à cela les pots. Le premier de type pot Com. Cl P5.2 (Pl. XII, n°114 et n°116 à 117) et le second de type pot Com. Cl PMin1 (Pl. XII, n°115). On retrouve enfin un couvercle Com. Cl Cv3 (Pl. XII, n°118) ainsi qu'une panse présentant un *graffito* (Pl. XIII, n°119).

La céramique commune claire dorée

Cette catégorie est particulièrement bien représentée au sein de cet ensemble. Plusieurs formes ont été observées. On compte neuf plats Com. Cl Pl3 (Pl. XIII, à XIV n°120 à 126), deux plats Com. Cl Pl4 (Pl. XIV, n°127 à 128), deux bols Com. Cl B6.2 (Pl. XIV, n°129 à 130), une marmite Com. Cl M1 (Pl. XIV, n°131), une cruche Com. Cl Cr4.2 (Pl. XIV, n°132), une cruche Com. Cl Cr15 (Pl. XIV, n°133), sept pots Com. Cl P6.1 (Pl. XV, n°134 à 140) et deux pots Com. Cl P6.2 (Pl. XV, n°141 à 142).

Parmi tous ces individus, plusieurs d'entre eux présentent des traces de passage au feu en particulier sur le bord extérieur.

La céramique commune claire engobée

Quelques fragments de céramique à pâte claire présentant un engobe sont à noter. Nous avons déterminé une cruche Com. Cl Cr2.1 (Pl. XV, n°143).

La céramique commune claire de Grand

On recense six bols Com. Cl B5 (Pl. XV à XVI n°144-135) et une cruche Com. Cl Cr7.3 (Pl. XVI, n°116). Sur les six bols découverts, quatre présentent des traces de coups de feu, et des traces d'utilisation à l'intérieur des vases et sur la lèvre

Les mortiers

Uniquement deux mortiers ont été recensés. Le premier est de type Mo1.1 (Pl. XVI-XVII, n°151 à 154) et le second est un mortier Mo3 (Pl. XVII, n°155).

Les amphores

Une amphore Dressel 20, une amphore Gauloise 4 et une amphore Dressel 43 ont été retrouvées.

Les amphorisques

Deux fonds d'amphorisque se rapportent pour l'un à la forme Ampho fond 1 (Pl. XVII, n°157) et pour l'autre à la forme Ampho fond 2 (Pl. XVII, n°158).

Les brûle-parfums

Deux éléments de brûle-parfum ont été reconnus au sein du comblement de ce puits. Le premier est un bord qui s'apparente à la forme Bp1 (Pl. XVIII, n°159) et le second est un fond de type Bp fond 3 (Pl. XVIII, n°160). Il s'agit du second puits qui comporte des fragments de brûle-parfum.

Les creusets

Plusieurs fragments de fonds et de panses de creusets ont été retrouvés.

La céramique hors vaisselle

Nous tenons à signaler que le puits Pizzagalli contenait, outre de la vaisselle de table, d'autres objets réalisés en céramique. Nous évoquerons deux vases phytomorphes en céramique plombifère qui feront l'objet d'une étude développée au sein du chapitre III, un fragment de lampe à huile représente un Eros ailé jouant de la lyre (Pl. XVIII, n°161), plusieurs fragments de figurines en terre cuite blanche tels qu'un édicule (Pl. XX, n°164), un acrotère (Pl. XX, n°165) et le postérieur d'un cheval. Ces éléments permettront de développer une réflexion autour de la fonction du mobilier retrouvé au sein du puits Pizzagalli. Cette analyse se trouve dans la synthèse de ce travail¹⁵⁸.

Datation

Les éléments les plus anciens figurent parmi la céramique sigillée sud-gauloise, en particulier la coupelle Drag. 22 et la coupe Ri 9 b1 qui datent toutes deux du troisième quart du I^{er} s. apr. J.-C.¹⁵⁹ Les autres formes tout comme l'estampille du potier Crestius, sont produites entre la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. et le milieu du II^e s. apr. J.-C.¹⁶⁰. Aux côtés des sigillées du Sud de la Gaule, on retrouve plusieurs productions de l'Est et d'Argonne avec une majorité de coupes Drag. 37 dont la datation s'étend entre le milieu du II^e et le III^e s. apr. J.-C. Les trois gobelets en céramique à paroi fine métallescente¹⁶¹ ainsi que les quelques fragments de rugueuse de Speicher et d'Urmitz¹⁶² sont quant à eux caractéristiques du III^e s. apr. J.-C.

L'amphore Dressel 20 s'inscrit dans une période entre le I^{er} et le III^e s. apr. J.-C.¹⁶³. L'amphore Gauloise 4 est datée des dernières années du I^{er} s. apr. J.-C. aux premières décennies du III^e s. apr. J.-C.¹⁶⁴ et l'amphore Dressel 43 correspond à une datation comprise

¹⁵⁸ Cf. chapitre IV p. 520-529.

¹⁵⁹ Py 1993, p. 572 et p. 577.

¹⁶⁰ Genin 2007, p. 194 Pl. 172-173 n°143.

¹⁶¹ Vilvorder 2010b, p. 342-358.

¹⁶² Brulet, Vilvorder, Delage 2010, p. 402-423.

¹⁶³ Baudoux 1998, p. 84.

¹⁶⁴ *Ibid.* p. 61.

entre 50 et 150 apr. J.-C.¹⁶⁵. On peut donc proposer que le comblement de ce puits ait eu lieu entre le milieu du II^e s. apr. J.-C. et le premier tiers du III^e s. apr. J.-C.

¹⁶⁵ Py 1993, p. 70.

3.16 Puits Poilpré (OA 89)

Un fragment de fond et huit panses sont à comptabiliser pour ce puits (fig. 53). Ils appartiennent à la catégorie céramique commune claire beige (Com. Cl 2).

Catégorie	NR	NMI
Com. Cl 2	9	1
Total	9	1

Fig. 53 Tableau de fréquence pour la céramique du puits Poilpré indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie.

Datation

Ce puits ne peut faire l'objet d'une étude chronologique en raison du peu de mobilier céramique retrouvé.

3.17 Puits Rue de la Chapelle (OA 91)

Un lot relativement important de céramiques a été découvert dans le comblement de ce puits. Il se résume à 529 tessons, 30 individus et six catégories présentes (fig. 54).

Catégorie	NR	NR en %	NMI	NMI en %
EN AR	159	30,06	7	23,33
EN TR	1	0,19	1	3,33
TN	3	0,57	1	3,33
TR	1	0,19	1	3,33
Sb. Coq	353	66,73	18	60
Com. Cl	10	1,89	1	3,33
Com. Cl dorée	2	0,38	1	3,33
Total	529	100	30	100

Fig. 54 Tableau de fréquence pour la céramique du puits Rue de la Chapelle indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).

La céramique à paroi fine engobée

Une série de sept gobelets de type Hees 2 (Pl. I, n°1 à 7) a été mis au jour. Une description identique des pâtes nous permet d'affirmer que ces derniers proviennent du même lieu de production, c'est-à-dire des ateliers d'Argonne.

Un fragment de panse se distingue par la nature de sa pâte. Nous l'identifions comme une production de Trèves. Celui-ci présente également un décor de lunules et doit très certainement appartenir à un gobelet de type Hees 4.

La céramique gallo-belge : la *terra nigra*

Nous avons observé trois panses de *terra nigra*.

La céramique gallo-belge : la *terra rubra*

Un vase au profil archéologique complet semble appartenir à la catégorie des *terra rubra* (Pl. I, n°8). L'aspect de la pâte semble cependant enfumé et la forme ne correspond pas au répertoire typologique habituel.

La céramique sombre à dégraissant coquillier

Cette catégorie arrive en tête des types de pâtes présents dans le puits avec 60% du NMI total. Trois formes se partagent les individus identifiés. Les jattes tout d'abord sont au nombre de huit, elles se répartissent de la manière suivante : quatre jattes Sb. Coq J1 (Pl. I, n°9 à 11), une jatte Sb. Coq J2.1 (Pl. I, n°12), deux jattes Sb. Coq J2.3 (Pl. I, n°13 à 14), deux jattes Sb. Coq J6 (Pl. II, n°15 à 16).

Une forme de récipient dont seul le bord a été retrouvé, peut être apparentée à une jatte ou une marmite, il s'agit d'un type désigné sous l'appellation Sb. Coq J/M4 (Pl. II, n°17). Sept pots poursuivent cet inventaire : un pot Sb. Coq P3 (Pl. II, n°18), deux pots Sb. Coq P6.1 (Pl. II, n°19 à 20), trois pots Sb. Coq P7.1 (Pl. II, n°21 à 23) et un pot Sb. Coq P10.1 (Pl. III, n°24).

Pour finir, deux couvercles sont à citer, ils correspondent à la forme Sb. Coq Cv5 (Pl. III, n°25 à 26).

À noter que le pot Sb. Coq P7.1 (Pl. II, n°23) présente une particularité au niveau de sa pâte. En effet, celle-ci présente les caractéristiques qui définissent cette catégorie, cependant de nombreuses inclusions de mica ont été observées dans la pâte.

La céramique commune claire

Un fond, une anse et huit panses représentent cette catégorie technique. Leur pâte correspond aux céramiques communes claires blanches (Com. Cl 1).

La céramique commune claire dorée

On note deux éléments de bords qui recollent et qui composent un plat reconnu de forme Com. Cl P15 (Pl. III, n°27).

Datation

Le plat en céramique commune claire dorée appartient à la production considérée comme la deuxième génération¹⁶⁶ et qui correspond à une période de fabrication entre la seconde moitié du I^{er} s. et le II^e s. apr. J.-C.

¹⁶⁶ Deru 1994, p. 81.

Par ailleurs, les sept gobelets de type Hees 2 en céramique à paroi fine engobée argonnaise ainsi que la panse décorée en céramique à paroi fine engobée de Trèves nous indiquent que le comblement de la structure a dû s'opérer après le début du II^e s. apr. J.-C.¹⁶⁷, date à laquelle les premières productions de ce type sont importées dans l'Est de la Gaule.

Sans éléments supplémentaires, il est difficile de préciser davantage la chronologie du puits Rue de la Chapelle, on propose qu'il date du II^e s. apr. J.-C. au sens large.

¹⁶⁷ Vilvorder 2010c, p. 355.

3.18 Puits Schneider Bertrand, carrefour Rue de la Chapelle (OA 162)

Le mobilier céramique n'est ici représenté que par trois fragments correspondant à trois catégories distinctes (fig. 55).

Catégorie	NR	NR en %	NMI	NMI en %
TS SG	1	33,33	1	33,33
TN	1	33,33	1	33,33
Com. Cl 1	1	33,33	1	33,33
Total	3	100	3	100

Fig. 55 Tableau de fréquence pour la céramique du puits Schneider Bertrand, carrefour Rue de la Chapelle indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).

La céramique sigillée

Un seul élément de panse a été mis au jour. L'observation de la pâte nous incite à l'identifier comme une production sud-gauloise, plus précisément des ateliers de la Graufesenque.

La céramique gallo-belge : la *terra nigra*

Nous avons également déterminé le fond d'un vase en *terra nigra*, sans qu'il n'ait été possible de le faire correspondre à un type de forme connu.

La céramique commune claire

L'unique individu identifiable se rapporte à un bord de cruche de forme Com. Cl Cr6.1 (Pl. I, n°1). La pâte de ce vase appartient la catégorie des céramiques communes claires blanches (Com. Cl 1).

Datation

Le peu de tessons mis au jour et surtout l'absence d'éléments considérés comme marqueurs chronologiques nous empêchent de dater ce puits. Il faudrait comparer le mobilier céramique avec d'éventuels autres types de mobiliers découverts afin de proposer une datation.

3.19 Puits Spindler (OA 218)

Le puits Spindler contenait une grande quantité de tessons de céramique. Au total, 635 fragments ce qui correspond à 41 individus (fig. 56).

Catégorie	NR	NR en %	NMI	NMI en %
TS SG	2	0,31	1	2,44
TS AR	87	13,70	13	31,71
EN AR	1	0,16	1	2,44
MET AR	237	37,32	5	12,20
MET TR	10	1,57	2	4,88
TN	1	0,16	1	2,44
VRP	2	0,31	1	2,44
RU UR	1	0,16	1	2,44
RU M	3	0,47	1	2,44
CB	153	24,09	6	14,63
Sb. Coq	56	8,82	4	9,76
Com. Sb	9	1,42	1	2,44
Com. Cl	71	11,18	3	7,32
Com. Cl dorée	2	0,31	1	2,44
Total	635	100	41	100

Fig. 56 Tableau de fréquence pour la céramique du puits Spindler indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).

La céramique sigillée

C'est majoritairement la céramique sigillée issue des ateliers d'Argonne que l'on va rencontrer dans ce lot avec deux coupes Drag. 37 (Pl. I, n°1 à 2), une coupe Drag. 38 (Pl. I, n°3), une coupelle Drag. 40 (Pl. I, n°4), une tasse Drag. 33 (Pl. I, n°5).

On note aussi la présence d'un mortier Drag. 45 reconnaissable par la râpe sur la surface interne de certains fragments de panses. Un gobelet Déch. 72 a pu être discerné par plusieurs fragments de décor incisés caractéristiques de cette forme.

Plusieurs fragments correspondent à productions tardives des ateliers d'Argonne. Il s'agit de divers tessons de panses décorés à la molette ainsi qu'une forme de cruche (Pl. I, n°6).

La céramique à paroi fine engobée

Une production d'Argonne, un gobelet Hees 2 est à signaler.

La céramique à paroi fine métallescente

Nous avons déterminés cinq gobelets Nied. 33 (Pl. I, n°7 à 11) et un gobelet Nied. 31 (Pl. I, n°12) en céramique à paroi fine métallescente d'Argonne.

Un vase (Pl. I, n°11) présente un décor végétal réalisé à la barbotine sous l'engobe. Il s'apparente à la forme Chenet 340. Un autre gobelet (Pl. I, n°12) comporte un graphite figurant la lettre « M » sur le col en dessous de la lèvre.

Un gobelet Nied. 35 (Pl. I, n°13) et un gobelet Nied. 33 (Pl. I, n°14) ont été déterminés comme provenant des ateliers de céramique fine de Trèves. Enfin un gobelet plus tardif présente un décor réalisé à la barbotine blanche sur l'engobe du vase (Pl. I, n° 15).

La céramique gallo-belge – la *terra nigra*

Un seul individu, une assiette TNA20.1 (Pl. II, n°16) se rattache à cette catégorie.

La céramique à vernis rouge pompéien

Un plat Goudineau 15 (Pl. II, n°17) a été mis au jour au sein de cet ensemble.

La céramique rugueuse

Nous avons remarqué une marmite Nied. 89 (Pl. II, n°18) ainsi que trois panses qui semblent provenir de Mayen.

La céramique craquelée bleutée

Nous dénombrons ici deux plats Reims A6 (Pl. II, n°19 à 20), trois pots Reims P16 (Pl. II, n°21 à 23). Des éléments de manche appartenant à une jatte Reims J40 sont également à noter.

La céramique sombre à dégraissant coquillier

Cette catégorie compte un plat Sb. Coq P11.3 (Pl. II, n°24), deux jattes Sb. Coq J2.1 (Pl. II, n°25-26) et un pot Sb. Coq P10.1 (Pl. II, n°27).

La céramique commune sombre

Plusieurs fragments non déterminants figurent cette catégorie. L'un d'entre eux (Pl. II, n°28) est décoré de picots.

La céramique commune claire

Les individus remarquables sont les suivants : une cruche Com. Cl Cr6.3 (Pl. II, n°29) et une cruche Com. Cl Cr2.2 (Pl. II, n°30) et un pot Com. Cl P2 (Pl. II, n°31).

La céramique commune claire dorée

Uniquement deux tessons prouvent la présence de cette catégorie.

Datation

La céramique sigillée d'Argonne compte de nombreuses formes dont deux coupes Drag. 37, un mortier Drag. 45 et un gobelet Déch. 72. Les productions d'Argonne comptent aussi un gobelet Hees 2 en céramique à paroi fine engobée d'Argonne, cinq gobelets Nied. 33 en céramique à paroi fine métalléscente et un gobelet Nied. 31. Ces formes sont des marqueurs chronologiques du III^e s. apr. J.-C.¹⁶⁸

L'un des gobelets présente un décor végétal réalisé à la barbotine sous l'engobe, datable du Bas-Empire. La présence de deux vases en céramique à paroi fine métalléscente, un gobelet Nied. 35 et un gobelet Nied. 33 issu des ateliers trévires¹⁶⁹, de céramique rugueuse et de plusieurs individus en céramique craquelée bleutée¹⁷⁰ permet de placer le comblement durant le III^e s. apr. J.-C.

¹⁶⁸ Brulet, Vilvorder, Delage 2010, p. 153.

¹⁶⁹ Vilvorder 2010b, p. 342-358.

¹⁷⁰ Deru 2014, p. 252-276.

3.20 Puits Tang (OA 224)

Seule la *terra rubra* et la céramique sigillée viennent représenter la catégorie de mobilier céramique au sein du matériel qui a été mis au jour pour ce puits (fig. 57).

Le premier individu est un fragment de panse de production sigillée des ateliers d'Argonne, reconnaissable par son décor (Pl. I, n°1). Le second est une assiette de type TRA54.1 (Pl. I, n°2).

Catégorie	NR	NMI
TS AR	1	1
TR	1	1
Total	2	2

Fig. 57 Tableau de fréquence pour la céramique du puits Tang indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie .

Datation

Ces deux éléments sont trop faibles pour nous apporter une datation précise de ce puits.

3.21 Les puits inconnus

Ce lot rassemble plusieurs céramiques dont la provenance n'est pas détaillée. Leur regroupement n'a donc pas de réalité archéologique. Il n'y a donc aucun intérêt à présenter ici de considérations sur les proportions des catégories techniques.

L'intérêt principal de cet ensemble est de documenter la céramique des puits de Grand et par ailleurs d'élargir la typologie des formes des céramiques communes.

Les vases reconnus sont une jatte Deru Reims J7 (Pl. I, n°1) en céramique rugueuse claire des ateliers de Reims, un plat Reims A9 (Pl. II, n°2) en céramique craquelée bleutée, deux cruches Com. Cl Cr1.1 (Pl. I, n°3 et 5) une cruche Com. Cl Cr5 (Pl. I, n°6), un pot Com. Cl P5.2 (Pl. I, n°7), deux pots Com. Cl P6.1 (Pl. I, n°4 et 8) en céramique commune claire. S'y ajoute un bol Com. Cl B5 (Pl. II, n°8) en céramique commune claire de Grand, un mortier Mo1.1 (Pl. II, n°10) et une amphore Dressel 20 (Pl. II, n°11).

4 L'AMPHITHÉÂTRE (OA 113-120)

4.1 Étude générale

Le corpus de l'amphithéâtre s'avère être le plus important en termes de quantité de l'ensemble du site de Grand (NR : 28601 ; NMI : 1124) avec un large éventail de catégories en présence (fig. 58). Malheureusement, le matériel résultant de nombreuses opérations de terrain n'a pas subi toujours le même traitement lors de la post-fouille.

La céramique sigillée

La céramique sigillée atteint, toutes provenances confondues, un total de 19,31% du NMI. Les vases se répartissent principalement entre les productions sud-gauloises et les productions de l'Est de la Gaule dont une grande partie a pu être déterminée comme appartenant au groupe d'Argonne. Un seul vase des ateliers de la Gaule du Centre a pu être identifié, il s'agit d'une coupe décorée Drag. 37 (Pl. II, n°14).

Concernant les sigillées du Sud de la Gaule, soixante-et-un individus ont été déterminés. Ils se répartissent de la manière suivante : une assiette Drag. 15, cinq assiettes Drag. 18, onze coupes Drag. 37 (Pl. I, n°1 à 2), une coupelle (Pl. I, n°3), treize coupelles Drag. 35, neuf coupelles Drag. 40, cinq tasses Drag. 33. Les mortiers correspondent à deux formes : deux mortiers Curle 21 et deux mortiers Drag. 45.

Deux décors ont été dessinés (Pl. I, n°4 à 5) ainsi que plusieurs estampilles dont certaines n'ont pas pu être identifiées : la marque [...IMI] (Pl. I, n°6), l'estampille LIPVCA (Pl. I, n°7), l'estampille TRIIIVOF (Pl. II, n°11), l'estampille VIKI (Pl. II, n°12) ainsi qu'une rosace (Pl. II, n°13). La marque MONTANV (Pl. I, n°8) appartient au potier Montanus¹⁷¹ de l'atelier de la Graufesenque en activité entre 40 et 80 apr. J.-C. Ce vase présente également un *graffito* noté AD. Un autre fragment en sigillée, une panse cette fois comportait un *graffito*, celui-ci noté BIATI. L'estampille OFALBANI (Pl. II, n°9), se réfère à Albanus¹⁷² de la Graufesenque exerçant entre 70/80 et 100/110 apr. J.-C. Enfin, l'estampille OFMONIVF¹⁷³ (Pl. II, n°10) se rapporte à Monticus de la Graufesenque, elle est datée entre 70-80 et 150-170 apr. J.-C.

¹⁷¹ Genin 2007, p.221 Pl 191 n°285.

¹⁷² *Ibid.* p.169 Pl.154 n°16.

¹⁷³ *Ibid.* p. 221 Pl 161 n°186.

Catégorie	NR	NR en %	NMI	NMI en %
TS SG	708	2,48	61	5,43
TS CG	1	0,00	1	0,09
TS GE	763	2,67	53	4,72
TS AR	1755	6,14	102	9,07
EN AR	1544	5,40	80	7,12
EN TR	7	0,02	2	0,18
EN COL	17	0,06	3	0,27
MET	52	0,18	1	0,09
MET AR	101	0,35	6	0,53
MET TR	13	0,05	8	0,71
TN	2074	7,25	65	5,78
TN/DTN	8	0,03	5	0,44
TN AR	661	2,31	11	0,98
TR	1	0,00	1	0,09
VRP	172	0,60	20	1,78
RU UR	41	0,14	8	0,71
RU Cl	523	1,83	31	2,76
RU S	4	0,01	4	0,36
RU M	2	0,01	1	0,09
RUA	79	0,28	9	0,80
CB	256	0,90	29	2,58
Sb. Coq	8822	30,85	237	21,09
Com. Sb	54	0,19	6	0,53
Com. Cl	548	1,92	0	0,00
Com. Cl 1	4638	16,22	119	10,59
Com. Cl 2	2506	8,76	63	5,60
Com. Cl 3	1696	5,93	74	6,58
Com. Cl dorée	69	0,24	13	1,16
Cl. Eng.	7	0,02	1	0,09
Com. Cl Grand	17	0,06	15	1,33
Mo	312	1,09	43	3,83
Amp.	1092	3,82	19	1,69
Ampho.	20	0,07	14	1,25
Bp	19	0,07	16	1,42
Creuset	5	0,02	2	0,18
Post-antique	14	0,05	1	0,09
Total	28601	100	1124	100

Fig. 58 Tableau de fréquence pour la céramique de l'amphithéâtre indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).

La céramique sigillée de l'Est de la Gaule, sans que d'atelier précis ait pu être défini, se compose de deux assiettes Drag. 18/31, vingt-trois coupes Drag. 37 (Pl. II à III, n°15 à 16), deux coupes Drag. 38 (Pl. III, n°17 à 18), cinq coupelles Drag. 27, six coupelles Drag. 35, trois coupelles Drag. 40 (Pl. III, n°19), deux coupelles Drag. 46 (Pl. III, n°20 à 21), une coupelle Lud. Oc. Les mortiers se résument à deux mortiers Curle 21 et trois mortiers Drag. 45. Deux estampilles ont aussi été repérées, la première est notée [CONG...] (Pl. III, n°22), la seconde TITURI MANU (Pl. III, n°23).

Pour finir, les vases reconnus comme productions des ateliers d'Argonne correspondent à 102 individus. On détaille dix-neuf assiettes Drag. 18/31 dont l'une (Pl. IV, n°24) comporte l'estampille OIICM et une seconde (Pl. IV, n°25) l'estampille [...IVCA] ; une assiette Curle 15 (Pl. IV, n°26) estampillée CRETICUS.F pour le potier Creticus¹⁷⁴ datée de la période antonine, une assiette Drag. 32 présentant une estampille sous la forme d'une rosace (Pl. IV, n°27), deux coupes Drag. 33, vingt-deux coupes Drag. 37, cinq coupes Drag. 37R (Pl. V, n°29 à 30), une coupe Drag. 38, cinq coupelles Drag. 27 (Pl. V, n°33 à 36), dont l'une n°35 a une estampille [...NNI], douze coupelles Drag. 35, cinq coupelles Drag. 40. On note deux types de tasses : quatre tasses Drag. 33 (Pl. V à VI, n°37 à 40) dont la n°39 est marquée de l'estampille COCVS.F¹⁷⁵ et une seule tasse Drag. 46. On retrouve à nouveau les deux formes de mortier Curle 21 (Pl. VI, n°41) avec deux occurrences et la forme Drag 45 (Pl. VI, n°42) avec sept occurrences. On retrouve également un gobelet Déch. 72 (Pl. VI, n°43) et un gobelet (Pl. VI, n°44) qui présente un décor comparable à certains moules découverts sur le site de l'atelier du gobeletier de Lavoye¹⁷⁶.

Nous avons observé la présence de plusieurs fragments de sigillée d'Argonne tardive ainsi que deux individus : une coupe Chenet 326 (Pl. V, n°31) et une coupe Chenet 317 (Pl. V, n°32), ainsi que plusieurs tessons de panses présentant un décor à la molette caractéristique des ateliers argonnais pour la période du Bas-Empire. Deux décors (Pl. VI, n°45 à 46) ont été dessinés ainsi qu'un *graffito* noté [AD] (Pl. VII, n°54). Les estampilles repérées sont les suivantes : MANINVS (Pl. VII, n°48) pour Manianus¹⁷⁷ daté des règnes d'Hadrien à Antonin, MARCELLVSF (Pl. VII, n°49) pour Marcellus¹⁷⁸ daté des règnes de Trajan à Hadrien,

¹⁷⁴ Chenet, Gaudron 1955, p. 132 n°38.

¹⁷⁵ *Ibid.* p. 128 n°32.

¹⁷⁶ *Ibid.* p. 49 fig. 22 décor 28.

¹⁷⁷ *Ibid.* p. 140 n°66.

¹⁷⁸ *Ibid.* p. 150 n°68.

SECCOF (Pl. VII, n°50) pour Secco¹⁷⁹ daté des règnes de Domitien à Hadrien, TAVRIN pour Taurus¹⁸⁰ daté de l'époque antonine, TOCCAF et TOCCA (Pl. VII, n°52 à 53) pour Tocca¹⁸¹ datés des règnes de Trajan à Antonin.

La céramique à paroi fine engobée

Avec 7,56% du nombre total d'individus, la céramique à paroi fine engobée se répartit entre les vases issus des ateliers d'Argonne, de Trèves et de Cologne. Cependant ce sont les productions argonnaises qui s'imposent largement avec un total de 80 individus pour seulement deux vases trévires et trois en provenance de Cologne. Le gobelet est l'unique forme en présence.

Les céramiques engobées d'Argonne comptent ainsi 79 gobelets de type Hees 2 (Pl. VII, n°55 à 56) ainsi qu'un gobelet Hees 4 en format miniature. On rapporte également un *graffito* sur panse.

Deux gobelets Hees 4 de production trévires ont été mis en évidence, l'un d'eux présente un décor d'écailles et de lunules.

Enfin, on notera un gobelet Hofheim 26 (Pl. VII, n°57) qui présente un décor réalisé à la barbotine, un gobelet Nied. 32 (Pl. VII, n°58) et un gobelet Hees 2 en céramique à paroi fine engobée de Cologne.

La céramique à paroi fine métallescente

Cette catégorie est peu représentée à l'amphithéâtre. Elle compte six gobelets en céramique à paroi fine métallescente d'Argonne : deux gobelets Nied. 31 et deux gobelets Nied. 33. Les productions trévires quant à elles se rapportent à huit gobelets Nied. 33.

La céramique gallo-belge : la *terra nigra*

La *terra nigra* accumule 7,21% du NMI total et se répartit entre les *terra nigra*, les dérivées de *terra nigra* et les productions qui ont pu être identifiées des ateliers argonnais.

La *terra nigra* compte soixante-cinq individus répartis entre les assiettes, les bols, les bouteilles et les pots : une assiette TNA14 (Pl. VIII, n°59), une assiette TNA39 (Pl. VIII, n°60),

¹⁷⁹ *Ibid.* p. 166 n°102.

¹⁸⁰ *Ibid.* p. 173 n°112.

¹⁸¹ *Ibid.* p. 174 n°114.

quatre assiette TNA41/43 (Pl. VIII, n°61 à 64), une assiette TNA44.3 (Pl. VIII, n°65), sept bols TNB1 (Pl. VIII, n°66 à 72), un bol TNB13 (Pl. IX, n°73), sept bols TNB14 (Pl. IX, n°73 à 80), un bol TNB18 (Pl. IX, n°81), trois bols TNB38 (Pl. IX, n°82 à 84), une bouteille TNBT1 (Pl. X, n°85), trois bouteilles TNBT4 (Pl. VIII, n°86 à 88), une bouteille TNBT6.2 (Pl. X, n°89), deux pots TNP2 (Pl. X, n°90 à 91), douze pots TNP10 (Pl. X à XI, n°92 à 103), un pot TNP12.1 (Pl. XI, n°104), trois pots TNP26 (Pl. XI, n°105 à 107), cinq pots TNP32 (Pl. XI, n°108 à 112), un pot TNP34 (Pl. XI, n°113), un pot TNP40 (Pl. XI, n°114), cinq pots TNP51/54 (Pl. XI à XII, n°115 à 119), deux pots TNP55 (Pl. XII, n°120 à 121). Deux estampilles ont été déterminées (Pl. XII, n°122 à 123).

Les céramiques dérivées de *terra nigra* comptent un bol TN/DTNB1 (Pl. XII, n°124), une bouteille TN/DTNBT1 (Pl. XII, n°125) et trois pots TN/DTNP1 (Pl. XII, n°126 à 128).

Les productions reconnues comme provenant d'Argonne correspondent à des bols et des pots : un bol ARTNB1.1 (Pl. XII, n°129), un bol ARB3.7 (Pl. XII, n°130), un bol ARTNB3.9 (Pl. XII, n°131), un pot ARTNP4.1 (Pl. XIII, n°132), deux pots ARTNP4.2 (Pl. XIII, n°133 à 134), deux pots ARTNP5.3 (Pl. XIII, n°135 à 136), un pot ARP5.6 (Pl. XIII, n°137), et un pot TNP42 (Pl. XIII, n°138). On remarque également une coupelle s'apparentant à la forme Drag. 35 en céramique sigillée.

La céramique gallo-belge : la *terra rubra*

Un seul individu en *terra rubra* a été découvert, il s'agit d'une coupe TRC8 (Pl. XIII, n°139).

La céramique à vernis rouge pompéien

Cette catégorie est représentée par vingt vases. Il s'agit de plats et de couvercle ainsi que d'un fragment de panse présentant un *graffito*.

Les plats sont de formes variées : quatre plats Goudineau 15 (Pl. XIV, n°140 à 143), neuf plats Goudineau 16 (Pl. XIV à XV, n°144 à 152) et quatre plats Goudineau 17 (Pl. XVI, n°153 à 156). Les deux couvercles mis au jour présentent la même forme Goudineau 18 (Pl. XVI, n°157 à 158).

La céramique rugueuse

Cette catégorie relativement peu présente sur le site (seulement 4,63% du NMI) se divise en plusieurs groupes : les céramiques rugueuses d'Urmitz, les céramiques rugueuses claires, les céramiques rugueuses de Speicher et les céramiques rugueuses claires champenoises.

Les productions d'Urmitz comptent principalement des plats et des jattes : deux plats Nied. 110a (Pl. XVII, n°159 à 160), un plat Nied. 115 (Pl. XVII, n°161) et quatre jattes Nied. 104 (Pl. XVII, n°162 à 165). On citera également une marmite Nied. 89 (Pl. XVIII, n°166).

Les céramiques dites rugueuses claires et correspondant très certainement à des productions régionales sont les plus nombreuses. Les plats sont essentiellement des plats Nied. 111a (Pl. XVIII, n°168 à 173). On retrouve également un plat RU Cl P11 (Pl. XVIII, n°167) ainsi qu'un plat Nied. 113 (Pl. XVIII, n°174). Les jattes sont de formes Nied. 104 (Pl. XVIII, n°175 à 177), RU Cl 1 (Pl. XVIII, n°178 à 179) et RU Cl J2 (Pl. XIX, n°180). À l'exception d'une marmite RU Cl M1 (Pl. XIX, n°181), tous les autres exemplaires sont de formes Nied. 89 (Pl. XIX, n°182 à 194). On citera également un pot RU Cl P1 (Pl. XIX, n°195) et un pot RU Cl P3 (Pl. XX, n°196) ainsi qu'un couvercle Nied. 120a (Pl. XX, n°197).

Les vases issus des ateliers de Speicher se résument à deux marmites Nied. 89 (Pl. XX, n°198 à 199), un pot Nied. 96 (Pl. XX, n°200) et un fragment de panse décoré de cercles réalisés à la barbotine blanche.

Un ensemble de céramiques rugueuses correspond à la définition et à la typologie des céramiques rugueuses claires de Reims (RUA). Il s'agit de sept jattes et deux pots : trois jattes Deru Reims J1 (Pl. XX, n°200 à 203), une jatte Deru Reims J4 (Pl. XX, n°204), une jatte Deru Reims J11 (Pl. XX, n°205), une jatte Deru Reims J13 (Pl. XX, n°206), une jatte Deru Reims J14 (Pl. XX, n°207) et un pot Deru Reims P8 (Pl. XXI, n°208). Le dernier pot (Pl. XXI, n°209) s'apparente à une forme pas encore classifiée de l'ouvrage sur les céramiques de Reims¹⁸².

Un fragment de décor de rosaces estampées appartient au groupe de production de Mayen a pu être identifié (Pl. XXI, n°210).

¹⁸² Deru 2014, p. 248 fig. 155 n°2.

La céramique craquelée bleutée

C'est au total vingt-neuf individus qui ont été rattachés à cette catégorie. Plusieurs formes sont représentées les plats les jattes, les pots et un seul couvercle Reims Cv6 (Pl. XXII, n°238). Les plats se répartissent ainsi : un plat Reims A2 (Pl. XXI, n°211), un plat Reims A4 (Pl. XXI, n°212) deux plats Reims A6 (Pl. XXI, n°213 à 214), un plat Reims A9 (Pl. XXI, n°215), un plat Reims A11 (Pl. XXI, n°216) et deux plats Reims A12 (Pl. XXI, n°217 à 218). Nous dénombrons également plusieurs jattes : une jatte Reims J2 (Pl. XXI, n°219), une jatte Reims J6 (Pl. XXI, n°220), une jatte Reims J9, deux jattes Reims J13 (Pl. XXI, n°221 à 222) et une jatte Reims J20 (Pl. XXII, n°223). Les pots comptent un pot Reims P1 (Pl. XXII, n°225), deux pots Reims P7 (Pl. XXII, n°226 à 227), un pot Reims P8 (Pl. XXII, n°228), un pot Reims P12 (Pl. XXII, n°229) et huit pots Reims P16 (Pl. XXII, n°230 à 237).

La céramique sombre à dégraissant coquillier

Après la céramique commune claire, il s'agit de la seconde catégorie la mieux représentée sur le site (21,09%). Toutes les formes définies dans la typologie de la céramique à dégraissant coquillier pour le site de Grand sont représentées. On retrouve ainsi des plats, des jattes, des marmites, des bouteilles, des pots et des couvercles. Un fragment de fond de céramique présentant des perforations régulières pourrait se rapporter à une faisselle.

Les plats comptent vingt individus répartis entre les variantes suivantes : deux plats Sb. Coq Pl1.1 (Pl. XXIII, n°239 à 240), deux plats Sb. Coq Pl1.2 (Pl. XXIII, n°241 à 242), onze plats Sb. Coq Pl2 (Pl. XXIII à XXV, n°243 à 253) et cinq plats Sb. Coq Pl3 (Pl. XXV, n°254 à 258).

La jatte est la forme la mieux représentée de la catégorie avec cent-onze occurrence. Elles se rapportent à quatre jattes Sb. Coq J1 (Pl. XXV à XXVI, n°259 à 262), neuf jattes Sb. Coq J2.1 (Pl. XXVI, n°263 à 271), trois jattes Sb. Coq J2.2 (Pl. XXVI à XXVII, n°272 à 274), trente-sept jattes Sb. Coq J2.3 (Pl. XXVII à XXXI, n°275 à 311), une jatte Sb. Coq J3.2 (Pl. XXXI, n°312), une jatte Sb. Coq J3.3 (Pl. XXXI, n°313), une jatte Sb. Coq J4.1 (Pl. XXXI, n°314), treize jattes Sb. Coq J4.2 (Pl. XXXI à XXXIV, n°315 à 327), une jatte Sb. Coq J4.3 (Pl. XXXIV, n°328), une jatte Sb. Coq J4.4 (Pl. XXXIV, n°329) et six jattes Sb. Coq J5 (Pl. XXXIV à XXXV, n°330 à 335).

On retrouve également des formes nommées jattes/marmites : six jattes Sb. Coq J/M1 (Pl. XXXV à XXXVI, n°336 à 341), vingt jattes Sb. Coq J/M2 (Pl. XXXVI à XXXIX, n°342 à

361), six jattes Sb. Coq J/M3.2 (Pl. XXXIX à XL, n°362 à 364) et deux jattes Sb. Coq J/M4 (Pl. XL, n°365 à 366).

On ne compte que trois bouteilles : deux bouteilles Sb. Coq Bt1.1 (Pl. XL, n°367 à 368) et une bouteille Sb. Coq Bt1.2 (Pl. XL, n°369).

Les pots sont au contraire bien représentés avec quatre-vingts individus : douze pots Sb. Coq P1.1 (Pl. XLI, n°370 à 381), un pot Sb. Coq P2 (Pl. XLII, n°382), trois pots Sb. Coq P3 (Pl. XLII, n°383 à 385), un pot Sb. Coq P4 (Pl. XLII, n°386), huit pots Sb. Coq P5.1 (Pl. XLII, n°387 à 394), dix-huit pots Sb. Coq P6.1 (Pl. XLIII à XLIV, n°395 à 412), vingt-huit pots Sb. Coq P7.1 (Pl. XLIV à XLV, n°413 à 440), un pot Sb. Coq P7.2 (Pl. XLVI, n°441), sept pots Sb. Coq P10.1 (Pl. XLVI, n°442 à 448) et un pot Sb. Coq P11 (Pl. XLVI, n°449).

Enfin les couvercles sont concernés par les formes : quatre couvercles Sb. Coq Cv1 (Pl. XLVI, n°450 à 453), deux couvercles Sb. Coq Cv2.3 (Pl. XLVI, n°454 à 455), six couvercles Sb. Coq Cv3.1 (Pl. XLVI à XLVII, n°456 à 461), un couvercle Sb. Coq Cv3.2 (Pl. XLVII, n°462), six couvercles Sb. Coq Cv4.1 (Pl. XLVII, n°463 à 468) et un couvercle Sb. Coq Cv6.1. (Pl. XLVII, n°469).

La céramique commune sombre

Comme c'est le cas sur l'ensemble de l'agglomération antique, la céramique commune sombre est très discrète sur le site de l'amphithéâtre. Seulement six vases ont été reconnus : un pot Com. Sb P4 (n°470 Pl XLVII), quatre vases miniatures Com. Sb PMin (Pl. XLVII, n°471 à 473) et un fragment de fond percés de trou à l'image d'une faisselle.

La céramique commune claire

Avec 23.13% du NMI total de la céramique découverte, ce qui correspond à 269 vases, cette catégorie est celle que l'on retrouve en plus grande quantité sur le site de l'amphithéâtre. Les trois sous-catégories de pâtes (Com. Cl 1, Com. Cl 2 et Com. Cl 3) sont représentées avec une prédominance des pâtes blanches (Com. Cl 1) avec 119 vases, suivies des pâtes orangées (Com. Cl 3) avec 84 individus et enfin les céramiques à pâtes beiges (Com. Cl 2) avec 65 formes.

La céramique à pâte blanche (Com. Cl 1) est principalement caractérisée par des cruches, quelques pots, un seul plat Com. Cl Pl3 (Pl. XLVIII, n°474) et un unique bol Com. Cl B1 (Pl. XLVIII, n°475).

Les cruches présentent de nombreuses variantes, on retrouve trente-six cruches Com. Cl Cr1.1 (Pl. XLVIII à XLIX, n°476 à 511), six cruches Com. Cl Cr1.2 (Pl. XLIX à L, n°512 à 517), trois cruches Com. Cl Cr3 (Pl. L, n°518 à 520), une cruche Com. Cl Cr4 (Pl. L, n°521), deux cruches Com. Cl Cr5 (Pl. L, n°522 à 523), vingt-huit cruches Com. Cl Cr6.1 (Pl. L à LI, n°524 à 551), trois cruches Com. Cl Cr6.2 (Pl. LI, n°552 à 554), quatorze cruches Com. Cl Cr7.1 (Pl. LI à LII, n°554 à 568), une cruche Com. Cl 7.3 (Pl. LII, n°569), deux cruches Com. Cl Cr8 (Pl. LII, n°570 à 571), six cruches Com. Cl Cr10 (Pl. LII, n°572 à 577) et une cruche Com. Cl Cr15 (Pl. LII, n°578).

La présence de plusieurs types de pots est attestée par un pot Com. Cl P1.1 (Pl. LII, n°580), huit pots Com. Cl P4.1 (Pl. LII à LIII, n°581 à 588), un pot Com. Cl P5.2 (Pl. LIII, n°589), un pot Com. Cl P6.2 (Pl. LIII, n°590), un pot Com. Cl P7.2 (Pl. LIII, n°591), et un pot miniature Com. Cl PMin1 (Pl. LIII, n°592).

Concernant les productions à pâte beige (Com. Cl 2), les formes sont plus variées. On retrouve davantage de plats : quatre plats Com. Cl P11.1 (Pl. LIII, n°593 à 596), un plat Com. Cl P11.3 (Pl. LIII, n°597), neuf plats des plats Com. Cl P13 (Pl. LIII à LIV, n°598 à 606), un plat Com. Cl P17 (Pl. LIV, n°607) ; ainsi que de bols : un bol Com. Cl B2 (Pl. LIV, n°608), un bol Com. Cl B4 (Pl. LIV, n°609), et un bol Com. Cl B7 (Pl. LIV, n°610). S'y ajoute un couvercle Com. Cl Cv2 (Pl. LVI, n°648).

Les cruches sont moins représentées que pour les productions à pâte blanche. En effet on compte cinq cruches Com. Cl Cr1.2 (Pl. LV, n°611 à 615), deux cruches Com. Cl Cr3 (Pl. LV, n°616 à 617), deux cruches Com. Cl Cr4.2 (Pl. LV, n°618), sept cruches Com. Cl Cr6.1 (Pl. LV, n°619 à 625), une cruche Com. Cl Cr6.3 (Pl. LV, n°626), quatre cruches Com. Cl Cr7.1 (Pl. LV, n°627 à 630), une cruche Com. Cl Cr8 (Pl. LV, n°631), trois cruches Com. Cl Cr10 (Pl. LV, n°632 à 634), une cruche Com. Cl Cr15 (Pl. LVI, n°635) et une cruche Com. Cl Cr16 (Pl. LVI, n°636). On note également une forme de cruche-amphore (Pl. LVI, n°637).

Enfin les pots présentent plusieurs variantes : deux pots Com. Cl P1.1 (Pl. LVI, n°638 à 639), trois pots Com. Cl P2 (Pl. LVI, n°640 à 642), un pot Com. Cl P4.2 (Pl. LVI, n°643), deux pots Com. Cl P5.2 (Pl. LVI, n°644 à 645), un pot Com. Cl P6.3 (Pl. LVI, n°646) et un pot Com. Cl P7.1 (Pl. LVI, n°647). Un élément (Pl. LVI, n°649) peut-être de préhension, est à signaler.

Pour finir les céramiques à pâte orange se répartissent de manière assez homogène entre les plats : un plat Com. Cl P11.1 (Pl. LVII, n°650), un plat Com. Cl P12.1 (Pl. LVII, n°651),

neuf plats Com. Cl P13 (Pl. LVII, n°652 à 660), deux plats Com. Cl P15 (Pl. LVII, n°661 à 662) et un plat Com. Cl P17 (Pl. LVII, n°663) ; les bols : un bol Com. Cl B1 (Pl. LVII, n°664), un bol Com. Cl B3 (Pl. LVIII, n°665), un bol Com. Cl B6.2 (Pl. LVIII, n°666), un bol Com. Cl B6.3 (Pl. LVIII, n°667) ; les cruches : cinq cruches Com. Cl Cr1.1 (Pl. LVIII, n°669 à 673), cinq cruches Com. Cl Cr3 (Pl. LVIII, n°674 à 677), quatre cruches Com. Cl Cr4.2 (Pl. LVIII à LIX, n°679 à 682), deux cruches Com. Cl Cr5 (Pl. LIX, n°683 à 684), trois cruches Com. Cl Cr6.1 (Pl. LIX, n°685 à 687), deux cruches Com. Cl Cr7.1 (Pl. LIX, n°688 à 689), deux cruches Com. Cl Cr8 (Pl. LIX, n°690 à 691), une cruche Com. Cl Cr12 (Pl. LIX, n°692), une cruche Com. Cl Cr13 (Pl. LIX, n°693), une cruche Com. Cl Cr15 (Pl. LIX, n°694) et une cruche Com. Cl Cr16 (Pl. LX, n°695) ; et les pots : trois pots Com. Cl P1.1 (Pl. LX, n°696 à 698), trois pots Com. Cl P2 (Pl. LX, n°699 à 701), deux pots Com. Cl P3 (Pl. LX, n°702 à 703), trois pots Com. Cl P5.1 (Pl. LX, n°704 à 706), cinq pots Com. Cl P6.1 (Pl. LX à LXI, n°707 à 711), quatre pots Com. Cl P6.3 (Pl. LXI, n°712 à 715) et trois pots Com. Cl P7.1 (Pl. LXI, n°716 à 718).

On évoquera également la présence d'une marmite Com. Cl M2 (Pl. LVIII, n°668), quatre couvercles Com. Cl Cv2 (Pl. LXI, n°719 à 722) et un couvercle Com. Cl Cv4 (Pl. LXI, n°723).

La céramique commune claire dorée

Bien que cette catégorie ne compte que seize individus, certains tessons en céramique commune claire (notamment de type Com. Cl 3) ont pu perdre leur engobe et n'ont ainsi pas été classés dans cette catégorie. Les céramiques communes claires dorées correspondent à des plats : trois plats Com. Cl P13 (Pl. LXII, n°724 à 726), un plat Com. Cl P15 (Pl. LXII, n°727), un plat Com. Cl P17 (Pl. LXII, n°728) ; un bol Com. Cl B3 (Pl. LXII, n°729). On retrouve également une marmite Com. Cl M1 (Pl. LXII, n°730), une cruche Com. Cl Cr1.1 (Pl. LXII, n°731) et plusieurs pots : un pot Com. Cl P1.1 (Pl. LXII, n°732), deux pots Com. Cl P2 (Pl. LXII, n°748 à 733) et deux pots Com. Cl P6.1 (Pl. LXII, n°734 à 735).

La céramique commune claire engobée

Elle n'est représentée que par quelques tessons de panses comportant des traces de peintures blanche et rouge.

La céramique commune claire de Grand

Elle rassemble treize bols Com. Cl B5 (Pl. LXII à LXIII n°737 à 749) et deux cruches Com. Cl Cr7.3 (Pl. LXIII, n°750 à 751).

Les mortiers

Ils rassemblent 43 individus : trente mortiers Mo 1.1 (Pl. LXIII à LXVIII, n°752 à 780), trois mortiers Mo2 (Pl. LXVIII, n°781 à 783), un mortier Mo3.1 (Pl. LXVIII, n°784) et neuf mortiers Mo3.2 (Pl. LXVIII à LXX, n°785 à 793).

Les amphores

Nous avons déterminé un total de treize amphores Dressel 20 (Pl. LXX, n°795) et cinq amphores gauloises (Pl. LXX à LXXI, n°796 à 799) ainsi qu'une amphore Beltran IIA (Pl. LXX, n°794).

Les amphoriques

Plusieurs amphoriques sont attestés parmi le mobilier découvert sur le site de l'amphithéâtre : trois bords d'amphorique de fond Ampho1 (Pl. LXXI, n°800 à 802) ainsi que quatre fonds de type Ampho fond 1 (Pl. LXXI, n°803 à 806) et deux de types Ampho fond 2 (Pl. LXXI, n°807 à 808).

Les brûle-parfums

Cette catégorie est représentée par seize objets. On trouve onze brûle-parfums de type Bp1 (Pl. LXXII à LXXIII, n°809 à 819), deux brûle-parfums de type Bp2 (Pl. LXXIII à LXXIV, n°820 à 821) et un brûle-parfum de type Bp3 (Pl. LXXIV, n°822). Par ailleurs, deux fonds ont été repérés : un fond de type Bp fond 2 (Pl. LXXIV, n°823) et un fond de type Bp fond 4 (Pl. LXXIV, n°824).

Les creusets

Une forme de creuset a été déterminée : Creuset1 (Pl. LXXIV, n°825).

4.2 Opération de surveillance 1992-1993

L'un des rares travaux récents réalisés sur la céramique antique de l'Amphithéâtre de Grand nous parvient du rapport d'opération préventive de surveillance de travaux M.H. réalisés dans l'amphithéâtre du 6 juillet 1992 au 5 août 1992 et du 7 mai 1993 au 1^{er} juin 1993¹⁸³.

Dans le cadre de cette opération, deux sondages ont été réalisés et ont livré tous deux une quantité non négligeable de céramique. Celle-ci s'est concentrée dans le niveau organique correspondant à la couche 1001 du sondage 01 ainsi que les couches 1002, 1003 et 1004 du sondage 02¹⁸⁴.

Faute de temps, le rapport ne traite que la céramique du premier ensemble cité (couche 1001 du sondage 01). Pour ces ensembles, nous nous contenterons de reporter les résultats obtenus étant donné que celui-ci a déjà fait l'objet d'une étude détaillée. Le matériel de l'US 1001 ne sera donc utilisé qu'à titre de comparaison.

Un grand nombre de formes a été dessiné dans le rapport, cependant pour celles qui ne l'ont pas été, une planche de dessin a été réalisée dans le cadre de ce travail de thèse. Par ailleurs, nous avons reporté au sein des inventaires de ce site, l'ensemble des identifications de formes obtenues pour cette US.

L'auteur propose une datation pour la mise en place de la couche considérée, établie à partir de l'observation des sigillées et de la céramique à paroi fine. L'US 1001 aurait été formée durant le troisième quart du II^e s. apr. J.-C.¹⁸⁵.

Le mobilier céramique du sondage 02 en revanche composé de trois unités stratigraphiques (US 1002, 1003, 1004) n'avait pu être traité. Celui-ci sera entièrement analysé dans cette partie.

Les deux sondages 01 et 02 nous informent sur les niveaux de démolition de l'amphithéâtre. Durant la fouille, les archéologues ont rencontré la couche découverte en 1964 constituée d'un niveau organique épais d'1,40 m.

L'ensemble du matériel découvert correspond à des rejets domestiques. Outre la céramique, les fouilles ont livré de la faune comportant des traces de débitage et de décarnation,

¹⁸³ Milutinovic, Feller 1997.

¹⁸⁴ *Ibid.* p. 27.

¹⁸⁵ *Ibid.* p. 28.

des objets en os et des ustensiles de cuisine¹⁸⁶. Ci-dessous la description extraite du rapport de fouille, des trois couches composant le sondage 02¹⁸⁷ (fig. 59) :

Couche 1002 : couche limono-argileuse de couleur brun-vert présentant une épaisseur de 0,50 à 0,70 m et affectant un faible pendage sud-nord. Elle contenait un cailloutis calcaire peu abondant. Ce niveau, équivalent à la couche 1001, a également livré beaucoup de mobilier archéologique (poterie, faune petits objets, fragments de dalles de couverture en calcaire scié). Elle correspond à la couche rencontrée en 1964. Les deux gros blocs de pierre reposaient directement sur ce niveau. Elle est équivalente à 1001 (couche d'occupation ou de remblaiement ?).

Couche 1003 : couche limono-argileuse de couleur brun-noir d'une épaisseur de 0,10 à 0,23 m avec beaucoup de charbon de bois.

Couche 1004 : une quatrième couche de couleur brun-vert a été rencontrée sous 1003 et 1006 mais le sondage a été arrêté à ce niveau.

¹⁸⁶ *Ibid.* p. 21.

¹⁸⁷ *Ibid.* p. 20.

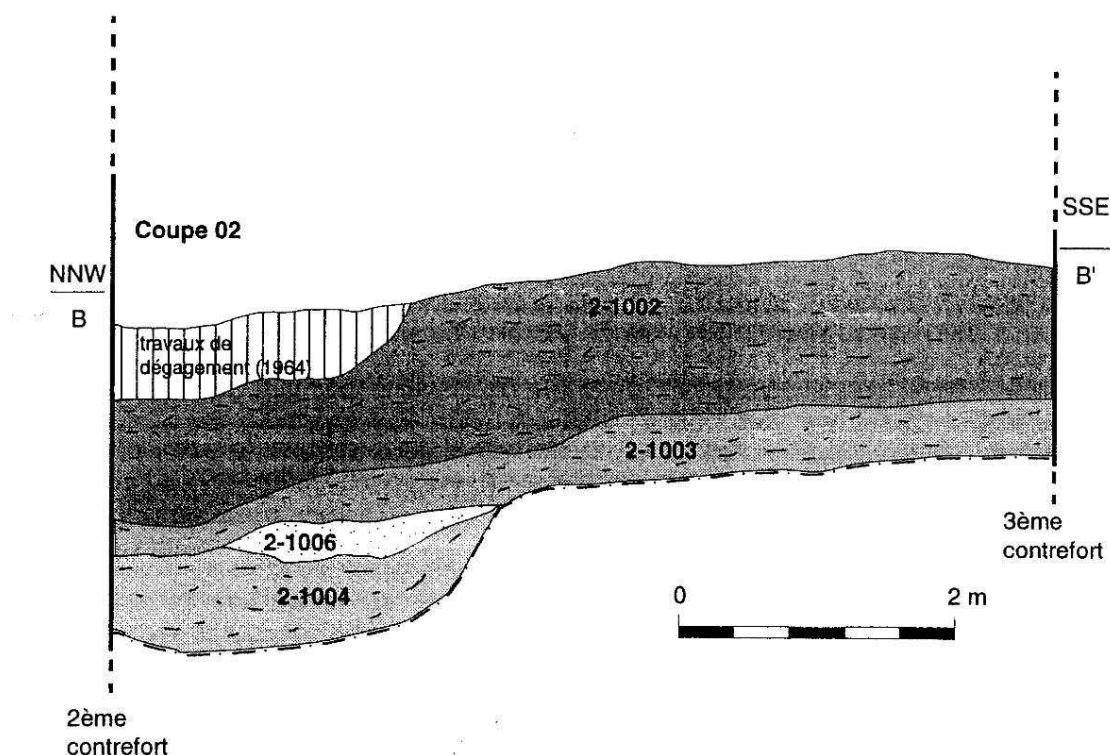


Fig. 59 Relevé de la coupe 02 (Milutinovic Feller 1997 p. 20 fig. 12).

L'ensemble de la céramique mise au jour dans le sondage 02 correspond à 1043 tessons et 107 individus qui se répartissent entre l'US 1002, 1002c, 1003c et 1004. Chaque lot fera ici l'objet d'une étude détaillée. Par la suite, les données de datation et de typologie recueillies seront prises en considération dans le chapitre III.

Ces assemblages découverts au sein de couches archéologiques cohérentes et bien définies serviront en effet de bases pour proposer des datations à certaines formes typologiques de notre catalogue.

4.2.1 US 1002

Il s'agit du lot le plus abondant du sondage 02 (NR : 627, NMI : 57). Bien que la céramique sigillée soit absente, que la *terra nigra* d'Argonne ainsi que la céramique craquelée bleutée ne soient présentes que par quelques fragments, il réunit un grand nombre de formes en céramique commune (fig. 60).

Catégorie	NR	NR en %	NMI	NMI en %
EN AR	111	17,70	9	15,79
MET	1	0,16	1	1,75
TN AR	42	6,70	1	1,75
VRP	14	2,23	2	3,51
RU UR	6	0,96	2	3,51
RU Cl	40	6,38	3	5,26
RUA	2	0,32	1	1,75
CB	1	0,16	1	1,75
Sb. Coq	4	0,64	1	1,75
Com. Cl 1	209	33,33	15	26,32
Com. Cl 2	1	0,16	1	1,75
Com. Cl 3	110	17,54	3	5,26
Com. Cl dorée	5	0,80	3	5,26
Com. Cl Grand	3	0,48	2	3,51
Mo	22	3,51	6	10,53
Amp.	53	8,45	3	5,26
Ampho.	2	0,32	2	3,51
Bp 1	1	0,16	1	1,75
Total	627	100	57	100

Fig. 60 Tableau de fréquence pour l'US 1002 indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).

La céramique à paroi fine engobée

Un total de neuf gobelets Hees 2 a été découvert (Pl. I, n°1 à 2).

La céramique à paroi fine métallescente

On note la présence d'un gobelet à la forme et au décor sous l'engobe singulier (Pl. I, n°3). Le col tronconique et élancé s'ouvre vers l'extérieur. L'épaisseur de la paroi est fine. Sous

le col, une première ligne de décor ciselé suivie de trois autres situées trois centimètres en-dessous. Dans celles-ci viennent se terminer un décor fin de branchage. L'aspect général peut rappeler celui des formes Bet 310 et Bet 313 de la typologie des céramiques métallescentes de Lezoux, cependant aucune de ces comparaisons n'est suffisante pour valider son appartenance à cette catégorie.

La céramique à vernis rouge pompéien

Cette catégorie est représentée par deux plats, l'un de forme Goudineau 16 (Pl. I, n°4) et l'autre de forme Goudineau 19 (Pl. I, n°5).

La céramique rugueuse

Deux marmites Nied. 89 (Pl. I, n°6 à 7) en céramique rugueuse proviennent des ateliers d'Urmitz. Une jatte de type Deru Reims J5 (Pl. II, n°11) a été importée des ateliers champenois. Le reste des individus mis au jour appartiennent aux productions locales : une jatte Nied. 104 (Pl. II, n°8), une jatte RU Cl J3 (Pl. II, n°9) et une marmite Nied. 89 (Pl. II, n°10).

La céramique sombre à dégraissant coquillier

Très peu présente au sein de cet ensemble, cette catégorie ne compte qu'un seul individu : un pot Sb. Coq P6.2 (Pl. II, n°12).

La céramique commune claire

La céramique commune à pâte claire représente la catégorie technique qui compte le plus grand nombre de vases parmi le matériel découvert dans cette US. On note la présence de bols, l'un de type Com. Cl B6 (Pl. II, n°16), ainsi que celle de deux pots Com. Cl P4.1 (Pl. III, n°24 à 25) et d'un pot miniature Com. Cl PMin 1 (Pl. III, n°26). Cependant les éléments les plus représentatifs sont les cruches. Au nombre de quatorze, elles se répartissent de la manière suivante : une cruche Com. Cl Cr1.1 (Pl. II, n°14), deux cruches Com. Cl Cr2.1 (Pl. III, n°28 à 29), une cruche Com. Cl Cr4.2 (Pl. II, n°15), deux cruches Com. Cl Cr6.1 (Pl. II, n°16 à 17), quatre cruches Com. Cl Cr6.2 (Pl. II, n°18 à 21), une cruche Com. Cl Cr6.3 (Pl. III, n°27), une cruche Com. Cl Cr7.1 (Pl. III, n°22), une cruche Com. Cl Cr7.2 (Pl. III, n°23).

La céramique commune claire dorée

Les pots qui représentent cette catégorie sont les suivants : deux pots Com. Cl P8 (Pl. III, n°30-31) et un pot Com. Cl P4.1 (Pl. III, n°32).

La céramique commune claire de Grand

On retrouve un bol de type Com. Cl B5 (Pl. III, n°33) et une cruche Com. Cl Cr7.3 (Pl. III, n°34).

Les mortiers

Les mortiers sont principalement caractérisés par la forme Mo1.1 (Pl. IV, n°35 à 38). On retrouve également un mortier Mo1.2 (Pl. IV, n°39) et une estampille sur le bord d'un mortier dont la forme n'a pu être identifiée (Pl. IV, n°40). Celle-ci notée NN.F est répétée à deux reprises sur le fragment.

Les amphores

Les amphores sont représentées par deux amphores gauloises 4 (Pl. V, n°41 à 42), une amphore Dressel 2/4 (Pl. V, n°43) et une amphore Dressel 20.

Les amphoriques

Parmi le mobilier mis au jour nous remarquons également deux cols d'amphoriques, le premier de type Ampho2 (Pl. V, n°44), le second de type Ampho4 (Pl. V, n°45).

Les brûle-parfums

Un seul brûle-parfum a pu être identifié (Pl. V, n°46). Celui-ci présente une forme Bp1.

Datation

Bien que la céramique sigillée soit absente, plusieurs éléments nous apportent des indices chronologiques. Les huit gobelets Hees 2 en céramique à paroi fine engobée d'Argonne

appartiennent au II^e s. apr. J.-C.¹⁸⁸. Les deux marmites en céramique rugueuse d'Urmitz sont à placer dans l'horizon Niederbierber c'est-à-dire entre 190 et 260 apr. J.-C.¹⁸⁹. Les deux amphores Gauloise 4 quant à elles, appartiennent au groupe produit entre la fin du II^e et du début du III^e s. apr. J.-C.¹⁹⁰.

Par ailleurs, le rapport de fouille précise que le niveau de la couche 1002 du sondage 02 est équivalent à celui de la couche 1001 du sondage 01¹⁹¹. Nous proposons ainsi que le comblement de cette US est eu lieu entre le dernier quart du II^e et le premier tiers du III^e s. apr. J.-C.

¹⁸⁸ Vilvorder 2010a, p. 311.

¹⁸⁹ Brulet, Vilvorder, Delage 2010, p. 402-423.

¹⁹⁰ Baudoux 1996, p. 57-58.

¹⁹¹ Milutinovic, Feller 1997, p. 20.

4.2.2 US 1002c

Cet ensemble réunit une grande variété de catégories techniques ainsi que plusieurs formes de céramique commune. Au total, il rassemble 237 tessons pour 29 individus (fig. 61). La céramique commune sombre, les mortiers et les amphores et la céramique à vernis rouge pompéien ne sont présents que par quelques tessons non identifiés.

Catégorie	NR	NR en %	NMI	NMI en %
TS SG	4	1,69	1	3,23
EN AR	32	13,50	13	41,94
MET	4	1,69	1	3,23
VRP	2	0,84	1	3,23
RU Cl	5	2,11	1	3,23
RU S	4	1,69	1	3,23
CB	1	0,42	1	3,23
Sb. Coq	65	27,43	4	12,90
Com. Sb	25	10,55	1	3,23
Com. Cl 1	35	14,77	1	3,23
Com. Cl 2	16	6,75	2	6,45
Com. Cl 3	31	13,08	1	3,23
Com. Cl Grand	4	1,69	1	3,23
Mo	3	1,27	1	3,23
Amp.	6	2,53	1	3,23
Total	237	100	31	100

Fig. 61 Tableau de fréquence pour l'US 1002c indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).

La céramique sigillée

Une unique coupelle Drag. 35 a été identifiée en sigillée du Sud de la Gaule.

La céramique à paroi fine engobée

Cette couche témoigne d'un grand nombre de gobelet en céramique à paroi fine engobée d'Argonne de type Hees 2. Nous en avons compté treize au total.

La céramique à paroi fine métallescente

La céramique à paroi fine métallescente est représentée par un gobelet Nied. 31.

La céramique rugueuse

Nous avons identifié un plat de type S33 (Pl. VI, n°1). Celui-ci provient des ateliers de céramique rugueuse de Speicher.

La céramique sombre à dégraissant coquillier

On note deux jattes et deux pots qui caractérisent ce type de céramique. Il s'agit d'une jatte Sb. Coq J5 (Pl. VI, n°2), d'une jatte Sb. Coq J/M2 (Pl. VI, n°3) et de deux pots Sb. Coq P6.1 (Pl. VI, n°4 à 5).

La céramique commune claire

Plusieurs vases en céramique commune claire ont été mis au jour dans cette US. On trouve un pot miniature Com. Cl PMin1 (Pl. VI, n°6), un plat Com. Cl P11.1 (Pl. VI, n°7) et un pot Com. Cl P6.2 (Pl. VI, n°8).

La céramique commune claire dorée

On note une cruche Com. Cl Cr4.1 (Pl. VI, n°9).

La céramique commune claire de Grand

Un bol Com. Cl B5 (Pl. VI, n°10) a été découvert.

Les mortiers

Un mortier de type Mo1.1 (Pl. VI, n°11) appartient également à ce lot.

Datation

Plusieurs vases nous apportent des renseignements chronologiques sur le comblement de cette US. Tout d'abord la coupe Drag. 35 en céramique sigillée du Sud de la Gaule ainsi que les treize gobelets en céramique à paroi fine engobée d'Argonne. Selon une récente étude réalisée à la domus de la Fontainotte¹⁹², la production de ces deux formes est traditionnellement considérée comme stoppée au milieu du II^{ème} s. apr. Cependant elles pourraient toujours être utilisées à Grand jusqu'au début du III^e s. apr. J.-C.

La présence d'un gobelet Nied. 31 en céramique à paroi fine métallescente¹⁹³ ainsi que le plat en céramique rugueuse de Speicher¹⁹⁴ nous invite à appuyer cette proposition. En effet, ces deux productions font leur apparition à la fin du II^e s. apr. J.-C. et vont être en usage tout au long du III^e s. apr. J.-C.

Sans avoir plus de renseignements sur la nature de cette couche 1002c (aucune mention dans le rapport) et après un examen du mobilier céramique qu'elle contenait, nous décidons d'intégrer ce dernier au lot mis au jour dans l'US 1002.

¹⁹² Pillard-Jude 2014, p. 855.

¹⁹³ Vilvorder 2010b, p. 342.

¹⁹⁴ Brulet, Vilvorder, Delage 2010, p. 419.

4.2.3 US 1003c

Ce lot (NR : 97 ; NMI : 6) est exclusivement composé de tessons de céramique sombre à dégraissant coquillier parmi lesquels six formes ont été reconnues : deux jattes Sb. Coq J4 (Pl. VII, n°1 à 2), un pot Sb. Coq P1.1 (Pl. VII, n°3), un pot Sb. Coq P5.2 (Pl. VII, n°4), un pot Sb. Coq P6.1 (Pl. VII, n°5) et un pot Sb. Coq P7.1 (Pl. VII, n°6). Ces éléments ne nous apportent pas d'informations chronologiques sur la formation de la couche 1003c.

4.2.4 US 1004c

L'US 1004c rassemble 15 individus pour 79 tessons (fig. 62) qui se répartissent comme suit :

Catégorie	NR	NR en %	NMI	NMI en %
TS AR	5	6,10	2	13,33
EN AR	1	1,22	1	6,67
RU Cl	1	1,22	1	6,67
Sb. Coq	29	35,37	5	33,33
Com. Cl 1	26	31,71	1	6,67
Com. Cl 2	8	9,76	1	6,67
Com. Cl 3	8	9,76	1	6,67
Com. Cl dorée	1	1,22	1	6,67
Mo	2	2,44	1	6,67
Amp.	1	1,22	1	6,67
Total	82	100	15	100

Fig. 62 Tableau de fréquence pour l'US 1004c indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).

La céramique sigillée

Seulement deux individus en céramique sigillée d'Argonne ont été déterminés : une assiette Drag. 18/31 et une coupe Drag. 37R.

La céramique à paroi fine engobée

Un fragment de bord appartenant à un gobelet Hees 2 a été mis au jour.

La céramique sombre à dégraissant coquillier

Cette catégorie prédomine au sein du lot. Elle se compose d'un plat Sb. Coq P11.1 (Pl. VIII, n°1), une jatte Sb. Coq J2.3 (Pl. VIII, n°2), une jatte Sb. Coq J/M2 (Pl. VIII, n°3), un pot Sb. Coq P6.1 (Pl. VIII, n°4) et un pot Sb. Coq P7.1 (Pl. VIII, n°5).

La céramique commune claire

Nous avons inventorié trois formes en céramique commune claire : un pot Com. Cl PMin1 (Pl. VIII, n°6), un bol Com. Cl B3 (Pl. VIII, n°7) et une cruche Com. Cl Cr1.1 (Pl. VIII, n°8).

La céramique commune claire dorée

Un bol Com. Cl B4 (Pl. VIII, n°9) a été recensé.

Datation

Les deux vases en sigillée argonnaise (une assiette Drag. 18/31 et une coupe Drag. 37R)¹⁹⁵ ainsi que le gobelet Hees 2 en céramique à paroi fine engobée produite également en Argonne¹⁹⁶ nous permettent seulement de placer le comblement de cette US au cours du II^e s. apr. J.-C.

¹⁹⁵ Brulet, Vilvorder, Delage 2010, p. 153.

¹⁹⁶ Vilvorder 2010, p. 311.

5 LA MALADIÈRE (OA 31)

Ce petit lot de mobilier se résume à 339 fragments de céramique pour un minimum d'individus s'élevant à 22 vases (fig. 63).

Les éléments caractéristiques correspondent à des sigillées, des *terra nigra* et des céramiques communes claires et dorées.

La céramique à paroi fine métallescente, la céramique craquelée bleutée, la céramique sombre à dégraissant coquillier, et les amphores ne sont représentées que par des tessons de panses ou de fonds non identifiables.

Catégorie	NR	NR en %	NMI	NMI en %
TS SG	12	3,54	1	4,55
TS GE	9	2,65	1	4,55
TS AR	11	3,24	1	4,55
EN AR	59	17,40	1	4,55
MET AR	2	0,59	1	4,55
TN	83	24,48	5	22,73
TN AR	33	9,73	1	4,55
Sb. Coq	23	6,78	1	4,55
Com. Cl 1	17	5,01	2	9,09
Com. Cl 2	5	1,47	1	4,55
Com. Cl 3	29	8,55	1	4,55
Com. Cl dorée	7	2,06	3	13,64
CB	10	2,95	1	4,55
Mo	1	0,29	1	4,55
Amp.	38	11,21	1	4,55
Total	339	100	22	100

Fig. 63 Tableau de fréquence pour la céramique de La Maladière indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).

La céramique sigillée

On citera deux coupes Drag. 37, l'une provenant d'Argonne, l'autre des ateliers de l'Est. Sur les onze fragments de sigillée argonnaise, trois d'entre eux appartiennent à la période de production tardive du site.

La céramique à paroi fine engobée

Sur 59 tessons, un seul gobelet Hees 2 des ateliers d'Argonne est à recensé.

La céramique gallo-belge – *terra nigra*

Il s'agit de la catégorie la mieux représentée. Nous avons inventorié un bol TNB14 (Pl. I, n° 1), un bol TNB1 (Pl. I, n° 2) deux bouteilles TNBT4 (Pl. I, n°3 à 4), un pot TNP10 (Pl. I, n°5). On note également la présence de quelques tessons de *terra nigra* d'Argonne.

La céramique commune claire

On retrouve deux formes de cruches : une cruche Com. Cl Cr1.1 (Pl. I, n° 6) et une cruche Com. Cl Cr2.1 (Pl. I, n°7) ainsi qu'un pot Com. Cl P2 (Pl. I, n°8).

La céramique commune claire dorée

Cette catégorie est représentée par trois individus : un plat Com. Cl Pl3 (Pl. I, n°9), un bol Com. Cl B3 (Pl. I, n°10) et un bol Com. Cl B6.3 (Pl. I, n°11).

Les mortiers

Un seul mortier a été découvert. Il s'agit d'une forme Mo1.1 (Pl. I, n°12).

Datation

Il est impossible d'apporter des éléments de datation sur cet ensemble en sachant qu'une partie provient d'opérations de ramassage lors des prospections opérées par P. Duveaux et que pour l'autre partie, aucune indication de provenance ne nous a été fournie.

6 LE HANGAR POILPRÉ (OA 90)

Ce lot de céramiques récoltées lors d'une opération de tri des déblais de terre durant la construction du hangar est constitué de 657 tessons pour 28 individus (fig. 64).

Ce sont les céramiques sigillées qui parviennent en haut du classement des catégories les mieux représentées avec 21,43% du NMI total, suivi à égalité des céramiques à dégraissant coquillier des céramiques communes claires correspondant chacune à 17,86% du NMI total.

La *terra nigra*, la *terra rubra*, la céramique craquelée bleutée ainsi que les mortiers ne sont présents qu'au travers de quelques tessons de panses ou de fonds qui n'ont pu donner lieu à une identification typologique.

Catégorie	NR	NR en %	NMI	NMI en %
TS AR	131	19,94	5	17,86
TS GE	38	5,78	1	3,57
EN AR	91	13,85	2	7,14
MET AR	9	1,37	1	3,57
TN	130	19,79	1	3,57
TR	4	0,61	2	7,14
RU Cl	2	0,30	1	3,57
Sb. Coq	57	8,68	5	17,86
Com. Cl 1	9	1,37	1	3,57
Com. Cl 2	133	20,24	1	3,57
Com. Cl 3	13	1,98	3	10,71
CB	23	3,50	1	3,57
Mo	7	1,07	1	3,57
Amp.	9	1,37	2	7,14
Ampho.	1	0,15	1	3,57
Total	657	100	28	100

Fig. 64 Tableau de fréquence pour la céramique du Hangar Poilpré indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).

La céramique sigillée

Cette catégorie témoigne de deux provenances distinctes. Le premier groupe issu des ateliers du Sud de la Gaule n'est représenté que par une coupelle Drag. 35. Le second correspondant aux sigillées argonnaises compte deux coupes Drag. 37, une coupelle Drag. 27 ainsi que deux mortiers, l'un de forme Drag. 45, l'autre de forme Curle 21.

La céramique à paroi fine engobée

On note la présence de deux gobelets Hees 2 en céramique à paroi fine engobée d'Argonne pour quatre-vingt-onze tessons découverts.

La céramique à paroi fine métallescente

Uniquement neuf tessons se rattachent à ce groupe technique, sans élément de forme distinctif.

La céramique gallo-belge – la *terra nigra*

Bien qu'en tout ce soient cent-trente fragments retrouvés pour le site du Hangar Poilpré, aucun n'a permis de réaliser une identification typologique.

La céramique gallo-belge – la *terra rubra*

Bien moins représentée que la *terra nigra*, la *terra rubra* compte en revanche deux décors sur les quatre tessons découverts. Le premier décor correspond à quatre lignes rapprochées de guillochis et le second à des bandes incisées de trois lignes qui forment des losanges.

La céramique rugueuse

La céramique rugueuse claire est représentée par un individu. Il s'agit d'un pot Nied. 117 (Pl. I, n°1).

La céramique sombre à dégraissant coquillier

Un total de cinq vases compose cette catégorie. Nous avons pu déterminer un plat Sb. Coq P11.1 (Pl. I, n°2), un plat Sb. Coq P12 (Pl. I, n°3), une marmite Sb. Coq M1.2, un pot Sb. Coq P7.1 (Pl. I, n°4) et un pot Sb. Coq P7.1 (Pl. I, n°5).

La céramique commune claire

En tout, trois formes en céramique commune claire ont été recensées : un bol Com. Cl B4 (Pl. I, n°6), une marmite Com. Cl M2 (Pl. I, n°7) et un pot Com. Cl P6.1 (Pl. I, n°8).

Les mortiers

Ils sont présents par sept fragments dont deux sont des fonds.

Les amphores

Une amphore Dressel 20 a été déterminée ainsi qu'une anse sur laquelle est inscrite une estampille (Pl. I, n°9). Celle-ci se lit SCA et correspond à une production ibérique des ateliers d'El Mohino¹⁹⁷. Cette estampille a notamment été retrouvée à Hettange-Grande¹⁹⁸ dans le département de la Moselle.

Les amphorisques

Un fond relativement bien conservé d'amphorisque (Pl. I, n°10) de type Ampho fond 3 clôt la description de ce lot.

Datation

Étant donné le manque d'informations sur les méthodes employées pour le ramassage de ces tessons, on ne suppose pas qu'il constitue un ensemble cohérent pour proposer une datation.

¹⁹⁷ Callender 1965, n°1576.

¹⁹⁸ Baudoux 1996, p. 135.

7 LA FOSSE DUSSEAUX (OA 144)

Ce lot se compose de 87 individus pour 580 tessons (fig. 65). Les catégories majoritairement représentées sont les sigillées et les céramiques communes claires.

Catégorie	NR	NR en %	NMI	NMI en %
TS SG	346	59,55	48	55,17
TS AR	49	8,43	11	12,64
EN	1	0,17	1	1,15
EN AR	46	7,92	2	2,30
EN LYON	1	0,17	1	1,15
MET AR	3	0,52	2	2,30
VRP	5	0,86	1	1,15
Com. Cl 3	105	18,07	4	4,60
Cl. Eng.	1	0,17	1	1,15
Com. Cl Grand	24	4,13	16	18,39
Total	581	100	87	100

Fig. 65 Tableau de fréquence pour la céramique de la fosse Dusseaux indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).

La céramique sigillée

Cette catégorie représente plus de la moitié du NMI (54,55 %) du matériel découvert dans la fosse Dusseaux. De manière générale les vases sont bien conservés. Deux provenances ont été remarquées et trois formes (un type d'assiette et deux types de coupelles) prédominent largement l'ensemble.

Les productions du Sud de la Gaule s'élèvent à quarante-huit individus. Elles se répartissent entre treize assiettes Drag. 18 (Pl. I, n°1 à 4), dix-neuf coupelles Drag. 27 (Pl. II, n°5 à 12) et onze coupelles Drag. 35 (Pl. III, n°13 à 17). Enfin, au travers de tessons de panses décorées trois coupes Drag. 37 ont pu être déterminées.

Nous avons reconnu plusieurs estampilles en céramique sigillée du Sud de la Gaule et plus particulièrement de l'atelier de la Graufesenque. Deux formes comportent ces marques. Il s'agit des assiettes Drag. 18 d'une part et des coupelles Drag. 27 d'autre part.

Concernant les assiettes Drag. 18, deux d'entre elles (Pl. I, n°1 à 2) portent l'estampille MARTIALIS en leur fond, faisant référence au potier Martialis¹⁹⁹. Une troisième assiette de ce type (Pl. I, n°3) est inscrite du nom DONATIM correspondant au potier Dontio²⁰⁰.

Au total, sept coupelles Drag. 27 sont marquées d'une estampille. Deux d'entre elles (Pl. II, n°8 à 9) sont signées par le potier Paullus²⁰¹, deux autres (Pl. II, n°10 à 11) par le potier Rogatus²⁰² et deux dernières (Pl. II, n°5 à 12) par le potier Manius²⁰³. La dernière coupelle (Pl. II, n°6) est inscrite de l'estampille de Sabinus II²⁰⁴.

Nous avons également déterminé onze céramiques issues des ateliers d'Argonne. On trouve trois assiettes Drag. 18/31, une coupe Drag. 37, deux coupelles Drag. 27 et sept coupelles Drag. 35.

Ainsi toutes provenances confondues, dix-huit vases correspondant à la forme Drag. 35 au décor de feuilles d'eau sur la lèvre tombante, ont été mis au jour dans la fosse Dusseaux. Nous avons observé que le diamètre des coupelles variait. En effet, nous décomptons six céramiques dont le diamètre va de 10 à 12 cm, cinq dont le diamètre va de 13 à 14 cm, six dont le diamètre va de 17 à 18 cm et un seul dont le diamètre est de 25 cm.

Par ailleurs cinq vases présentent des traces de passage au feu, il s'agit d'une assiette Drag. 18, deux coupelles Drag. 27 et quatre coupelles Drag. 35.

La céramique à paroi fine engobée

Cette catégorie est présente au travers de deux gobelets Hees 2 produits dans les ateliers argonnais. Nous signalons également la présence d'un bord de gobelet (Pl. III, n°18) produit à l'atelier de la Butte de Lyon découvert rue des Fargues (D1.1.68) et correspond au type 13.1²⁰⁵.

La céramique à paroi fine métallescente

Seul quatre tessons pour un unique gobelet Nied. 33 ont été déterminés.

¹⁹⁹ Genin 2007, p. 214 Pl. 186-187 n°262.

²⁰⁰ *Ibid.* p. 197 Pl. 174 n° 159.

²⁰¹ *Ibid.* p. 226 Pl. 294 n°312.

²⁰² *Ibid.* p. 233 Pl. 199 n°347.66.

²⁰³ *Ibid.* p. 215 Pl. 186 n°257.

²⁰⁴ *Ibid.* p. 236 Pl. 201-202 n°362.2.

²⁰⁵ Bertrand 2000, Pl. 84 n°8.

La céramique à vernis rouge pompéien

Parmi le mobilier découvert, nous notons la présence d'un couvercle Goudineau 18 (Pl. III, n°19).

La céramique commune claire

La totalité des tessons mis au jour a été réalisé dans une pâte orangée de type Com. Cl 3. Il s'agit de la seconde catégorie la mieux représentée dans ce lot après la céramique sigillée. Comme c'est déjà le cas pour cette dernière, les formes varient peu. On retrouve un plat Com. Cl Pl3 (Pl. III, n°20), une cruche Com. Cl Cr7.1 (Pl. III, n°21) ainsi qu'un fond d'un vase de grande dimension (Pl. III, n°22).

La céramique commune claire de Grand

S'ajoutent à cela un total de seize bols Com. Cl B5 (Pl. IV à V, n°23 à 38) en céramique commune claire de Grand. Nous notons que ces vases présentent différents diamètres. Le plus petit a un diamètre de 14 cm, deux ont un diamètre de 16 cm, quatre ont un diamètre de 18 cm, cinq ont un diamètre de 20 cm, trois ont un diamètre de 22 cm et pour finir un seul a un diamètre de 24 cm.

Datation

Ce sont à nouveau les céramiques fines qui nous fournissent des indications sur la chronologie de ce dépôt.

Le gobelet en céramique de Lyon constitue l'un des témoins les plus précoces retrouvé sur l'ensemble du site, il est daté entre 50 et 60 apr. J.-C.²⁰⁶.

La céramique sigillée du Sud de la Gaule témoigne de plusieurs estampilles qui ont pu être lues et rattachées à six potiers exerçant à l'atelier de la Graufesenque : Rogatus (15-70 apr. J.-C.), Manius (40-70 apr. J.-C.), Paullus (40/50-70 apr. J.-C.), Dontio (40/50-70/80 apr. J.-C.), Martialis (50-100 apr. J.-C.) et Sabinus II (50-100/110 apr. J.-C.).

²⁰⁶ Bertrand 2000, Pl. 84 n°8.

Plusieurs vases sigillés proviennent d'Argonne. Cette catégorie céramique a commencé à être produite dans ces ateliers dès les années 130 apr. J.-C. et leur diffusion s'est prolongée jusqu'au III^e s. apr. J.-C.²⁰⁷.

Seulement un vase en céramique à paroi fine métallescente, un gobelet Nied. 33 a été retrouvé au sein de cet ensemble, il pourrait constituer un élément intrusif. Cependant ne possédant pas d'informations sur le contexte de cette opération de fouille, il est difficile de proposer une hypothèse de datation fiable pour cet ensemble.

²⁰⁷ Brulet, Vilvorder, Delage 2010, p. 153.

8 LA CITERNE ERNEST CHAUDRON (OA 210)

Deux vases entiers et de belles factures sont indiqués comme provenant de la citerne Ernest Chaudron.

Le premier d'entre eux est un bol TNB15 (Pl. I, n°1) en *terra nigra* de belle facture. Le second vase appartient à une catégorie inédite à Grand, il s'agit de la céramique fine régionale sombre (FRB) définie par X. Deru²⁰⁸ pour le site de Reims. Sa forme est un gobelet de type Deru Reims G2/Chenet 341 (Pl. I, n°2).

²⁰⁸ Deru 2014, p.204-209.

9 HORS CONTEXTE

La céramique plombifère, la *terra rubra*, la céramique commune sombre à dégraissant coquillier, la céramique commune sombre et la céramique claire dorée ne témoigne que de rares tessons non identifiables.

La céramique sigillée

On note une assiette Drag. 18/31 (Pl. I, n°1) présentant une estampille OFSEVER, une coupe Drag. 29b (Pl. I, n°1) en sigillée sud-gauloise. Cette marque se rapporte au potier Severus II²⁰⁹ en activité durant l'époque flavienne sur l'atelier de la Graufesenque.

Parmi les vases en sigillée du Centre de la Gaule, nous avons identifié deux coupes Drag. 30 (Pl. I, n°3 à 4), quatre coupes Drag. 37 (Pl. I à II, n°5 à 7) dont l'un présente une estampille intra-décorative P'ATE'RN'FE' (Pl. II, n°6)²¹⁰, en relief rétrograde du potier Paternus II de Lezoux en activité entre 160-180 apr. J.-C., trois décors (Pl. II, n°8 à 10), une estampille GENITOR (Pl. II, n°11) de l'atelier de Lezoux.

La céramique sigillée de l'Est de la Gaule compte trois coupelles Drag. 27, une coupelle Drag. 35 et dix-huit coupes Drag. 37 (Pl. II, n°12) et plusieurs fragments de décor (Pl. III, n°13 à 19).

La céramique sigillée d'Argonne rassemble une assiette Drag. 18/31 (Pl. IV, n°20), sept coupes Drag. 37 (Pl. IV, n°21 à 22), deux coupes Drag. 37R (Pl. V, n°23), trois coupelles Drag. 40 (Pl. V, n°24 à 25), trois mortiers Drag. 45, un mortier Drag. 38 (Pl. V, n°26) et un gobelet Déch. 72 (Pl. V, n°27), deux estampilles SECCOF (Pl. V, n°28 à 29) pour le potier Secco²¹¹ daté des règnes de Domitien à Hadrien.

La céramique à paroi fine engobée

Un gobelet Hees 2 en céramique à paroi fine engobée d'Argonne, deux éléments de décor de céramique engobée de Cologne, un gobelet Hees 2 (Pl. VI, n°30) d'Alsace²¹² très certainement de l'atelier de Horbourg, font partie de cette catégorie.

²⁰⁹ Genin 2007, p. 242 Pl. 207 n°393.

²¹⁰ Bet, Delage 1991, p. 205 fig.13 n°153-154.

²¹¹ *Ibid.* p. 166 n°102.

²¹² Brulet, Symonds, Vilvorder 1999, p. 93 fig. 11 n°1-3.

La céramique à paroi fine métallescente

Un gobelet Nied. 29 (Pl. VI, n°31) avec un décor de feuillage à la barbotine sous la panse, deux gobelets Nied. 31 et un gobelet Nied. 33 (Pl. VI, n°32) ont été produits dans les ateliers d'Argonne.

Un fragment décoré d'une tête du dieu Hermès (Pl. VI, n°33) provient de Trèves²¹³ et une coupelle Bet 302 (Pl. VI, n°34) est issue des ateliers de Lezoux.

La céramique gallo-belge

Nous avons identifié une bouteille TNBT10 (Pl. VII, n°35) en *terra nigra* d'Argonne.

La céramique craquelée bleutée

Un plat Reims A8 (Pl. VII, n°36) a été dessiné.

La céramique commune claire

Sont à dénombrer une cruche Com. Cl Cr7.1 (Pl. VII, n°37) en céramique commune claire à pâte blanche (Com. Cl 1), une cruche Com. Cl Cr2.1 (Pl. VII, n°38) et une cruche Com. Cl Cr7.1 (Pl. VII, n°39) en céramique commune claire orangée (Com. Cl 3), un plat Com. Cl Pl1.2 (Pl. VII n°40) en céramique commune claire dorée et un bol Com. Cl B5 (Pl. VIII, n°41) en céramique commune claire de Grand.

Les amphores

Un fragment d'anse présentant un timbre inscrit PNNF (Pl. VIII, n°42) et une amphore Dressel 20 sont à noter. L'estampille PNNF²¹⁴ correspond à un potier d'Espagne du Sud (environ d'Arva), daté entre 160-210 apr. J.-C.

²¹³ Weidner 2009, p. 393 fig. 163.

²¹⁴ Callender 1965, n°1358.

Les amphoriques

Un amphorique Ampho1 (Pl. VIII, n°41) constitue le seul exemplaire entier de ce corpus.

CHAPITRE III : TYPOLOGIE

1 MÉTHODOLOGIE

1.1.1 Problématique

À la suite de l'étude détaillée des lots céramiques composant notre corpus, nous avons pour objectif dans ce chapitre de rassembler et de synthétiser ces données en créant la typologie du mobilier céramique découvert pour les quatre premiers siècles de notre ère sur l'agglomération antique de Grand.

Ce travail constitue l'un des premiers apports notables à notre connaissance du mobilier céramique pour le site et de ses environs. Il servira ainsi de base à toute future étude céramologique. Le tessonnier mis à disposition auquel est associé le répertoire des pâtes photographiées au ProScope[™] constituera un référentiel pratique pour la reconnaissance des pâtes. L'identification des formes s'appuie quant à elle sur la typologie établie dans cette thèse.

Ordinairement en céramologie, une typologie référence l'ensemble des formes associées à une catégorie technique. Ce catalogue établi sur la base de divers critères nous fournit en outre des éléments de datation. Cependant, dans le cas de Grand, extraire des informations chronologiques à partir de notre corpus s'est avéré une opération délicate.

En effet, les méthodes de fouille variant d'un site à l'autre, les lots de céramiques ne forment pas un ensemble homogène. Ils ne nous fournissent pas tous les mêmes types de renseignements ni le même degré de qualité. Un protocole a donc été établi dans le but de sélectionner, graduer et pour finir rassembler la totalité de ces données. En résulte une synthèse générale de l'évolution temporelle du mobilier céramique en usage sur l'agglomération antique. Cette méthode d'analyse est développée au terme de ce chapitre. Les résultats qui en découlent seront eux présentés dans le chapitre suivant.

Ce travail pose les jalons d'un référentiel céramique qui nécessitera ensuite d'être enrichi, complété et corrigé par les futurs travaux menés sur le site de Grand mais également dans sa région proche afin d'alimenter notre connaissance des productions en terre cuite du territoire des Leuques pour la période gallo-romaine.

1.1.2 Critères techniques

La création d'une typologie se base sur deux critères principaux : les critères techniques et les critères morphologiques.

En premier lieu, il convient de définir les différentes catégories en présence sur le site. Celles-ci sont connues et leur définition a été formalisée notamment au sein du dictionnaire des céramiques de Gaule du Nord de R. Brulet²¹⁵. Le but de cette thèse étant de caractériser le vaisselier en terre cuite usitée à Grand, nous nous attacherons à développer notre propos sur les productions régionales, c'est-à-dire les céramiques communes, bien qu'il puisse exister dans certains cas des importations de ce type de vase. Pour ce faire, nous avons établi à l'aide d'un proscope, plusieurs groupes de pâte définis à partir des échantillons prélevés au sein des lots étudiés. Le proscope nous a également permis d'obtenir des photographies de ces groupes de pâtes (grossissement x50). Ces clichés qui représentent l'aspect de la tranche et de la surface sont intégrés à la définition de chaque catégorie technique.

Ainsi les formes typologiques créées dans le cadre de ce travail de thèse concernent toutes les catégories de céramiques dites « communes » ainsi que certaines formes n'ayant pas trouvé de comparaisons dans les typologies existantes pour leur catégorie :

- les céramiques dérivées de *terra nigra* (TN/DTN)
- les céramiques rugueuses claires régionales (RU Cl)
- les céramiques sombres à dégraissant coquillier (Sb. Coq)
- les céramiques communes sombres (Com. Sb)
- les céramiques communes claires (Com. Cl1, Com. Cl2, Com. Cl3, Com. Cl dorée, Cl. Eng.)
- les mortiers (Mo)
- les *dolia* (Do)
- les brûle-parfums (Bp)
- les amphoriques (Amp.)
- les creusets (Creuset)

²¹⁵ Brulet, Vilvorder, Delage 2010.

1.1.3 Critères morphologiques

Au sein des groupes de pâtes concernés par notre typologie, la détermination des formes a toujours suivi le même raisonnement. L'observation de l'ensemble des parties du vase (fond, panse, bord, anse, élément de préhension...) ainsi que l'aspect extérieur et d'éventuels traitements de surface ont été pris en compte.

Lorsque seul le bord est présent, celui-ci a fait l'objet de comparaisons avec des formes bien connues de céramiques communes issues de typologies déjà existantes. Parfois, lorsqu'il a été impossible de trancher et d'attribuer avec assurance une forme à une céramique, celle-ci se voit nommer par une double forme. Pour exemple : « J/M » signifie un individu qui peut correspondre soit à une jatte (J) soit à une marmite (M).

La définition de ce répertoire de formes s'appuie sur la notion de « série » de vases fabriqués par le potier et intègre également certaines variantes de formes reconnues qui peuvent parfois constituer des *unica*, tout du moins sur le site de Grand dans l'état actuel des recherches. En effet, d'ordinaire la création de types morphologiques s'établit sur la base du rassemblement d'individus aux caractéristiques identiques. Si cette règle a été appliquée pour la réalisation de cette typologie, nous avons fait le choix d'intégrer toutes les formes découvertes sur le site, y compris celles qui n'apparaissent que rarement.

Cette décision résulte de deux constats. Le premier est que l'un des buts de ce travail a été de documenter au mieux la céramique de Grand pour toute la période d'occupation gallo-romaine du site. À cet effet, il apparaissait donc incohérent de ne pas faire figurer certaines formes.

La second constat motivant ce choix est que cette typologie constitue une base de connaissances mais qui a pour destination d'être complétée, enrichie voire modifiée selon les nouvelles découvertes qui pourront être menées sur le site. Certaines formes qui présentent un caractère d'*unicum* pour l'heure pourraient être découvertes en plus grand nombre dans de prochains contextes de fouille.

1.1.4 Mode de présentation

La présentation de la typologie de la céramique du site est inspirée celle mise en œuvre par X. Deru dans son ouvrage sur la céramique de Reims²¹⁶. Toutes les catégories en présence feront l'objet d'une description détaillée et seront présentées selon l'ordre établi pour l'ensemble de ce manuscrit (fig. 3). Chaque partie comporte une définition technique de la catégorie et la présentation des groupes de pâte qui la constituent si nécessaire. Sa répartition au sein des différents sites composant notre corpus, est détaillée sous la forme d'un graphique obtenu à partir des données. Tous les tableaux concernés sont présentés dans le Volume II (Annexe E, p. 617-624). Le répertoire typologique s'articule ensuite autour des grands groupes de formes (assiettes, coupes, bols, jattes...) en développant sur les variantes établies pour chacune d'elles. Dans certains cas, une sous-partie est consacrée aux estampilles et aux décors. En clôture de chaque partie, figurent les planches typologiques accompagnées pour les formes créées pour le site de Grand, d'un tableau récapitulatif. Celui-ci se compose de la dénomination des formes, de leur définition ainsi que d'éventuelles correspondances typologiques.

Les groupes fonctionnels et les formes sont toujours présentés dans l'ordre établi pour les études des sites. Les numéros de formes et de variantes ont été attribués de manière continue. La dénomination de chaque forme créée dans la typologie suit ce schéma :

Code Pâte/Forme/n°forme/n°variante

Pour exemple : « Com. Cl Cr1.1 » signifie Céramique commune claire, cruche de forme 1 et de variante 1.

Dans un souci de lisibilité, les références typologiques pour les estampilles d'une part et d'autre part pour les formes de comparaisons qui apparaîtront dans les tableaux en regard des planches typologiques sont détaillées dans le tableau ci-après (fig. 66).

²¹⁶ Deru 2014.

Code référence	Référence complète
Alonso à paraître	ALONSO L. à paraître : « La production de vaisselle en céramique à Bourbonne-les-Bains : la céramique de l'atelier de potier de la place de Verdun (III ^e s. ap. J.-C.) », in JOLY M., VAILLANT A. (dir.), <i>Du producteur au consommateur : les céramiques chez les Lingons (II^e s. av. J.-C. – III^e s. ap. J.-C.)</i> .
Bet, Delage 1991	BET Ph., DELAGE R. 1991 : « Introduction à l'étude des marques sur sigillée moulée de Lezoux », in RIVET L. (dir.), <i>Actes Congrès de la SFECAG, Cognac, 8-11 mai 1991</i> , Marseille, SFECAG, p. 193-227.
Blancot 2009	BLANCO Th. 2009 : « Des vases produits à Brocomagus / Brumath durant l'époque gallo-romaine (deuxième quart du I ^{er} s.-début du III ^e s. apr. J.-C.) », in RIVET L. (dir.), <i>Actes du congrès de la SFECAG, Colmar, 21-24 mai</i> , Marseille, SFECAG, p. 159-171.
Card 2008	CARD Chr. 2008 : « Nouvelles données sur les productions des ateliers de potiers gallo-romains de Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône) : la vaisselle en céramique non sigillée », <i>Revue archéologique de l'Est</i> , Tome 57, n°179, p. 205-226.
Callender 1965	CALLENDER M. H. 1965 : <i>Roman Amphorae, with index of stamps</i> . London, Oxford, Oxford University Press for the University of Durham, 323 p.
Chenet, Gaudron 1955	CHENET G., GAUDRON G. 1955 : <i>La céramique sigillée d'Argonne des II^e et III^e siècles</i> , Paris, CNRS (Gallia, Supplément n°6), 249 p.
Delor 2003	DELOR-AHÜ A. 2003 : « Un lot de céramique à dégraissant coquillier issu de la cave 326 du site de Marielle à Préz-sur-Marne (Haute-Marne) », in RIVET L. (dir.), <i>Actes du colloque de la SFECAG, Saint-Romain-en-Gal, 29 mai-1^{er} juin 2003</i> , Marseille, SFECAG, p. 561-576.
Deru 2014	DERU X. 2014 : <i>Durocortorum. La céramique, de César à Clovis</i> , Reims, Société Archéologique Champenoise (Archéologie urbaine à Reims, n°11), 350 p.
Deru, Paichelier 2001	DERU X. PAICHELIER J.-C. 2001 : La céramique tournée à dégraissant coquillier dans le nord-est de la Gaule », in DEMAROLLE J.-M. dir., <i>Histoire et céramologie en Gaule mosellane</i> , Montagnac, Édition M. Mergoïl, (Coll. Archéologie et Histoire Romaine, 4) p. 23-36.
Gavelle, 1962	GAVELLE R. 1962 : « Calices à encens et décors plastiques des temps romains (planches 149-156), <i>OGAM, Tradition celtique</i> , tome XIV, fascicule 6, n°84, p. 571-594.
Genin 2007	GENIN M. (dir.) 2007 : <i>La Graufesenque (Milau, Aveyron) – Sigillées lisses et autres productions, Tome II</i> , Bordeaux, Édition de la fédération Aquitana, Études d'archéologie urbaine, 589 p.
Gose 1950	GOSE E. 1950 : <i>Gefässtypen der römischen Keramik im Rheinland</i> , Kevelaer, Beihefte der Bonner Jahrbücher, n°1, 47 p., 61 pl.
Hanut, Mignot 2011	HANNUT F., MIGNOT P. 2011 : <i>Virton/Vieux Virton. Les caves romaines sous le cimetière de l'église Saint-Martin. Instantanés d'une destruction violente à la fin du Haut-Empire. Fouilles de Gérard Lambert</i> , Namur, Institut du patrimoine wallon, Étude et document, n°19, 260 p.
Joly, Curria 2016	JOLY M., CURRIA A. 2016 : À propos d'un type particulier de céramique antique, les amphoriques du quartier du sanctuaire de La Genetoye à Autun (Saône-et-Loire), in RIVET L. (dir.), <i>Actes du congrès de la SFECAG, Autun, 5-8 Mai 2016</i> , Marseille, SFECAG, p. 557-564.
Pillard-Jude 2014	PILLARD-JUDE C. 2014 : « Le mobilier céramique » in GAZENBEEK M. (dir.), <i>Grand, Vosges, La Fontainotte, La Domus d'un notable romain</i> , Rapport d'archéologie préventive, Metz, SRA Lorraine, p. 222-273.

Fig. 66 Tableau de références bibliographiques citées dans le chapitre III.

2 LES CATÉGORIES CÉRAMIQUES

Sur le site de Grand, dix-huit catégories différentes ont été répertoriées pour l'époque gallo-romaine. Elles rassemblent un total de 64874 tessons pour 3565 individus. La répartition de ces catégories s'ordonne de la manière suivante (fig. 67).

Catégorie	NR	NR en %	NMI	NMI en %
TS	6633	10,22	777	21,80
EN	3954	6,09	259	7,27
MET	2605	4,02	170	4,77
PLB	4	0,01	4	0,11
FRB	1	0,00	1	0,03
GB	7902	12,18	362	10,15
VRP	366	0,56	50	1,40
RU	1310	2,02	152	4,26
CB	1730	2,67	144	4,04
Sb. Coq	14550	22,43	640	17,95
Com Sb	354	0,55	34	0,95
Com Cl	21884	33,73	722	20,25
Mo	558	0,86	99	2,78
Do	7	0,01	4	0,11
Amp	2878	4,44	93	2,61
Ampho	32	0,05	23	0,65
Bp	41	0,06	25	0,70
Creuset	39	0,06	3	0,08
Post antique	26	0,04	3	0,08
Total	64874	100	3565	100

Fig. 67 Tableau de fréquences général des catégories en présence à Grand indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).

3 LA CÉRAMIQUE SIGILLÉE

3.1 Catégorie et groupes de pâtes

Le site de Grand témoigne d'une quantité relativement importante de céramiques sigillées (NR : 10,22% ; NMI : 21,80%). Plusieurs provenances ont été reconnues : les sigillées du Sud de la Gaule et plus particulièrement les productions de la Graufesenque, quelques sigillées du Centre de la Gaule (atelier de Lezoux et de Martres-de-Veyre), les sigillées de l'Est de la Gaule (principalement d'Argonne). Les tessons de céramique sigillée qui ont pu être identifiés avec assurance comme provenant des ateliers de l'Argonne sont inscrits dans la catégorie « TS AR », pour les autres ils sont regroupés sous l'appellation générale « TS GE ».

Outre l'observation de la pâte et des formes rencontrées, l'identification s'est également appuyée sur l'analyse des décors et sur la présence d'estampilles situées dans le fond des céramiques ou intégrées dans le décor de la panse de certains vases.

Si pour la sigillée sud-gauloise une étude récente²¹⁷ nous offre une synthèse complète des estampilles de potiers des ateliers de la Graufesenque, il n'en est pas de même pour les centres de production de l'Est de la Gaule exception faite pour l'atelier de Mittelbronn²¹⁸. Pour les productions argonnaises, l'ouvrage de G. Chenet et G. Gaudron est la référence en usage²¹⁹. On peut cependant se référer à l'ouvrage. Par conséquent, les informations qu'ils apportent sont à manier avec prudence. L'ensemble des estampilles répertoriées fait l'objet d'un inventaire détaillé ci-après.

La répartition de ces différentes catégories (fig. 68) indique clairement la prédominance des productions de l'Est. Les sigillées sud-gauloises sont cependant bien représentées avec 36,16% du NMI total des sigillées. En revanche les productions du Centre de la Gaule restent anecdotiques.

²¹⁷ Genin 2007.

²¹⁸ Goubet, Meyer 2006.

²¹⁹ Chenet, Gaudron 1955.

Catégorie	NR	NR en %	NMI	NMI %
TS	36	0,54	14	1,80
TS SG	1990	30,00	281	36,16
TS CG	47	0,71	18	2,32
TS GE	1037	15,63	151	19,43
TS AR	3523	53,11	313	40,28
Total	6633	100	777	100

Fig. 68 Tableau de fréquences de la céramique sigillée indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par groupe de pâte (en chiffres bruts et en pourcentage).

3.1.1 La sigillée du Sud de la Gaule

Cette production est caractérisée par une pâte rouge contenant de fins dégraissants de calcaire est recouverte d'un enduit rouge foncé²²⁰. Elle est un marqueur chronologique des I^e et II^e s. apr. J.-C. L'un des principaux centres de production est celui de la Graufesenque²²¹.

On estime que l'agglomération de Grand est approvisionnée par le sud de la Gaule dès le début de son occupation et au courant de sa phase de développement architectural. On va donc retrouver ces productions durant le dernier tiers du I^{er} s. apr. J.-C. et au cours des premières années du II^e s. apr. J.-C. Cette particularité s'observe également sur la villa de Damblain²²² située à environ 45 km au sud de Grand.

3.1.2 La sigillée du Centre de la Gaule

Ce type de céramique ne présente pas d'uniformité technique et s'étudie par atelier, dont le plus important est situé à Lezoux. Ces productions sont diffusées à l'extérieur de leur propre région à partir du II^e s. apr. J.-C.²²³

En Lorraine, peu de sites comptent de la sigillée du Centre de la Gaule. Grand n'échappe pas à cette règle avec seulement 2,32 % du NMI total des sigillées. Ce constat se fait également

²²⁰ Py 1993, p. 569.

²²¹ Delage 2010a p. 57-59.

²²² Pillard-Jude 2012, p. 37.

²²³ Delage 2010b, p. 92-133.

sur le site de la villa de Damblain²²⁴ par exemple. Comme le propose C. Pillard-Jude, la villa d'Andilly-en-Bassigny qui témoigne d'une consommation plus importante de vases du Centre de la Gaule avec notamment des productions lézoviennes, pourrait constituer une limite de diffusion de cette sigillée vers l'Est²²⁵.

Les productions reconnues s'apparentent à deux centres de production : Lezoux et l'atelier de Martres-de-Veyre. Cette officine émerge vers 80/90 apr. J.-C. et va connaître un essor considérable jusqu'au milieu du II^e s. apr. J.-C.²²⁶.

3.1.3 La sigillée de l'Est de la Gaule

Sur le territoire des départements mosellan et meurthe-et-mosellan, de nombreux ateliers apparaissent dès le I^{er} s. apr. J.-C. et vont produire jusqu'au III^e s. apr. J.-C.²²⁷. Parmi eux, on retrouve les sites de Boucheporn, Chémery-Faulquemont et Mittelbronn. Si nous soupçonnons certains tessons de provenir de ces ateliers, il nous a cependant été impossible de l'affirmer avec assurance.

3.1.4 La sigillée d'Argonne

Cette catégorie qui appartient aux céramiques de l'Est de Gaule a été séparée dans le cadre de cette étude. Il s'agit du seul atelier que nous ayons pu identifier avec certitude. Vu la quantité importante de céramiques retrouvées, cela nous permet d'apporter quelques informations supplémentaires sur la consommation de cette production sur le site de Grand. La région de l'Argonne débute sa production céramique dès le I^{er} s. apr. J.-C., cependant celle-ci ne concerne alors que la céramique gallo-belge et la vaisselle commune. Il faudra attendre un peu avant le milieu du II^e s. apr. J.-C. pour que le Centre produise de la sigillée. Au Bas-Empire, si la qualité des vases se dégrade et que les décors changent de répertoire, la sigillée d'Argonne va connaître un grand succès dans l'ensemble du quart Nord-Est de la Gaule²²⁸.

À Grand, les céramiques d'Argonne représentent plus de deux tiers des sigillées de l'Est de la Gaule. Cette proportion s'observe sur l'ensemble du quart Nord-Est de la Gaule. Elle est

²²⁴ Pillard-Jude 2012, p. 37.

²²⁵ Serrano *et al.* 2012, p. 34-36.

²²⁶ Delage 2010b, p. 125-126.

²²⁷ Delage 2010c, p. 134-152.

²²⁸ Brulet, Vilvorder, Delage 2010, p. 153-167.

liée directement à l'accroissement de la fabrication et au large développement de la diffusion des productions argonnaises.

3.2 Répartition au sein du corpus

La céramique sigillée est présente au sein de vingt-trois des vingt-sept sites de notre corpus (fig. 69). Elle représente sur de nombreux d'entre eux une part notable de la composition de leur assemblage céramique.



Fig. 69 Graphique de répartition de la céramique sigillée au sein des sites du corpus.

3.3 Répertoire morphologique

Au sein de la catégorie sigillée, les individus se répartissent entre six formes principales : les coupes/coupelles qui prédominent largement l'ensemble, suivies des plats et assiettes, puis des mortiers et dans une moindre mesure des gobelets et des cruches. Les formes ouvertes constituent clairement la part majeure des formes retrouvées alors que les gobelets et les cruches restent anecdotiques. Cette préférence pour les vases destinés à la présentation et la consommation des mets (plats/assiettes, coupes/coupelles) lors des repas est caractéristique des céramiques sigillées. Cependant une quantité non négligeable de mortiers est à noter. Cette forme arrive en effet en troisième position de celles les mieux représentées.

Le graphique ci-dessous (fig. 70) illustre également la part des différentes productions évoquées plus haut pour chaque forme typologique. Les plats et assiettes sont majoritairement issus des ateliers du Sud, alors que les coupes et coupelles et les mortiers proviennent à plus de deux tiers des ateliers de l'Est.

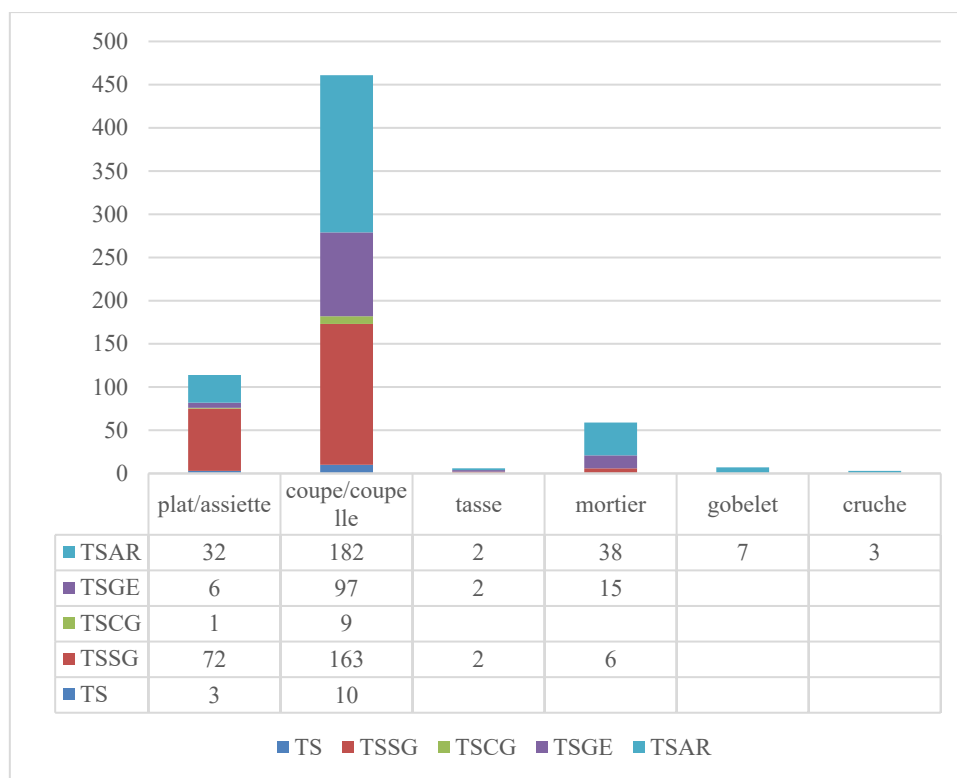


Fig. 70 Graphique de fréquences des formes de céramique sigillée par groupe de pâte en nombre minimum d'individus

3.3.1.1 Les plats et assiettes

Les plats/assiettes correspondent à la seconde forme la plus répandue parmi les céramiques sigillées (fig. 71), en particulier auprès des productions sud-gauloises (72 occurrences). Les types se répartissent principalement entre la forme Drag. 18 (52 occurrences) et la forme Drag. 15 (20 occurrences), correspondant aux importations méridionales. Les formes Drag. 18/31 (26 occurrences) et Drag. 31 (2 occurrences), Drag. 32 (7 occurrences) viennent très certainement par la suite prendre le pas sur ces productions. Elles sont produites dans les ateliers de l'Est et principalement en Argonne.

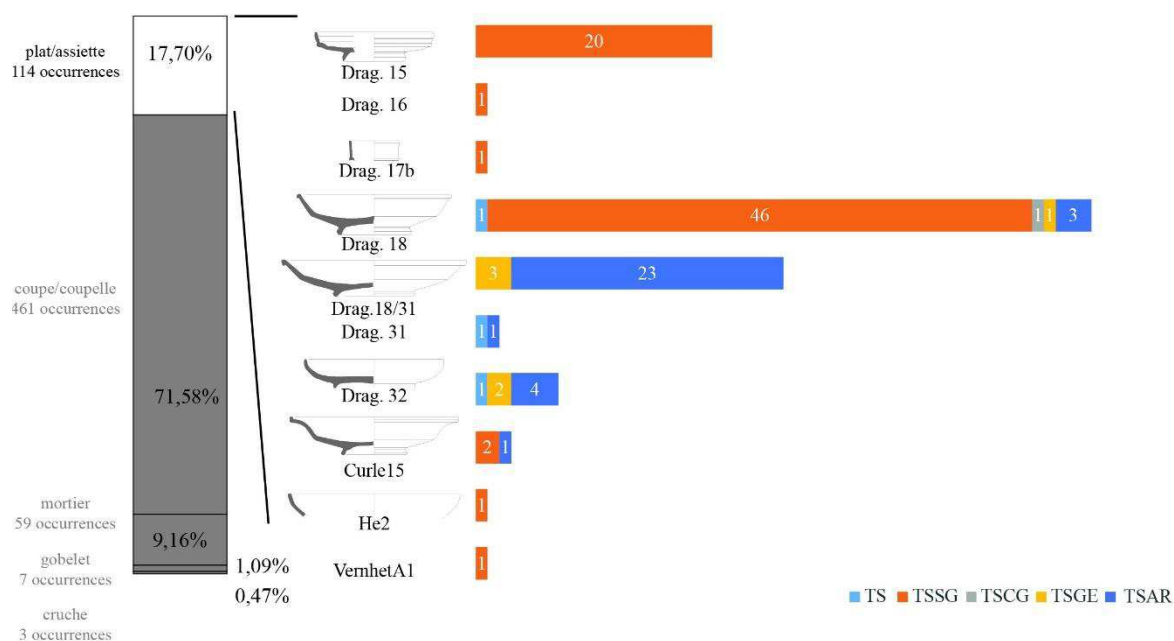


Fig. 71 Répartition des types de plats/assiettes au sein des céramiques sigillées par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.

3.3.1.2 Les coupes et coupelles

Il s'agit, sans surprise pour cette catégorie céramique de présentation et de dégustation par excellence, de la forme retrouvée en plus grand nombre avec un total de 461 vases (fig. 72). Les céramiques produites dans les ateliers d'Argonne et plus généralement de l'Est en représentent plus de la moitié. La coupe Drag. 37, emblématique de ces productions, est la mieux représentée (205 occurrences), suivie par la coupe Drag. 35 (68 occurrences), la coupe Drag. 27 (57 occurrences) et la coupe Drag. 33 (37 occurrences).

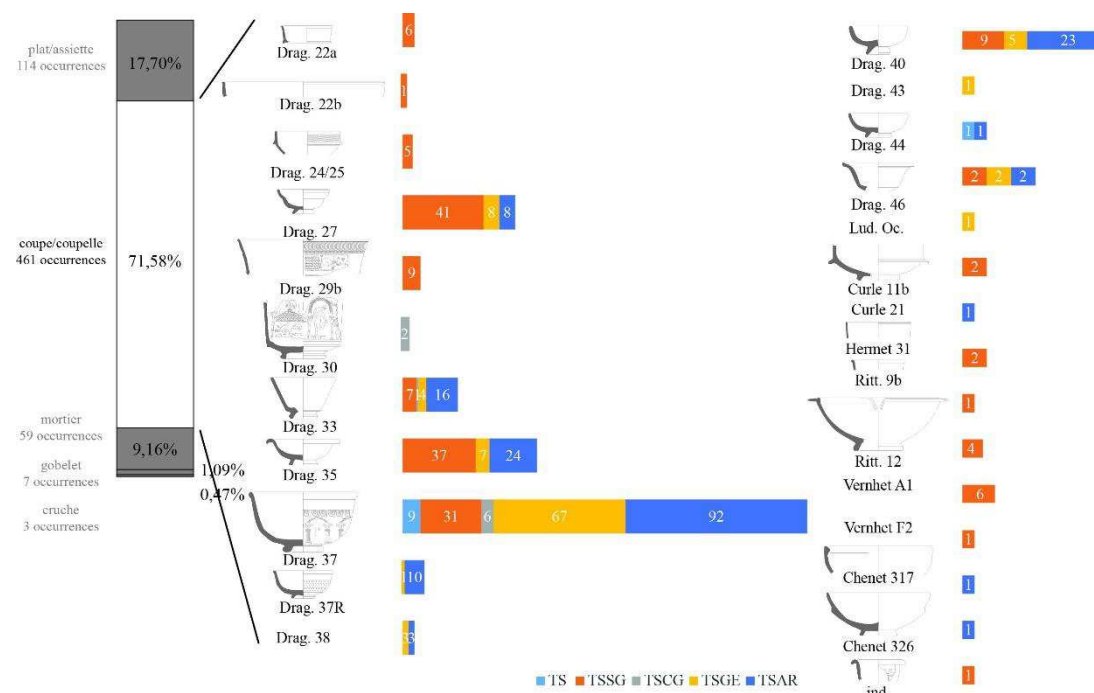


Fig. 72 Répartition des types de coupes/coupelles au sein des céramiques sigillées par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.

3.3.1.3 Les mortiers

Au total, cinquante-neuf mortiers ont été découverts sur l'ensemble des sites étudiés du corpus, principalement en céramique sigillée argonnaise (fig. 73). Les formes reconnues se répartissent par ordre croissant entre les mortiers Drag. 45 (46 occurrences), les mortiers Curle 21 (9 occurrences), les mortiers Hermet 23 (3 occurrences) et le mortier Drag. 38 (2 occurrences). Les formes Drag. 45 sont toujours munies d'une surface interne râpeuse ainsi qu'un bandeau disposant régulièrement d'un déversoir à mufle de lion.

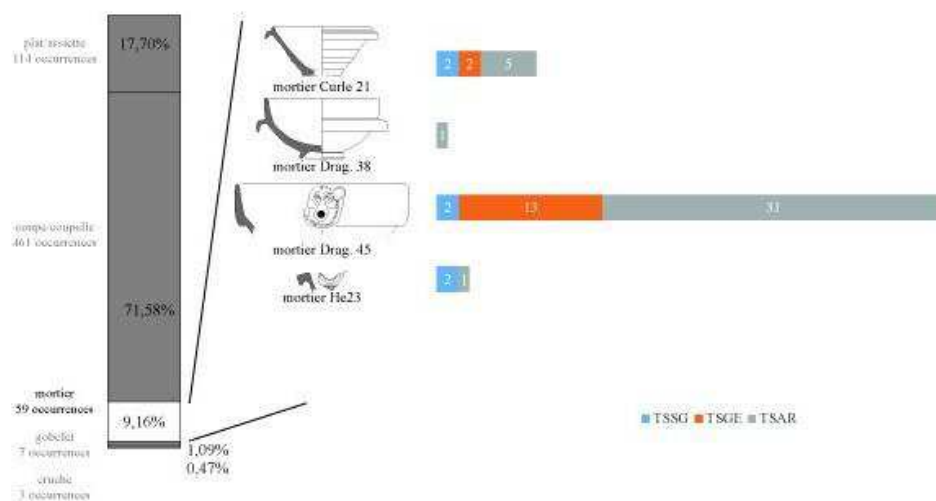


Fig. 73 Répartition des types de mortiers au sein des céramiques sigillées par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.

3.3.1.4 Les gobelets

Les sept occurrences mises au jour sont toutes issues des ateliers d'Argonne (fig. 74). Quatre d'entre elles correspondent à des gobelets Déch. 72 au décor incisé caractéristique. Les trois gobelets restant n'ont pu être rattachés à aucune forme connue, de manière générale à cause de leur mauvais état de conservation.

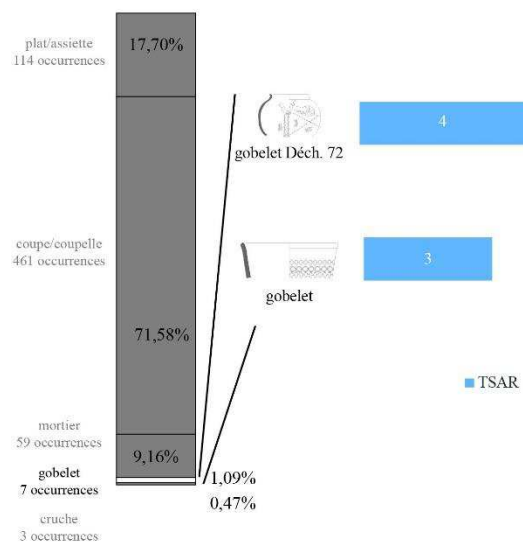


Fig. 74 Répartition des types de gobelets au sein des céramiques sigillées par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.

3.3.1.5 Les cruches

Trois éléments de bord distincts se rattachent à des formes de cruches qui n'ont cependant pas permis, au vu de leur très mauvais état de conservation, d'identification typologique (fig. 75).

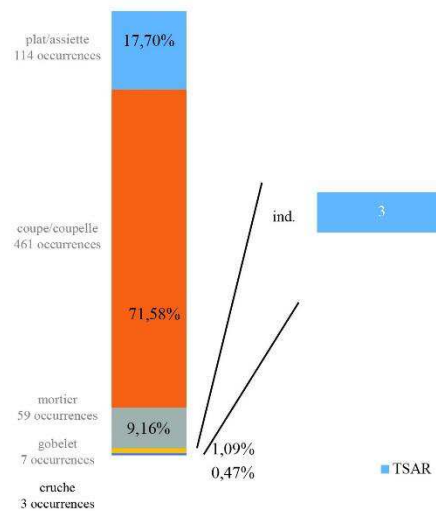


Fig. 75 Répartition des types de cruches au sein des céramiques sigillées par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.

3.4 Les estampilles

Ce sont au total cinquante-trois estampilles sur céramique sigillée qui ont été retrouvées. Sur ce nombre, trente-cinq ont permis une identification du potier concerné et de son atelier. Les dix-huit restantes, dont trois rosaces, n'ont pu donner lieu à la même opération, principalement à cause de leur état de conservation.

La présentation de ce corpus suit ci-après par ordre alphabétique et regroupe l'ensemble des informations obtenues à partir de leur étude. Les dessins des estampilles sont rassemblés sur les planches suivantes (fig. 77 à fig. 78). Ils sont représentés à l'échelle 1 : 1.

Elles se répartissent au sein des quatre grands groupes de production reconnus à Grand et de sept sites de notre corpus (fig. 76).

L'amphithéâtre arrive en tête avec vingt-cinq estampilles, majoritairement en provenance de l'Est de la Gaule. La fosse Dusseaux présente une collection de dix estampilles uniquement des ateliers de la Graufesenque dans le sud de la Gaule. Sur le site des Roises, sept estampilles se rattachent également à cet atelier et deux proviennent d'Argonne. Trois puits seulement témoignent de la présence d'une marque de potier de la Graufesenque sur les sigillées

retrouvées durant leur fouille. Il s'agit des puits Morlot, Moser et Pizzagalli. Pour finir deux estampilles du Centre de la Gaule, plus précisément de Lezoux ont été identifiées hors contexte.

Site/Catégorie	TS SG	TS CG	TS GE	TS AR	Total
Amphithéâtre	8		3	14	25
Fosse Dusseaux	10				10
HS	2	2		2	6
Les Roises	7			2	9
Puits Morlot	1				1
Puits Moser	1				1
Puits Pizzagalli	1				1
Total	30	2	3	18	53

Fig. 76 Tableau de répartition des estampilles sur sigillée par groupe de pâte au sein des différents sites du corpus.

1. OF.ALBANI, potier ALBANVS sur sigillée sud-gauloise, retrouvée sur le site de l'Amphithéâtre, datation : 50-150/170 apr. J.-C., référence : Genin 2007, Pl. 154-157 n°17.7.
2. [OFAQVAN...], potier AQVITANVS sur une coupelle Drag. 24/25 en sigillée sud-gauloise, retrouvée sur le site des Roises, datation : 20/30-100/110, référence : Genin 2007, Pl. 157 n°36.
3. ATTICVS, potier ATTICVS, sur sigillée sud-gauloise, retrouvée dans le puits Moser, datation : 70/80-100/110, référence : Genin 2007, Pl. 159 n°49.
4. CELSI, potier C. N. CELSIVS, sur sigillée sud-gauloise, retrouvée sur le site des Roises, datation : 70/80-150/170, référence : Genin 2007, Pl. 168-169 n°107.1.
5. [...CREST], potier CRESTIO ou CRESTIVS, sur sigillée sud-gauloise dans le puits Pizzagalli, datation : 50/60-150/170, référence : Genin 2007, Pl. 172-173 n°143.9.
6. DONATIM, potier DONTIO, sur une assiette Drag. 18 en sigillée sud-gauloise, retrouvée dans la Fosse Dusseaux, datation : 40/50-70/80, référence : Genin 2007, Pl. 174 n°159.
7. IVCVNDVS, potier IVCVNDVS IB, sur sigillée sud-gauloise, hors contexte, datation : 20/30-70, référence : Genin 2007, Pl. 180 n°208B.1.
8. MANIVS, potier MANIVS, sur une coupelle Drag. 27 en sigillée sud-gauloise, retrouvé dans la Fosse Dusseaux, datation : 40-70, référence : Genin 2007, Pl. 186 n°257.
9. MANIVS, potier MANIVS, sur une coupelle Drag. 27 en sigillée sud-gauloise, retrouvée dans la Fosse Dusseaux, datation : 40-70, référence : Genin 2007, Pl. 186 n°257.

10. MARTIALIS, potier MARTIALIS, sur une assiette Drag. 18 en sigillée sud-gauloise, retrouvée dans Fosse Dusseaux, datation : 50-100, référence : Genin 2007, Pl. 186-187 n°262.
11. MARTIALIS, potier MARTIALIS, sur une assiette Drag. 18 en sigillée sud-gauloise, retrouvée dans la Fosse Dusseaux, datation : 50-100, référence : Genin 2007, Pl. 186-187 n°262.
12. MONTANU, potier MONTANVS, sur sigillée sud-gauloise, retrouvée sur le site de l'Amphithéâtre, datation : 40-80, référence : Genin 2007, Pl. 191 n°285.
13. OFMONIVF, potier MONTICVS, sur sigillée sud-gauloise, retrouvée sur le site de l'Amphithéâtre, datation : 70/80-150/170, référence : Genin 2007, Pl. 161 n°186.
14. PAVLLVS, potier PAVLLVS, sur une coupelle Drag. 27 en sigillée sud-gauloise, retrouvée dans la Fosse Dusseaux, datation : 40/50-70, référence : Genin 2007, Pl. 294 n°312.
15. PAVLLVS, potier PAVLLVS, sur une coupelle Drag. 27 en sigillée sud-gauloise, retrouvée dans la Fosse Dusseaux, datation : 40/50-70, référence : Genin 2007, Pl. 294 n°312.
16. [OFIC.PRIM...], potier PRIMVS II, sur sigillé sud-gauloise, retrouvée sur le site des Roises, datation : 70/80-150/170, référence : Genin 2007, Pl. 197 n°333.
17. [OFIC.PRIM...], potier PRIMVS II, sur sigillée sud-gauloise, retrouvée sur le site des Roises, datation : 70/80-150/170, référence : Genin 2007, Pl. 197 n°333.
18. ROGATVS, potier ROGATVS, sur une coupelle Drag. 27, en sigillée sud-gauloise, retrouvée dans la Fosse Dusseaux, datation : 15-70, référence : Genin 2007, Pl. 199 n°347.
19. ROGATVS, potier ROGATVS, sur une coupelle Drag. 27 en sigillée sud-gauloise, retrouvée dans la Fosse Dusseaux, datation : 15-70, référence : Genin 2007, Pl. 199 n°347.6.
20. SABINVS II, Potier SABINVS II, sur une coupelle Drag. 27 en sigillée sud-gauloise, retrouvée dans la Fosse Dusseaux, datation : 50-100/110, référence : Genin 2007, Pl. 201-202 n°362.2.
21. OFSEVER, potier SEVERVS II, sur une assiette Drag. 18/31 en sigillée sud-gauloise, hors contexte, datation : 70/80-100/110, référence : Genin 2007, Pl. 207 n°393.
22. [MO...], sur sigillée sud-gauloise, retrouvée dans le puits Morlot.
23. [MRII], sur une coupelle Drag. 27 en sigillée sud-gauloise, retrouvée sur le site des Roises.
24. TRIIIVOF, sur sigillée sud-gauloise retrouvé sur le site de l'Amphithéâtre.
25. VIKI, sur sigillée sud-gauloise retrouvé sur le site de l'Amphithéâtre.
26. [...VIMI], sur sigillée sud-gauloise retrouvé sur le site des Roises.
27. [...IMI], sur sigillée sud-gauloise retrouvé sur le site de l'Amphithéâtre.
28. [...MIOI], sur sigillée sud-gauloise retrouvé sur le site des Roises.
29. LIPVCA, sur sigillée sud-gauloise retrouvé sur le site de l'Amphithéâtre.
30. Rosace sur sigillée sud-gauloise retrouvé sur le site de l'Amphithéâtre.

31. P'ATE'RN'FE, potier PATERNVS II, intra décorative rétrograde, sur une coupe Drag. 37 en sigillée du Centre de la Gaule, hors contexte, référence : Bet Delage 1991, p. 205 fig. 13 n°153-154.
32. GENITOR, sur sigillée du Centre de la Gaule, hors contexte.
33. [CONG...], sur sigillée du Centre de la Gaule, retrouvée sur le site de l'Amphithéâtre.
34. TITURI MANU, sur sigillée de l'Est de la Gaule, retrouvée sur le site de l'Amphithéâtre.
35. Rosace, sur une coupelle Drag. 46 en sigillée de l'Est de la Gaule, retrouvée sur le site de l'Amphithéâtre.
36. COCVS.F, potier COCVS, sur une tasse Drag. 33 en sigillée d'Argonne, retrouvée sur le site de l'Amphithéâtre, datation : Hadrien-Antonin, référence : Chenet, Gaudron 1955, p.128 n°32.
37. CRETICUS.F, potier CRETICVS sur une assiette Curle 15 en sigillée d'Argonne, retrouvée sur le site de l'Amphithéâtre, datation : période antonine, référence : Chenet, Gaudron 1955, p. 132 n°38.
38. IISVS, potier IASSVS, sur sigillée d'Argonne, retrouvée sur le site des Roises, datation : période hadrienne, référence : Chenet, Gaudron 1955, p. 140 n°52.
39. IANINVS, potier MAIANVS, sur sigillée d'Argonne, retrouvée sur le site de l'Amphithéâtre, datation : Hadrien-Antonin, référence : Chenet, Gaudron 1955, p. 148 n°66.
40. [MARCE...], potier MARCELLVS, sur sigillée d'Argonne, retrouvée sur le site des Roises, datation : Trajan-Hadrien, référence : Chenet, Gaudron 1955, p. 150 n°68.
41. MARCELLVSF, potier MARCELLVS, sur sigillée d'Argonne, retrouvée sur le site de l'Amphithéâtre, datation : Trajan-Hadrien, référence : Chenet, Gaudron 1955, p. 150 n°68.
42. SECCOF, potier SECCO, sur sigillée d'Argonne, retrouvée sur le site de l'Amphithéâtre, datation : Domitien-Hadrien, référence : Chenet, Gaudron 1955, p. 166 n°102.
43. SECCOF, potier SECCO, sur sigillée d'Argonne, hors contexte, datation : Domitien-Hadrien, référence : Chenet, Gaudron 1955, p. 166 n°102.
44. SECCOF, potier SECCO, sur sigillée d'Argonne, hors contexte, datation : Domitien-Hadrien, référence : Chenet, Gaudron 1955, p. 166 n°102.
45. TAVRIN, potier TAVRVVS, sur sigillée d'Argonne, retrouvée sur le site de l'Amphithéâtre, datation : époque antonine, référence : Chenet, Gaudron 1955, p. 173 n°112.
46. TOCA, potier TOCCA, sur sigillée d'Argonne, retrouvée sur le site de l'Amphithéâtre, datation : Trajan-Antonin, référence : Chenet, Gaudron 1955, p. 174-175 n°114.
47. TOCCA.F, potier TOCCA, sur sigillée d'Argonne, retrouvée sur le site de l'Amphithéâtre, datation : Trajan-Antonin, référence : Chenet, Gaudron 1955, p. 174-175 n°114

48. MELIRVS, sur une tasse Drag. 33 en sigillée d'Argonne, retrouvée sur le site de l'Amphithéâtre.

49. OIICM, sur une assiette Drag. 18/31 en sigillée d'Argonne, retrouvée sur le site de l'Amphithéâtre.

50. VERECVOV, sur sigillée d'Argonne, retrouvée sur le site de l'Amphithéâtre.

51. [...IVCA], sur une assiette Drag. 18/31 en sigillée d'Argonne, retrouvée sur le site de l'Amphithéâtre.

52. [...NNI], sur une coupelle Drag. 27 en sigillée d'Argonne, retrouvée sur le site de l'Amphithéâtre.

53. Rosace sur une assiette Drag. 32 en sigillée d'Argonne, retrouvée sur le site de l'Amphithéâtre.

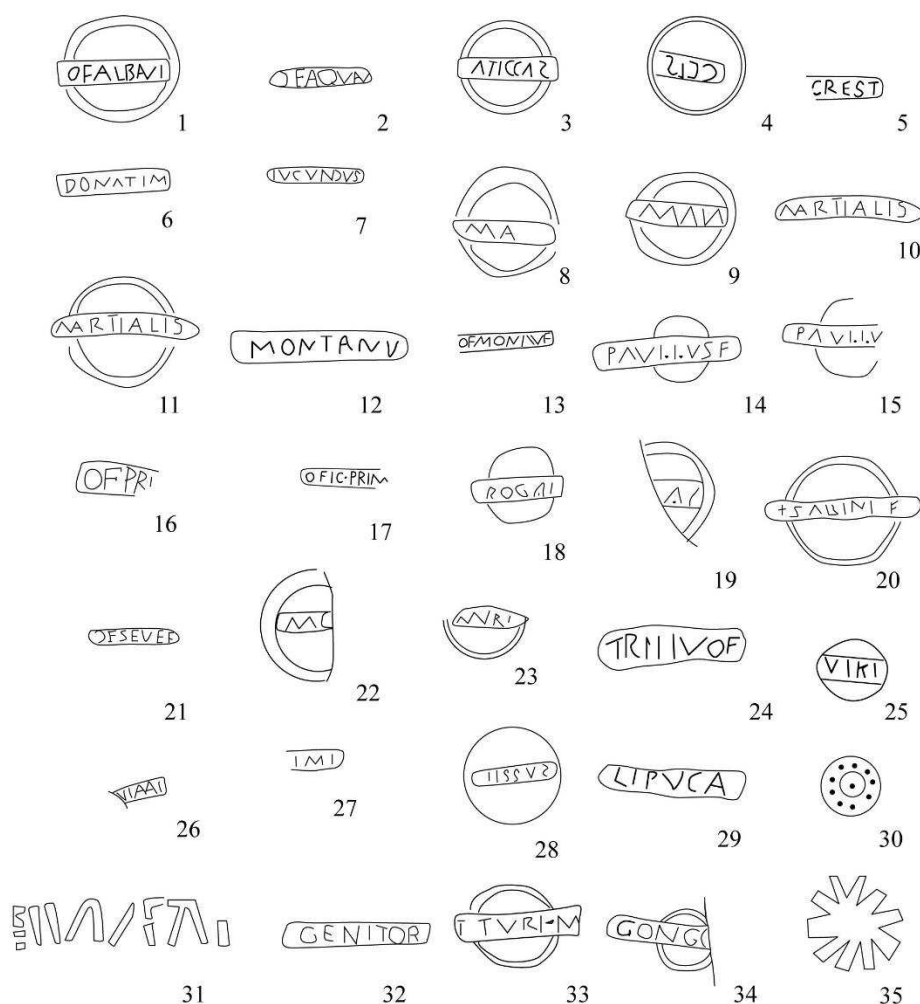


Fig. 77 Planche des estampilles sur sigillée à l'échelle 1/1 (1).

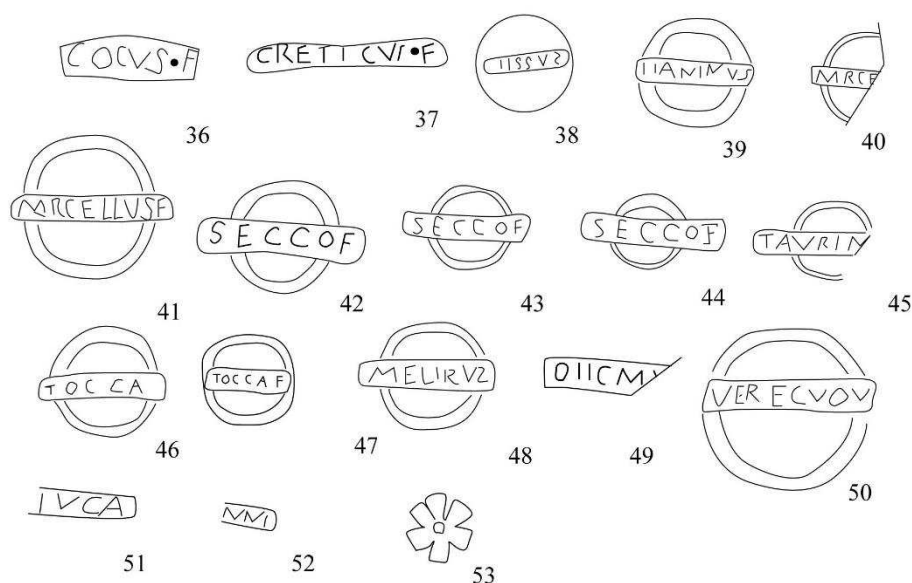


Fig. 78 Planche des estampilles sur sigillée à l'échelle 1/1 (2).

3.5 Les décors

Nous ne pouvons ici réaliser une étude complète des décors sur sigillées retrouvés sur le site de Grand. Ce travail mériterait de faire l'objet d'une étude spécifique au vu de la quantité abondante de tessons décorés. Pour ce faire, il faudrait réaliser au préalable une opération de lavage et de reconditionnement d'une partie importante du mobilier, notamment de l'amphithéâtre²²⁹. Cependant l'ensemble des décors répertoriés par provenance a fait l'objet des planches suivantes (fig. 79 à fig. 84).

²²⁹ Cf. chapitre I p. 57.

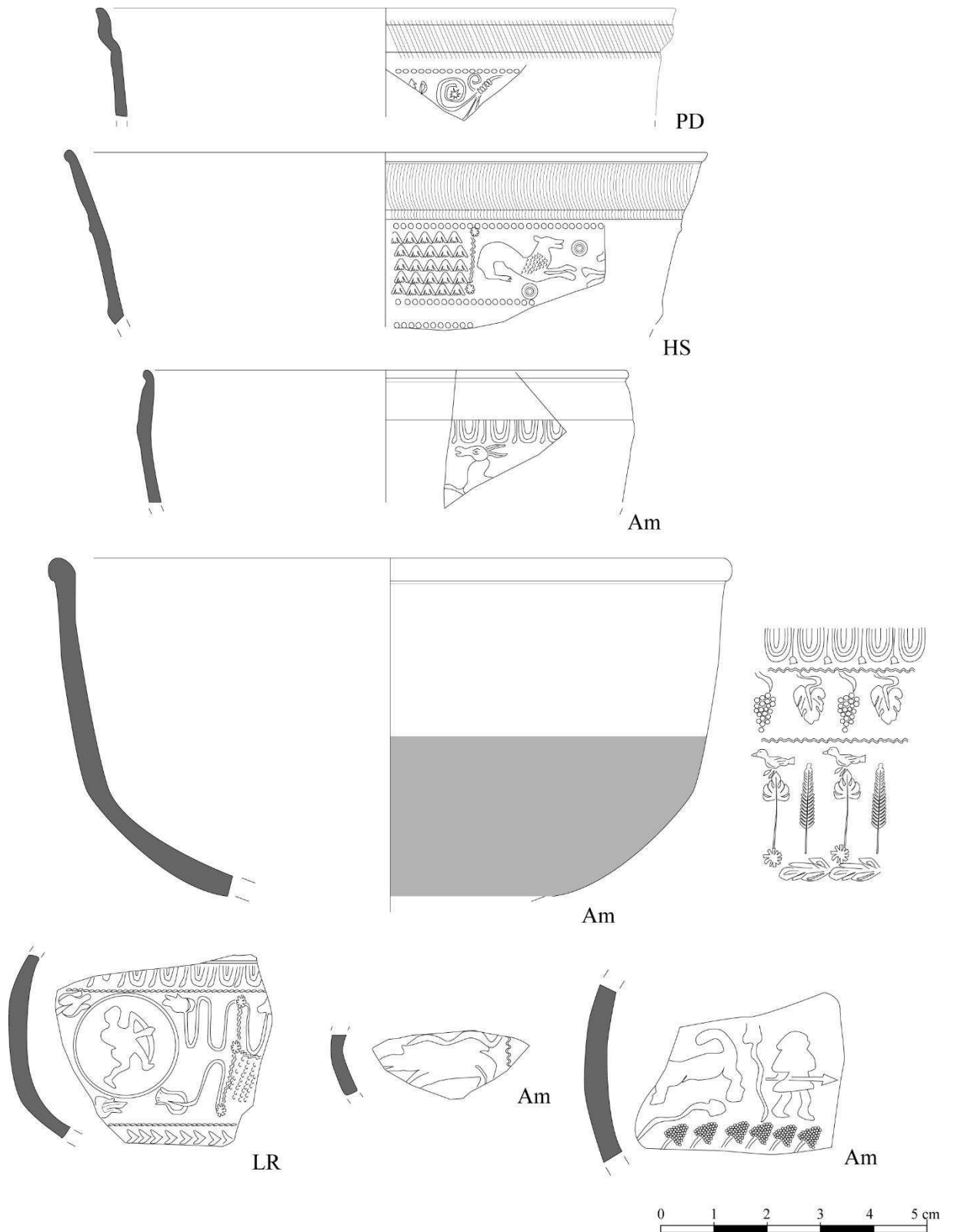


Fig. 79 Planche des décors sur sigillée du Sud de la Gaule (PD : puits Dusseaux ; HS : hors contexte ; Am : Amphithéâtre ; LR : Les Roises).

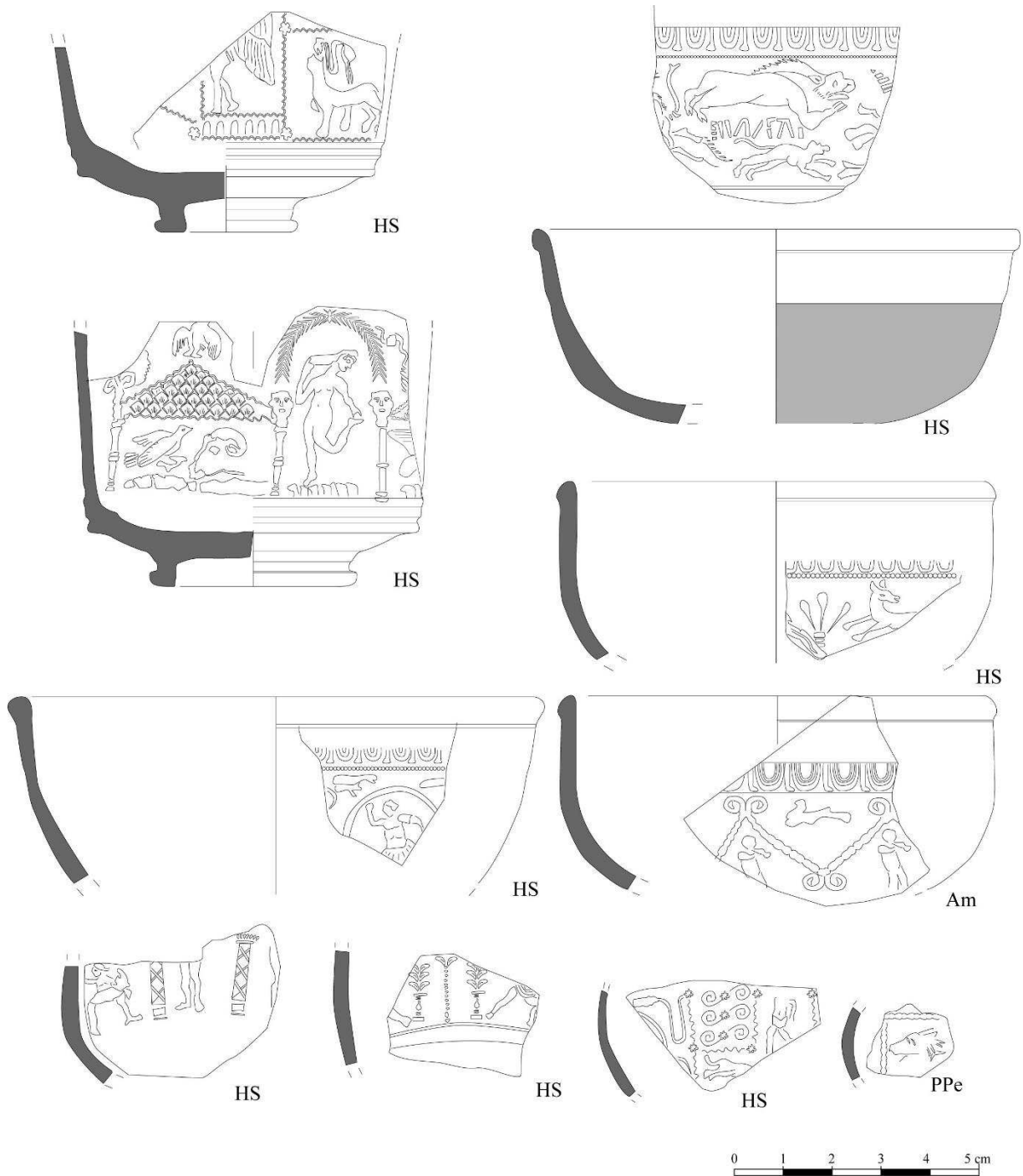


Fig. 80 Planche de dessin des décors sur sigillée du Centre de la Gaule (HS : hors contexte ; Am : Amphithéâtre).

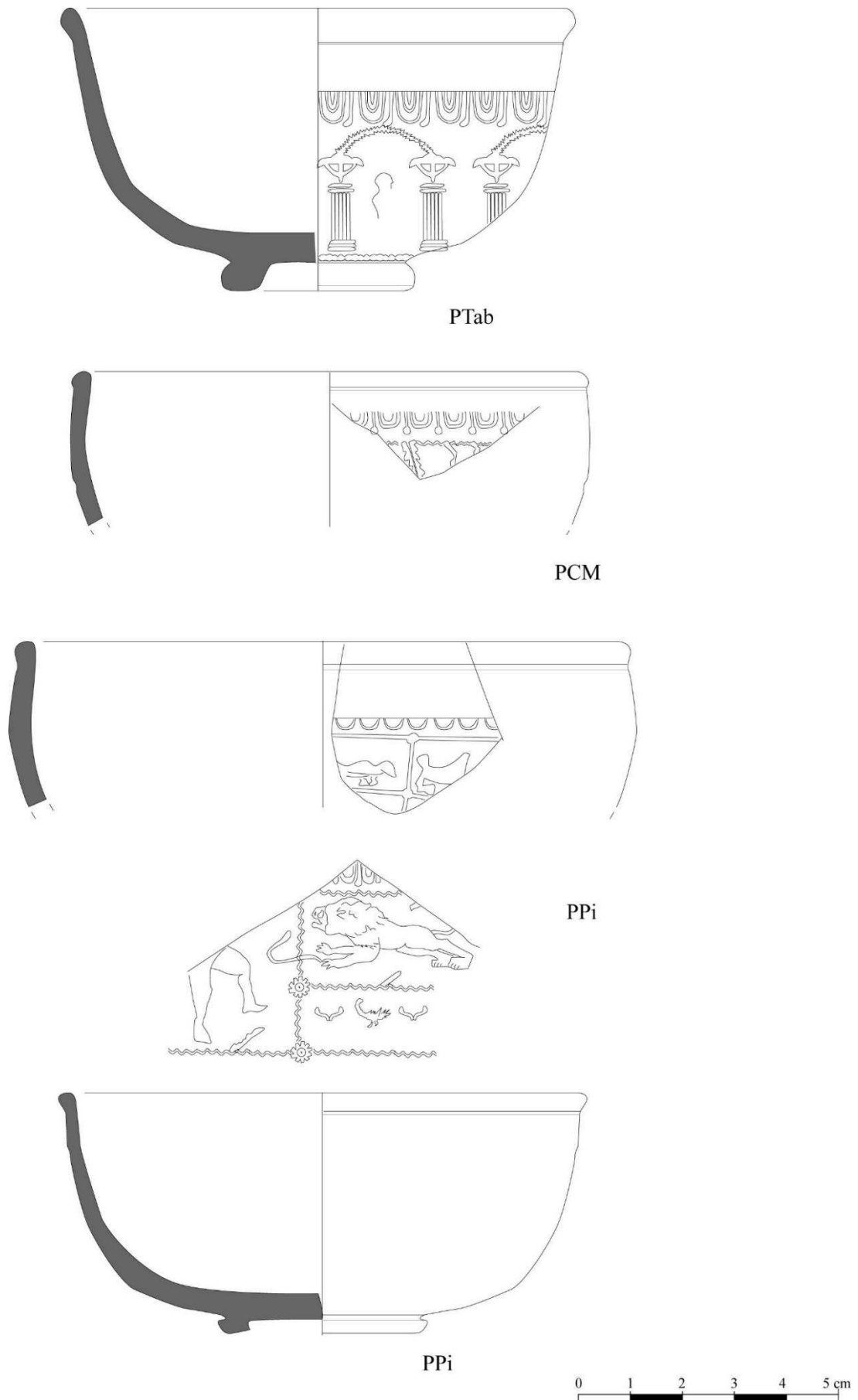


Fig. 81 Planche de dessin des décors sur sigillée de l'Est de la Gaule 1/4 (PTab : Puits aux tablettes ; PCM : Puits Champe Marguerite ; PPi : Puits Pizzagalli).

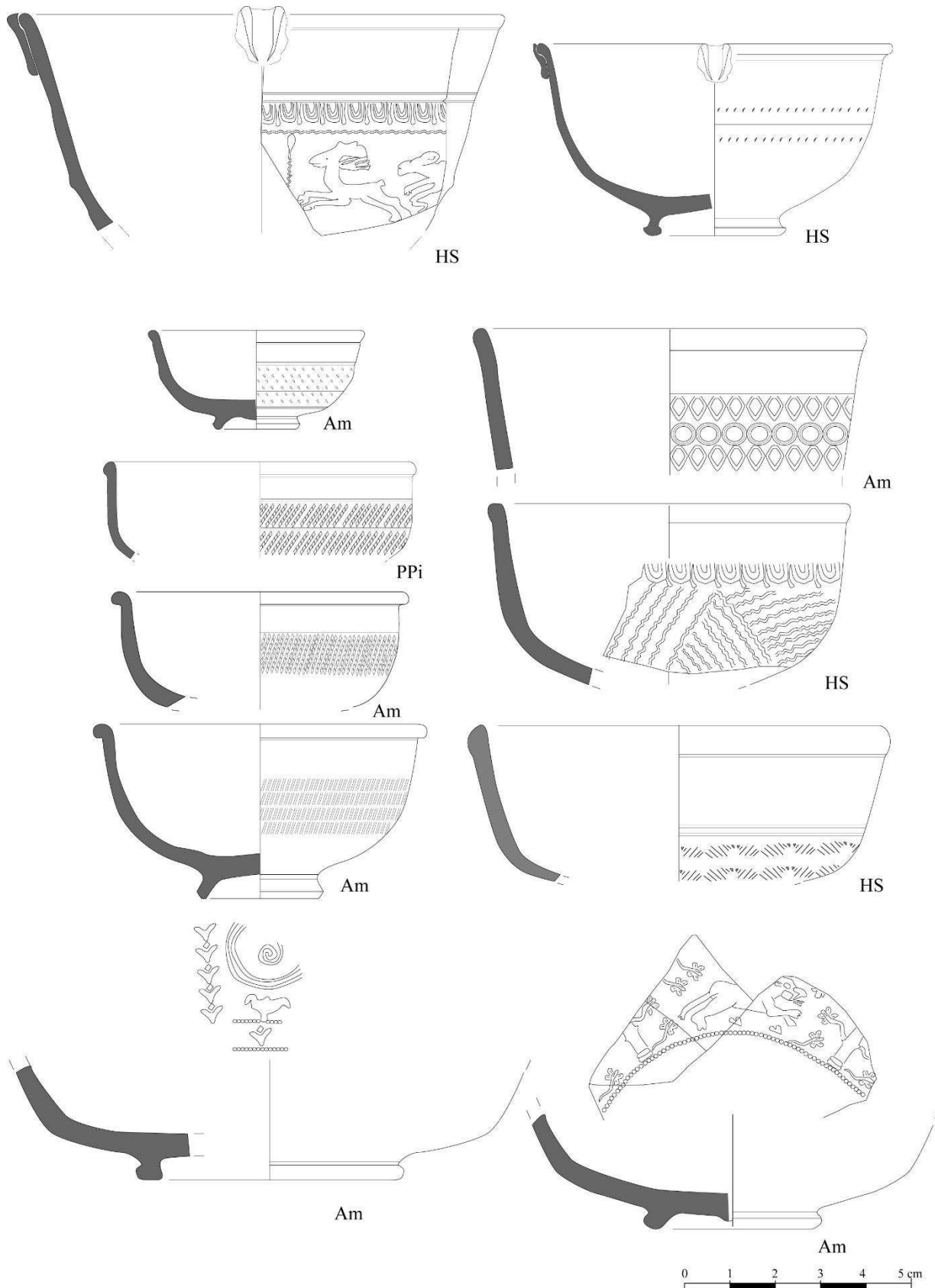


Fig. 82 Planche de dessin des décors sur sigillée de l'Est de la Gaule 2/4 (HS : hors contexte ; Am : Amphithéâtre ; PPi : Puits Pizzagalli).

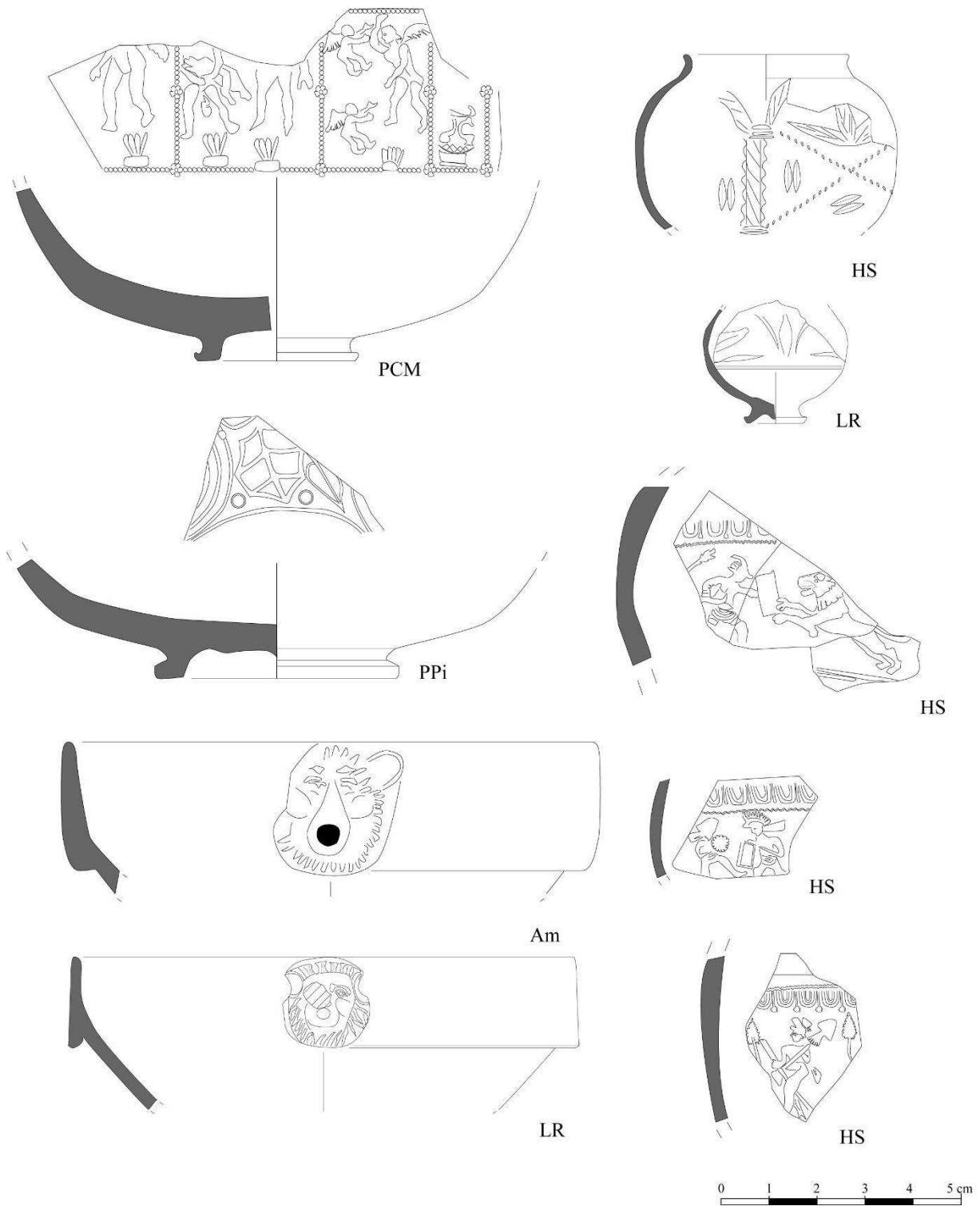


Fig. 83 Planche de dessin des décors sur sigillée de l'Est de la Gaule 3/4 (PCM : Puits Champe Marguerite ; PPi : Puits Pizzagalli ; Am : Amphithéâtre ; HS : hors contexte ; LR : Les Roises).

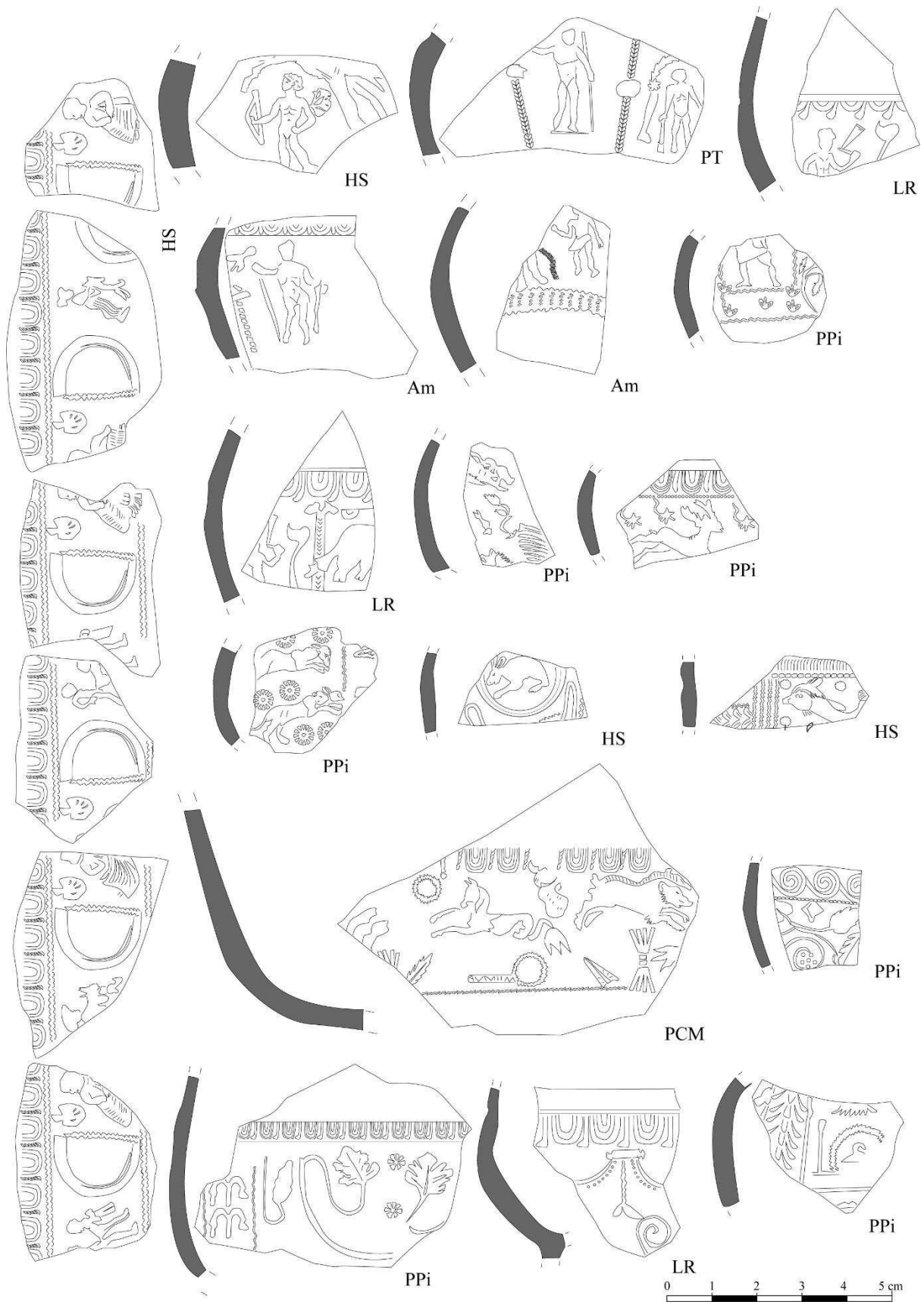
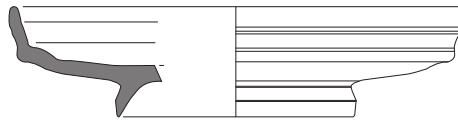
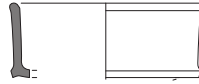


Fig. 84 Planche de dessin des décors sur sigillée de l'Est de la Gaule 4/4 (HS : hors contexte ; PT : Puits Tang ; LR : Les Roises ; Am : Amphithéâtre ; PCM : Puits Champe Marguerite ; PPi : Puits Pizzagalli).

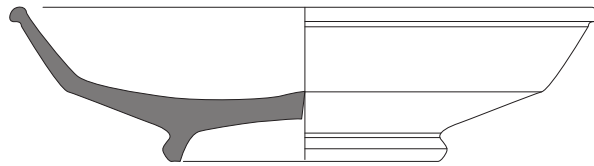
3.6 Planches typologiques (fig. 85 à fig. 90)



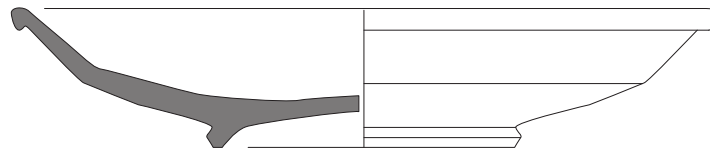
assiette Drag. 15



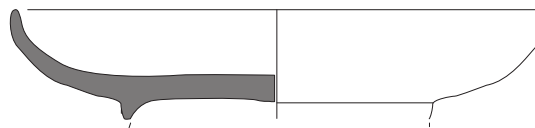
assiette Drag. 17b



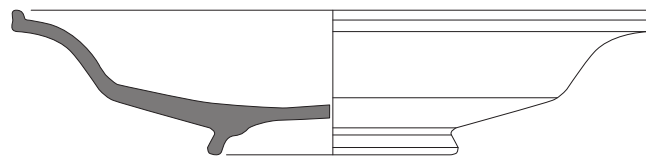
assiette Drag. 18



assiette Drag. 18/31



assiette Drag. 32



assiette Curle15



assiette He2

0 3 6 9 12 15 cm



Fig. 85 Planche typologique des assiettes en céramique sigillée.

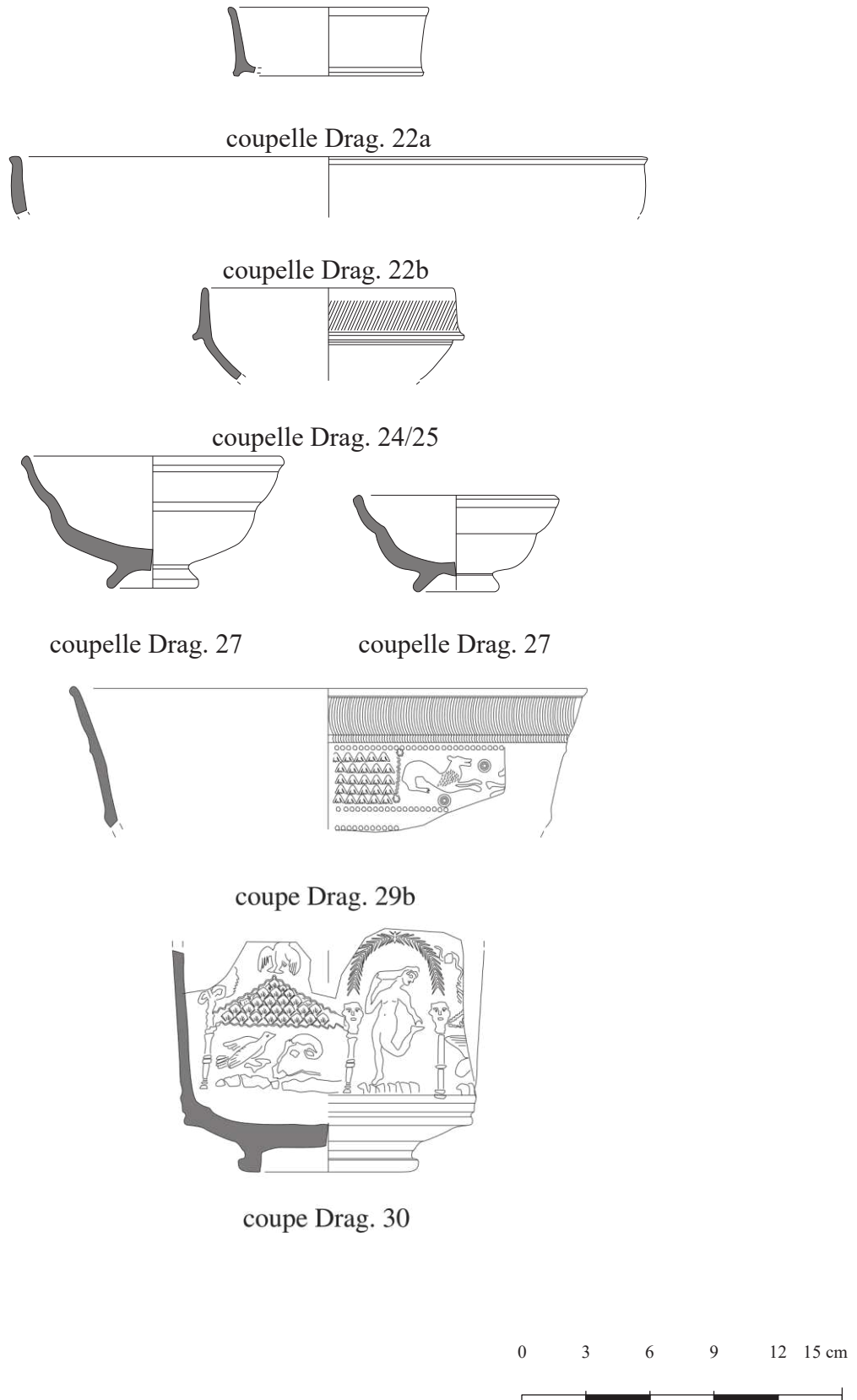
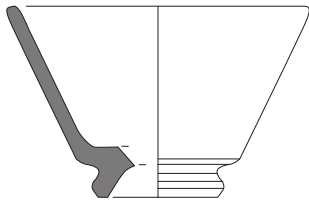
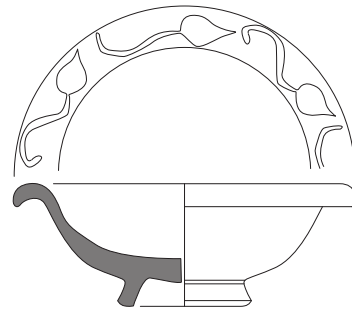


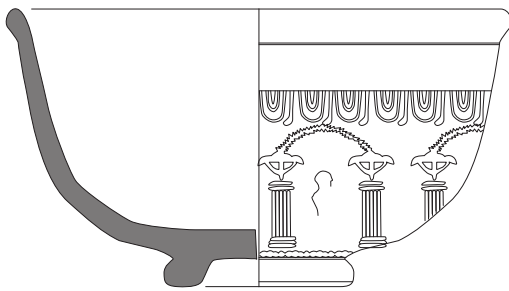
Fig. 86 Planche typologique des coupes en céramique sigillée (1).



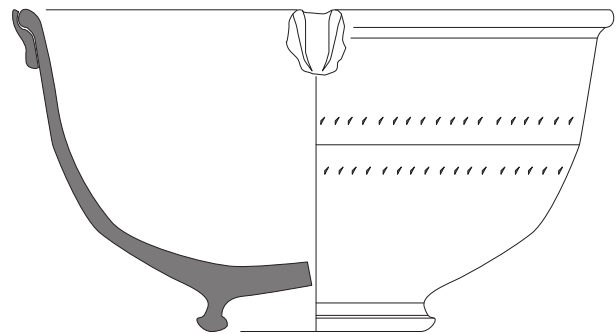
coupelle Drag. 33



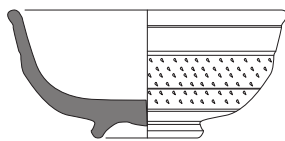
coupelle Drag. 35



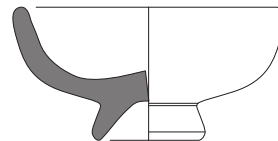
coupe Drag. 37



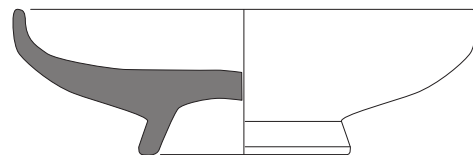
coupe Drag. 37



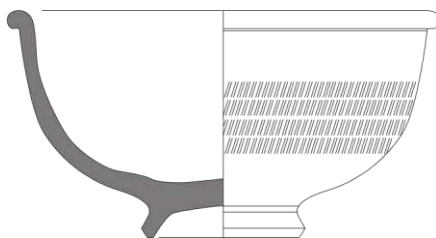
coupe Drag. 37R



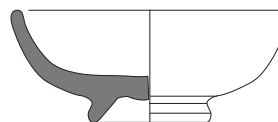
coupelle Drag. 40



coupelle Drag. 40



coupe Drag. 37R



coupelle Drag. 40

0 3 6 9 12 15 cm



Fig. 87 Planche typologique des coupes en céramique sigillée (2).

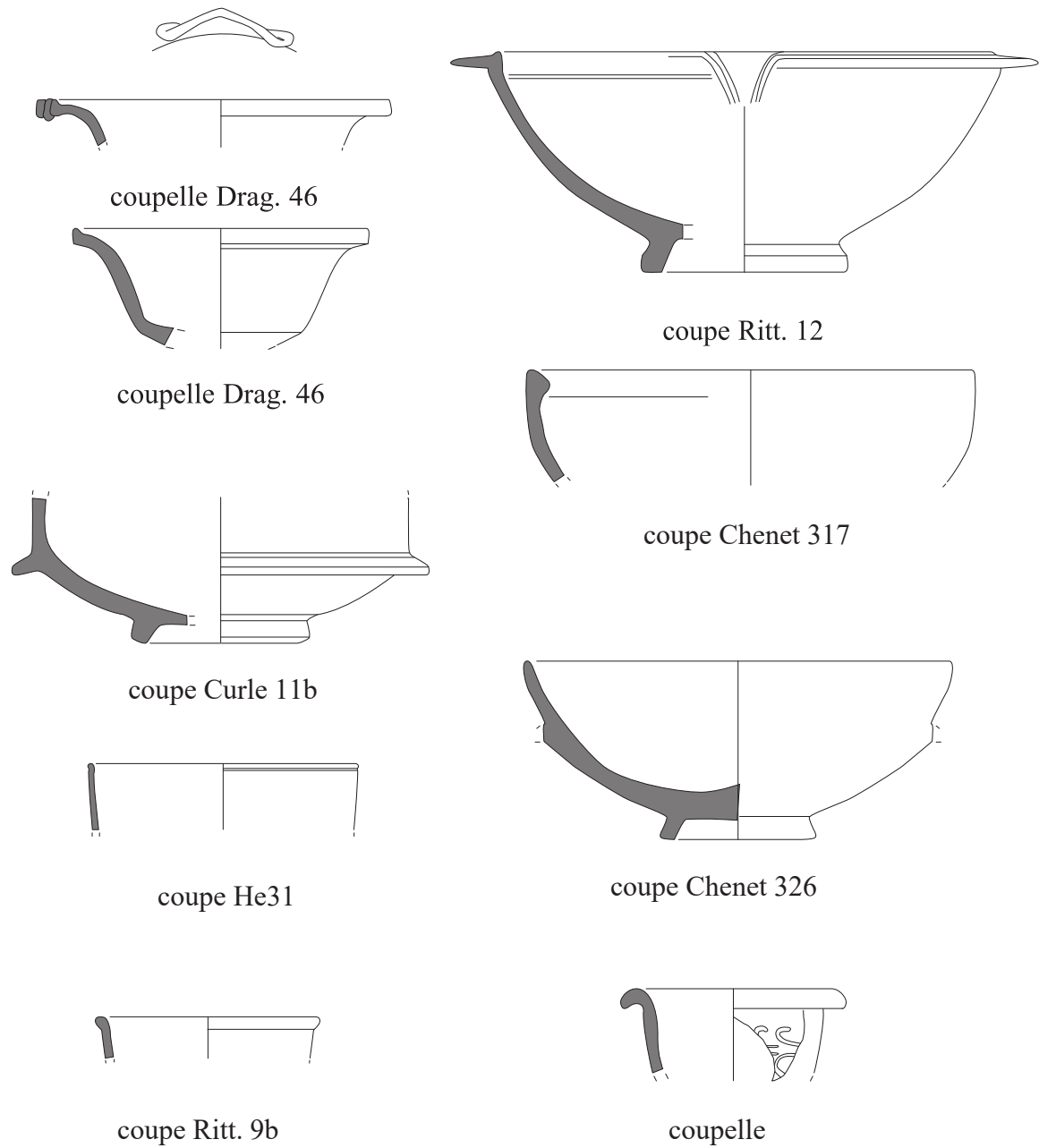
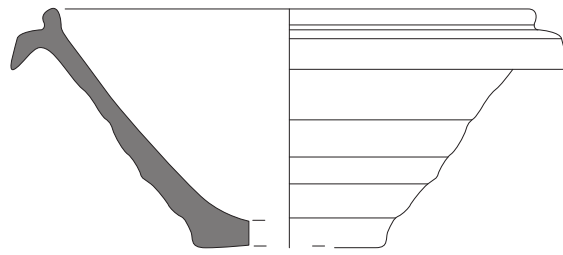
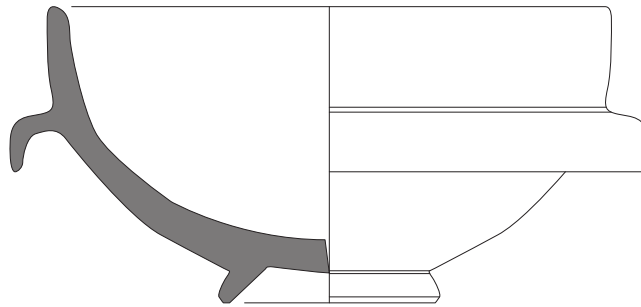


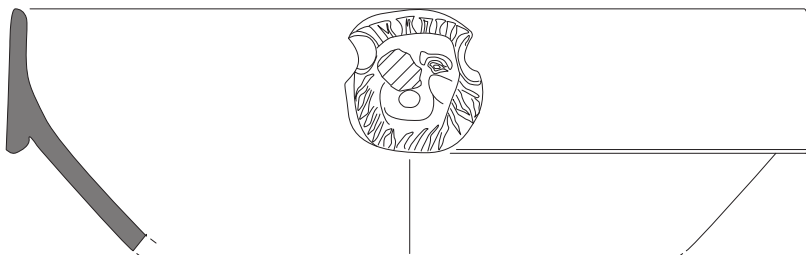
Fig. 88 Planche typologique des coupes en céramique sigillée (3).



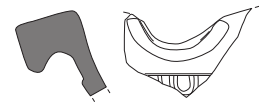
mortier Curle 21



mortier Drag. 38



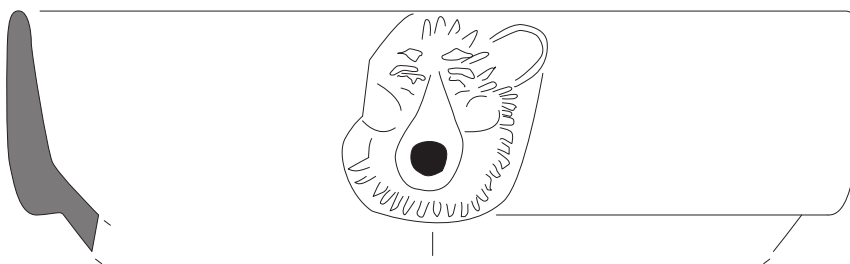
mortier Drag. 45



mortier He23



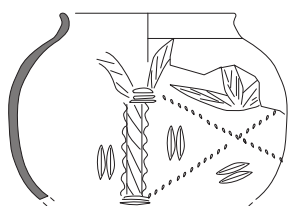
mortier He23



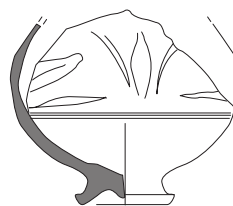
mortier Drag. 45



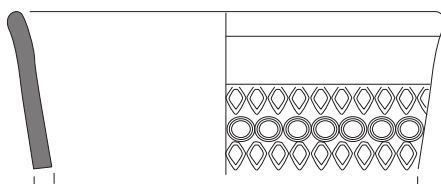
Fig. 89 Planche typologique des mortiers en céramique sigillée.



gobelet Déch. 72



gobelet Déch. 72



gobelet?

0 3 6 9 12 15 cm



Fig. 90 Planche typologique des gobelets en céramique sigillée.

4 LA CÉRAMIQUE À PAROI FINE ENGOBÉE

4.1 Catégorie et groupes de pâtes

Il s'agit de vases dont la surface externe est revêtue d'un engobe souvent décoré de projections de sable ou bien encore de motifs réalisés à la barbotine. Ces productions font référence à la vaisselle de table et plus particulièrement à celle destinée à la consommation des boissons²³⁰.

À Grand, la source principale d'approvisionnement de cette catégorie est l'Argonne avec un peu moins de 80% du NMI total des céramiques à paroi fine engobées (fig. 91). Cependant d'autres provenances ont été identifiées en faibles quantités : Trèves, Cologne, Lezoux et des ateliers mosellan, alsacien et lyonnais.

Catégorie	NR	NR en %	NMI	NMI en %
EN	337	8,52	34	13,13
EN AR	3379	85,46	205	79,15
EN TR	196	4,96	5	1,93
EN COL	29	0,73	10	3,86
EN ALSACE	8	0,2	1	0,39
EN LEZ	2	0,05	2	0,77
EN MOS	2	0,05	1	0,39
EN LYON	1	0,03	1	0,39
Total	3954	100	259	100

Fig. 91 Tableau de fréquences de la céramique à paroi fine engobée indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par groupe de pâte (en chiffres bruts et en pourcentage).

La céramique à paroi fine engobée d'Argonne

Les productions argonnaises sont largement majoritaires sur le site de Grand, elles constituent un marqueur important du II^e s. apr. J.-C. Cependant, il est possible que leur fabrication persiste durant la première moitié du III^e s. apr. J.-C.

Toujours cuite en mode A, l'argile est de même composition que celle utilisée pour la fabrication des autres vases argonnais. La pâte est de couleur rouge siliceuse et l'engobe lui est de couleur brun foncé²³¹.

²³⁰ Vilvorder 2010a, p. 311 -316.

²³¹ Brulet, Vilvorder, Delage 2010, p. 246.

La totalité des formes découvertes correspondent à des gobelets à rebord en corniche (Haies 2) dont la surface externe est régulièrement décorée d'une pulvérisation de sable.

4.1.1 La céramique à paroi fine engobée de Trèves

La pâte de couleur orange à brun est cuite en mode A et recouverte d'un engobe noir brun non grésé. La surface est régulièrement décorée avec la technique du sablage²³². Les formes dominantes sont les gobelets Hees 2 et Hees 4.

En l'absence de synthèse sur l'évolution de la production de céramique à paroi fine engobée sur le site de Trèves, nous ne développerons pas l'aspect chronologique de cette catégorie relativement peu présente au sein de notre corpus.

4.1.2 La céramique à paroi fine engobée de Cologne et de Moselle

Cologne semble débiter sa production de céramique engobée à la fin du I^{er} s. apr. J.-C. et ce jusqu'au tournant du III^e s. apr. J.-C.²³³ La pâte blanche non calcaire à forte concentration de kaolinite et le décor régulièrement réalisé à la barbotine permettent d'identifier ces productions. Cependant pour certains fragments, il nous appartient de rester prudent car ces derniers pourraient également correspondre à des vases conçus dans des ateliers mosellans qui présente à l'œil nu une pâte identique. Des analyses de pâtes devront être menées pour trancher.

4.1.3 La céramique à paroi fine engobée d'Alsace

Un seul vase semble provenir de cette région et plus précisément de l'atelier du Horbourg (Haut-Rhin) en activité entre 120 et 160 apr. J.-C. Cette officine a produit outre de la céramique commune, des vases en céramique à paroi fine engobée dont le répertoire s'inspire des productions de l'atelier de Bourgheim situé dans le Bas-Rhin et reprend le même type de décor, c'est-à-dire des épingles à cheveux ou des bâtonnets disposés en croix de Saint-André²³⁴.

²³² Brulet, Vilvorder, Delage 2010, p. 329.

²³³ Vilvorder 2010a, p. 331.

²³⁴ Brulet, Symonds, Vilvorder 1999, p. 92.

4.1.4 La céramique à paroi fine engobée de Lezoux

En production sur seulement quelques décennies (dernier tiers du I^{er} s. apr. J.-C. jusqu'au premier quart du II^e s. apr. J.-C.), la céramique issue des ateliers lezoviens est réalisée à partir d'une pâte siliceuse de couleur claire tournée, puis cuite en mode A avant d'être recouverte d'un engobe brun à noir qui peut parfois avoir subi un grésage partiel. Le répertoire est composé de plusieurs variantes de gobelets et de coupes, régulièrement décorées à la barbotine de motifs d'épingles, de lunules, de treillage ou de picots²³⁵.

Sur l'ensemble du corpus, deux vases se rattachent à cette catégorie. Ils correspondent tous les deux à des gobelets Lezoux 331 décorés à la barbotine d'une alternance de treillage et de picots (fig. 92).



Fig. 92 Photographie d'un gobelet Lezoux 331 en céramique à paroi fine engobée de Lezoux conservé au musée de la Mosaïque de Grand (découvert sur le site des Roises Pl. VIII n°102).

²³⁵ Brulet, Vilvorder, Delage 2010, p. 325.

4.1.5 La céramique à paroi fine engobée de Lyon

Un unique fragment de bord appartenant aux productions des ateliers lyonnais a été mis à jour sur l'ensemble du corpus étudié. Celui-ci a été produit à l'atelier de la Butte découvert rue des Fargues (D1.1.68) et correspond au type 13.1²³⁶.

La pâte est de couleur jaune pâle recouverte d'un engobe brun rouge. Il s'agit d'une des productions les plus anciennes de ce corpus, puisque ces céramiques engobées sont produites et diffusées durant le I^{er} s. apr. J.-C.

4.2 Répartition au sein du corpus

Ce sont au total dix-neuf sites de notre corpus qui témoignent de la présence de la céramique à paroi fine engobée (fig. 93).

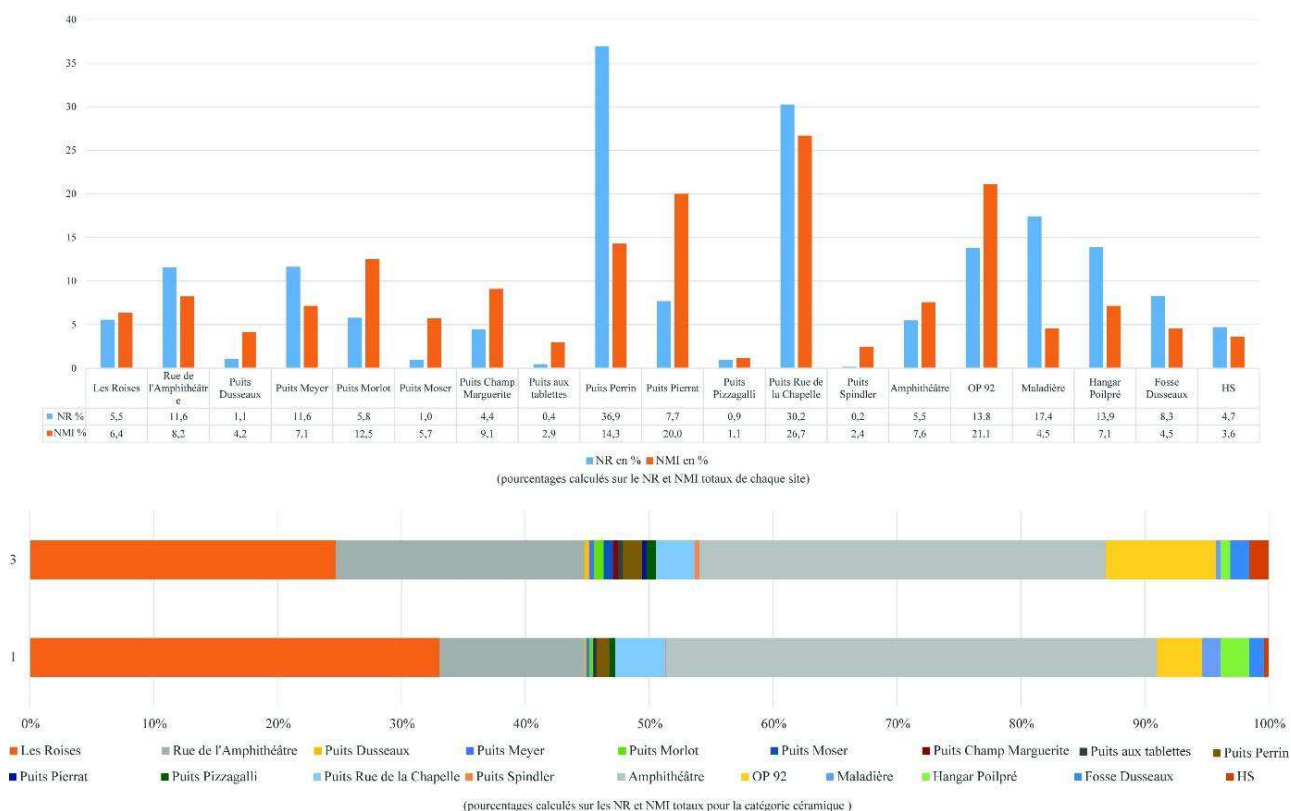


Fig. 93 Graphique de répartition de la céramique à paroi fine engobée au sein des sites du corpus.

²³⁶ Bertrand 2000, Pl. 84 n°8.

4.3 Répertoire morphologique

4.3.1.1 Les gobelets

Le répertoire des formes de la céramique engobée rassemble essentiellement des gobelets. Sur le site de Grand, nous n'avons en effet pas découvert d'autres formes pour cette catégorie. Ainsi les 217 vases en céramique à paroi fine engobée se répartissent entre six variantes de gobelets (fig. 94).

Ils se présentent le plus souvent munis d'une lèvre en corniche à paroi simple ornée de projections argileuses externes (Hees 2) ou à paroi pourvue de dépressions allongées et ornée de projections argileuses. Les gobelets Nied. 32 et 30a sont plus tardifs, ils entrent en circulation à partir des deux dernières décennies du II^e s. apr. J.-C. et apparaissent régulièrement jusque dans le troisième quart du III^e s. apr. J.-C.²³⁷

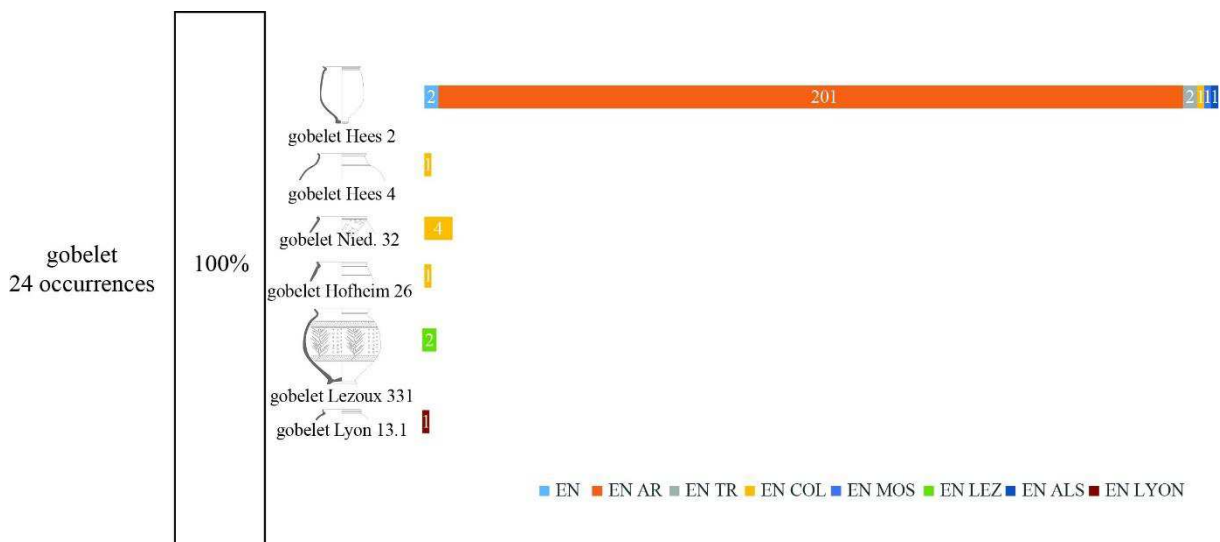


Fig. 94 Répartition des types de gobelets au sein des céramiques à paroi fine engobée par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.

²³⁷ Hannut, Mignot 2011, p. 51.

4.4 Planches typologiques (fig. 95)

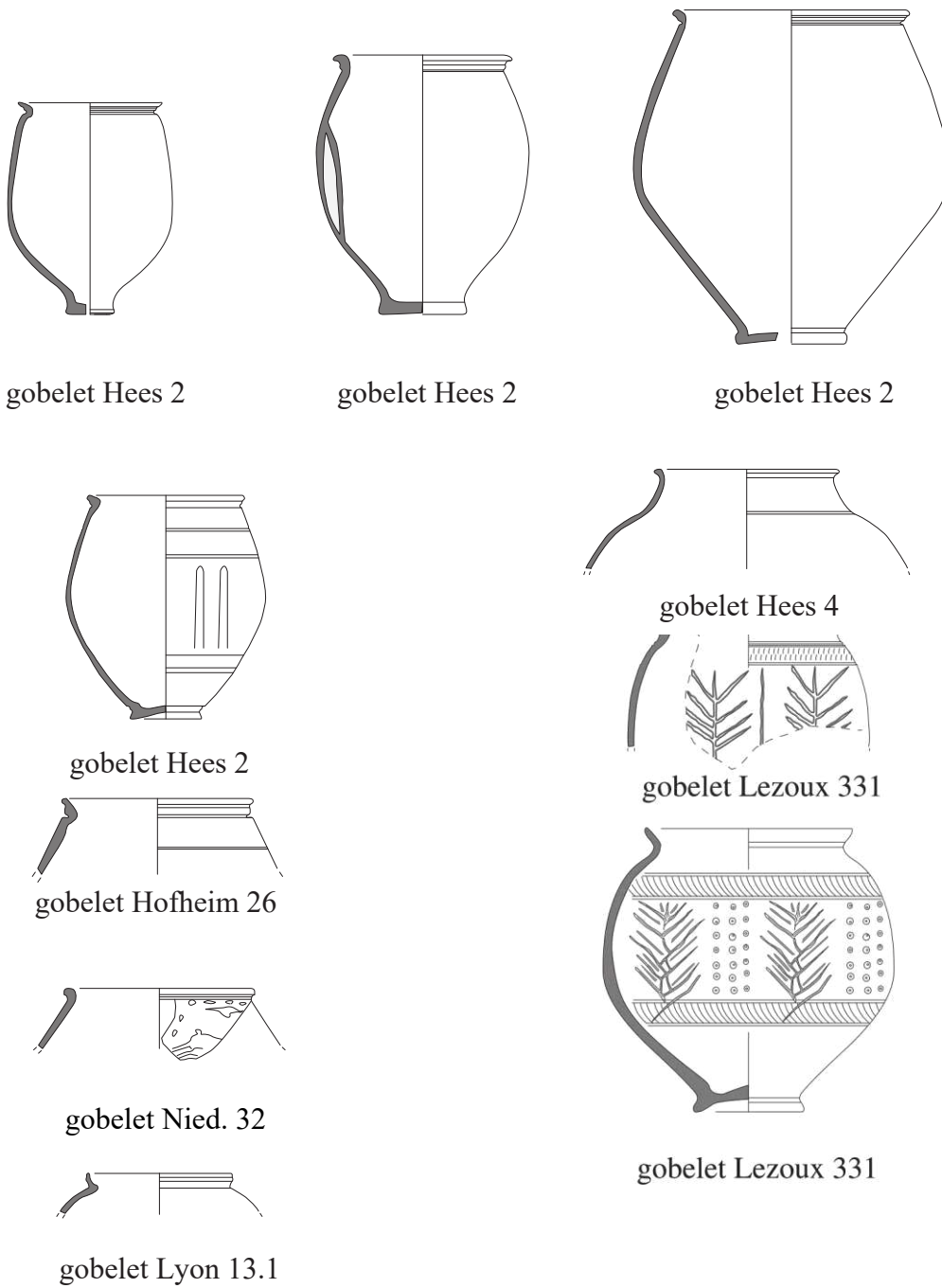


Fig. 95 Planche typologique des gobelets en céramique à paroi fine engobée.

5 LA CÉRAMIQUE À PAROI FINE MÉTALLESCENTE

5.1 Catégorie et groupes de pâtes

La vocation de cette céramique est de copier, comme son nom l'indique, la vaisselle en métal, plus prestigieuse que celle en terre cuite. C'est une catégorie que l'on retrouve dans l'Est de la Gaule à partir de la fin du II^e s. apr. J.-C. et qui constitue un marqueur important du III^e s. apr. J.-C.²³⁸ Il existe également une production durant le Bas-Empire. Elle se caractérise par son revêtement grésé de couleur foncée sur l'ensemble de la surface externe des vases²³⁹.

Tout comme pour les céramiques engobées à paroi fine, le gobelet reste la forme emblématique de cette production, bien que sur l'ensemble de notre corpus nous ayons également retrouvé un exemplaire de coupelle.

Bien que cette technique particulière d'engobage liée à la production de céramiques métallescentes ait atteint son apogée au sein des ateliers trévires, d'autres centres de productions l'ont également adoptée. À Grand, trois provenances ont été déterminées : les ateliers d'Argonne et de Trèves et dans une moindre mesure celui de Lezoux (fig. 96).

Catégorie	NR	NR en %	NMI	NMI en %
MET	115	4,41	10	5,88
MET AR	1897	72,82	110	64,71
MET TR	556	21,34	48	28,24
MET LEZ	37	1,42	2	1,18
Total	2605	100	170	100

Fig. 96 Tableau de fréquences de la céramique à paroi fine métallescente indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par groupe de pâte (en chiffres bruts et en pourcentage).

5.1.1 La céramique à paroi fine métallescente d'Argonne

Cuite en mode B, la céramique métallescente est conçue à partir de la même argile siliceuse que les autres productions d'Argonne²⁴⁰. La pâte est grise enduite d'un engobe de la

²³⁸ Vilvorder 2010b, p. 342-358.

²³⁹ Vilvorder 2010c, p. 359-366.

²⁴⁰ Vilvorder 2010b, p. 349-351.

même couleur présentant un aspect brillant lorsque l'état de conservation le permet. Le gobelet est la seule forme connue au sein de cette catégorie.

Au sein de notre corpus, les exemplaires retrouvés s'identifient à trois formes de gobelets : les gobelets Nied. 33 (86 occurrences), les gobelets Nied. 31 (6 occurrences). La production de ces céramiques débute à la fin du II^e s. apr. J.-C. et caractérise le répertoire de la vaisselle en terre cuite du III^e s. apr. J.-C.

S'ajoute par ailleurs un vase de petites dimensions appartenant à la production argonnaise du Bas-Empire²⁴¹. Il s'agit d'un gobelet de type Chenet 335 à paroi épaisse (fig. 97). Enfin le gobelet Nied 29 témoigne d'un décor sous l'engobe représentant des formes végétales. Ce type de décoration s'apparente également aux formes tardives de la production.



Fig. 97 Photographie d'un gobelet Chenet 335 en céramique à paroi fine métallescente d'Argonne conservé au musée de la Mosaïque de Grand (découvert sur le site des Roises, Pl. VIII n°107).

5.1.2 La céramique à paroi fine métallescente de Trèves

Les productions métallescentes trévires également datées du III^e s. apr. J.-C. se caractérisent par une pâte rouge présentant souvent un aspect de « sandwich », recouverte d'un vernis brun à noir grésé et brillant²⁴².

Les formes mises au jour à Grand correspondent uniquement à des gobelets bien que les ateliers aient également fabriqué d'autres formes de vaisselle de table. Les gobelets Symonds 1

²⁴¹ Vilvorder 2010c, p. 360-363.

²⁴² Vilvorder 2010b, p. 351-356.

(21 occurrences) et Symonds 1.1 (1 occurrence) correspondent aux formes privilégiées, alors que les formes de gobelet Symonds 2 (2 occurrences), Symonds 3a (12 occurrences) et Symonds 4 (2 occurrences) sont plus rares.

Deux fragments de tessons comportent un décor particulier réalisé à la barbotine blanche. Sur l'un deux, on observe un décor composé de deux bandes de zigzag entre lesquelles ont été inscrites deux lettres Z et E ainsi que des grappes de raisin et des volutes florales (fig. 98). Ces lettres font référence à une formule grecque traduite en latin, *Pie zezes* qui signifie « bois, vis ». La forme se rapporte à un gobelet de type « DUS 10 »²⁴³. L'hypothèse basée sur le transfert de potiers de Rheinzabern causé par un problème économique, date habituellement l'apparition de ce type de décor vers le milieu du III^e s. apr. J.-C.²⁴⁴.

Un autre élément décoré se distingue (fig. 99). Il s'agit d'un fragment à décor d'applique d'une tête du dieu Hermès²⁴⁵. Celui-ci est représenté portant un pétase, sorte de chapeau rond de feutre ou de paille qui caractérise à la fois le dieu et les voyageurs grecs²⁴⁶.



Fig. 98 Photographie d'un décor à la barbotine réalisé sur un gobelet de forme DUS 10 en céramique à paroi fine métalléscente de Trèves conservé au musée de la Mosaique de Grand (découvert dans le puits aux tablettes, Pl. II, n°9).

²⁴³ Kunzl 1997, Pl. 21 b.

²⁴⁴ Vilvorder 2010c, p. 355.

²⁴⁵ Weidner 2009, p. 393 fig. 163.

²⁴⁶ Je tiens à remercier Fabienne Vilvorder pour son aide dans l'identification de ce décor.



Fig. 99 Photographie d'un décor représentant le dieu Hermès en céramique à paroi fine métallescente de Trèves conservé au musée de la Mosaïque de Grand (découvert hors contexte, Pl. VI n°33)

5.1.3 La céramique à paroi fine métallescente de Lezoux

Produite en très petite quantité, la céramique métallescente constitue à Lezoux une production tardive (seconde moitié du II^e s. apr. J.-C.). La pâte aisément reconnaissable par sa couleur orange et ses dégraissants de calcaire blanc est recouverte d'un engobe noir à brun foncé brillant²⁴⁷.

Le répertoire des formes assez varié n'est représenté sur le site de Grand que par une coupelle Bet 302.

5.2 Répartition au sein du corpus

Les céramiques à paroi fine métallescentes se répartissent entre dix-sept sites du corpus (fig. 100). Elles ne constituent pas une part majeure des assemblages à l'exception du puits aux tablettes et du puits Pizzagalli.

²⁴⁷ Vilvorder 2010, p. 345-348.

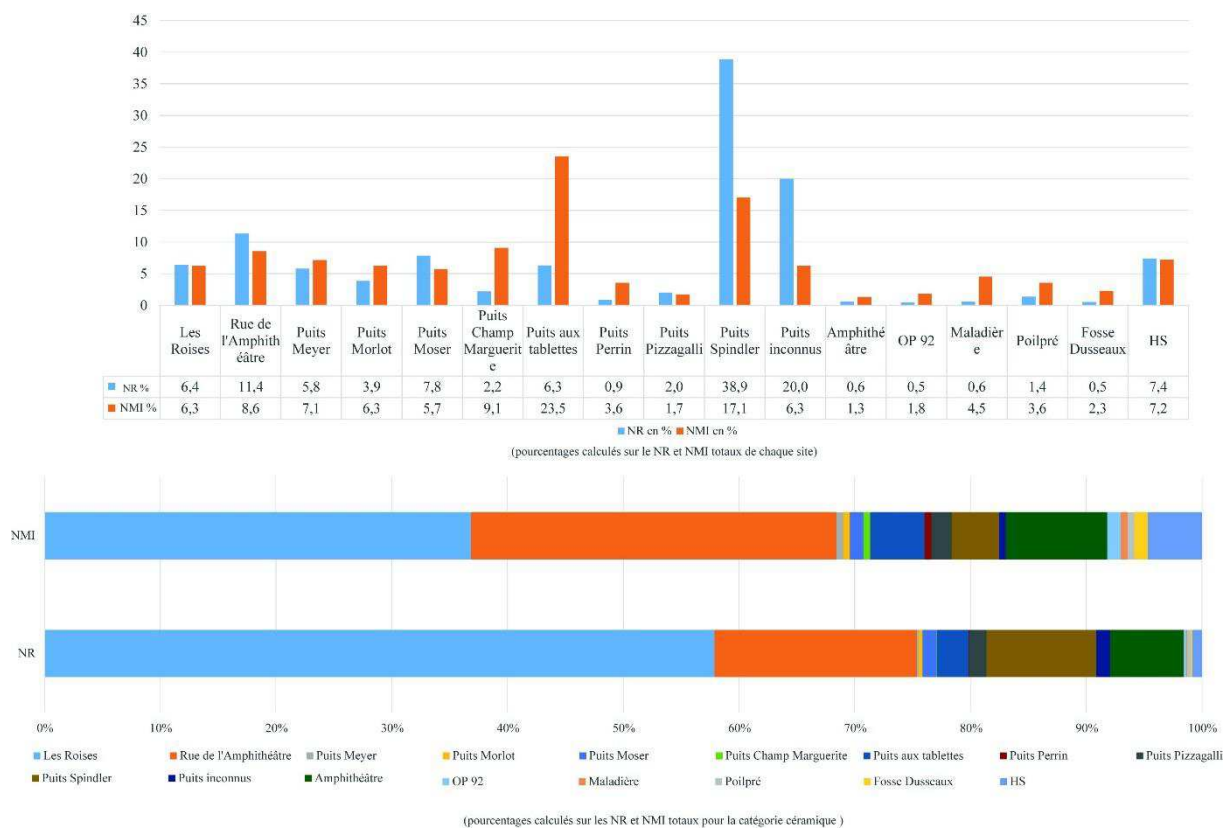


Fig. 100 Graphique de répartition de la céramique à paroi fine métallescente au sein des sites du corpus.

5.3 Répertoire morphologique

Le répertoire des céramiques à paroi fine métallescente s'apparente principalement à des formes de vases à boire. À Grand, nous comptons une seule coupe pour 130 gobelets. Au sein de notre corpus, deux types constituent l'ensemble de la production. Les gobelets Nied. 33, avec une écrasante majorité, les gobelets Nied. 31 que l'on rencontre de façon anecdotique.

5.3.1.1 Les coupelles

Les formes de coupelles sont relativement rares pour cette catégorie dominée d'ordinaire par les gobelets (fig. 101).

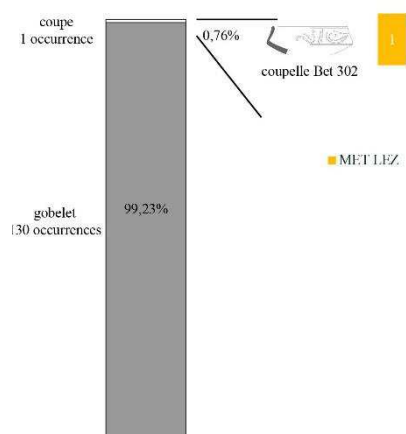


Fig. 101 Répartition des types de coupes au sein des céramiques à paroi fine métallescente par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.

5.3.1.2 Les gobelets

Les gobelets constituent en quelque sorte l'emblème de la céramique métallescente utilisée principalement dans la consommation des boissons (fig. 102). Ils se répartissent entre neuf formes différentes. Qu'ils soient de petites ou de grandes dimensions, leur forme est adaptée à une bonne préhension. Certains d'entre eux présentent un effet des panses à dépressions rondes ou ovoïdes.

Les formes prédominantes au sein du corpus sont les gobelets Nied. 33 en céramique métallescente d'Argonne (82 occurrences) et les gobelets Symonds 1 en céramique métallescente de Trèves (22 occurrences) et de Lezoux (1 occurrence).

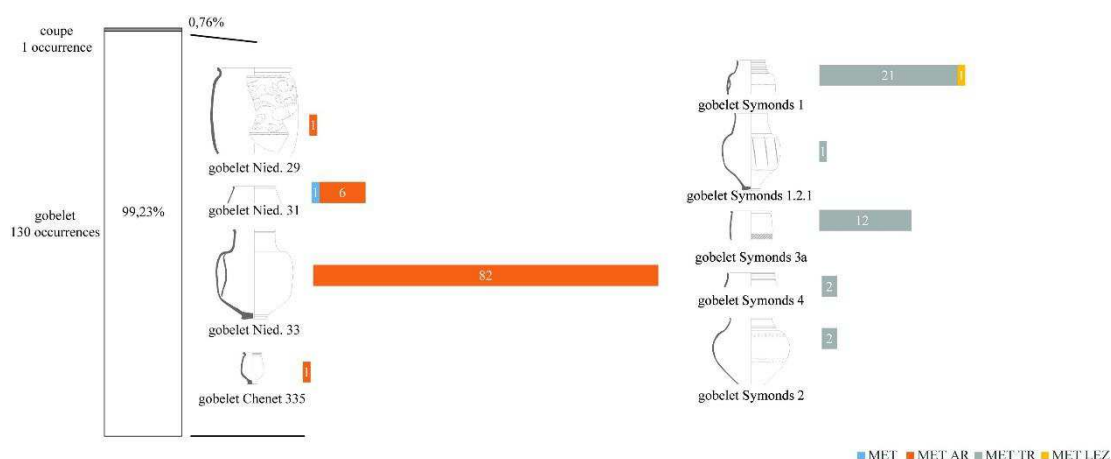


Fig. 102 Répartition des types de gobelets au sein des céramiques à paroi fine métallescente par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.

5.4 Planches typologiques (fig. 103)

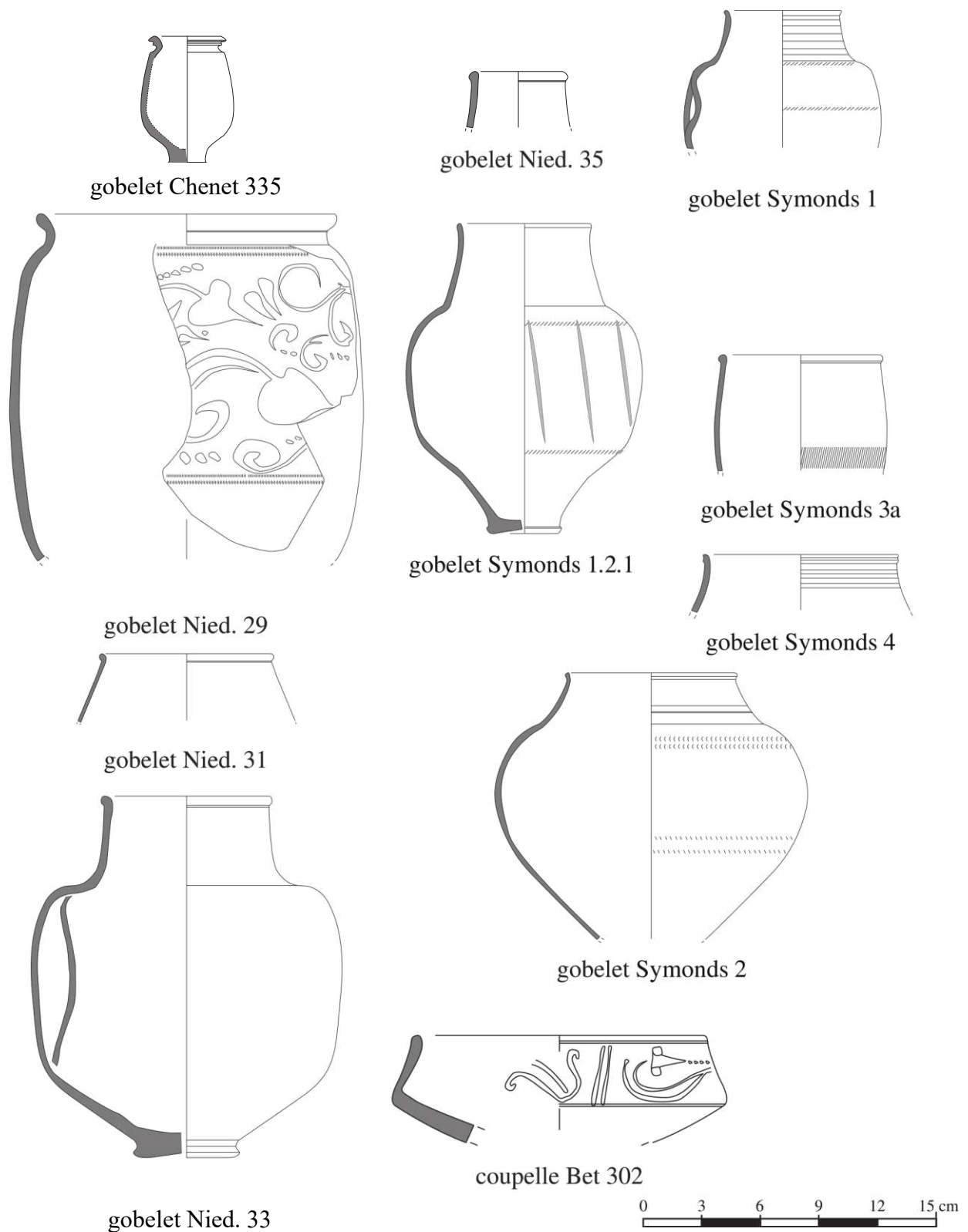


Fig. 103 Planche typologique des gobelets et coupelle en céramique à paroi fine métallescente.

6 LA CÉRAMIQUE PLOMBIFÈRE

6.1 Catégorie et groupes de pâtes

Ce type de vaisselle se répand en Gaule septentrionale au I^{er} s. apr. J.-C. et disparaît durant le II^e s. apr. J.-C. Au départ, utilisée dans les ateliers lyonnais, cette technique est reprise par de nouvelles officines du Centre de la Gaule installées dans la vallée de l'Allier à partir du règne de Tibère. Les céramiques sont alors recouvertes d'un enduit glaçuré de couleur jaune à vert. Les formes sont à rapprocher de celles de la vaisselle à paroi fine. Elles ont été produites en relativement faible quantité, ce qui explique notamment leur rareté²⁴⁸.

En effet, sur la totalité du mobilier étudié, seul quatre éléments se rattachent à cette catégorie. Parmi eux, l'un des fragments de panse présente sur sa face externe et interne une glaçure jaune décorée de godrons blancs. Il provient très probablement des ateliers de Lezoux.

6.2 Les vases phytomorphes

Parmi le mobilier mis au jour dans le Puits Pizzagalli et sur lequel nous reviendrons dans le chapitre IV²⁴⁹, se trouvent deux céramiques exceptionnelles pour le site de Grand. Il s'agit des deux vases de petite taille en forme de pomme de pin mis au jour dans le puits Pizzagalli.

La pâte de ces vases est de couleur beige, elle est relativement fine, bien qu'elle ne présente à première vue pas de traitement de surface, un examen minutieux des parois externes nous incite à penser qu'un engobage ait pu être appliqué. En effet, sur les écailles imitant l'aspect des pommes de pin, nous avons observé à plusieurs reprises un dépôt de couleur foncé qui constituerait un résidu de couverte plombifère.

L'absence de traces d'engobe plombifère sur les parois extérieures de ces deux vases pourrait être simplement due à un mauvais état de conservation de ces derniers. M. Joly²⁵⁰ propose également l'hypothèse que ces vases soit issus d'une production locale inspirée des fabrications du Centre de la Gaule. Cependant la présence d'au moins quatre statuettes issues des ateliers de l'Allier dans le comblement du puits Pizzagalli ainsi que la comparaison réalisée avec les productions de l'Allier, nous pousse à intégrer également les deux vases phytomorphes à cette production²⁵¹.

²⁴⁸ Vilvorder 2010d, p. 286-300.

²⁴⁹ Cf. chapitre IV p. 520-529.

²⁵⁰ Joly 2010, p. 103.

²⁵¹ Corrocher 1983.

Au sein des ateliers de Vichy notamment, la pomme de pin est un motif très fréquent sur les productions à pâte blanche. Ce décor est répertorié sur des vases de petites dimensions dont la hauteur ne dépasse pas dix centimètres²⁵².

Les vases phytomorphes présentent la forme d'un flacon de petites dimensions témoignant d'une méthode de fabrication mixte²⁵³. En effet, le corps du vase a été fabriqué à l'aide d'un moule à deux valves permettant de réaliser ce décor d'écailles et de donner au vase l'apparence d'une pomme de pin (fig. 108). Le col lui n'a été ajouté qu'ensuite par le potier qui l'a collé au reste du vase à la barbotine. Les anses et un éventuel pied ont également été tournés puis apposés sous la lèvre du goulot en bourrelet et sur le haut de la panse.

La particularité des exemples de Grand réside dans le fait que le col d'au moins l'un des deux semble obturé de façon volontaire lors la fabrication des vases (fig. 104). Ce détail qui a attiré notre attention vient remettre en question la fonction de vase à parfum traditionnellement attribuée à ces objets. Par ailleurs lors de sa manipulation l'un de deux exemplaires (fig. 108, n°1) semble contenir un voire plusieurs éléments. Il paraît étonnant qu'il s'agisse d'un dépôt de terre accumulé lors de son enfouissement étant donné que le vase est entièrement obturé.

Nous avons ainsi pris l'initiative de faire passer ces vases au scanner (fig. 104 et fig. 105). Cette opération a eu lieu le 22 août 2018 au CHRU de Nancy (Service Imagerie Médicale, Imagerie Guilloz) Voici les observation que nous pouvons en tirer :

Vase n°1 (fig. 104.) :

Le vase mesure 9,3 cm de hauteur. Il est composé d'un col de 2,5 cm de hauteur et de 1,2 cm de diamètre extérieur, d'un corps piriforme mesurant 6,8 cm de hauteur pour un diamètre maximum de 4,4 cm et de deux anses de 0,4 cm de diamètre. L'ouverture mesure 5 mm de diamètre au départ du col et 1 mm au bas du col, à la jonction avec le corps du vase. Les parois de la céramique font entre 0,2 cm et 0,8 cm.

Au fond du vase, trois éléments ont été détectés : le premier est de forme sphérique d'1,5 cm de diamètre, le second à l'aspect d'une pastille de forme plus ou moins ovale d'1 cm de long pour 0,5 cm de large et 0,4 cm d'épaisseur, le troisième se présente également sous la forme d'une pastille d'environ 0,3 cm de diamètre. Ce dernière élément est relativement difficile à décrire étant donné sa position lors du scanner (fig. 104, n°5).

²⁵² Corrocher 1983, p. 36.

²⁵³ Joly 2010, p. 102.

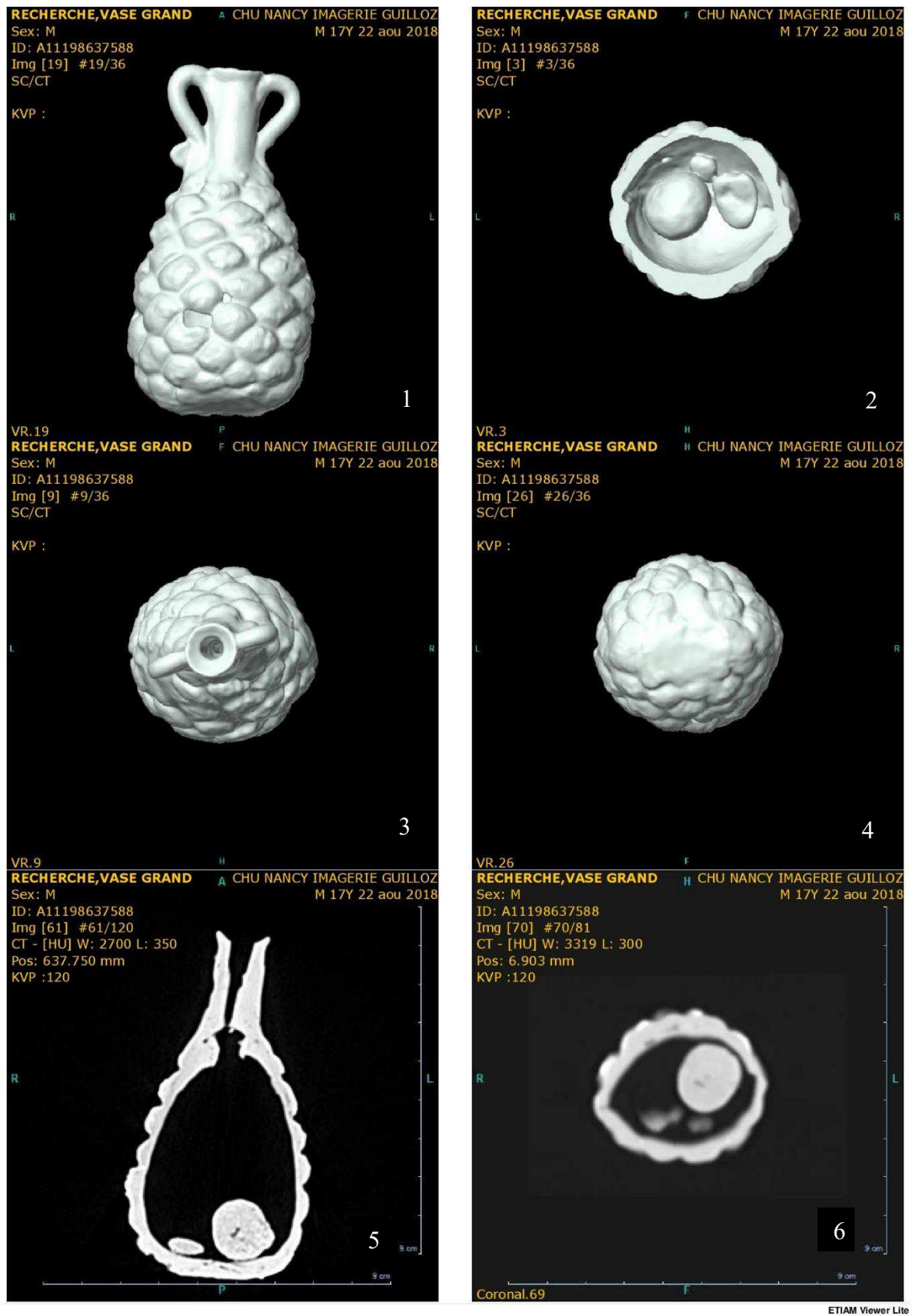


Fig. 104 Scanner du vase phytomorphe n°1.

Une petite cassure a été repérée dans la moitié inférieure du vase (fig. 104 n°1). Celle-ci nous a permis d'observer à l'œil nu les éléments présents à l'intérieur de la céramique. Sans trop de doute, il est possible d'affirmer qu'il s'agit de terre cuite. La pâte utilisée pour fabriquer ces éléments présente la même apparence que celle du vase. Nous pouvons raisonnablement penser qu'il s'agit de la même pâte.

Le vase paraît complet. Il ne semble pas y avoir eu un pied aménagé contre le fond du vase (fig. 104 n°4). Il ne tient donc pas droit et doit obligatoirement être posé à l'horizontale sur l'une des parois de sa panse.

Vase n°2 :

Le vase mesure 9,5 cm de hauteur. Il est composé d'un col de 2,5 cm de hauteur et de 1,1 cm de diamètre extérieur, d'un corps piriforme mesurant 6 cm de hauteur pour un diamètre maximum de 4 cm, du départ de deux anses et d'une partie d'un pied d'1 cm de hauteur. L'ouverture mesure 5 mm de diamètre au départ du col et celui-ci se retrouve complètement obturé à 1,9 cm sur 6 mm. Les parois de la céramique font entre 0,2 cm et 0,8 cm.

Le scanner a permis d'observer que le vase est complètement vide. La présence du départ du pied indique que la céramique était posée sur celui-ci à la verticale.

Ces deux vases, d'apparence pourtant similaire au départ, présentent, après leur passage au scanner, des différences notables qui nous autorisent à nous interroger sur leur fonction.

On ne doute pas de leur origine commune. En effet, ils sont produits dans la même pâte et les différentes parties qui les composent sont, à peu de choses près, identiques. On peut également supposer qu'ils aient appartenu à la même personne, ou au moins au même groupe familial, étant donné qu'ils ont tous les deux été retrouvés dans le comblement du puits Pizzagalli. Par ailleurs, une partie de l'assemblage du mobilier découvert dans cette structure semble résulter d'une pratique culturelle domestique à laquelle les deux vases phytomorphes auraient pu participer²⁵⁴. Ainsi, il est fort probable que ces deux vases aient été acquis ensemble au même moment par une personne ou un groupe de personnes vivant dans la même maison et qu'ils aient été utilisés conjointement.

On attribue traditionnellement à ce type de céramique, la fonction définie par J. Déchelette²⁵⁵, celle de vase à parfum très certainement à cause de leur forme de petit flacon.

²⁵⁴ Cf. chapitre IV p. 528.

²⁵⁵ Déchelette 1904, p. 324, Corrocher 1981, p. 188.

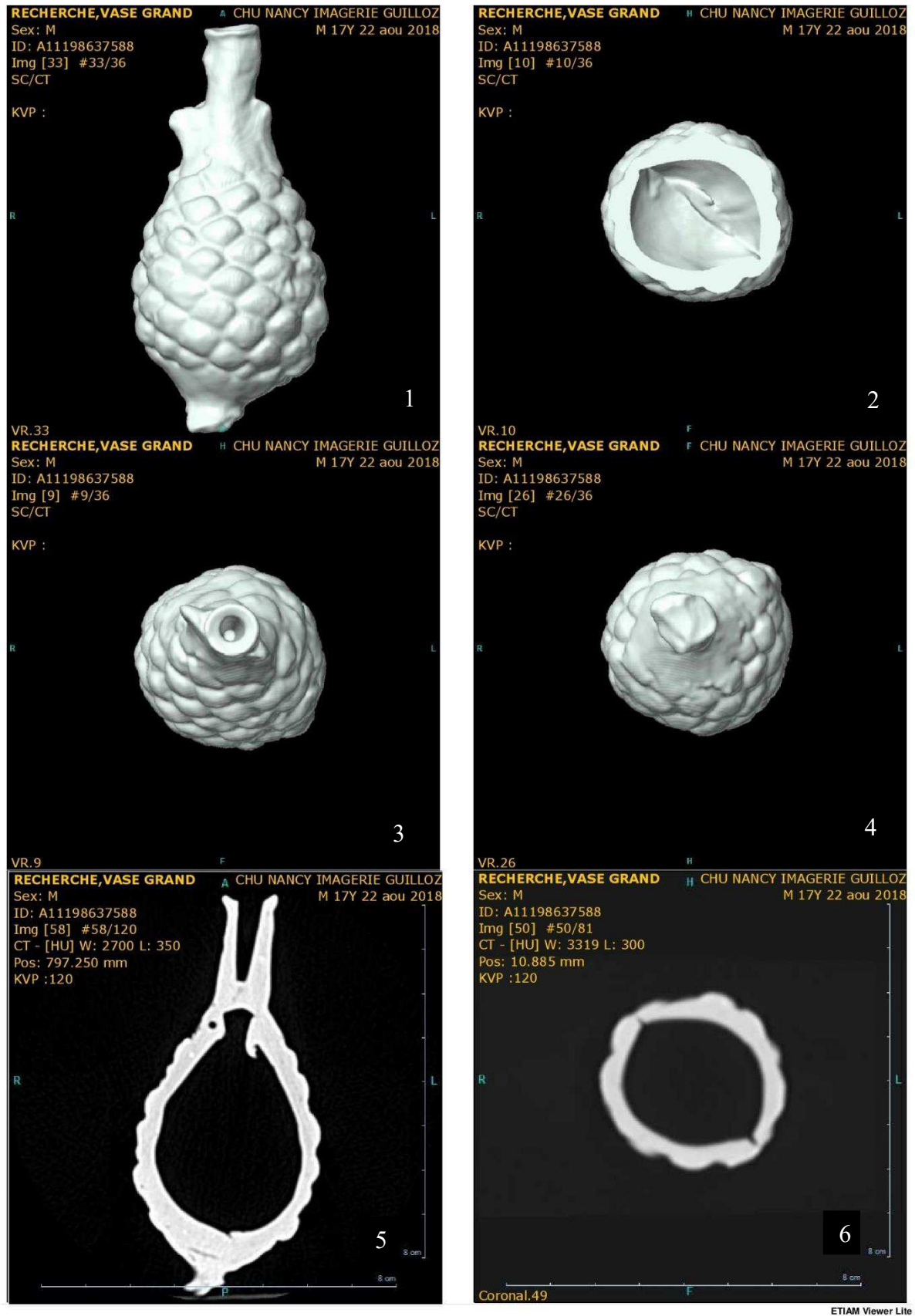


Fig. 105 Scanner du vase phytomorphe n°2.

Il est vrai que leur apparence générale n'est pas sans rappeler certains lécythes ou aryballes grecs connus pour contenir des huiles parfumées destinées aux soins du corps²⁵⁶. Présentant des petites dimensions (moins de 10 cm de hauteur), ce type de vase pouvait aisément être contenu dans la paume de la main. Il est possible de l'accrocher par le biais d'une lanière au poignet, grâce à ses deux anses. Cette pratique est réputée pour les vases à parfum corinthiens par exemple²⁵⁷.

Les nombreuses découvertes de ce type de vase dans des nécropoles²⁵⁸ sont venues renforcer l'idée d'une utilisation liée à la conservation de parfum. On sait, en effet, que le parfum joue un rôle complexe dans les sociétés antiques et qu'il peut souvent participer aux rites religieux²⁵⁹. En Gaule, les vases à parfum qu'ils soient en verre, en terre cuite ou encore en métal se retrouvent régulièrement en contexte funéraire. Ils font parfois partie du mobilier participant au bûcher funéraire ou peuvent être simplement déposés dans la tombe. On suppose qu'ils aient également servi lors de cérémonies commémoratives durant lesquelles les familles venaient rendre hommage aux défunts en déposant ou brisant ce type de fiole²⁶⁰.

À Amiens par exemple, lors d'une fouille réalisée par E. Bienaimé en 1934 au n°41 du boulevard Saint-Quentin un lot de sept vases figuratifs datés de la fin du I^{er} s. apr. J.-C. a été découvert très certainement en association avec une urne funéraire. La cendre a été répandue sur les vases. Sur les sept vases, six représentent des animaux et un seul correspond à une pomme de pin. Celui-ci mesure 6 cm de haut et présente un diamètre maximum de 5cm²⁶¹.

Sur le site de la nécropole de Brionne en Normandie, un vase phytomorphe à anse décoré d'une glaçure de couleur jaune a été découvert²⁶². Bien que l'auteur ne précise pas le contexte de découverte, le site de Brionne est recensé ici pour sa nécropole, il est donc très probable que ce vase ait également été retrouvé en contexte funéraire. C'est d'ailleurs au sein des tombes que la majorité du reste de la production de céramique glaçurée a été découverte sur les sites normands²⁶³.

²⁵⁶ Frère, Gran-Aymerich 2010, p. 6-7.

²⁵⁷ Frère, Hugot 2010, p. 34.

²⁵⁸ Tudot 1860, p. 36.

²⁵⁹ Frère, Gran-Aymerich 2010, p. 3.

²⁶⁰ Silvino, Robin 2010, p. 68.

²⁶¹ Bayard, Collart, Mahéo 2004, p. 124.

²⁶² Jigan 1998, p. 194 fig. 3 n°2.

²⁶³ Jigan 1988, p. 200-201.

En Haute-Vienne, également au sein d'un contexte funéraire, celui de la nécropole des Ribières, les vases phytomorphes ont été découverts dans une fosse au nord d'une sépulture en association avec un pot, un pichet et deux vases miniatures²⁶⁴.

En Aquitaine des vases en forme de pomme de pin ont aussi été mis au jour. Ces derniers sont moulés en quatre quartiers formant deux valves collées à la barbotine puis retouchées à l'ébauchoir²⁶⁵.

Ce type de céramique est aussi attesté au sein de structures liées à une activité religieuse. Une fosse coffrée de bois de la cour du *fanum* du sanctuaire de Tintignac contenait en effet un lot de céramiques parmi lequel figuraient deux vases à glaçure plombifère décorés d'écailles en relief probablement produits dans les ateliers de Saint Rémy-en-Rollat²⁶⁶.

Les deux exemplaires mis au jour à Grand semblent provenir d'un contexte de rejet d'objets cultuels, très certainement d'une activité religieuse domestique. Cependant, si pour tous les exemples précédemment cités, les auteurs attribuent à ces céramiques la fonction traditionnelle de vase à parfum, les caractéristiques des exemplaires de Grand nous incitent à reconsidérer cette hypothèse.

En effet, l'un des deux vases (n°2) est vide et totalement fermé, le col étant obturé à partir d'1,9 cm. Il paraît peu probable qu'il s'agisse d'un « raté » du potier. Si tel avait été le cas, il n'aurait certainement pas été commercialisé. Il est également difficile d'imaginer qu'un produit non conforme puisse se retrouver aussi loin du centre de production situé dans la vallée de l'Allier. On peut donc considérer que ce vase n°2 n'ait pas été utilisé à Grand comme vase à parfum ou même qu'il ait pu servir de contenant.

En revanche, cet exemplaire est doté d'un pied indiquant qu'il était posé à la verticale. Il est ainsi fort probable qu'il était acquis pour ce qu'il représente, c'est-à-dire une pomme de pin, l'un des motifs couramment rencontré dans l'art gallo-romain. Symbolisant l'éternité et aussi la renaissance²⁶⁷, on retrouve la pomme de pin à de nombreuses reprises dans toute la Gaule sur les monuments funéraires²⁶⁸. Ainsi, on peut proposer que le vase n°2 est en réalité une statuette utilisée aux côtés des figurines anthropomorphes et zoomorphes mises au jour dans le puits Pizzagalli²⁶⁹.

²⁶⁴ Lintz 1991, p.82 fig. 24 n°3.

²⁶⁵ Santrot, Santrot 1979, p.172 pl. 88 n°378.

²⁶⁶ Maniquet 2004, p.103-107.

²⁶⁷ Cummont 1942, p. 219.

²⁶⁸ Delage F. 1953, p. 32-35.

²⁶⁹ Cf. chapitre IV p. 520-521.

En revanche, le vase n°1 n'a pas de pied lui permettant de tenir à la verticale. Son ouverture bien que très étroite (1 mm) n'autorise pas à exclure complètement l'hypothèse qu'il ait pu servir de contenant. On peut imaginer un versement goutte à goutte. Par ailleurs, dans l'idée où ce vase aurait contenu des produits, nous pouvons nous demander si la forme de pomme de pin n'apporterait pas des informations sur son contenu²⁷⁰? S'il est probable que celui-ci soit du parfum, rien n'exclut qu'il puisse également s'agir de produit médicinal. C'est notamment ce qu'ont révélé les recherches de N. Garnier sur des résidus de balsamiques lyonnais mis au jour en contexte funéraire²⁷¹. Le versement goutte à goutte pourrait dans ce cas être utile.

Le diamètre d'ouverture indique que le potier a volontairement introduit à l'intérieur de la céramique, la bille ainsi que les deux autres éléments en terre cuite. Ce type d'opération pouvait être réalisé en vue de mélanger le contenu hétérogène de vases à parfum. C'est notamment le cas pour un *guttus* italote à vernis noir découvert à Apollonia de Cyrénaïque qui renfermait une bille d'argile²⁷². L'analyse du contenu de ce vase a en effet révélé la présence d'une huile parfumée fabriquée comme un produit composite qu'il fallait mélanger²⁷³.

Cependant dans le cas du vase n°1, trois éléments ont été mis en évidence. De taille dégressive, ils ne présentent pas tous la même forme. Le plus gros des trois est une sphère alors que les deux autres sont des pastilles. Or il ne semble pas nécessaire de placer plus d'une bille dans une céramique pour mélanger son contenu.

La présence de petits éléments en terre cuite à l'intérieur du vase pourrait indiquer que ce vase ait été utilisé comme un instrument permettant de créer un son en l'agitant. Parmi la littérature concernant les productions de statuettes et de vases en terre blanche de l'Allier, on retrouve d'autres propositions concernant la fonction des céramiques en forme de pomme pin. Certains proposent d'attribuer à ces petits objets le rôle de jouet pour enfant²⁷⁴. Dans le cadre de cette hypothèse, le vase n°1 pourrait alors être un hochet. On en retrouve par exemple dans certaines tombes²⁷⁵. Cependant le hochet pouvait également revêtir dans l'Antiquité un aspect religieux et servir d'instrument de musique dans le cadre de certains rites²⁷⁶.

Il serait nécessaire procéder à un examen poussé de tous les vases phytomorphes connus afin de vérifier la ou les fonctions possibles de ce type de vase. Il est fort probable que si certains

²⁷⁰ Frère, Gran-Aymerich 2010, p. 4.

²⁷¹ Silvino, Robin 2010, p. 69.

²⁷² Maffre et al. 2013, p. 66-67.

²⁷³ *Ibid.* p. 76.

²⁷⁴ Blanchet 1981 p. 156, Rouvier-Jeanlin 1995, p. 77-78.

²⁷⁵ Pluton et al. 2008, p. 216.

²⁷⁶ Haine 1992, p. 26.

aient pu servir de vases à parfum, d'autres aient pu tout simplement être utilisés comme statuettes ou jouets. Enfin si des exemplaires fermés contiennent des billes en terre cuite à l'intérieur, il est possible qu'il s'agisse de hochet en céramique. Nous souhaitons poursuivre cette investigation prochainement et publier les résultats au sein d'un article.

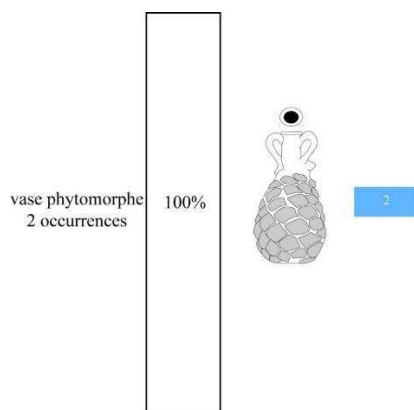


Fig. 106 Répartition des types vases au sein des céramiques plombifères par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.

6.3 Répartition au sein du corpus

La céramique plombifère n'apparaît que parmi trois contextes en très faible quantité (fig. 107) : l'habitat de la Rue de l'Amphithéâtre, le puits Pizzagalli et le lot hors contexte.

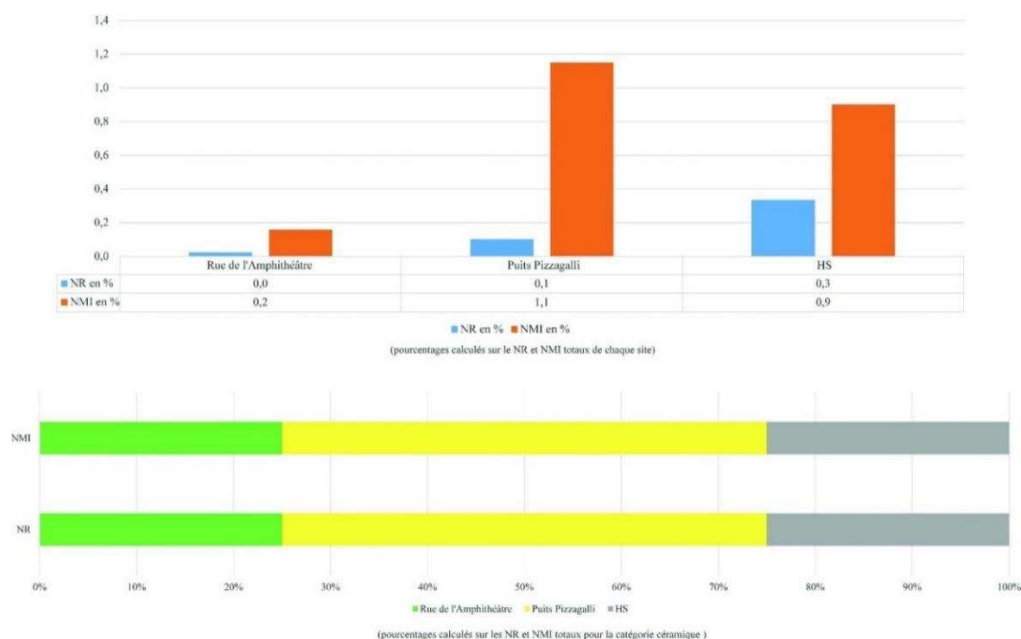


Fig. 107 Graphique de répartition de la céramique plombifère au sein des sites du corpus.

6.4 Planches typologiques (fig. 108)

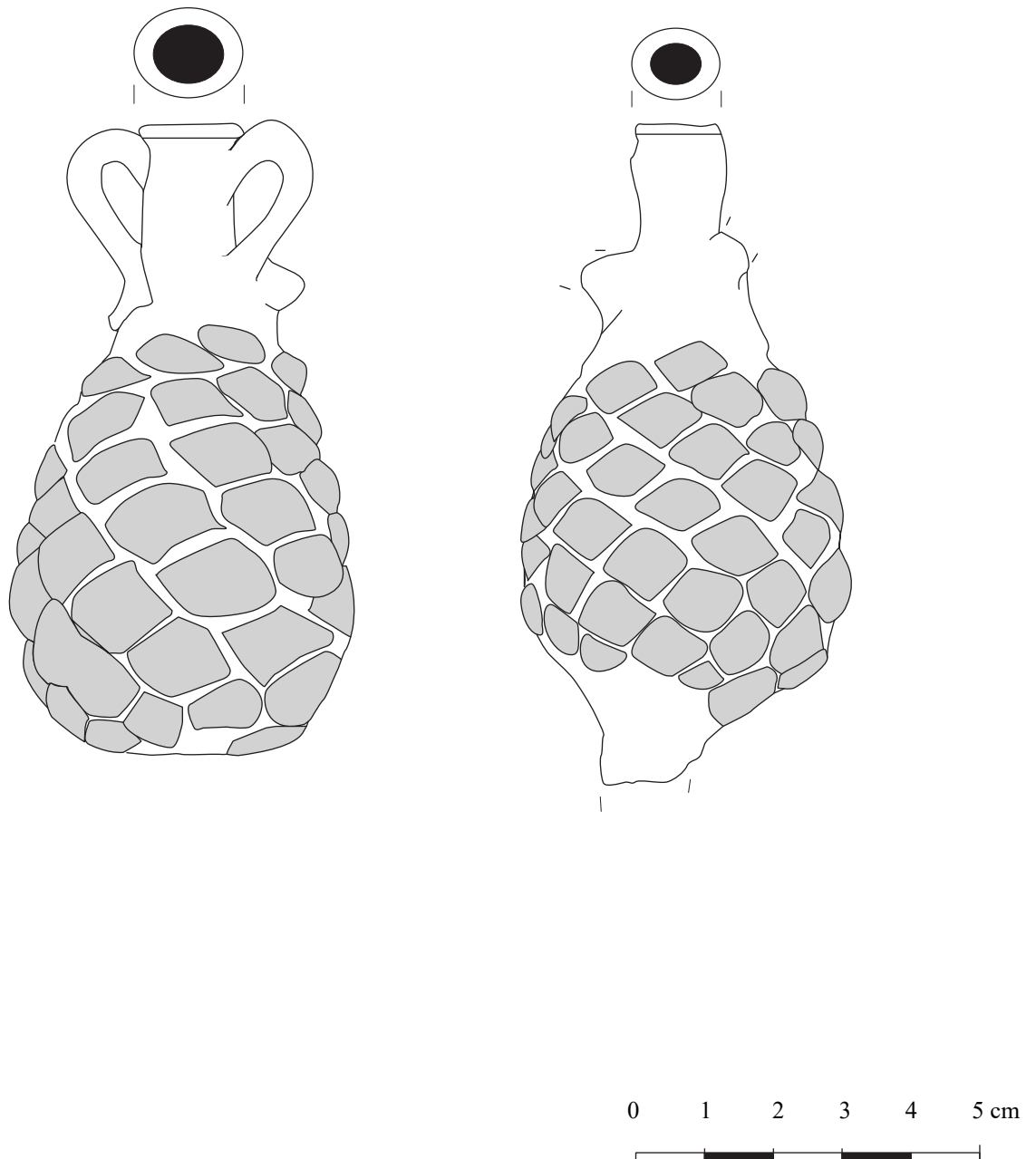


Fig. 108 Planche typologique des vases phytomorphes en céramique plombifère.

7 LA CÉRAMIQUE FINE SOMBRE

7.1 Catégorie et groupes de pâtes

Nous reprenons ici l'appellation ainsi que le descriptif de cette catégorie élaborée pour le site de Reims définis par Pierre Mathelart dans la publication du corpus céramique de Reims²⁷⁷.

Cette céramique produite à Reims, qui s'apparente à la *terra nigra*, présente cependant un répertoire inédit axé principalement autour de la consommation des boissons. À Reims, elle est produite en quantité importante à partir du milieu du II^e s. apr. J.-C. et cela jusque durant le premier quart du V^e s. apr. J.-C.²⁷⁸.

7.2 Répartition au sein du corpus

L'unique exemplaire a été mis au jour dans la citerne Ernest Chaudron en compagnie bol TNB15 en *terra nigra*. L'absence de rapport de fouille ou d'indication sur le contexte de découverte nous invite à rester prudent sur l'interprétation de la découverte de cette céramique.

7.3 Répertoire morphologique

Le seul vase de cette catégorie correspond à un gobelet Deru Reims G2/Chenet 341 (fig. 109). Son col est court et concave et son fond et en piédouche (fig. 111). L'exemplaire retrouvé entier présente une bonne conservation (fig. 110).

²⁷⁷ Deru 2014, p. 204-209.

²⁷⁸ *Ibid.* p. 204.

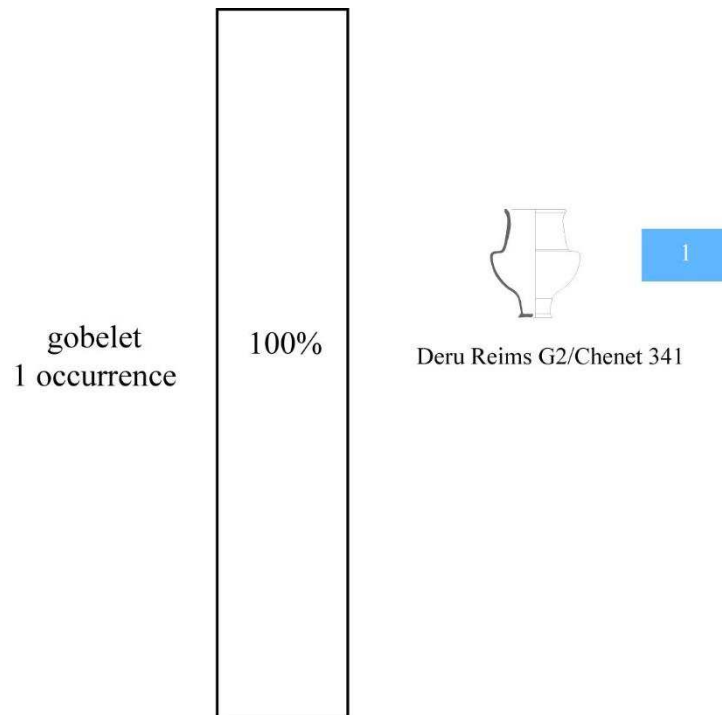
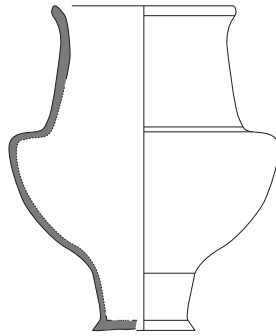


Fig. 109 Répartition des types de gobelets au sein des céramiques fines sombres par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.



Fig. 110 Photographie d'un gobelet Deru G2 en céramique fine sombre conservé à la Base Archéologique et Logistique de Grand (découvert dans la citerne Ernest Chaudron, Pl. I n°2).

7.4 Planches typologiques (fig. 111)



Deru Reims G2/Chenet 341

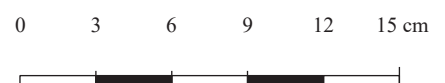


Fig. 111 Planche typologique du gobelet en céramique fine sombre.

8 LA CÉRAMIQUE GALLO-BELGE

8.1 Catégorie et groupes de pâtes

La céramique gallo-belge se compose de la *terra nigra*, production à pâte noire reproduisant des formes de vaisselles campaniennes et de *terra rubra* constituée de vases à pâte de couleur orangée, destinée à copier le répertoire des sigillées²⁷⁹. Parmi les *terra nigra*, deux groupes ont été détachés du répertoire classique : les *terra nigra* d'Argonne, notamment caractérisées par leur décor réalisé à la molette et les dérivées de *terra nigra*, dont les formes ne correspondent à aucune typologie existante.

Les proportions de ces catégories (fig. 112) montrent clairement que c'est la *terra nigra* qui est privilégiée sur le site de Grand, aux dépens de la *terra rubra*, que l'on va rencontrer de manière plus anecdotique.

Cependant avant d'aller plus avant dans les considérations quantitatives, rappelons un fait important. Le nombre de tessons total (NR) de *terra nigra* peut paraître élevé en raison de la grande difficulté de différencier des fragments sans éléments caractéristiques de forme. Ces derniers peuvent en effet très bien rentrer dans la catégorie des *terra nigra* comme dans celle de la céramique commune sombre. Ce problème se rencontre également entre certaines panses difficilement attribuables à la *terra rubra* ou à la céramique commune claire.

La céramique gallo-belge supprime la terre sigillée du Sud de la Gaule. Sur le site de la *villa* de Damblain au contraire, les formes découvertes en céramique gallo-belge sont peu variées et ne représentent en termes de quantité que la moitié des vases en terre sigillée du Sud de la Gaule²⁸⁰.

Catégorie	NR	NR en %	NMI	NMI en %
TN	6191	78,35	255	70,44
TN/DTN	339	4,29	47	12,98
TN AR	1212	15,34	29	8,01
TR	160	2,02	31	8,56
Total	7902	100	362	100

Fig. 112 Tableau de fréquences de la céramique gallo-belge indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par groupe de pâte (en chiffres bruts et en pourcentage).

²⁷⁹ Définitions et typologie issues de Deru 1996.

²⁸⁰ Pillard-Jude 2014, p. 37.

8.1.1 La *terra nigra*

Des analyses de pâte n'ayant pu être réalisées afin de différencier les provenances possibles, on retrouve sous cette dénomination la totalité des tessons de *terra nigra* dont l'identification morphologique a pu être réalisée. Les productions de *terra nigra* argonnaises se reconnaissent habituellement par la présence sur la panse de décor de casiers réalisés à la roulette. Ces ateliers débutent leur production de céramique gallo-belge au I^{er} s. apr. J.-C.²⁸¹.

8.1.2 La *terra rubra*

Plus discrète, la *terra rubra*, dont les fragments de panses peuvent parfois être confondus avec ceux de céramique commune claire orangée, représente moins de 10% du NMI total des céramiques gallo-belges.

8.1.3 La céramique dérivée de *terra nigra*

Sous cette appellation, sont rassemblés tous les vases dont la pâte s'apparente à celle de la *terra nigra* mais dont la forme n'a permis aucune comparaison morphologique avec les typologies existantes.

Bien que le répertoire des formes puisse parfois s'approcher de celui des céramiques communes sombres, nous avons ici choisi de séparer ce groupe qui présentait d'un point de vue technique, une pâte grise fine tant dans l'épaisseur des fragments que dans la granulométrie de la pâte. Cependant, une étude future reprenant l'ensemble de ces données pourrait conduire à rassembler ces deux catégories.

8.2 Répartition au sein du corpus

Les céramiques gallo-belges sont largement bien représentées au sein de la totalité de notre corpus. Au total, vingt-quatre sites en contiennent (fig. 113).

²⁸¹ Deru Feller 1992, p. 98.

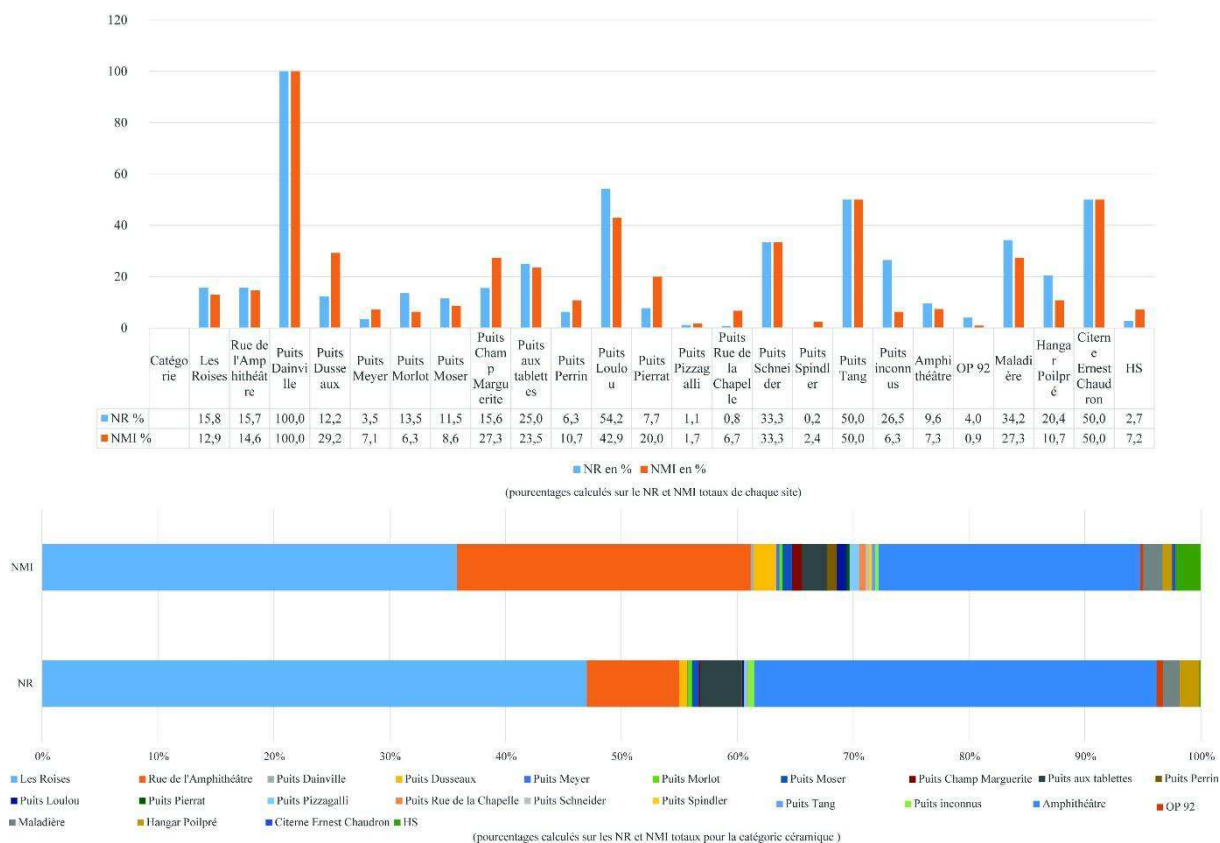


Fig. 113 Graphique de répartition de la céramique gallo-belge au sein des sites du corpus.

8.3 Répertoire morphologique

Les formes mises au jour font référence à la typologie établie par X. Deru²⁸² pour les *terra nigra* et *terra rubra* et à la typologie mis en place pour la céramique de Grand pour les céramiques dérivées de *terra nigra*.

Le pot est la forme prédominante de cette catégorie, suivi par le bol et l'assiette. En plus faible quantité, on retrouve malgré tout, des bouteilles et des coupes, ainsi que quelques rares exemplaires de gobelets, calices et jattes. L'ensemble de ces formes est majoritairement produite en *terra nigra*, exception faite des jattes qui appartiennent aux formes de céramiques dérivées de *terra nigra* retrouvées sur le site de Grand (fig. 114).

²⁸² Deru 1996.

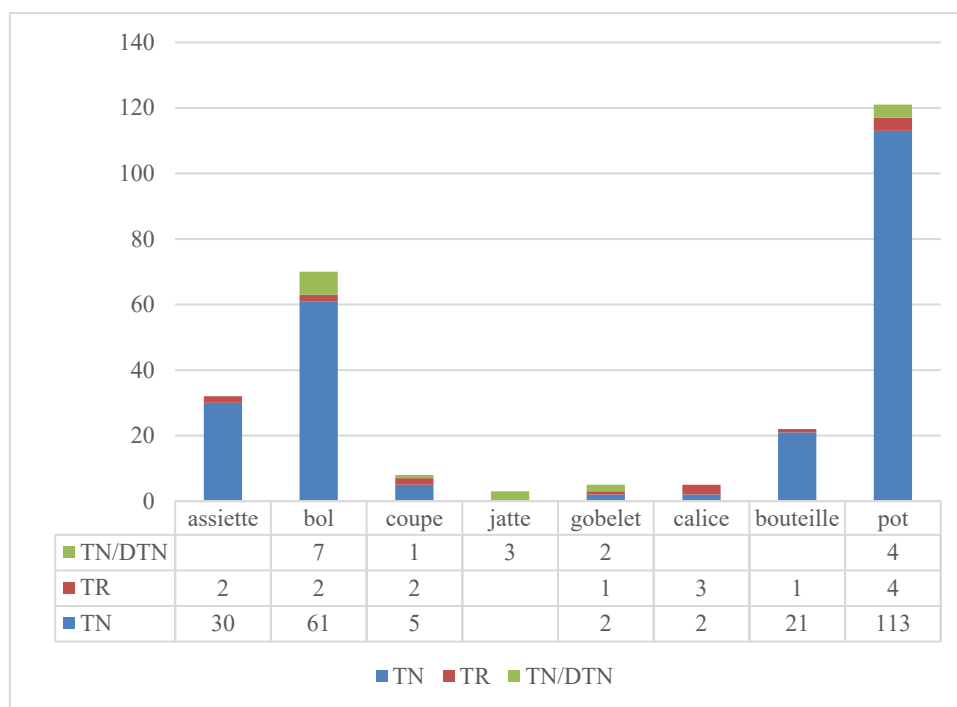


Fig. 114 Graphique de fréquences des formes de céramique gallo-belge par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.

8.3.1.1 Les assiettes

La majorité des assiettes (fig. 115) sont réalisées en *terra nigra* (30 occurrences) avec une écrasante majorité d'assiettes Deru A41/43 (23 occurrences).

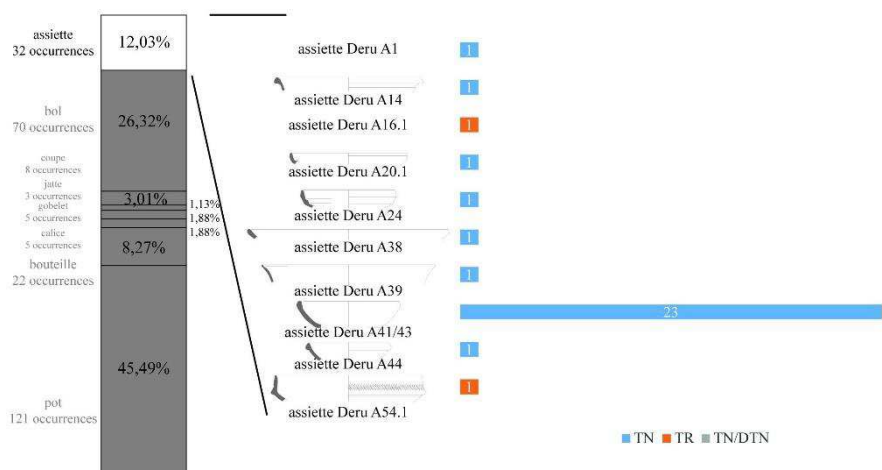


Fig. 115 Répartition des types d'assiettes au sein des céramiques gallo-belges par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.

8.3.1.2 Les bols

Ce sont les bols en *terra nigra* qui s'avèrent être les plus nombreux, avec une majorité de bols Deru B1 (34 occurrences), suivi des bols Deru B14 (13 occurrences). On note également la présence de sept bols TN/DTN B1 en céramique dérivée de *terra nigra* (fig. 116).

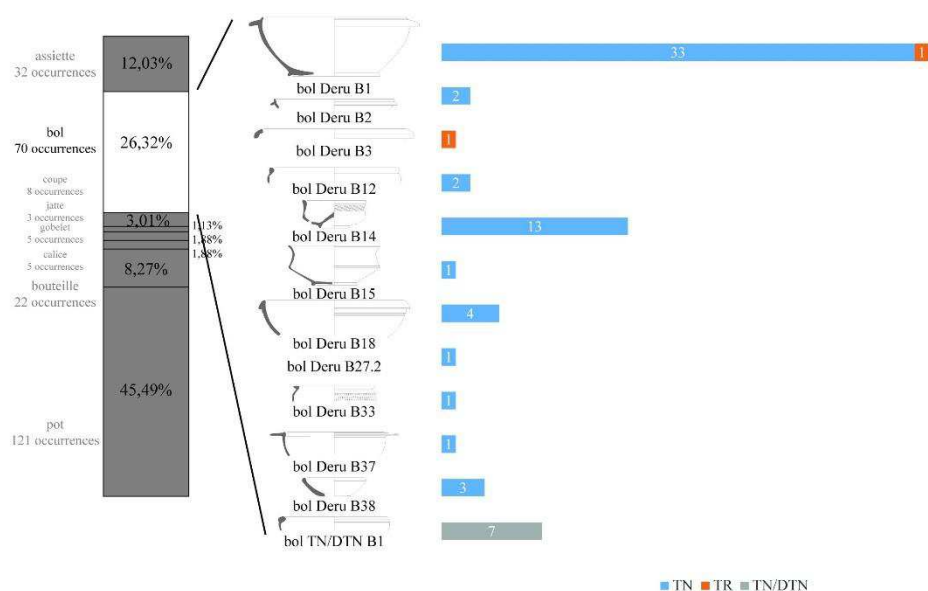


Fig. 116 Répartition des types de bols au sein des céramiques gallo-belges par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.

8.3.1.3 Les coupes

Moins nombreuses, les coupes sont à nouveau majoritairement présentes en *terra nigra* mais ne démontrent pas une préférence particulière de forme (fig. 117).

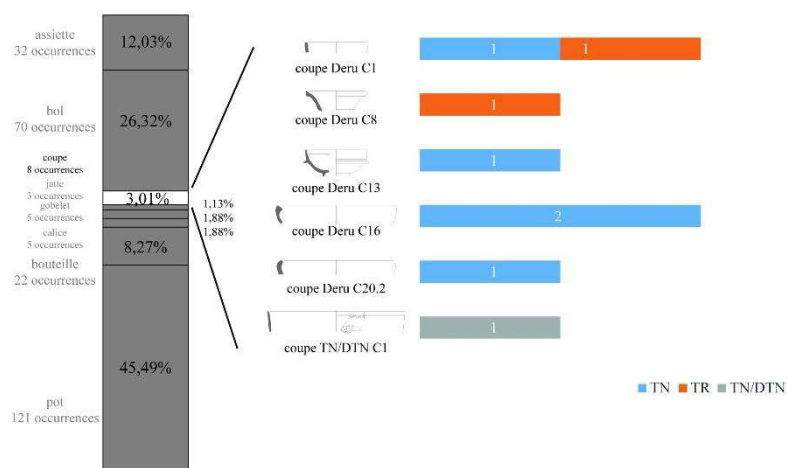


Fig. 117 Répartition des types de coupes au sein des céramiques gallo-belges par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.

8.3.1.4 Les jattes

Les jattes mises au jour, au nombre de trois, correspondent uniquement à des productions de céramiques dérivées de *terra nigra* (fig. 118).

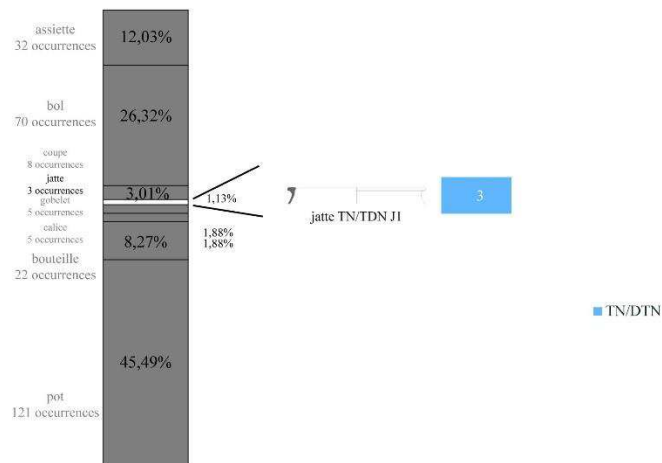


Fig. 118 Répartition des types de jattes au sein des céramiques gallo-belges par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.

8.3.1.5 Les gobelets

Trois gobelets seulement ont été découverts pour cette catégorie, l'un en *terra rubra* (fig. 120) et les deux autres en *terra nigra* (fig. 119).

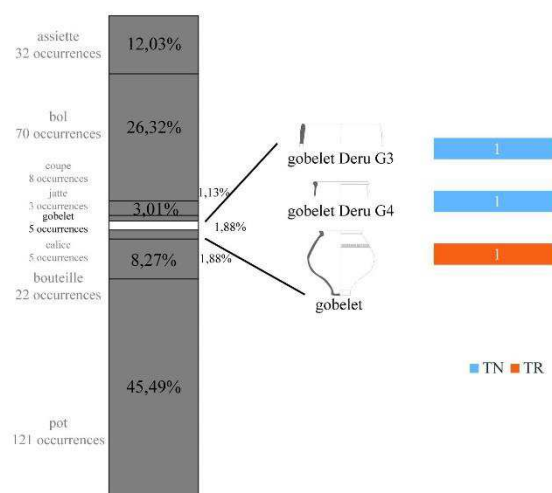


Fig. 119 Répartition des types de gobelets au sein des céramiques gallo-belges par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.

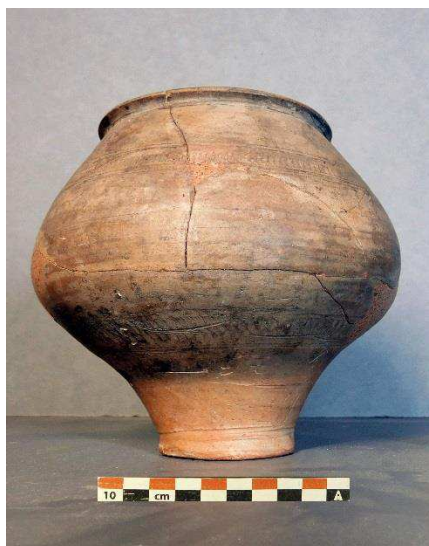


Fig. 120 Photographie d'un gobelet en terra rubra conservé à la Base Archéologique et Logistique de Grand (découvert dans le puits Rue de la Chapelle, Pl. I n°8).

8.3.1.6 Les calices

Les calices sont également très peu nombreux, sur les cinq exemplaires reconnus, trois correspondent à la forme Deru KL15 (fig. 121).

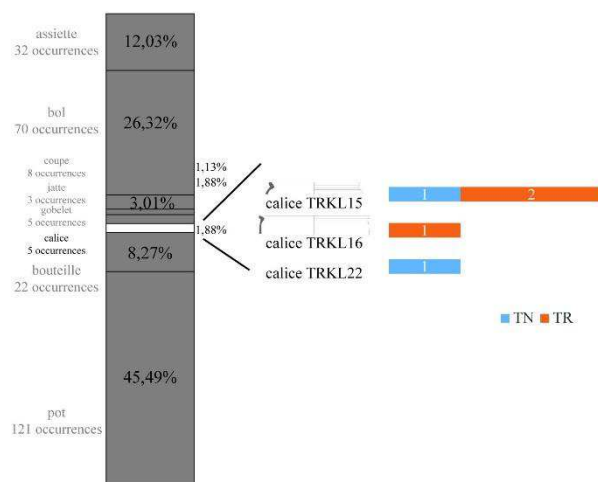


Fig. 121 Répartition des types de calices au sein des céramiques gallo-belges par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.

8.3.1.7 Les bouteilles

Hormis un exemplaire en *terra rubra* et deux exemplaires en céramique dérivée de *terra nigra*, toutes les bouteilles sont faites en *terra nigra* (fig. 122). Les variantes les mieux représentées sont les formes Deru BT4 (6 occurrences) et Deru BT1 (5 occurrences).

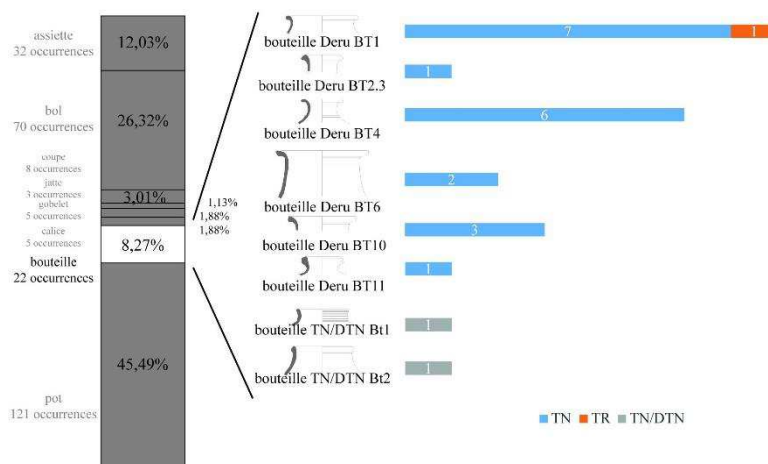


Fig. 122 Répartition des types de bouteilles au sein des céramiques gallo-belges par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.

8.3.1.8 Les pots

Il s'agit de la forme prédominante des céramiques gallo-belges avec 119 occurrences (fig. 123). Plus de 90% des pots retrouvés sont réalisés en *terra nigra*. Les deux variantes de pot que l'on rencontre le plus souvent sur le site de Grand sont les pots Deru P10 (35 occurrences) et les pots Deru P51/54 (20 occurrences).

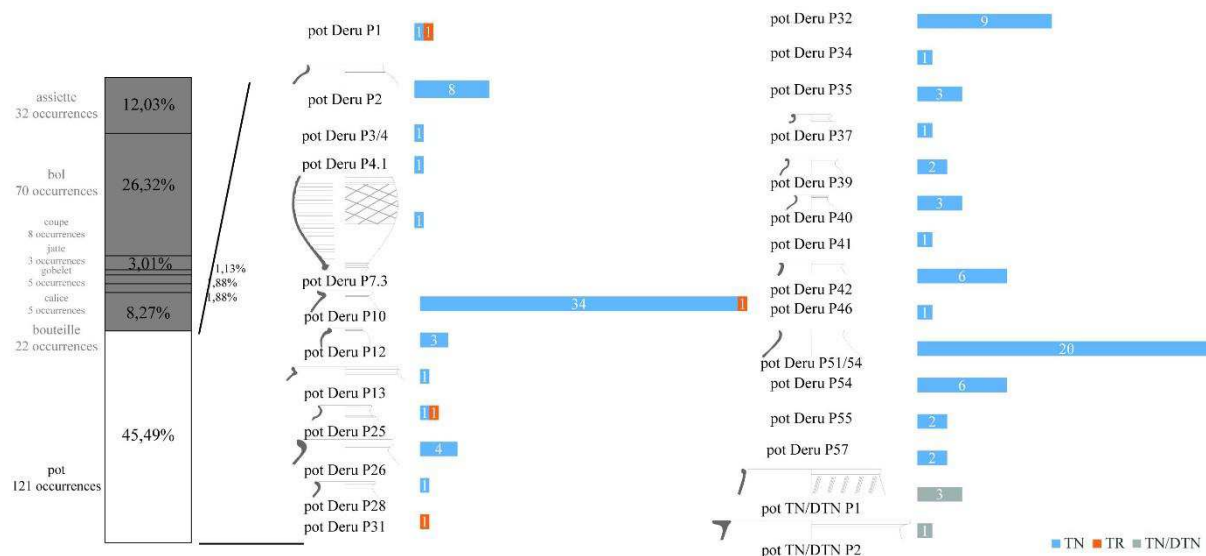


Fig. 123 Répartition des types de pots au sein des céramiques gallo-belges par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.

8.4 Planches typologiques (fig. 124 à fig. 130)

Dénomination	Définition	Correspondance
TN/DTN B1	Bol à bord rentrant mouluré, lèvre en bourrelet	
TN/DTN C1	Coupe à paroi droite légèrement évasée, décor sur la panse	
TN/DTN J1	Jatte carénée, bord en crochet	
TN/DTN Bt1	Bouteille à col droit mouluré	
TN/DTN Bt2	Bouteille à col droit et lèvre en bourrelet	
TN/DTN P1	Pot à col court et lèvre en bourrelet, décor de bandes striées sur la panse	
TN/DTN P2	Bol à lèvre plate de section rectangulaire	

Fig. 124 Tableau de descriptions typologiques des formes en céramique dérivées de terra nigra.

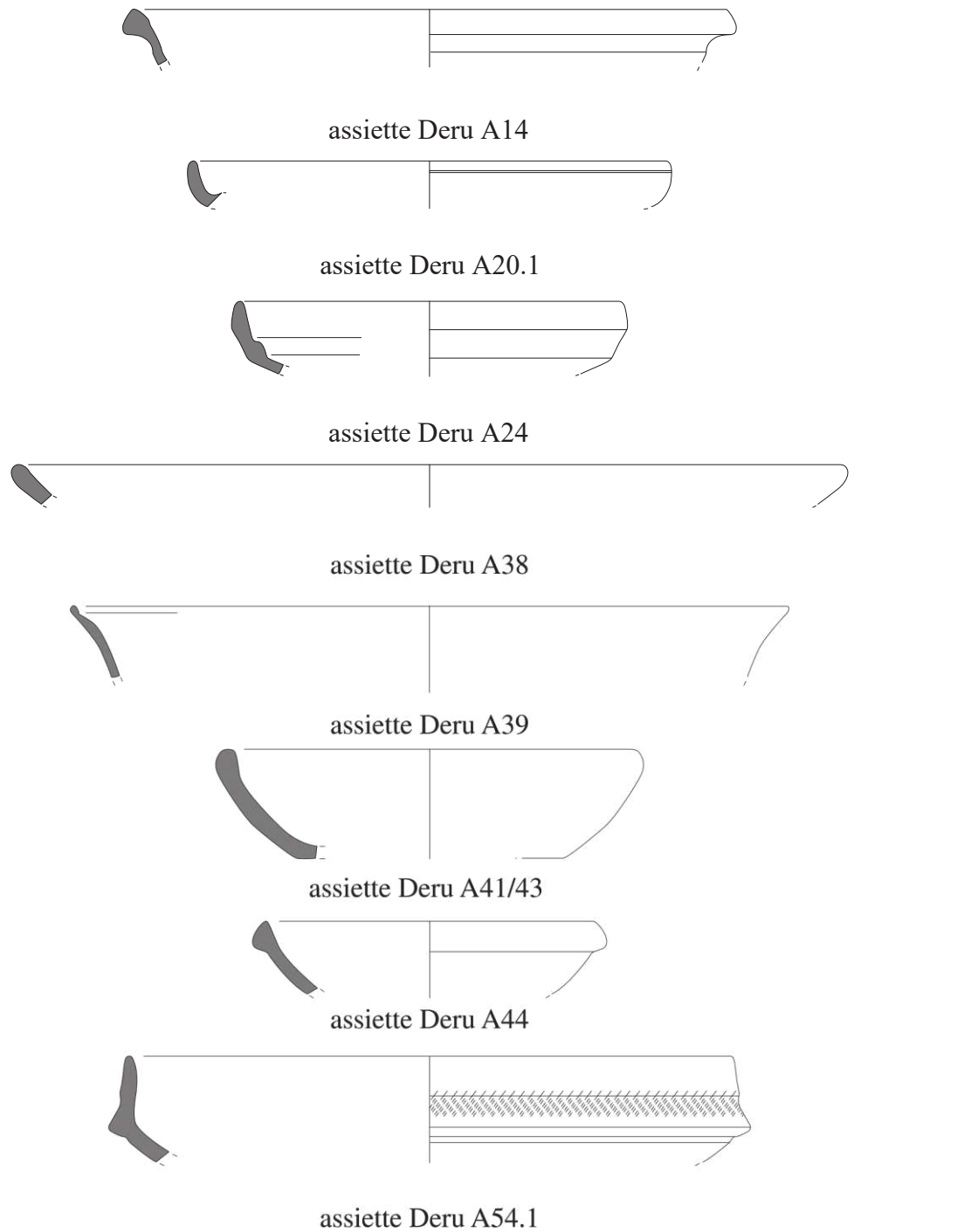


Fig. 125 Planche typologique des assiettes en céramique gallo-belge.

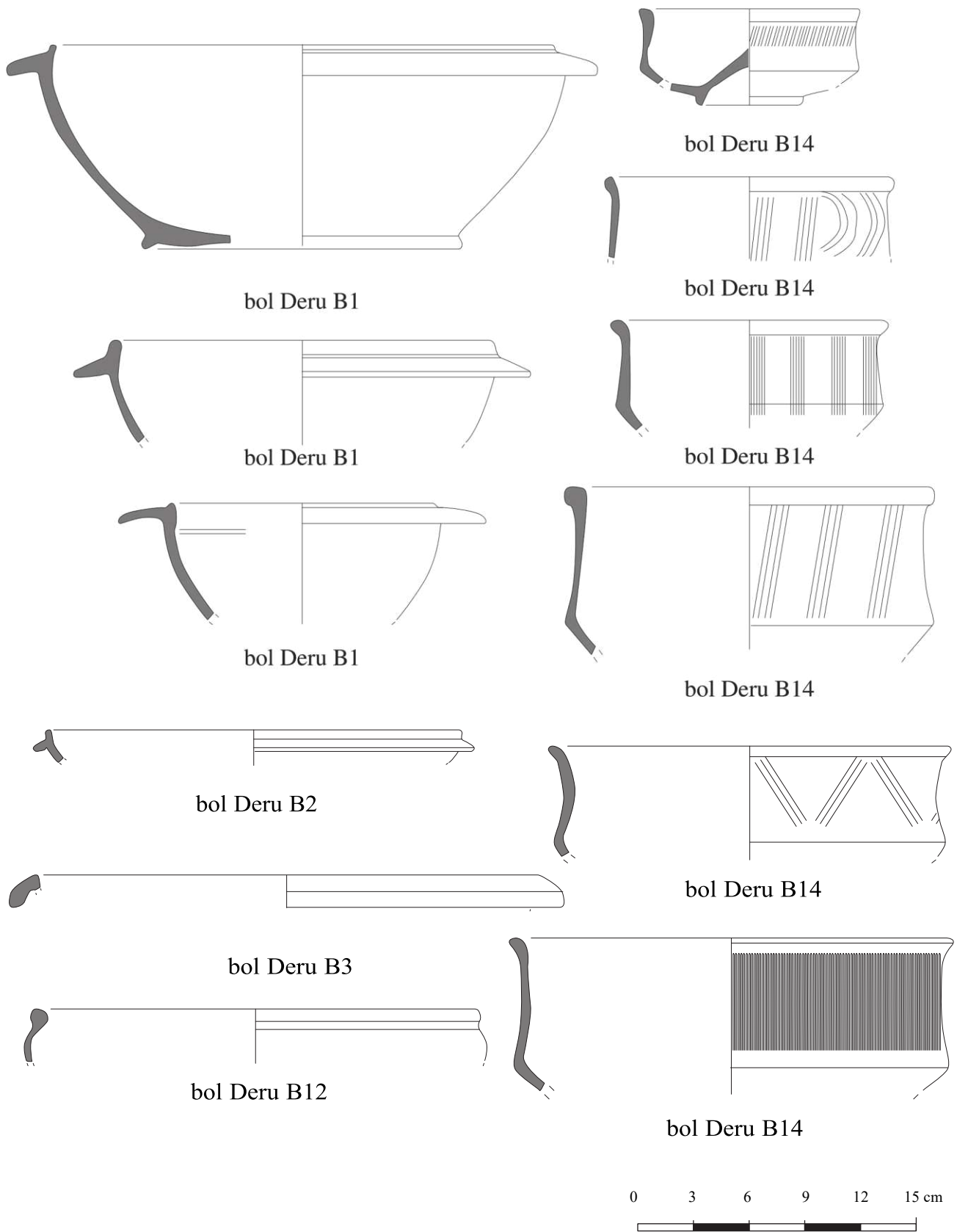


Fig. 126 Planche typologique des bols en céramique gallo-belge.

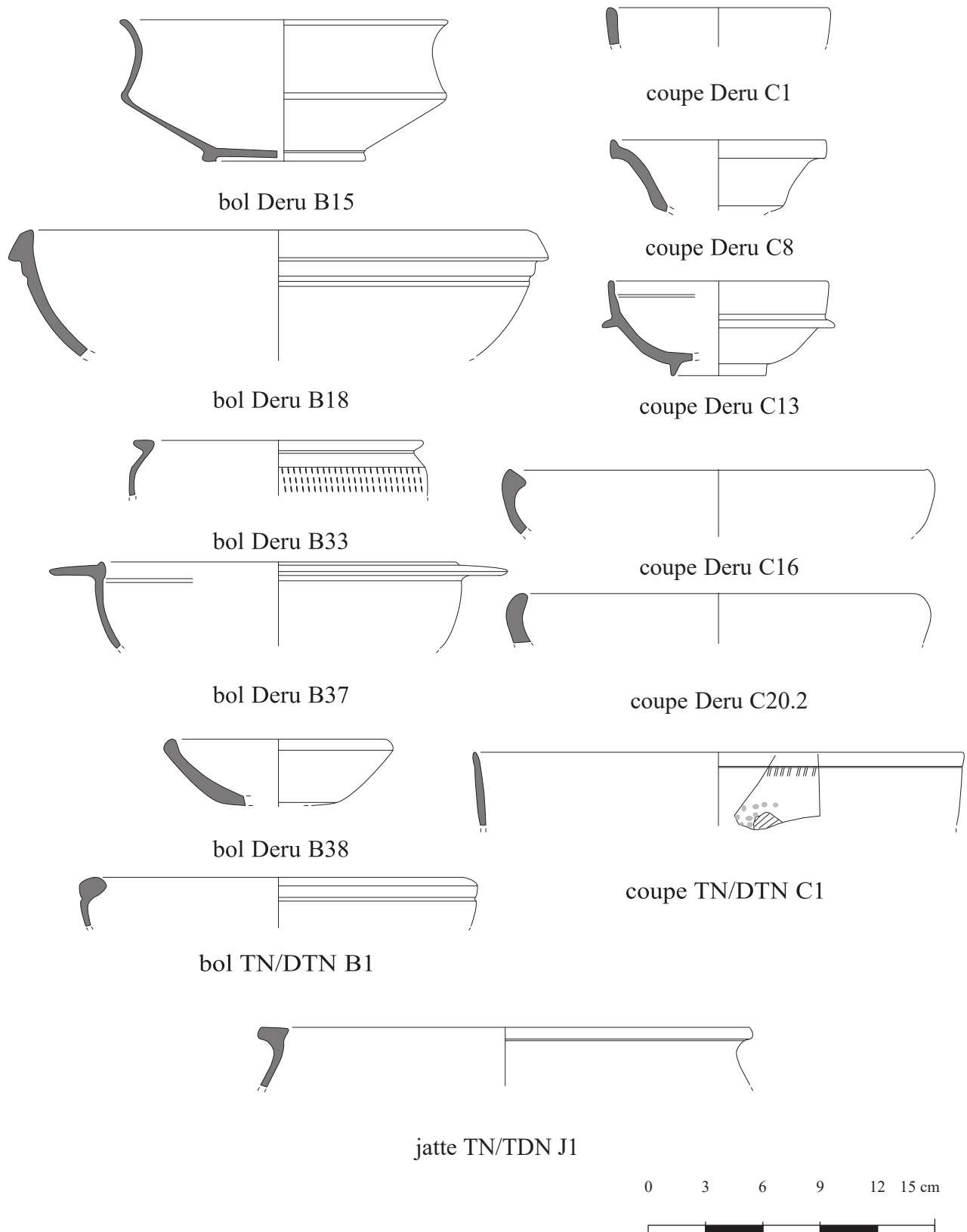
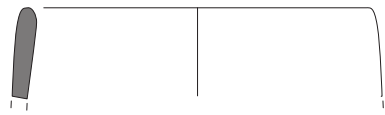


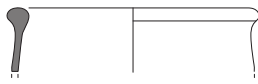
Fig. 127 Planche typologique en céramique gallo-belge.



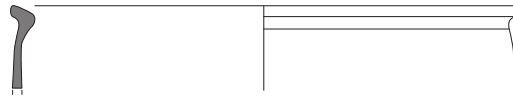
gobelet Deru G3



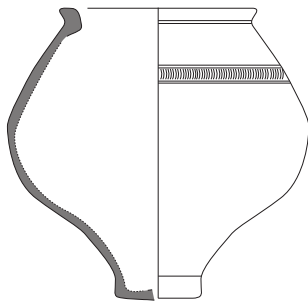
calice KL15



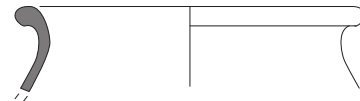
gobelet Deru G4



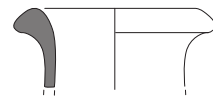
calice KL16



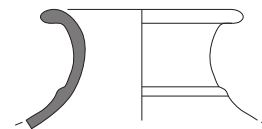
gobelet



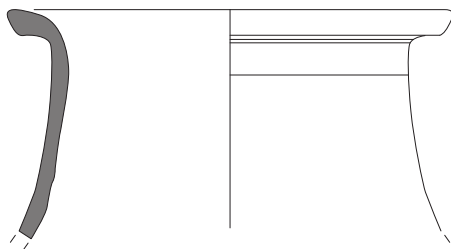
bouteille Deru Bt1



bouteille Deru Bt2.3



bouteille Deru Bt4



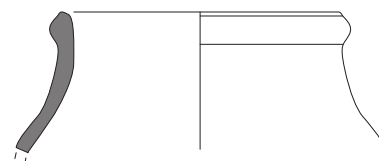
bouteille Deru Bt6



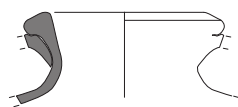
bouteille Deru TN\DTNBt1



bouteille Deru Bt10



bouteille Deru TN\DTNBt2



bouteille Deru Bt11

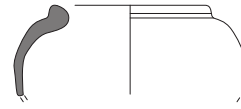
0 3 6 9 12 15 cm



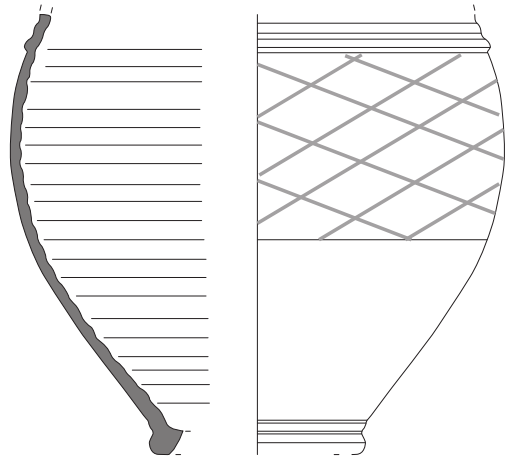
Fig. 128 Planche typologique des gobelets et bouteilles en céramique gallo-belge.



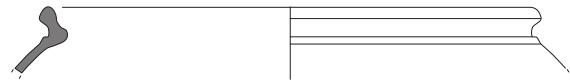
pot Deru P2.1



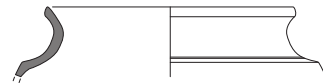
pot Deru P12.1



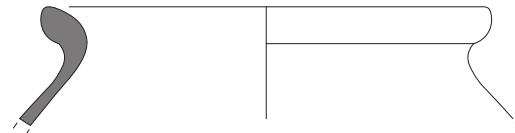
pot Deru P7.3



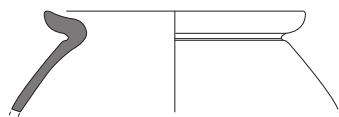
pot Deru P13



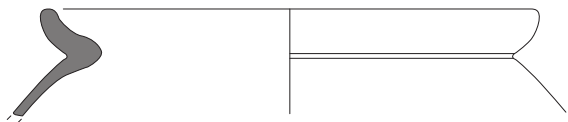
pot Deru P25



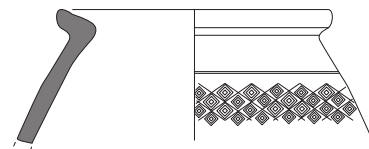
pot Deru P26



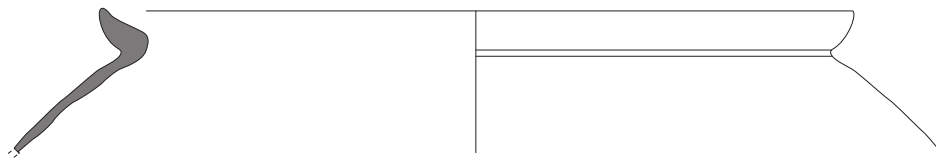
pot Deru P10



pot Deru P10



pot Deru P10



pot Deru P10

0 3 6 9 12 15 cm



Fig. 129 Planche typologique des pots en céramique gallo-belge (1).

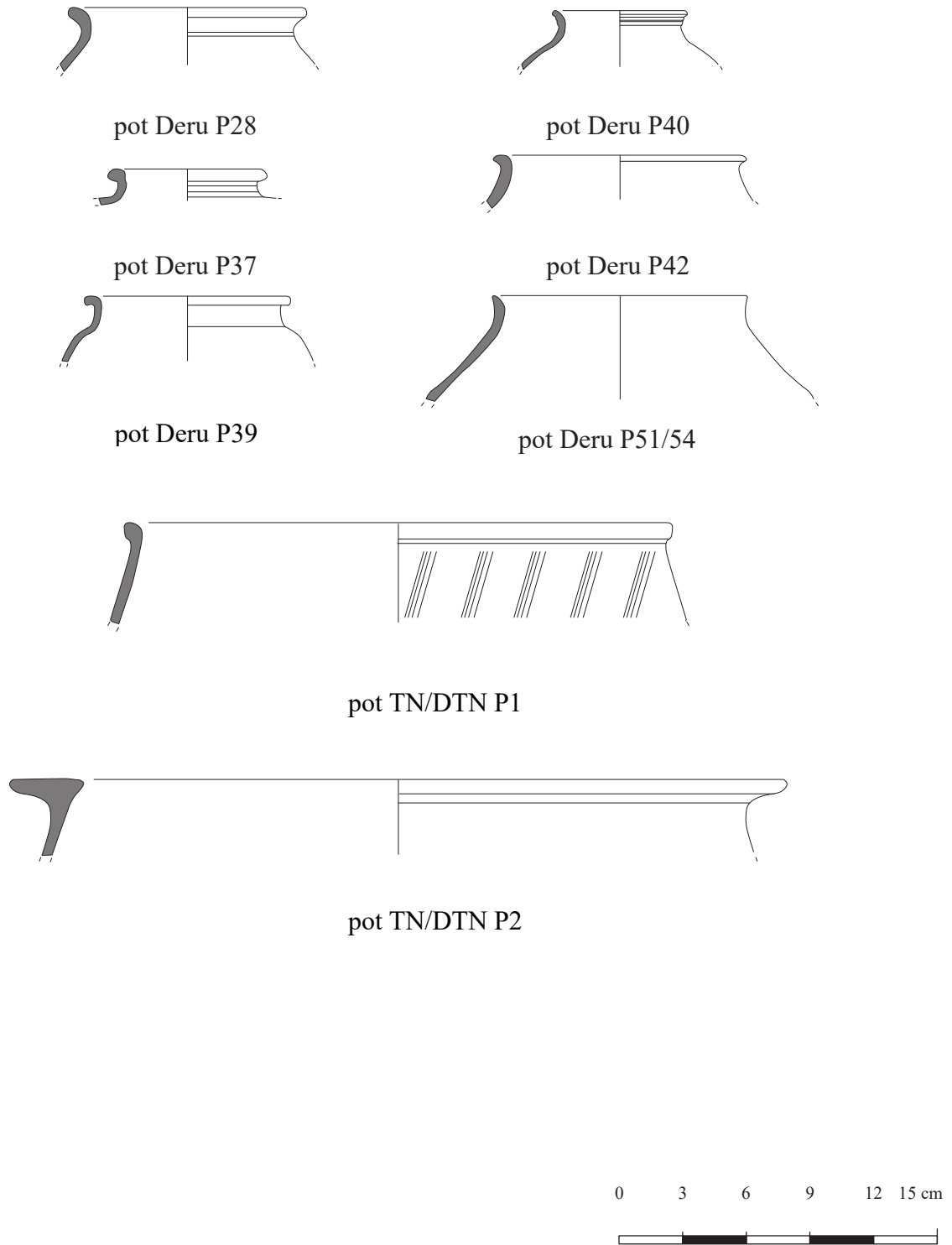


Fig. 130 Planche typologique des pots en céramique gallo-belge (2).

9 LA CÉRAMIQUE À VERNIS ROUGE POMPÉIEN

9.1 Catégorie et groupes de pâtes

La céramique à vernis rouge pompéien correspond à l'un des produits céramiques emblématiques de la romanisation des provinces gauloises. Elle s'assimile à des formes de grands plats utilisés pour la confection de galettes de pains cuites au four²⁸³. On retrouve également les formes de couvercles correspondants.

Cette céramique se caractérise par l'application d'un engobe sur la face interne des plats. Les céramiques VRP CG rapportent aux productions des ateliers du Centre de la Gaule²⁸⁴ (fig. 131).

Catégorie	NR	NR en %	NMI	NMI en %
VRP	296	80,87	46	92
VRP R	14	3,83	1	2
VRP CG	56	15,30	3	6
Total	366	100	50	100

Fig. 131 Tableau de fréquences de la céramique à vernis rouge pompéien indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par groupe de pâte (en chiffres bruts et en pourcentage).

9.2 Répartition au sein du corpus

La céramique à vernis rouge pompéien a été découverte au sein de neuf contextes de notre corpus. Elle ne représente qu'une faible proportion de la totalité des ensembles (fig. 132).

²⁸³ Brulet, Vilvorder, Delage 2010 p. 380.

²⁸⁴ Meylan-Krause 1995, p.171-176.

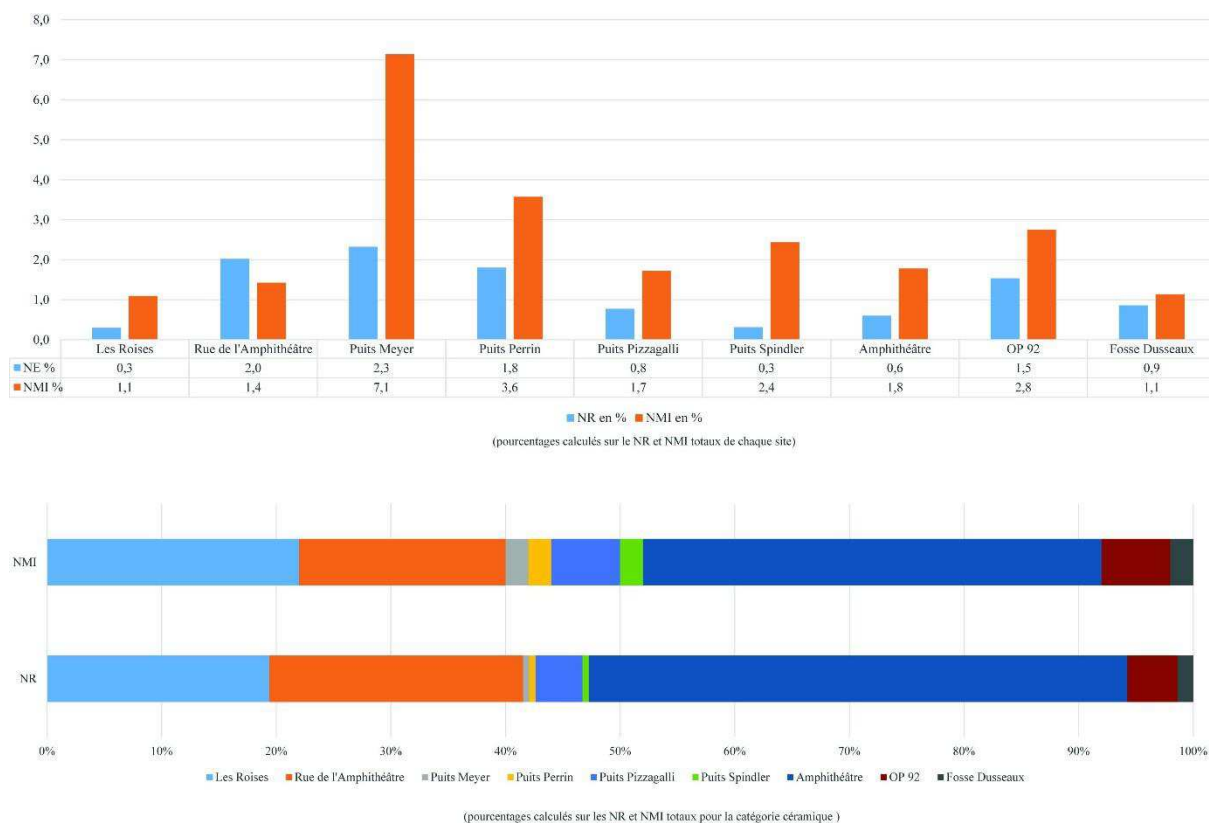


Fig. 132 Graphique de répartition de la céramique à vernis rouge pompéien au sein des sites du corpus.

9.3 Répertoire morphologique

Pour un total de trente-six plats, nous avons identifié cinq couvercles (fig. 133).

Forme	NMI	NMI en %
Plat	36	87,80
Couvercle	5	12,20
Total	41	100

Fig. 133 Graphique de fréquences des formes de céramique vernis rouge pompéien en nombre minimum d'individus (en chiffres bruts et en pourcentage).

9.3.1.1 Les plats

Au sein des formes mises au jour, les plats de type Goudineau 15 (16 occurrences) et Goudineau 16 (10 occurrences) sont les mieux représentés (fig. 134).

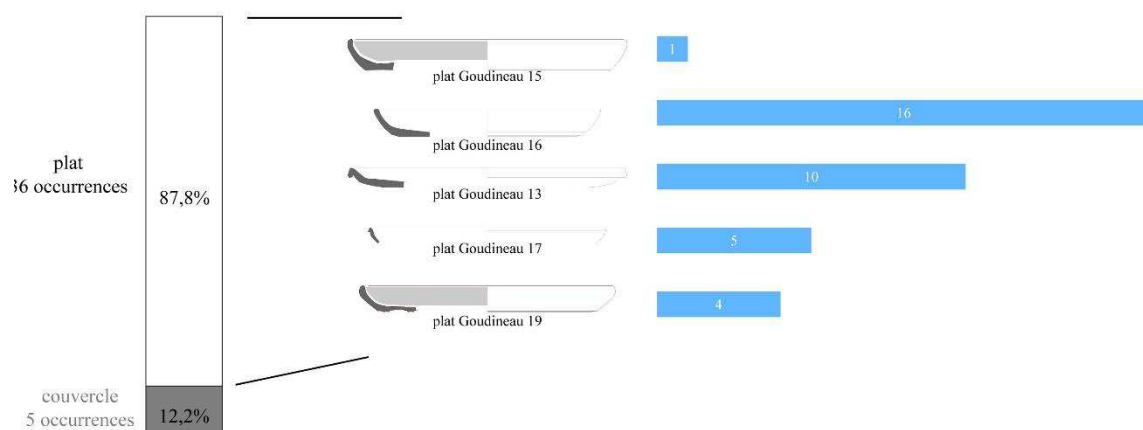


Fig. 134 Répartition des types de plats au sein des céramiques à vernis rouge pompéien en nombre minimum d'individus.

9.3.1.2 Les couvercles

Les cinq couvercles correspondent tous à la forme Goudineau 18 (fig. 135).

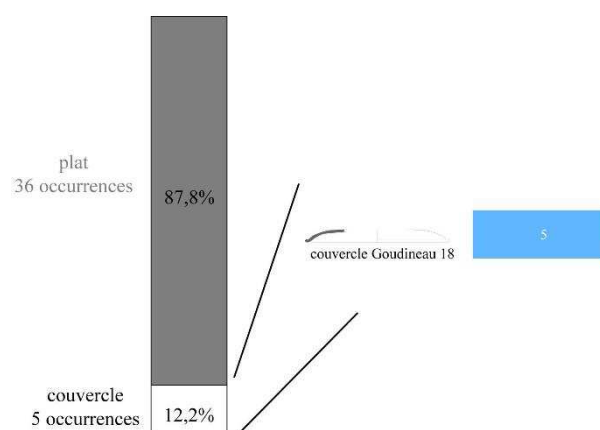


Fig. 135 Répartition des types de couvercles au sein des céramiques à vernis rouge pompéien en nombre minimum d'individus

9.4 Planches typologiques (fig. 136)

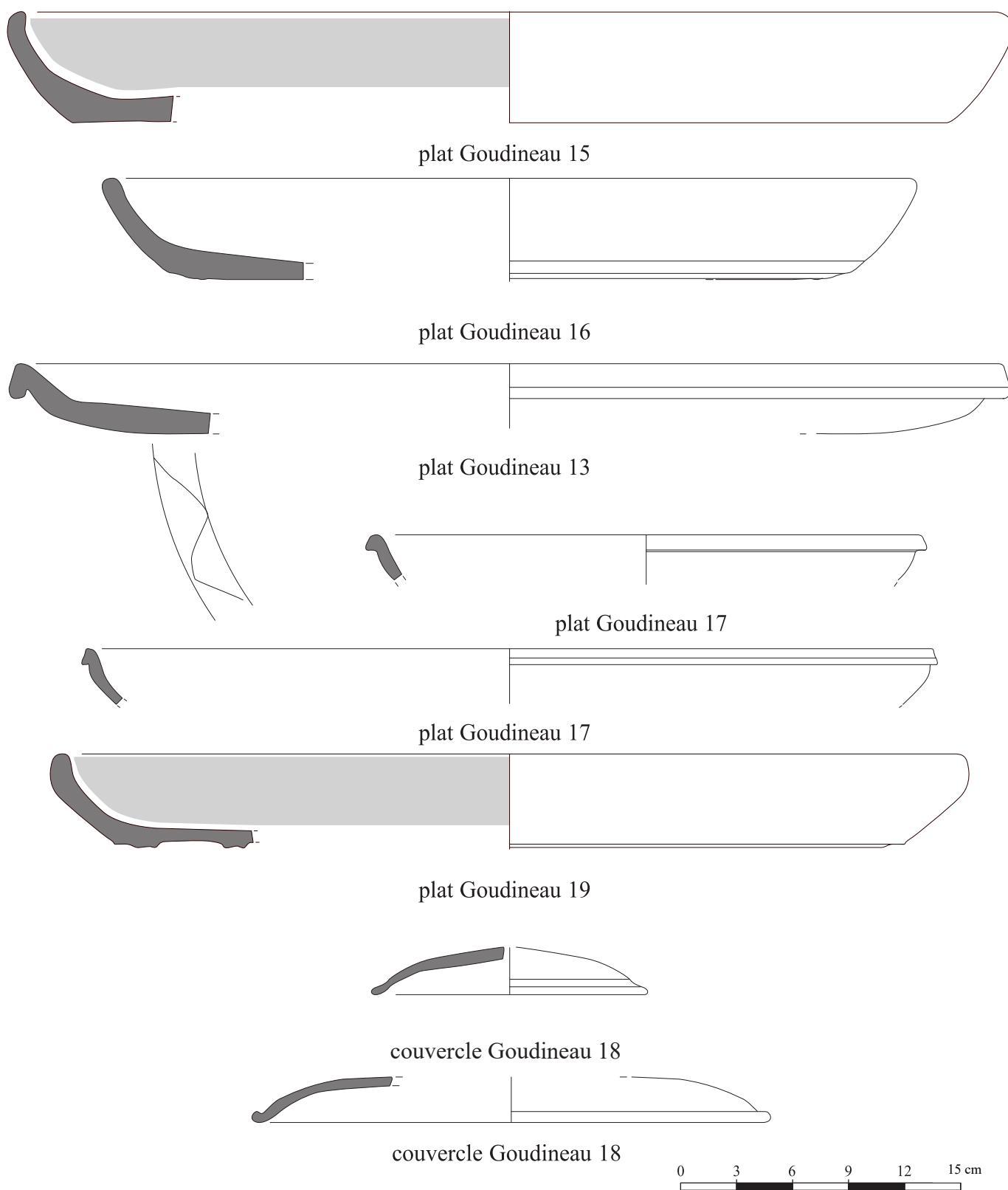


Fig. 136 Planche typologique des plats et couvercles en céramique à vernis rouge pompéien.

10 LA CÉRAMIQUE RUGUEUSE

10.1 Catégorie et groupes de pâtes

Cette céramique à pâte grossière aux parois rugueuses apparaît dès le II^e s. apr. J.-C. dans l'Est de la Gaule et va persister jusqu'au Bas-Empire. Elle a principalement une fonction culinaire. Différentes officines ont produit ce type de vaisselle. Sur le site de Grand, on répertorie des productions d'Urmitz, de Speicher, de Mayen²⁸⁵, de Reims²⁸⁶ et des productions régionales à pâte claire. Cette dernière catégorie atteint la moitié du NMI total des céramiques rugueuses, suivie par la catégorie des céramiques rugueuses d'Urmitz (fig. 137).

Catégorie	NR	NR en %	NMI	NMI en %
RU	1	0,08	1	0,66
RU UR	206	15,73	47	30,92
RU CI	991	75,65	76	50,00
RU S	22	1,68	13	8,55
RUA	85	6,49	13	8,55
RU M	5	0,38	2	1,32
Total	1310	100	152	100

Fig. 137 Tableau de fréquences de la céramique rugueuse indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par groupe de pâte (en chiffres bruts et en pourcentage).

10.1.1 La céramique rugueuse claire régionale

Il s'agit d'une production de céramique rugueuse régionale. Celle-ci présente une pâte claire siliceuse riche en inclusions de quartz et d'oxydes de fer, typique de la vallée de la Moselle.

²⁸⁵ Brulet, Vilvorder, Delage 2010, p. 402-423.

²⁸⁶ Deru 2014, p. 240-251.

10.1.2 La céramique rugueuse de Mayen

Mayen dans la région de l'Eifel, correspond à un centre de potiers important à l'époque romaine jusqu'au Moyen-Âge. La pâte est d'un gris-jaune allant jusqu'au gris-bleu. La surface est rugueuse, le tessou contient des éléments minéraux grossiers.

10.1.3 La céramique rugueuse de Speicher

Cet atelier situé au nord de Trèves va produire de la céramique principalement entre le II^e et le IV^e s. apr. J.-C. D'un usage utilitaire, elle se présente de couleur claire, à la surface rugueuse fortement concentrée en chamotte.

10.1.4 La céramique rugueuse d'Urmitz

Céramique emblématique de l'horizon de Niederbieber, la céramique rugueuse d'Urmitz, à la confluence du Rhin et de la Moselle, se caractérise par une pâte grise à blanchâtre riche en inclusions de quartz calibrés et d'oxydes de fer.

10.1.5 La céramique rugueuse claire de Reims

Cuits en mode A, les vases subissent régulièrement un enfumage. La surface laissée brute présente un aspect rugueux. La typologie établie par X. Deru²⁸⁷ se compose de plats à cuire, de jattes, de pots, de bouilloires et de couvercles.

Il semble que ce sont principalement les ateliers de Saint-Remi qui aient produit ce type de céramique. Elle est représentative sur le site de Reims jusqu'au milieu du II^e s. apr. J.-C., c'est-à-dire l'horizon VIII défini pour la ville²⁸⁸.

Au sein de notre corpus, treize exemplaires appartiennent à cette catégorie. Il s'agit majoritairement de jattes (10 occurrences).

²⁸⁷ Deru 2014, p. 241.

²⁸⁸ *Ibid* p. 99.

10.2 Répartition au sein des sites du corpus

La céramique rugueuse apparaît parmi la composition de la céramique de treize sites. Elle correspond à chaque fois à moins de 15% du NMI total de chaque lot (fig. 138).

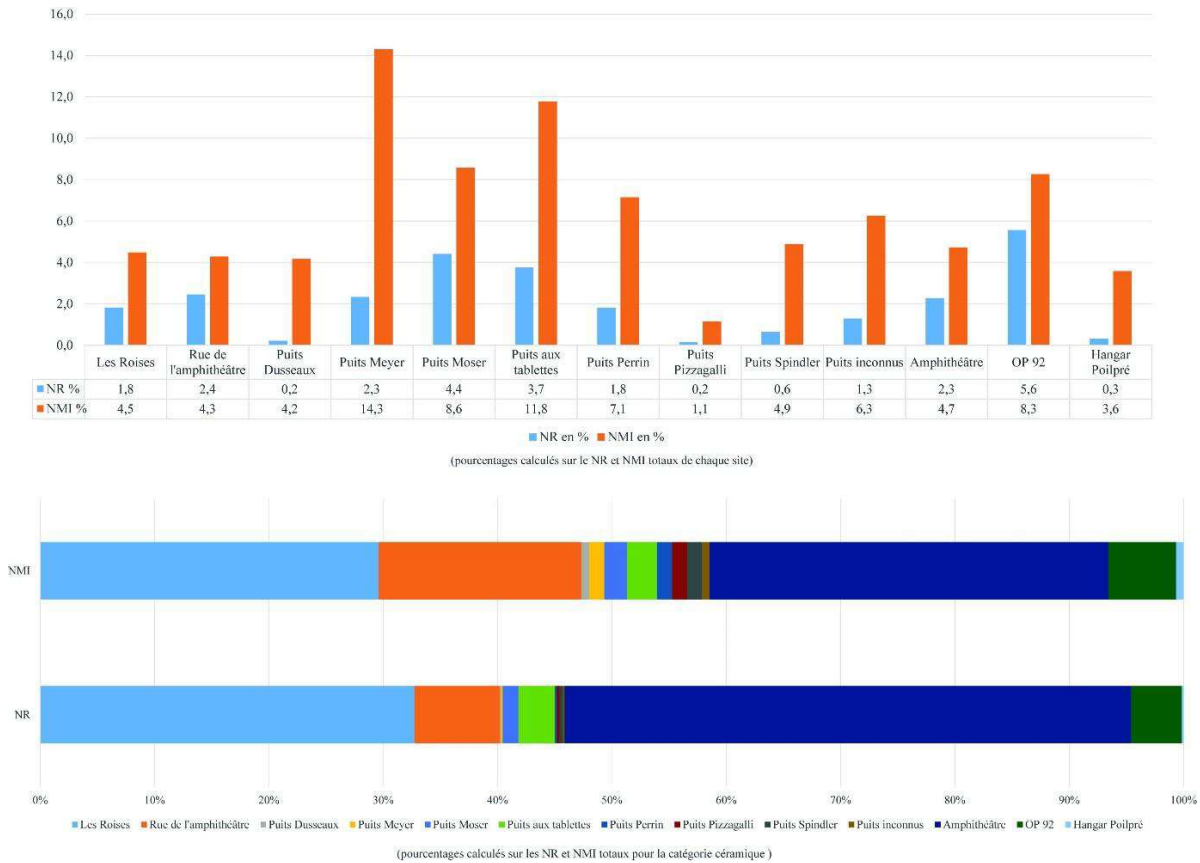


Fig. 138 Graphique de répartition de la céramique rugueuse au sein des sites du corpus.

10.3 Répertoire morphologique

Les formes de préparation et de cuisson des aliments sont évidemment les mieux représentées au sein de cette catégorie culinaire. Les marmites, les jattes et les plats sont ainsi les formes prédominantes. On retrouve en faible quantité également quelques pots, pichets, couvercles, cruches et bouilloires (fig. 139).

La répartition des provenances au sein des jattes apparaît relativement équilibrée entre les céramiques rugueuses claires, les céramiques rugueuses d'Urmitz et les céramiques rugueuses de Reims. Les plats n'ont été retrouvés qu'en céramique rugueuse claire et en céramique rugueuse d'Urmitz. Les marmites quant à elles sont majoritairement faites en

céramiques rugueuses claires, puis en céramiques rugueuses d'Urmitz et enfin en céramique rugueuse de Speicher.

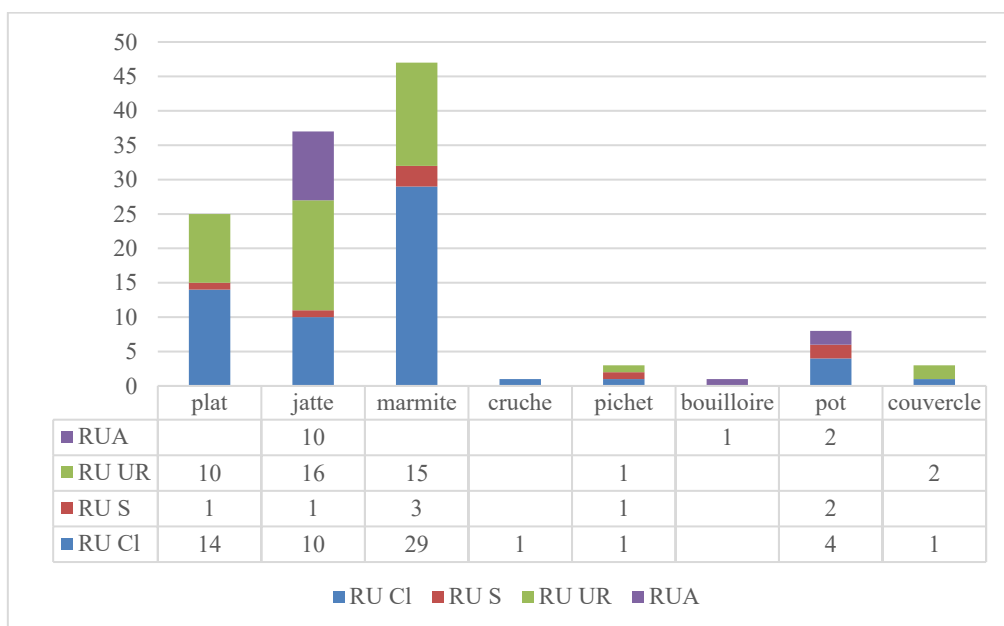


Fig. 139 Graphique de fréquences des formes de céramique rugueuse par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.

10.3.1.1 Les plats

Les plats proviennent essentiellement de la région de Grand et d'Urmitz. La préférence va aux formes Nied. 111a et Nied. 112 (fig. 140).

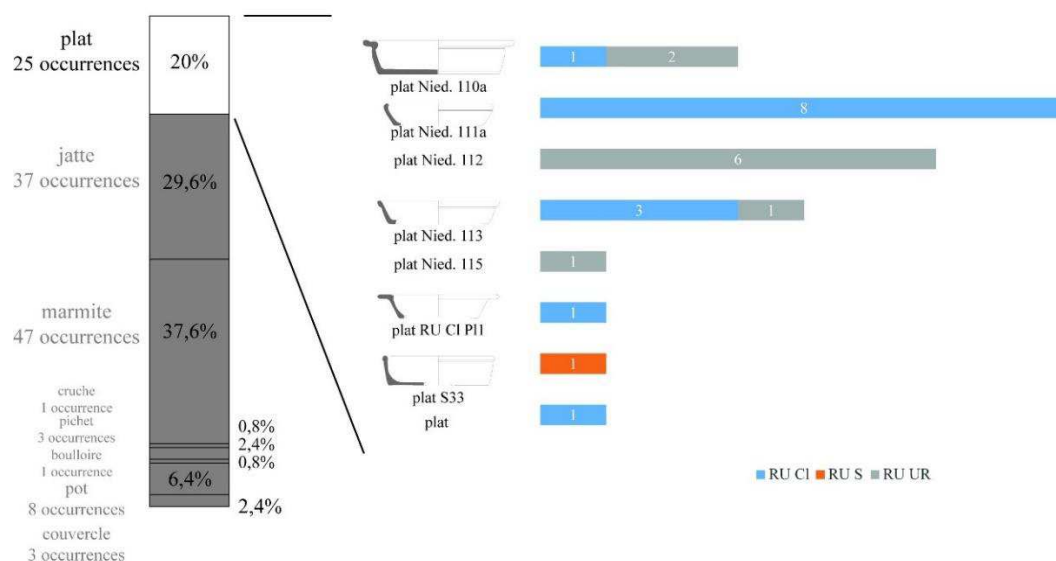


Fig. 140 Répartition des types de plats au sein des céramiques rugueuses par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.

10.3.1.2 Les jattes

Les jattes se répartissent entre les productions d'Urmitz (16 occurrences), les productions régionales claires (10 occurrences), les productions claires de Reims (10 occurrences) et un exemplaire de Speicher. La forme qui prévaut est la jatte Nied. 104 avec 20 occurrences (fig. 141).

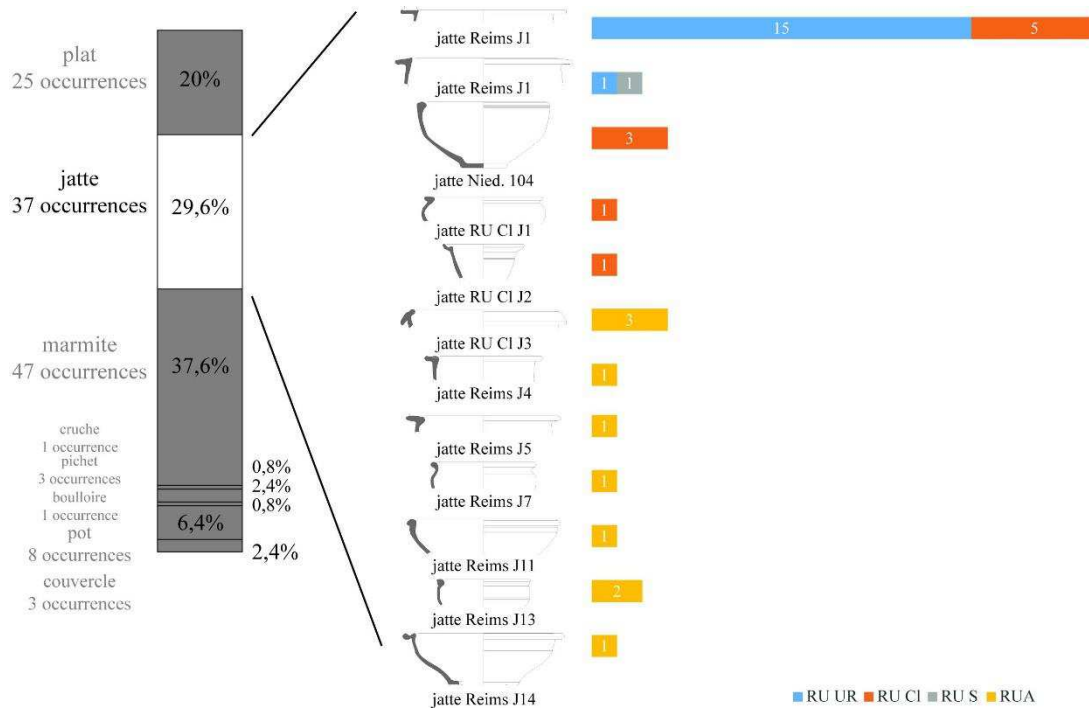


Fig. 141 Répartition des types de jattes au sein des céramiques rugueuses par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.

10.3.1.3 Les marmites

Bien qu'il s'agisse de la forme la mieux représentée au sein de la céramique rugueuse, la marmite ne compte que trois déclinaisons de formes au sein desquelles le type Nied. 89 est largement majoritaire (44 occurrences). Cette forme caractéristique de la production de céramique rugueuse présente un bord à ressaut interne destiné à recevoir un couvercle (fig. 142).

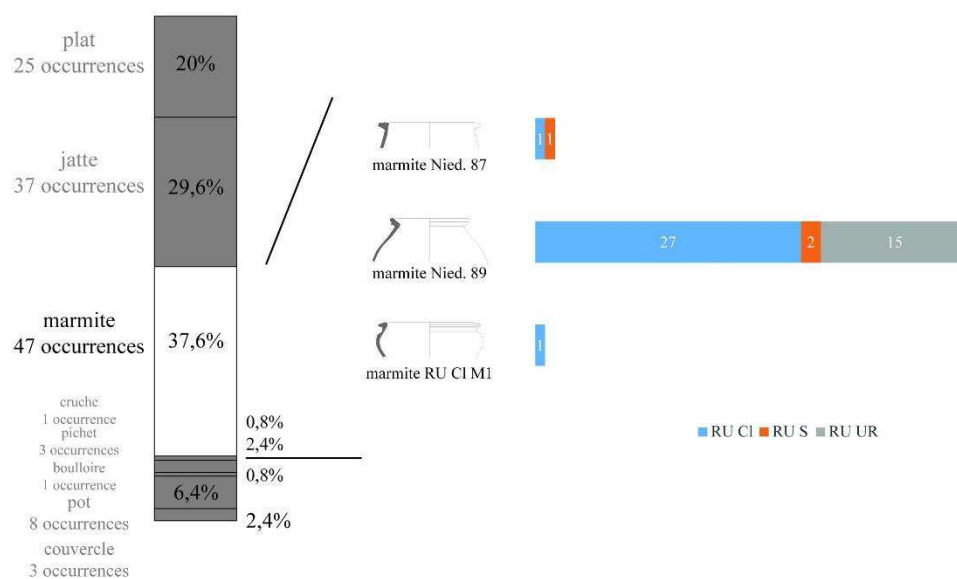


Fig. 142 Répartition des types de marmites au sein des céramiques rugueuses par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.

10.3.1.4 Les cruches

Une seule cruche a été mise au jour, elle se rapporte à la forme Nied. 98 en céramique rugueuse claire régionale (fig. 143).

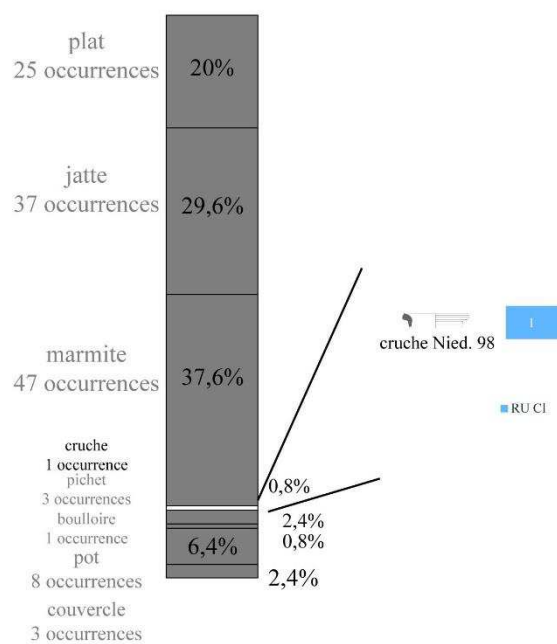


Fig. 143 Répartition des types de cruches au sein des céramiques rugueuses par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.

10.3.1.5 Les pichets

Les pichets sont également rares pour cette catégorie (fig. 144). Deux formes s'y rattachent : le pichet Nied. 96 (2 occurrences) et le pichet Nied. 100b (1 occurrence).

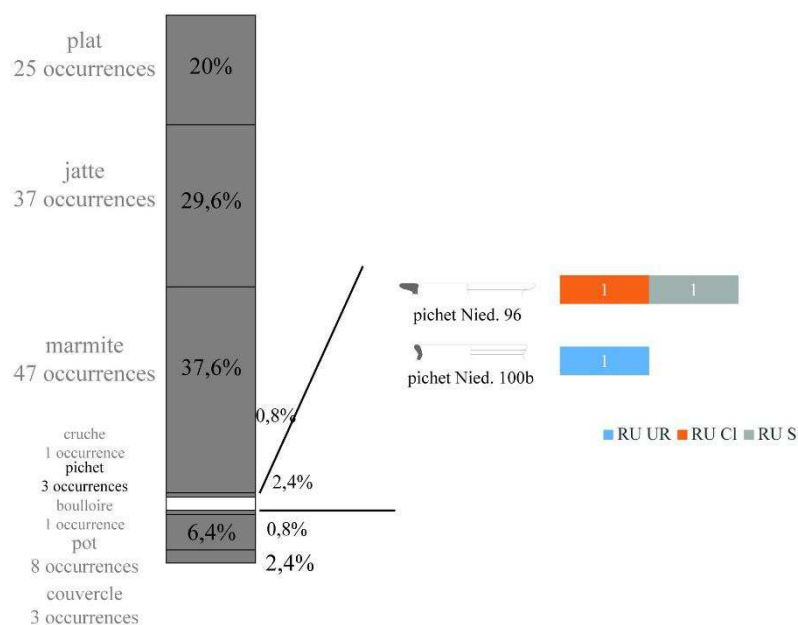


Fig. 144 Répartition des types de pichets au sein des céramiques rugueuses par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.

10.3.1.6 Les bouilloires

La seule bouilloire mise au jour à Grand appartient aux productions rémoises (fig. 145).

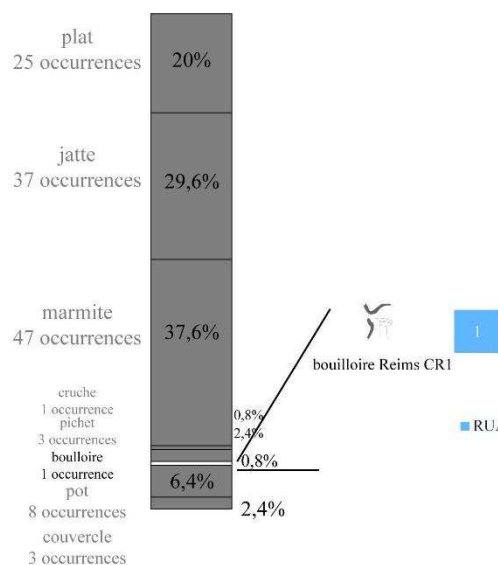


Fig. 145 Répartition des types de bouilloires au sein des céramiques rugueuses par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.

10.3.1.7 Les pots

En tout, neuf pots de formes différentes se répartissent entre la céramique rugueuse claire régionale, la céramique de Speicher et la céramique claire de Reims (fig. 146).

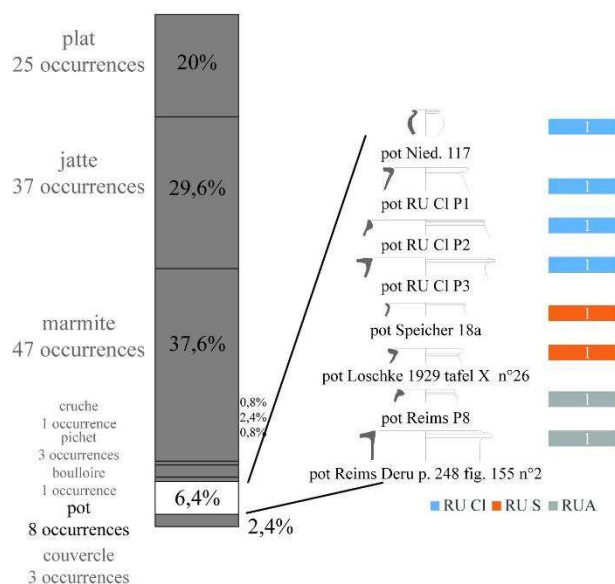


Fig. 146 Répartition des types de pots au sein des céramiques rugueuses par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.

10.3.1.8 Les couvercles

Seulement deux couvercles sont répertoriés pour les céramiques rugueuses (fig. 147).

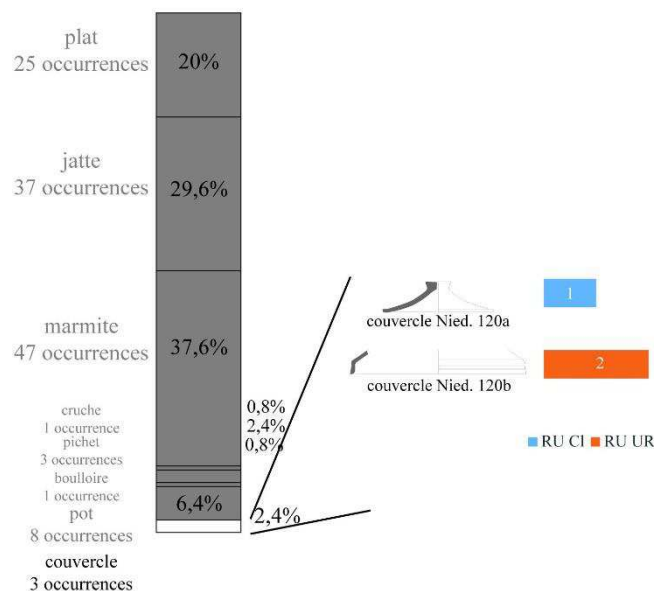


Fig. 147 Répartition des types de couvercles au sein des céramiques rugueuses par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.

10.4 Les décors

Deux éléments de décor ont été observés sur l'ensemble des tessons recueillis pour cette catégorie (fig. 148). Le premier a été retrouvé sur un fragment de céramique rugueuse de Mayen. Il s'agit de rosaces estampées sur la paroi extérieure du vase (fig. 149). Un décor similaire a également été mis au jour lors de l'étude de la céramique antique des abords du grand amphithéâtre de Metz²⁸⁹.

Le second décor a été réalisé à la barbotine blanche sur un fragment de panse de céramique rugueuse de Speicher. Il représente le départ d'un cercle et peut-être un second qui lui serait accolé.

²⁸⁹ Bet, Delage 2011, p. 332 fig. 328.

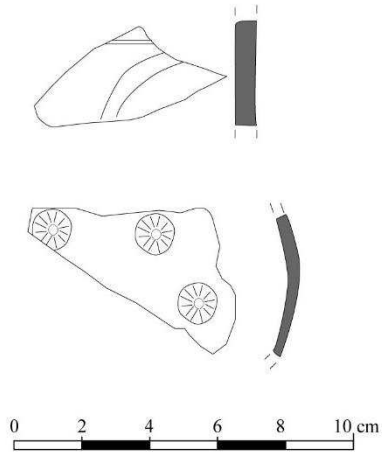


Fig. 148 Planche des décors sur céramique rugueuse.



Fig. 149 Photographie d'un décor de rosaces estampées sur un fragment de céramique rugueuse de Mayen.

10.5 Planches typologiques (fig. 150 à fig. 153)

Dénomination	Définition	Correspondance
RU CI P11	Plat à lèvre aplatie de section ronde	
RU CI J1	Jatte à marli horizontal	
RU CI J2	Jatte à marli creusé d'une gorge interne	
RU CI J3	Jatte à bord rentrant souligné par une collerette moulurée	
RU CI M1	Marmite à marli retombant mouluré	
RU CI P1	Pot à lèvre aplatie de section carré	
RU CI P2	Pot à lèvre en bourrelet interne	
RU CI P3	Pot à lèvre aplatie moulurée	

Fig. 150 Tableau de descriptions typologiques des formes en céramique rugueuse claire.

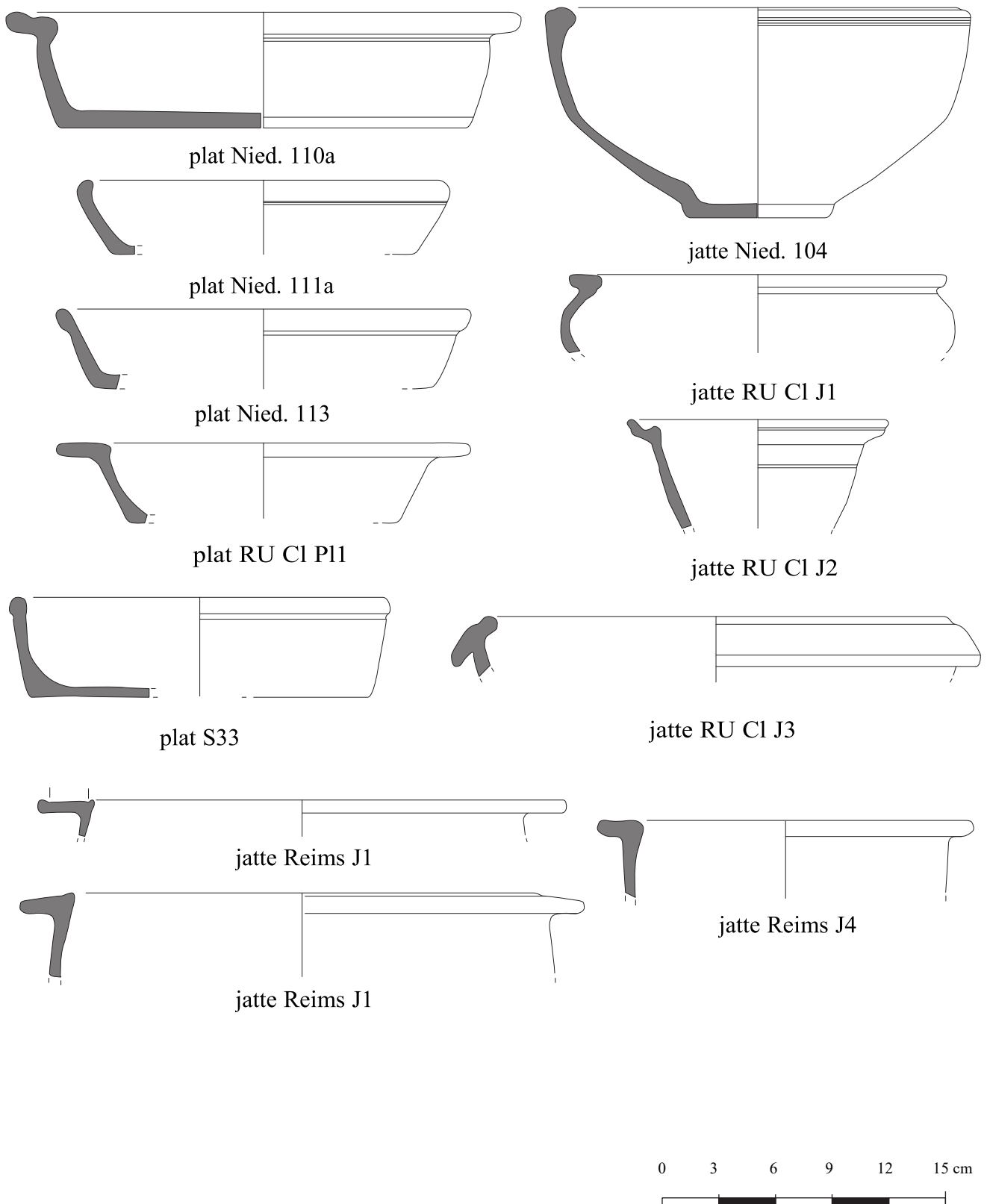


Fig. 151 Planche typologique des plats et jattes en céramique rugueuse.

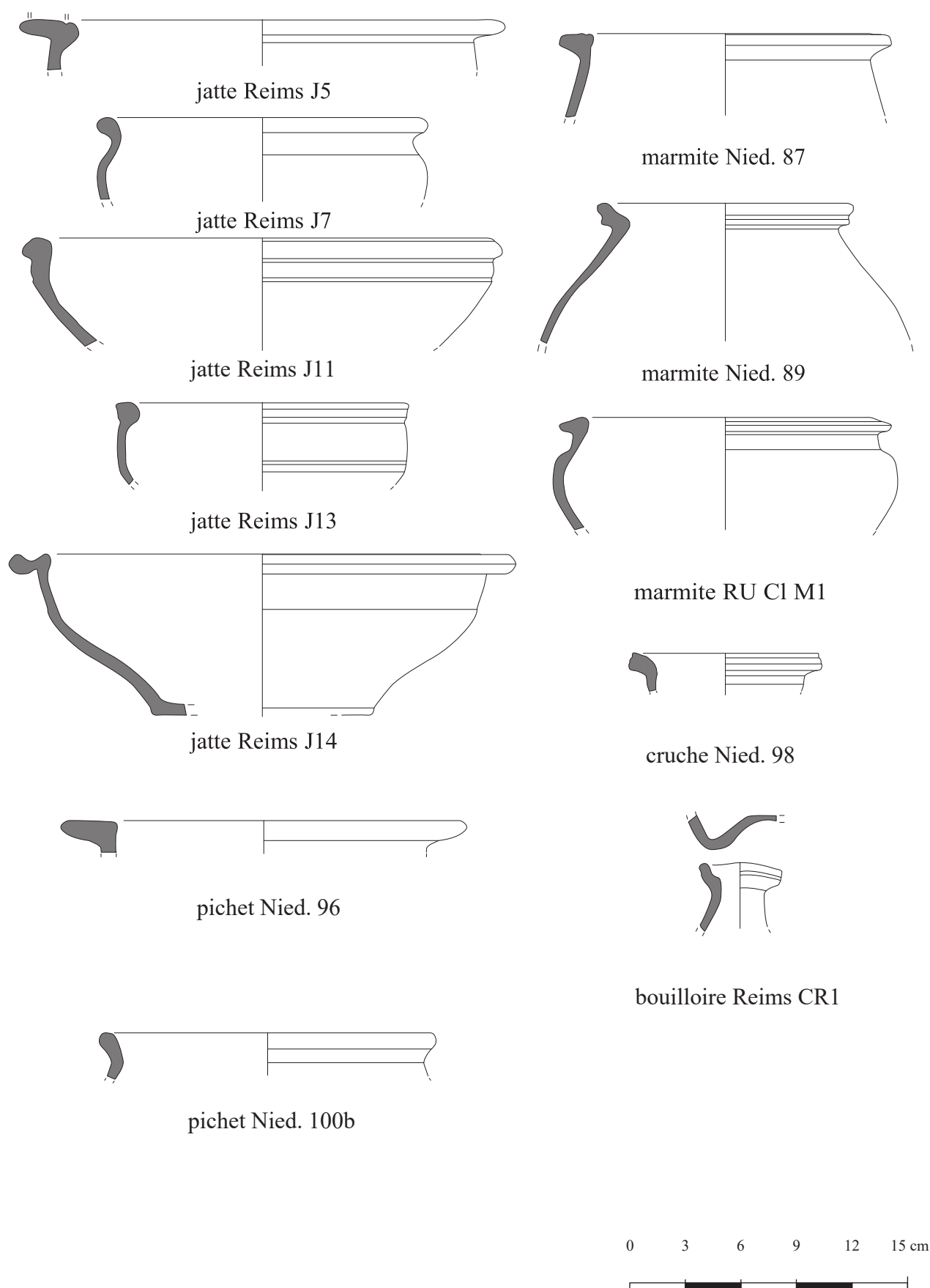


Fig. 152 Planche typologique des jattes, marmites, cruche, pichets et bouilloire en céramique rugueuse.

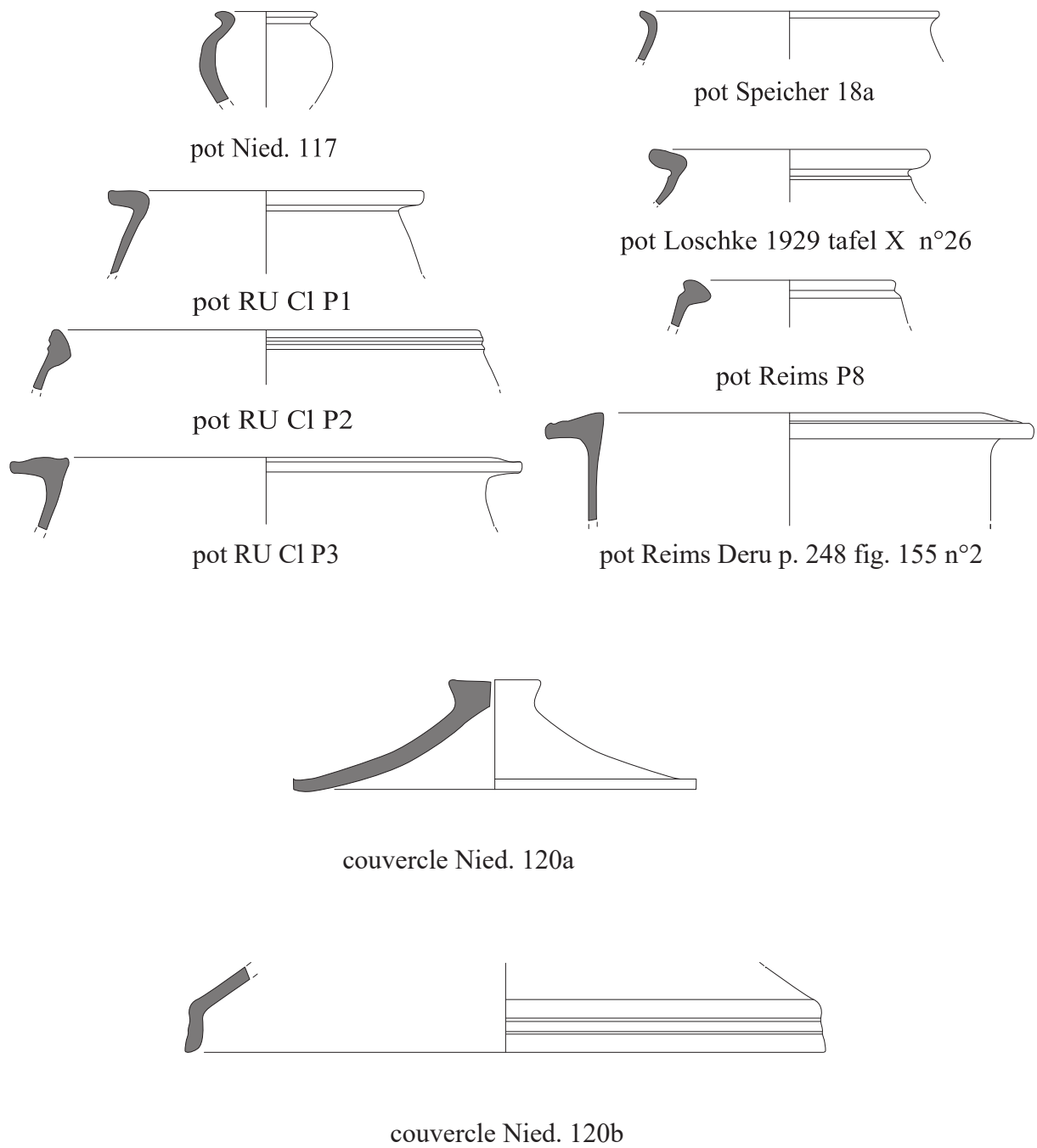


Fig. 153 Planche typologique des pots et couvercles des céramiques rugueuses.

11 LA CÉRAMIQUE CRAQUELÉE BLEUTÉE

11.1 Catégorie et groupes de pâtes

Ces vases typiquement champenois sont à la mode dès les II^e-III^e s. apr. J.-C. Leur pâte blanche et dure présente en surface des teintes bleutées à noires très souvent sillonnées de craquelures. Elles viennent prendre place dans le répertoire de la vaisselle culinaire avec des plats, jattes et pots²⁹⁰. Cependant tout comme pour la céramique rugueuse et pour la céramique commune sombre, il nous semble que nous pouvons justifier sa présence discrète par l'omniprésence de la céramique sombre à dégraissant coquillier au cours des deux phases d'occupations du site. Elle représente moins de 5% du NMI total de notre corpus, à l'instar de la céramique rugueuse.

11.2 Répartition au sein du corpus

Les assemblages de quatorze sites présentent de la céramique craquelée bleutée (fig. 154).

²⁹⁰ Deru 2014, p. 252-276.

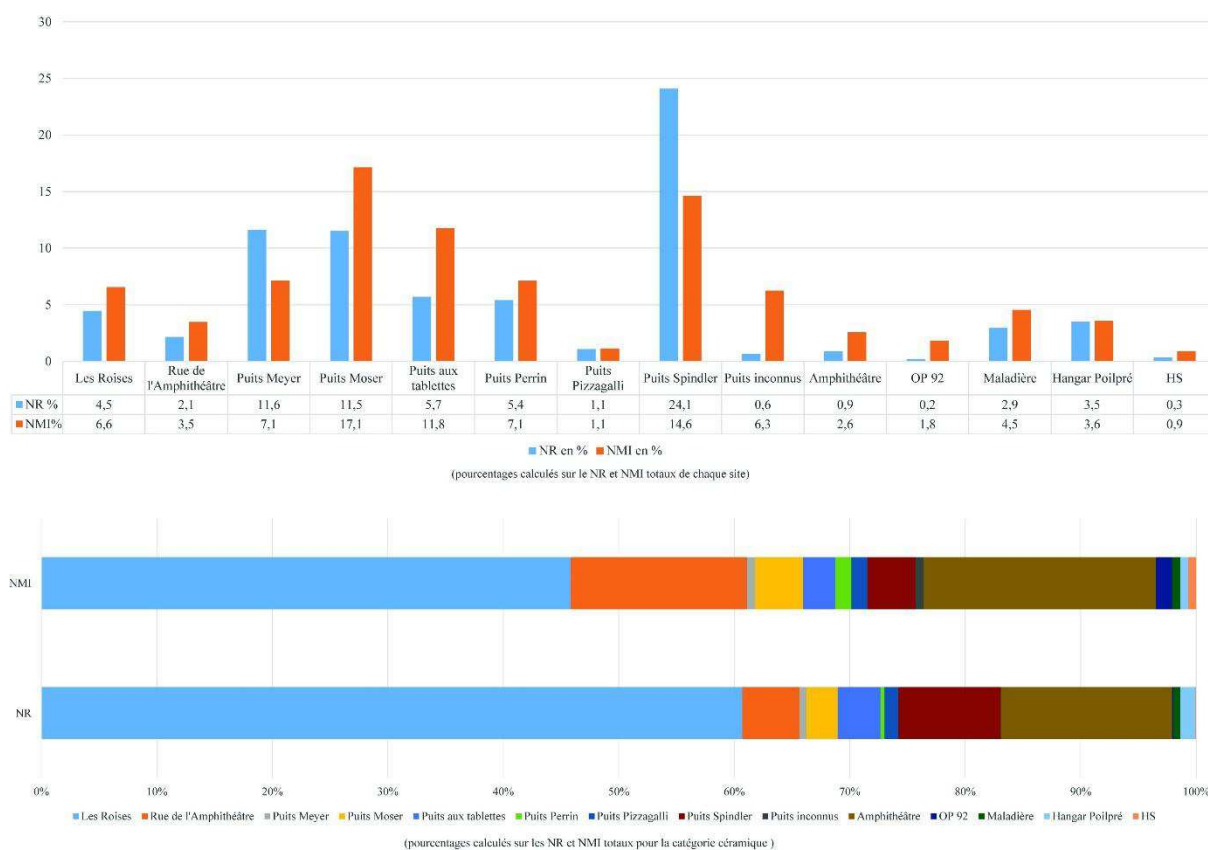


Fig. 154 Graphique de répartition de la céramique craquelée bleutée au sein des sites du corpus.

11.3 Répertoire morphologique

On retrouve les céramiques craquelées bleutées exclusivement sous des formes liées à la préparation des mets (fig. 155) tels que les pots (76 occurrences), les plats (33 occurrences), les jattes (19 occurrences) et les couvercles (3 occurrences).

Forme	NMI	NMI en %
Plat	33	25,38
Jatte	19	14,62
Pot	75	57,69
Couvercle	3	2,31
Total	130	100

Fig. 155 Graphique de fréquences des formes de céramique craquelée bleutée en nombre minimum d'individus (en chiffres bruts et en pourcentage).

11.3.1.1 Les plats

Parmi les trente-trois plats découverts, la forme récurrente est celle du plat Reims A6 avec douze occurrences. On retrouve également six plats de type Reims A2 et quatre plats de type Reims A12 (fig. 156).

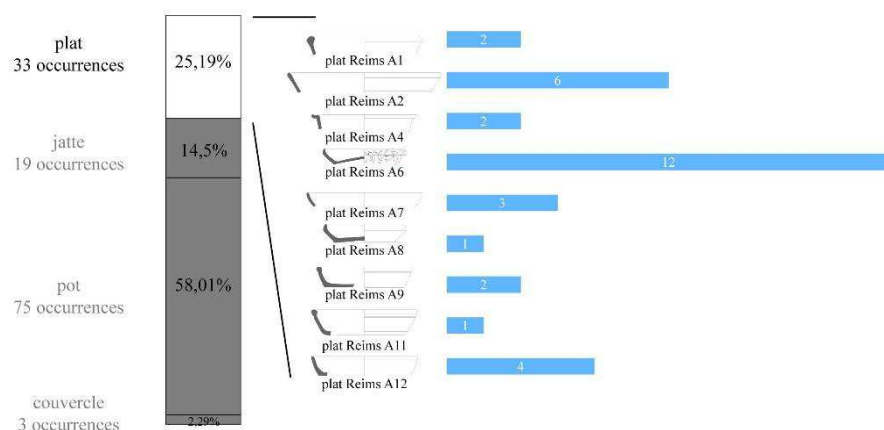


Fig. 156 Répartition des types de plats au sein des céramiques craquelées bleutées en nombre minimum d'individus.

11.3.1.2 Les jattes

Les formes de jattes se répartissent entre onze variantes (fig. 157). Les mieux représentées sont les jattes Reims J10 (3 occurrences) et les jattes Reims J13 (3 occurrences). On note par ailleurs la présence de deux jattes Reims J40.

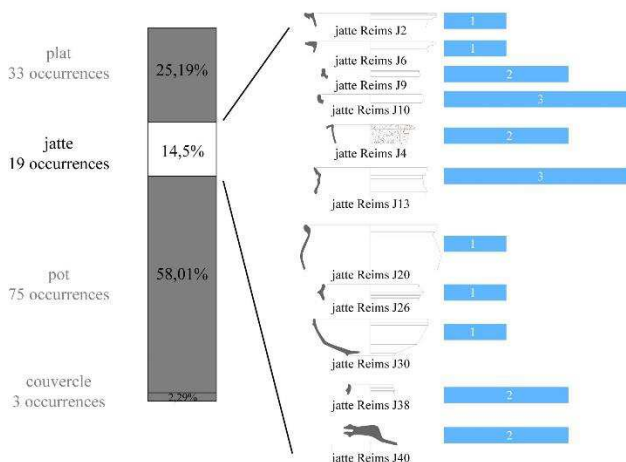


Fig. 157 Répartition des types de jattes au sein des céramiques craquelées bleutées en nombre minimum d'individus.

11.3.1.3 Les pots

Sur les soixante-seize pots retrouvés en céramique craquelée bleutée, soixante-sept correspondent à la forme Reims P16 (fig. 158).

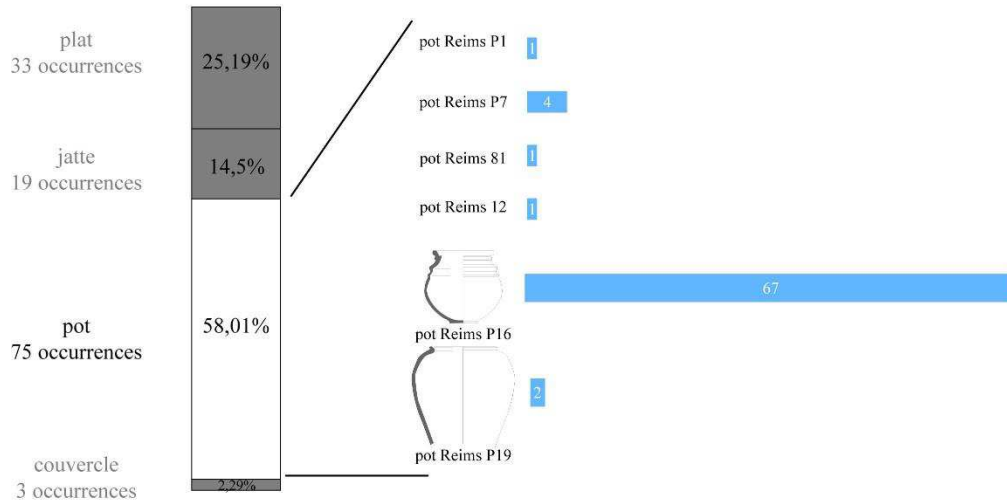


Fig. 158 Répartition des types de pots au sein des céramiques craquelées bleutées en nombre minimum d'individus.

11.3.1.4 Les couvercles

Seulement trois couvercles ont été mis au jour pour cette catégorie (fig. 159).

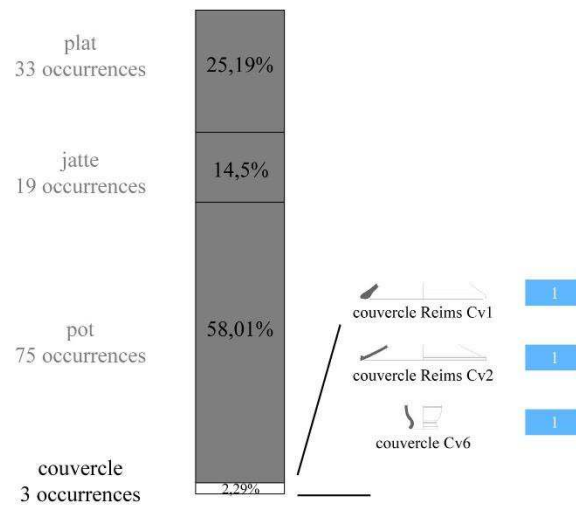


Fig. 159 Répartition des types de couvercles au sein des céramiques craquelées bleutées en nombre minimum d'individus.

11.4 Planches typologiques (fig. 160 à fig. 162)

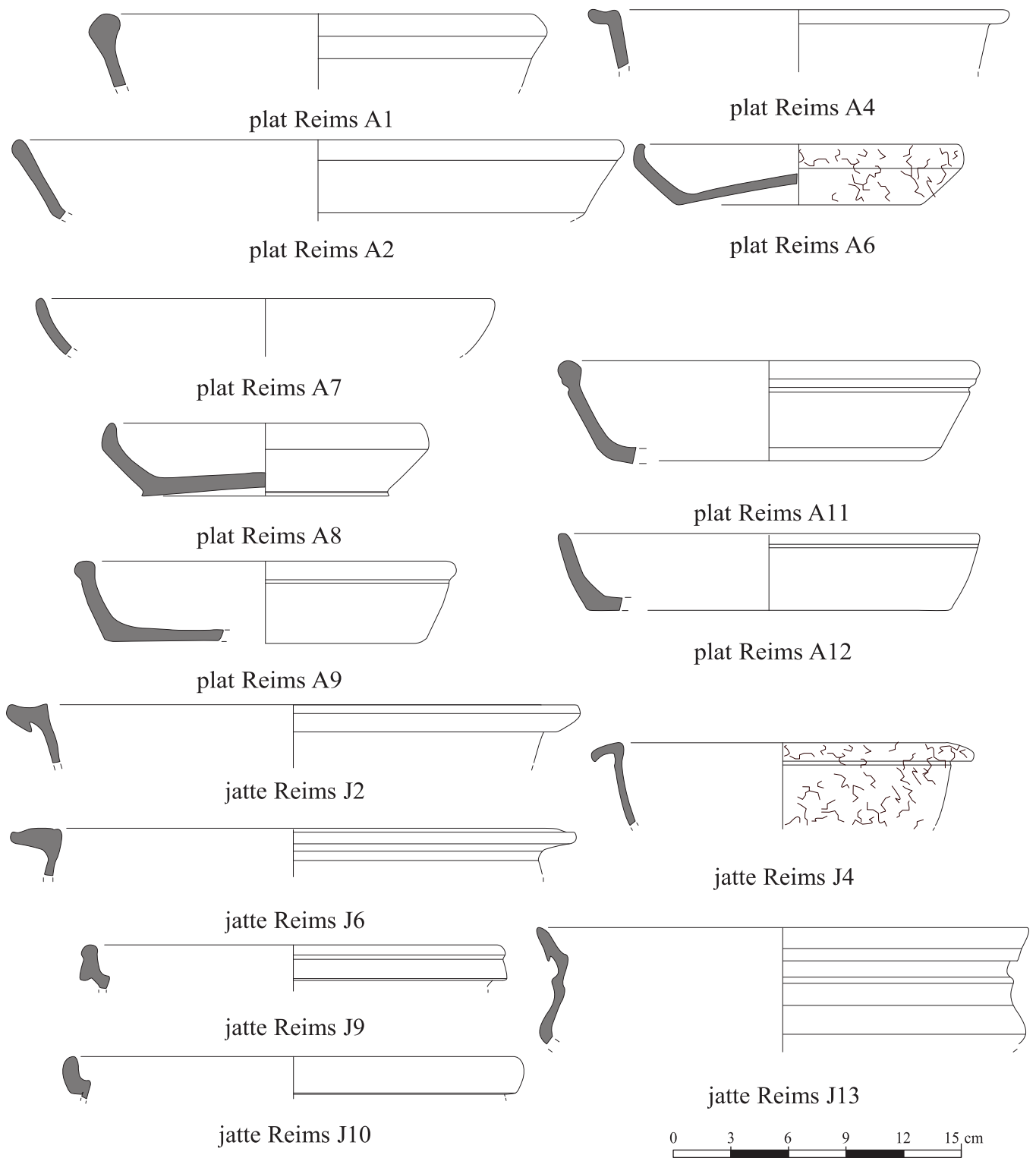


Fig. 160 Planche typologique des plats et jattes en céramique craquelée bleutée.

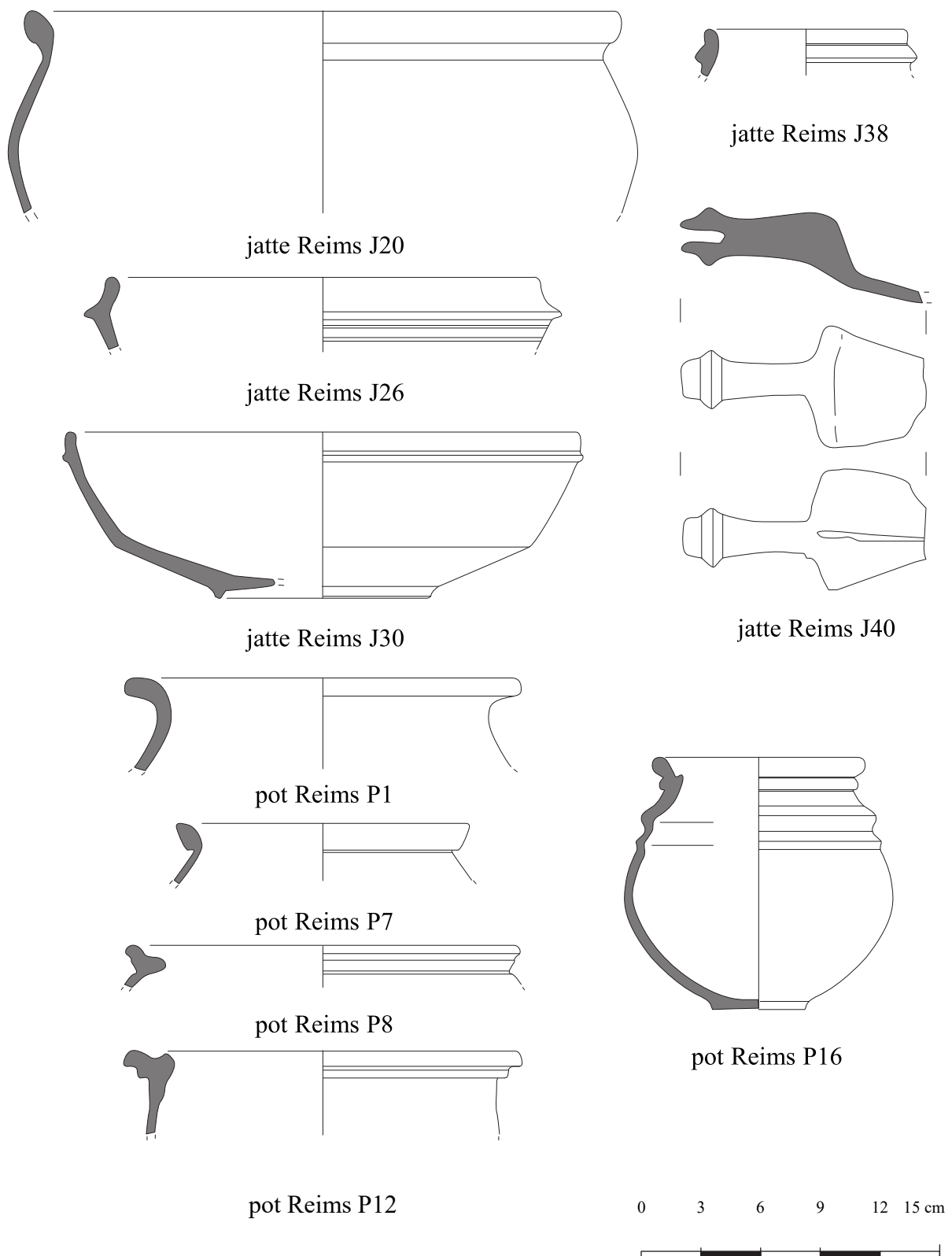
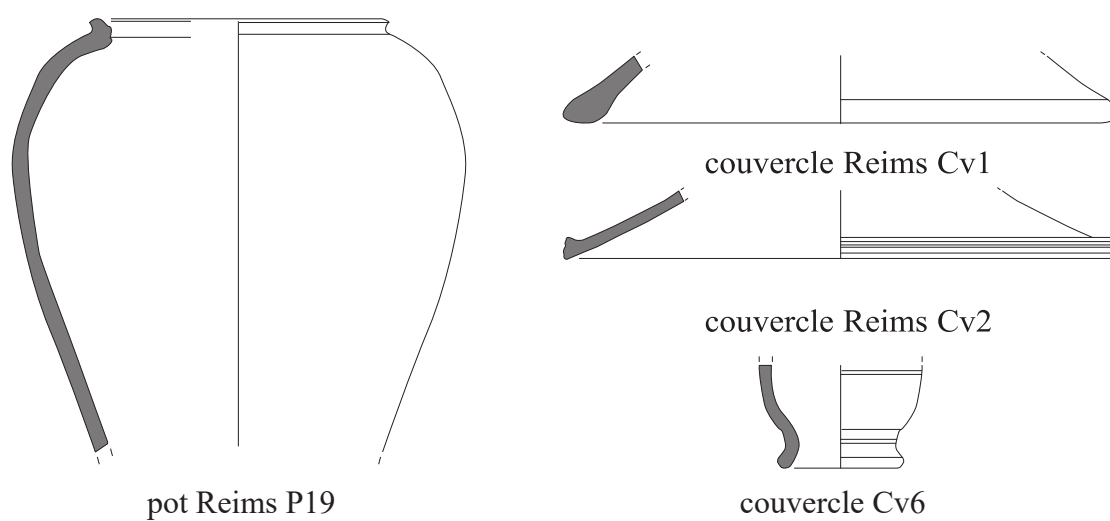


Fig. 161 Planche typologique des jattes et pots en céramique craquelée bleutée.



0 3 6 9 12 15 cm



Fig. 162 Planche typologique des pots et couvercles en céramique craquelée bleutée.

12 LA CÉRAMIQUE SOMBRE À DÉGRAISSANT COQUILLIER

12.1 Catégorie et groupes de pâtes

Il s'agit essentiellement d'une vaisselle à destination culinaire et plus précisément à la cuisson des aliments. Les vases cuits en mode B nécessitent donc une très bonne résistance à la chaleur des flammes. De nombreuses inclusions de coquilles blanches altérées ou de quartz sont visibles à l'œil nu dans la pâte. Ces céramiques tournées ne présentent pas de traitement de surface, les parois sont laissées brutes de tournage (fig. 163). Elles seront fabriquées et utilisées de l'époque gauloise à l'époque moderne.

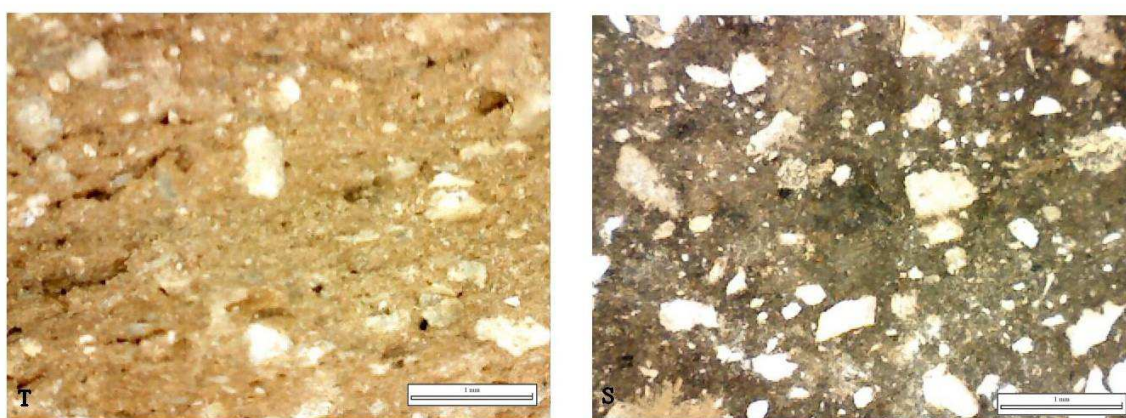


*Fig. 163 Photographies de la pâte de céramique sombre à dégraissant coquillier réalisées au proscope
(T : tranche ; S : surface).*

12.2 Répartition au sein du corpus

La céramique sombre à dégraissant coquillier est très bien répartie parmi les sites du corpus. En tout, vingt-et-un d'entre eux attestent de sa présence, en quantité généralement notable (fig. 164).

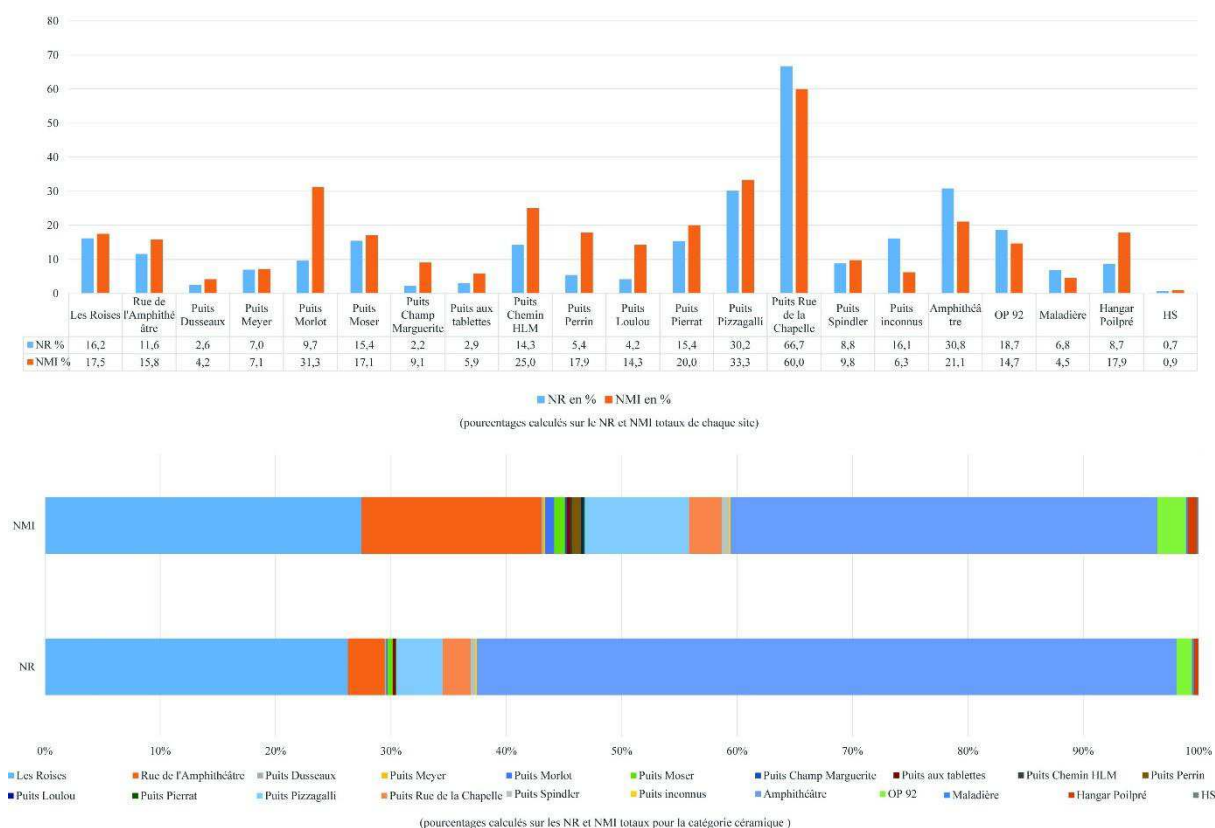


Fig. 164 Graphique de répartition de la céramique sombre à dégraissant coquillier au sein des sites du corpus.

12.3 Répertoire morphologique

On retrouve majoritairement des vases de grandes dimensions, sans décoration ni traitement extérieur. La typologie se résume à six formes de céramiques culinaires réparties quantitativement de manière suivante : les pots (39,17%), les jattes (33,22%), les couvercles (17,02%), les plats (8,83%), les marmites (0,99) et les bouteilles (0,66%).

Sans grande surprise les formes concernées font référence à la préparation et plus particulièrement à la cuisson des mets consommés à table. Les pots et les jattes ainsi que les couvercles sont effectivement les formes couramment utilisées dans la préparation et la cuisson des aliments (fig. 165).

Forme	NMI	NMI en %
Plat	54	8,93
Jatte	201	33,22
Marmite	6	0,99
Bouteille	4	0,66
Pot	237	39,17
Couvercle	103	17,02
Total	605	100

Fig. 165 Graphique de fréquences des formes de céramique sombre à dégraissant coquillier en nombre minimum d'individus (en chiffres bruts et en pourcentage).

12.3.1.1 Les plats

Sur les cinquante-quatre plats mis au jour sur l'ensemble de l'agglomération, six formes distinctes ont été déterminées durant la création de la typologie (fig. 166).

La forme Sb. Coq Pl.1 à bord rentrant et à paroi évasée présente trois variantes caractérisées une lèvre qui peut prendre une forme arrondie (Sb. Coq Pl1.1), carrée avec un sillon sur sa partie interne (Sb. Coq Pl1.2) ou en bourrelet (Sb. Coq Pl.1.3). Les formes Sb. Coq Pl.2, Sb Coq Pl3 et Sb. Coq Pl4 témoignent également d'un bord rentrant mais les parois sont généralement moins évasées. La forme Sb. Coq Pl2 se caractérise par une lèvre en bourrelet marquée d'un ressaut et de sillons externes. Le plat de forme Sb. Coq Pl3 est quant à lui illustré par une lèvre pincée pouvant parfois comporter un sillon externe.

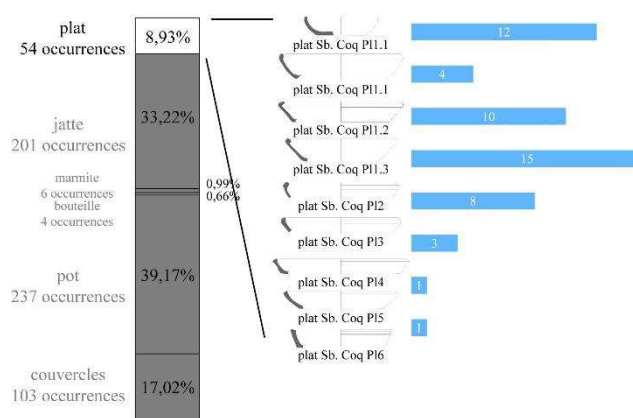


Fig. 166 Répartition des types de plats au sein des céramiques sombres à dégraissant coquillier en nombre minimum d'individus.

12.3.1.2 Les jattes

La forme de jatte qui prédomine l'ensemble est la jatte Sb. Coq J2.3 (63 occurrences). Elle présente une paroi anguleuse et une lèvre aplatie de section rectangulaire dont la surface supérieure est concave. Elle semble constituer la céramique de cuisson phare du site de Grand, puisque toutes catégories céramiques culinaires confondues, elle correspond à la forme qui a été retrouvée en plus grand nombre sur l'ensemble du corpus (fig. 167).

Les jattes Sb. Coq J/M2 (26 occurrences), les jattes Sb. Coq J1 (21 occurrences) et les jattes Sb. Coq J4.2 (20 occurrences) font également partie des formes récurrentes.

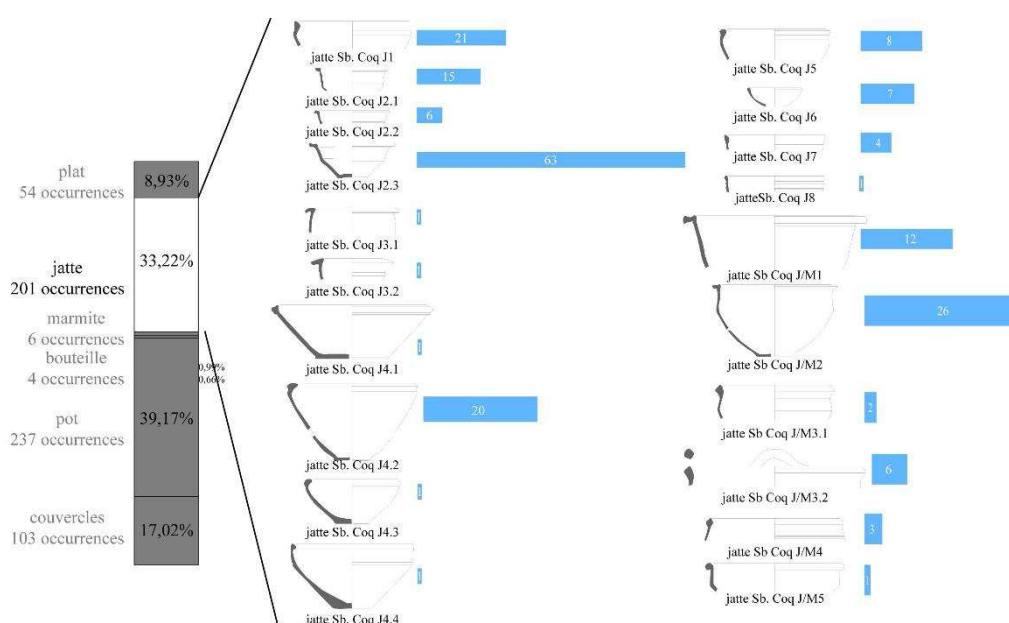


Fig. 167 Répartition des types de jattes au sein des céramiques sombres à dégraissant coquillier en nombre minimum d'individus.

12.3.1.3 Les marmites

Deux variantes de marmites à bord épaissi mouluré se distinguent des formes de jattes notées J/M dont le taux de conservation n'a pas permis de trancher avec assurance (fig. 168). La variante Sb. Coq M1.2 présente une anse à section ronde implantée de façon horizontale sur le bord.

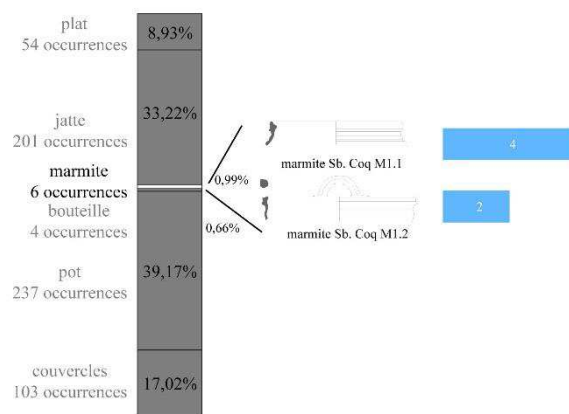


Fig. 168 Répartition des types de marmites au sein des céramiques sombres à dégraissant coquillier en nombre minimum d'individus.

12.3.1.4 Les bouteilles

Les bouteilles sont peu nombreuses. Uniquement deux variantes ont été mises au jour sur l'ensemble des lots étudiés (fig. 169).

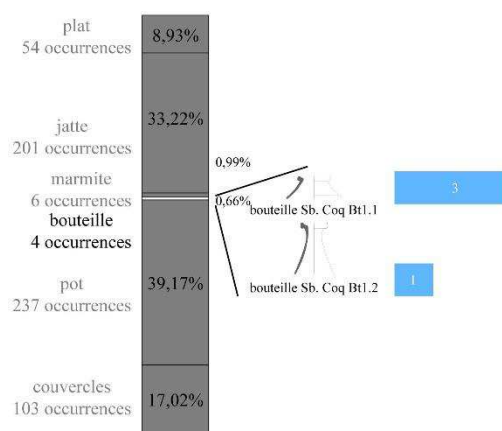


Fig. 169 Répartition des types de bouteilles au sein des céramiques sombres à dégraissant coquillier en nombre minimum d'individus.

12.3.1.5 Les pots

Le pot est la forme par excellence de cette catégorie avec 237 exemplaires (fig. 170). Les pots Sb. Coq P7.1 (60 occurrences), Sb. Coq P6.1 (48 occurrences), Sb. Coq P1.1 (25 occurrences) sont les trois formes prédominantes (fig. 171).

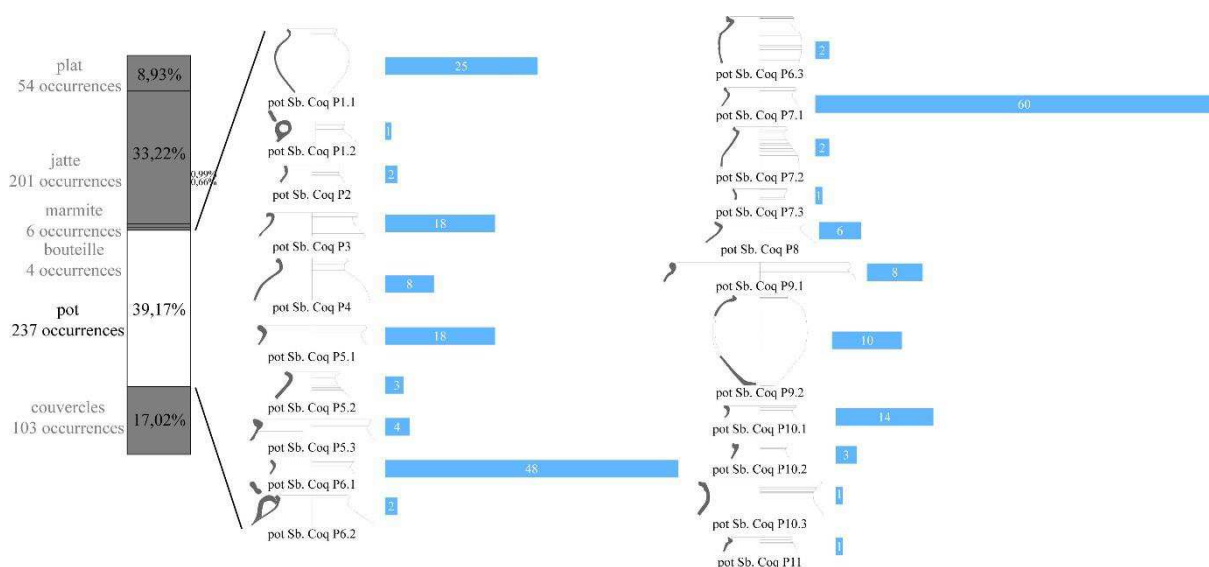


Fig. 170 Répartition des types de pots au sein des céramiques sombres à dégraissant coquillier en nombre minimum d'individus.

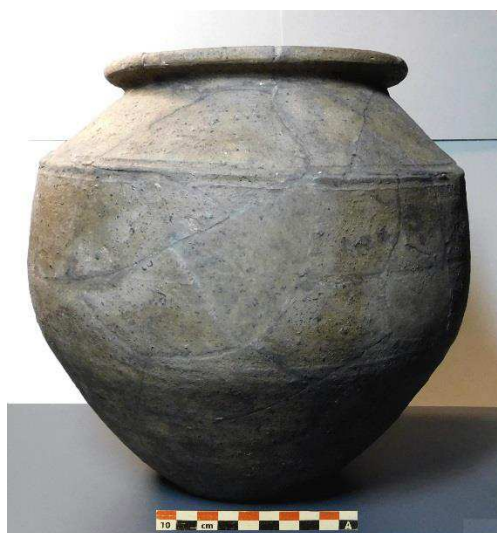


Fig. 171 Photographie d'un pot de type Sb. Coq P6.3 en céramique sombre à dégraissant coquillier conservé dans le musée de la Mosaïque de Grand (découvert dans le puits aux tablettes, Pl. III, n°27, après restauration).

12.3.1.6 Les couvercles

De nombreuses formes de couvercles ont été mises au jour (fig. 172). Parmi les 103 individus identifiés, les formes récurrentes sont les couvercles à lèvre plate de profil carré Sb. Coq Cv3.1 (28 occurrences), les couvercles à bord concave Sb. Coq Cv4.1 (25 occurrences) et les couvercles à lèvre simple Sb. Coq Cv1 (13 occurrences).

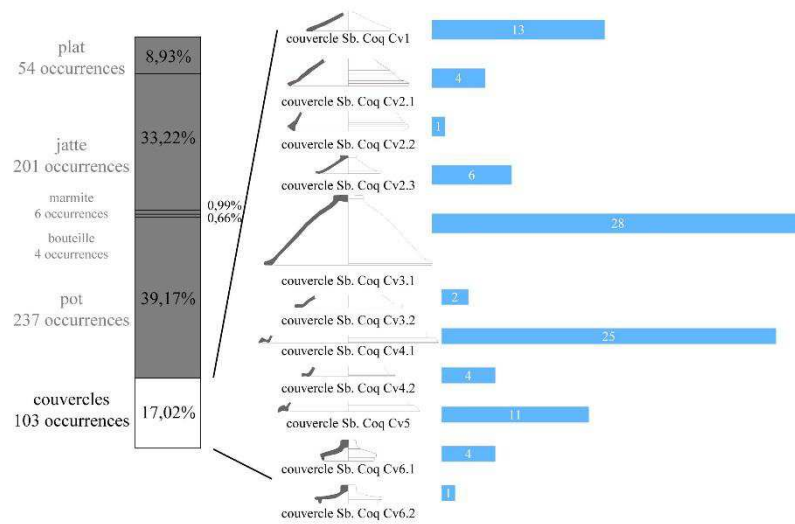


Fig. 172 Répartition des types de couvercles au sein des céramiques sombres à dégraissant coquillier en nombre minimum d'individus.

12.4 Planches typologiques (fig. 173 à fig. 181)

Dénomination	Définition	Correspondance
Sb. Coq P11.1	Plat à bord rentrant, lèvre arrondie, parois évasées	Deru, Paichelier 2001 P11.1, Hanut, Mignot 2011 p.74 fig.44 n°2-13, Delor 2003 p.572 fig.16 n°3-7
Sb. Coq P11.2	Plat à bord rentrant, lèvre de profil carré, présentant un sillon sur sa partie interne, parois évasées	Delor 2003 p. 572 fig. 15 n°2
Sb. Coq P11.3	Plat à bord rentrant, lèvre en bourrelet, parois évasées	Deru, Paichelier 2001 P12.1, Hanut, Mignot 2011 p.78 fig. 44 n°14-16, Delor 2003 p.572 fig. 16 n°2
Sb. Coq P12	Plat à bord rentrant, lèvre en bourrelet marqué d'un ressaut et de sillons externes	Hanut, Mignot 2011 p.78 fig. 46 n°2, Gose 470, Delor 2003 p. 572 fig. 16 n°9
Sb. Coq P13	Plat à bord rentrant, lèvre pincée, pouvant présenter un sillon externe	
Sb. Coq P14	Plat à bord rentrant, lèvre à extrémité triangulaire, liaison creusée entre la panse et le fond	Delor 2003 p. 572 fig. 15 n°1
Sb. Coq P15	Plat à lèvre à extrémité carrée	Delor 2003. 572 fig. 15 n°3
Sb. Coq P16	Plat à bord épaissi, sillon externe qui souligne la lèvre	Deru, Paichelier 2001 P12
Sb. Coq J1	Jatte à bord de section triangulaire légèrement concave	
Sb. Coq J2.1	Jatte à paroi droite, lèvre aplatie de section rectangulaire	Deru, Paichelier 2001 J14.2, Delor 2003 p.573 fig. 17 n°6
Sb. Coq J2.2	Jatte à paroi droite, lèvre de section rectangulaire	Delor 2003 p.573 fig. 17 n°4
Sb. Coq J2.3	Jatte à paroi anguleuse, lèvre aplatie de section rectangulaire, la surface supérieure est concave	Delor 2003 p.573 fig. 17 n°3
Sb. Coq J3.1	Jatte hémisphérique à marli retombant	Deru, Paichelier 2001 J25
Sb. Coq J3.2	Jatte hémisphérique à marli, sillons sur la panse	
Sb. Coq J3.3	Jatte à collerette	
Sb. Coq J4.1	Jatte à paroi évasée, bord en bourrelet mouluré	
Sb. Coq J4.2	Jatte à paroi évasée, bord rentrant de profil triangulaire, moulures sur l'extérieur de la lèvre	Deru, Paichelier 2001 J11.1
Sb. Coq J4.3	Jatte à paroi évasée, bord rentrant, gorge marquée sous le bord	
Sb. Coq J4.4	Jatte à paroi évasée, bord droit et lèvre rentrante en crochet	

Dénomination	Définition	Correspondance
Sb. Coq J5	Jatte à bord en bourrelet, sillon externe qui souligne la lèvre	
Sb. Coq J6	Jatte sphérique à bord droit	
Sb. Coq J7	Jatte à paroi évasée, lèvre de profil triangulaire	
Sb. Coq J8	Jatte à bord droit marqué de sillons externes	Deru, Paichelier 2001 J14.4
Sb. Coq J/M1	Jatte à marli en crochet, gorge sur la face supérieure	
Sb. Coq J/M2	Jatte carénée, bord en crochet	Delor, 2003 p.573 fig. 17 n°13
Sb. Coq J/M3.1	Jatte à bord formant un ressaut interne	Deru, Paichelier 2001 J12
Sb. Coq J/M3.2	Jatte à profil en esse et à bord de profil triangulaire, muni d'une anse à section ronde implantée de façon horizontale sur le bord	
Sb. Coq J/M4	Jatte à bord épaissi, lèvre en bourrelet marqué d'un sillon	
Sb. Coq J/M5	Jatte à bord droit, lèvre déversée en bourrelet	
Sb. Coq M1.1	Marmite à bord épaissi mouluré, lèvre en ressaut externe et interne, la face externe est marquée d'un sillon	
Sb. Coq M1.2	Marmite à paroi anguleuse et bord épaissi, lèvre marquée d'un sillon sur sa face externe et sur sa partie supérieure. Anse à section ronde implantée de façon horizontale sur le bord	Delor 2003 p.573 fig. 17 n°17
Sb. Coq Bt1.1	Bouteille à bord présentant un crochet interne	
Sb. Coq Bt1.2	Bouteille à col étroit, bord présentant un crochet interne	
Sb. Coq P1.1	Pot concave à lèvre simple	
Sb. Coq P1.2	Pot concave à lèvre simple, anse qui part du bord	Delor 2003 p.574 fig. 18 n°3
Sb. Coq P2	Pot à bord droit formant un bandeau mouluré	
Sb. Coq P3	Pot à épaule carénée et à lèvre retombante	Hanut, Mignot 2011 p. 80 fig. 47 n°5
Sb. Coq P4	Pot à lèvre de profil triangulaire	Delor 2003 p.574 fig. 18 n°1
Sb. Coq P5.1	Pot à bord oblique	Deru, Paichelier 2001 P26.1
Sb. Coq P5.2	Pot à bord oblique creusé d'une gorge légère	Deru, Paichelier 2001 P26.2
Sb. Coq P5.3	Pot à bord oblique avec renfort interne	
Sb. Coq P6.1	Pot à lèvre éversée de profil rectangulaire	
Sb. Coq P6.2	Pot à lèvre éversée de profil rectangulaire avec une anse qui part sur le bord	Delor 2003 p.574 fig. 18 n°6

Dénomination	Définition	Correspondance
Sb. Coq P6.3	Pot avec une carène sur la panse, lèvre éversée marqué d'un sillon	
Sb. Coq P7.1	Pot à lèvre fine creusée d'une gorge interne	Delor 2003 p.574 fig. 18 n°2
Sb. Coq P7.2	Pot à lèvre fine creusée d'une gorge interne, sillons sur la panse	
Puits Sb. Coq P7.3	Pot à lèvre fine creusée d'une légère gorge interne	
Sb. Coq P8	Pot à large ouverture, lèvre pincée	
Sb. Coq P9.1	Pot à col court, lèvre en bourrelet	Hanut, Mignot 2011 p. 82 fig. 48 n°2-5
Sb. Coq P9.2	Pot ovoïde à col court, lèvre en bourrelet interne parfois mouluré	Deru, Paichelier 2001 P23
Sb. Coq P10.1	Pot à lèvre plate	
Sb. Coq P10.2	Pot à lèvre plate creusée d'une gorge	
Sb. Coq P10.3	Pot à lèvre plate creusée d'une gorge, sillons sur le col	
Sb. Coq P11	Pot à lèvre pincée débordante formant un bourrelet interne, gorge marquée sous la lèvre	
Sb. Coq Cv1	Couvercle à lèvre simple	Deru, Paichelier 2001 Cv35
Sb. Coq Cv2.1	Couvercle à lèvre simple de profil carré	Hanut, Mignot 2011 p. 86 fig. 49 n°16
Sb. Coq Cv2.2	Couvercle à lèvre de profil carré développée	
Sb. Coq Cv2.3	Couvercle à lèvre triangulaire	
Sb. Coq Cv3.1	Couvercle à lèvre plate de profil carré	
Sb. Coq Cv3.2	Couvercle à lèvre plate en bourrelet	Hanut, Mignot 2011 p. 86 fig.49 n°14-15
Sb. Coq Cv4.1	Couvercle à bord concave	
Sb. Coq Cv4.2	Couvercle à bord épais concave avec moulures sur l'extérieur de la lèvre	
Sb. Coq Cv5	Couvercle avec lèvre concave en bourrelet	
Sb. Coq Cv6.1	Couvercle en bandeau vertical mouluré	Deru, Paichelier 2001 Cv36
Sb. Coq Cv6.2	Couvercle en bandeau vertical mouluré avec ressaut externe	Delor 2003 p.573 fig. 17 n°10

Fig. 173 Tableau de descriptions typologiques des formes en céramique sombre à dégraissant coquillier.

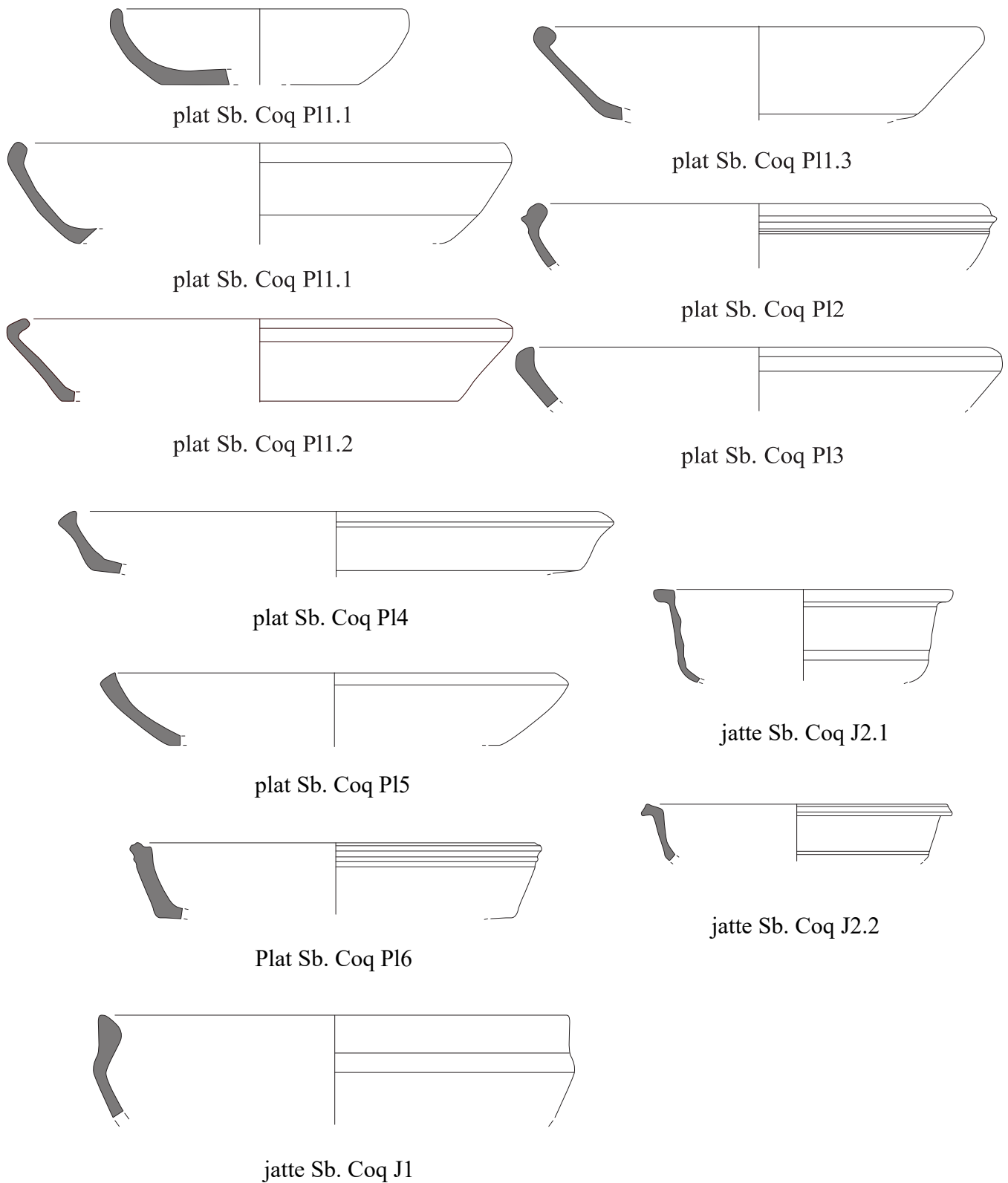
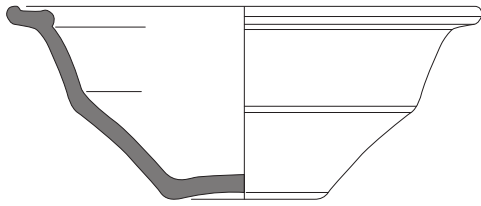
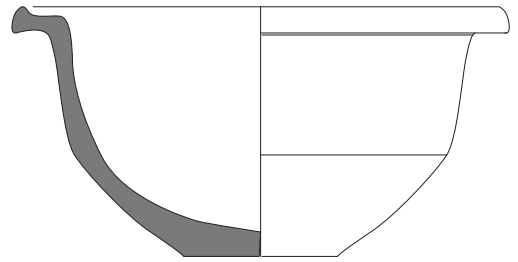


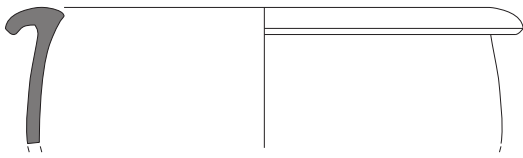
Fig. 174 Planche typologique des plats et jattes en céramique sombre à dégraissant coquillier.



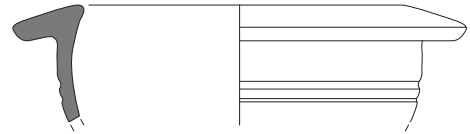
jatte Sb. Coq J2.3



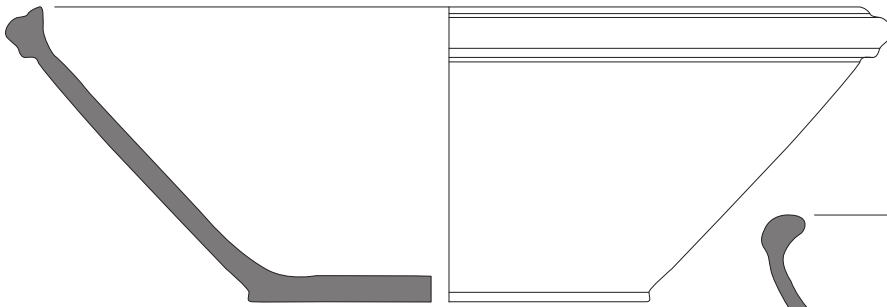
jatte Sb. Coq J2.3



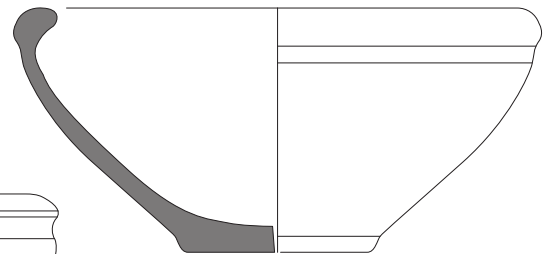
jatte Sb. Coq J3.1



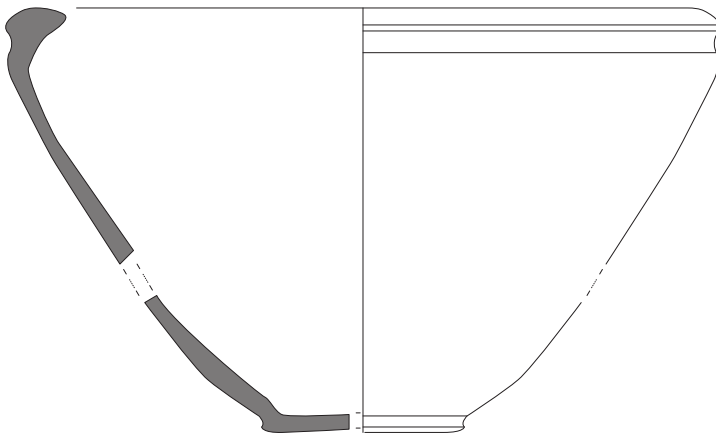
jatte Sb. Coq J3.2



jatte Sb. Coq J4.1



jatte Sb. Coq J4.3



jatte Sb. Coq J4.2

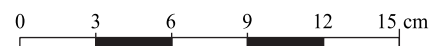


Fig. 175 Planche typologique des jattes en céramique sombre à dégraissant coquillier.

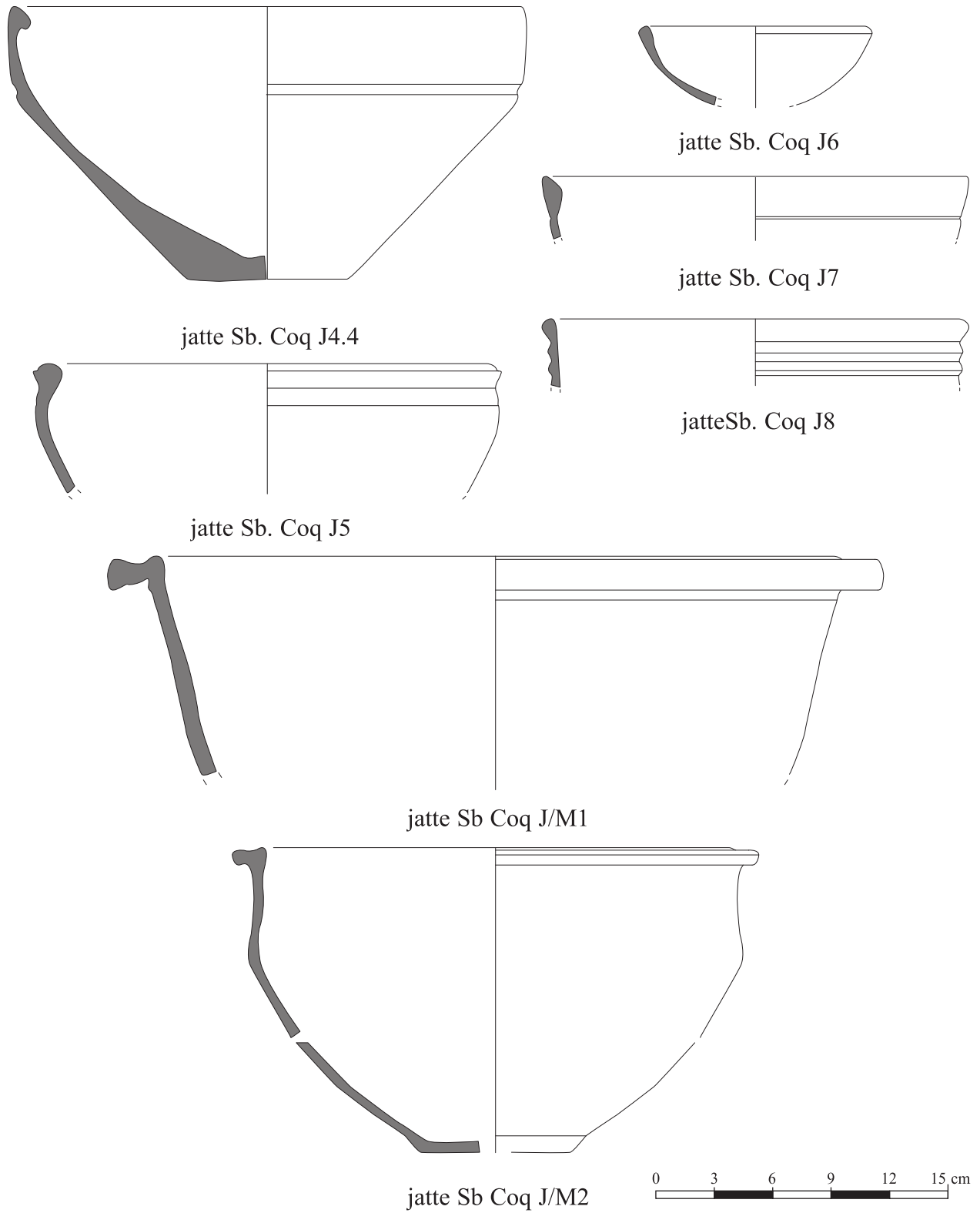


Fig. 176 Planche typologique des jattes en céramique sombre à dégraissant coquillier.

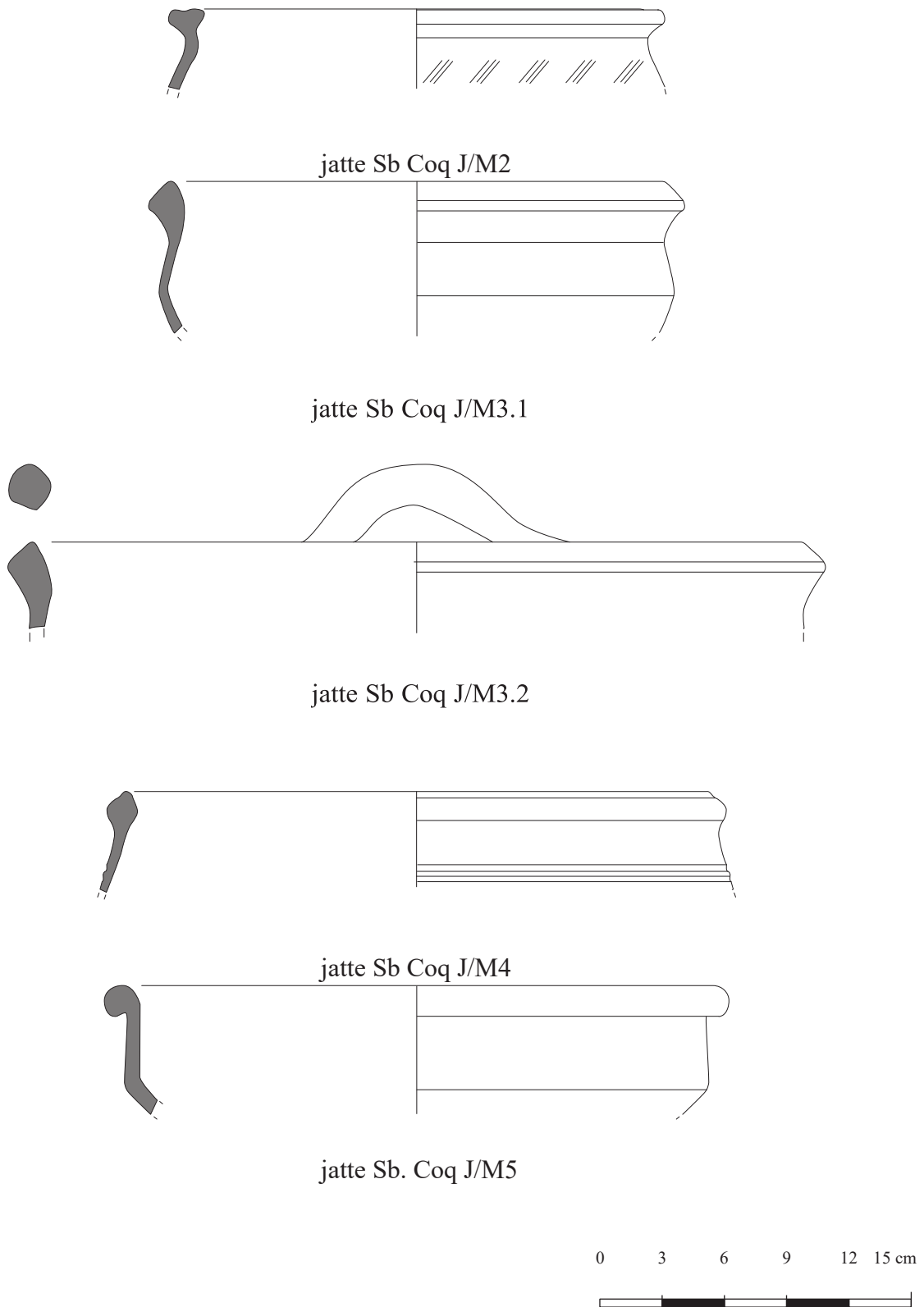


Fig. 177 Planche typologique des jattes en céramique sombre à dégraissant coquillier.

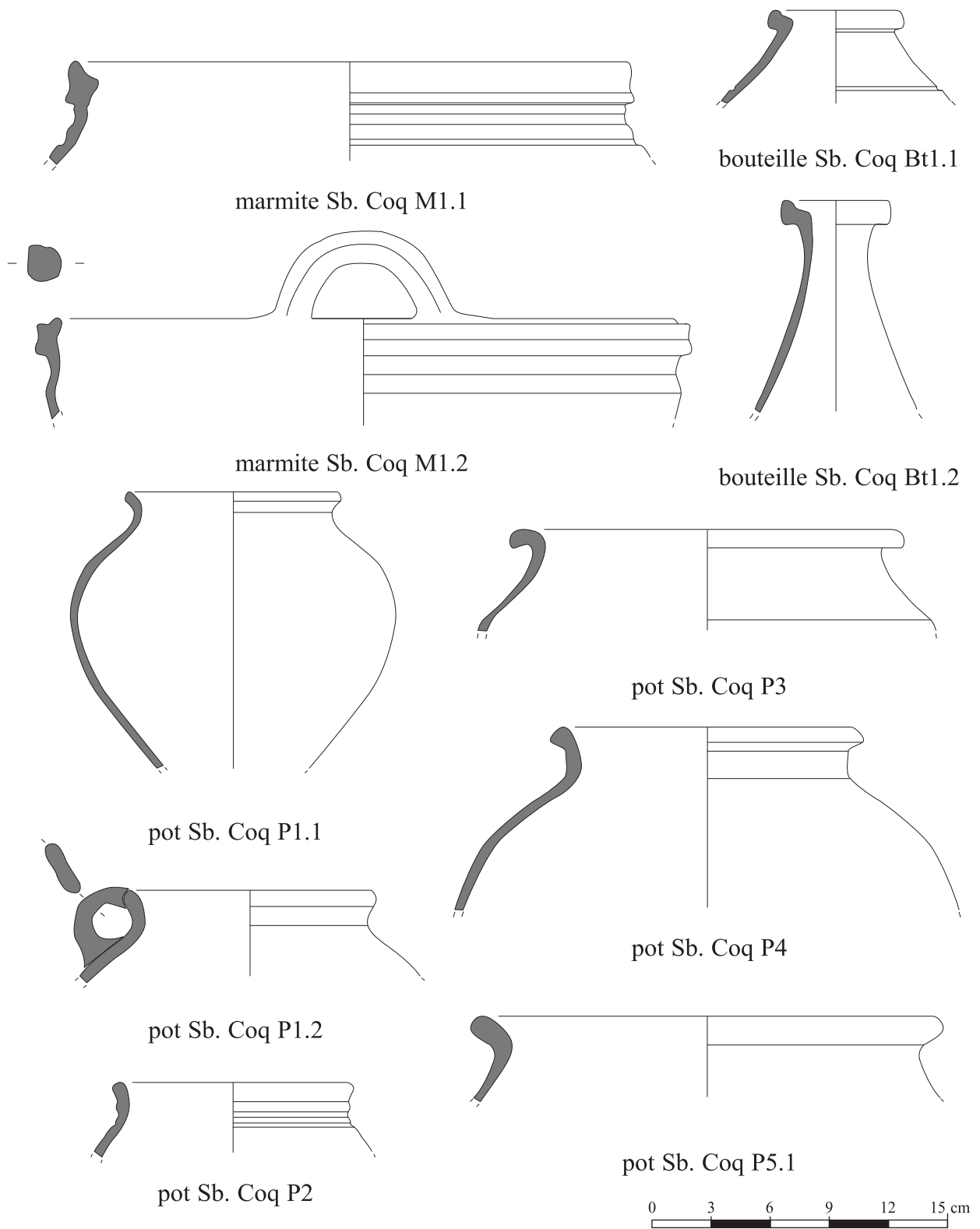


Fig. 178 Planche typologique des marmites, bouteilles et pots en céramique sombre à dégraissant coquillier.

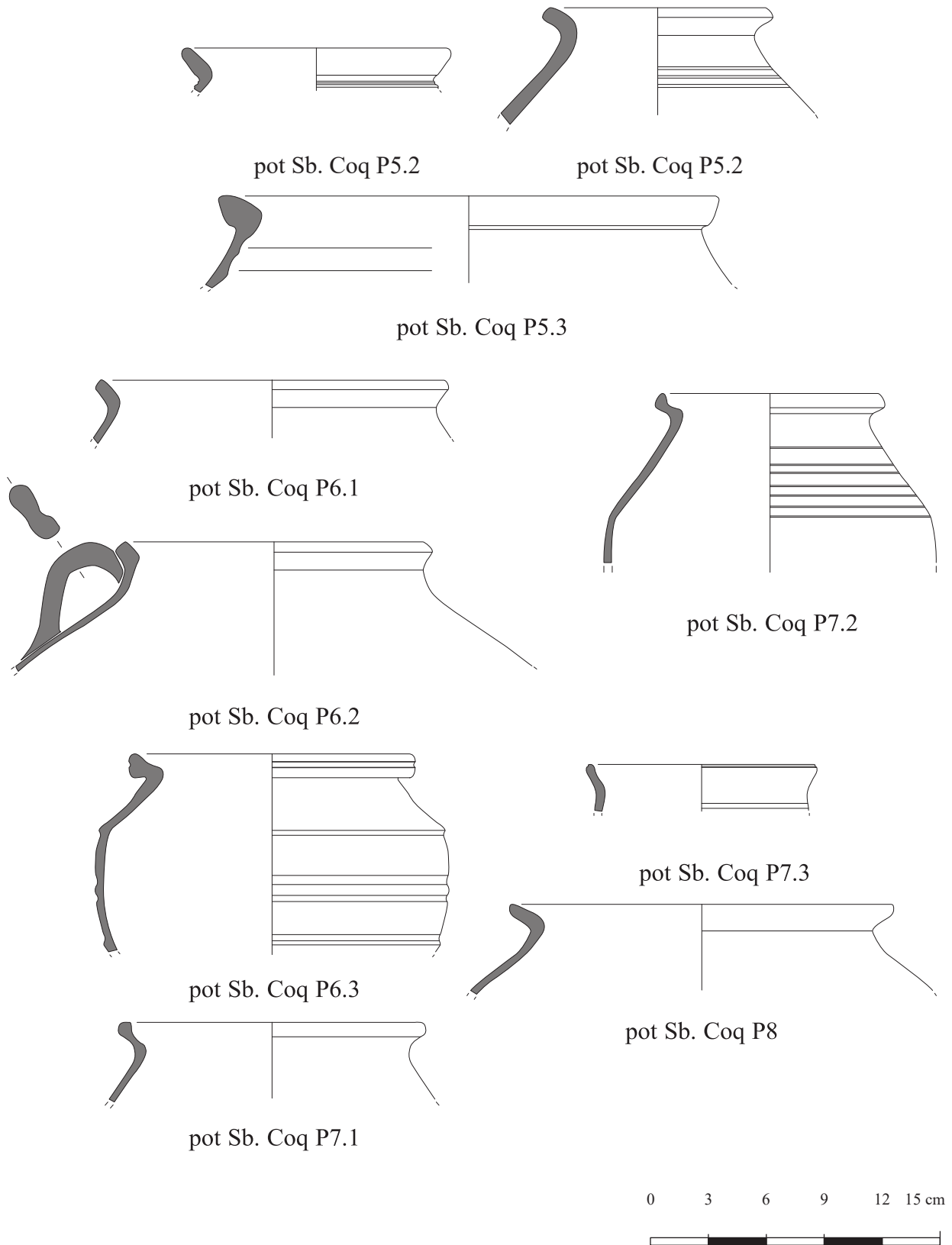


Fig. 179 Planche typologique des pots en céramique sombre à dégraissant coquillier.

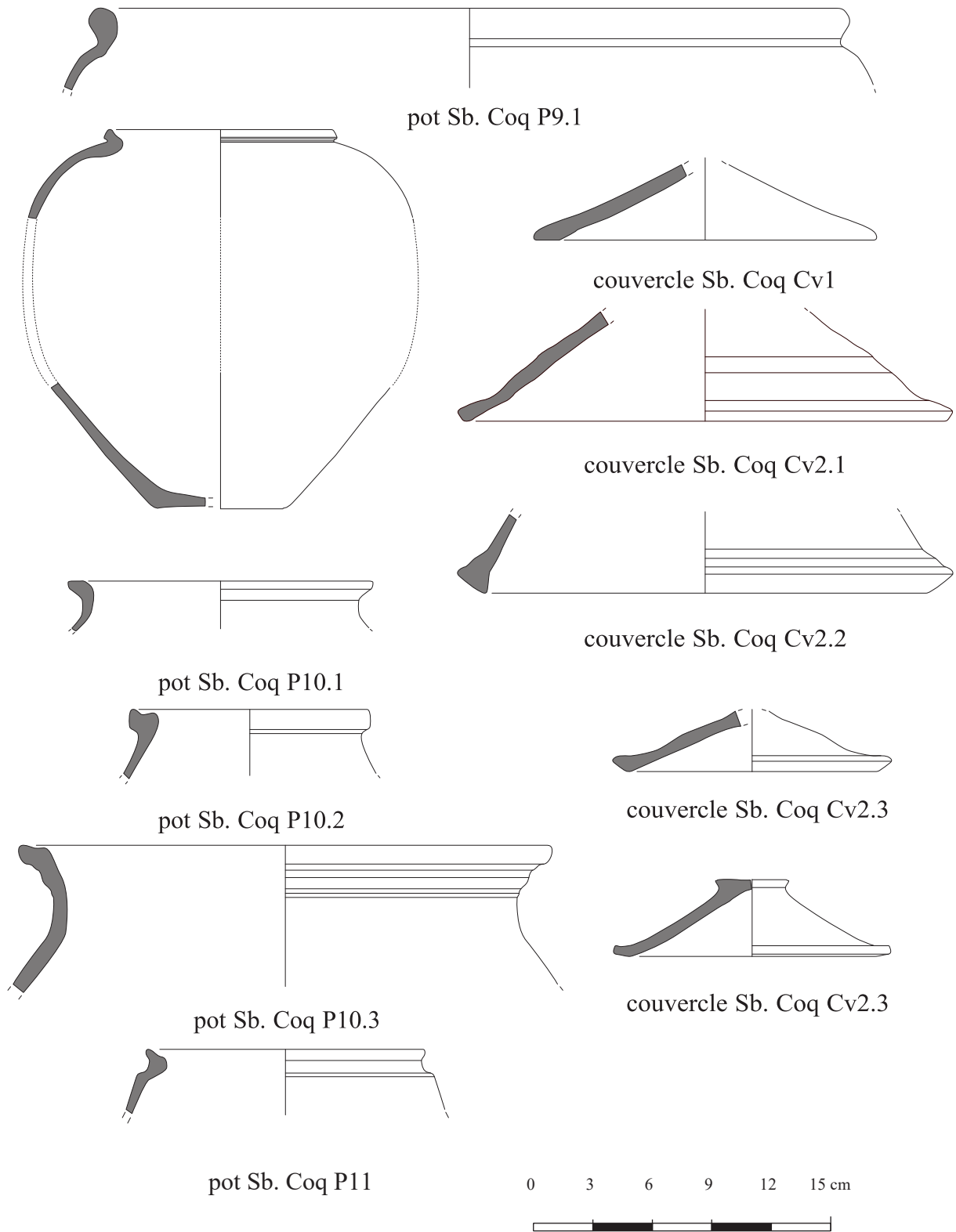
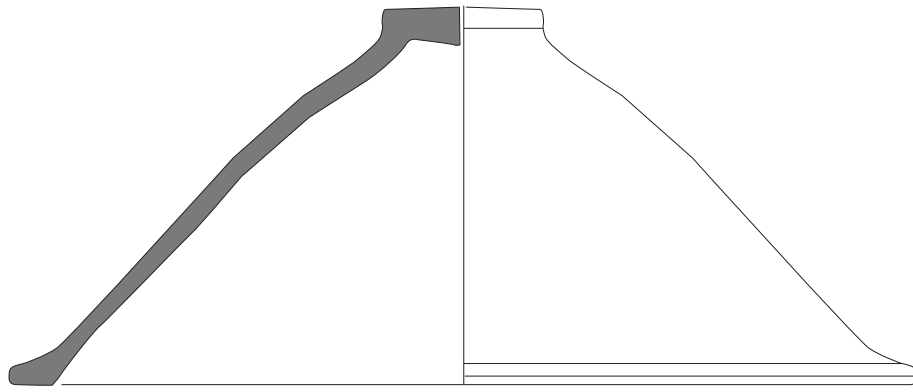


Fig. 180 Planche typologique des pots et couvercles en céramique sombre à dégraissant coquillier.



couvercle Sb. Coq Cv3.1



couvercle Sb. Coq Cv3.2



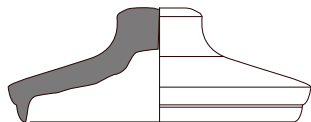
couvercle Sb. Coq Cv4.1



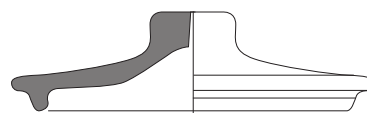
couvercle Sb. Coq Cv4.2



couvercle Sb. Coq Cv5



couvercle Sb. Coq Cv6.1



couvercle Sb. Coq Cv6.2

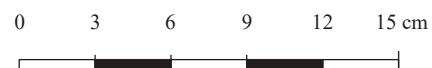


Fig. 181 Planche typologique des couvercles en céramique sombre à dégraissant coquillier.

13 LA CÉRAMIQUE COMMUNE SOMBRE

13.1 Catégorie et groupes de pâtes

Il semble que la céramique commune sombre soit peu utilisée à Grand. En effet cette catégorie ne rassemble que 0,95% du NMI total de la céramique retrouvée sur le site. C'est sans conteste la céramique sombre à dégraissant coquillier qui lui est préférée et qui occupe la première place dans la vaisselle de cuisine.

La pâte, plus fine que sa concurrente et cuite en mode B, ne présente généralement pas de décor. Un seul tesson présente un traitement de surface (fig. 182). Il s'agit d'un fragment de panse décoré de picots découvert dans le puits Spindler.

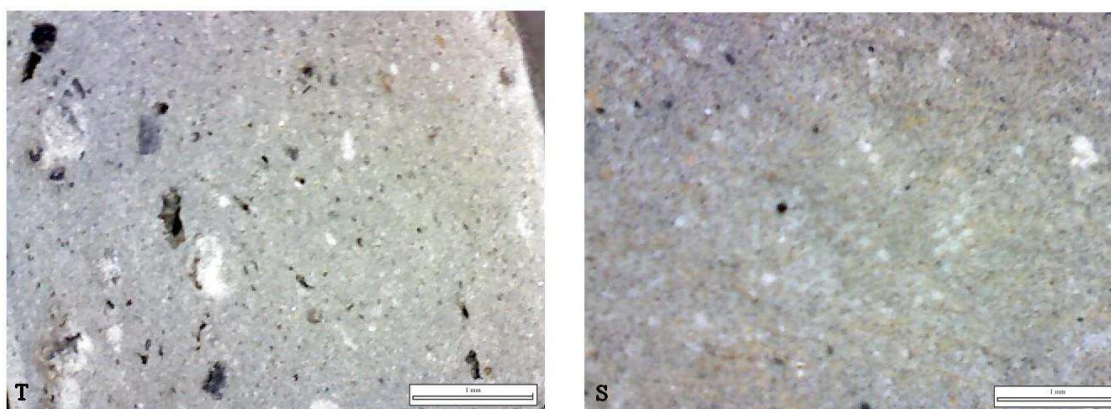


*Fig. 182 Photographies de la pâte de céramique commune sombre réalisées au proscope
(T : tranche ; S : surface).*

13.2 Répartition au sein du corpus

On retrouve peu de sites contenant de la céramique commune sombre. Elle n'atteint jamais les 10% du NMI total (fig. 183).

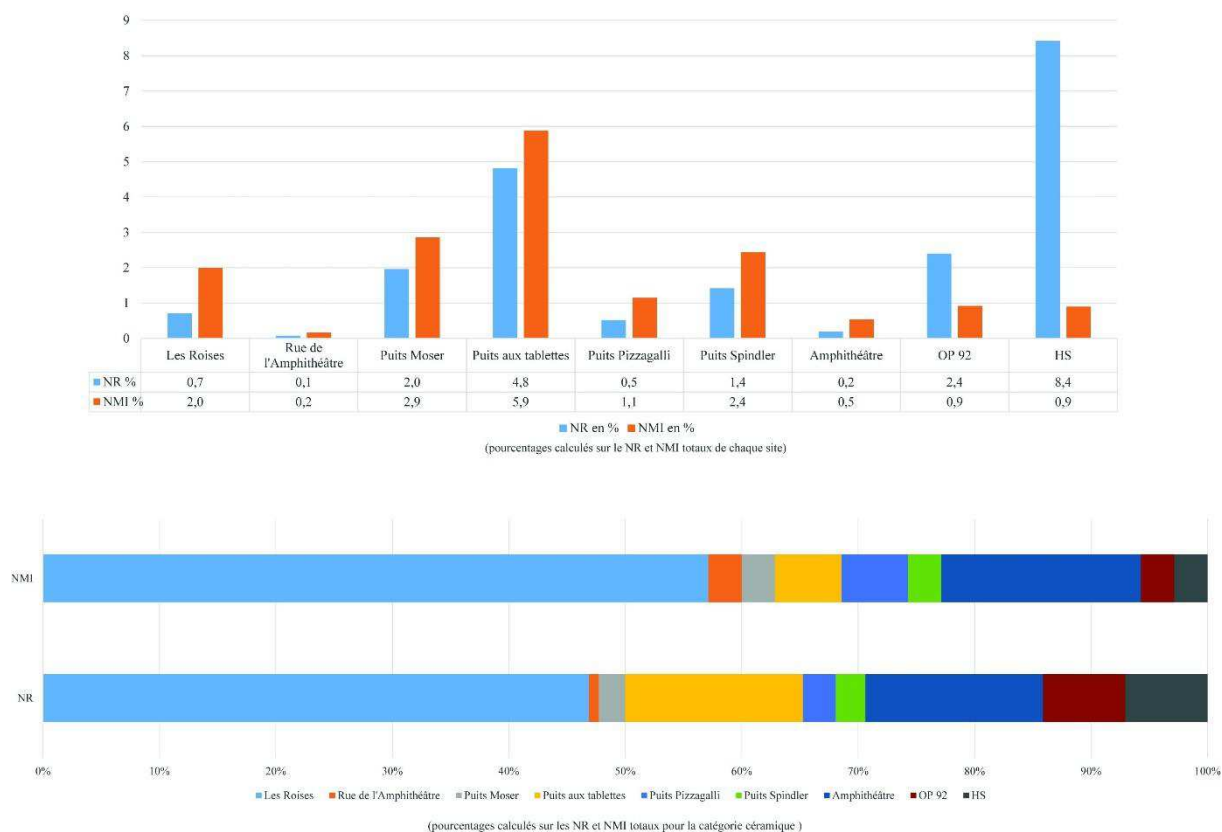


Fig. 183 Graphique de répartition de la céramique commune sombre au sein des sites du corpus.

13.3 Répertoire morphologique

Seulement trente formes ont été identifiées sur l'ensemble du corpus (fig. 184). Le répertoire se compose majoritairement de pots (18 occurrences) et de jattes (9 occurrences). On note également la présence anecdotique de deux bouteilles et d'un bol.

Forme	NMI	NMI en %
Bol	1	3,33
Jatte	9	30
Bouteille	2	6,67
Pot	18	60
Total	30	100

Fig. 184 Tableau de fréquences des formes de céramique commune sombre en nombre minimum d'individus (en chiffres bruts et en pourcentage).

13.3.1.1 Les bols

Le seul bol Com. Sb B1 présente un profil hémisphérique à bord rentrant (fig. 185).

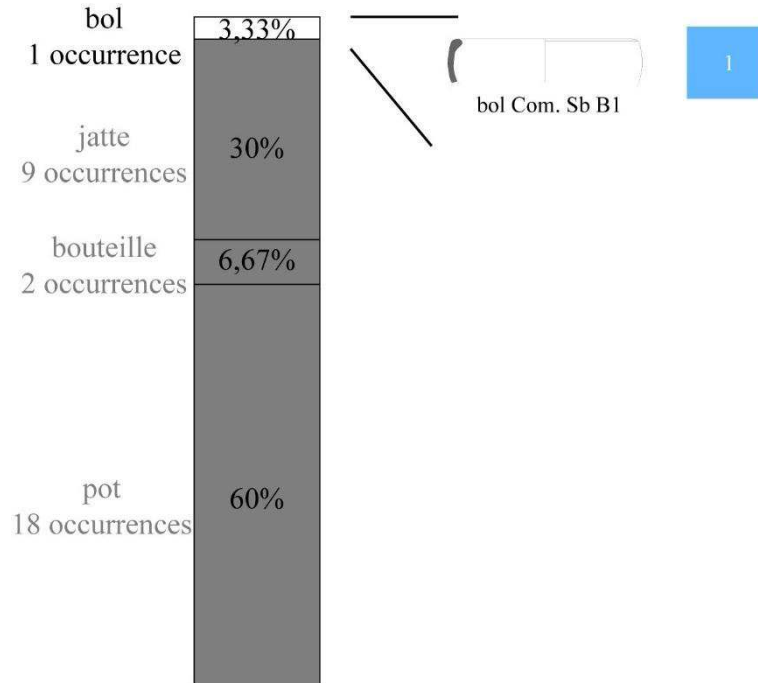


Fig. 185 Répartition des types de bols au sein des céramiques communes sombres en nombre minimum d'individus.

13.3.1.2 Les jattes

On retrouve pour cette catégorie six formes de jattes (fig. 186). Les jattes Com. Sb J4 à lèvre épaissie sont les mieux représentées (3 occurrences).

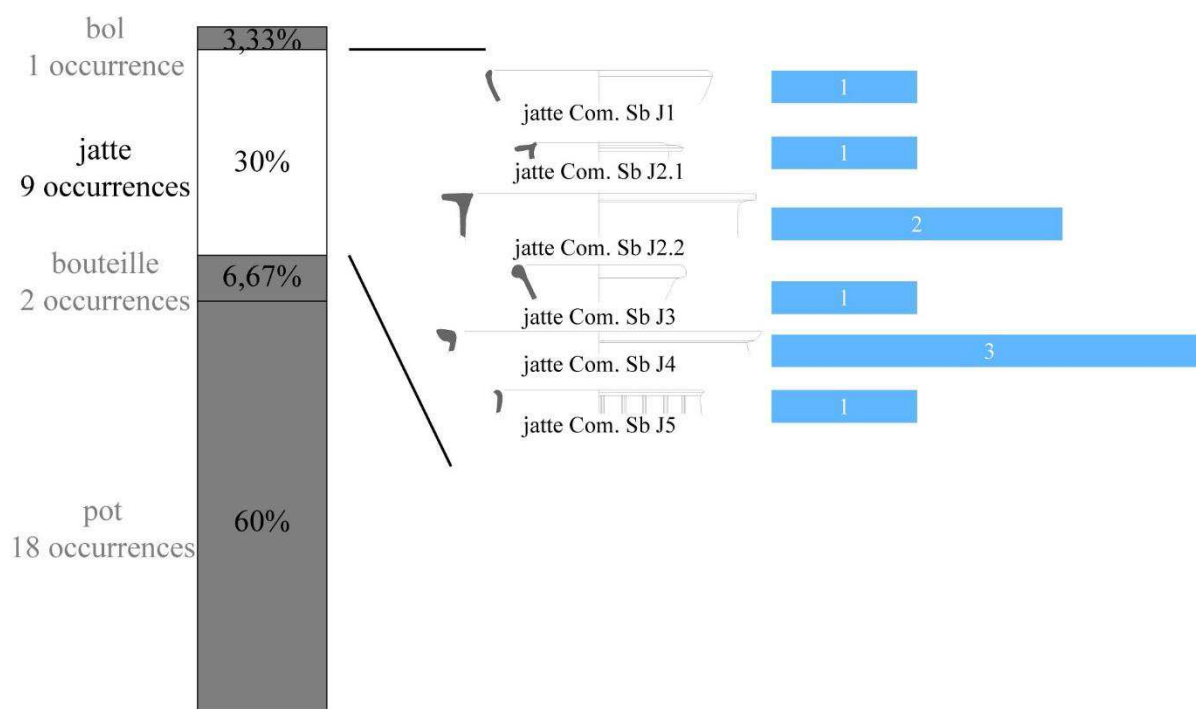


Fig. 186 Répartition des types de jattes au sein des céramiques communes sombres en nombre minimum d'individus.

13.3.1.3 Les bouteilles

Un seul exemplaire des deux formes de bouteille a été retrouvé (fig. 187).

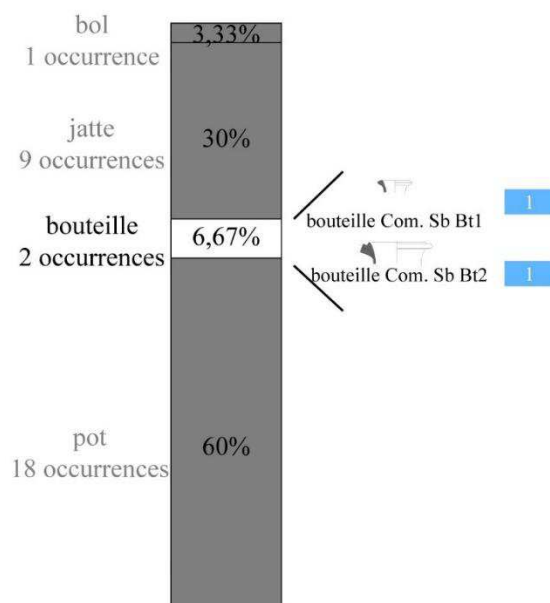


Fig. 187 Répartition des types de bouteilles au sein des céramiques communes sombres en nombre minimum d'individus.

13.3.1.4 Les pots

Les pots représentent 60% des formes retrouvées pour les céramiques communes sombres (fig. 188). Les variantes les plus présentes sont les pots Com. Sb P1.1 à lèvre éversée arrondie (5 occurrences), les pots Com. Sb P2 à lèvre fine creusée d'une gorge interne (4 occurrences) et les pots miniatures Com. Sb PMin (4 occurrences).

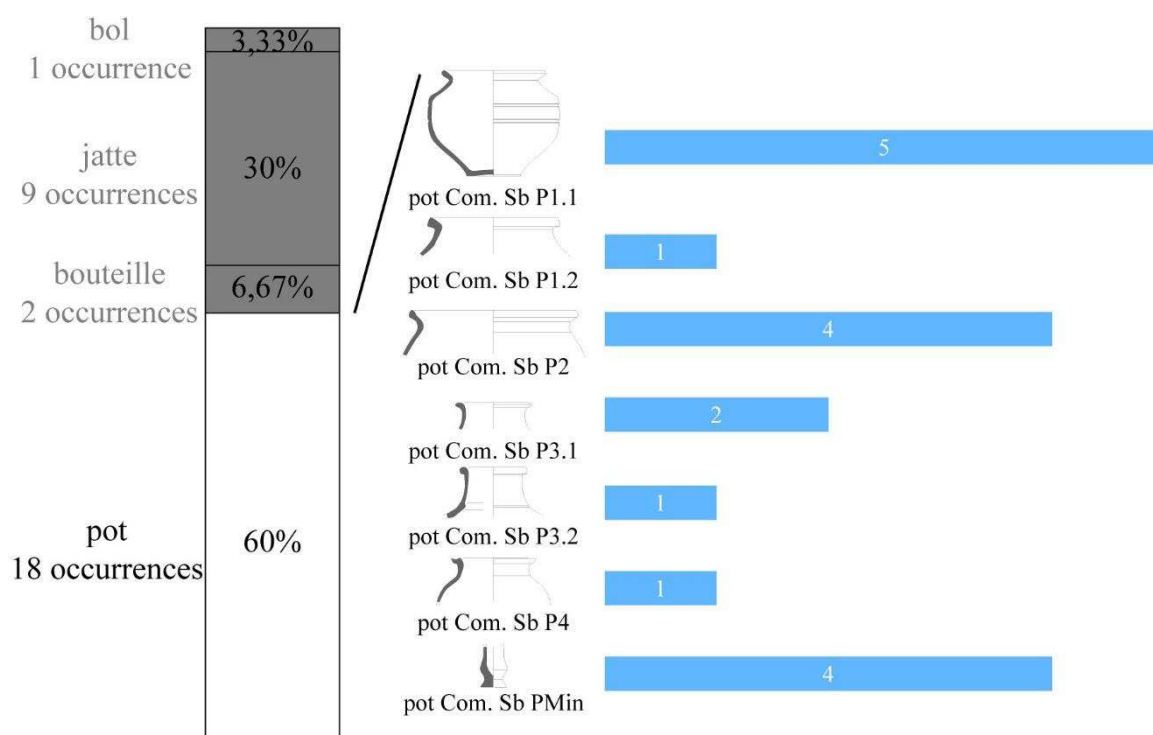


Fig. 188 Répartition des types de pots au sein des céramiques communes sombres en nombre minimum d'individus.

13.4 Planches typologiques (fig. 189 à fig. 191)

Dénomination	Définition	Correspondance
Com. Sb B1	Bol hémisphérique à bord rentrant	
Com. Sb J1	Jatte à paroi épaissie et à bord rentrant	
Com. Sb J2.1	Jatte à collerette	
Com. Sb J2.2	Jatte à large lèvre plate	
Com. Sb J.3	Jatte à paroi oblique, lèvre en bourrelet	
Com. Sb J4	Jatte à lèvre épaissie	
Com. Sb J5	Jatte à bord droit décorée de bandes verticales incisées	
Com. Sb Bt1	Bouteille à col éversé, lèvre de profil triangulaire	
Com. Sb Bt2	Bouteille à lèvre éversée à corniche, départ d'anse sous la lèvre	
Com. Sb P1.1	Pot à lèvre éversée arrondie	
Com. Sb P1.2	Pot à lèvre éversée de profil carré	Pillard-Jude 2014, 2027-342, Gose 422
Com. Sb P2	Pot à lèvre fine creusée d'une gorge interne	
Com. Sb P3.1	Pot à col droit resserré, lèvre éversé, parfois moulures sur le col	
Com. Sb P3.2	Pot à col droit resserré, lèvre en bourrelet	
Com. Sb P4	Pot à lèvre éversée plate marquée d'une gorge supérieure	
Com. Sb PMin	Pot miniature	

Fig. 189 Tableau de descriptions typologiques des formes en céramique commune sombre.

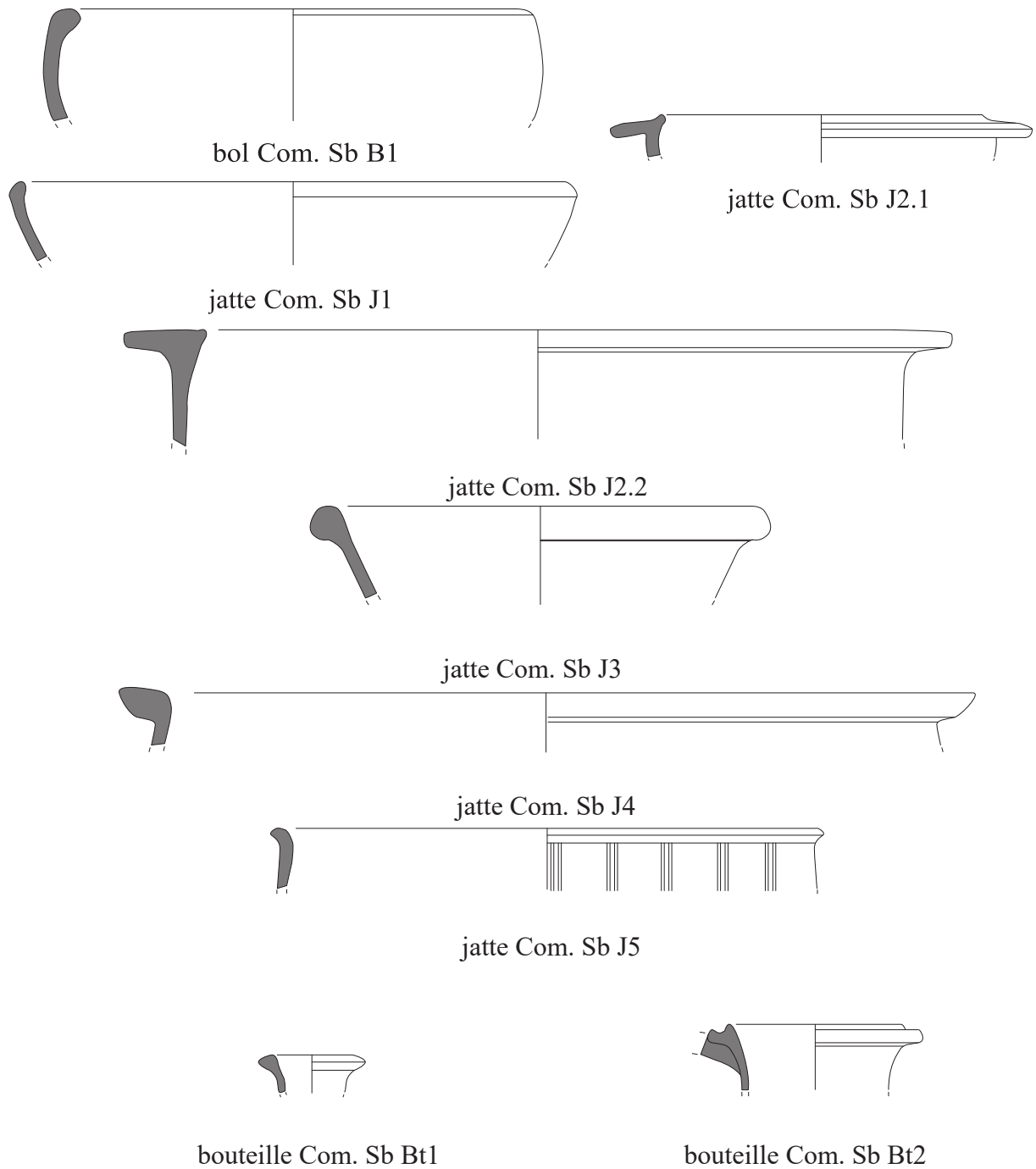


Fig. 190 Planche typologique des bols, jattes et bouteilles en céramique commune sombre.

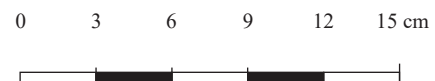
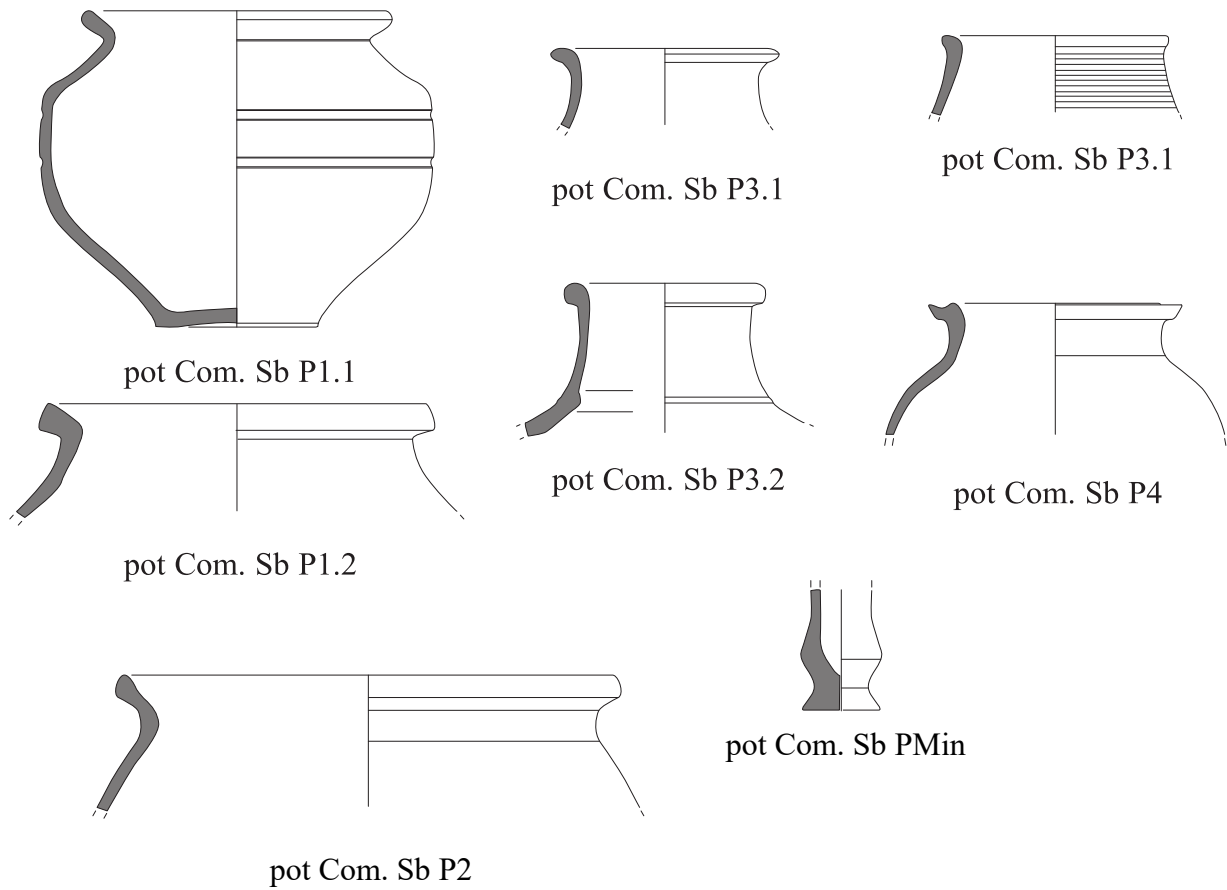


Fig. 191 Planche typologique des pots en céramique commune sombre.

14 LA CÉRAMIQUE COMMUNE CLAIRE

14.1 Catégorie et groupes de pâtes

La céramique commune claire correspond à la catégorie la mieux représentée en termes de nombres de restes (33,73%). Elle représente par ailleurs 20,25% du NMI total. Cette catégorie est issue d'une production régionale, voire locale. Il s'agit d'une céramique tournée et cuite en mode A. Elle rassemble un large éventail de céramiques à usage culinaire. Les céramiques communes à pâte claire sont rattachées à la préparation, la conservation et le stockage des aliments et des mets. Les formes témoignent de l'influence romaine sur la cuisine en Gaule avec notamment l'apparition et le grand usage des cruches et des pots à provision.

Au sein de cette catégorie, cinq groupes se distinguent (fig. 192) : les céramiques à pâte blanche (Com. Cl 1), les céramiques à pâte beige (Com. Cl 2), les céramiques à pâte orangée (Com. Cl 3), les céramiques dorées (Com. Cl dorée), les céramiques engobées (Cl. Eng.).

Catégorie	NR	NR en %	NMI	NMI en %
Com. Cl	1678	7,67	60	8,31
Com. Cl 1	7601	34,73	231	31,99
Com. Cl 2	7487	34,21	163	22,58
Com. Cl 3	4215	19,26	136	18,84
Com. Cl dorée	506	2,31	76	10,53
Cl. Eng.	282	1,29	9	1,25
Com. Cl Grand	115	0,53	47	6,51
Total	21884	100	722	100

Fig. 192 Tableau de fréquences de la céramique sigillée indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par groupe de pâte (en chiffres bruts et en pourcentage).

14.1.1 La céramique commune claire à pâte blanche

Le premier groupe (Com. Cl 1) est le mieux représenté. Il correspond à une pâte blanche et fine qui se rapporte principalement à des cruches (fig. 193, n°1).

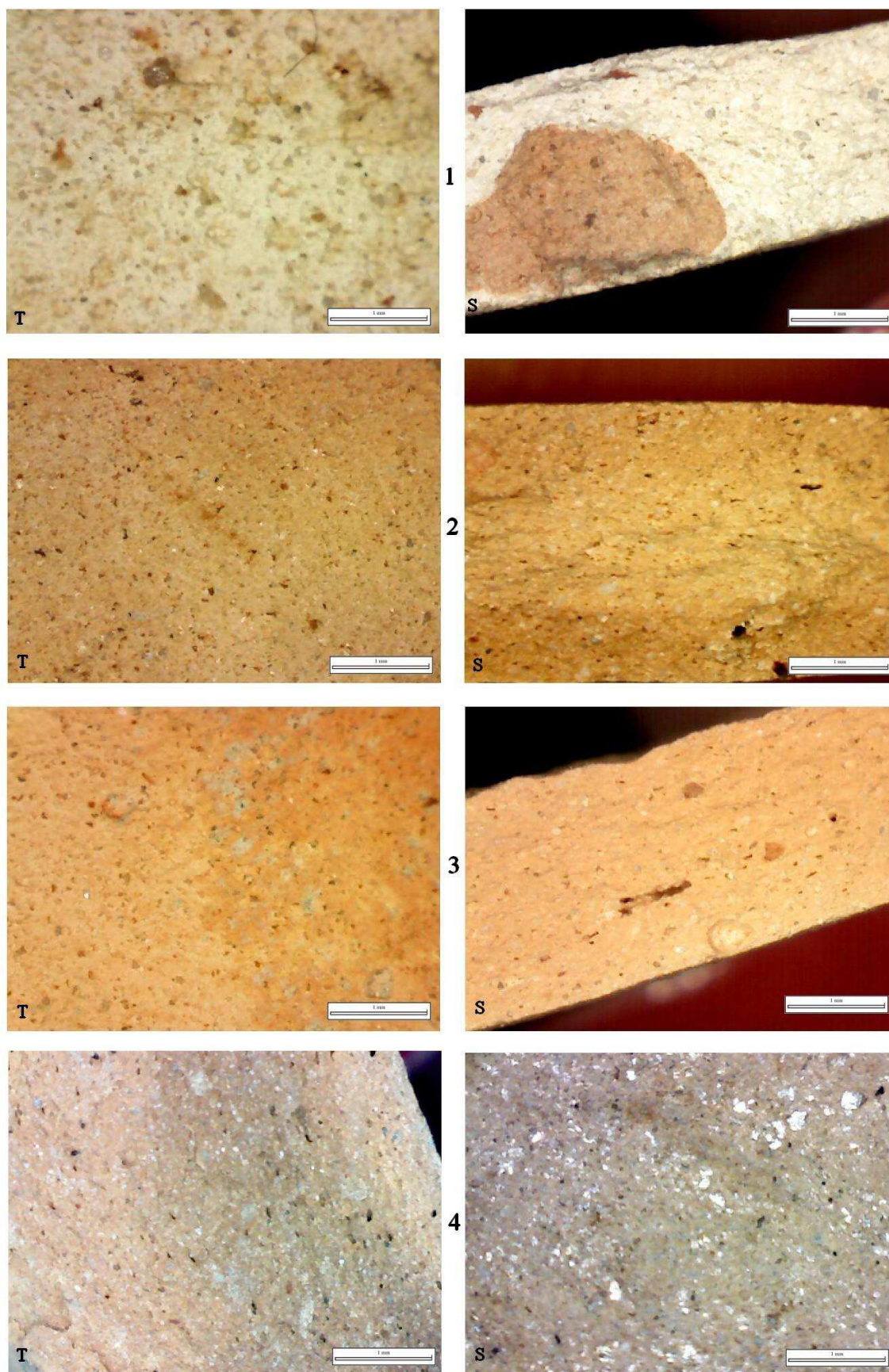


Fig. 193 Photographies des groupes de pâte de céramique commune claire réalisées au proscope (T : tranche ; S : surface) 1: Com. Cl 1 ; 2 : Com. Cl 2 ; 3 : Com. Cl 3 ; 4 : Com. Cl dorée.

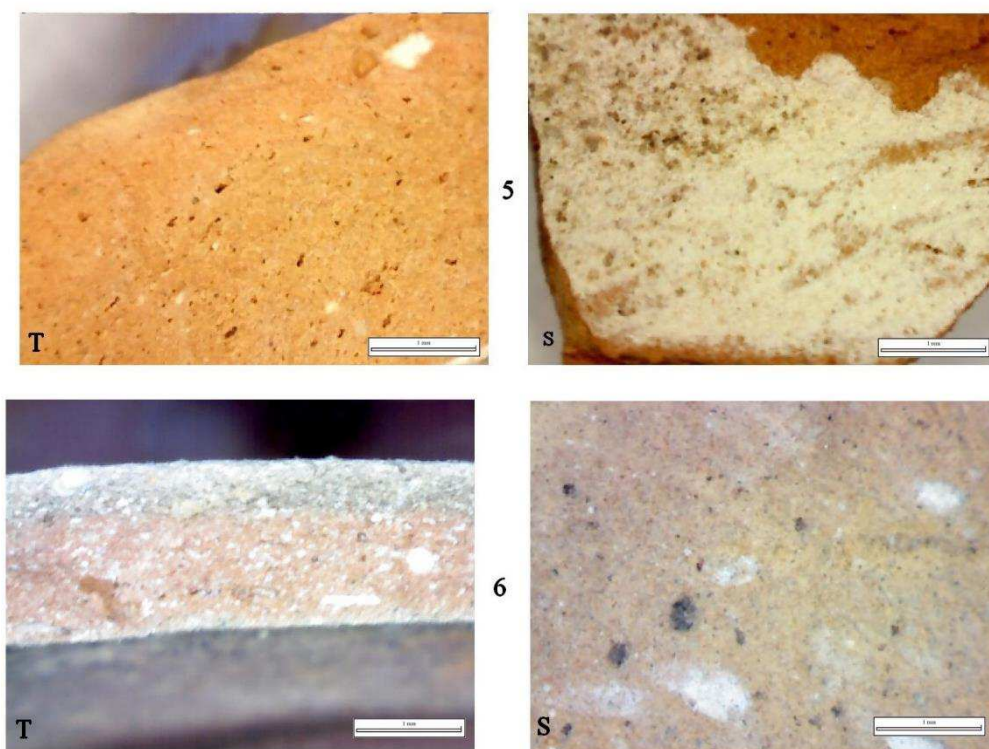


Fig. 194 Photographies des groupes de pâte de céramique commune claire réalisées au proscope (T : tranche ; S : surface) : 5 : Cl. Eng. ; 6 : Com Cl Grand.

14.1.2 La céramique commune claire à pâte beige

Le second (Com. Cl 2) rassemble à part relativement égale des cruches, des pots et des plats. La pâte est fine de couleur beige sable à beige rosé (fig. 193, n°2).

14.1.3 La céramique commune claire à pâte orange

Rassemblant 24,10 % du NMI total des céramiques communes claires, le troisième groupe (Com. Cl 3) réunit des cruches, des plats, des pots, des bols et quelques couvercles à pâte fine à mi-fine orange à rouge-brun (fig. 193, n°3).

14.1.4 La céramique commune claire dorée

On retrouve également un groupe de céramiques communes claires dorées (Com. Cl dorée) à pâte fine à mi-fine présentant un revêtement micacé (fig. 193, n°4). Plusieurs

rapprochements ont pu être faits avec le répertoire établi par X. Deru pour la « deuxième génération de céramique dorée »²⁹¹.

14.1.5 La céramique commune claire engobée

Quelques céramiques présentant un engobe peint blanc ont été regroupées sous l'appellation « Cl. Eng. » (fig. 194, n°5). La pâte correspond à celle de céramique orange à rouge-brun (Com. Cl 3).

14.1.6 La céramique commune claire de Grand

En 1968, à l'occasion de travaux de réaménagement de la chaussée, les traces d'une activité artisanale sont mises au jour route de Liffol. Une quantité importante de tessons de céramique retrouvés à cet emplacement formant un amas dense incite les archéologues à soupçonner la présence d'un four de potier²⁹². La fouille de ce secteur qui suivie sa découverte permit effectivement d'exhumer une structure de chauffe permettant la cuisson de productions céramiques communes claires.

Dans le cadre de son mémoire, M. Legagneux a étudié la totalité du mobilier issu de cette fouille²⁹³. Nous nous baserons ainsi sur son travail dans le développement qui fera l'objet des lignes suivantes.

Tout comme pour les autres groupes de pâtes, la céramique produite dans l'atelier route de Liffol a fait l'objet d'un prélèvement afin d'être photographié au ProScope™ (fig. 194, n°6). La pâte présente des teintes beige à rouge brique renfermant de nombreuses inclusions de taille petite à moyenne blanches de calcaire et quelques inclusions plus grosses de couleur noire en moindre quantité.

L'étude exhaustive de cette céramique ayant fait l'objet d'un mémoire de master inédit²⁹⁴ en 2011, ce lot ne pouvait pas intégrer notre corpus. Le travail fourni par M. Legagneux détaille de manière claire la totalité de la céramique mise au jour sur le site que l'auteure considère comme un ensemble clos. Le matériel a été inventorié, dessiné et décrit avec précision. Cependant, très certainement limitée par les contraintes de temps qu'imposent un

²⁹¹ Deru 1994, p. 81-94.

²⁹² Parmentelot 1968.

²⁹³ Legagneux 2011.

²⁹⁴ *Ibid.*

travail de mémoire, l'auteure n'a pu proposer de typologie spécifique à la production de cet atelier.

Nous nous proposons ici de synthétiser l'ensemble des résultats obtenus afin d'intégrer dans notre réflexion sur la céramique de Grand, sa production, faute de quoi un pan important de l'histoire de la céramique du site serait écarté. La totalité du matériel découvert comptabilise 2689 tessons pour 298 individus²⁹⁵, toutes productions comprises. Son étude a très clairement établi que le four de potier avait pour unique production de la céramique commune claire.

Ce groupe de pâte rassemble 2347 tessons pour 250 individus, ce qui représente 83,9% du NMI total. Les formes produites par l'atelier rassemblent des vases à usage culinaire et de table du quotidien (fig. 195). Elles concernent majoritairement des cruches (84%), cependant on compte également des bols (13%) ainsi que dans une moindre mesure des pots (2%). On ajoutera qu'une seule assiette a été découverte (1%).

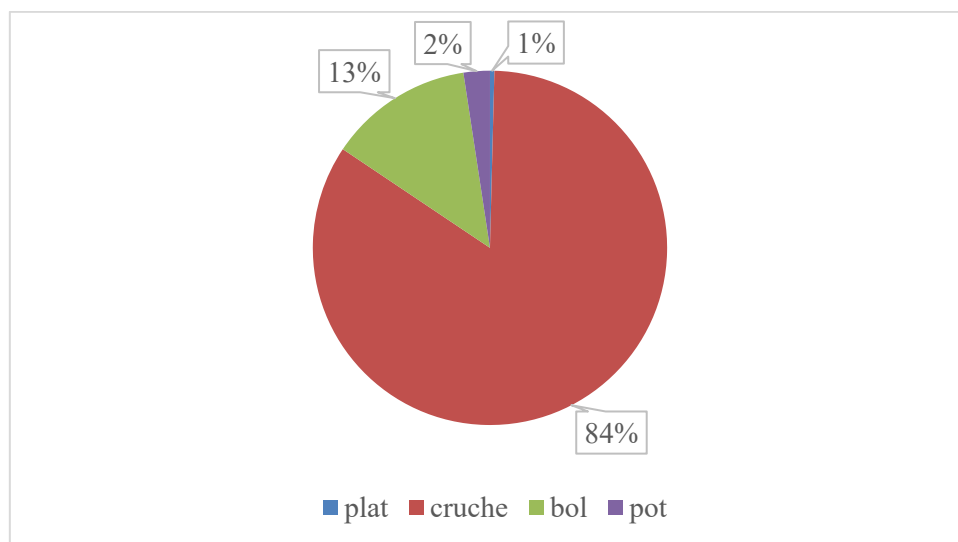


Fig. 195 Graphique de proportions des formes produites en céramique commune claire au sein de l'atelier Route de Liffol à Grand en pourcentage (obtenu à partir de Legagneux 2011 p. 131 fig. 33).

Les vases (fig. 196 à fig. 197) se répartissent entre une assiette à paroi droite (Atelier Pl.1), cinq formes de cruches (Atelier Cr1 à Cr5), trois formes de bols (Atelier B1 à B3) et trois formes de pots (Atelier P1 à P3).

La forme qui est sans conteste produite en plus grande quantité est la cruche Atelier Cr1 avec 110 individus au total. Il s'agit d'une cruche à col bombé tronconique et à la lèvre en bourrelet. Ce modèle est muni de deux anses à trois bourrelets. Cette forme se retrouve

²⁹⁵ Ibid. p. 129.

également dans quelques contextes issus de notre corpus. Elle correspond à la forme Com. Cl Cr7.3 (fig. 198).

La forme Atelier Cr2 est moitié moins représentée avec 51 vases. Ce type à une anse à deux bourrelets, présente également un col tronconique bombé mais qui se termine par une lèvre triangulaire.

Parmi les variantes de bols, l'une figure au sein des formes les mieux représentées pour la céramique de ce four de potier. En effet le bol Atelier B1 rassemble 30 individus. Ce bol de taille moyenne à petite se caractérise par un col en marli. Sa correspondance au sein de notre typologie est la forme Com. Cl B5 (fig. 199 Fig. 199). On retrouve deux autres formes de bols présents au travers de deux (Atelier B3) et trois (Atelier B2) exemplaires.

Deux autres formes de cruches méritent d'être citées puisqu'elles s'élèvent respectivement à 26 et 21 vases au minimum. La première, la cruche Atelier Cr3, se définit par un goulot en bandeau moyen peu évasé à lèvre simple alors que la seconde, la cruche Atelier Cr4, se démarque par un large col évasé terminant par une lèvre en crochet retombant. Deux anses à double bourrelet munissent ce type. Enfin la cruche Atelier Cr5 n'a été découverte qu'une seule fois.

On peut déduire de ce descriptif du catalogue des formes présentes, que le four de potier situé route de Liffol à Grand a fabriqué tout au long de sa période d'activité des cruches Atelier Cr1, Cr2, Cr3 et Cr4 ainsi que des bols Atelier B1 en quantité importante. Dans une moindre mesure, quelques pots à lèvre simple évasée (Atelier P3), à lèvre en crochet (Atelier P1) ou à gorge interne (Atelier P3) participent également au répertoire de production.

Sur l'ensemble du corpus étudié dans le cadre de ce travail de thèse, seulement deux formes produites à l'atelier ont été mis en évidence. Il s'agit d'une part du bol Com. Cl B5 qui correspond à la forme de bol la mieux représentée avec 39 occurrences et d'autre part de la cruche Com. Cl Cr7.3 qui rassemble onze individus.

Il est difficile de proposer une datation précise pour les structures du four et de sa production céramique notamment en raison de l'absence de stratigraphie lors de la fouille. Par ailleurs, le reste de la céramique découverte au sein du four ne nous livre que peu d'informations chronologiques. Les deux tessons de céramique sigillée proviennent des ateliers de l'Est de la Gaule et six tessons appartiennent aux groupes de céramiques à paroi fine engobées de Trèves²⁹⁶. Cependant, les exemplaires appartenant à l'atelier découverts dans les contextes participant à notre étude chronologique nous permettent de proposer que les formes en

²⁹⁶ *Ibid.*

céramique commune claire déterminées cessent d'être produites dans ce four vers le milieu du II^e s. apr. J.-C. Cette hypothèse est également appuyée par la découverte d'une monnaie de consécration de Faustine mère à l'intérieure du four²⁹⁷.

Les futures études réalisées lors de fouille dans le secteur à proximité de Grand, nous permettraient de connaître l'étendue de ce commerce. Se bornait-il aux limites de l'agglomération ou bien entraînait-il dans un réseau commercial vers les sites voisins ?

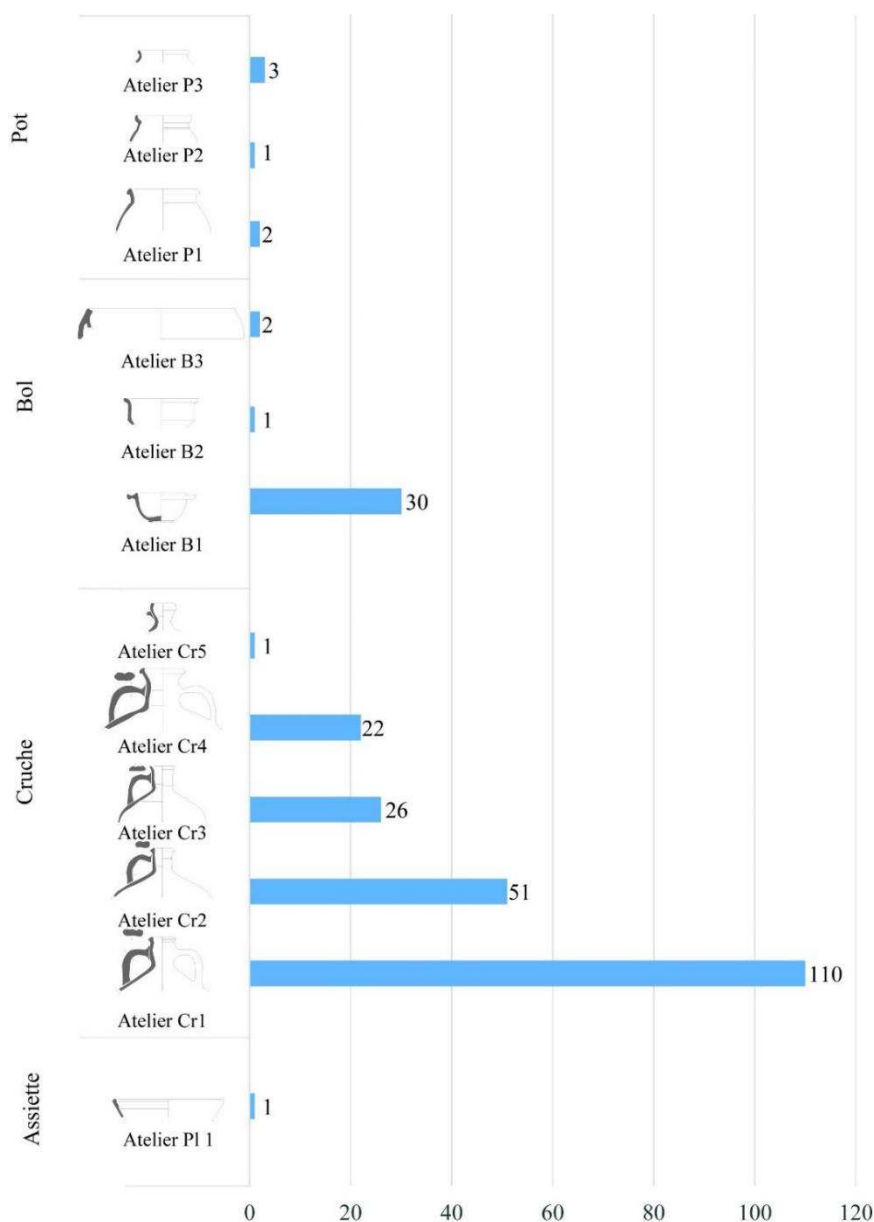


Fig. 196 Répartition des formes de l'atelier route de Liffol à Grand (obtenu à partir de Legagneux 2011 vol. 2 p. 46-47).

²⁹⁷ Parmentelot 1968, p. 5.

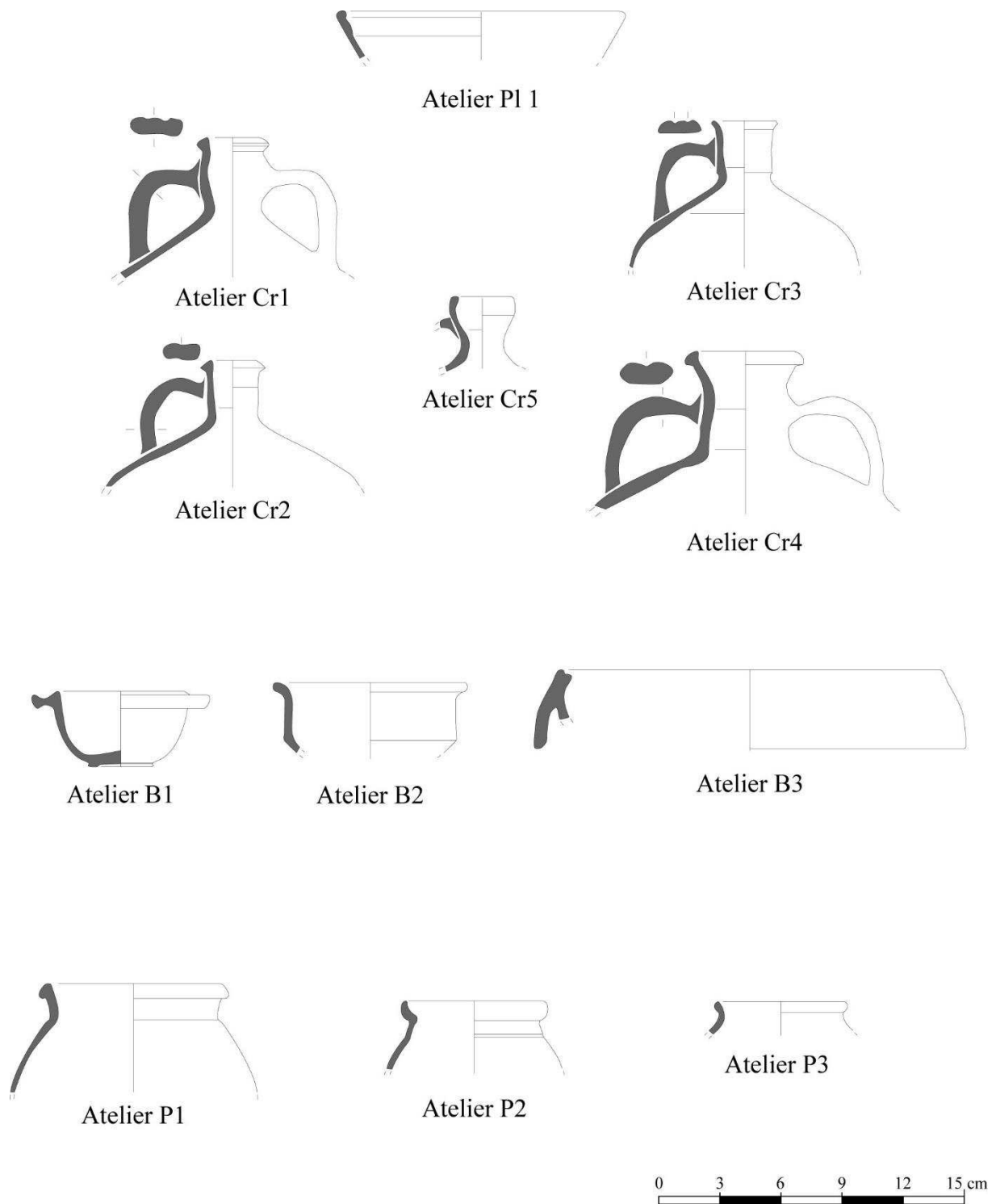


Fig. 197 Planche typologique des formes de céramiques communes claires produites dans l'atelier route de Liffol de Grand (obtenu à partir Legagneux 2011 vol. 2 p. 48-54 Pl. I à VII).



Fig. 198 Photographie d'une cruche Atelier Cr1 (Com. Cl Cr7.3) conservée à la Base Archéologique de Grand (découverte lors de la fouille du four de potier route de Liffol à Grand).



Fig. 199 Photographie d'un bol Atelier B1 (Com. Cl B5) conservé à la Base Archéologique de Grand (découvert lors de la fouille du four de potier route de Liffol à Grand).

14.2 Répartition au sein du corpus

La céramique commune claire est la catégorie qui est présente dans le plus grand nombre de sites du corpus. Ce sont vingt-cinq sites au total qui témoignent de sa présence (fig. 200).

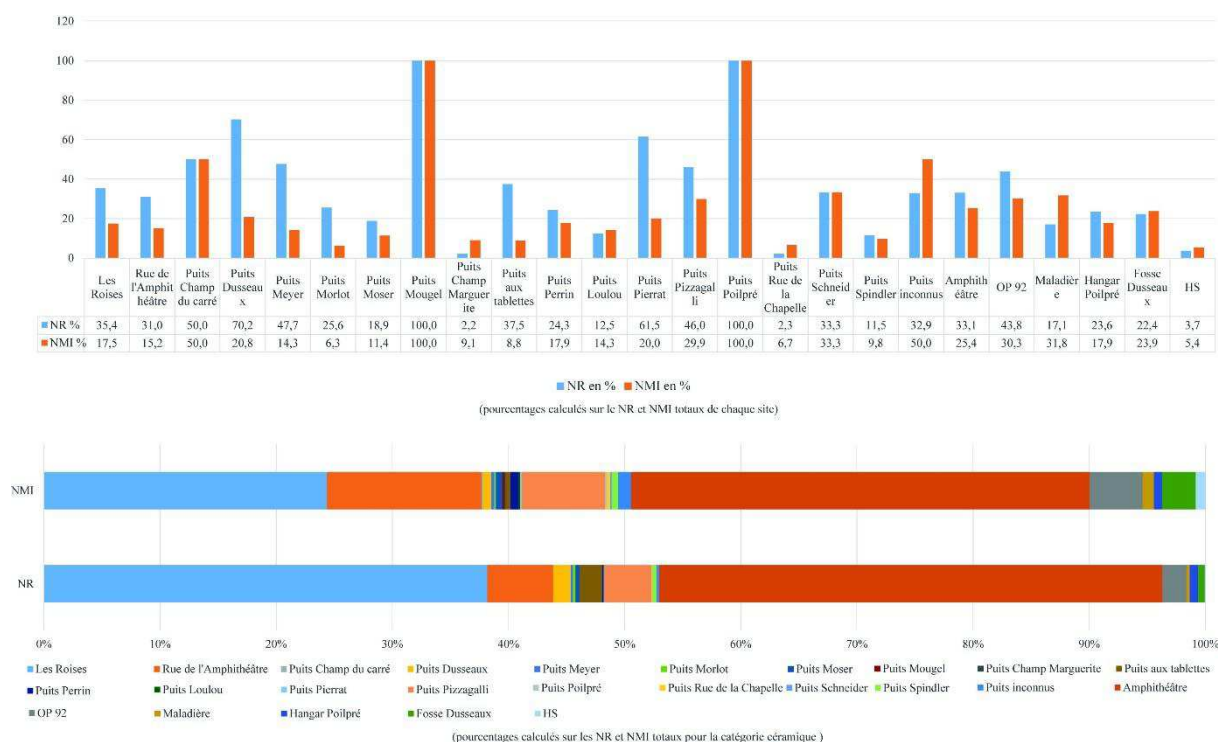


Fig. 200 Graphique de répartition de la céramique commune claire au sein des sites du corpus.

La céramique provenant de l'atelier situé route de Liffol à Grand a été mise en évidence au sein de six contextes (fig. 201). L'amphithéâtre et la fosse Dusseaux en contiennent le plus grand nombre.

Sites	NR	NMI
Les Roises	16	6
Puits Pizzagalli	51	7
Amphithéâtre	17	15
OP 92 - US 1002	3	2
OP 92 - US 1002c	4	1
Fosse Dusseaux	24	16

Fig. 201 Tableau de répartition de la céramique commune claire produite à Grand au sein des sites du corpus

14.3 Répertoire morphologique

La gamme de vases produits en céramique commune claire rassemble principalement des cruches, puis des pots. On retrouve également des plats et des bols et quelques exemplaires de marmites et de couvercles (fig. 202).

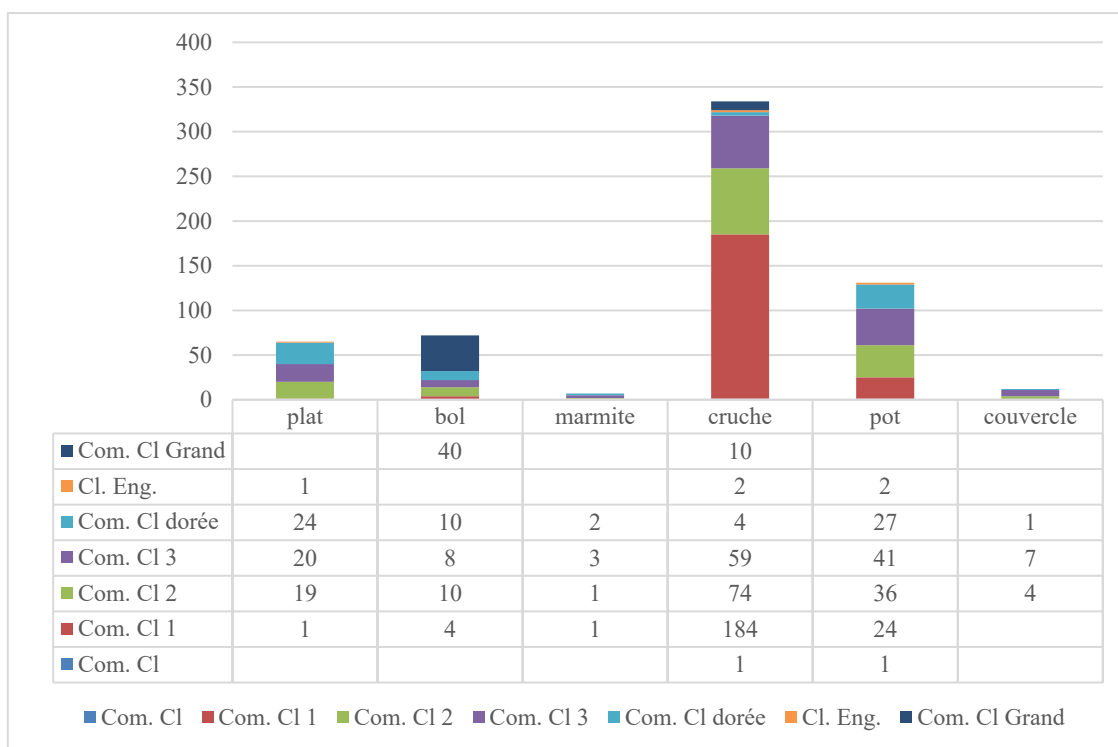


Fig. 202 Graphique de fréquences des formes de céramique commune claire par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.

14.3.1.1 Les plats

Les plats rassemblent soixante-cinq individus répartis entre onze formes différentes (fig. 203). Le plat Com. Cl P13 est le mieux représenté avec trente-sept occurrences tous types de pâtes confondus. Elle se caractérise par une paroi oblique et une lèvre éversée. Sa partie supérieure est concave et présente des moulures sous la lèvre.

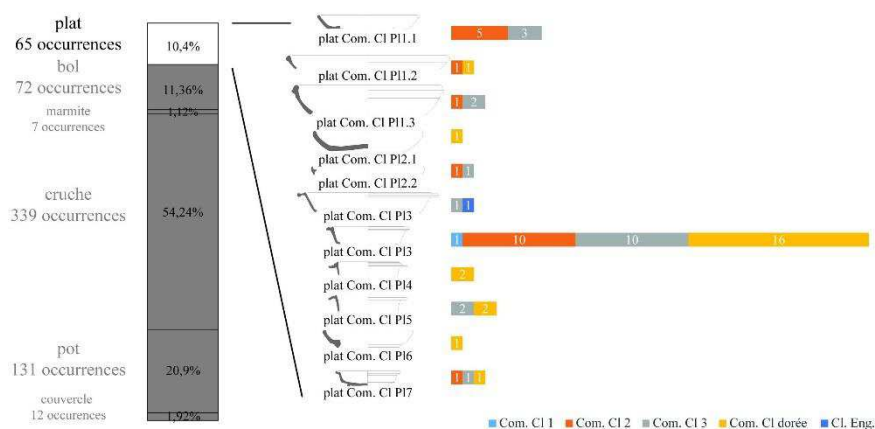


Fig. 203 Répartition des types de plats au sein des céramiques communes claires par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.

14.3.1.2 Les bols

La forme du bol Com. Cl B5 (39 occurrences) est prédominante parmi les différentes variantes établies (fig. 204). La majorité des exemplaires est en Com. Cl 3 et en Com. Cl dorée. Ce bol de forme ronde à lèvre retombante marquée d'une gorge, correspond à l'une des formes de céramiques communes claires produites à Grand au sein de l'atelier de potier situé route de Liffol²⁹⁸.

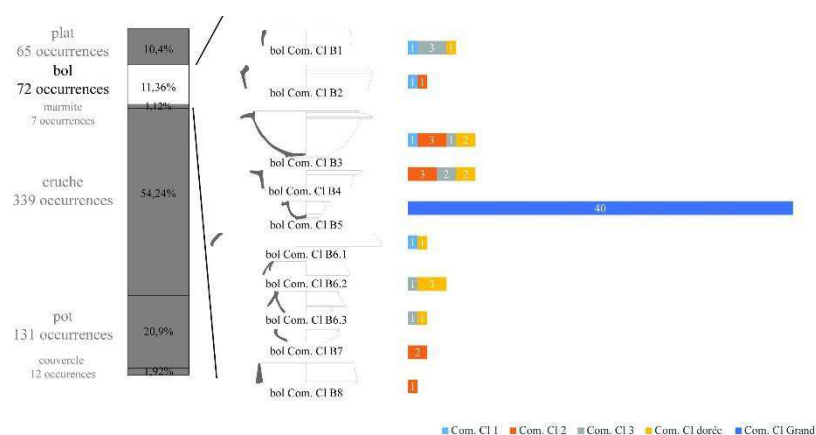


Fig. 204 Répartition des types de bols au sein des céramiques communes claires par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.

14.3.1.3 Les marmites

Seules sept marmites appartiennent au répertoire de cette catégorie (fig. 205). Elles se répartissent entre deux formes avec une prédominance pour la marmite Com. Cl M1 à profil en esse, lèvre éversée moulurée.

²⁹⁸ Legagneux 2011.

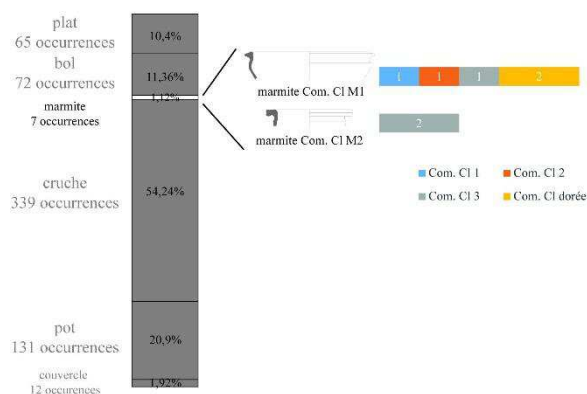


Fig. 205 Répartition des types de marmites au sein des céramiques communes claires par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.

14.3.1.4 Les cruches

La cruche est la forme prédominante de cette catégorie (fig. 206). Les exemplaires se répartissent entre vingt-quatre variantes dont les mieux représentées sont les cruches Com. Cl Cr1.1 (66 occurrences) à col simple déversé et à lèvre en triangle, les cruches Com. Cl Cr6.1 (66 occurrences) à col tronconique, lèvre triangulaire et les cruches Com. Cl Cr7.1 (39 occurrences) à col tronconique, lèvre en bourrelet. Toutes formes confondues, la plupart d'entre elles sont produites en pâte blanche (Com. Cl 1) et en moindre mesure en pâte orangée (Com. Cl 3).

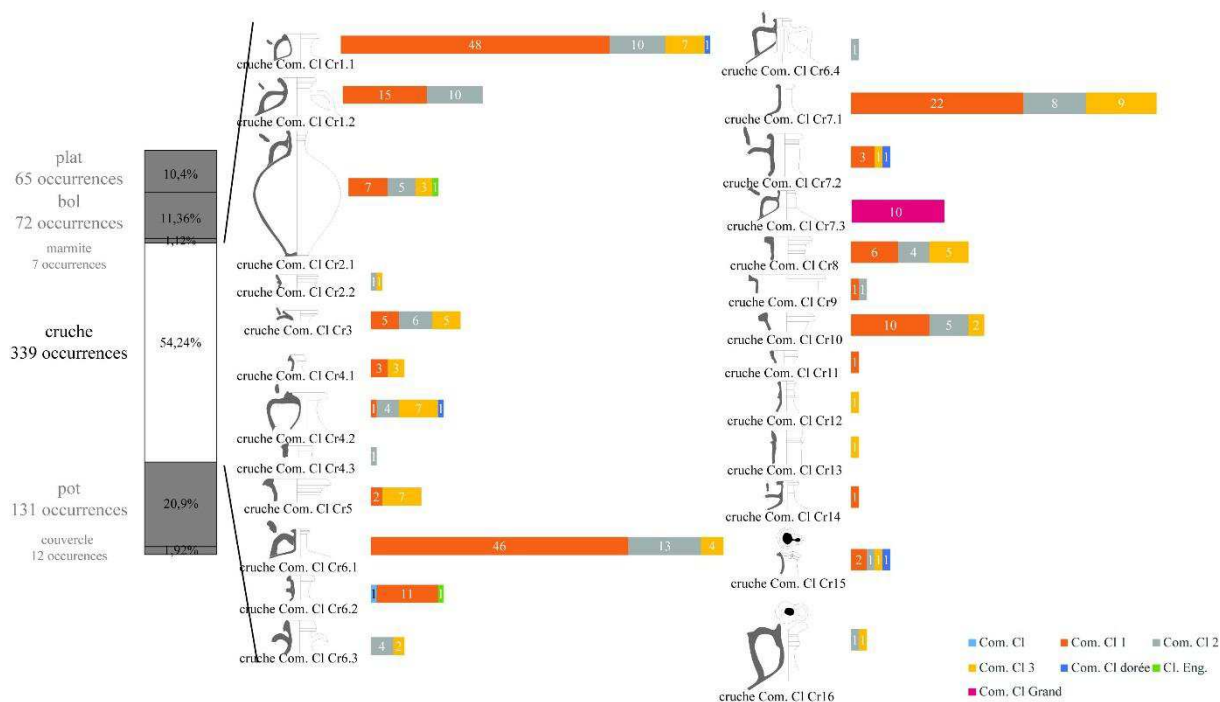


Fig. 206 Répartition des types de cruches au sein des céramiques communes claires par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.

14.3.1.5 Les pots

Il s'agit du second groupe de forme le mieux représenté au sein des céramiques communes claires (fig. 207). Les pots de taille petite à moyenne peuvent parfois être munis d'une anse (pot Com. Cl P1.2) ou de deux anses (pot Com. Cl P4.2). La forme prédominante est le pot Com. Cl P6.1 (22 occurrences). Il présente un col en bandeau marqué d'une gorge interne qui permettait certainement d'accueillir un couvercle. Ce qui incite à penser que ces pots ont servi de pots à provision pour des aliments ou des mets.

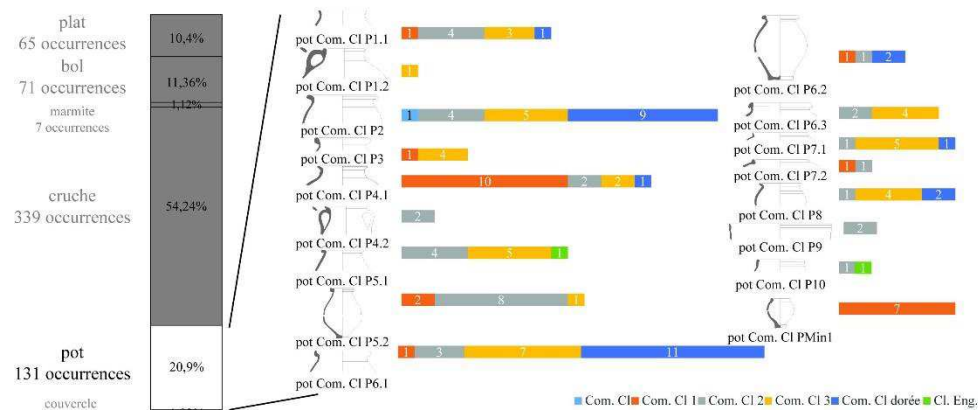


Fig. 207 Répartition des types de pots au sein des céramiques communes claires par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.

14.3.1.6 Les couvercles

Les couvercles sont représentés en moindre mesure au sein de cette catégorie (fig. 208). On retrouve néanmoins quatre variantes qui pourraient former des ensembles avec les pots précédents. La forme couvercle Com. C1 Cv2 à lèvre aplatie prédomine (7 occurrences).

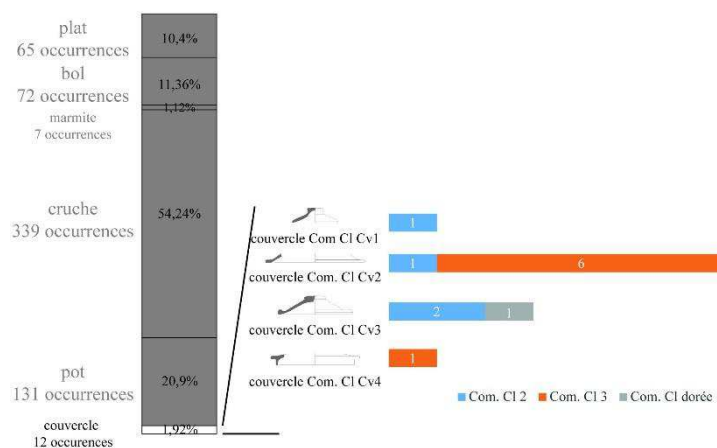


Fig. 208 Répartition des types de couvercles au sein des céramiques communes claires par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.

14.4 Planches typologiques (fig. 209 à fig. 216)

Dénomination	Définition	Correspondance
Com. CI P11.1	Plat à paroi oblique et bord droit	
Com. CI P11.2	Plat à lèvre en bourrelet	
Com. CI P11.3	Plat à lèvre en bourrelet définition avec un renfort mouluré externe	
Com. CI P12.1	Plat à bord épaissi rentrant	
Com. CI P12.2	Plat avec bord présentant un crochet interne	
Com. CI P13	Plat à paroi oblique, lèvre éversée ; partie supérieure concave, moulures sous la lèvre	Deru 2014 n°7
Com. CI P14	Plat à collerette moulurée	
Com. CI P15	Plat à col retombant mouluré	Deru 2014 n°4.2
Com. CI P16	Plat à paroi oblique, bord légèrement rentrant	Alonso P12
Com. CI P17	Plat à paroi carénée, marli à partie supérieure concave et pied annulaire	
Com. CI B1	Bol sphérique à bord rentrant	
Com. CI B2	Bol hémisphérique à bord rentrant souligné par un filet débordant	
Com. CI B3	Bol à collerette	imitation des formes de bols gallo-belges DeruB1
Com. CI B4	Bol à lèvre plate de section rectangulaire, partie supérieure légèrement concave	
Com. CI B5	Bol de forme ronde, à bord à marli	Deru 2014 n°15 Atelier B1
Com. CI B6.1	Bol à collerette retombante, de grande taille	Deru 2014 n°14.1
Com. CI B6.2	Bol à collerette retombante, parfois décorée de bandes à la barbotine	Deru 2014 n°14.2
Com. CI B6.3	Bol à collerette dont la partie supérieure est concave	
Com. CI B8	Bol en forme à large bord épaissi retombant	imitation de la forme mortier Drag. 45 en sigillée
Com. CI M1	Marmite à profil en esse, lèvre éversée moulurée	
Com. CI M2	Marmite à lèvre éversée épaissie dont la partie supérieure concave et la face externe est marquée d'un sillon	
Com. CI Cr1.1	Cruche à col déversé et lèvre en triangle	Pillard-Jude 2014 2027-345, Gose 384
Com. CI Cr1.2	Cruche à col déversé à lèvre en bourrelet	
Com. CI Cr2.1	Cruche à lèvre éversée en bandeau simple	Pillard-Jude 2014 4045-734, Gose 371
Com. CI Cr2.2	Cruche à lèvre éversée en bandeau mouluré	
Com. CI Cr3	Cruche à col déversé souvent mouluré	Pillard-Jude 2014 7005-927, Gose 370

Dénomination	Définition	Correspondance
Com. CI Cr4.1	Cruche à lèvre en bandeau creusée d'une gorge interne	
Com. CI Cr4.2	Cruche à lèvre en bandeau creusée d'une gorge interne Anse qui part du dessus de la lèvre	Pillard-Jude 2014 2027-344, 2023-303, Gose 384-385, Deru 2014 n°24, Card 2008 p.222 fig. 25 n°106
Com. CI Cr4.3	Cruche à bord anguleux, anse qui part du dessus de la lèvre	
Com. CI Cr5	Cruche à col déversé en crochet	
Com. CI Cr6.1	Cruche à col tronconique, lèvre triangulaire	Pillard-Jude 2014 2027-346
Com. CI Cr6.2	Cruche à col tronconique lèvre triangulaire, creusée d'une gorge interne	Pillard-Jude 2014 4008-554, Gose 375
Com. CI Cr6.3	Cruche à col tronconique retombant	
Com. CI Cr6.4	Cruche à col tronconique, lèvre triangulaire à trois anses	Card 2008 p. 222 fig. 25 n°101
Com. CI Cr7.1	Cruche à col tronconique, lèvre en bourrelet	Pillard-Jude 2014 4018-689, Gose 375
Com. CI Cr7.2	Cruche à col tronconique, lèvre en bourrelet, moulures sous la lèvre	
Com. CI Cr7.3	Cruche à col bombé et lèvre en bourrelet	Pillard-Jude 2014 4014-665, Atelier Cr1
Com. CI Cr8	Cruche à col tronconique mouluré, lèvre plate de section rectangulaire	
Com. CI Cr9	Cruche à lèvre en bourrelet marqué d'un sillon externe, de grande taille	
Com. CI Cr10	Cruche à lèvre épaisse avec renfort interne	
Com. CI Cr11	Cruche à col bombé, légèrement rentrant	
Com. CI Cr12	Cruche à col tronconique en bandeau mouluré	
Com. CI Cr13	Cruche à col tronconique marqué d'un filet débordant et lèvre pincée	
Com. CI Cr14	Cruche à col tronconique et lèvre épaissie bifide de section carrée	
Com. CI Cr15	Cruche à bec tréflée	Pillard-Jude 2014 4014-666, Deru 2014 n°23
Com. CI Cr16	Cruche à bec tréflée munie d'une anse à double excroissance	
Com. CI P1.1	Pot à lèvre simple	
Com. CI P1.2	Pot à lèvre simple avec une anse	Gose 398
Com. CI P2	Pot à lèvre éversée arrondie	Pillard-Jude 2014 6024-962, forme Alonso P8
Com. CI P3	Pot à lèvre éversée en bourrelet	

Dénomination	Définition	Correspondance
Com. CI P4.1	Pot à lèvre éversée pincée	Pillard-Jude 2014 2027-342, Gose 422
Com. CI P4.2	Pot à deux anses, lèvre fine pincée	
Com. CI P5.1	Pot à lèvre aplatie	
Com. CI P5.2	Pot à lèvre aplatie marquée d'un sillon, renfort interne	Pillard-Jude 2014 4013-477, Gose 409
Com. CI P6.1	Pot à col en bandeau marqué d'une gorge interne	
Com. CI P6.2	Pot à col en bourrelet, marqué d'une gorge interne	
Com. CI P6.3	Pot à col droit en bourrelet formant un bandeau externe	
Com. CI P7.1	Pot à col court et lèvre droite	
Com. CI P7.2	Pot à col court, renfort interne	
Com. CI P8	Pot à col court, lèvre éversée, parfois rainures sur la panse	
Com. CI P9	Pot à paroi verticale, bord mouluré, décor de bandes verticales estampées sur la panse	
Com. CI P10	Pot à col en bandeau mouluré	
Com. CI PMin1	Pot miniature	
Pot Com. CI PMin2	Pot miniature décoré d'une ligne perlée à la barbotine sous le col	
Com. CI Cv.1	Couvercle à lèvre simple	
Com. CI Cv.2	Couvercle à lèvre plate	
Com. CI Cv.3	Couvercle à lèvre plate en bourrelet	
Com. CI Cv.4	Couvercle en bandeau vertical mouluré avec ressaut externe	

Fig. 209 Tableau de descriptions typologiques des formes en céramique commune claire.

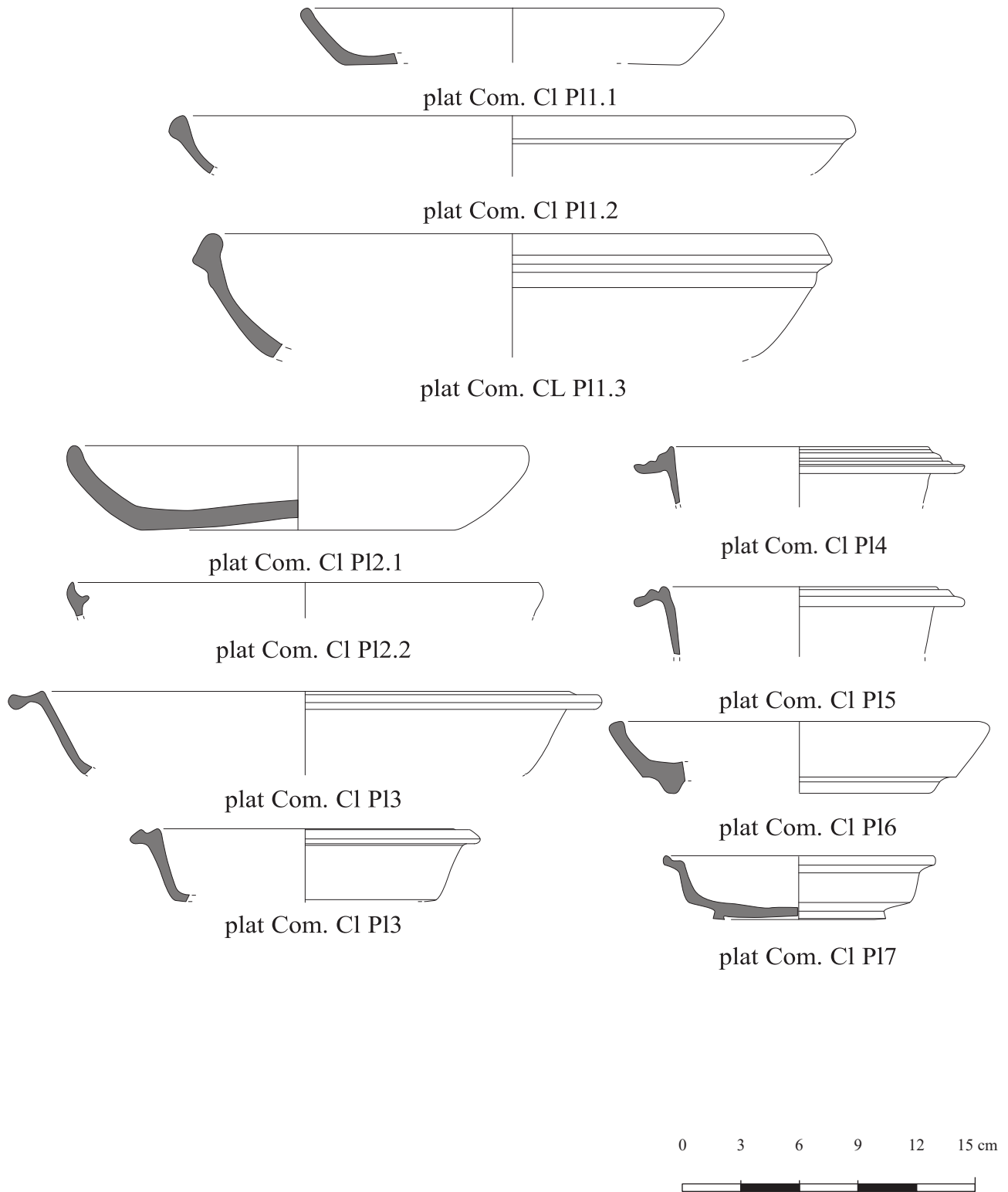


Fig. 210 Planche typologique des plats en céramique commune claire.

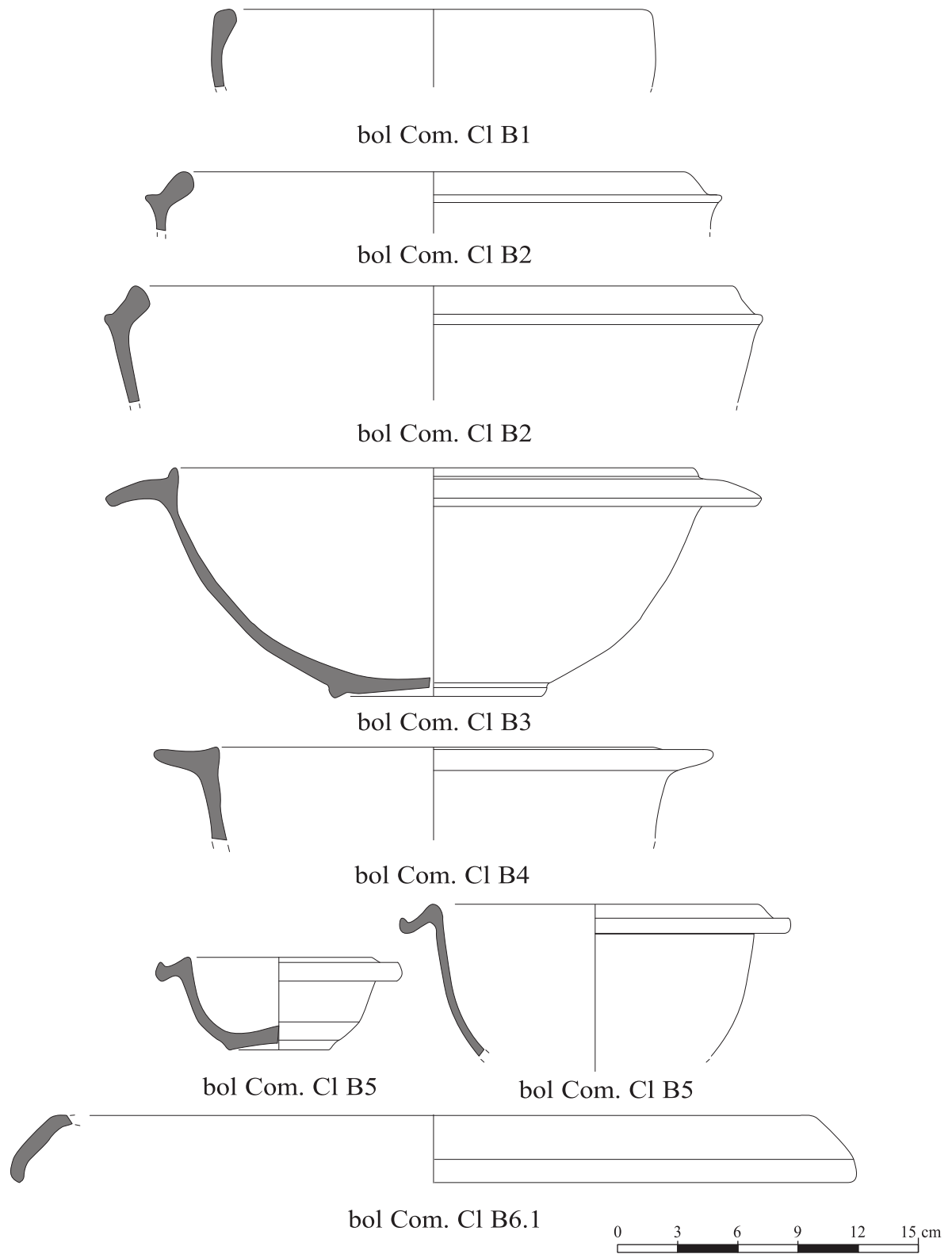


Fig. 211 Planche typologique des bols en céramique commune claire.

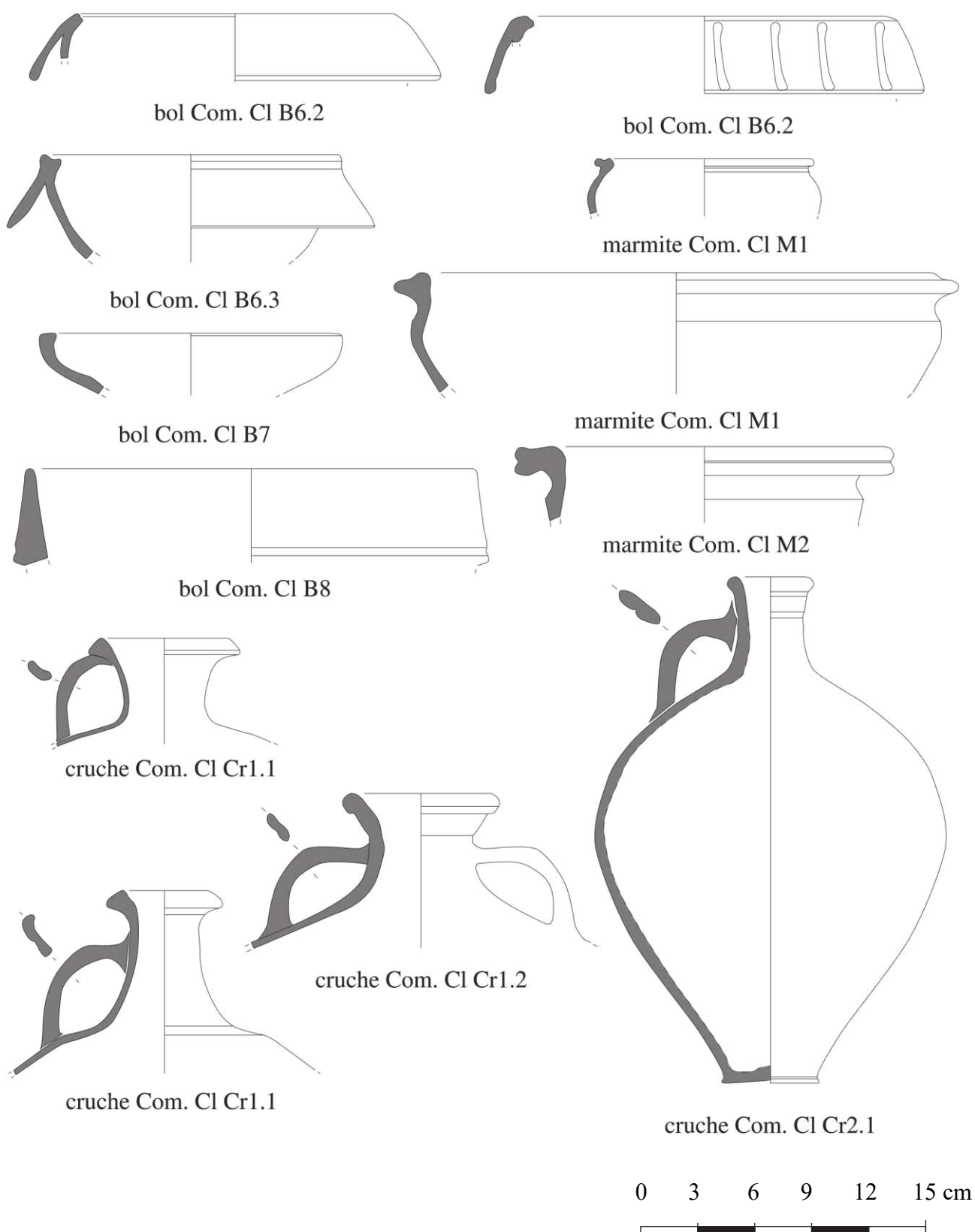


Fig. 212 Planche typologique des bols, marmites et cruches en céramique commune claire.

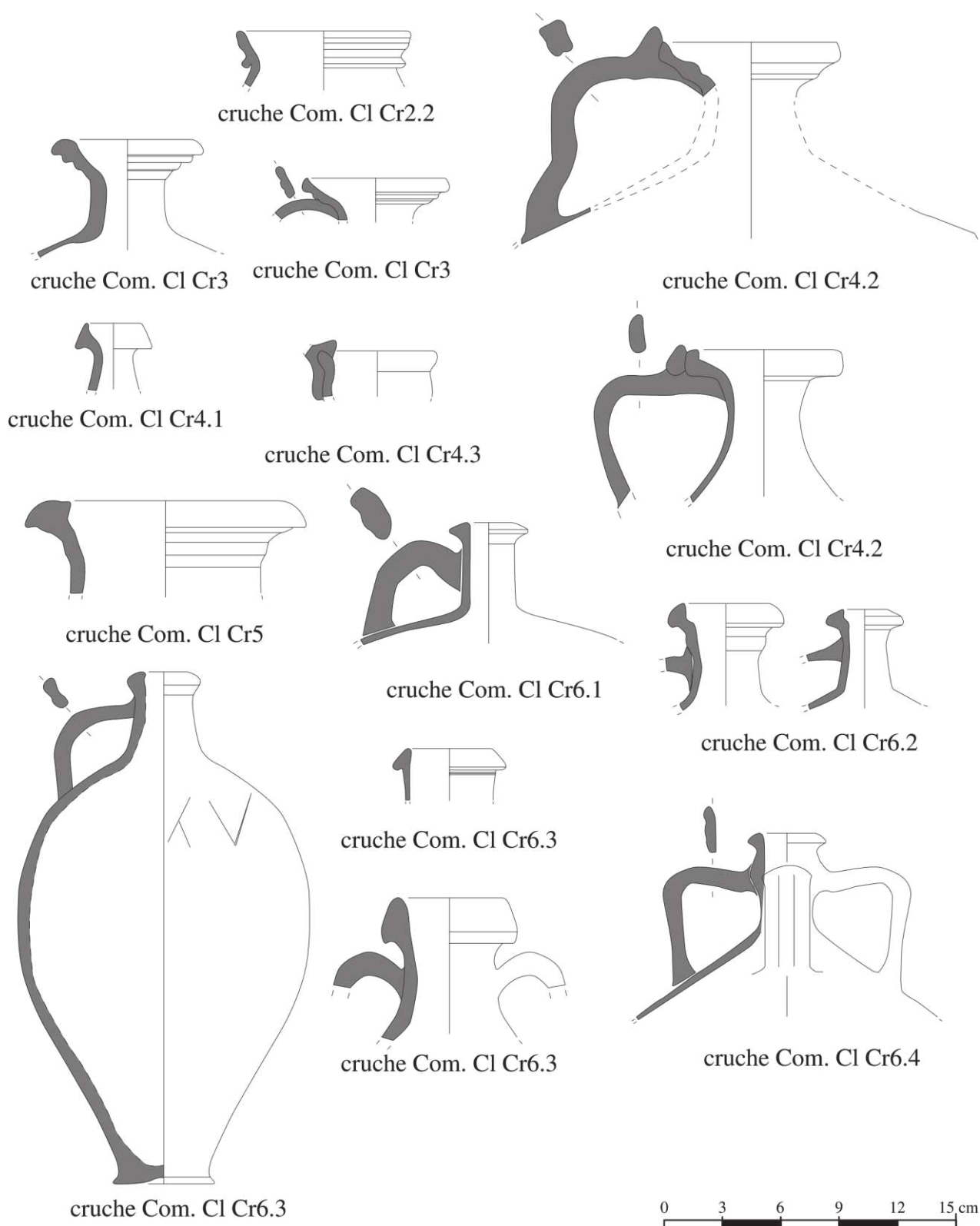


Fig. 213 Planche typologique des cruches en céramique commune claire.

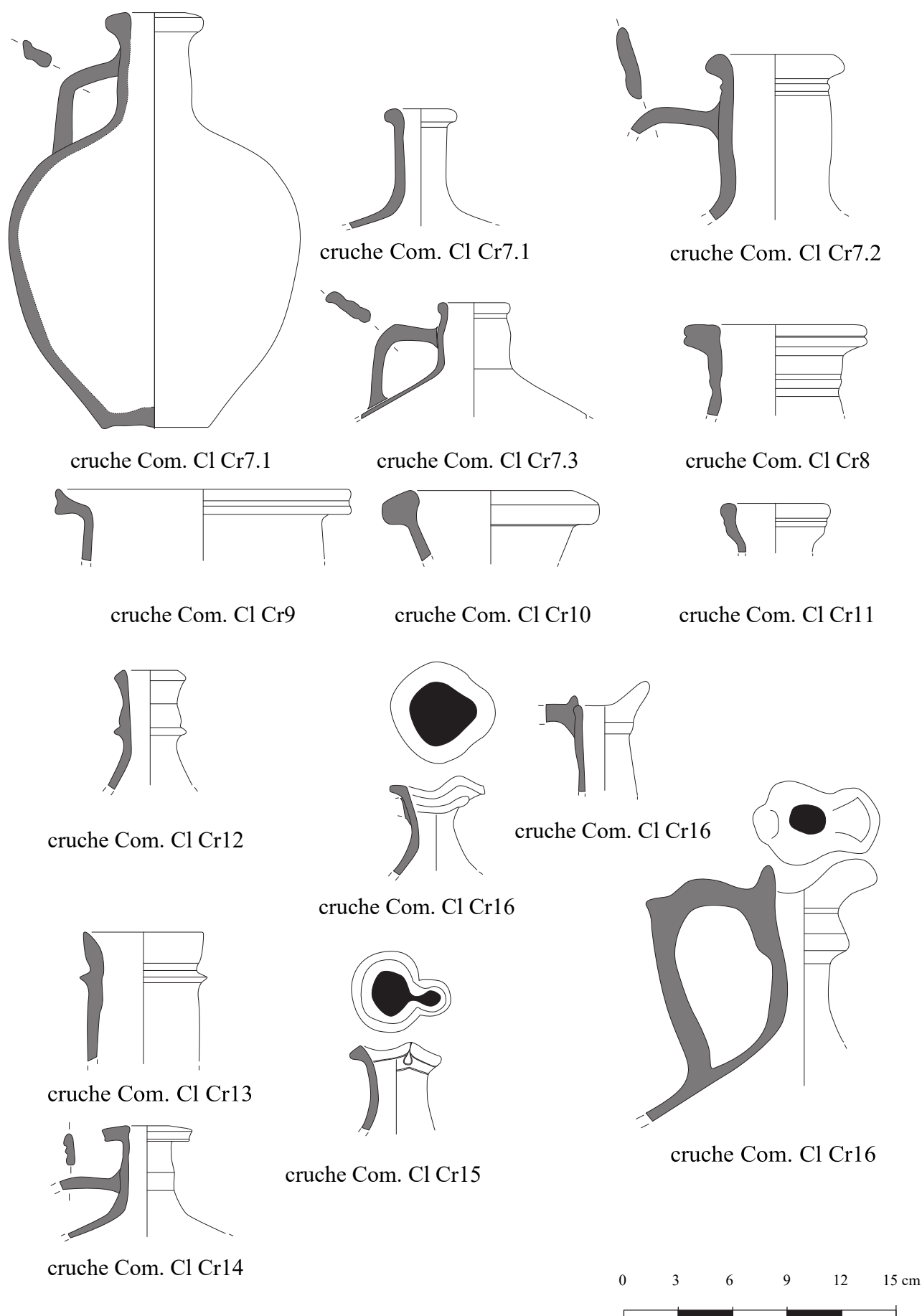


Fig. 214 Planche typologique des cruches en céramique commune claire.

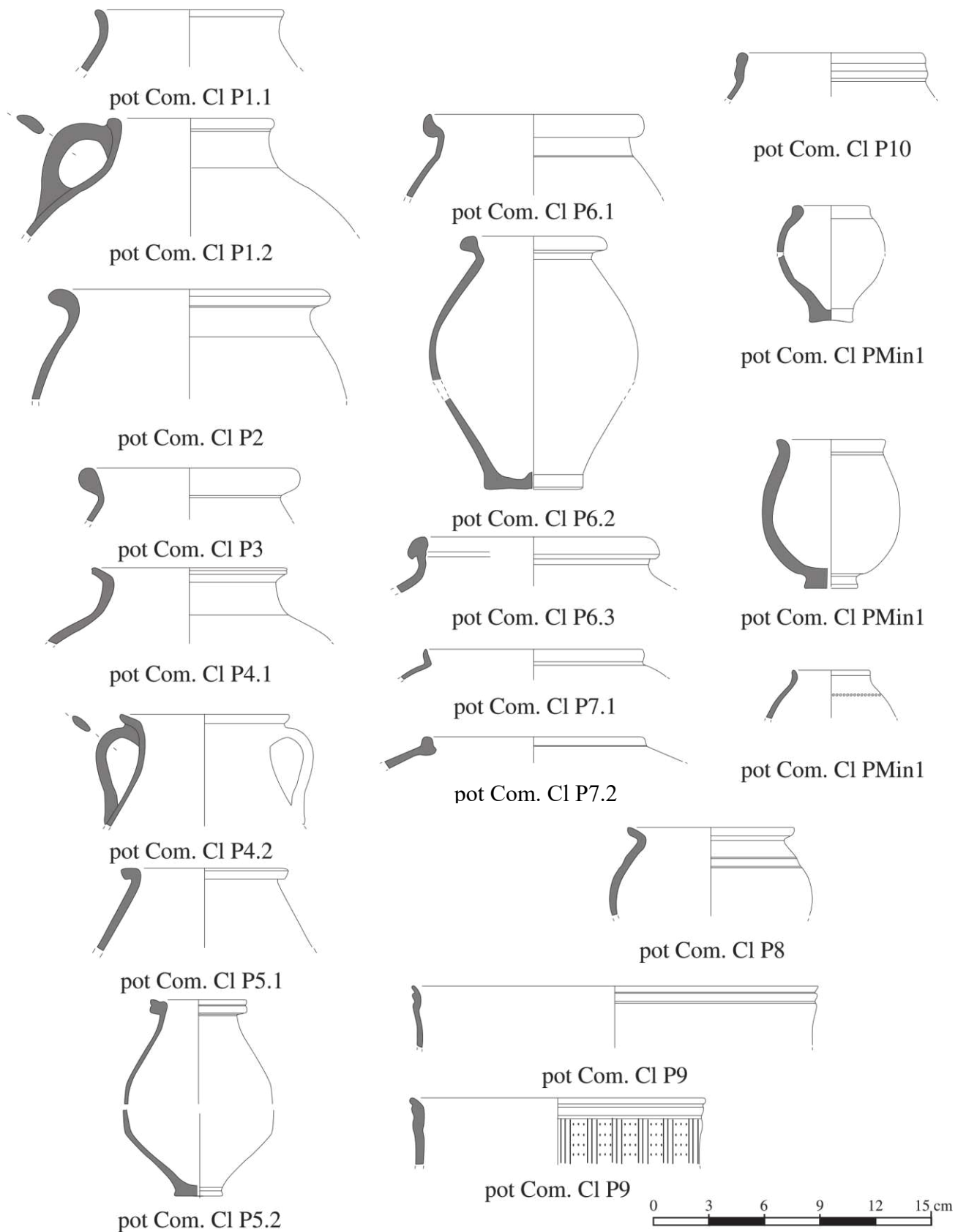


Fig. 215 Planche typologique des pots en céramique commune claire.

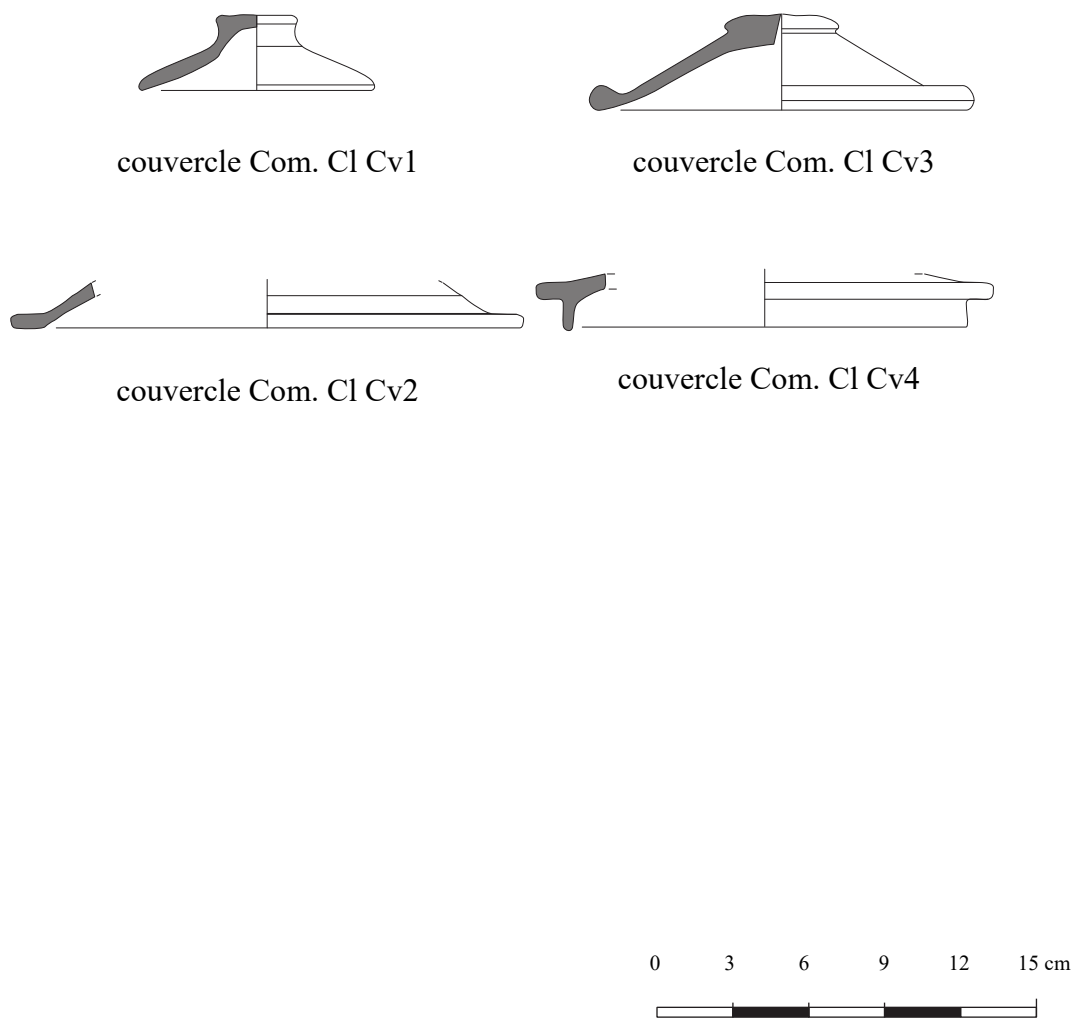


Fig. 216 Planche typologique des couvercles en céramique commune claire.

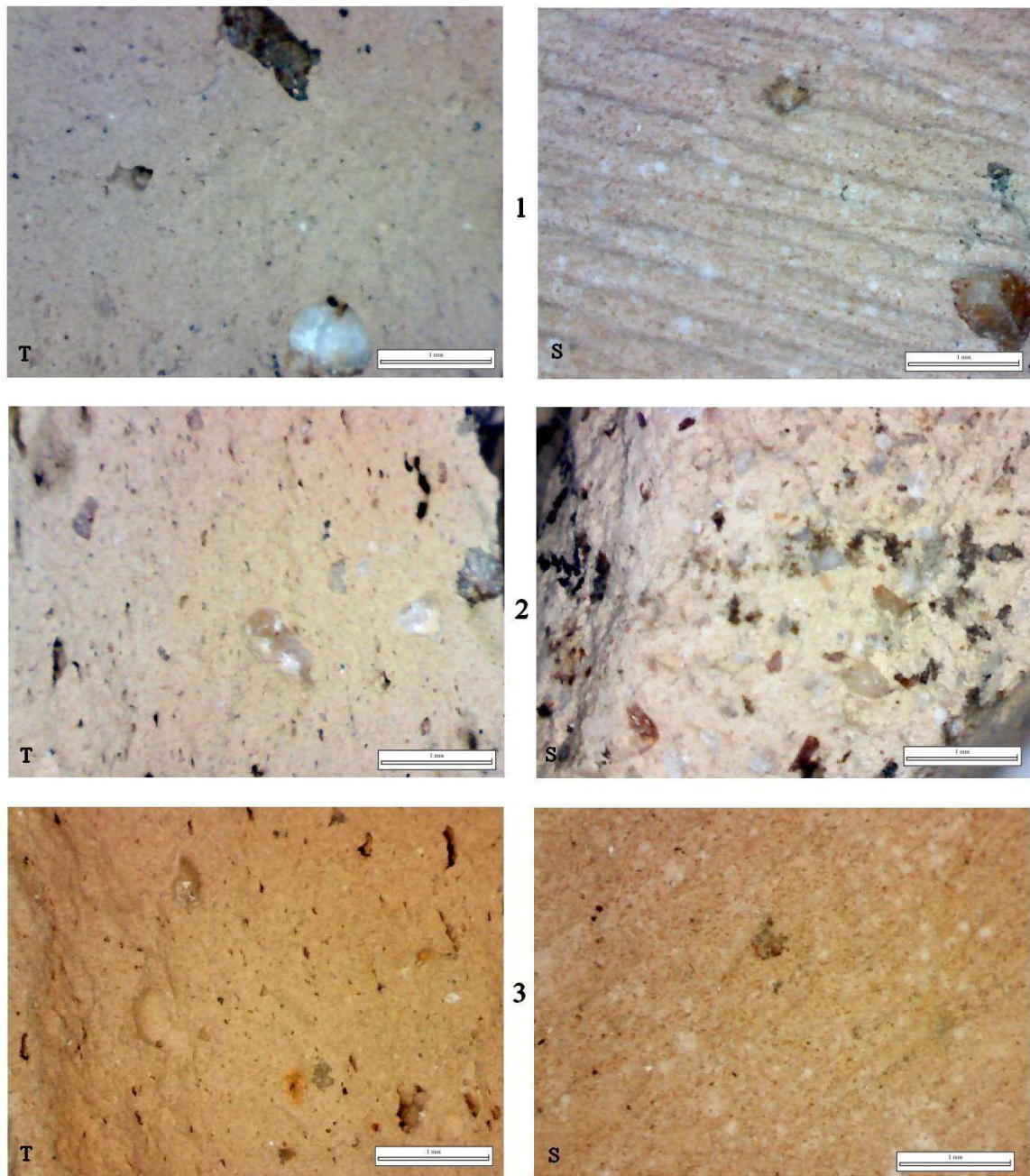
15 LES MORTIERS

15.1 Catégorie et groupes de pâtes

Cette catégorie rassemble des récipients utilisés dans la préparation de mets d'origine méditerranéenne, à base d'épices notamment, et dans le broyage des ingrédients à l'aide d'un pilon²⁹⁹. Effectivement, les parois internes de ces vases se caractérisent par la présence d'une râpe faite de gros grains de quartz, d'oxyde de fer, de chamotte. La présence d'un bec verseur permet de verser facilement les sauces sur les plats. L'ensemble du corpus étudié témoigne de la présence de 554 tessons de mortier pour 98 individus.

Plusieurs échantillons de pâte ont été prélevés et ont été photographiés à l'aide d'un ProScope[™]. Trois groupes de pâte (groupe A, groupe B, groupe C) ont pu être mis en évidence et sont présentés ci-dessous (fig. 217). Les mortiers étant à l'origine associés au groupe de pâte des céramiques communes claire, ce travail n'a été réalisé qu'à la suite de l'identification des formes. Ces dernières ne sont donc pas détaillées en fonction de leur appartenance aux trois groupes définis. Dans le cadre d'une étude approfondie des mortiers de l'Est de la Gaule, il serait intéressant de reprendre ce travail.

²⁹⁹ Brulet, Vilvorder, Delage 2010, p. 369.



217 Photographies des groupes de pâte de mortier réalisées au proscope (T : tranche ; S : surface) –
1 : groupe A ; 2 : groupe B ; 3 : groupe C.

15.2 Répartition au sein du corpus

Les mortiers se répartissent parmi onze sites en ne représentant généralement qu'une très faible part de l'assemblage céramique (fig. 218).

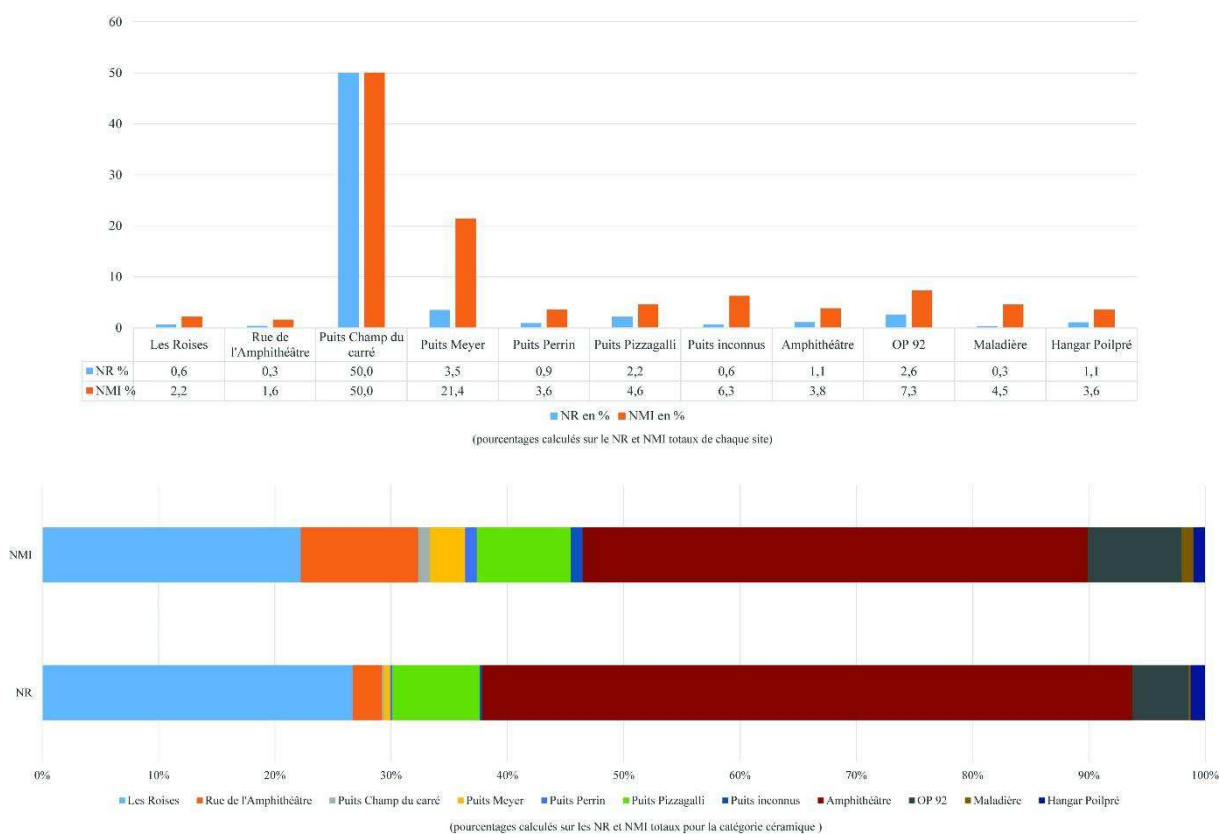


Fig. 218 Graphique de répartition des mortiers au sein des sites du corpus.

15.3 Répertoire morphologique

Le répertoire des formes correspond aux types élaborés par Gose. Au total, nous avons distingué onze variantes de mortiers (fig. 219).

La forme largement dominante est le mortier Mo1.1 à collerette pendante épaissie dont la partie sommitale marquée d'un bourrelet avec cinquante occurrences. Le mortier Mo3.2 à collerette pendante épaissie présentant des moulures sous le bord est représenté au travers de six individus. On notera également une forme inédite de mortier Mo6 à bord rentrant de grandes dimensions.

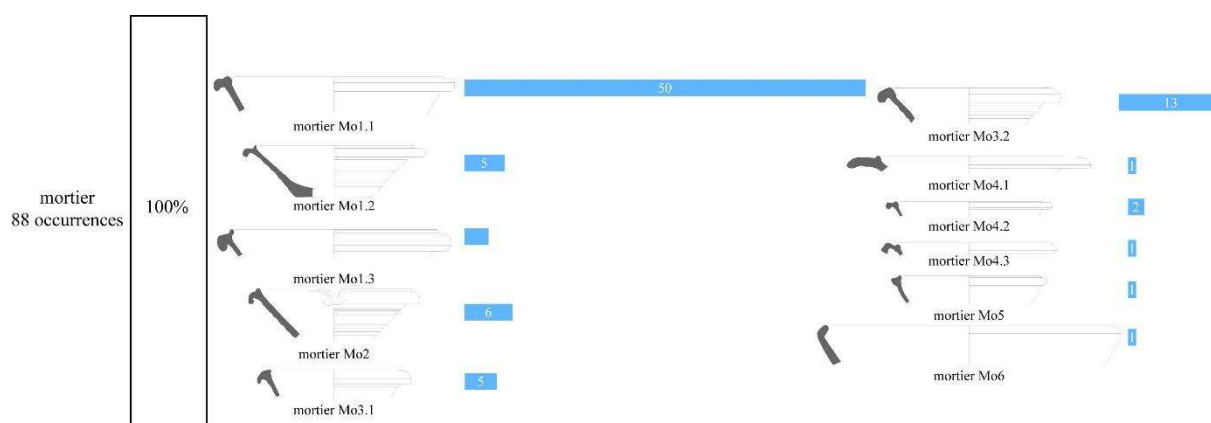


Fig. 219 Répartition des types de mortiers en nombre minimum d'individus.

15.4 Les estampilles

Les mortiers peuvent également témoigner de la présence, en général sur le bord en collerette, de l'estampille du potier qui les a fabriqués (fig. 220). Ces marques que l'on retrouve dès l'époque tibérienne désignent le nom du propriétaire, du gérant et du potier et parfois la date consulaire³⁰⁰. Nous ne sommes pas parvenue à identifier les portiers liés à ces estampilles.

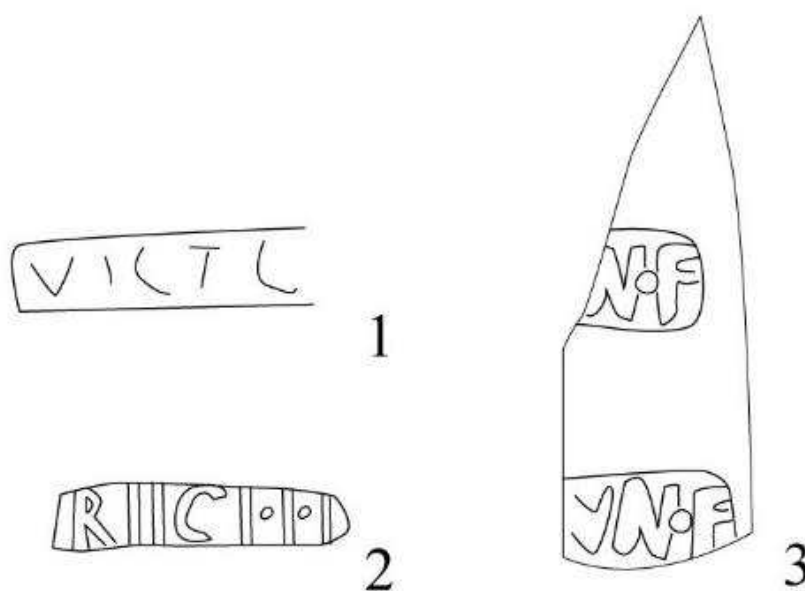


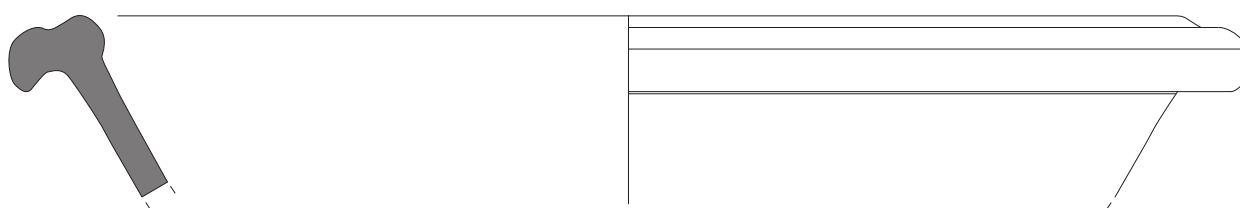
Fig. 220 Planche des estampilles retrouvées sur les mortiers du site de Grand.

³⁰⁰ Brulet, Vilvorder, Delage 2010, p. 370.

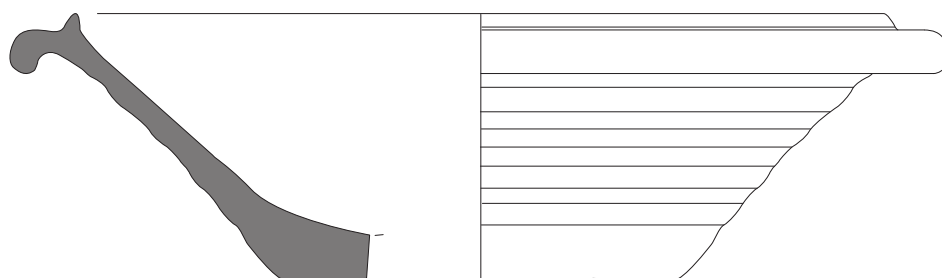
15.5 Planches typologiques (fig. 221 à fig. 224)

Dénomination	Définition	Correspondance
Mo1.1	Mortier à collerette pendante épaissie, partie sommitale marquée	Gose 458.1
Mo1.2	Mortier à collerette pendante, partie sommitale affinée	Gose 458.2
Mo1.3	Mortier à collerette pendante, partie sommitale affinée et large bandeau	Gose 458.3
Mo2	Mortier à collerette pendante en crochet	Gose 460
Mo3.1	Mortier à collerette pendante	Gose 456.1
Mo3.2	Mortier à collerette pendante épaissie	Gose 456.2
Mo4.1	Mortier à collerette détachée de la paroi et aplatie	Gose 455.1
Mo4.2	Mortier à collerette détachée de la paroi	Gose 455.2
Mo4.3	Mortier à collerette remontée de section carrée	Gose 455.3
Mo5	Mortier à bord en bourrelet	Gose 464, Reims Mo2, Pillard-Jude 2014 2017-341
Mo6	Mortier à bord rentrant, de grandes dimensions	Gose 452-453

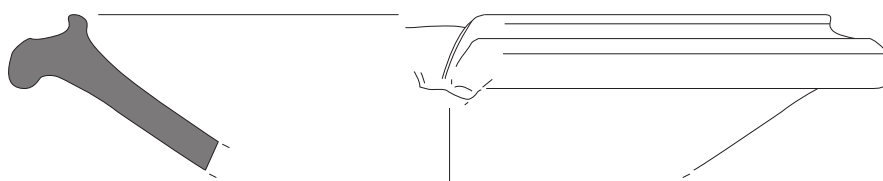
Fig. 221 Tableau de descriptions typologiques des formes de mortiers.



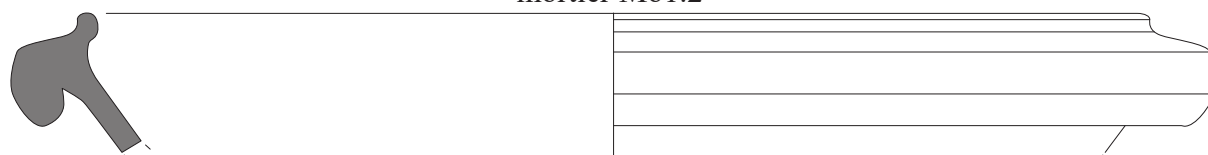
mortier Mo1.1



mortier Mo1.2



mortier Mo1.2

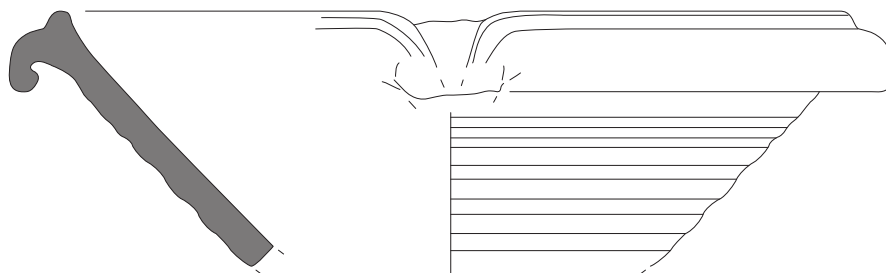


mortier Mo1.3

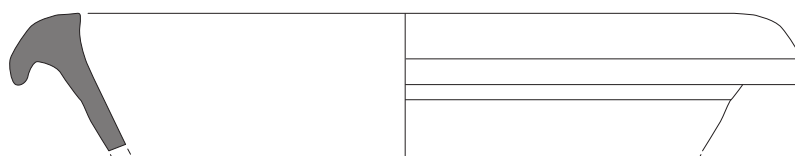
0 3 6 9 12 15 cm



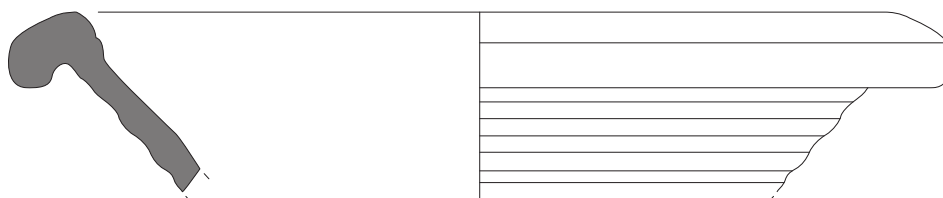
Fig. 222 Planche typologique des mortiers (1).



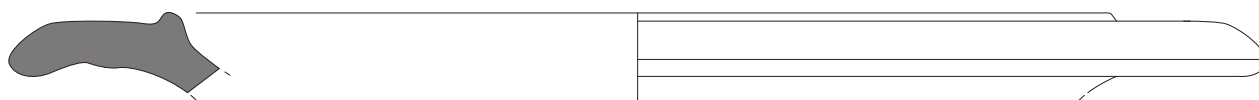
mortier Mo2



mortier Mo3.1



mortier Mo3.2



mortier Mo4.1

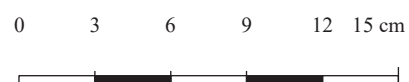


Fig. 223 Planche typologique des mortiers (2).

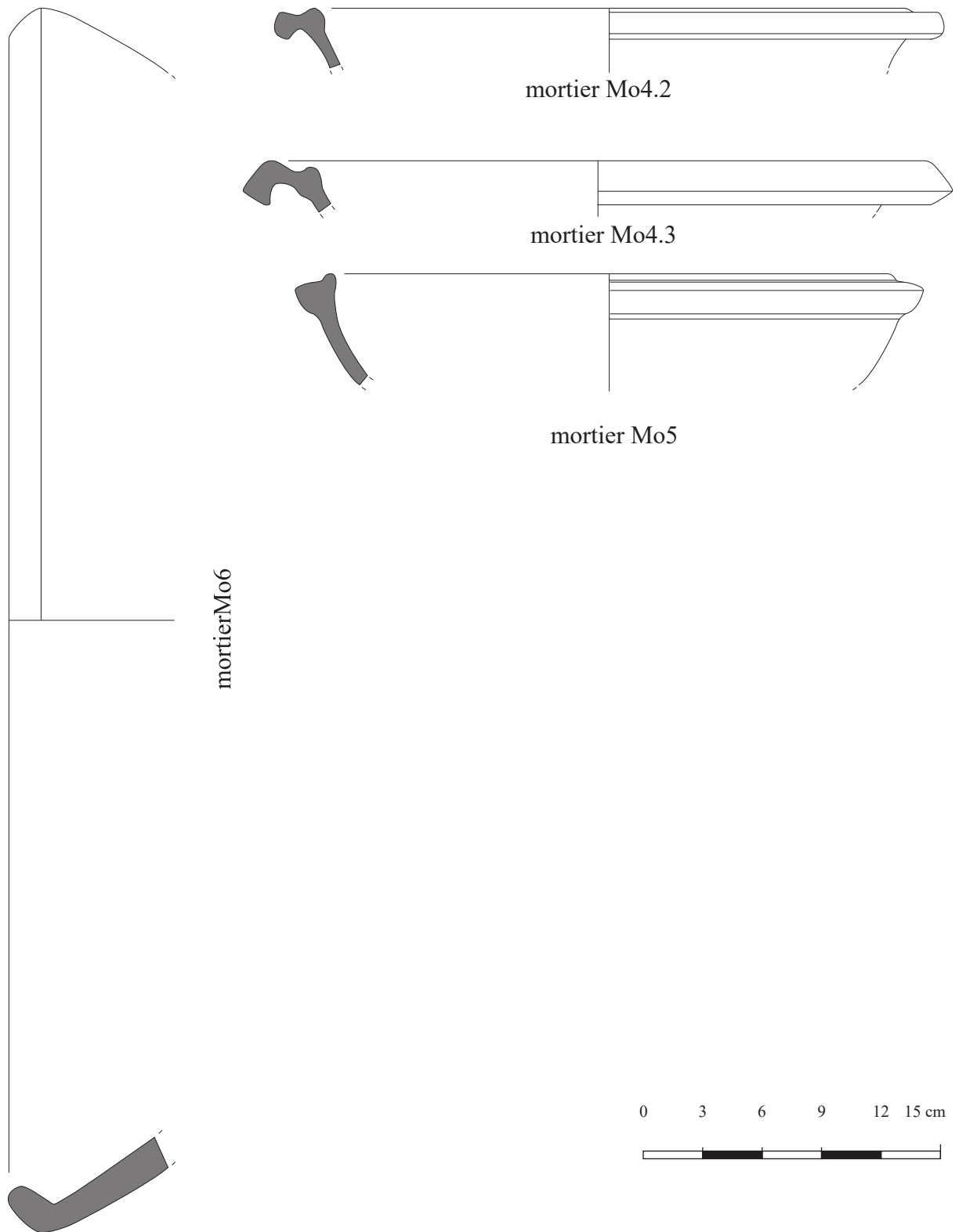


Fig. 224 Planche typologique des mortiers (3).

16 LES *DOLIA*

16.1 Catégorie et groupes de pâtes

Les *dolia* sont communément définis comme « des grands vases en argile cuite, pansu, à fond plat, d'une hauteur excédant le plus souvent cinquante centimètres, ayant des parois d'une épaisseur supérieure à un centimètre et dont la pâte contient un dégraissant souvent de forte taille »³⁰¹.

Uniquement quatre individus pour sept tessons correspondent à la catégorie des *dolia*. Cette catégorie rattachée à la conservation et au stockage des denrées présente un répertoire de récipients de grandes dimensions aux parois épaisses munies d'un fond plat. Ces vases sont réalisés dans une pâte grossière cuite en mode A (fig. 225).

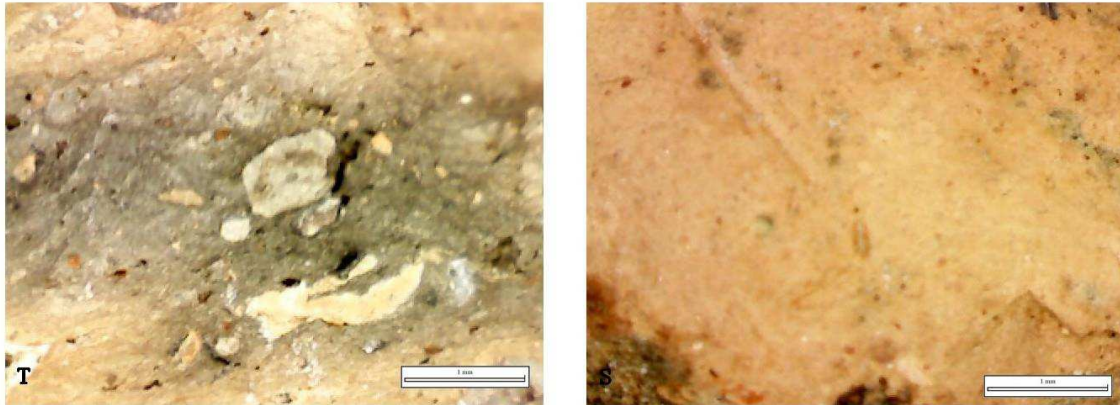


Fig. 225 Photographies de la pâte de dolium réalisées au procope (T : tranche ; S : surface).

16.2 Répartition au sein du corpus

Seuls trois sites contiennent quelques fragments de *dolium*. Il s'agit de l'habitat des Roises, de l'habitat de la Rue de l'Amphithéâtre et du puits Morlot.

16.3 Répertoire morphologique

Deux formes de récipient de grand volume ont été mises en évidence (fig. 226). Le *dolium* Do1 (3 occurrences) présente un départ de panse globulaire. Son col est muni d'un bord épaissi éversé décoré de moulures sur la partie supérieure. Au contraire, le *dolium* Do2

³⁰¹ Tardieu 1976, p. 91.

(1 occurrence) est caractérisé par son bord rentrant en bourrelet qui se présente comme le prolongement de la panse.

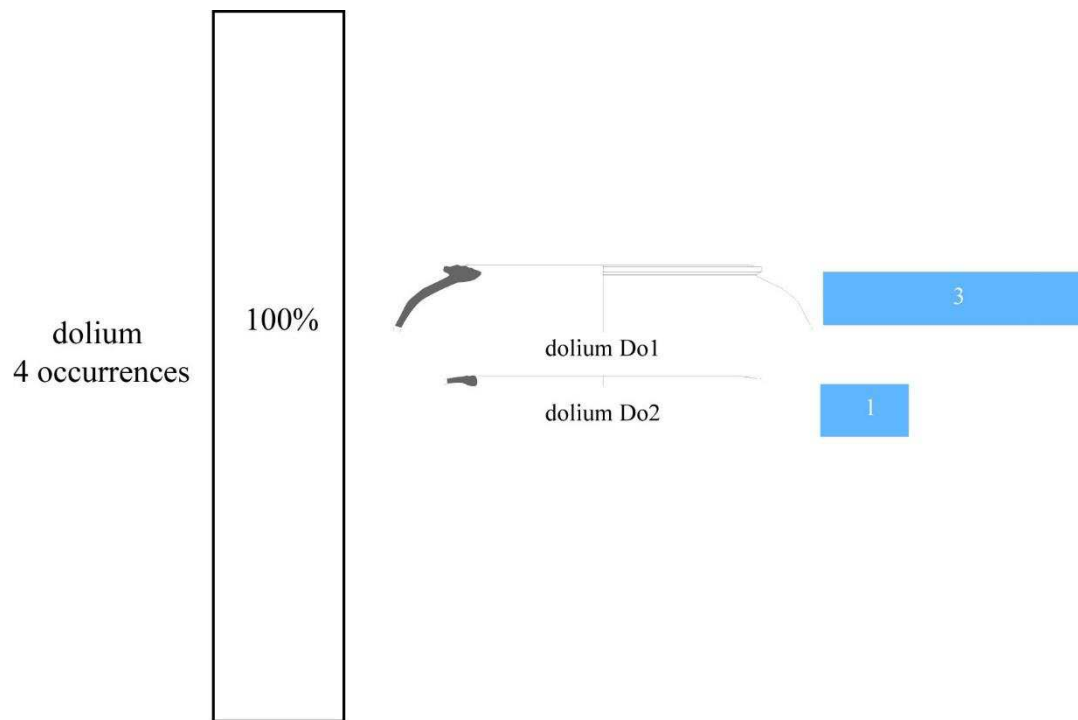


Fig. 226 Répartition des types de dolia en nombre minimum d'individus.

16.4 Planches typologiques (fig. 227 à fig. 228)

Dénominatio n	Définition	Correspondance
Do1	<i>Dolium</i> globulaire à bord épaissi éversé, moulures sur la partie supérieure	Reims 2
Do2	<i>Dolium</i> à bord large et horizontal, dans la continuité de la paroi	Gose 356-358, Deru 2014 n°4

Fig. 227 Tableau de descriptions typologiques des formes de dolia.

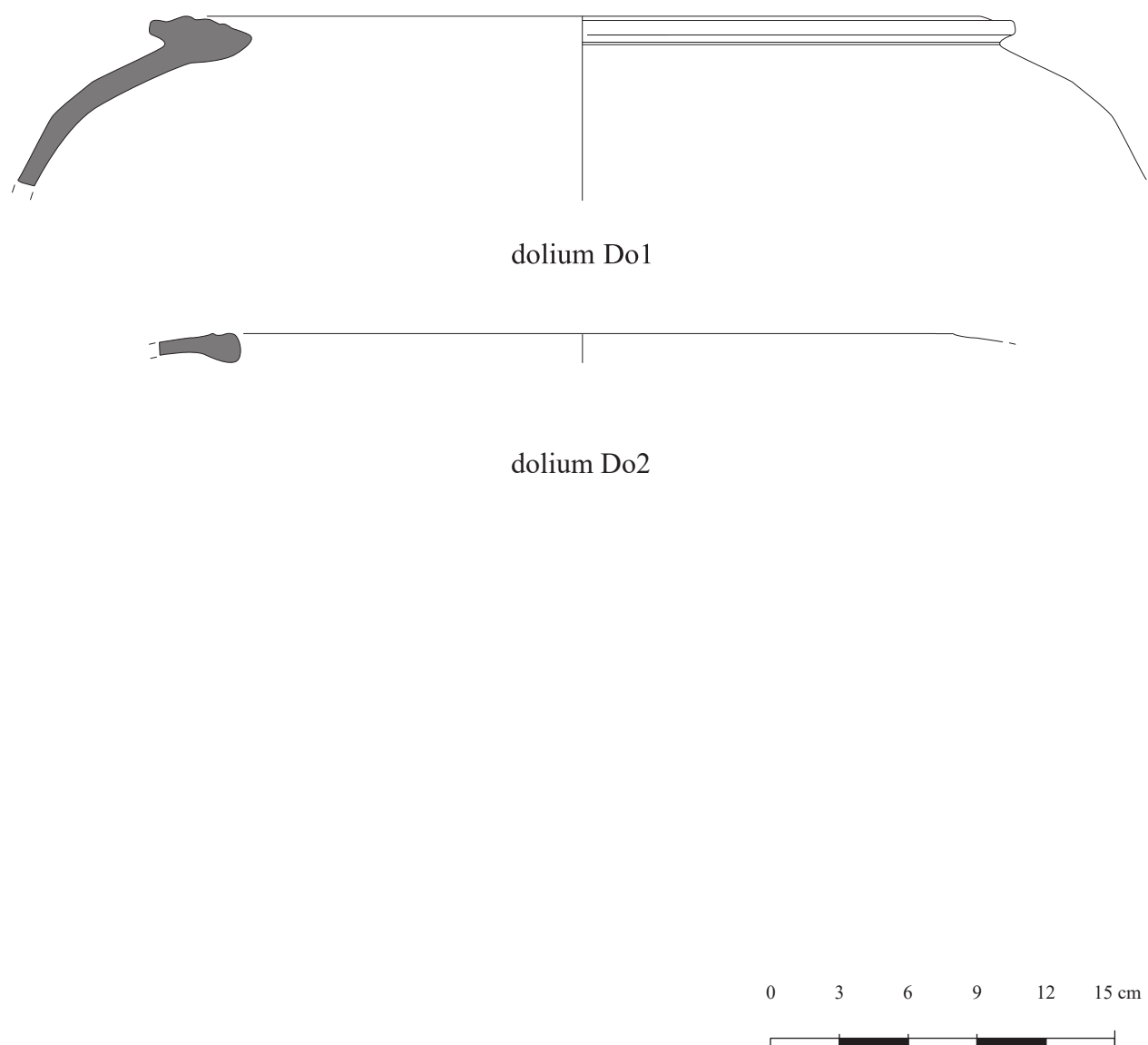


Fig. 228 Planche typologique des dolia.

17 LES AMPHORES

17.1 Catégorie et groupes de pâtes

Ce type de récipient de transport par excellence muni de deux anses est en usage depuis le milieu du II^e millénaire av. J.-C. dans le monde méditerranéen. La forme de l'amphore permettait de reconnaître théoriquement sa provenance et le produit qu'elle contenait. Cependant comme le fait remarquer Juliette Baudoux, les variantes typologiques, même mineures, peuvent être les témoins d'origines et de périodes de production différentes³⁰².

Les amphores sont étonnamment peu présentes sur l'ensemble de notre corpus. Elles ne correspondent qu'à 2,44% du NMI total. Ce constat se pose également sur le site de Reims, l'antique Durocortorum où les amphores n'atteignent que 4% du nombre de restes total et seulement 1% du NMI total de la céramique du site³⁰³.

Les amphores avaient pour rôle de contenir et de transporter du vin, de l'huile et des salaisons de type saumures et sauces de poisson de diverses régions (fig. 229). Sur l'agglomération gallo-romaine de Grand, plus de la moitié (56,67%) provient d'Espagne et plus particulièrement de la région de Bétique. Une grande partie également est issue des productions gauloises avec 30% du NMI. Le reste de la production se partage entre quatre provenances peu représentées sur le site : la Grèce, l'Italie, l'Afrique et la Rhénanie (fig. 230).

Provenance	NMI	NMI en %
Espagne	34	56,67
Gaule	18	30
Grèce	3	5
Italie	1	1,67
Afrique	3	5
Rhénanie	1	1,67
Total	60	100

Fig. 229 Tableau de répartition des amphores retrouvées à Grand par région.

³⁰² Baudoux 1998, p. 10.

³⁰³ Deru 2014, p. 288.

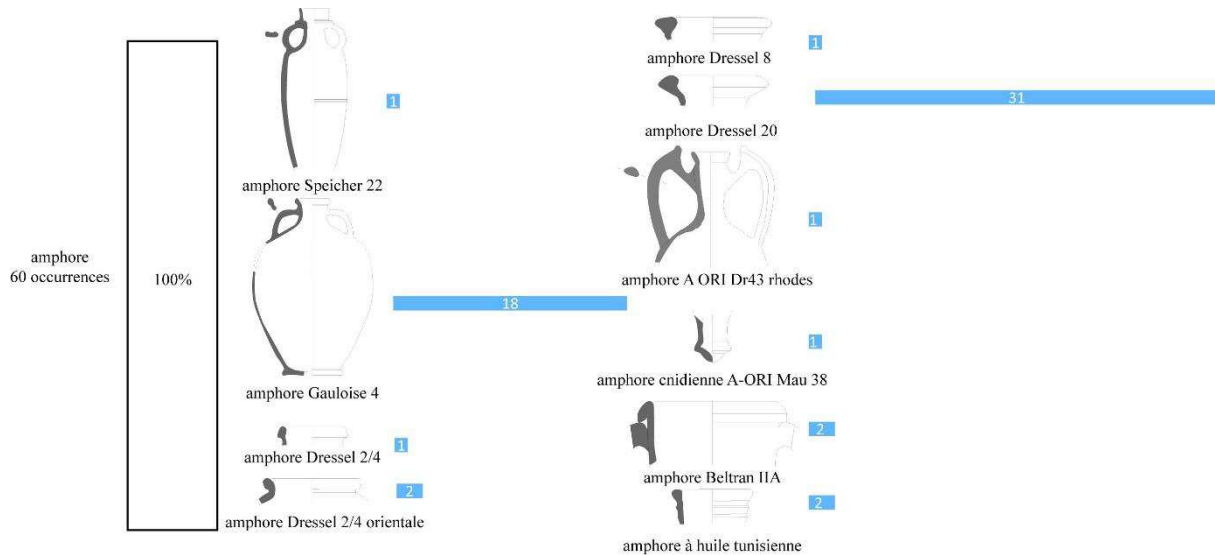


Fig. 230 Répartition des types d'amphores en nombre minimum d'individus.

17.1.1 Les amphores hispaniques

La forme la mieux représentée sur l'ensemble de la production amphorique retrouvée à Grand est l'amphore Dressel 20 (31 occurrences). Elle va en effet abonder sur l'ensemble des sites de la Gaule du nord-est où elle sert à transporter l'huile produite dans la région espagnole de Bétique (qui correspond à l'actuelle Andalousie) spécialisée depuis Auguste dans l'exploitation oléicole³⁰⁴.

On retrouve également deux amphores Beltran II A également produites en Bétique. Il s'agit de la forme d'amphore à salaisons la plus fréquente. Leur durée d'importation est relativement longue. En effet ce type fréquent à la fin du I^{er} s. apr. J.-C. et se perpétue durant le II^e s. apr. J.-C.³⁰⁵.

Une seconde forme d'amphore hispanique à salaison a été retrouvée sur le site en un unique exemplaire. Il s'agit d'une amphore Dressel 8. Relativement bien représentée sur les sites urbains lorrains dès le règne de Tibère, cette forme commence à se raréfier à la période flavienne³⁰⁶.

³⁰⁴ Baudoux 1998, p. 84.

³⁰⁵ *Ibid.* p. 75.

³⁰⁶ *Ibid.*

17.1.2 Les amphores gauloises

Les amphores Gauloise 4 sont bien représentées au sein de cet ensemble avec 18 occurrences (fig. 231). Elles appartiennent à une grande série produite en abondance en Narbonnaise dès le milieu du I^e s apr. J.-C. et jusqu'au courant du III^e s. apr. J.-C. Utilisées pour le transport de vins gaulois, elles se caractérisent par leur fond plat et leur forme qui tend à se standardiser afin de répondre à une demande de récipient d'exportation.

La commercialisation des amphores Gauloise 4 couvre dans le nord-est essentiellement la fin du I^e apr. J.-C. et le II^e apr. J.-C. avec une disparition progressive comme sur tous les autres sites occidentaux. Elles sont relativement nombreuses dans le Nord-Est de la Gaule, on les retrouve sur des sites alsaciens et lorrains³⁰⁷.



Fig. 231 Photographie d'une amphore Gauloise 4 conservé au musée de la Mosaïque de Grand (découverte dans le puits Pizzagalli, après restauration).

17.1.3 Les amphores grecques

Issue de la région d'Egée, deux amphores Dressel 2/4 orientales ont été mises en évidence sur l'ensemble du corpus. Cette production destinée à transporter du vin reste encore relativement difficile à identifier. Un troisième exemplaire provenant de Grand a été référencé

³⁰⁷ *Ibid.* p. 61.

dans son ouvrage par Juliette Baudoux³⁰⁸. Il s'agit d'une amphore flavienne. L'auteur date l'exportation de ce type de récipient jusqu'à la fin du I^{er} s. apr. J.-C. ce qui correspond à la période d'aménagement de l'agglomération de Grand.

Une amphore Dressel 43 de Rhodes de petites dimensions a également été découverte sur le site. Exportée entre le milieu du I^{er} s. apr. J.-C. et le II^e s. apr. J.-C., ce modèle aux anses coudées caractéristiques servait à transporter et stocker du vin oriental³⁰⁹. Selon Juliette Baudoux, cet exemplaire constituerait le témoin le plus occidental de la présence de cette forme en Gaule du Nord-Est³¹⁰.

17.1.4 Les amphores italiques

On ne retrouve qu'un exemplaire d'amphore Dressel 2/4, utilisée dans le transport du vin italien. Ce type remplace petit à petit les Dressel 1 à la fin du I^e av. J.-C.³¹¹ La chronologie de production reste encore à détailler. Certaines découvertes comme celle d'un ensemble d'amphores Dressel 2/4 italiques au sein d'un entrepôt à Saint Romain en Gal datent des II^e et III^e s. apr. J.-C.³¹²

17.1.5 Les amphores africaines

Un fond caractéristique a été découvert sur le site de Grand. Il appartient à une forme d'amphore A-ORI Mau 38 qui servait à transporter du vin produit en Maurétanie césarienne qui correspond approximativement à l'actuelle Algérie. Elle correspond à une forme tardo-cnidienne datée du I^{er} s. apr. J.-C.³¹³

Une seconde amphore africaine se rapporte à une forme destinée à transporter de l'huile tunisienne. Elle correspond à une production datée entre le début du III^e s. et le IV^e s. apr. J.-C.³¹⁴

³⁰⁸ Baudoux 1988, p.47-48 fig. 13.

³⁰⁹ Py 1993, p. 70.

³¹⁰ Baudoux 1988, p. 48.

³¹¹ Baudoux 1988, p. 37.

³¹² Desbat, Savay-Guerraz 1990, p. 203-213.

³¹³ Py 1993, p. 72.

³¹⁴ Baudoux 1988, p. 112.

17.1.6 L'amphore de Rhénanie

Une cruche-amphore présente une forme identique à la forme Speicher 22.

17.2 Répartition au sein du corpus

Les amphores sont recensées au sein de quatorze sites en faible quantité (fig. 232).

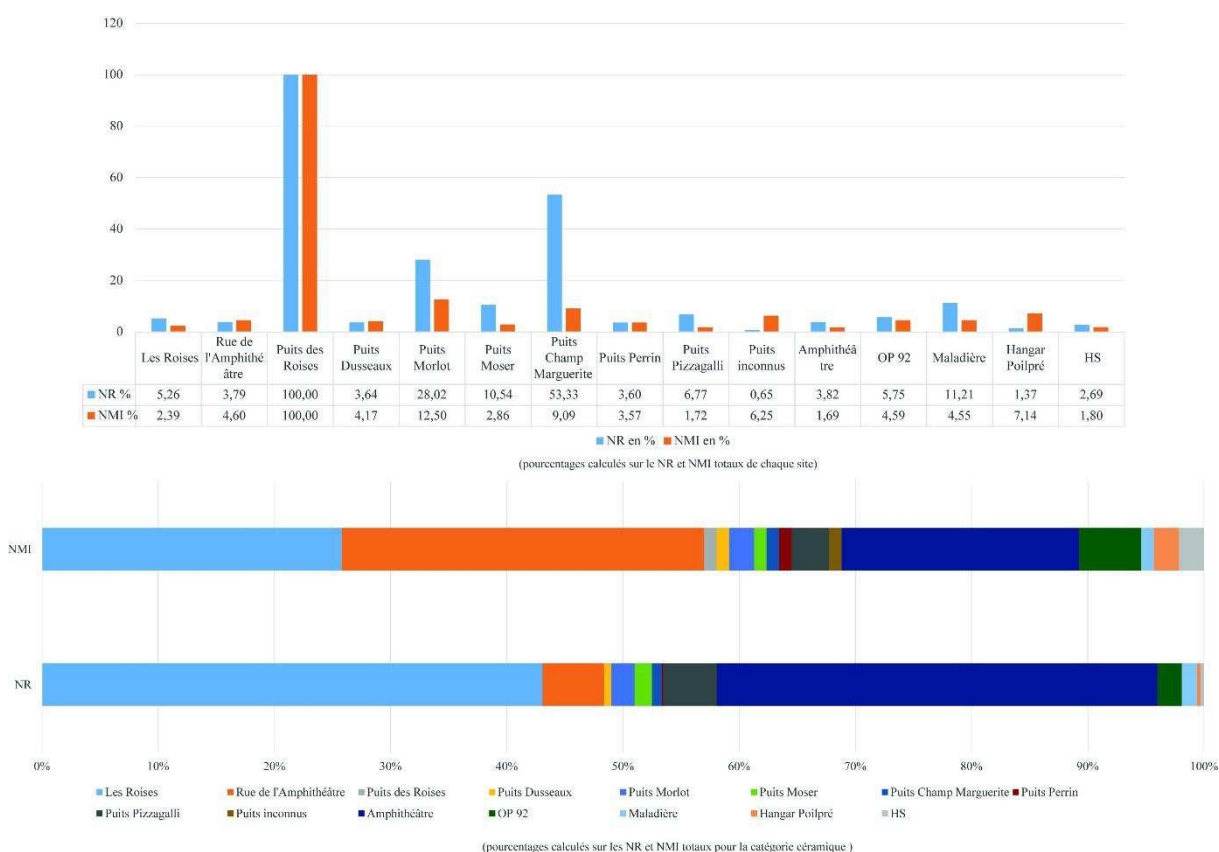


Fig. 232 Graphique de répartition des amphores au sein des sites du corpus.

17.3 Les estampilles

En réalisant l'étude des amphores de notre corpus, trois marques de potier ont été mises en évidence. Par ailleurs, R. Billoret référence dans son article « Amphores antiques dans la cité des Leuques »³¹⁵ sept estampilles découvertes sur l'agglomération de Grand. Avant lui, J.-B. Keune³¹⁶ puis A. Grenier³¹⁷ avait débuté ce travail.

³¹⁵ Billoret 1987, p. 107-112.

³¹⁶ Keune 1922, p.27-43.

³¹⁷ Grenier 1931, p. 610-633.

Toutes ces marques sont rassemblées en planche (fig. 234). Elles font référence à des potiers d'ateliers espagnols. Les estampilles suivies d'une astérisque correspondent aux estampilles n'apparaissant que dans la publication de R. Billoret.

1. SCA, potier des ateliers d'El Mohino, retrouvée sur une amphore Dressel 20 sur le site du Hangar Poilpré (fig. 234), datation : Flavien-Trajan, référence : Callender 1965 n°1576.
2. PNNF, potier d'Espagne du Sud (environ d'Arva), retrouvée sur une amphore Dressel 20, hors contexte, datation 160-210, référence : Callender 1965 n°1358.
3. SCL, potier d'Espagne du Sud, retrouvée sur une amphore Dressel 20 sur le site de l'amphithéâtre, datation : vers 161, référence : Callender 1965 n°1580.
4. ACIRGI*, potier Acirgi d'origine espagnole, référence : Callender 1965 n°18.
5. C ANTON Q*, potier de la région de Séville, datation : 70-120, référence : Callender 1965 n°243.
6. L.I.T.*, potier espagnol, datation : 150-190, référence : Callender 1965 n°878.
7. SAXOFER R*, potier datation : 110-160, référence : Callender 1965 n°1573.
- 8a et 8b. S N R*, potier espagnol, datation : 140-180, référence Callender 1965 n°1641.



Fig. 233 Photographie d'un timbre sur une anse d'amphore bétique.

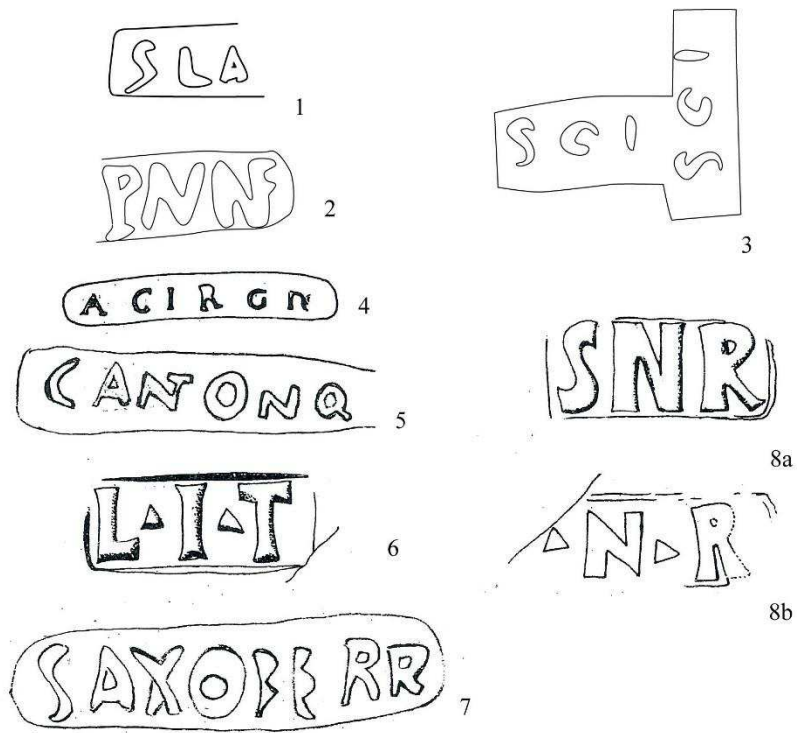


Fig. 234 Planche des estampilles retrouvées sur les amphores du site de Grand à l'échelle 1/1 (n°4-8 d'après Billoret 1987 p. 109 fig. 1).

17.4 Planches typologiques (fig. 235 à fig. 236)

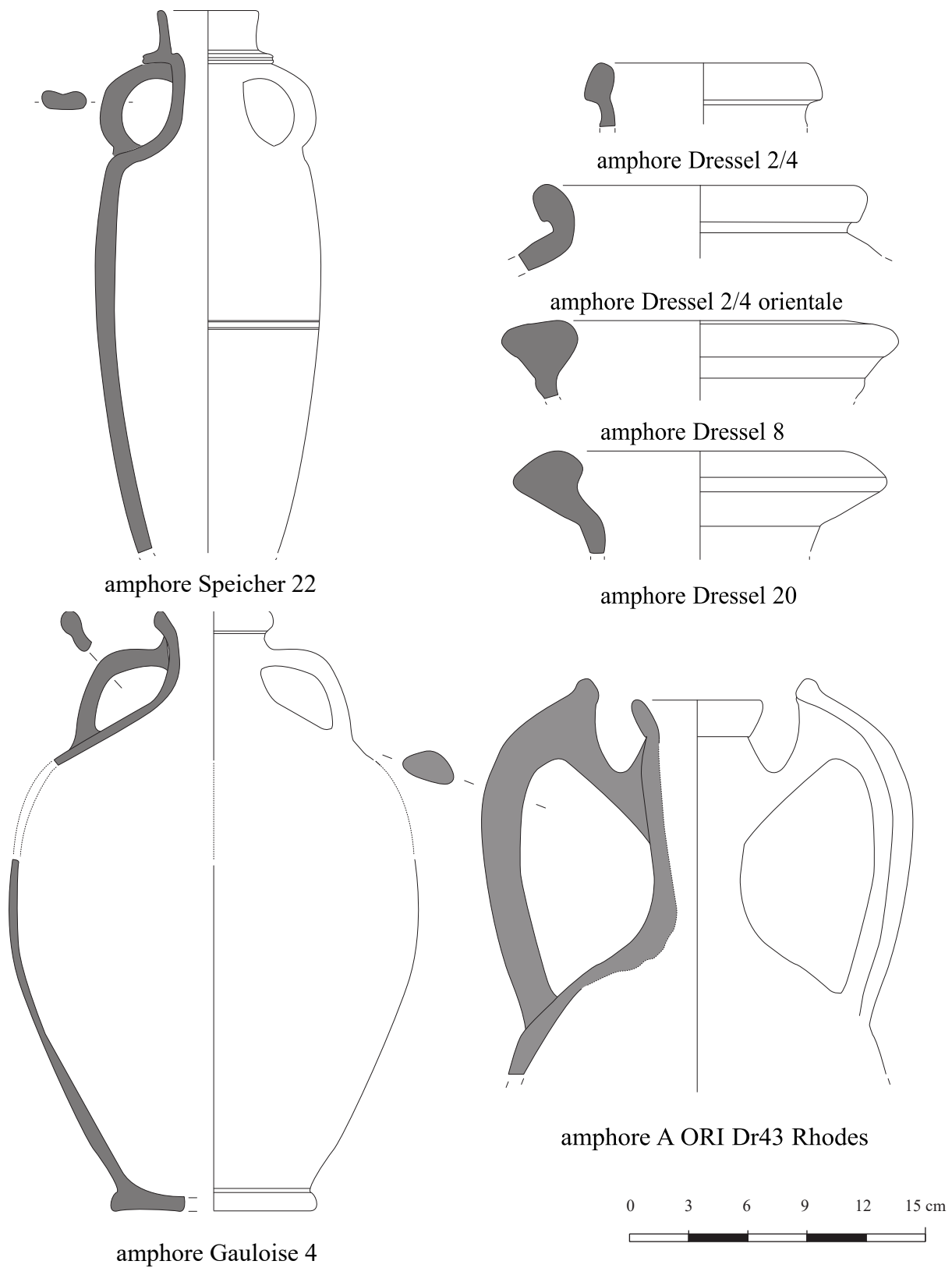
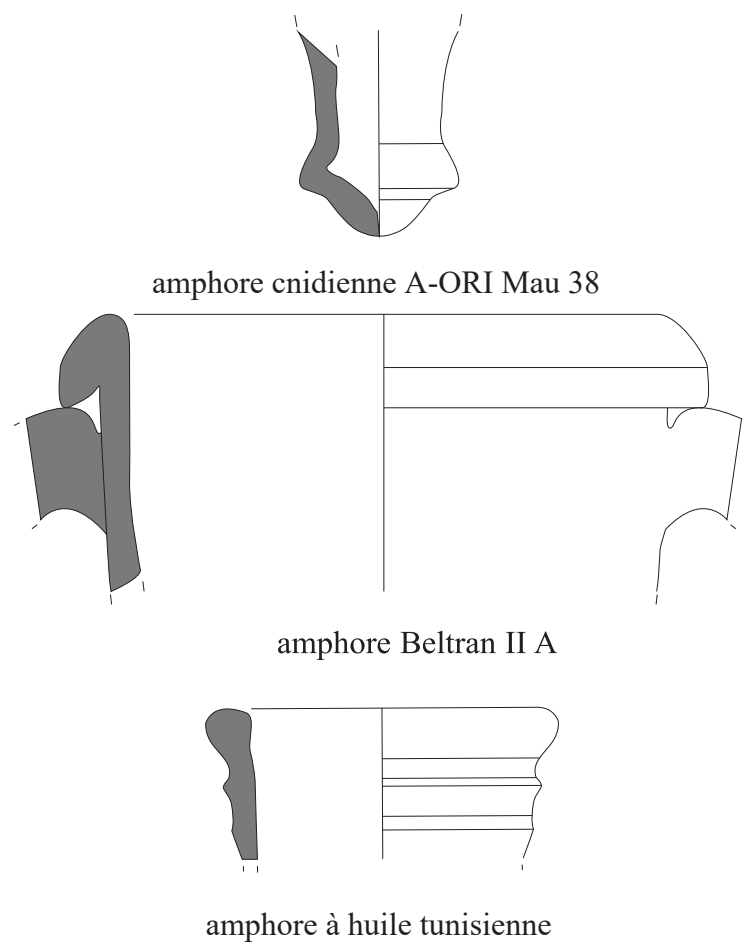


Fig. 235 Planche typologique des amphores (1).



0 3 6 9 12 15 cm



Fig. 236 Planche typologique des amphores (2).

18 LES AMPHORISQUES

18.1 Catégorie et groupes de pâtes

La pâte dans laquelle a été fabriquée l'ensemble des amphoriques retrouvés à Grand se rapporte une argile claire fine à mi-fine présentant diverses inclusions notamment de calcaire et de mica (fig. 237). Cuits en mode A et montés au tour, les vases ne présentent pas de traitement de surface particulier (fig. 238). Un seul élément fragmentaire se démarque par un décor moulé sur sa panse. Le groupe des amphoriques rassemble 32 tessons pour 23 individus. La fouille de la *domus* de la Fontainotte a également livré un lot de dix amphoriques³¹⁸.

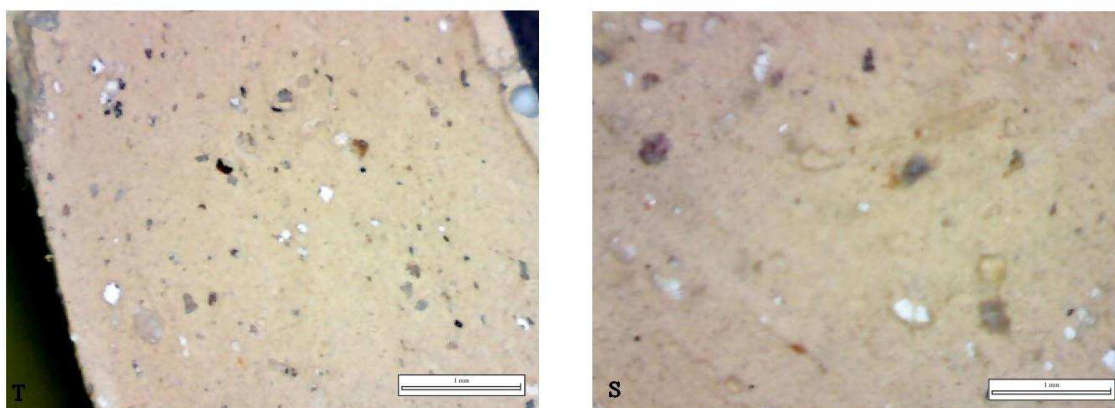


Fig. 237 Photographies de la pâte d'amphorique réalisées au proscope (T : tranche ; S : surface).



Fig. 238 Photographie d'un fond d'amphorique type Ampho fond 3.

³¹⁸ Pillard-Jude 2014, p. 245.

18.2 Répartition au sein du corpus

Les amphorisques apparaissent dans la composition de six sites : l'habitat des Roises, le puits Pizzagalli, l'Amphithéâtre l'opération de surveillance de l'Amphithéâtre de 1992, le hangar Poilpré et parmi le lot de mobilier hors contexte. En terme numérique, c'est l'Amphithéâtre qui compte le plus (fig. 239).

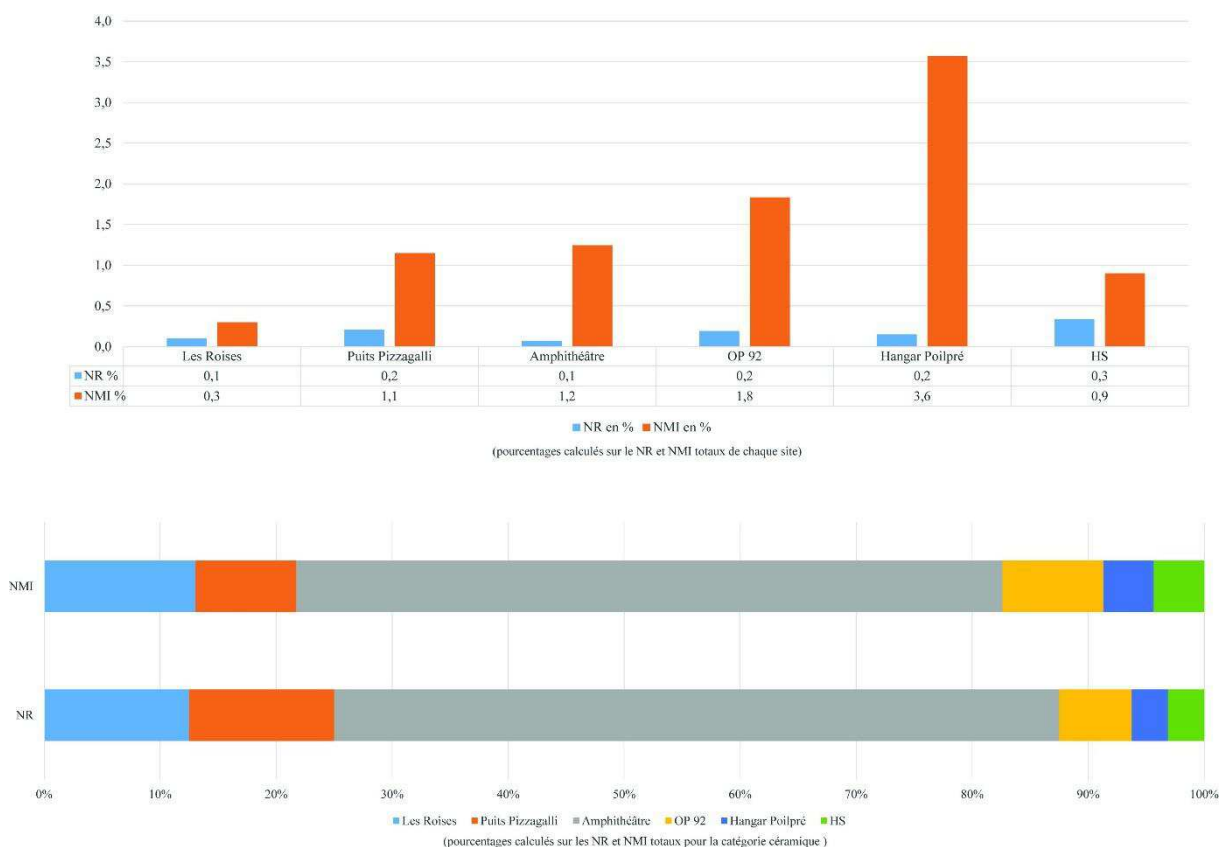


Fig. 239 Graphique de répartition des amphorisques au sein des sites du corpus.

18.3 Répertoire morphologique

Le nom « amphorisque » est employé pour désigner communément ce type de récipient du fait de la similitude de forme avec les amphores.

Les amphorisques considérés comme la version miniature des amphores ont dès les premières découvertes été associés aux amphores du point de vue de leur fonction. En effet, S. Loeschke en 1939³¹⁹ rapproche leur rôle de celui de bouchon d'amphore par comparaison avec des pommes de pin retrouvées enfoncées dans des bouchons d'amphore. Plus tard, bien qu'il

³¹⁹ Loeschke 1939, p. 114.

ne soit malheureusement pas documenté, F. Benoit³²⁰ met à jour l'unique exemplaire actuel d'un amphorique retrouvé dans le col d'une amphore. La restitution de ce contexte est faite par M. Beltran Lloris qui réalise par la même occasion une première typologie de ce type de récipient³²¹. On propose de voir dans l'amphorique le prototype du bouchon d'amphore que l'on utiliserait de manière plus répandue³²². Par ailleurs, la forme de l'amphorique aurait permis à celui-ci de contenir un échantillon dans le but de vérifier le contenu de l'amphore³²³. Depuis, au fur et à mesure des découvertes, de nombreuses autres fonctions ont été proposées mais qui nous pas convaincu la majorité des chercheurs³²⁴. Cependant les recherches récentes menées dans le Rhône ont permis à D. Djaoui de mettre au jour un exemplaire présentant une inscription peinte précisant le contenu du vase. Après vérifications par analyse chimique, celui contenait les restes d'une préparation médicinale à base de mûrier-ronce³²⁵. L'étude réalisée sur le lot d'amphoriques retrouvés dans le quartier de le Genetoye à Autun amène les chercheurs à y voir des vases miniatures³²⁶ à usage cultuel.

L'exemplaire exhumé sur le site de l'amphithéâtre de Grand (Pl. LXXI, n°803) constitue l'unique cas à notre connaissance à témoigner d'un décor (fig. 240). Celui-ci appartient à un vase conservé à 50% de sa partie inférieure. Il s'agit de la forme Ampho fond 1. Le décor se présente au centre de la panse. Il semble avoir été moulé peut-être à l'aide d'un tampon ou d'un moule complet. Bien qu'il ne soit pas entier, quelques remarques peuvent être faites sur sa représentation.

Le décor semble constituer une petite scène intégrée dans un cadre rectangulaire. À première vue, deux personnages seraient représentés. La partie conservée de l'amphorique présente en effet assez clairement deux paires de jambe, qui paraissent au vu de la musculature appartenir à deux hommes. La cassure du vase arrive au niveau du début de la cuisse, juste au-dessus du genou. Pour la partie visible, aucun vêtement ni chaussure n'apparaît. Les deux personnages se tiennent debout et semblent être l'un face à l'autre.

Sans aucun point de comparaison et au vu de la qualité de conservation de la céramique, il est difficile d'apporter une interprétation sûre à ce décor. Cependant le lieu de découverte de cet amphorique ainsi que la posture et l'aspect physique des deux personnages nous amènent à proposer l'hypothèse d'une représentation de deux gladiateurs. Dans ce cas précis, le vase en

³²⁰ Benoit 1952, p. 153-154.

³²¹ Beltran Lloris 1970.

³²² Vegas 1973, p. 147-149.

³²³ Berthault 2000, p. 35-37.

³²⁴ Joly, Curria 2016, p. 559.

³²⁵ Djaoui 2011, p. 46-48.

³²⁶ Joly, Curria 2016, p. 562.

lui-même pourrait constituer un vase miniature qu'il aurait été possible d'acheter à proximité de l'amphithéâtre à l'occasion de la tenue des jeux.

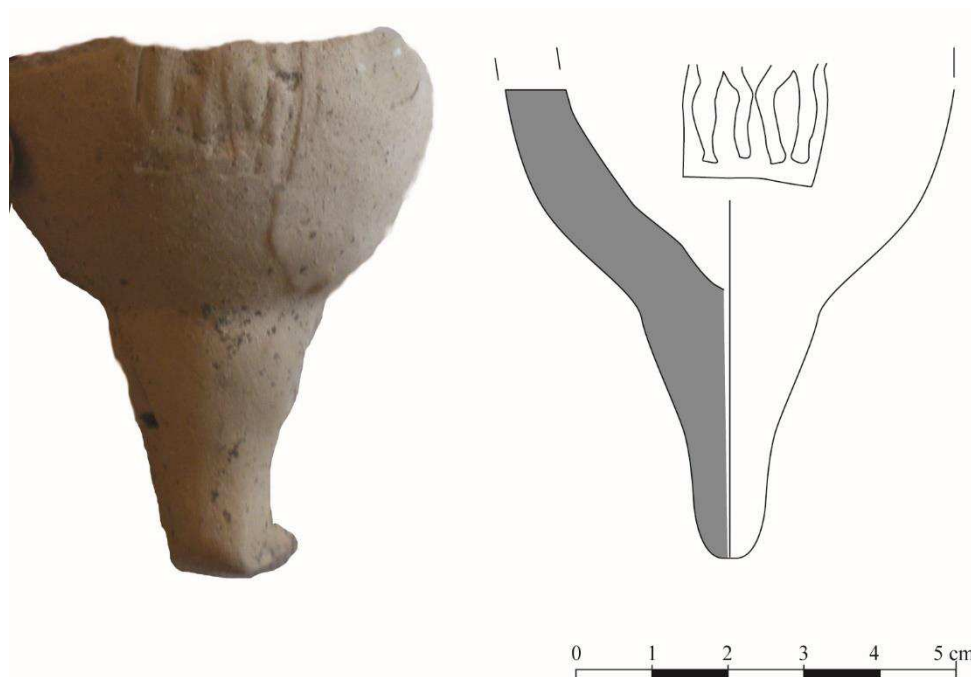


Fig. 240 Photographie du décor sur amphorisque conservé au dépôt archéologique de Grand (découvert lors de la fouille de l'Amphithéâtre, Pl. LXXI, n°803).

Plusieurs types de cols et de fonds ont été mis en évidence dans le cadre de ce travail (fig. 241). Les exemplaires entiers sont assez rares. Certains exemplaires présentent des parois plus fines que celles habituellement observées pour ce type de récipient, c'est notamment le cas pour les bords Ampho3 et Ampho 4 et pour les fonds Ampho fond 3.

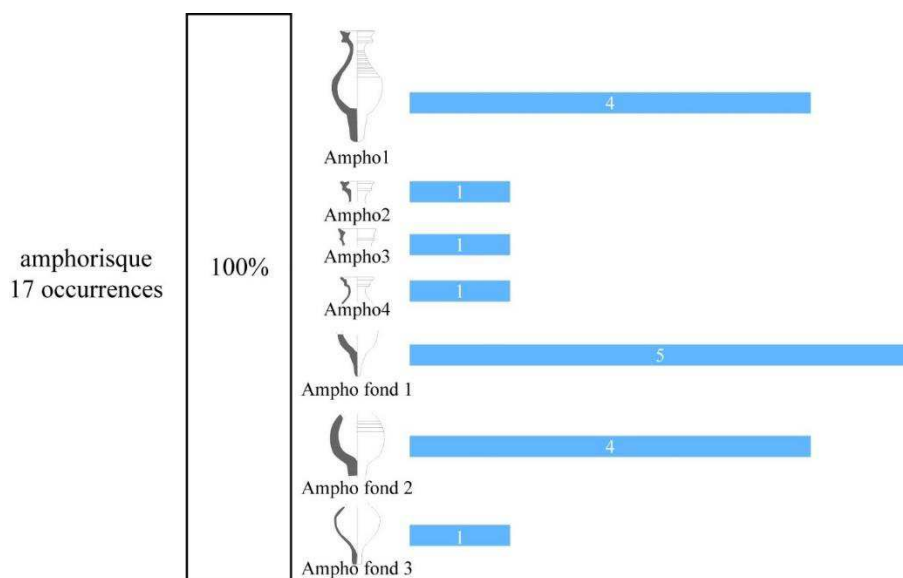


Fig. 241 Répartition des types d'amphoriques en nombre minimum d'individus.

18.4 Planches typologiques (fig. 242 à fig. 243)

Dénomination	Définition	Correspondance
Ampho1	Amphorisque à bord en bobine légèrement incliné, fond pointu et stries sur la partie supérieure de la panse	Beltran Lloris 1970 type e ; Bertrand 1997 p. 30 n°5 ; Joly, Curria 2016 p. 559 fig. 6
Ampho2	Amphorisque à bord en bobine droit	Bertrand 1997 p. 30 n°6
Ampho3	Amphorisque à bord en bobine légèrement incliné, dont la face supérieure est plate	
Ampho4	Amphorisque à bord en bobine affiné	
Ampho fond 1	Fond pointu	
Ampho fond 2	Fond pointu épaissi	
Ampho fond 3	Fond pointu, extrémité de section carrée	

Fig. 242 Tableau de descriptions typologiques des formes d'amphorisques.

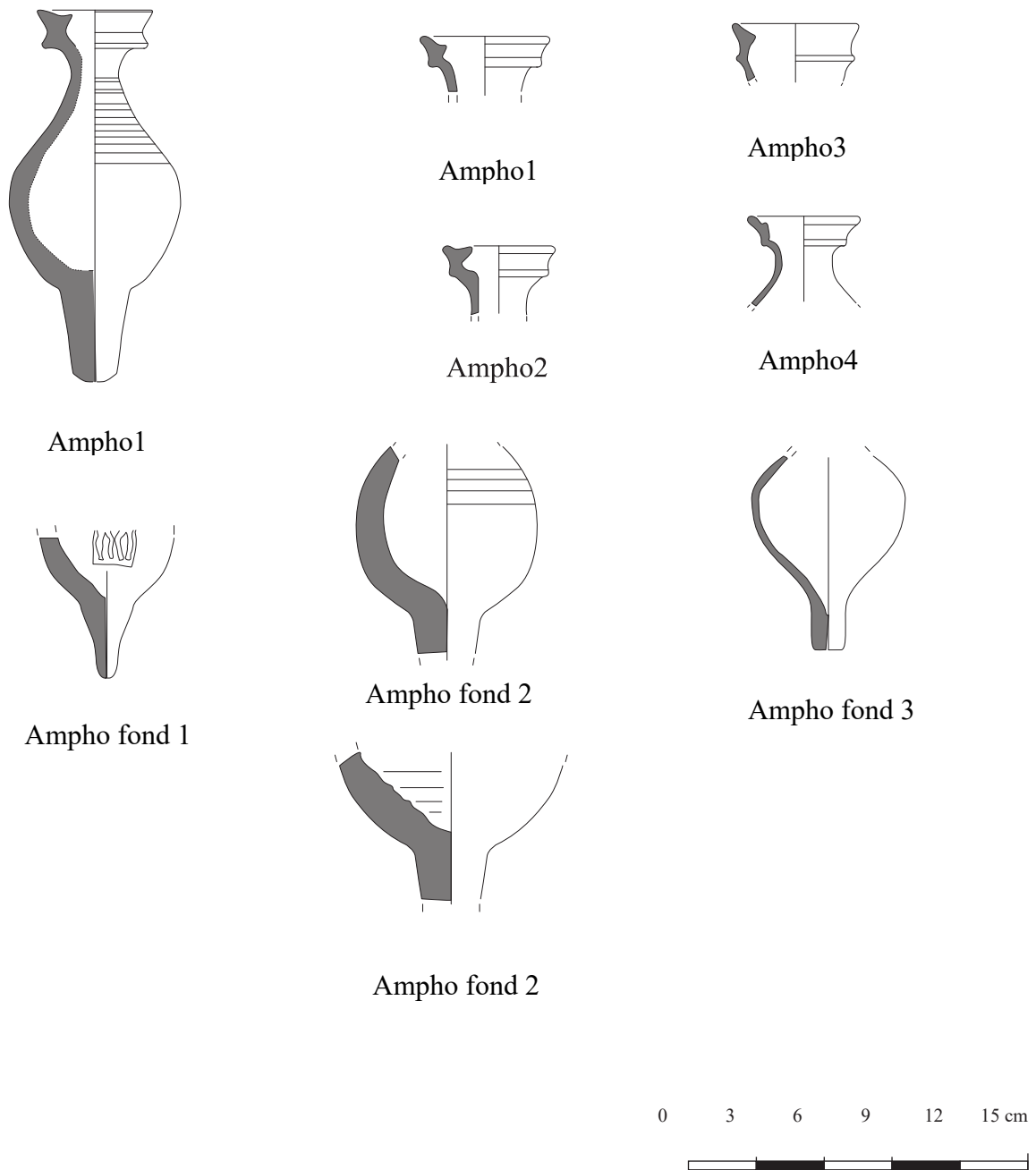


Fig. 243 Planche typologique des amphorisques.

19 LES BRÛLE-PARFUMS

19.1 Catégorie et groupes de pâtes

La pâte de ce groupe s'apparente à celle du groupe de pâte blanche des céramiques communes claires (Com. Cl 1). Elle présente une couleur beige clair à blanc, dont la teinte tend parfois vers le rose pâle. Généralement fine, elle comporte cependant occasionnellement de grosses inclusions de couleurs brun à rouge (fig. 244). De nombreux exemplaires de brûle-parfums témoignent de coups de feu importants sur leur paroi interne et sur leur bord. Ces marques sont sans nul doute en lien avec la fonction initiale de ces récipients rattachée à la diffusion de parfum, notamment dans un contexte cultuel et funéraire (fig. 245). Cette catégorie rassemble 41 tessons pour 25 individus.

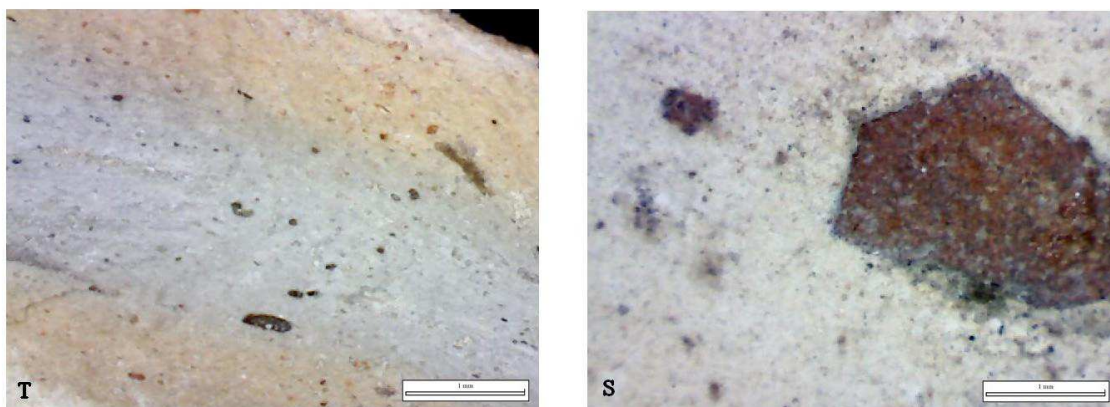


Fig. 244 Photographies de la pâte de brûle-parfum réalisées au proscope (T : tranche ; S : surface).



Fig. 245 Photographie d'un brûle-parfum conservé au dépôt archéologique de Grand (découvert dans le puits Pizzagalli, Pl. XVIII n°160).

19.2 Répartition au sein du corpus

En tout cinq sites contiennent des brûle-parfums : l'habitat des Roises, le puits Perrin, le puits Pizzagalli, l'Amphithéâtre et l'opération de surveillance sur l'Amphithéâtre de 1992. C'est le puits Pizzagalli qui témoigne d'un grand nombre de brûle-parfums (fig. 246).

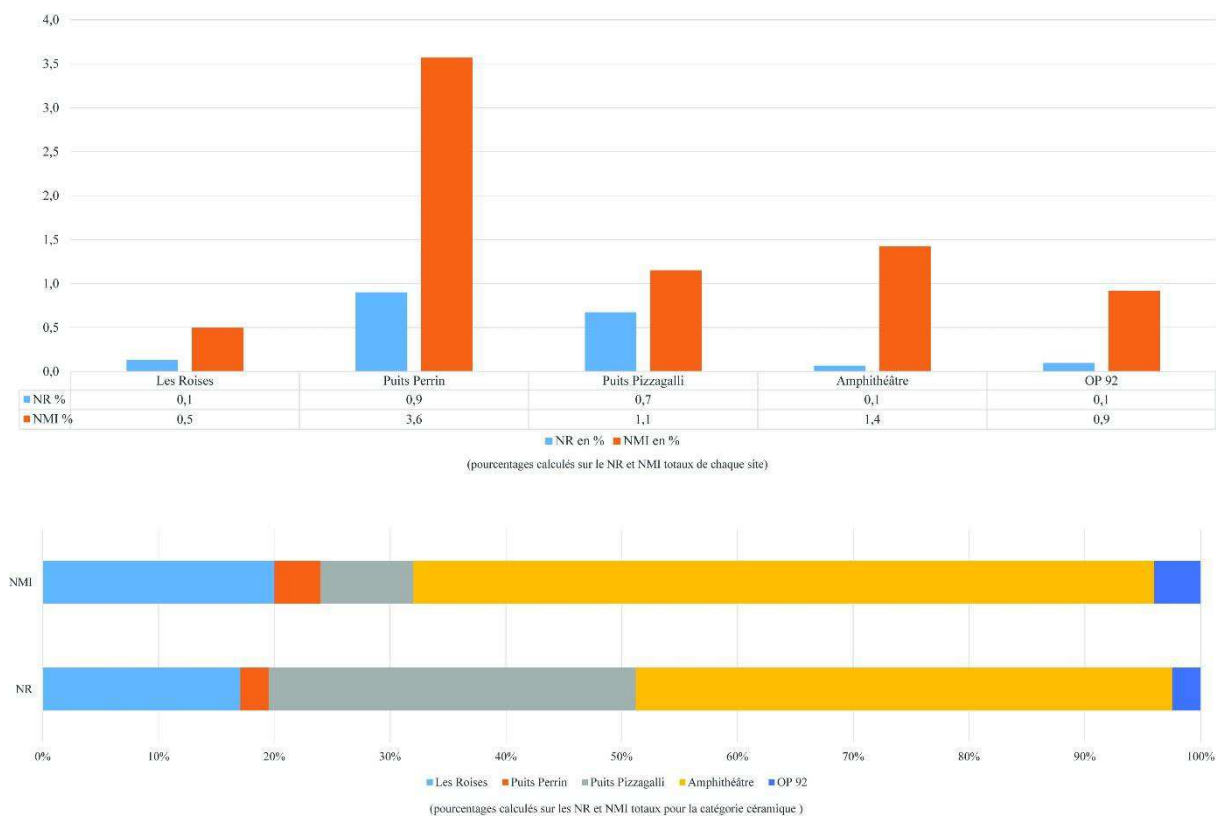


Fig. 246 Graphique de répartition au sein des sites du corpus.

19.3 Répertoire morphologique

Sur le site de Grand, nous avons répertorié trois formes de brûle-parfum ainsi que plusieurs variantes de fonds (fig. 247).

Les types Bp1 et Bp3 s'apparentent aux formes produites³²⁷ sur l'officine de Brumath, située à une vingtaine de kilomètres de Strasbourg qui a produit de la céramique entre le deuxième quart du I^{er} s. apr. J.-C. et le début du III^e s. apr. J.-C. Cet atelier produit également des objets en céramique tels que des braseros ou brûle-parfum³²⁸.

³²⁷ Blancot 2009, p. 43 fig. 10.

³²⁸ *Ibid.* p. 37.

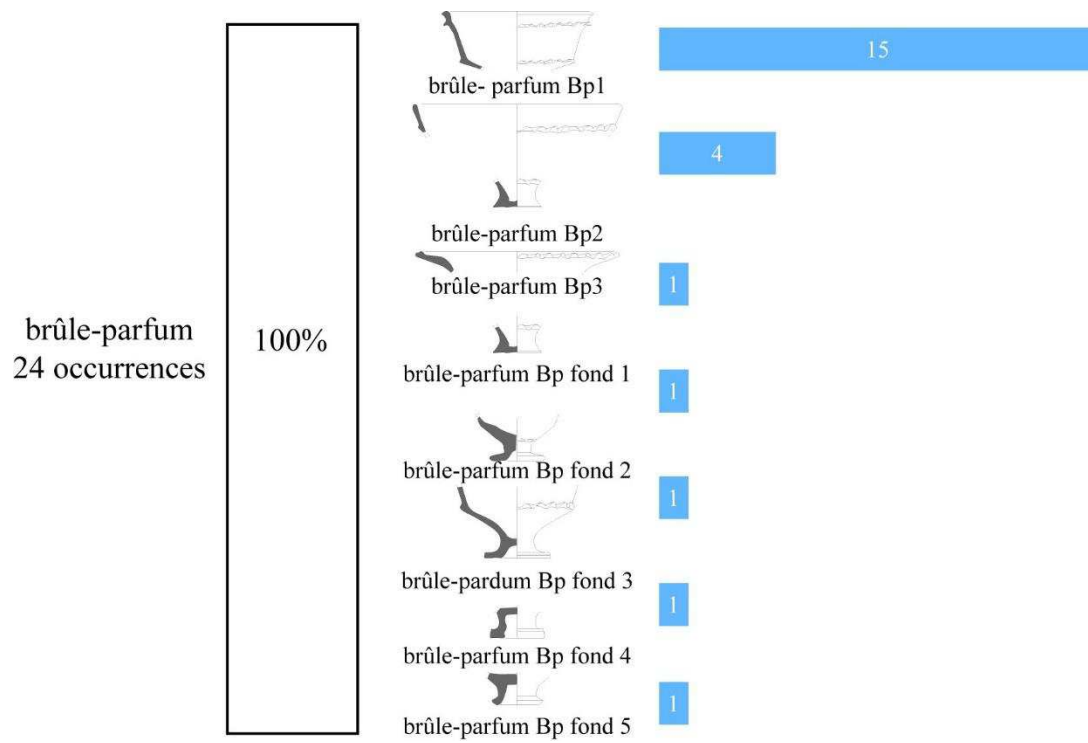


Fig. 247 Répartition des types de brûle-parfums en nombre minimum d'individus.

19.4 Planches typologiques (fig. 248 à fig. 249)

Dénomination	Définition	Correspondance
Bp1	Coupe à paroi évasée carénée, marqué d'une bande d'argile torsadée sous le bord et à la carène	Blancot 2009 BR1-2 ; Gavelle 1962 Pl. 152 Trèves 39
Bp2	Coupe à paroi évasée carénée, marqué d'une bande d'argile torsadée en bas de la panse, munie d'un pied plat	Gavelle 1962 Pl. 152 York 41
Bp3	Coupe à paroi très évasée dont la lèvre est munie d'une bande d'argile torsadée	Blancot 2009 BR1-4 ; Gavelle 1962 Pl. 150 Windisch 14
Bp fond 1	Pied plat	
Bp fond 2	Fond annulaire	
Bp fond 3	Fond annulaire mouluré	
Bp fond 4	Fond annulaire mouluré épaissi	
Bp fond 5	Fond annulaire de section triangulaire	

Fig. 248 Tableau de descriptions typologiques des formes de brûle-parfums.

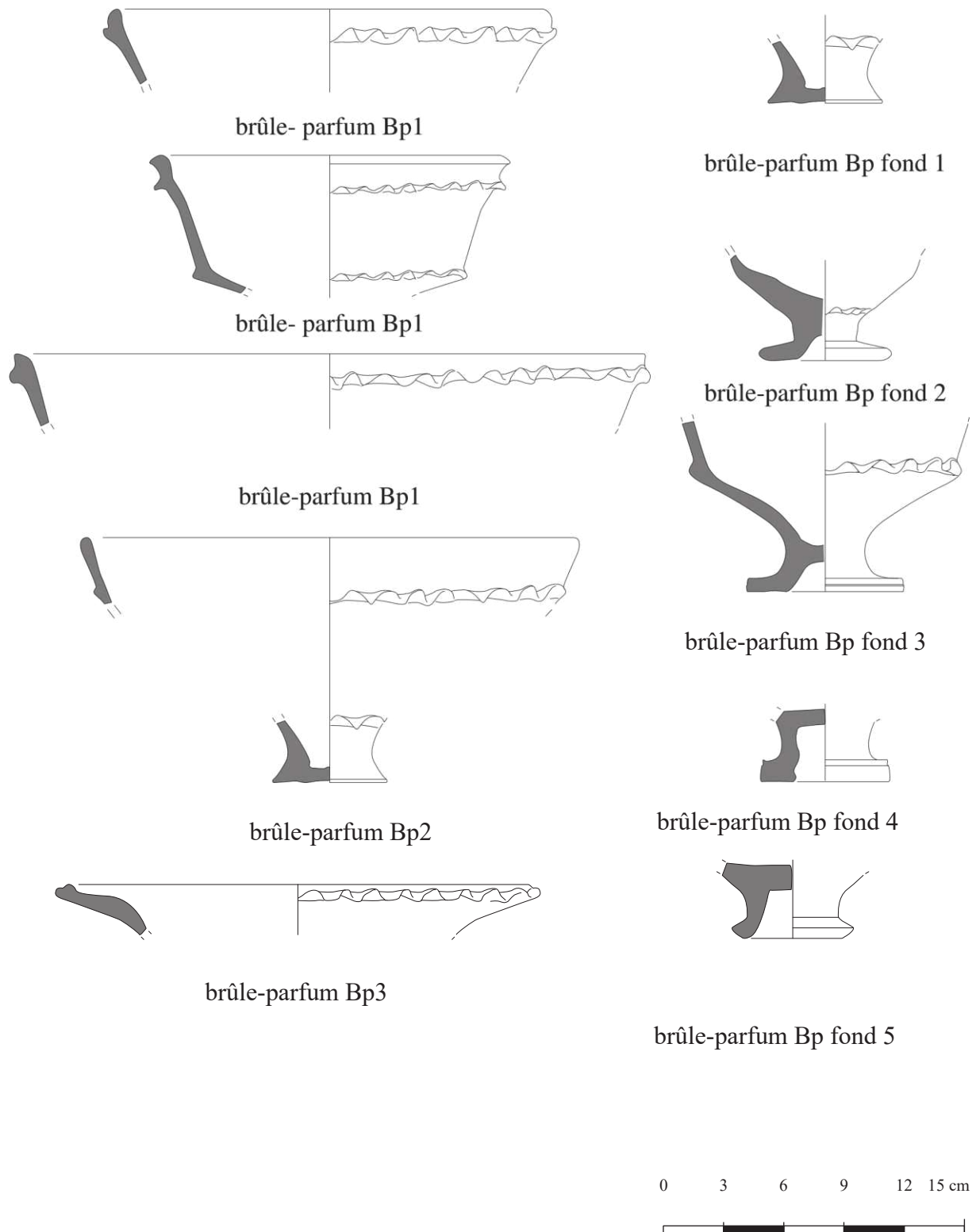


Fig. 249 Planche typologique des brûle-parfums.

20 LES CREUSETS

20.1 Catégorie et groupes de pâtes

Réalisés dans une pâte blanche relativement fine comportant quelques grosses inclusions de couleur noires, ces vases sont tournés avec un certain soin et cuits en mode A (fig. 250). Ils rassemblent des vases de petites dimensions comparables au premier abord aux vases miniatures en céramique commune claire. Cependant plusieurs éléments les distinguent. De nombreux fragments en particulier des éléments de fond présentent une paroi interne un dépôt alvéolé et des traces de métal sous de forme de gouttes. Les parois extérieures de ces vases peuvent être marquées de passage au feu.

Sur le site de *domus* de La Fontainotte, C. Pillard-Jude répertorie quinze pots de ce type³²⁹. À l'exception d'un exemplaire, ils ont tous été retrouvés dans le comblement d'une glacière. Ainsi si la fonction de ces vases semble sans ambiguïté correspondre à celle de creusets, il pourrait s'agir d'un réemploi d'une forme utilisée à l'origine en cuisine.

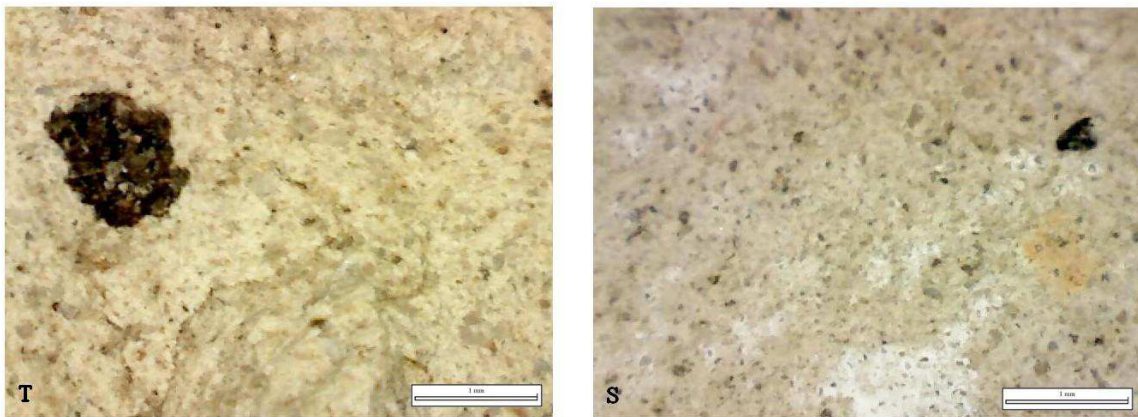


Fig. 250 Photographies de la pâte de creuset réalisées au microscope (T : tranche ; S : surface).

20.2 Répartition au sein du corpus

Uniquement deux sites comptent des fragments d'amphoriques : l'Amphithéâtre et le puits Pizzagalli (fig. 251).

³²⁹ Pillard-Jude 2014, p. 246.

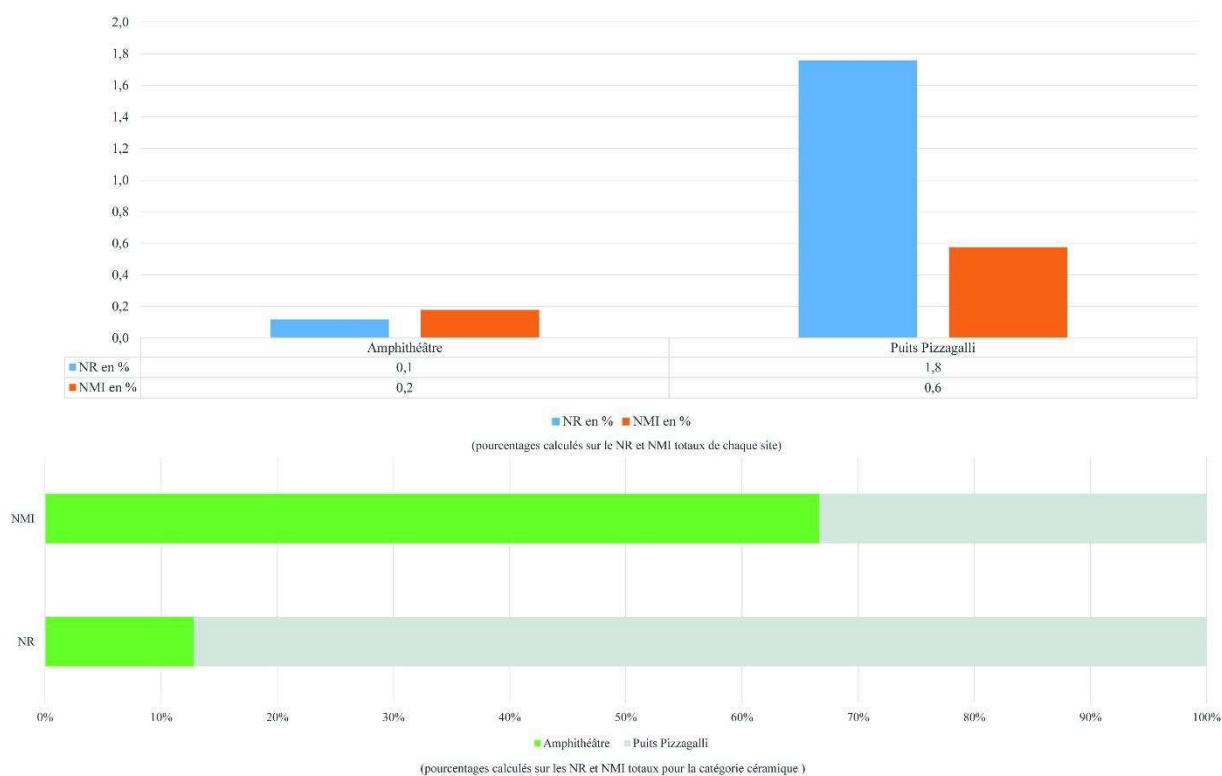


Fig. 251 Graphique de répartition au sein des sites du corpus.

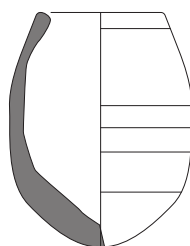
20.3 Répertoire morphologique

Le répertoire ne rassemble qu'une unique forme Creuset 1. Celle-ci se caractérise par un fond bombé et un bord rentrant à lèvre épaissie. Sa hauteur n'excède pas 12 cm. Une seconde forme à lèvre arrondie démarquée de la panse et à pied en bouton, a été mise en évidence sur la *domus* de La Fontainotte³³⁰.

³³⁰ Pillard-Jude 2014, p. 246 fig. 290 n°2027-354.

20.4 Planches typologiques (fig. 252)

Dénomination	Définition	Correspondance
Creuset 1	Forme allongée de petites dimensions à fond bombé et bord rentrant à lèvre épaissie	Pillard-Jude 2014 2027-358



Creuset 1

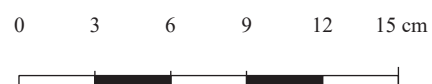


Fig. 252 Planche typologique des creusets.

21 DATATION

21.1.1 Rappel du contexte

Au terme de ce travail, le catalogue de l'ensemble des formes et des catégories céramiques découvertes sur le site de Grand est établi. Cependant, afin de conférer à cette typologie une dimension chronologique, une réflexion méthodologique a dû être menée.

En effet, habituellement cette opération se réalise en se fondant sur les données obtenues à partir du contexte de découverte (stratigraphie, mobiliers associés...) qui permet à terme, la mise en évidence de l'évolution chronologique de différents critères (forme, décor, taille...). Or dans le cas du site de Grand, ces données ne sont pas homogènes. Comme cela a déjà été détaillé précédemment³³¹, l'étude des ensembles céramiques de notre corpus a montré des variantes parfois importantes dans la qualité des données.

Afin d'établir l'évolution chronologique de formes céramiques, le corpus qui sert à réaliser cette étude doit répondre à un certain nombre de critères. Au lieu d'exclure l'ensemble des sites qui ne répondent pas strictement à ces critères, ce qui correspond à la moitié des sites de notre corpus, nous avons fait le choix d'établir un protocole qui nous permet dans une certaine mesure d'intégrer leurs données.

Cette méthodologie n'écarte plus systématiquement de nos études actuelles les informations issues des fouilles anciennes, en particulier dans le cas des travaux en céramologie. Nous avons eu une première occasion de nous intéresser à l'analyse de céramiques en contexte de fouilles anciennes³³², provenant de la nécropole de Morsbach (Moselle). À partir d'une observation fine des objets et d'un ensemble de critères de comparaison, nous sommes parvenue à proposer diverses hypothèses sur les rôles possibles des vases au sein des structures de la nécropole.

21.1.2 Description du protocole

21.1.2.1 *Les sites de comparaison*

Nous avons intégré à cette étude, outre l'ensemble des sites de notre corpus, toutes les analyses céramologiques réalisées à Grand qui ont été menées par d'autres céramologues. Il s'agit de celles de la *domus* de la Fontainotte, du site de la Rue du Ruisseau et du lot céramique

³³¹ Cf. chapitre I p. 40-41.

³³² Dub 2016, p. 68-101.

issu de l'US 1001 de la fouille réalisée lors des travaux de surveillance à l'amphithéâtre en 1992/1993 (fig. 253).

Les données issues de l'étude céramologique de ces différents sites ne peuvent être utilisées au même titre que le reste du corpus. En effet, il s'agit d'études réalisées par d'autres céramologues, utilisant des typologies variées, différentes, bien évidemment de celle utilisée dans la présente étude.

Site de comparaison	Références bibliographiques
La Fontainotte	Pillard-Jude 2014 : « Le mobilier céramique » in GAZENBEEK M. (dir.), <i>Grand, Vosges, La Fontainotte, La Domus d'un notable romain</i> , Rapport d'archéologie préventive, Metz, SRA Lorraine, p. 222-273.
La rue du Ruisseau	Legagneux à paraître : « Étude de la céramique de Grand, rue du Ruisseau, Synthèse 2011-2016, in DECHEZLEPRÊTRE Th. (dir.), <i>L'agglomération antique de Grand (Vosges), PCR 2015-2017. Synthèse générale</i> .
US 1001 – OP 92/93 Amphi	MILUTINOVIC, M. FELLER M. 1997 : <i>Grand « Amphithéâtre (88 212 I AH) Document final de synthèse</i> , Rapport d'archéologie préventive, Metz, SRA Lorraine, Nancy, AFAN Grand-Est, 27 p.

Fig. 253 Tableau de présentation des sites de comparaison et les références bibliographiques des études céramologiques.

21.1.2.2 Les critères

En cherchant à élaborer un protocole susceptible d'exploiter au maximum les ensembles mobiliers du site de Grand, nous avons établi une liste de critères permettant d'organiser ces lots par groupe de niveau de qualité des données.

Ce sont au total quatre critères qui ont été retenus à partir de qui, une base de données a été mise en place. Nous présenterons ci-dessous le détail de chacun d'entre eux. Ces informations sont présentée pour chaque site ou lot céramiques pris en compte dans cette réflexion dans le Volume II (Annexe E, p. 625-628).

Le graphique ci-dessous (fig. 254) récapitule l'ensemble des critères propres à chacune de ces catégories et montre la répartition des sites et des lots céramiques au sein de celles-ci. On observe que près de la moitié des sites et lots étudiés (47%) n'a pu intégrer ce travail d'ordre chronologique (fig. 254, diagramme 1). Les deux diagrammes suivants (fig. 254, diagramme 2

et diagramme 3) illustrent respectivement la répartition du nombre de restes et du nombre minimum d'individus au sein des quatre catégories établies.

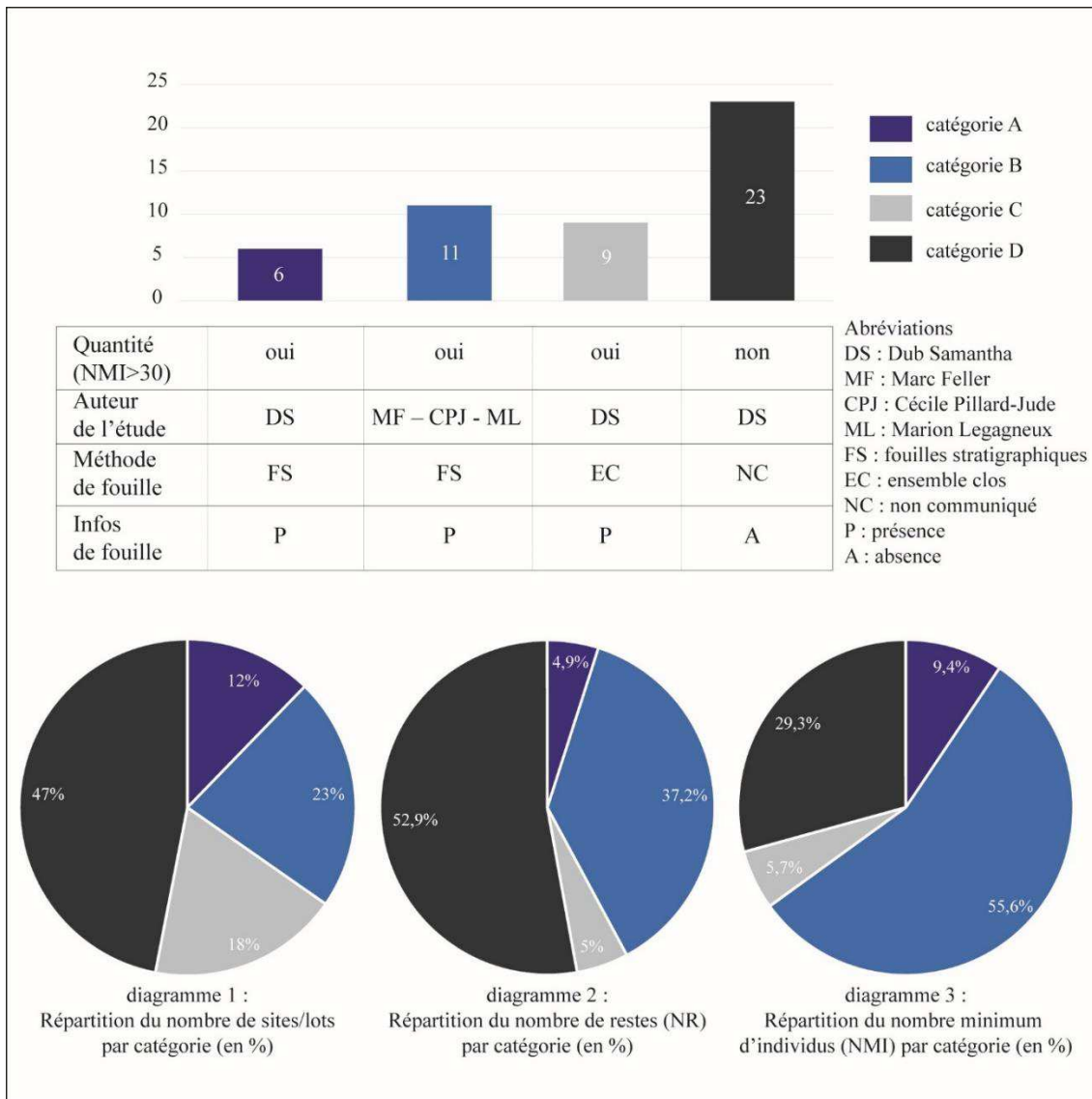


Fig. 254 Graphique récapitulatif des critères propres à chaque catégorie indiquant la répartition des sites et lots céramiques par catégorie.

21.1.2.2.1 La quantité de mobilier

La taille minimale du corpus doit atteindre les 30 individus. En effet, on considère qu'en dessous de cette quantité la taille de l'échantillon n'est pas suffisante pour que celui-ci soit représentatif³³³. Cette observation découle d'une démonstration mathématique indiquant qu'à partir de 28 données, nos données suivent une loi normale (selon les conditions de Cochran).

³³³ Saranadasa 2003, p. 58.

21.1.2.2.2 L'auteur de l'étude

Étant donné que nous avons intégré à ce travail, les analyses céramologiques réalisées par d'autres céramologues sur le site de Grand, il était important de préciser dans chaque cas l'auteur de chaque étude.

Il s'avère impossible de comparer sur le même plan ces études et celles réalisées dans le cadre de cette thèse. En effet, nous avons eu pour but de créer la typologie des formes propres au site Grand dans cet ouvrage, typologie à laquelle les différentes études antérieures n'ont pu se référer. Cet aspect pose un problème lorsque les formes, en particulier de céramiques communes n'ont pas toute fait l'objet d'un dessin technique qui aurait pu nous permettre de l'identifier par rapport à notre typologie.

Comme nous l'avons présenté précédemment, plusieurs études n'ont pas été réalisées par nous-même. Ainsi les autres auteurs de l'étude possibles sont : M. Feller (MF), M. Legagneux (ML) et Cécile Pillard-Jude (CPJ).

21.1.2.2.3 La méthode de fouille

La méthode de fouille définie sur le terrain par les archéologues en charge de l'opération conditionne la qualité des données que nous pouvons ensuite tirer du mobilier céramique. C'est également le cas des moyens employés au conditionnement, au stockage et à la conservation des objets découverts.

Sur le site de Grand, nous avons été confrontée à plusieurs cas de figure : des fouilles stratigraphiques, des fouilles par carroyage, des sondages isolés, des méthodes non renseignées. Parmi les structures mises au jour au sein des sites fouillés sans stratigraphie, certaines ont pu être considérés comme des ensembles clos, parce qu'il s'agit d'unité de structure bien définie dont le mobilier a été séparé du reste des objets retrouvés et parce que ce mobilier était inscrit dans une fourchette chronologique restreinte.

Dans le cadre de notre approche, nous séparerons trois groupes distincts : les fouilles stratigraphiques, les ensembles clos et les fouilles non stratigraphiques.

21.1.2.2.4 Les informations de fouille

Tout comme la méthode de fouille, le rapport est un élément clé pour appréhender le mobilier. Il nous indique l'ensemble des informations nécessaires à la recontextualisation des éléments découverts. Sans lui, le céramologue est privé de la connexion qui existe entre les structures du site sur le terrain et le mobilier étudié ensuite en laboratoire.

21.1.3 Les catégories de sites

L'ensemble des sites concernés a été classé en fonction des critères précédemment présentés et regroupés en quatre grandes catégories. Celles-ci ont pour but de sélectionner les sites et donc les ensembles céramiques éligibles à l'élaboration d'un phasage général de l'évolution de la céramique de Grand et à la participation d'une mise en perspective de certaines formes typologiques.

21.1.3.1.1 Catégorie A, les données de bonne qualité

Cette première catégorie correspond aux données de bonne qualité. Les critères retenus sont les suivants :

- La quantité de mobilier est supérieure ou égale à 30 individus ;
- Samantha Dub est l'auteur de l'étude ;
- La méthode de fouille employée est stratigraphique ;
- Le(s) rapport(s) de fouilles sont présents.

21.1.3.1.2 Catégorie B, les données de comparaison

Nous avons pris le parti de rassembler la totalité des études céramologiques menées par d'autres auteurs que nous-mêmes dans le but d'utiliser ces informations à titre comparatif. Afin d'intégrer cette catégorie, les sites et lots de mobiliers doivent répondre aux critères qui suivent :

- La quantité de mobilier est supérieure ou égale à 30 individus ;
- Samantha Dub n'est pas l'auteur de l'étude ;
- La méthode de fouille employée est stratigraphique ;

- Le(s) rapport(s) de fouilles sont présents.

21.1.3.1.3 Catégorie C, les données de qualité moyenne

Afin de ne pas écarter une grosse partie du mobilier issu de fouille ancienne, qui par ailleurs constitue la part majeure de notre étude, nous nous sommes attachée à dépouiller l'ensemble de la documentation de fouille. Celle-ci nous a démontré que dans une certaine mesure, nous pouvions conserver plusieurs ensembles, qui s'ils ne sont pas issus d'opérations stratigraphiques présentent tout de même des aspects permettant de les classer comme des ensembles clos. Ces lots proviennent principalement de structures telles que des puits ou des caves.

- La quantité de mobilier est supérieure ou égale à 30 individus ;
- Samantha Dub est l'auteur de l'étude ;
- La méthode de fouille employée n'est pas stratigraphique ;
- Le(s) rapport(s) de fouilles sont présents ;
- Lots issus d'ensemble clos.

21.1.3.1.4 Catégorie D, les données de qualité médiocre

Au sein de cette catégorie vont se regrouper l'ensemble des sites n'apparaissant pas dans les précédentes. Il s'agit de ceux qui ne répondant pas à un nombre de critères suffisants sont éliminés de l'étude et ne pourront participer à notre réflexion autour de la datation de la typologie.

- Samantha Dub est l'auteur de l'étude ;
- La méthode de fouille employée n'est pas stratigraphique ;
- Le(s) rapport(s) de fouilles sont absents.

21.1.4 Le phasage

Tout en gardant à l'esprit l'appartenance des sites et lots céramiques aux différentes catégories élaborées, ceux-ci ont pu être reportés sur une frise chronologique. En observant leur disposition, certaines limites temporelles se dessinent et permettent le regroupement par phase des lots étudiés. Toutes ces données ont été rassemblées au sein du graphique suivant (fig. 255).

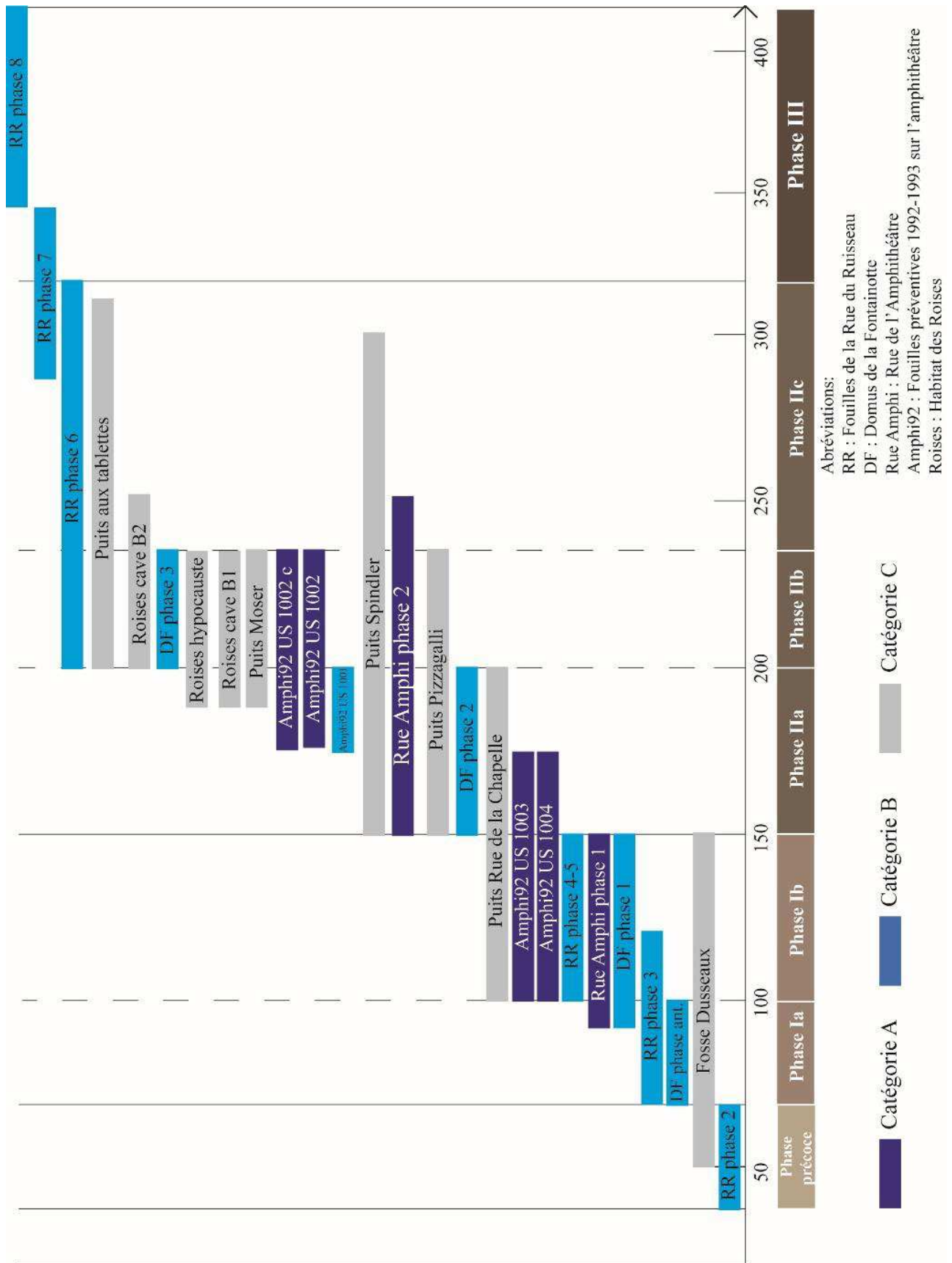


Fig. 255 Frise chronologique présentant la répartition des sites de catégorie A, B et C au sein des phases d'occupation mises en évidence.

21.1.5 Évolution par phase chronologique

Les différentes datations obtenues pour les sites des niveaux A, B et C ont été rassemblées au sein de deux grandes phases. La première phase correspond à une période allant du milieu du I^{er} s. apr. J.-C. au milieu du II^e s. apr. J.-C., la seconde débute au milieu du II^e s. apr. J.-C. et se termine durant le premier quart du IV^e s. apr. J.-C.

Nous tenons à rappeler que cette chronologie concerne uniquement les sites qui valident les critères nécessaires pour participer à cette réflexion autour de la chronologie de cette typologie. Parmi les sites non intégrés à ce travail, certains éléments retrouvés peuvent apparaître comme plus tardifs. Ainsi le terme de la chronologie proposé n'est pas à confondre avec la chronologie générale du site de Grand³³⁴.

Chaque phase a subi un découpage interne en plusieurs sous-phases afin de tenter de mettre en évidence d'éventuelles évolutions de proportions et de variations de formes.

Pour chacune de ces sous-phases, nous décrirons de manière détaillée les différentes catégories en présence et leurs proportions ainsi que les formes des vases qui leur sont associées. Pour ce faire, nous appuierons notre propos sur les données de niveau A, puis de manière dégressive sur les données des niveaux inférieurs B et C.

Dans certains cas, un site correspond à une datation s'étalant sur plusieurs sous-phases, comme par exemple le puits Rue de la Chapelle qui est daté entre 100 et 200 apr. J.-C., c'est-à-dire une période couvrant la phase Ib et la phase IIa. Dans ce cas, à la suite des présentations des phases, une partie sera consacrée à développer la composition de ces lots particuliers en précisant à chaque fois toutes les phases concernées.

Les abréviations des sites utilisées dans les tableaux de comptages des céramiques présentés pour chaque phase, sont les mêmes que celles qui figurent sur la frise chronologique (fig. 255).

Ce travail nécessite évidemment d'être complété et corrigé au fur et à mesure des prochaines études qui seront réalisées sur la céramique de Grand à l'occasion de nouvelles fouilles. Cependant il nous paraissait primordial de poser ces premiers jalons chronologiques et surtout de chercher à exploiter des données issues de fouilles anciennes qui ont souvent tendance à être écartées d'office des recherches actuelles sur des problématiques incluant la datation, alors qu'il s'agit bien souvent de lots rassemblant d'importantes quantités de céramiques.

³³⁴ Nous ne tenons compte ici que des datations des céramiques issus des sites de catégories A, B et C.

21.1.5.1.1 Phase précoce (40-70 apr. J.-C.)

La toute première période d'occupation établi à partir de la céramique correspond à une phase précoce qui ne concerne qu'un seul site de catégorie B. Il s'agit de la Rue du Ruisseau dont l'étude menée par M. Legagneux établit une phase 2³³⁵ s'échelonnant de 40 à 70 apr. J.-C.³³⁶.

L'ensemble céramique de la phase 2 de la Rue du Ruisseau cumule 399 tessons pour 68 individus. Il se compose en grande majorité de vases en sigillée importés des ateliers sud-gaulois. On retrouve principalement des assiettes Drag. 22a, des coupes Drag. 24/25b, des coupes Drag. 27b et des coupes Ritt. 8b. La *terra nigra* est également relativement bien représentée avec des assiettes Deru A43, des bols Deru B1, des coupes Deru C8, des coupes Deru C4, des pots Deru P41 et des pots Deru P54. Concernant le répertoire de la vaisselle fine, on notera par ailleurs la présence d'un tesson de céramique à paroi fine de Lyon. Parmi la céramique commune, l'auteure identifie plusieurs formes en céramique commune claire et sombre. Par comparaison de ces formes avec la typologie établie pour la céramique du site de Grand, nous pouvons établir qu'au sein de cet ensemble, on note la présence d'une jatte Sb. Coq J7, d'un couvercle Sb. Coq Cv2.3, d'un bol Com. Sb B1 et d'une cruche Com. Cl Cr1.2.

21.1.5.1.2 Phase I

Cette première grande phase se divise en deux sous-phases. La première d'entre elles, la phase Ia, débute au milieu du I^{er} s. apr. J.-C. La phase Ib prend le relais au tournant du II^e s. apr. J.-C. et s'achève un demi-siècle plus tard.

21.1.5.1.2.1 Phase Ia (50-100 apr. J.-C.)

Cette première phase correspond au début de l'occupation de l'agglomération antique, c'est-à-dire entre 50 et 100 apr. J.-C.

Elle est représentée par deux lots de céramiques de catégorie B, il s'agit des céramiques découvertes pour la phase antérieure de la *domus* de la Fontainotte et pour la phase 3 du site de

³³⁵ L'auteur précise que la phase 1 n'a livré qu'un seul tesson de céramique.

³³⁶ Legagneux à paraître.

la Rue du Ruisseau. Elle concerne également en partie un site de la catégorie C, la fosse Dusseaux dont la datation couvre une période allant de 50 à 150 apr. J.-C.

Cette période d'occupation a pu être mise en évidence sur la *domus* de la Fontainotte, elle est désignée par l'auteur sous l'intitulé « phase antérieure »³³⁷. Celle-ci compte 233 tessons pour 35 individus (fig. 256).

Les catégories en présence témoignent d'une importante quantité de *terra nigra*. On retrouve ensuite la céramique commune claire, la céramique sombre à inclusions de calcaire coquillier, la sigillée de Gaule du Sud, la céramique commune claire dorée et la céramique rugueuse claire. Les céramiques en *terra rubra* et en céramique engobée tout comme les amphores ne sont représentées que par des fragments de panse.

Le répertoire se caractérise par des pots Deru P41 et des bols Deru B1 en *terra nigra*, des coupelles Drag. 35 en céramique sigillée du Sud de la Gaule ainsi qu'une coupelle Drag. 27, une assiette Drag. 18. Seulement deux tessons appartiennent à la sigillée de la Gaule de l'Est représentant respectivement une assiette Drag. 18-31 et un bol Ritterling 12. La céramique commune est représentée par deux cruches dont la forme correspond à la cruche Com. Cl Cr1.1 de notre typologie ainsi qu'un *dolium* de forme Do1. On note par ailleurs la présence de deux jattes Sb. Coq J1, un pot Sb. Coq P1.1, deux pots Sb. Coq P3 et deux pots Sb. Coq P6.3 en céramique commune sombre à dégraissant coquillier.

Le second lot de catégorie B à appartenir à cette phase d'occupation correspond à la phase 3 du site de le Rue du Ruisseau³³⁸. Celle-ci se termine vers 120 apr. J.-C. Elle déborde ainsi de quelques années le cadre de la phase Ia et permet d'y voir une transition avec le début de la phase Ib. L'auteure a pu définir trois sous phases au sein de celle-ci : la phase 3a, phase 3b et phase 3c. Elle rassemble un total de 5228 tessons pour un minimum de 524 vases.

La phase 3a de la Rue du Ruisseau correspond à la phase la mieux représentée³³⁹. Les sigillées sud-gauloises et les *terra nigra* prédominent toujours le répertoire avec des assiettes Drag. 18, des coupelles Drag. 24/25b, des coupelles Drag. 27, des coupelles Ritterling 8b et Ritterling 9b, des assiettes Deru A38/39, des assiettes Deru A43, des bols Deru B1, des pots Deru P1, des pots Deru P12, des pots Deru P39 et des pots Deru P51/54. De nouvelles formes apparaissent

³³⁷ Pillard-Jude 2014, p. 247-248.

³³⁸ Legagneux à paraître.

³³⁹ *Ibid.*

Catégorie	NR	NMI	Forme/Type	Ex.
Sigillée Sud Gaule	14	7	Assiette Drag. 18	1
			Coupelle Drag. 27	1
			Coupelle Drag. 35	2
			Bol Drag. 37	1
Sigillée Est Gaule	2	2	Assiette Drag. 18-31	1
			Bol Ritterling 12	1
Terra rubra	2	0		
Terra nigra	107	13	Assiette Deru A43	1
			Bol Deru B1	2
			Pot Deru P1	1
			Pot Deru P41	7
			Pot indéterminé	1
			Couvercle	1
Engobée	6	0		
Dorée	8	2	Plat tripode	1
			Jatte Deru type 15	1
Commune claire	52	3	Cruche Gose 373/380	2
			Dolium Gose 356/358	1
Calcaire coquillier	36	7	Plat/Jatte type 4	2
			Pot type 10	2
			Pot type 11	2
			Pot type 12	1
Rugueuse régionale	5	1	Pot type 12	1
Amphore	1	0		
Total	233	35		

Fig. 256 Tableau récapitulatif de la composition de la céramique de la domus de la Fontainotte (catégorie B) pour la phase Ia (issu de de Pillard-Jude 2014 p. 248, fig. 293).

cependant et appartiennent à une nouvelle période, c'est le cas par exemple pour l'assiette Drag. 36 et la coupelle Drag. 46 en céramique sigillée.

La céramique commune sombre à dégraissant coquillier est représentée par une jatte Sb. Coq J1, des jattes Sb. Coq J2, des jattes-marmites Sb. Coq J/M2, un pot Sb. Coq P6.3, de couvercles Sb. Coq Cv2. On note également la présence d'un bol Com. Sb B1 et d'une bouteille Com. Sb Bt1 en céramique commune sombre. La céramique commune claire se compose quant à elle d'une cruche Com. Cl Cr1.1 recouverte d'un engobe orange, d'une cruche Com. Cl Cr6.1, d'un pot Com. Cl P5.1, d'un pot Com. Cl PMin1.

Par ailleurs quelques fragments de céramique à paroi fine provenant des ateliers lyonnais ainsi que quatre vases en céramique plombifère et un fragment de plat à vernis rouge pompéien, un mortier Mo1.2, une amphore Dressel 20, un *dolium* s'ajoutent à cet ensemble.

La phase 3b est largement moins bien représentée³⁴⁰. Son répertoire se compose de sigillées sud-gauloises, de *terra nigra* et d'un pot Deru P12 en *terra rubra*.

Enfin la dernière phase 3c ne possède guère plus d'éléments notables³⁴¹. Celle-ci rassemble des sigillées du Sud de la Gaule ainsi que des *terra nigra* sans formes déterminées.

³⁴⁰ *Ibid.*

³⁴¹ *Ibid.*

21.1.5.1.2.2 Phase Ib (100-150 apr. J.-C.)

La phase Ib correspond à une période allant du début du II^e s. apr. J.-C. au milieu du II^e apr. J.-C. Elle est documentée par de nombreux ensembles céramiques : trois d'entre eux sont classés niveau A et un est de niveau B.

La première période d'occupation du site de l'habitat Rue de l'Amphithéâtre correspond à la phase Ib. Au sein de cette dernière, on dénombre 1237 tessons pour 138 individus (fig. 257). La céramique sigillée prédomine toujours le répertoire de la vaisselle fine, avec des formes anciennes telles que des assiettes Drag. 15 et 18, des coupelles Drag. 27 mais on voit également apparaître de nouvelles formes telles que des coupes Drag. 37. Les premières importations du Centre de la Gaule font leur entrée au sein du corpus avec une assiette Drag. 18 et une coupe Drag. 33. Les vases en sigillée de la Gaule de l'Est, déjà timidement présents dans la phase précédente sont représentés par une assiette Drag. 18 des ateliers de l'Est et une coupe Drag. 37 d'Argonne.

Les *terra nigra* toujours en quantités importantes présentent peu d'évolution au sein de leur vaisselier. On note toujours plusieurs bols Deru B1 et des pots Deru P51/54 ainsi que des pots Deru P41/43. Par ailleurs on observe la présence de calices en *terra rubra* de type Deru KL15 et Deru KL16.

La céramique à paroi fine engobée n'est quant à elle représentée que par un unique gobelet Hees 2 produit dans la vallée de la Moselle. La céramique rugueuse fait son apparition au cours de cette phase Ib ; on compte un plat Nied. 110a et une jatte Nied. 106. Les amphores sont toujours peu nombreuses, elles rassemblent une Dressel 20 et une Beltran II A.

Du point de vue de la céramique commune, le répertoire des céramiques communes sombres à dégraissant coquillier se compose de jattes, de pots et de couvercles : des jattes Sb. Coq J1, des jattes Sb. Coq J7, des pots Sb. Coq P1.1, des pots Sb. Coq P6.1, des pots Sb. Coq P9.1 et Sb. Coq P9.2, des couvercles Sb. Coq Cv1, des couvercles Sb. Coq Cv2.1, des couvercles Sb. Coq Cv3.1, des couvercles Sb. Coq Cv4.1 et des couvercles Sb. Coq Cv4.2. Les céramiques communes claires sont dominées par les productions à pâte beige (Com. Cl 2) avec des cruches Com. Cl Cr2.1, des cruches Com. Cl Cr7.1, des cruches Com. Cl Cr8 et des pots Com. Cl P4.1. On retrouve aussi plusieurs formes de cruches en céramique commune à pâte blanche (Com. Cl 1) : des cruches Com. Cl Cr1.1, des cruches Com. Cl Cr1.2, des cruches Com. Cl Cr2.1, des cruches Com. Cl Cr6.1, des cruches Com. Cl Cr7.2 et un plat Com. Cl Pl.13

en céramique commune à pâte orangée (Com. Cl 3). On terminera par signaler la présence de deux mortiers Mo2 et d'un mortier Mo3.1.

Lors de la fouille préventive qui a eu lieu sur le bâtiment de l'amphithéâtre en 1992, deux ensembles ont été mis au jour, qui présentent une datation comprise entre le début du I^{er} s. apr. J.-C. et la fin du troisième quart du I^{er} s. apr. J.-C. Il s'agit des US 1003 et 1004. La vaisselle fine se compose d'une assiette Drag. 18/31 et d'une coupe Drag. 37R d'Argonne ainsi que d'un gobelet en céramique à paroi fine engobée argonnais Hees 2. La céramique commune plus abondante témoigne d'un répertoire varié.

La céramique commune sombre à dégraissant coquillier se compose d'un plat Sb. Coq P11.1, d'une jatte Sb. Coq J2.3, de deux jattes Sb. Coq J4, d'une jatte Sb. Coq J/M2, d'un pot Sb. Coq P1.1, d'un pot Sb. Coq P5.2, de deux pots Sb. Coq P6.1 et de deux pots Sb. Coq P7.1. Pour la céramique commune claire, nous retrouvons un pot Com. Cl PMin1, un bol Com. Cl B3 et une cruche Com. Cl Cr1.1. À noter qu'un bol Com. Cl B4 permet d'observer la première apparition de céramique commune claire dorée au sein du corpus.

Site	Catégorie	NR	NMI	forme/typo	occurrence
RA-Phase1	TS	11	3	coupe Drag. 37	2
				plat Drag. 15b1	2
				plat Drag. 18b	3
				coupe Drag. 35	1
				coupe Curle 11b	1
				coupe Drag. 27	4
				coupe Drag. 37	6
				coupe Vernhet A1	2
				coupe Vernhet F2	1
				coupelle Drag. 27	1
				coupelle Drag. 37	2
	TS CG	9	2	plat Drag. 18	1
				coupe Drag. 33	1
	TS GE	2	2	plat Drag. 18	1
	TS AR	5	2	coupe Drag. 37	1
	EN AR	34	4	gobelet Hees 2	1
	EN MOS	2	1	gobelet Hees 2	1
	MET AR	1	1		
	TN	285	29	assiette TNA1	1
				assiette TNA41/43	4
				bol TNB1	7
				bol TNB1.2	1

Site	Catégorie	NR	NMI	forme/typo	occurrence
				bol TNB37	1
				pot TNP3/4	1
				pot TNP10	1
				pot TNP41	1
				pot TNP46	1
				pot TNP51/54	1
				pot TNP54	5
	TN/DTN	9	4		
	TR	9	4	calice TRKL15	2
				calice TRKL16	1
	VRP	1	1		
	RU Cl	29	3	plat Nied. 110a	1
	RU S	1	1	jatte Nied.106	1
	Sb. Coq	154	25	jatte Sb. Coq J1	1
				jatte Sb. Coq J7	1
				pot Sb. Coq P1.1	1
				pot Sb. Coq P6.1	2
				pot Sb. Coq P9.1	1
				pot Sb. Coq P9.2	3
				couvercle	2
				couvercle Sb. Coq Cv1	1
				couvercle Sb. Coq Cv2.1	1
				couvercle Sb. Coq Cv3.1	1
				couvercle Sb. Coq Cv4.1	1
				couvercle Sb. Coq Cv4.2	2
	Com. Cl	398	10	cruche Com. Cl Cr6.2	1
	Com. Cl 1	10	5	cruche Com. Cl Cr1.1	1
				cruche Com. Cl Cr1.2	1
				cruche Com. Cl Cr2.1	1
				cruche Com. Cl Cr6.1	1
				cruche Com. Cl Cr7.2	1
	Com. Cl 2	81	6	cruche Com. Cl Cr2.1	1
				cruche Com. Cl Cr7.1	1
				cruche Com. Cl Cr8	1
				pot Com. Cl P4.1	2
	Com. Cl 3	11	1	plat Com. Cl Pl1.3	1
	Mo	3	3	mortier Mo2	2
				mortier Mo3.1	1
	Amp.	74	5	amphore Beltran II A	1
				amphore Dressel 20	1

Site	Catégorie	NR	NMI	forme/typo	occurrence
OP92-1003-C	Sb. Coq	97	6	jatte Sb. Coq J4.2	2
				pot Sb. Coq P1.1	1
				pot Sb. Coq P5.2	1
				pot Sb. Coq P6.1	1
				pot Sb. Coq P7.1	1
OP-1004 c	TS AR	5	2	assiette Drag. 18/31	1
				coupe Drag. 37R	1
	EN AR	1	1	gobelet Hees 2	1
	Sb. Coq	29	5	plat Sb. Coq P11.1	1
				jatte Sb. Coq J2.3	1
				jatte Sb. Coq J/M2	1
				pot Sb. Coq P6.1	1
				pot Sb. Coq P7.1	1
	Com. Cl 1	26	1	pot Com. Cl PMin1	1
	Com. Cl 2	5	1	bol Com. Cl B3	1
	Com. Cl 3	8	1	cruche Com. Cl Cr1.1	1
	Com. Cl dorée	1	1	bol Com. Cl B4	1
	Mo	2	1		
	Amp.	1	1		

Fig. 257 Tableau récapitulatif de la céramique des sites de la catégorie A pour la phase Ib.

La phase Ib est également représentée par la première phase d'occupation de la *domus* de la Fontainotte³⁴² (fig. 258). Les *terra nigra* ont pris le pas sur les productions sigillées du Sud de la Gaule avec un répertoire sensiblement identique à celui observé sur les sites de catégorie A : des bols Deru B1, des pots Deru P41 et Deru P55.

Les vases en sigillée de l'Est de la Gaule sont également apparus au travers d'une assiette Drag. 18/31 et d'un bol Ritterling 12, tout comme les céramiques engobées avec un gobelet de type Hees 2. On retrouve également un pot en céramique rugueuse régionale et un plat Goudineau 15/16 en céramique à vernis rouge pompéien.

La céramique commune sombre à dégraissant coquillier compte une jatte Sb. Coq J1, deux pots Sb. Coq P6.3 et une jatte/marmite Sb. Coq J/M3.2.

³⁴² Pillard-Jude 2014, p. 249.

Catégorie	NR	NMI	Forme/Type	Ex.
Sigillée Sud Gaule	7	2	Coupelle Drag. 35	1
			Bol Ritterling 12	1
Sigillée Est Gaule	6	3	Assiette Drag. 18-31	2
			Bol Ritterling 12	1
Terra nigra	167	13	Assiette Deru A43	2
			Bol Deru B1	1
			Cruche indéterminée	1
			Pot Deru P41	1
			Pot Deru P41-55	2
			Pot Deru P55	3
			Pot indéterminé	3
Engobée	29	1	Gobelet Hees 2	1
Vernis rouge pompéien	2	1	Plat Goudineau 15-16	1
Commune claire	116			
Calcaire coquillier	103	7	Plat/Jatte type 4	1
			Pot type 10	2
			Marmite type 16	1
			Couvercle	3
Rugueuse régionale	27	1	Pot indéterminé	1
Amphore	5			
Total	462	28		

Fig. 258 Tableau récapitulatif de la composition de la céramique de la domus de la Fontainotte (catégorie B) pour la phase Ib (issu de de Pillard-Jude 2014 p. 249 fig. 294).

Les phases d'occupation 4 et 5 du site de la Rue du Ruisseau correspondent également à cette période³⁴³. La sigillée sud-gauloise est toujours relativement bien représentée avec une assiette Drag. 18b, une coupelle Drag. 22a, une coupe Drag. 27b et trois coupes Drag. 27c tout comme la *terra nigra* avec une assiette Deru A43, des bols Deru B1 et un pot Deru P40. Parmi les céramiques communes, on citera un pot Sb. Coq P10.1 et un pot Com. Cl PMin1.

21.1.5.1.3 Phase antérieure – Phase Ia – Phase Ib

La fosse Dusseaux appartient à la catégorie C. Son assemblage se compose de 581 tessons pour 87 individus (fig. 259). Sa datation court sur un siècle, sur une période allant de 50 à 150 apr. J.-C. Son assemblage concerne ainsi la seconde moitié de la phase antérieure, la phase Ia et la phase Ib. Bien que ce lot présente une fourchette chronologique large, il demeure cependant intéressant à observer car il s'agit d'une part de l'un du site qui contient le plus grand nombre de céramiques produites dans l'atelier de potier situé Rue Liffolle-Grand sur le site même de Grand et d'autre part parce qu'il semble constituer l'un des rares témoignages d'ensemble issu de structure funéraire pour la période gallo-romaine sur l'agglomération.

³⁴³ Legagneux à paraître.

La céramique sigillée sud-gauloise rassemble plus de la moitié des individus découverts avec des assiettes Drag. 18, des coupelles Drag. 27 et des coupelles Drag. 35. La sigillée produite dans les ateliers d'Argonne fait son apparition avec sept coupelles Drag. 35 ainsi que trois coupelles Drag. 18. On note par ailleurs la présence exceptionnelle d'un gobelet de type 13.1 en céramique à paroi fine engobée de Lyon. Tout comme sur le site de la Rue du Ruisseau, cette importation témoigne d'une occupation précoce pour le site de Grand. Les gobelets Hees 2 en céramique à paroi fine engobée d'Argonne marquent l'entrée dans le II^e s. apr. J.-C. On peut également citer un couvercle Goudineau 18 en céramique à vernis rouge pompéien.

La céramique commune ne compte que des exemplaires à pâte claire : un plat Com. Cl Pl3 et une cruche Com. Cl Cr7.1. Par ailleurs, les seize vases produits dans l'atelier local se rattachent tous à la forme bol Com. Cl B5.

Catégorie	NR	NMI	forme/typo	occurrence
TS SG	346	48	assiette Curle 15	2
			assiette Drag. 18	13
			coupe Drag. 37	3
			coupelle Drag. 27	19
			coupelle Drag. 35	11
TS AR	49	12	assiette Drag. 18	3
			coupe Drag. 37	1
			coupelle Drag. 27	1
			coupelle Drag. 35	7
EN	1	1	décor	1
EN AR	46	2	gobelet Hees 2	2
EN LYON	1	1	gobelet type 13.1	1
MET AR	3	2	gobelet Nied. 33	1
VRP	5	1	couvercle Goudineau 18	1
Com. Cl 3	105	4	plat Com. Cl Pl3	1
			cruche Com. Cl Cr7.1	1
Cl. Eng.	1	1		
Com. Cl Grand	24	16	bol Com. Cl B5	16
Total	581	88		

Fig. 259 Tableau récapitulatif de la composition du lot céramique du site de la fosse Dusseaux (catégorie C) pour les phases antérieure, Ia et Ib.

21.1.5.1.4 Transition Phase Ib et IIa (100- 200 apr. J.-C.)

Le puits Rue de la Chapelle, de catégorie C permet d'observer la transition entre les phases Ib et IIa. Sa datation est effectivement échelonnée sur une période allant de 100 à 200 apr. J.-C. (fig. 260).

Ce lot est marqué par l'absence totale de céramique sigillée. La vaisselle fine est représentée par un grand nombre de tessons de céramique engobée d'Argonne correspondant à au moins sept gobelets Hees 2. La céramique gallo-belge est également quasi absente de l'assemblage. En revanche, on retrouve un grand nombre de formes de céramiques communes : Quatre jattes Sb. Coq J1, une jatte Sb. Coq J2.1, deux jattes Sb. Coq J2.3, deux jattes Sb. Coq J6, une jatte/marmite Sb. Coq J/M4, un pot Sb. Coq P3, deux pots Sb. Coq P6.1, trois pots Sb. Coq P7.1, pot Sb. Coq P10.1 et deux couvercles Sb. Coq Cv5 en céramique commune sombre à dégraissant coquillier et un plat Com. Cl Pl5 en céramique commune claire dorée.

Catégorie	NR	NMI	forme/typo	occurrence
EN AR	159	7	gobelet Hees 2	7
EN TR	1	1		
TN	3	1		
TR	1	1	gobelet	1
Sb. Coq	353	18	jatte Sb. Coq J1	4
			jatte Sb. Coq J2.1	1
			jatte Sb. Coq J2.3	2
			jatte Sb. Coq J6	2
			jatte Sb. Coq J/M4	1
			pot Sb. Coq P3	1
			pot Sb. Coq P6.1	2
			pot Sb. Coq P7.1	3
			pot Sb. Coq P10.1	1
			couvercle Sb. Coq Cv5	2
Com. Cl	10	1		
Com. Cl dorée	2	1	plat Com. Cl Pl5	1

Fig. 260 Tableau récapitulatif de la composition du lot céramique du puits Rue de la Chapelle (catégorie C) pour la transition phase Ib et phase IIa.

21.1.5.1.5 Phase II

La phase II couvre une période allant de de 150 à 350 apr. J.-C. Elle se divise en trois sous-phases IIa, IIb et IIc.

21.1.5.1.5.1 Phase IIa (150-200 apr. J.-C.)

Cette première période IIa est datée entre 150 et 200 apr. J.-C. Elle est représentée par deux sites de catégorie B : la seconde phase d'occupation de la *domus* de la Fontainotte et l'US 1001 de l'opération de sauvetage réalisée en 1992 sur l'amphithéâtre.

Le corpus céramique de la phase 2 de l'habitat de la Fontainotte présente 2540 tessons pour 218 vases³⁴⁴ (fig. 261). Si une partie du mobilier (les céramiques sigillées sud-gauloises et *terra rubra*) semble correspondre à du mobilier résiduel, le reste du lot est dominé par la céramique sombre à dégraissant coquillier. Celle-ci rassemble notamment des jattes Sb. Coq J1, des jattes Sb. Coq J2.3, des pots Sb. Coq P1.1, des pots Sb. Coq P3 et des pots Sb. Coq P6.3. On retrouve ensuite la céramique commune claire en termes de catégories les mieux représentées avec notamment des cruches Com. Cl Cr6.1 et des cruches Com. Cl Cr6.2

La *terra nigra* est également relativement bien présente au sein de cet assemblage. On les retrouve principalement au travers de bols Deru B1 et de pots Deru P41.

La céramique fine se compose aussi de sigillées de l'Est de la Gaule, dont le répertoire est dominé par la forme de coupe de type Drag. 37, au côté des assiettes Drag. 18/31, de quelques coupelles Drag. 35 et d'un gobelet Déchelette 72. L'auteur dénombre également sept gobelets Hees 2 en céramique à paroi fine engobée.

Il est important de noter que la céramique commune dorée témoigne ici d'un répertoire daté uniquement des années 70 à 120/130.

³⁴⁴ Pillard-Jude 2014, p. 250.

Catégorie	NR	NMI	Forme/type	Ex.
Sigillée Sud Gaule	20	5	Coupelle Drag. 27	3
			Coupelle Drag. 35	1
			Assiette Drag. 18	1
Sigillée Centre Gaule ?	2	2	Bol Drag. 37	2
Sigillée Est Gaule	100	24	Gobelet Déchelette 72	1
			Coupelle Drag. 35	4
			Assiette Drag. 18	1
			Assiette Drag. 18-31	3
			Bol Drag. 37	7
Terra nigra	365	31	Assiette Deru A43	1
			Assiette Deru A5	1
			Bol Deru B1	11
			Pot Deru P1	1
			Pot Deru P3	1
			Pot Deru P41	9
			Pot Deru P41-P55	1
			Pot Deru P55	1
Terra rubra	7	1	Calice Deru KL16	1
Engobée	54	8	Gobelet Hees 2	7
Métallicente ?	1	1		
Dorée	43	13	Cruche Deru 24.2	1
			Coupelle Deru type 10	1
			Plat Deru type 4	1
			Plat Deru type 7	7
Vernis rouge pompéien	20	4	Plat Goudmeau 15-16	4
Commune claire	1069	38	Cruche Gose 370	2
			Cruche Gose 375	11
			Cruche Gose 380	1
			Cruche Gose 384	3
			Cruche Gose 406	1
			Cruche Gose 409	2
			Pot Gose 421	1
			Pot Gose 427	1
Commune sombre	1	0		
Calcaire coquillier	621	74	Plat/jatte Type 4	8
			Coupelle Type 6	3
			Plat Type 7	9
			Jatte Type 9	2
			Pot Type 10	11
			Pot Type 11	6
			Pot Type 12	11
			Pot Type 13	3
			Pot Type 14	1
			Pot Type 15	3
Rugueuse régionale	47	3	Pot Niederbieber 89	1
Mortier	34	9	Gose 455	1
			Gose 458	7
Amphore	156	5	Béltrán II A	1
			Dressel 20	2
Total	2540	218		

Fig. 261 Tableau récapitulatif de la céramique de la domus de la Fontainotte (catégorie B) pour la phase IIa (issu de Pillard-Jude 2014 p. 251 fig. 295).

L'US 1001 mis en évidence lors de l'opération de surveillance de travaux sur le monument de l'amphithéâtre en 1992 est daté du dernier quart du II^e apr. J.-C., ce qui correspond à la seconde moitié de la phase IIa. L'étude céramologique de cette US a été menée par M. Feller³⁴⁵. Nous avons par ailleurs complété cette étude par l'identification et le dessin des formes de céramiques communes qui, par faute de temps, n'avaient pu être réalisés (fig. 262).

³⁴⁵ Feller 1997, p. 27-35.

L’auteur met en évidence la répartition suivante en termes de proportions des vases : les céramiques sigillées, les céramiques sombres à dégraissant coquillier et la céramique fine. Le répertoire sigillé est dominé par des productions argonnaises : des assiettes Drag. 18/31, des assiettes Drag. 32/40, des coupelles Drag. 37 et des coupes Drag. 44. On notera la présence d’un mortier Curle 21. Le vaisselier de table est complété par un grand nombre de gobelets Hees 2 également fabriqués dans les ateliers de la région d’Argonne.

La céramique commune sombre à dégraissant coquillier abonde au sein de ce lot. On y retrouve principalement des plats Sb. Coq Pl.2, des jattes Sb. Coq J2, des pots Sb. Coq P6.1, des pots Sb. Coq P7.1, des couvercles Sb. Coq Cv2.3 et des couvercles Sb. Coq Cv3.1. L’auteur a également identifié plusieurs céramiques communes claires dorées, l’un des exemplaires correspond à la forme Com. Cl B5, il s’agit de la forme par excellence produite dans l’atelier de Grand situé rue Liffol. Nous proposons d’intégrer ce vase à cette production.

Catégorie	Typologie	Desc. Typo.	occurrence
TS	assiette	Drag. 18/31	6
	coupe	Drag. 27	2
	coupe	Drag. 32/40	4
	coupe	Drag. 33	3
	coupe	Drag. 37	6
	coupe	Drag. 46	1
	coupe	Drag. 38	1
	pot	Déchelette 72	1
	gourde		1
	estampille VINDVS		1
TS AR	assiette	Curle 15	1
	coupe	Drag. 32/40	3
	coupe	Drag. 33	1
	coupe	Drag. 36	1
	coupe	Drag. 37	19
	coupe	Drag. 44	5
	mortier	Curle 21	1
EN	gobelet	Hees 2	10
	gobelet	Stuart 16	1
	gobelet	Hees 4	1
EN AR	gobelet	Hees 2	17
TN	coupe	Hofheim 128	1
	bouteille	TNBT4	1
	bouteille		1
	pot	Hofheim 114	1
VRP	plat	Goudineau 19	3

Catégorie	Typologie	Desc. Typo.	occurrence
Sb. Coq	plat	Sb. Coq P11.1	1
	plat	Sb. Coq P11.2	1
	plat	Sb. Coq P12	3
	jatte	Sb. Coq J1	2
	jatte	Sb. Coq J2.1	5
	jatte	Sb. Coq J2.2	3
	jatte	Sb. Coq J2.3	2
	jatte	Sb. Coq J3.1	1
	jatte	Sb. Coq J/M2	1
	marmite	Sb. Coq M1.2	1
	pot	Sb. Coq P1.1	3
	pot	Sb. Coq P3	1
	pot	Sb. Coq P6.1	3
	pot	Sb. Coq P7.1	3
	pot	Sb. Coq P8	1
	couvercle	Sb. Coq Cv1	1
	couvercle	Sb. Coq Cv2.2	1
	couvercle	Sb. Coq Cv2.3	3
	couvercle	Sb. Coq Cv3.1	4
	couvercle	Sb. Coq Cv3.2	1
	couvercle	Sb. Coq Cv4.2	1
Com. Cl	bol	Com. Cl B4	1
	bol	Com. Cl B5	1
	pot	Com. Cl P5.1	1
Com. Cl dorée	bol	Com. Cl B4	1
	bol	Com. Cl B5	1
	pot	Com. Cl P2	4
	bol	Com. Cl B6.2	2

Fig. 262 Tableau récapitulatif de la céramique de l'US 1001 (catégorie B) pour la phase IIa.

21.1.5.1.5.2 Phase IIb (200-240 apr. J.-C.)

Cette seconde sous-phase de la phase II date de la fin du II^e s. apr. J.-C. au premier tiers du III^e s. apr. J.-C. Elle concerne un grand nombre de sites de catégorie A, B et C.

L'US 1002 et 1002c de la fouille préventive organisée sur le site de l'amphithéâtre en 1992 correspond à l'unique lot de catégorie A à dater de cette sous-phase (fig. 263).

La vaisselle fine n'est ici pratiquement représentée que par des gobelets Hees 2 en céramique engobée d'Argonne et quelques fragments de céramique métallescente.

En revanche la céramique rugueuse compte de nombreux éléments. On retrouve des marmites Nied. 89 importées d'Urmitz, un plat S33 de Speicher, une jatte Deru J5 des ateliers rémois et plusieurs exemplaires à pâte claire de production régionale.

La céramique commune se compose de surtout vases à pâte claire, on retrouve toujours de nombreuses variantes de cruches ainsi que plusieurs vases en céramique commune claire dorée. Les amphores Dressel 20 et Gauloise 4 sont accompagnées de plusieurs exemplaires d'amphoriques. On note également la présence d'un tessons de céramique craquelée bleutée.

Site	Catégorie	NR	NMI	forme/typo	occurrence
OP92-1002	EN AR	112	10	gobelet Hees 2	9
	MET	1	1	gobelet	1
	TN AR	42	1		
	VRP	14	2	plat Goudineau 16	1
				plat Goudineau 19	1
	RU UR	6	2	marmite Nied. 89	2
	RU Cl	40	3	jatte Nied. 104	1
				jatte RU Cl J3	1
				marmite Nied. 89	1
	RUA	2	1	jatte Deru Reims J5	1
	CB	1	1		
	Sb. Coq	4	1	pot Sb. Coq P6.2	1
	Com. Cl 1	210	16	bol Com. Cl B6	1
				cruche Com. Cl Cr1.1	1
				cruche Com. Cl Cr4.2	1
				cruche Com. Cl Cr6.1	2
				cruche Com. Cl Cr6.2	4
				cruche Com. Cl Cr7.1	1
				cruche Com. Cl Cr7.2	1
				cruche Com. Cl Cr7.3	1
				pot Com. Cl P4.1	2
				pot Com. Cl PMin1	1
	Com. Cl 2	3	2	bol Com. Cl B5	1
				cruche Com. Cl Cr6.3	1
	Com. Cl 3	110	3	cruche Com. Cl Cr2.1	2
	Com. Cl dorée	5	3	pot Com. Cl P4.1	1
				pot Com. Cl P8	2
	Mo	22	6	mortier Mo1.1	4
				mortier Mo1.2	1
	Amp.	55	4	amphore Gauloise 4	2
				amphore Dressel 2/4	1
				amphore Dressel 20	1
	Ampho	2	2	amphorique Ampho2	1

Site	Catégorie	NR	NMI	forme/typo	occurrence
OP92-1002 c				amphorique Ampho4	1
	Bp 1	1	1	brûle-parfum Bp1	1
	TS SG	4	1	coupelle Drag. 35	1
	EN AR	32	13	gobelet Hees 2	13
	MET	4	1	gobelet Nied.31	1
	VRP	2	1		
	RU Cl	5	1		
	RU S	4	1	plat S33	1
	CB	1	1		
	Sb. Coq	65	4	jatte Sb. Coq J5	1
				jatte Sb. Coq J/M2	1
				pot Sb. Coq P6.1	2
	Com. Sb	25	1		
	Com. Cl 1	35	1	pot Com. Cl PMin1	1
	Com. Cl 2	16	2	plat Com. Cl P11.1	1
				pot Com. Cl P6.2	1
	Com. Cl 3	35	2	bol Com. Cl B5	1
				cruche Com. Cl Cr4.1	1
	Amp.	6	1		
	Mo	3	1	mortier Mo1.1	1

Fig. 263 Tableau récapitulatif de la céramique des lots de catégorie A pour la phase IIb.

Le site de la *Domus* de la Fontainotte présente une phase similaire à la sous-phase IIb, celle dénommée par l'auteur « phase 3 »³⁴⁶. En termes de quantité, cet ensemble est dominé par les céramiques communes sombres à dégraissant coquillier puis par les sigillées de l'Est de la Gaule, la céramique à paroi fine métallescente, la céramique craquelée bleutée et la céramique commune claire (fig. 264).

La vaisselle fine est dominée par des coupes Drag. 37 et des mortiers Drag. 45 en sigillée produits dans les ateliers de l'Est de la Gaule, des gobelets Hees 2 en céramique à paroi fine engobée d'Argonne, des gobelets Nied. 33 en céramique métallescente.

La céramique rugueuse compte principalement des pots Nied. 89 d'Urmitz et la céramique craquelée bleutée, désormais bien représentée se compose de pots P16. La céramique dorée quant à elle reproduit des formes issues de l'atelier de Bourbonne-les-Bains.

Au sein du répertoire de la céramique commune, on trouve des jattes Sb. Coq J2.3, des pots Sb. Coq P6.3, des pots Sb. Coq P3 en céramique commune sombre à dégraissant coquillier et des cruches Com. Cl Cr6.2 en céramique commune claire.

³⁴⁶ Pillard-Jude 2014, p. 251-254.

Catégorie	NR	NM	Forme/Type	Et.
Sigillée Sud Gaule	10	3	Coupelette Drag. 27	1
			Bol Rittinger 12 B-C	1
Sigillée Est Gaule	233	60	Assiette Drag. 18.31	5
			Assiette Drag. 32	2
			Coupelette Drag. 27	1
			Coupelette Drag. 35	1
			Coupelette Niederbieber 16	2
			Coupelette Drag. 33	3
			Bol Drag. 37	36
			Mortier Carls 21	2
			Mortier Drag. 45	11
			Gobelet Déchelette 72	2
Terra nigra / DTN	459	19	Bol Dens B1	2
			Bouteille Dens BT4	1
			Calice Dens H11	1
			Coupe Dens C20	1
			Pot Dens P1	3
			Pot Dens P41	1
			Pot Dens P55	1
			Pot type 10	1
			Pot type 11	1
			Plat type 7	2
			Jatte type 8	2
Commune somera	56	6	Jatte type 8	1
Engobée	223	34	Cruche Gosselin 5.05	1
			Gobelet Hees 2	30
Mitalescente	727	56	Gobelet Niederbieber 29	3
			Gobelet Niederbieber 33	29
Dorée	73	17	Plat Dens type 7	3
			Plat Bourbonnais P1. 2	4
			Jatte Bourbonnais J3	2
			Pot Bourbonnais P8	1
Commune claire	2093	54	Cruche Gose 375	5
			Cruche Gose 384	12
			Cruche Gose 385	1
			Cruche Gose 398	1
			Cruche Gose 416	1
			Pot Gose 421	1
			Pot Gose 422	1
			Pot Gose 427	1
Coquillier	779	110	Plat type 1	8
			Plat/Jatte type 2	1
			Plat/Jatte type 3	5
			Plat/Jatte type 4	3
			Plat type 5	1
			Plat type 7	23
			Bol Dens B1	1
			Jatte type 8	7
			Jatte type 9	2
			Pot type 10	29
			Pot type 11	13
			Pot type 12	12
Craquelée bleutée	614	57	Plat Reims A2	3
			Plat Reims A5	6
			Jatte Reims B10	1
			Jatte Reims B11	1
			Jatte Chossenot 700/706	12
			Jatte/pot 700/706-P5/P6	10
			Jatte/pot Reims B10/P7	5
			Pot Reims P5-P6	6
			Pot Reims P6	1
			Pot Reims P7	8
Mortier	89	22	Gose 456	15
			Gose 458	5
Rugueuse régionale	102	11	Plat Gose 483	1
			Couvercle Hofheim 96B	1
			Jatte Gose 487-490	1
			Jatte Niederbieber 104	1
			Pot Niederbieber 89	3
			Pot type 13	2
Rugueuse Urmitz	49	11	Plat Niederbieber 111	2
			Plat Niederbieber 112	1
			Plat Niederbieber 113	1
			Jatte Niederbieber 104	1
			Pot Niederbieber 89	6
Amphore	302	9	Dressel 20	4
			Gauloise 4	4
			Pascual 1 ou Haltern 70	1
Rouge pompéien	159	29	Plat Goudineau 15-16	29
Total	5968	500		426

Fig. 264 Tableau récapitulatif de la céramique de la domus de la Fontainotte (catégorie B) pour la phase IIb (issu de Pillard-Jude 2014 p.252, fig. 296).

Trois sites de catégorie C rentrent dans cette phase IIb. Il s'agit du puits Moser, de la cave B1 et de l'hypocauste de l'habitat des Roises datés de la fin du II^e s. apr. J.-C. et du premier tiers du III^e s. apr. J.-C. et la cave B2 de l'habitat des Roises datée de la première moitié du III^e s. apr. J.-C. (fig. 265).

La céramique de ces trois lots se caractérise par une prédominance de sigillée de l'Est de la Gaule et principalement d'Argonne avec des coupes Drag. 37 et 37R, des coupelles Drag. 40 et des mortiers Drag. 45. Les gobelets Hees 2 en céramique à paroi fine engobée d'Argonne sont, petit à petit concurrencés par la céramique à paroi fine métallescente. Celle-ci peut provenir d'Argonne ou de Lezoux mais en règle générale, l'essentiel de la production appartient aux ateliers de Trèves avec des gobelets Symonds 1 / Nied. 33, des gobelets Symonds 3a/Niederbieber 31 et des gobelets Symonds 4.

Cette nouvelle sous-phase voit également apparaître les céramiques rugueuses et craquelées bleutées au sein du vaisselier de cuisine. Les importations de céramiques rugueuses proviennent principalement d'Urmitz avec des pots Nied. 89, un plat Nied. 112, une jatte Nied. 104 et un couvercle Nied. 120, quant à la céramique craquelée bleutée issue des ateliers rémois, elle s'illustre avec de nombreux pots Reims P16, des plats Reims A1, des jattes Reims J10.

La céramique commune sombre à dégraissant coquillier déploie un répertoire toujours plus varié avec notamment de nouvelles formes de couvercles tels que les couvercles Sb. Coq Cv4.1 et les couvercles Sb. Coq Cv5. Alors que le vaisselier en céramique commune claire se compose quasiment uniquement de cruches.

On remarque une légère hausse des amphores avec toujours des amphores Dressel 20 et des amphores Gauloise 4.

Site	Catégorie	NR	NMI	forme/typo	occurrence
Puits Moser	TS SG	3	2	coupe Drag. 35	1
	TS CG	1	1		
	TS AR	65	4	coupe Drag. 37R	1
				coupe Drag. 37	1
				coupelle Drag. 40	1
				tasse Drag. 33	1
	EN AR	2	1		
	EN COL	2	1		
	MET AR	22	1		
	MET TR	10	1		1
	TN	16	1	pot TNP51/54	2
	TN AR	27	1		
	TR	4	1		

Site	Catégorie	NR	NMI	forme/typo	occurrence
	RU UR	14	1	marmite Nied. 89	1
	CB	47	6	plat Reims A1	1
				jatte Reims J10	1
				pot Reims P7	1
				pot Reims P16	4
	Sb. Coq	63	6	jatte Sb. Coq J5	1
				jatte Sb. Coq J6	1
				pot Sb. Coq P3	1
				pot Sb. Coq P5.1	1
				couvercle Sb. Coq Cv1	1
				couvercle Sb. Coq Cv5	1
	Com. Sb	8	1	pot Com. Sb P1.2	1
	Com. Cl 1	30	2	cruche Com. Cl Cr4.1	2
	Com. Cl 2	45	1		
	Com. Cl dorée	2	1		
	Amp.	43	1		
Cave B1 (Les Roises)	TS SG	1	1	coupe Drag. 29b	1
	TS GE	2	1	coupelle Drag. 40	1
	TS AR	7	1	coupe Drag. 37	1
	EN AR	6	2	gobelet Hees 2	2
	EN TR	1	1		
	MET AR	5	1	gobelet Symonds 1 / Nied. 33	3
	MET TR	4	2		
	MET LEZ	1	1		
	TN			assiette TNA41/43	3
				coupe TNC1.2	1
				pot TNP2	1
				pot TNP10	1
	TN AR	2	1		
	TR	1	1		
	VRP	1	1		
	RU UR			plat Nied. 112	1
				jatte Nied. 104	1
		4	3	couvercle Nied. 120	1
	RU Cl	2	1	marmite Nied. 89	1
	CB			plat Reims A2	1
				plat Reims A4	1
				pot Reims P16	1
	Sb. Coq			plat Sb. Coq P11.1	1
				plat Sb. Coq P11.3	3
				jatte Sb. Coq J2.2	1
				jatte Sb. Coq J2.3	2
				jatte Sb. Coq J7	1
				pot Sb. Coq P6.1	2
		16	11		

Site	Catégorie	NR	NMI	forme/typo	occurrence
				couvercle Sb. Coq Cv4.1	1
	Com. Sb	3	1	jatte Com. Sb J3	1
	Com. Cl 1	5	1	cruche Com. Cl Cr1.1	1
	Com. Cl 2	5	2	marmite Com. Cl M1	1
				pot Com. Cl P6.3	1
	Com. Cl 3	8	2	cruche Com. Cl Cr4.1	1
				cruche Com. Cl Cr10	1
	Mo	6	4	mortier Mo1.3	1
				mortier Mo4.2	1
Hypocauste de cave B1 (Les Roises)	TS AR	1	1		
	EN AR	4	3	gobelet Hees 2	3
	MET AR	3	2	gobelet Symonds 1 / Nied. 33	2
	TN	1	1		
	CB	3	2	jatte Reims J10	1
				pot Reims P16	1
	Sb. Coq	3	2	pot Sb. Coq P6.1	1
				couvercle Sb. Coq Cv3.1	1
	Com. Cl 1	1	1		
	Com. Cl2	2	1		
Cave B2 (Les Roises)	Amp.	1	1		
	TS SG	4	1	assiette Drag. 15	1
	TS GE	1	1	coupe Drag. 37	1
	TS AR	6	5	assiette Drag. 18/31	1
				coupe Drag. 37	2
				mortier Drag. 45	1
				gobelet Hees 2	9
	EN AR	12	9		
	EN TR	2	1		
	EN COL	2	1	gobelet	1
	MET AR	1	1	gobelet Symonds 1 / Nied. 33	1
	MET TR	7	5	gobelet Symonds 1 / Nied. 33	2
				gobelet Symonds 2/Niederbieber 29	1
				gobelet Symonds 3a/Niederbieber 31	1
				gobelet Symonds 4	1
	MET LEZ	1	1	gobelet Symonds 1 / Nied. 33	1
	TN	2	1	coupe TNC.20.2	1
	TN AR	1	1		
	VRP	3	2	plat Goudineau 15	2
	RU UR	4	2	marmite Nied. 89	2
	CB	8	6	plat Reims A6	1
				pot Reims P16	5
	Sb. Coq	16	13	jatte Sb. Coq J2.1	1
				jatte Sb. Coq J3.1	1
				pot Sb. Coq P9.1	1
				pot Sb. Coq P10.1	1

Site	Catégorie	NR	NMI	forme/typo	occurrence
				couvercle Sb. Coq Cv1	1
				couvercle Sb. Coq Cv3.1	1
				couvercle Sb. Coq Cv3.2	1
				couvercle Sb. Coq Cv4.1	4
				couvercle Sb. Coq Cv5	2
	Com. Sb	1	1		
	Com. Cl 1	2	1	pot Com. Sb P1.1	1
	Com. Cl 2	4	2	cruche Com. Cl Cr6.1	2
	Com. Cl 3	1	1		
	Com. Cl dorée	1	1	cruche Com. Cl Cr7.2	1
	Mo	1	1		
	Amp.	5	3	amphore Dressel 20	1
				amphore Gauloise 4	2
	Ampho	1	1	amphorisque Ampho3	1

Fig. 265 Tableau récapitulatif de la céramique des lots de catégorie C pour la phase IIb.

21.1.5.1.5.3 Phase IIa-IIb (150-240 apr. J.-C.)

La seconde phase d'occupation de l'habitat de la Rue de l'Amphithéâtre débute vers le milieu du II^e s. apr. J.-C. et se termine vers le milieu du III^e s. apr. J.-C. Cette période englobe ainsi les deux sous phases Ia et Ib (fig. 266).

La sigillée de l'Est de la Gaule domine largement le répertoire des céramiques fines avec de nombreuses coupes Drag. 37, des coupes Drag. 40 et des mortiers Drag. 45. La céramique métallescente côtoie désormais les vases en céramique à paroi fine engobée. Ces productions sont toutes deux importées d'Argonne et de Trèves. La *terra nigra* reste présente au travers de quelques formes plus tardives.

Issues des ateliers d'Urmitz et de Speicher, les céramiques rugueuses apparaissent aux côtés des céramiques craquelées bleutées de Reims. La céramique sombre à dégraissant coquillier supprime le répertoire des céramiques communes au détriment des céramiques communes claires. Les amphores sont légèrement mieux représentées avec une amphore Dressel 18, une amphore Gauloise 4 et amphore Speicher 29.

Catégorie	NR	NMI	forme/typo	occurrence
TS	17	6	plat Drag. 18	1
			coupe Drag. 32	1
			coupe Drag. 37	3
TS SG	9	5	coupe Drag. 27	1

Catégorie	NR	NMI	forme/typo	occurrence
TS GE	40	19	coupe Drag. 37	1
			coupe Drag. 37	6
			coupe Drag. 38	1
			coupe Drag. 40	1
			coupe Drag. 43	1
			mortier Drag. 45	2
TS AR	72	24	coupe Drag. 32	1
			coupe Drag. 35	1
			coupe Drag. 37	14
			coupe Drag. 40	2
			mortier Drag. 45	5
EN	194	14	gobelet Hees 2	2
EN AR	164	17	gobelet Hees 2	17
MET	48	2		
MET AR	312	33	gobelet Nied. 33	24
MET TR	42	4	gobelet Nied. 33	1
TN	66	13	assiette TNA41/43	1
			bol TNB18	1
			bouteille TNBT1	1
			calice TNKL22	1
			pot TNP10	1
			pot TNP4.1	1
			pot TNP32	1
TN/DTN	30	9		
TR	7	2		
VRP	74	7	plat Goudineau 15	3
			plat Gounideau 19	1
RU UR	28	8	jatte Nied. 104	3
			plat Nied. 112	3
			pot Nied. 89	2
RU Cl	23	4	plat	1
RU S	4	2		
CB	68	16	jatte Reims J4	2
			jatte Reims J40	1
			plat Reims A12	1
			plat Reims A6	3
			pot Reims P16	4
Sb. Coq	150	40	jatte Sb. Coq J6	1
			plat Sb. Coq P11.1	2
			plat Sb. Coq P13	2
			plat Sb. Coq P14	1
			poêlon	1
			bouteille Sb. Coq Bt1.1	1

Catégorie	NR	NMI	forme/typo	occurrence
			pot Sb. Coq P1.1	1
			pot Sb. Coq P10.2	1
			pot Sb. Coq P2	1
			pot Sb. Coq P3	2
			pot Sb. Coq P4	1
			pot Sb. Coq P5.1	1
			pot Sb. Coq P5.3	1
			pot Sb. Coq P6.1	1
			pot Sb. Coq P6.3	1
			pot Sb. Coq P7.1	1
			pot Sb. Coq P9.2	1
			couvercle Sb. Coq Cv2.1	2
			couvercle Sb. Coq Cv3.1	5
			couvercle Sb. Coq Cv4.1	1
			couvercle Sb. Coq Cv5	3
			couvercle Sb. Coq Cv6.1	2
Com. Cl	474	20	jatte	1
Com. Cl 1	5	2	cruche Com. Cl Cr3	1
			cruche Com. Cl Cr9	1
Com. Cl 2	27	8	cruche	1
			cruche Com. Cl Cr1.1	3
			cruche Com. Cl Cr2.2	1
			cruche Com. Cl Cr6.1	1
			pot Com. Cl P4.2	1
			couvercle Com. Cl Cv1	1
Com. Cl 3	20	5	bol Com. Cl B1	1
			pot Com. Cl P1.2	1
			pot Com. Cl P2	1
			pot Com. Cl P4.1	2
Com. Cl dorée	22	4	plat Com. Cl Pl2	1
			jatte	1
			pot Com. Cl P2	1
Mo	4	3	mortier Mo1.2	1
			mortier Mo3.2	2
Amp.	55	11	amphore Dressel 18	1
			amphore Gauloise 4	1
			amphore Speicher 29	1

Fig. 266 Tableau récapitulatif de la céramique de la seconde phase d'occupation de l'habitat de la Rue de l'Amphithéâtre (catégorie A) pour les phases IIa-IIb.

Classé en catégorie C, le puits Pizzagalli nous fournit également des informations supplémentaires sur les phases IIa et IIb (fig. 267).

Bien que la sigillée du Sud de la Gaule soit encore relativement bien représentée, ce sont les productions de l'Est et d'Argonne qui supplante le corpus. À nouveau les formes prédominantes sont les coupes Drag. 37 et Drag. 37 R. L'association des céramiques à paroi fine engobée et des céramiques à paroi fine métallescente présente une légère préférence pour le premier groupe de céramique. Les céramiques rugueuses d'Urmitz et les céramiques craquelées bleutées ont également fait leur apparition au sein du répertoire.

La céramique commune est dominée par les productions à pâte sombre à dégraissant coquillier. On notera également la présence marquée des céramiques communes claires dorées et des amphores qui sont mieux représentées que pour les phases précédentes.

Catégorie	NR	NMI	forme/typo	occurrence
TS SG	51	9	assiette Drag. 18	1
			bol Drag. 33c	1
			coupe Drag. 35	1
			coupe Curle 11b	1
			coupe Ritt. 9b	1
			coupelle Drag. 46	1
			coupelle Drag. 27	1
			coupelle Drag. 22	1
TS GE	8	3	tasse Drag. 33	1
			coupe Drag. 37	1
			coupelle Drag. 37R	1
TS AR	48	17	assiette Drag. 32	1
			coupe Drag. 40	1
			coupe Drag. 37	4
			coupelle Drag. 46	1
EN AR	18	2	gobelet Hees 2	1
MET AR	31	2	gobelet Nied. 31	1
			gobelet Nied. 33	1
MET TR	8	1	gobelet Nied. 31	1
TN	15	2	pot TNP35	1
TR	6	1		
VRP	15	3	plat Goudineau 15	2
			couvercle Goudineau 18	1
RU UR	2	1		
RU S	1	1	pot Loeschke 1929 tafel X n°26	1
CB	21	2	pot Reims P16	2
Sb. Coq	585	58	plat Sb. Coq P13	1
			plat Sb. Coq P14	1

Catégorie	NR	NMI	forme/typo	occurrence
			jatte Sb. Coq J1	1
			jatte Sb. Coq J2.1	1
			jatte Sb. Coq J2.3	8
			jatte Sb. Coq J4.2	4
			jatte Sb. Coq J6	2
			jatte Sb. Coq J/M1	3
			jatte Sb. Coq J/M2	1
			jatte Sb. Coq J/M3.1	1
			jatte Sb. Coq J/M5	1
			pot Sb. Coq P3	1
			pot Sb. Coq P4	1
			pot Sb. Coq P5.1	1
			pot Sb. Coq P6.1	4
			pot Sb. Coq P6.2	1
			pot Sb. Coq P7.1	6
			pot Sb. Coq P7.2	1
			pot Sb. Coq P9.1	1
			couvercle Sb. Coq Cv1	3
			couvercle Sb. Coq Cv2.1	1
			couvercle Sb. Coq Cv2.3	4
			couvercle Sb. Coq Cv3.1	9
			couvercle Sb. Coq Cv4.2	2
Com. Sb	10	2	pot Com. Sb P1.2	1
			pot Com. Sb P2	1
Com. Cl 1	222	15	cruche Com. Cl Cr1.1	1
			cruche Com. Cl Cr1.2	3
			cruche Com. Cl Cr4.1	1
			cruche Com. Cl Cr6.1	3
			cruche Com. Cl Cr6.2	2
			cruche Com. Cl Cr10	2
			cruche Com. Cl Cr15	1
			pot Com. Cl P5.2	1
			pot Com. Cl PMin1	1
Com. Cl 2	349	4	cruche Com. Cl Cr7.3	1
			pot Com. Cl P5.2	2
			couvercle Com. Cl Cv3	1
Com. Cl 3	18	1		
Com. Cl dorée	297	31	plat Com. Cl P13	9
			plat Com. Cl P14	2
			bol Com. Cl B5	6
			bol Com. Cl B6.2	2
			marmite Com. Cl M1	1
			cruche Com. Cl Cr4.2	1
			cruche Com. Cl Cr15	1

Catégorie	NR	NMI	forme/typo	occurrence
			pot Com. Cl P6.1	7
			pot Com. Cl P6.2	2
Cl. Eng.	5	1	cruche Com. Cl Cr2.1	1
Mo	42	8	mortier Mo1.1	4
			mortier Mo3	1
Amp.	132	3	amphore Dressel 20	1
			amphore Gauloise 4	1
			amphore Dressel 43	1
Ampho	2	2	amphorisque Ampho fond 1	1
			amphorisque Ampho fond 2	1
Bp1	13	2	brûle-parfum Bp1	1
			brûle-parfum Bp fond 3	1

Fig. 267 Tableau récapitulatif de la céramique du puits Pizzagalli (catégorie C) pour les phases IIa-IIb.

21.1.5.1.5.4 Phase IIc (240-315 apr. J.-C.)

La phase IIc est représentée ici par le mobilier découvert pour la phase 7 de la Rue du Ruisseau³⁴⁷. À nouveau, cette phase témoigne comme pour la phase d'occupation précédente d'une grande hétérogénéité du corpus. Il est donc à nouveau difficile d'établir un profil fiable du mobilier céramique pour cette période chronologique. Cependant certains marqueurs sont à signaler tels que des fragments de panses décorés à la molette en sigillée argonnaise, des productions trévires en céramique métallescente et trois marmites de type Chossenot 722 en céramique craquelée bleutée de Reims.

La céramique commune rassemble les formes suivantes : une cruche Com. Cl Cr1.2, une cruche Com. Cl Cr2.2, une cruche Com. Cl Cr7.1, une cruche Com. Cl 7.2, un pot Com. Cl P1.1, un pot Com. Cl P2, un pot Com. Cl P4.1, six pots Com. Cl P5.1, un pot Com. Cl P5.2, un couvercle Com. Cl Cv2, un couvercle Com. Cl Cv3, un pot Com. Sb P2 et une jatte Sb. Coq J2.3.

21.1.5.1.6 Phase II (150- 315 apr. J.-C.)

Le puits Spindler présente un comblement dont la datation s'étend sur les phases IIa, IIc et se termine un peu avant la fin de la phase IIc, c'est-à-dire vers 300 apr. J.-C. (fig. 268). Le vaisselier de table se compose de coupes Drag. 37 sigillée d'Argonne, et de gobelet Nied. 33,

³⁴⁷ Legagneux à paraître.

Nied. 31 et Nied. 35 en céramique métallescente en provenance des ateliers argonnais et trévires. Les pots Reims P16 en céramique craquelée bleutée de Reims et les céramiques rugueuses marquent leur entrée au sein de la vaisselle culinaire.

Catégorie	NR	NMI	forme/typo	occurrence
TS SG	2	1		
TS AR	87	13	coupe Drag. 37	2
			coupe Drag. 38	1
			coupelle Drag. 40	1
			tasse Drag. 33	1
			cruche	1
			mortier	1
			gobelet Déch. 72	1
EN AR	1	1	gobelet Hees 2	1
MET AR	237	5	gobelet Nied. 33	5
			gobelet Nied. 31	1
MET TR	10	2	gobelet Nied. 35	1
			gobelet Nied. 33	1
TN	1	1	assiette A20.1	1
VRP	2	1	plat Goudineau 15	1
RU UR	1	1	marmite Nied. 89	1
RU M	3	1		
CB	153	6	plat Reims A6	2
			jatte Reims J40	1
			pot Reims P16	3
Sb. Coq	56	4	plat Sb. Coq P11.3	1
			jatte Sb. Coq J2.1	2
			pot Sb. Coq P10.1	1
Com. Cl	69	1	pot Com. Cl P2	1
Com. Cl 2	1	1	cruche Com. Cl Cr6.3	1
Com. Cl 3	1	1	cruche Com. Cl Cr2.2	1
Com. Cl dorée	2	1		

Fig. 268 Tableau récapitulatif de la céramique du puits Spindler (catégorie C) pour les phases IIa-IIb-IIc.

21.1.5.1.6.1 Phase IIb-IIc (150-310 apr. J.-C.)

Le site de la Rue du Ruisseau présente une phase 6 dont l'occupation va du début du III^e s. apr. J.-C au premier tiers du IV^e s. apr. J.-C.³⁴⁸ L'auteure précise que le mobilier

³⁴⁸ Legagneux à paraître.

céramique issu de cette phase présente une grande hétérogénéité avec notamment de nombreux éléments intrusifs.

La vaisselle fine est dominée par la sigillée de l'Est de la Gaule et les gobelets en céramique engobée et métallescente. Un vase Chenet 320 en sigillée de l'Est de la Gaule constitue l'élément le plus récent. Il laisse supposer une occupation qui s'étend jusqu'au début du IV^e s. apr. J.-C.³⁴⁹.

On note également la présence des céramiques rugueuses d'importation en provenance des ateliers de l'Eiffel et des céramiques craquelée bleutées produites à Reims.

La céramique commune claire prédomine sur la céramique commune sombre et sombre à dégraissant coquillier. Le répertoire des céramiques communes se compose d'une cruche Com. Cl Cr1.1, d'une cruche Com. Cl Cr6.1, d'une cruche Com. Cl Cr6.3, d'une cruche Com. Cl Cr10, une cruche Com. Cl Cr14, de deux plats Com. Cl Pl3, d'un plat Com. Cl Pl6, d'un bol Com. Cl B5 et d'un pot Sb. Coq P10.2.

Le puits aux tablettes, classé en catégorie C, présente les mêmes datations (fig. 269). La vaisselle fine de table est marquée ici par la présence de céramiques métallescentes de Trèves décorées à la barbotine. Le pot Reims P16 en céramique craquelée bleutée est bien représenté parmi les individus identifiés. Les céramiques rugueuses correspondent uniquement à des productions régionales à pâte claire.

³⁴⁹ *Ibid.*

Catégorie	NR	NMI	forme/typo	occurrence
TS SG	49	1	coupe Drag. 35	1
TS AR	103	1	coupe Drag. 37	1
EN AR	5	1	gobelet Hees 2	1
MET AR	26	5	gobelet Nied. 33	5
MET TR	45	3	gobelet Symonds 2	1
			décor à la barbotine	1
			gobelet Nied. 33	2
TN	267	6	assiette TNA24	1
			assiette TNA41/43	1
			bol TNB1	1
			pot TNP7.3	1
			pot TNP28	1
			pot TNP42	2
TN/DTN	1	1		
TR	12	1		
RU CI	42	4	plat Nied. 111a	1
			plat Nied. 113	1
			marmite Nied. 89	1
			cruche Nied. 98	1
CB	64	4	pot Reims P16	4
Sb. Coq	33	2	jatte Sb. Coq J2.3	1
			pot Sb. Coq P6.3	1
Com. Sb	54	2	bol Com. Sb B1	1
			pot Com. Sb P1.1	1
Com. Cl 2	265	2	plat Com. Cl P12.1	1
			cruche Com. Cl Cr6.1	1
Com. Cl 3	155	1	pot Com. Cl P3.1	1

Fig. 269 Tableau récapitulatif de la céramique du puits aux tablettes (catégorie C) pour les phases IIb-IIc.

21.1.5.1.7 Phase III (315-400 apr. J.-C.)

Cette ultime phase d'occupation documentée par les sites pris en compte dans notre réflexion sur la chronologie de la céramique de Grand s'étend du deuxième quart du IV^e s. apr. J.-C. à la fin de ce siècle. Elle n'est représentée qu'au travers des éléments mis au jour sur le site de la Rue du Ruisseau pour sa phase 8 d'occupation³⁵⁰. Encore une fois l'auteure révèle un contexte compliqué avec du matériel très hétérogène.

³⁵⁰ Legagneux à paraître.

Cependant quelques éléments assurent la datation de cette phase comme les productions sigillées de l'Est de la Gaule datées du Bas-Empire et une inversion des tendances entre les catégories de vaisselles fines qui s'effacent peu à peu pour laisser leur place aux céramiques culinaires.

La céramique commune rassemble les individus suivants : une cruche Com. Cl Cr6.2, une cruche Com. Cl Cr6.3, une cruche Com. Cl Cr7.1, un mortier Mo4.2, un bol Com. Cl B2, une marmite Com. Cl M1, une marmite Com. Cl M2, cinq pots Com. Cl P5.1, un pot Com. Cl P8, un plat Sb. Coq P11.3, quatre jattes Sb. Coq J2.2, une jatte Sb. Coq J3.3, un pot Sb. Coq P2, trois pots Sb. Coq P1, un pot Sb. Coq P4, trois pots Sb. Coq P10.2, une jatte Com. Sb J1 et un pot Com. Sb P3.1.

21.1.6 Évolution par catégorie céramique

Les proportions des catégories céramiques sont détaillées dans le Volume II (Annexe E, p. 629-634) en nombre de restes (NR) et en nombre minimum d'individus (NMI) en fonction des phases chronologiques, en précisant la valeur qualitative de ces données (Catégorie site : A, B ou C).

À partir de ce tableau, nous nous proposons de développer ici une synthèse de l'évolution chronologique pour chaque catégorie céramique. Ce travail étant l'aboutissement de la méthode élaborée précédemment, nous tenons à rappeler que les résultats obtenus ne transcrivent uniquement que les données des sites sélectionnées pour participer à ce protocole. Ainsi certaines catégories ou formes pourtant attestées à Grand ne font pas partie de cette synthèse. Par ailleurs, les proportions de certaines céramiques ne correspondent pas aux proportions réelles retrouvées sur l'ensemble du site, mais bien à l'échantillonnage prélevé au sein de notre corpus afin d'entamer une démarche d'ordre chronologique du matériel céramique.

Cet essai constitue une base de travail qu'il sera nécessaire d'alimenter au fur et à mesure des prochaines études céramologiques réalisées à Grand afin d'obtenir une vision générale de la céramique du site de Grand et de son évolution au cours du temps la plus proche possible de la réalité. Ainsi les propos qui vont suivre sont à considérer avec toutes les précautions nécessaires. Dans un souci de lisibilité, le graphique (fig. 270) présenté ci-dessous synthétise les données du tableau en Annexe E. Il nous offre une vision d'ensemble des proportions des catégories céramiques en présence pour chacune des phases mises en évidence

au sein des sites participant à notre réflexion sur la chronologie de la typologie de la céramique de Grand.

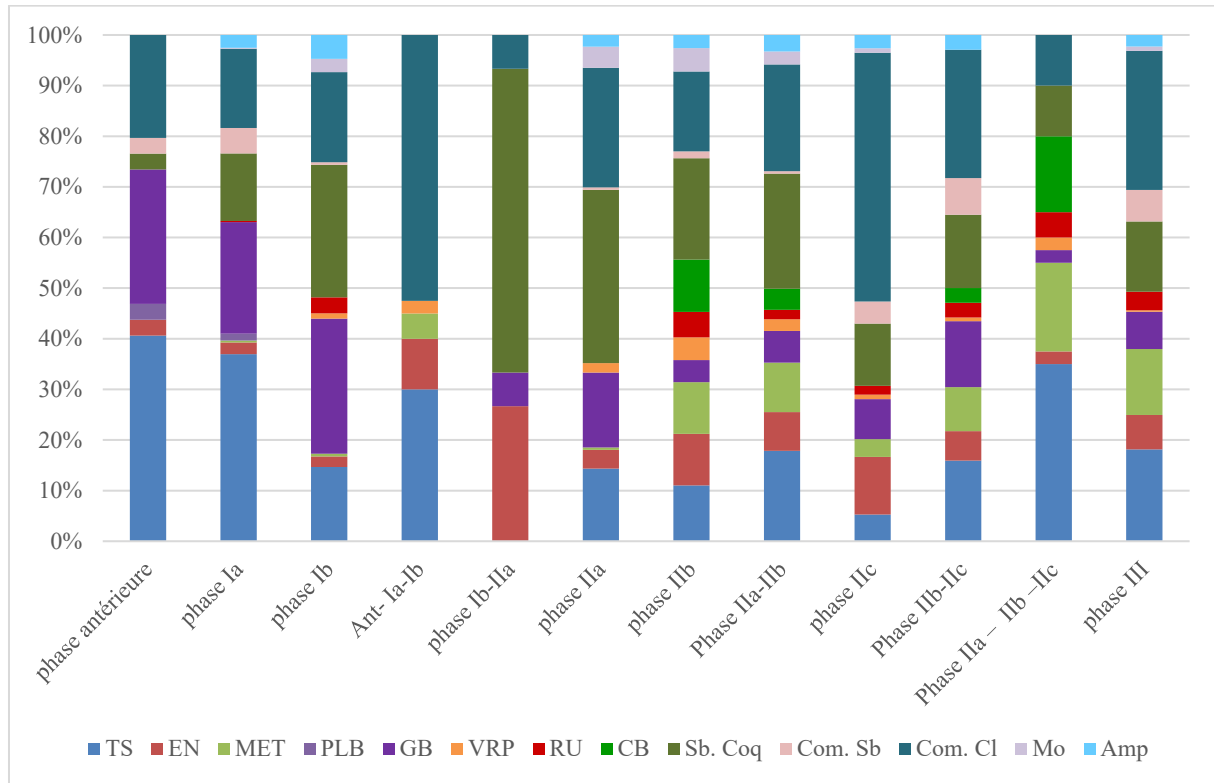


Fig. 270 Graphique de répartition des catégories céramiques par phases en nombre minimum d'individus (en pourcentage).

21.1.6.1.1 La céramique sigillée

La phase antérieure et la phase I témoignent d'une quantité importante de la céramique sigillée au sein de notre échantillon. Au tournant de la phase II, cette tendance tend à s'inverser et les proportions de céramiques sigillées deviennent moins abondantes (fig. 271).

Durant la première phase identifiée c'est-à-dire la phase antérieure, la céramique sigillée se compose exclusivement de productions sud-gauloises provenant principalement des ateliers de la Graufesenque. Le répertoire est marqué par la présence de vases de table datés entre 40 et 80 apr. J.-C. Il se caractérise par plusieurs formes de coupelles de petites dimensions comme plusieurs coupes Drag. 24/25, des coupes Drag. 27 et des coupes Ritt. 8b. On note également la présence de deux assiettes Drag. 22, d'une assiette Drag. 18 et d'une coupe Ritt. 9b. (fig. 272).

Au sein de la phase Ia, les vases issus des ateliers sud-gaulois constituent l'écrasante majorité. À leurs côtés, apparaissent timidement les premières importations du Centre et de l'Est de la Gaule (fig. 273).

Les assiettes Drag 18 prennent une place importante dans le vaisselier toujours constitués de coupelles Drag. 27 et Drag. 24/25. La coupelle Drag. 35 fait son entrée au sein du répertoire tout comme les premières coupes Drag. 37.

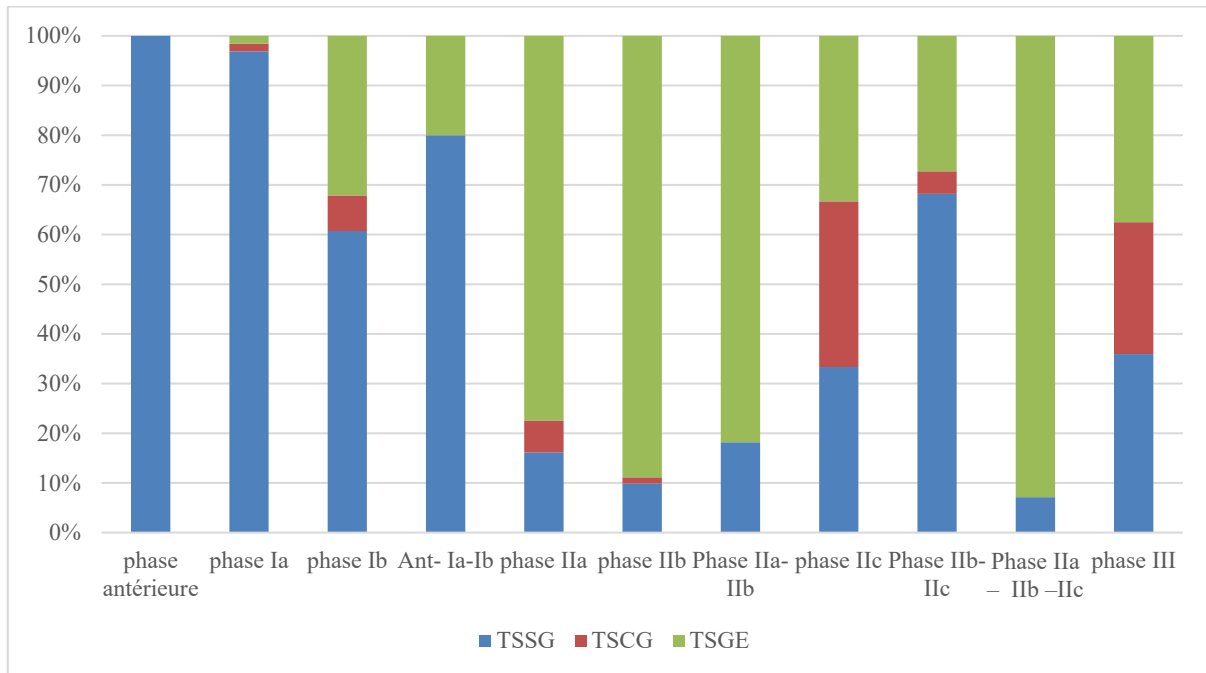


Fig. 271 Graphique représentant l'évolution quantitative des groupes de pâtes sigillées au cours des phases chronologiques en nombre minimum d'individus (en pourcentage).

Au cours de la seconde moitié du II^e s. apr. J.-C., la céramique sigillée occupe toujours une place de premier choix au sein des assemblages céramiques. Les importations de l'Est et notamment des ateliers d'Argonne se diversifient (fig. 274 à fig. 275).

Les formes phares sont toujours les assiettes Drag. 18, les coupelles Drag. 35 et désormais les coupes Drag. 37 alors que les coupelles Drag. 24/25 ne semblent plus à la mode. Les sigillées de l'Est de la Gaule compte également les premières assiettes Drag. 18/31, formes dérivées des traditionnelles assiettes Drag. 18 et le premier bol Ritt. 12.

L'entrée dans la phase II marque de profonds changements de source d'approvisionnement en vaisselle sigillée. Les fabrications sud-gauloises sont délaissées au profit des importations des ateliers de l'Est de la Gaule et tout particulièrement de la région d'Argonne, tandis que la quantité des vases produits dans le Centre de la Gaule stagne.

Le répertoire des formes se compose de coupes à décor moulé Drag. 37, de coupes Drag. 40, de coupes Drag. 44, d'assiettes Drag. 18/31, de bols Ritt. 12, de mortiers Drag. 45 et de coupelles Drag. 35. On voit également apparaître quelques exemplaires de gobelets Déch. 72.

Par la suite, au cours de la phase IIb, on observe une continuité tant au niveau des provenances que des formes privilégiées au sein de cette catégorie. La céramique produite dans l'Est atteint son apogée et ses ateliers deviennent le centre d'approvisionnement de référence en sigillée. Cette phase marque cependant l'arrêt de l'utilisation des coupelles Drag. 35 et des assiettes Drag. 18/31. La concurrence des importations de céramiques à paroi fine engobées et métallescentes se ressent au sein des ensembles, la réduction du répertoire sigillée peut en être une des conséquences

La fin de la phase II (phase IIc) et la phase III sont uniquement représentées par les lots découverts sur le site de la Rue du Ruisseau et étudiés par M. Legagnieux. Ces ensembles relativement hétérogènes nous permettent difficilement de mettre en évidence l'évolution de la céramique sigillée pour la fin de notre chronologie. Ainsi le taux important de céramiques sigillées du Sud de la Gaule retrouvés dans les phases IIc et III correspond comme nous l'indique l'auteure à des céramiques résiduelles³⁵¹. Ces données ne sont pas significatives de l'état de la sigillée pour les dernières phases étudiées.

Cependant, on note tout de même, que les proportions en sigillées s'affaiblissent au profit de la vaisselle culinaire et que le répertoire s'enrichit de nouvelles formes typiques du Bas-Empire telles qu'une coupe Chenet 324b en provenance de Lezoux, deux coupes Chenet 320, une coupe Chenet 324 et un mortier Chenet 328 produits tous les deux en Argonne. Le décor à la molette caractéristique de cette période vient également orner plusieurs des fragments mis au jour.

³⁵¹ Legagnieux à paraître.



Fig. 272 Évolution du vaisselier de la céramique sigillée sud-gauloise en nombre minimum d'individus.



Fig. 273 Évolution du vaisselier de la céramique sigillée du Centre de la Gaule en nombre minimum d'individus.

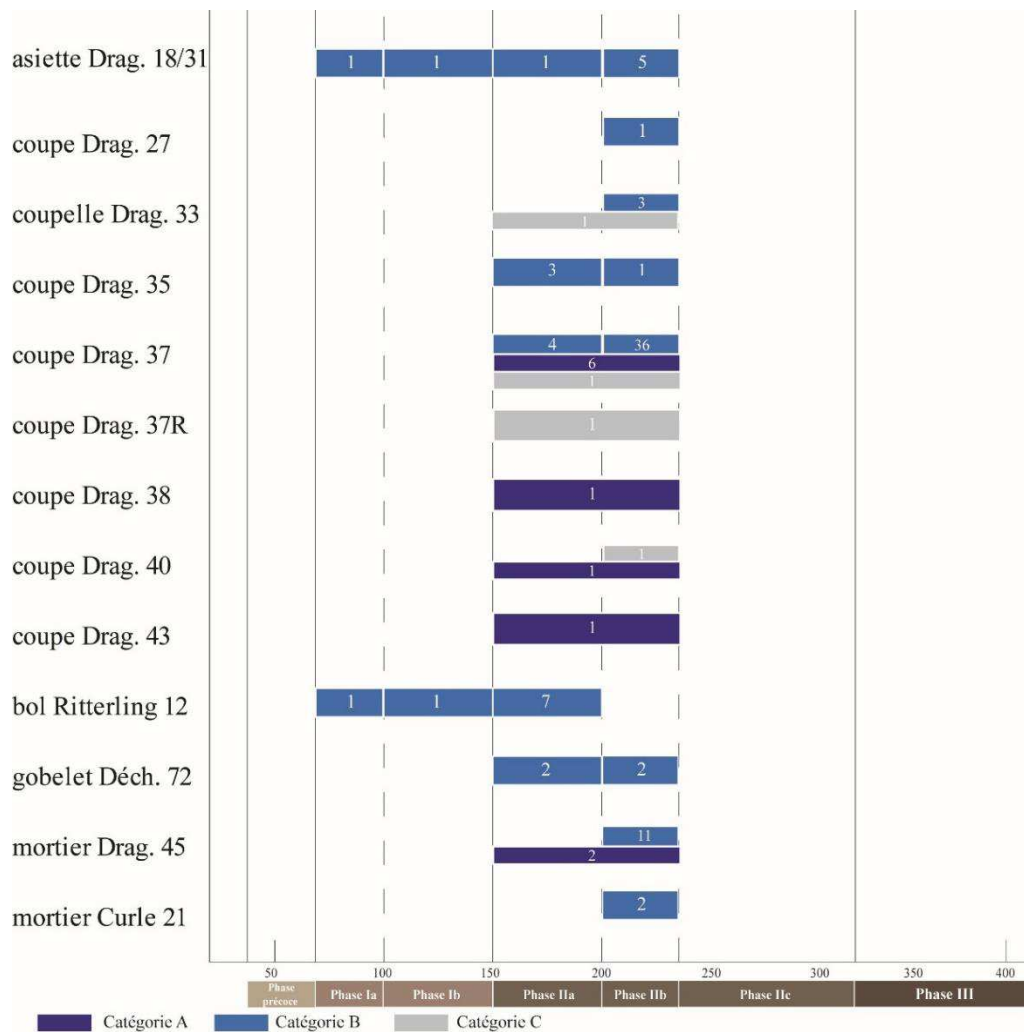


Fig. 274 Évolution du vaisselier de la céramique sigillée de l'Est de la Gaule en nombre minimum d'individus.

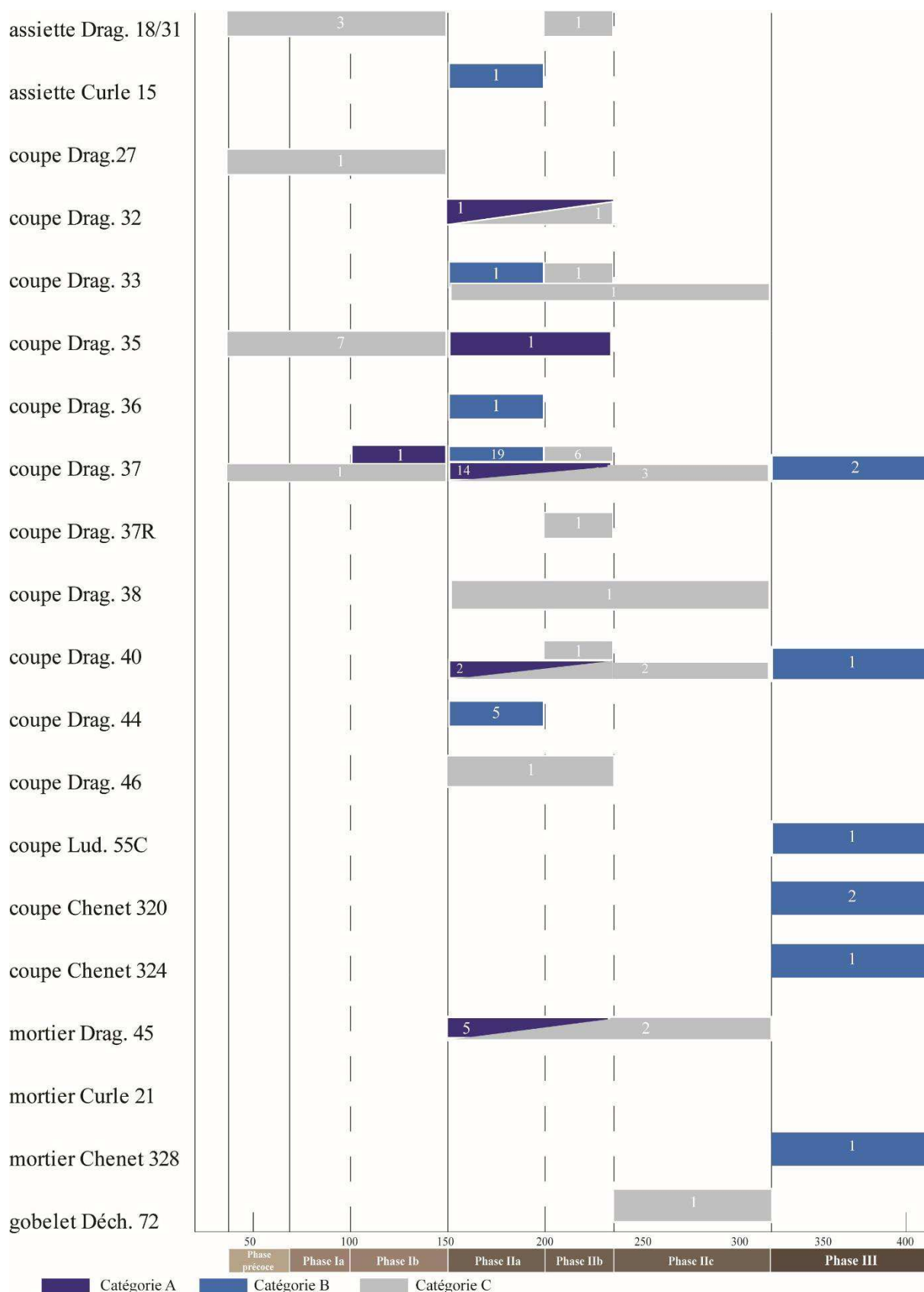


Fig. 275 Évolution du vaisselier de la céramique sigillée d'Argonne en nombre minimum d'individus.

21.1.6.1.2 La céramique à paroi fine engobée

La céramique à paroi fine engobée constitue l'une des principales catégories de vaisselle de table et de présentation aux côtés de la céramique sigillée et de la céramique métallescente. Elle ne trouve une place importante au sein du vaisselier céramique qu'à la fin de la phase I et au début de phase II. Puis elle se fera à nouveau discrète en termes de proportion, concurrencée à partir de la phase IIb par les importations de céramiques à paroi fine métallescente (fig. 276). La phase antérieure témoigne de la présence de quelques tessons de céramique à paroi fine importée de Lyon. On va également retrouver quelques exemplaires de cette production pour la phase Ia avec un gobelet Lyon type 13.1 avant qu'elle ne soit complètement remplacée par les premières céramiques à paroi fine issues des ateliers d'Argonne, ainsi que des céramiques à paroi fine de Lezoux dès la phase Ib. Quelques céramiques engobées de Trèves, de Cologne et d'ateliers mosellans encore inconnus apparaissent également de manière ponctuelle au sein des ensembles.

Si l'on note la présence d'un gobelet Hees 4 pour la phase IIa et d'une coupe Gueugnon 5.05 pour la phase IIb, la forme de prédilection de cette catégorie est le gobelet Hees 2. Il atteint son apogée durant les phases IIa et IIb avant de diminuer de façon brutale (fig. 277).

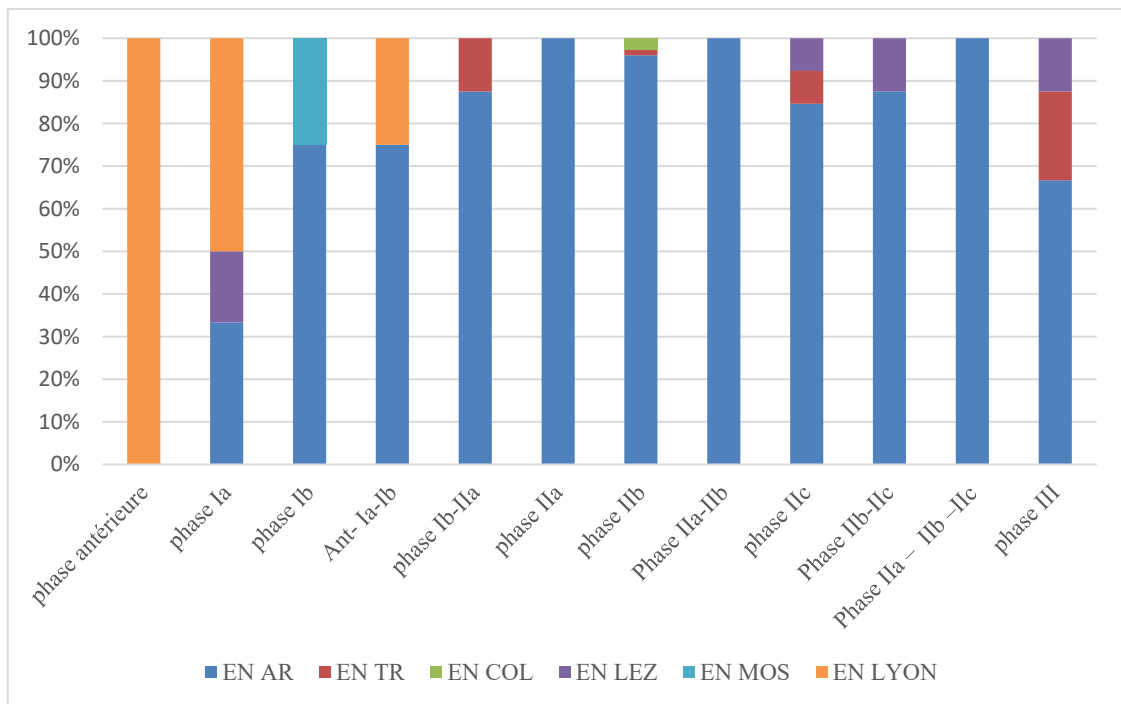


Fig. 276 Graphique représentant l'évolution quantitative des groupes de pâtes à paroi fine engobées au cours des phases chronologiques en nombre minimum d'individus (en pourcentage).

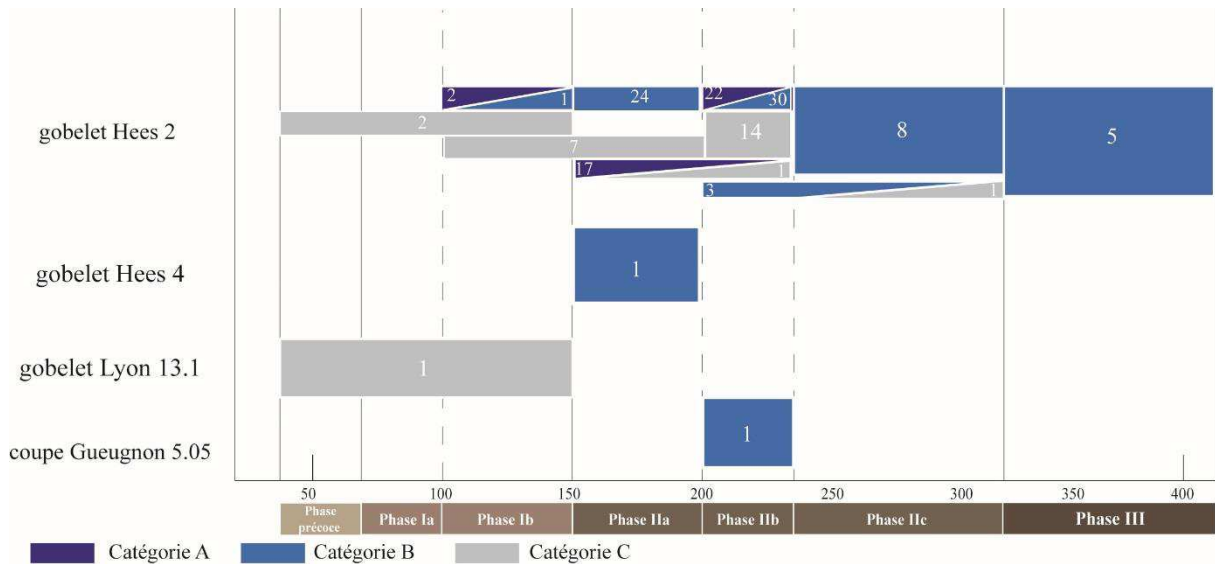


Fig. 277 Évolution du vaisselier de la céramique à paroi fine engobée en nombre minimum d'individus.

21.1.6.1.3 La céramique à paroi fine métallescente

Si quelques tessons épars apparaissent de manière intrusive dans les phases précédentes, la céramique métallescente ne fait réellement son entrée au sein du répertoire céramique qu'à partir de la phase IIb. À partir de là et jusqu'à la fin de la phase III, elle occupe une place importante parmi les vases de présentation de table et de consommation, en particulier des boissons. Sa montée en puissance rapide engendre une baisse de popularité des céramiques sigillées et des céramiques engobées à paroi fine (fig. 278).

Les productions proviennent majoritairement des officines trévires. On va également retrouver en quantité importante des vases produits dans la région d'Argonne qui dessert déjà largement l'agglomération notamment en céramique sigillée et en céramique à paroi fine engobée, ainsi que quelques exemplaires fabriqués au sein de l'atelier de Lezoux dans le Centre de la Gaule.

Les formes rassemblent plusieurs types de gobelets, une coupe et une bouteille. Parmi les gobelets, si l'on retrouve quelques gobelets Nied. 29 et Nied. 31, c'est le type Nied. 33 qui constitue la forme favorite sur l'ensemble de la période d'occupation. Si c'est à la phase IIb que ces gobelets sont le mieux représentés, ils nous incombent de rappeler que les phases suivantes ne sont que peu documentées et que les ensembles utilisés sont très hétérogènes (fig. 279).

Il s'avère donc difficile d'avancer plus d'hypothèses sur la composition du vaisselier pour cette catégorie à la fin de la période définie, cependant on notera à la phase III la présence

d'une coupe Symonds 13 et d'une bouteille Symonds 7 et d'un gobelet Chenet 340 daté du Bas-Empire.

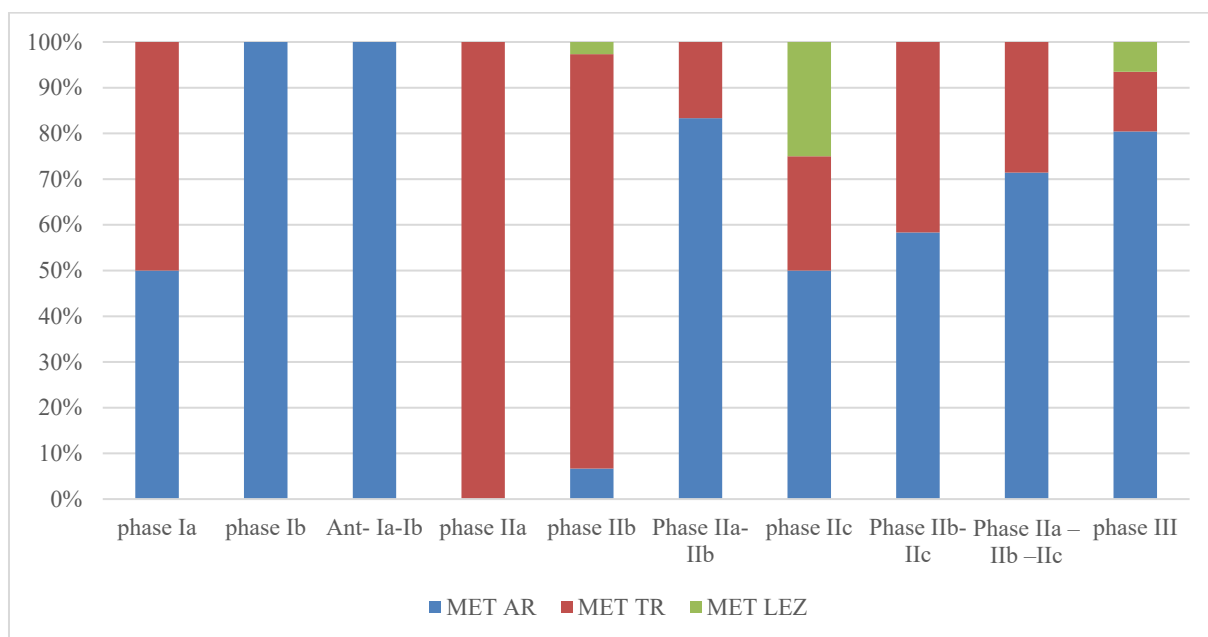


Fig. 278 Graphique représentant l'évolution quantitative des groupes de pâtes à paroi fine métallescentes au cours des phases chronologiques en nombre minimum d'individus (en pourcentage).

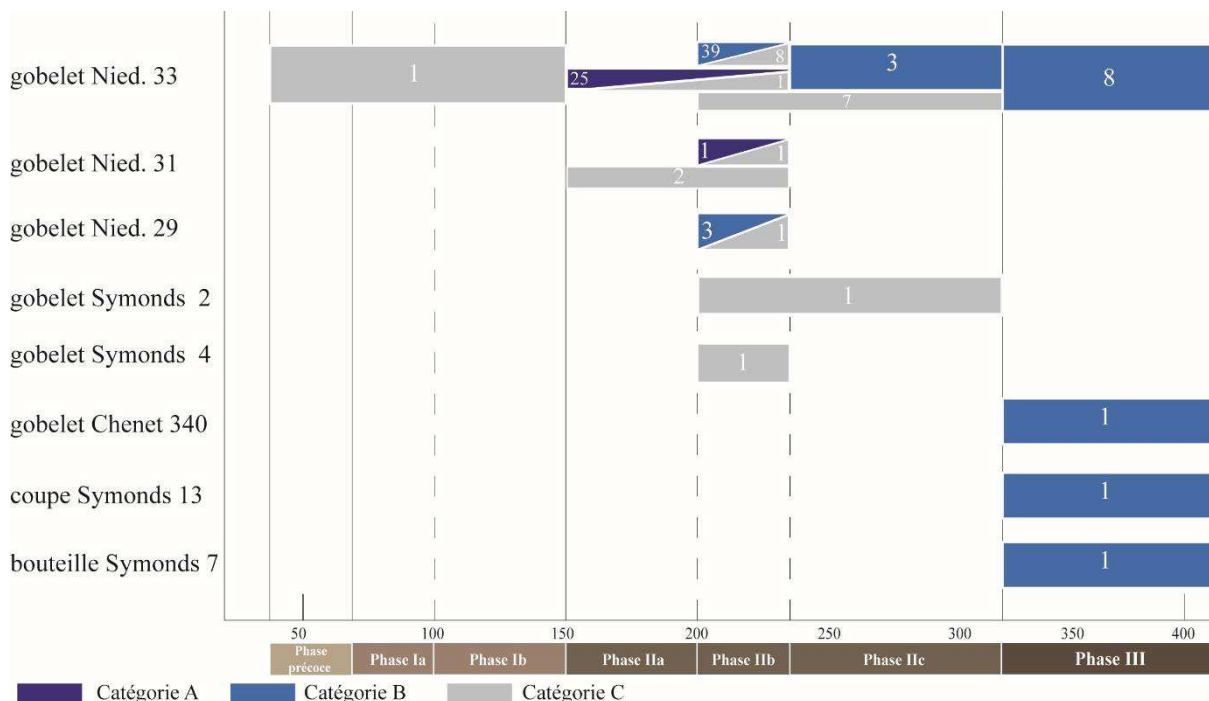


Fig. 279 Evolution du vaisselier de la céramique à paroi fine métallescente en nombre minimum d'individus.

21.1.6.1.4 La céramique plombifère

Cette catégorie n'apparaît qu'une seule fois au cours de la phase antérieure. Il s'agit de quelques tessons mis au jour dans les niveaux de la phase 2 du site de la Rue du Ruisseau. À la suite de l'observation de la pâte et vu l'absence de comparaison typologique, l'auteure propose de voir dans ces individus des imitations régionales issues de centres encore inconnus à ce jour³⁵².

21.1.6.1.5 La céramique gallo-belge

La céramique gallo-belge majoritairement représentée par les *terra nigra* sont présentes dès la phase antérieure. Elles vont faire partie du vaisselier céramique sur l'ensemble de l'occupation mise en évidence dans le cadre de ce protocole. Cependant rappelons à nous que leur présence marquée au sein des dernières phases est très certainement liée à l'hétérogénéité des ensembles pris en compte (fig. 280).

En effet, en suivant l'évolution de la céramique gallo-belge au sein des phases précédentes, on observe qu'elle occupe une place de premier ordre, aux côtés des sigillées, dans le vaisselier de table de la phase antérieure jusqu'au début de la phase IIb où elles subit tout comme la céramique sigillée et la céramique à paroi fine engobée, les conséquences de l'arrivée sur le marché des céramiques à paroi fine métallescentes.

Le répertoire se compose en grande partie d'assiettes Deru A41/43, de bols Deru B1, de pots Deru 41/55 et de pots Deru 51/54. Cette association va dominer le corpus jusqu'au déclin de la catégorie à la phase IIb. À partir de la phase Ib, on retrouve quelques exemplaires de pots Deru P3/4 et de calice Deru KL15 et KL16. Au passage à la phase II, plusieurs formes font leur apparition, c'est le cas notamment du pot Deru P10, du calice Deru KL 22 et des bouteilles Deru Bt2 et B4 (fig. 281 à fig. 282).

³⁵² Legagneux à paraître.

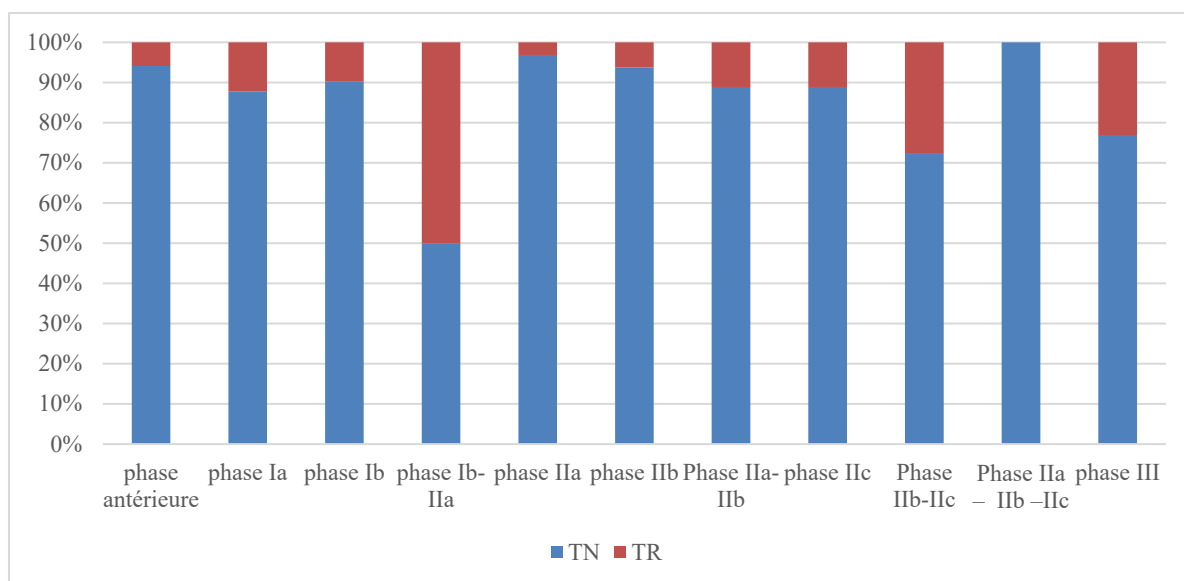


Fig. 280 Graphique représentant l'évolution quantitative des groupes de pâtes gallo-belges au cours des phases chronologiques en nombre minimum d'individus (en pourcentage).

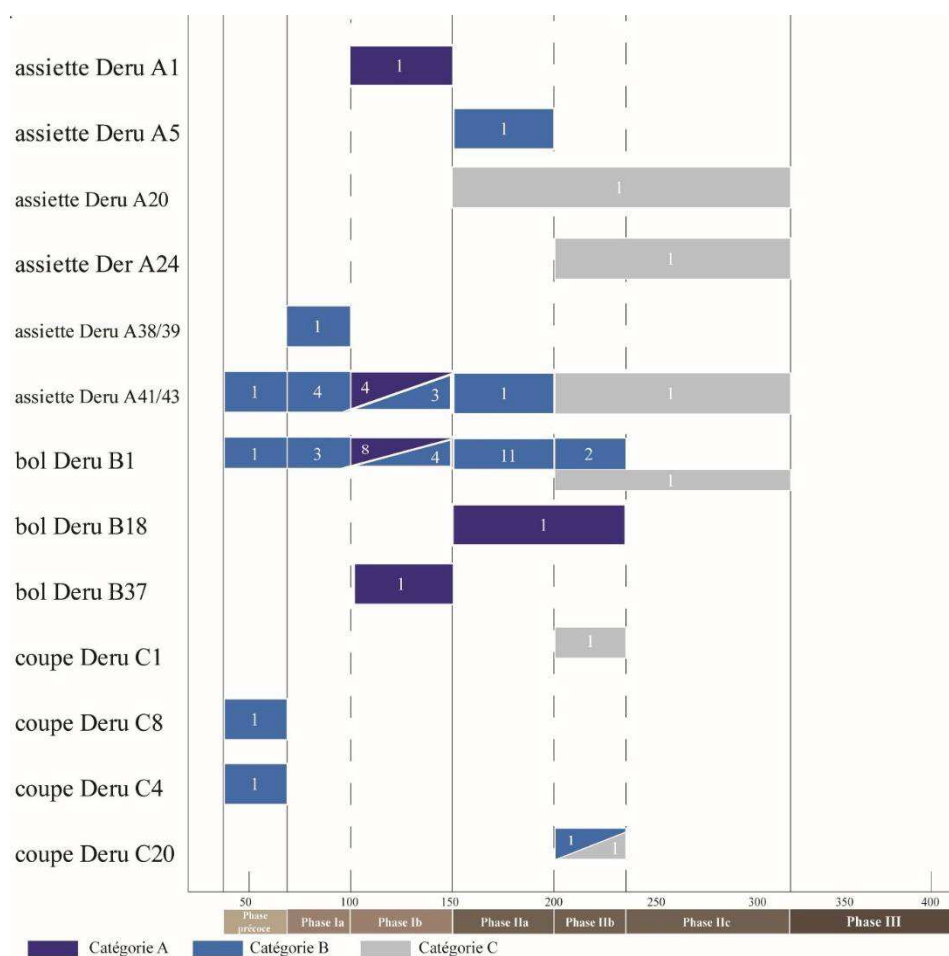


Fig. 281 Évolution du vaisselier de la céramique gallo-belge en nombre minimum d'individus (1).

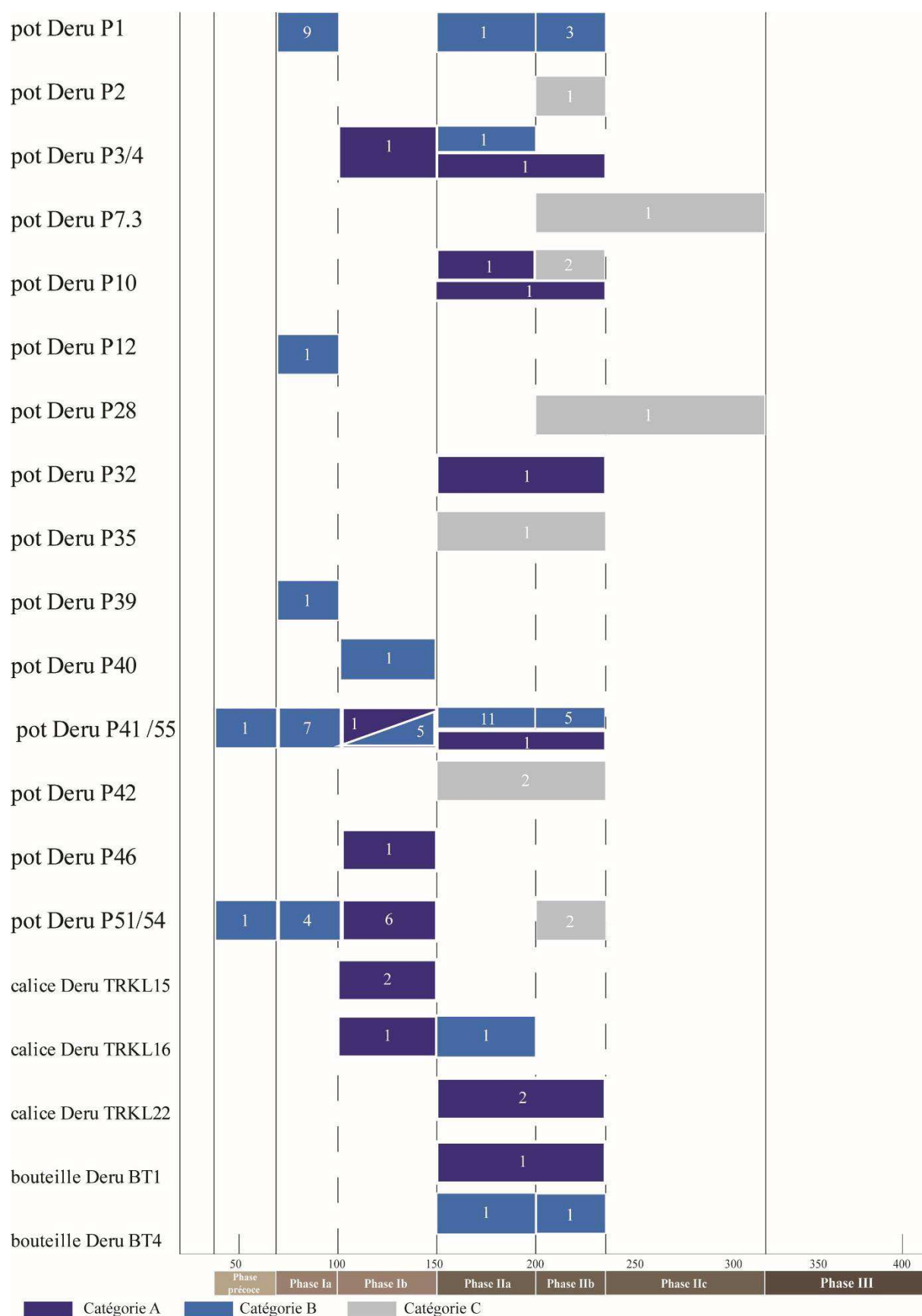


Fig. 282 Évolution du vaisselier de la céramique gallo-belge en nombre minimum d'individus (2).

21.1.6.1.6 La céramique à vernis rouge pompéien

La céramique à vernis rouge pompéien est attestée très faiblement au sein d'assemblages dès la phase Ib. Sa présence restera discrète jusqu'au passage à la phase IIb où elle va connaître un pic important, puis ses quantités vont à nouveau chuter jusqu'à la fin de la période (fig. 283). Notre protocole d'étude a permis de proposer des hypothèses de datation pour trois formes : deux plats et un couvercle. Ce dernier correspond à la forme Goudineau 18, il n'est représenté que par deux individus, le premier durant la phase I et le second durant la phase IIa-IIb.

Les plats en revanches regroupent davantage de vases. Le plat Gounideau 15/16 est présent à partir de la phase Ib et sa croissance augmente dès la phase suivante. Il semble être en vogue sur l'ensemble de la phase II. Également bien attesté pour les phases IIa et IIb, le plat Gounideau 19 constitue la troisième forme datée pour cette catégorie.

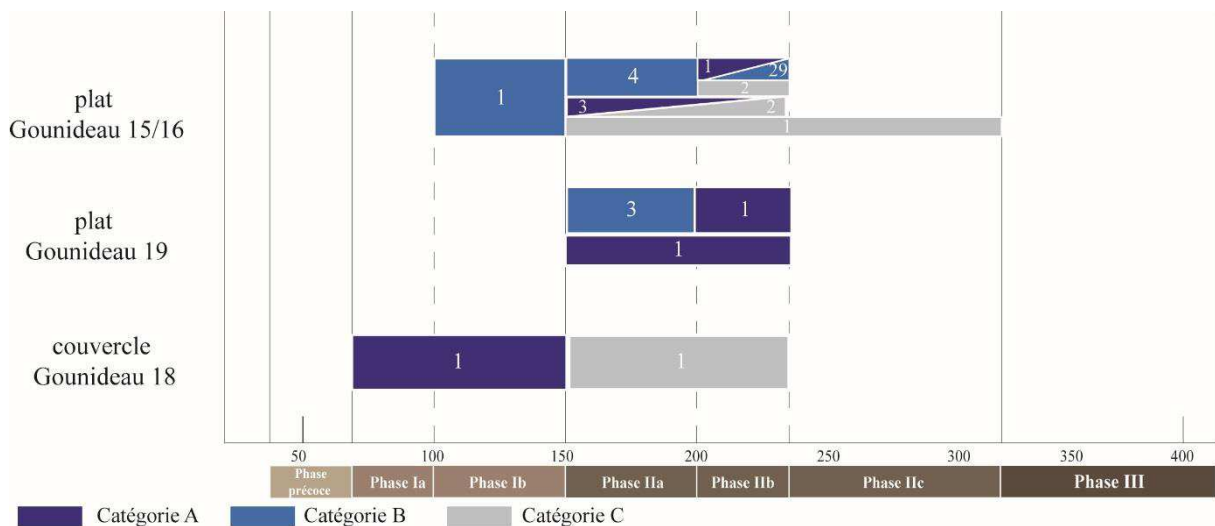


Fig. 283 Évolution du vaisselier de la céramique à vernis rouge pompéien en nombre minimum d'individus.

21.1.6.1.7 La céramique rugueuse

On retrouve quelques tessons de céramiques rugueuses claires de production régionale parmi les assemblages identifiés pour phase I. Cependant ce n'est qu'à partir de la phase IIb que la production prend réellement place au sein du corpus et ce jusqu'à la dernière phase d'occupation.

Les vases en céramique rugueuse claire d'origine régionale sont les premiers à apparaître sur le site. Ils se retrouveront ensuite aux côtés des importations des ateliers de

l'Eiffel avec des céramiques produites à Urmitz, Speicher ou Mayen. On relèvera également la présence d'individus provenant des ateliers rémois pour la phase IIb (fig. 284).

Les deux formes correspondant aux céramiques précoces sont un plat Nied. 11a et une jatte Nied. 106 en céramique rugueuse claire. Pour la phase II, les formes emblématiques sont le pot Nied. 89, la jatte Nied. 104, le plat Nied. 112 et Nied. 113. Pour la phase III, deux jattes Alzei 28d témoignent d'une production plus tardive (fig. 285).

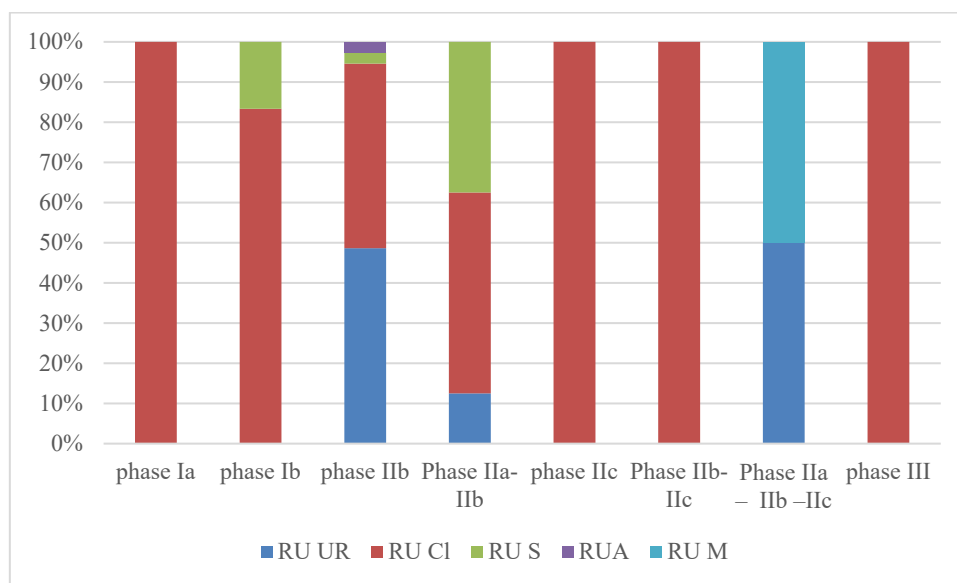


Fig. 284 Graphique représentant l'évolution quantitative des groupes de pâtes de céramiques rugueuses au cours des phases chronologiques en nombre minimum d'individus (en pourcentage).

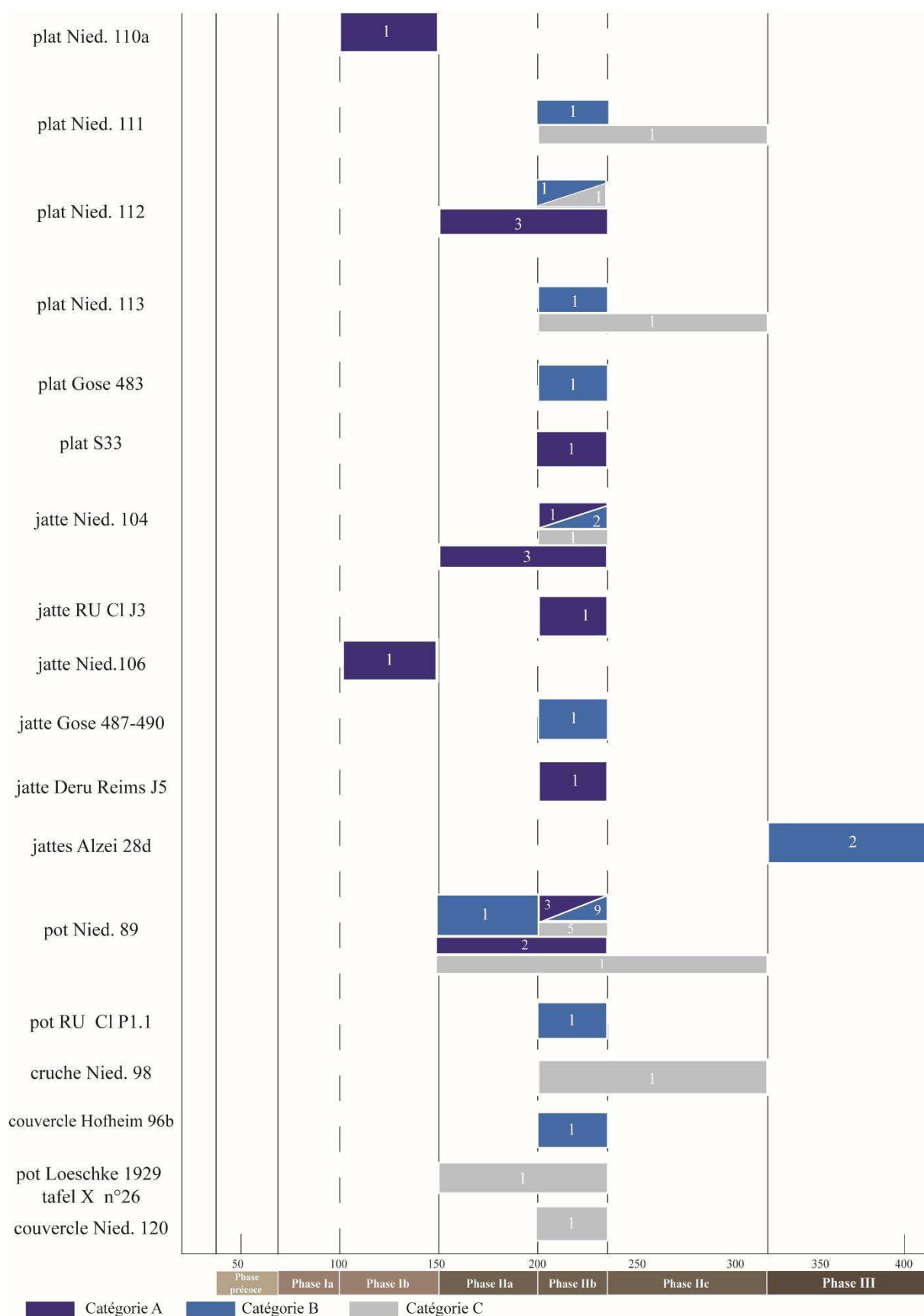


Fig. 285 Évolution du vaisselier de la céramique rugueuse en nombre minimum d'individus.

21.1.6.1.8 La céramique craquelée bleutée

La céramique craquelée bleutée apparaît uniquement au sein du corpus à partir de la phase IIb. Il s'agit de la période qui compte le plus d'individus parmi les lots étudiés. Elle vient avec la céramique rugueuse enrichir le répertoire des céramiques culinaires.

Les éléments identifiés proviennent tous des ateliers de Reims. Les formes recensées indiquent une grande consommation de pots type Reims P16 sur l'ensemble de la phase II. On trouve également plusieurs plats Reims A6 et des jattes Reims J40. À partir de la phase IIb, de nouvelles formes prennent place au sein du vaisselier comme les jattes Chossenot 700/706, les pots Reims P7 et les plats Reims A5 et Reims A2. La jatte Chossenot 722 fait son entrée à la phase IIc et se retrouve également à la phase III (fig. 286).

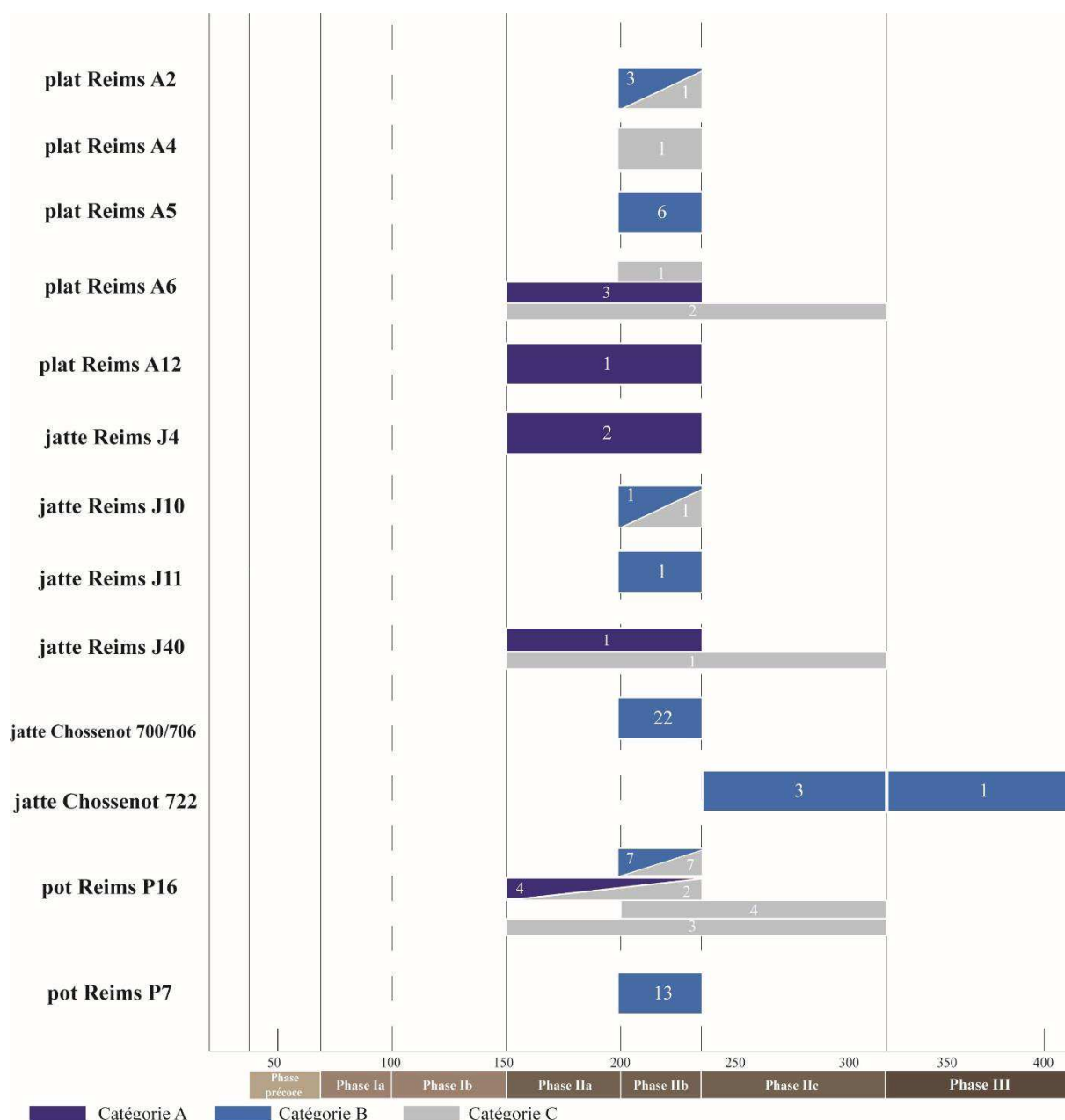


Fig. 286 Évolution du vaisselier de la céramique craquelée bleutée en nombre minimum d'individus.

21.1.6.1.9 La céramique sombre à dégraissant coquillier

Cette catégorie est, après la céramique commune claire, la mieux représentée sur l'ensemble de période étudiée. Elle semble cependant témoigner de proportions plus importantes durant la phase I. La légère baisse de sa consommation à la phase IIb pourrait s'expliquer par l'arrivée des céramiques culinaires d'importations telles que les céramiques rugueuses et les céramiques craquelées bleutées.

Le répertoire composé exclusivement de formes en lien avec les activités de cuisine et de préparation et de cuisson des plats, rassemble de nombreuses variantes de plats, de jattes, de pots et de couvercles (fig. 287 à fig. 288).

Les formes emblématiques qui vont composer les assemblages de toutes les phases d'occupation sont la jatte Sb. Coq J2 et les pots Sb. Coq P1.1 et P10. Les pots Sb. Coq P1.1 apparaissent dès la phase Ia et jusqu'à la phase IIb. Aucune trace d'eux n'est attestée pour l'heure actuelle à la phase IIc mais on les retrouve à la phase III dans les contextes de la Rue du Ruisseau, qui rappelons-le, témoignent d'un très fort taux de résidualité³⁵³. Les jattes Sb. Coq J2 sont également présentes dès la phase Ia et jusqu'à la phase III. Elles sont nombreuses au sein des phases IIa et IIb. Les pots Sb. Coq P10.1 qui sont en usage entre les phases I et II semblent laisser petit à petit leur place aux pots Sb. Coq P10.2 et ce à partir de phase II.

Plusieurs formes témoignent d'une production entre la phase Ia et phase IIb telles que la jatte Sb. Coq J1, la jatte Sb. Coq J6, la jatte/marmite Sb. Coq J/M2, le pot Sb. Coq P3, le pot Sb. Coq P6.1, le pot Sb. Coq P7.1, le couvercle Sb. Coq Cv3.1 et le couvercle Sb. Coq Cv4.2.

³⁵³ Legagneux à paraître.

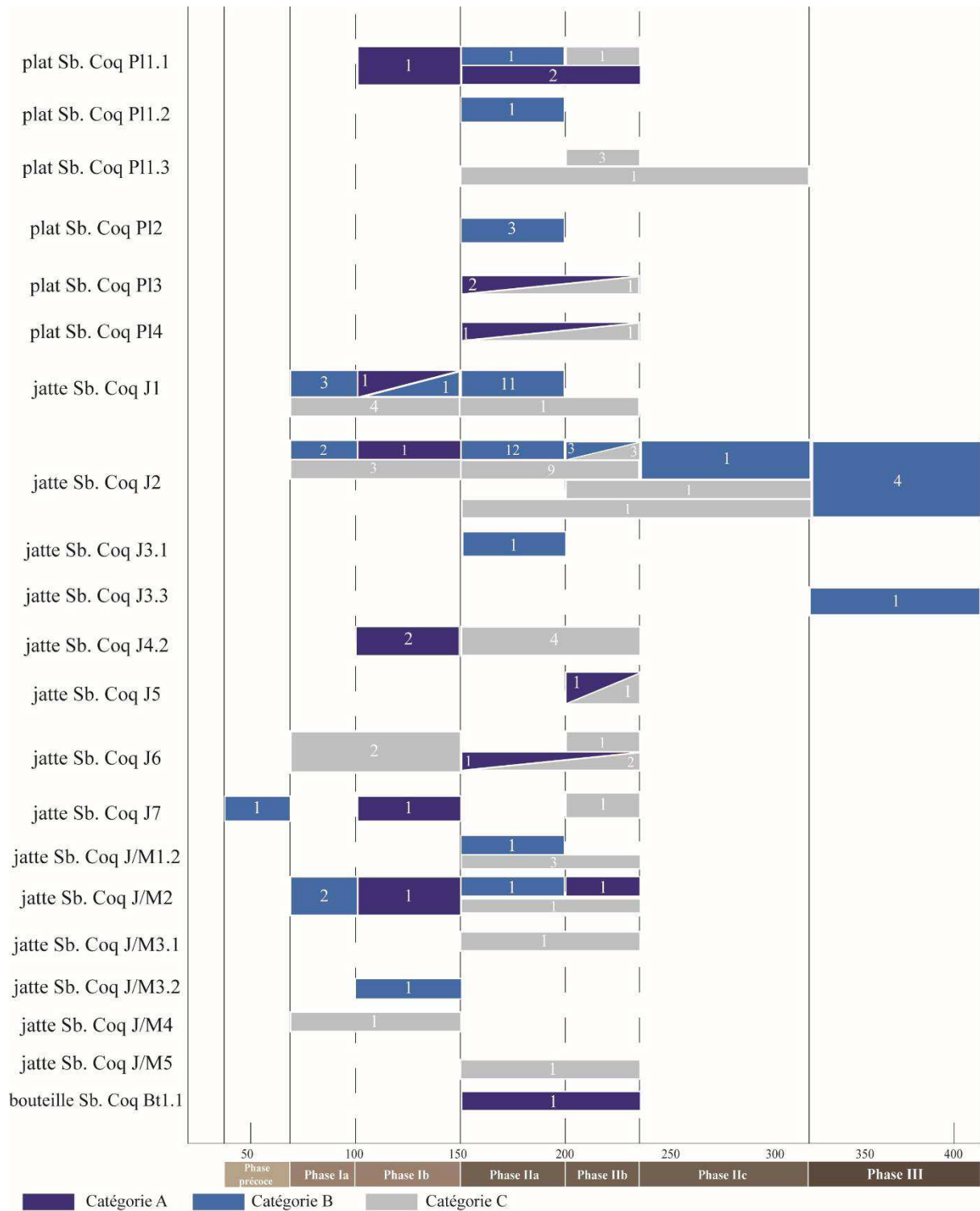


Fig. 287 Évolution du vaisselier de la céramique sombre à dégraissant coquillier en nombre minimum d'individus (1).

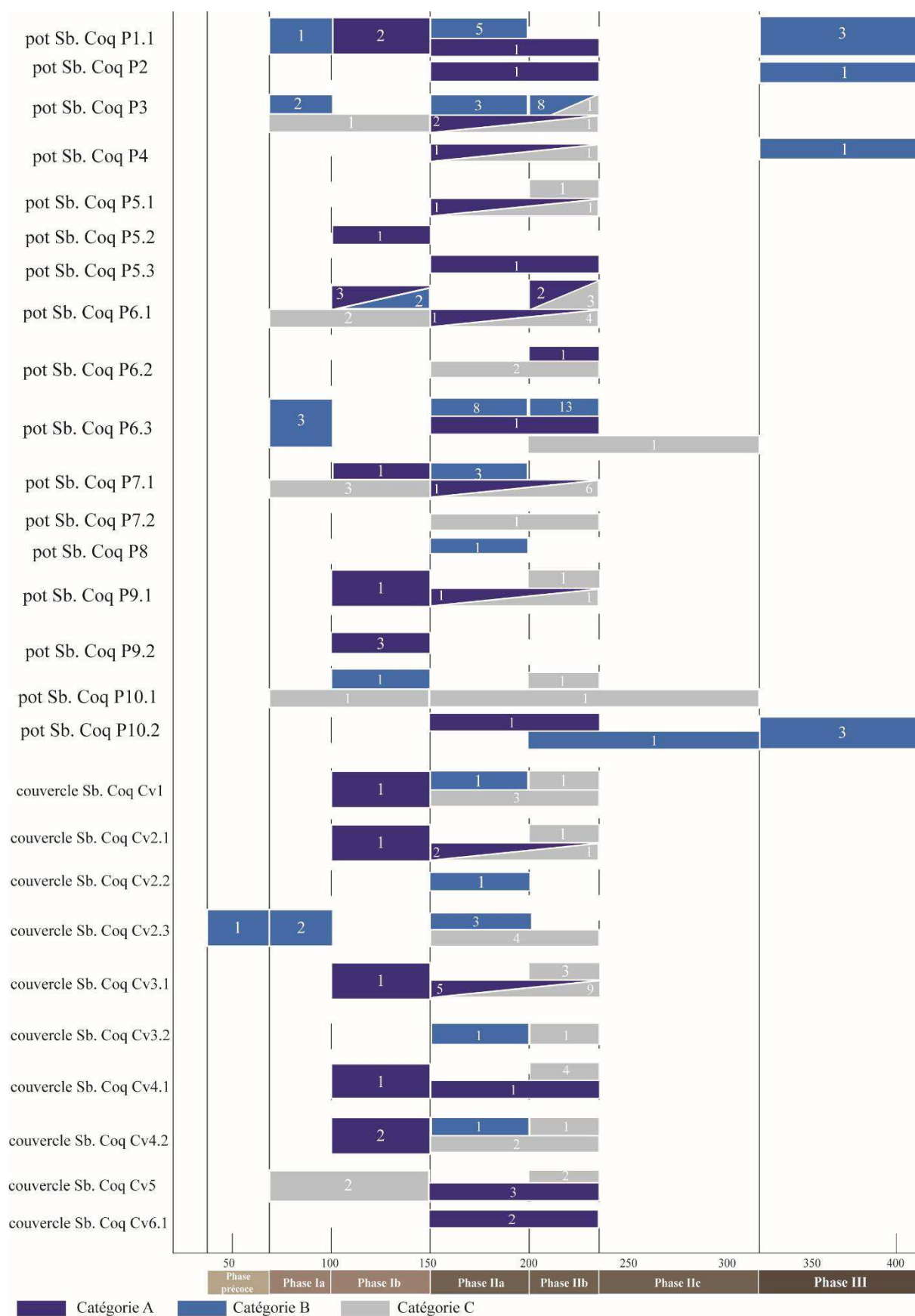


Fig. 288 Évolution du vaisselier de la céramique sombre à dégraissant coquillier en nombre minimum d'individus (2).

21.1.6.1.10 La céramique commune sombre

La céramique commune sombre n'est que peu représentée sur le site de Grand. On semble lui préférer largement la céramique sombre à dégraissant coquillier. Les proportions de la céramique commune sombre sur l'ensemble de la période élaborée n'indiquent pas de variations importantes.

Les quelques formes identifiées parmi les lots étudiés rassemblent des bols Com. Sb1 qui sont présents dès la phase antérieure et que l'on retrouve ensuite à la phase IIb et IIc. Une bouteille Com. Sb Bt1 a été découverte pour la phase Ia. À partir de la phase II, plusieurs formes de jattes et de pots font leur apparition : deux pots Com. Sb P1.2, deux pots Com. Sb P2, une jatte Com. Sb J3 et un pot Com. Sb P1.1. À la phase III, on note l'apparition d'une jatte Com. Sb J1 et un pot Com. Sb P3.1 (fig. 289).

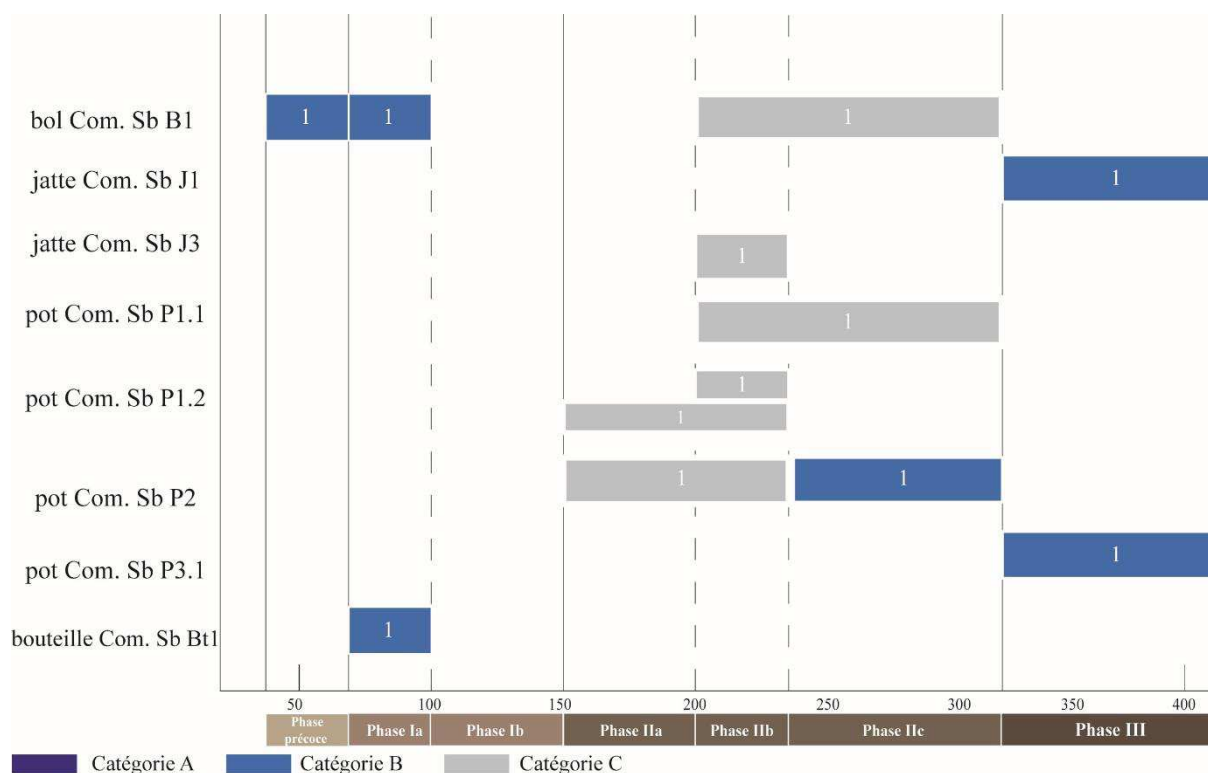


Fig. 289 Évolution du vaisselier de la céramique commune sombre en nombre minimum d'individus.

21.1.6.1.11 La céramique commune claire

Il s'agit de la catégorie céramique proportionnellement la plus importante du corpus concerné. Elle reste constante en termes de quantité tout au long des phases mises en évidence. Plusieurs groupes de pâtes composent la céramique commune claire : la céramique commune claire à pâte blanche (Com. Cl1), la céramique commune claire à pâte beige (Com. Cl 2), la céramique commune claire à pâte orangée (Com. Cl 3), les céramiques communes dorées (Com. Cl dorée), les céramiques communes claires engobées (Cl. Eng.) et les productions de l'atelier de Grand (Com. Cl Grand). Cependant ces groupes ont été établis au cours de ce travail de thèse et ne concernent notamment pas les sites de catégorie B qui correspondent aux études réalisées par d'autres céramologues. Une représentation graphique de la proportion de ces groupes ne nous informerait donc pas sur la réalité de leur évolution chronologique.

Les formes privilégiées pour cette catégorie sont les bols Com. Cl B5, les cruches Com. Cl Cr1, les cruches Com. Cl Cr6, les pots Com. Cl P4.1 et les pots Com. Cl P5.

Les bols Com. Cl B5 correspondent à la forme de bol produit au sein de l'atelier situé rue de Liffol à Grand. Elle est retrouvée en grande quantité au sein d'un site de catégorie C datée sur une large période allant de la phase antérieure à la phase IIb. On la retrouve ensuite à quelques exemplaires au courant de la phase II. Les cruches Com. Cl Cr1 se déclinent en deux variantes : Com. Cl Cr1.1 et Com. Cl Cr1.2. Les deux sont attestées de la phase antérieure à la phase IIc. C'est également le cas des cruches Com. Cl Cr6 qui se développent en Com. Cl Cr6.1, Com. Cl Cr6.2 et Com. Cl Cr6.3. La forme Com. Cl Cr6.1 est la plus précoce, elle apparaît dès le début de phase I et disparaît à la fin de la phase IIb au profit de la variante Com. Cl Cr6.3. La cruche Com. Cl Cr6.2 quant à elle se concentre entre la phase Ib et la phase IIb. Apparus au cours de la phase Ib, les pots Com. Cl P4.1 sont présents jusqu'à la fin de phase II. Enfin les pots Com. Cl P5 font leur apparition au début de la phase II et sont bien représentés à la phase III (fig. 290 à fig. 291).

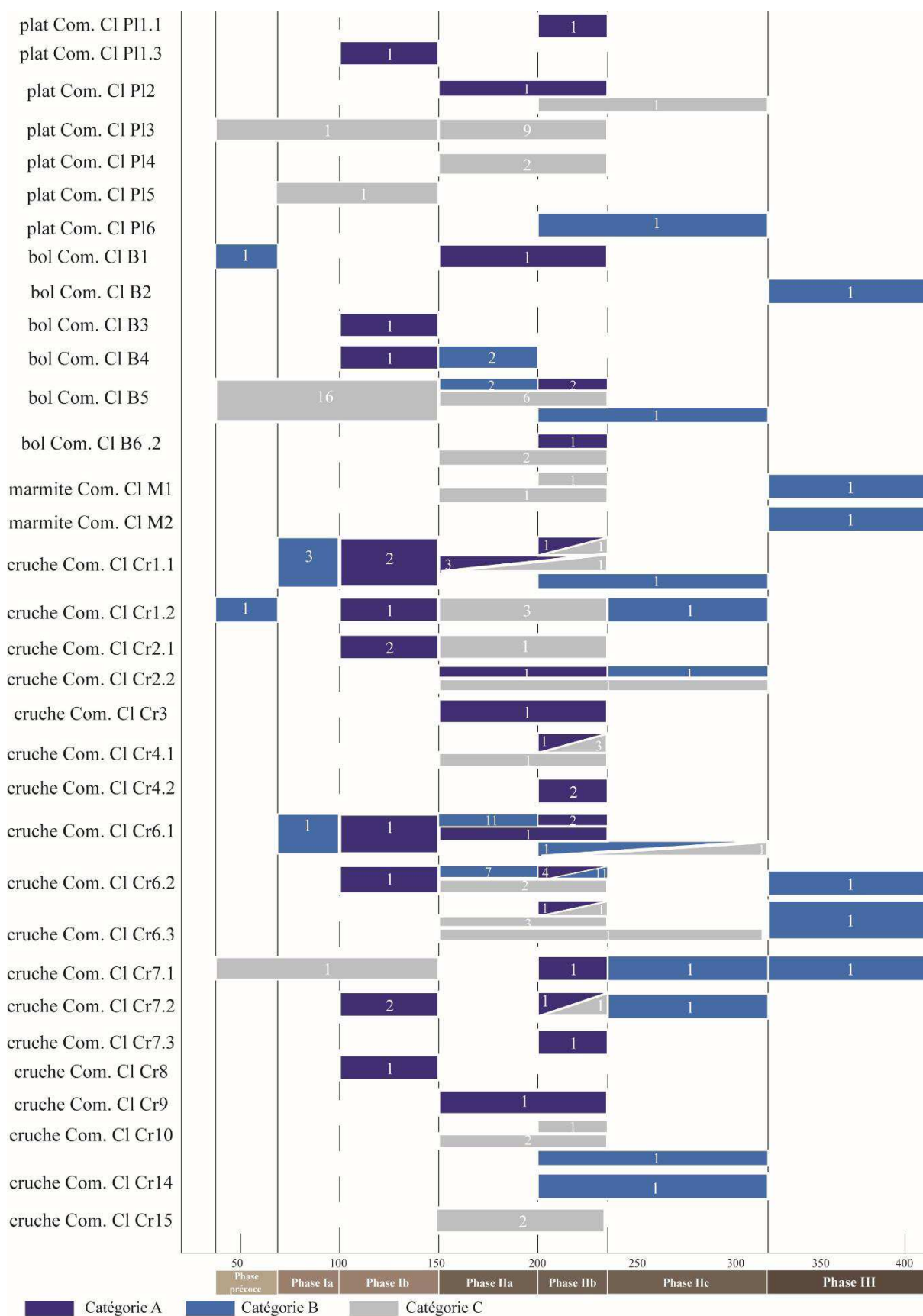


Fig. 290 Évolution du vaisselier de la céramique commune claire en nombre minimum d'individus (1).

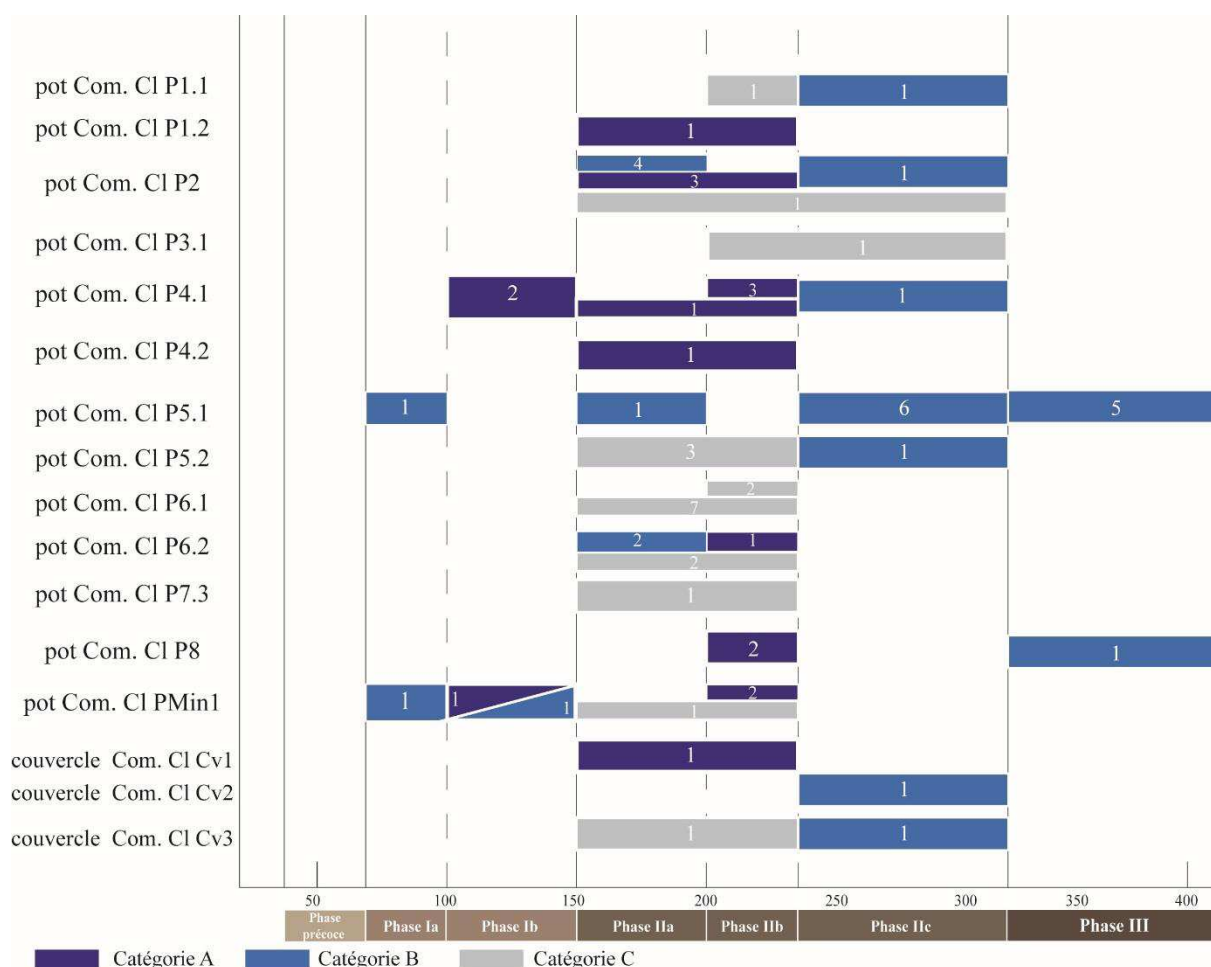


Fig. 291 Évolution du vaisselier de la céramique commune claire en nombre minimum d'individus (2).

21.1.6.1.12 Les mortiers

On retrouve les mortiers dès la phase Ia en petite quantité. À partir du début de la phase II, ils sont un peu mieux représentés avant de diminuer à nouveau dès la phase IIc.

Le mortier Mo1.2 présent sur la phase Ia au travers d'un individu, constitue par la suite la forme dominante de la catégorie. On la retrouve à plusieurs reprises sur les sites des phases IIa et IIb tout comme le mortier Mo1.1 et le Mo3.2 (fig. 292).

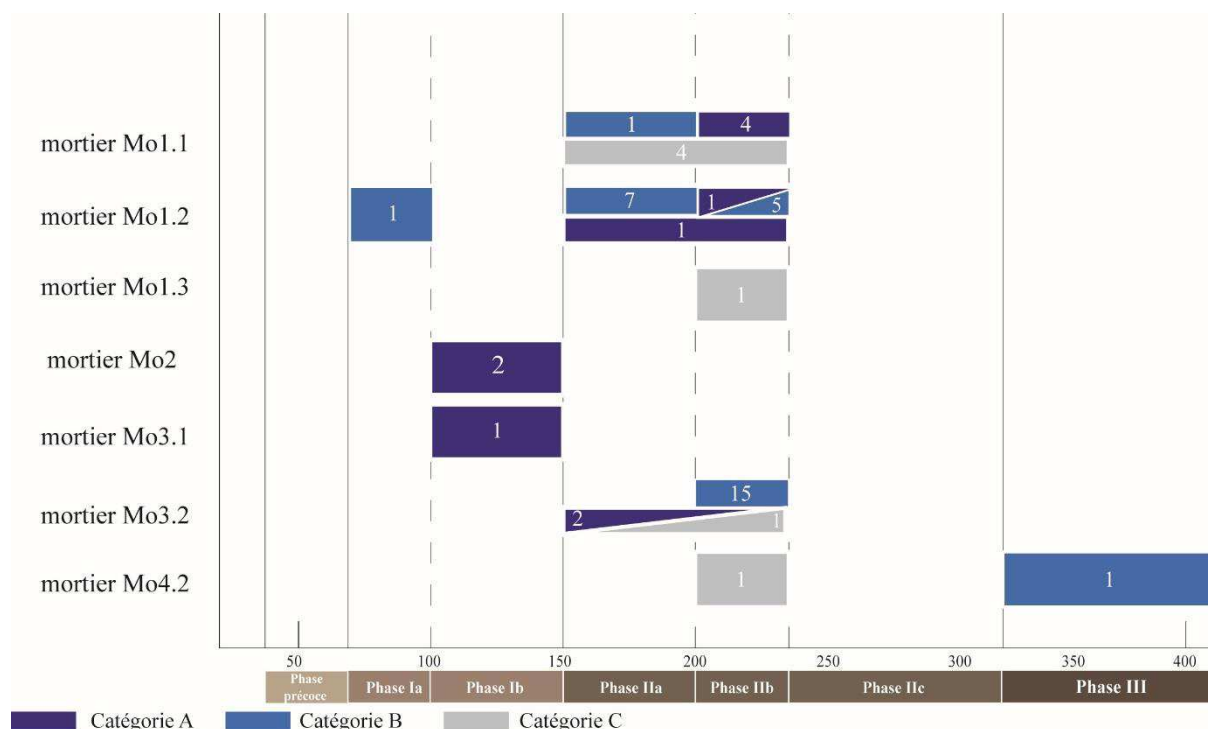


Fig. 292 Évolution des mortiers en nombre minimum d'individus.

21.1.6.1.13 Les amphores

Nous l'avons déjà noté à plusieurs reprises, les amphores ne représentent qu'une toute petite part du matériel céramique mis au jour à Grand. Sur l'ensemble des phases établies, elles ne dépassent jamais les 5% du mobilier découvert. Leurs proportions oscillent généralement entre 2 et 3%.

Les amphores Dressel 20 s'affichent au sein de la phase Ia, Ib et IIa et IIb. Une unique amphore Beltran II A marque la phase Ib. Les amphores Dressel 18, Dressel 43, Gauloise 4 et Speicher 29 sont attestées au cours des phases IIa et IIb. Une amphore Dressel 2/4 a enfin été retrouvée pour la phase IIb (fig. 293).

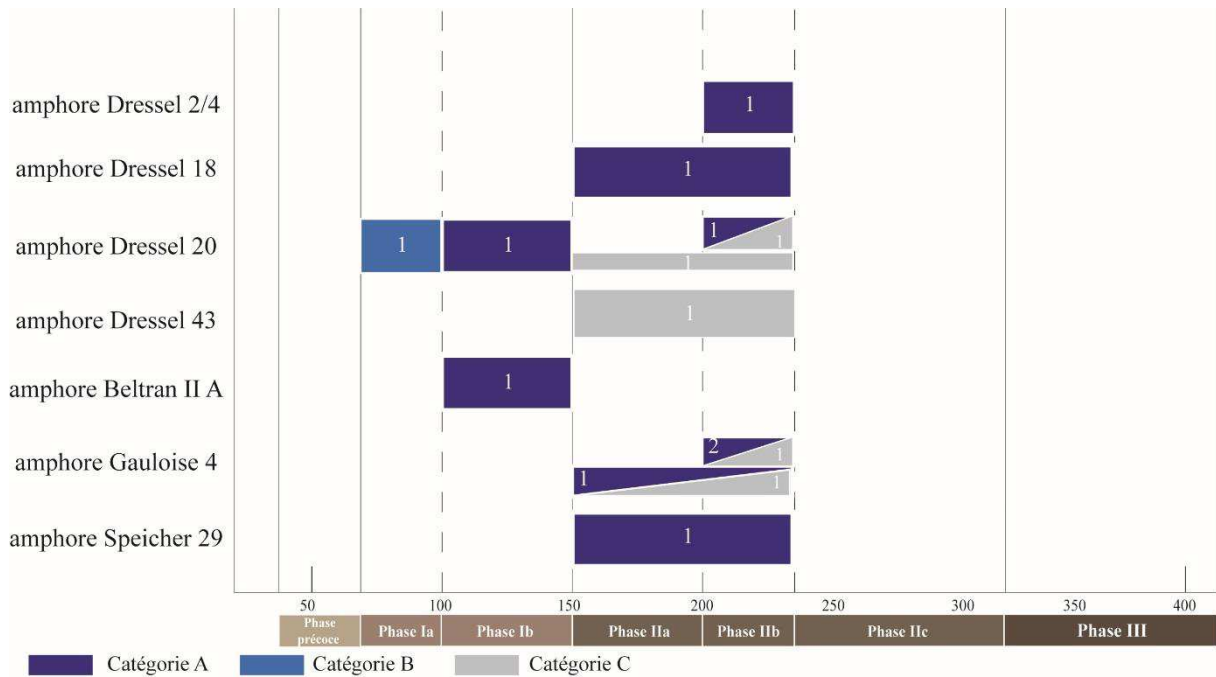


Fig. 293 Évolution des amphores en nombre minimum d'individus.

21.1.7 Synthèse de l'évolution de la céramique mise au jour à Grand

En guise de conclusion à ce chapitre, nous proposons ici de réunir la totalité des informations obtenues à partir de ce protocole d'exploitation du mobilier céramique de Grand sous la forme d'une synthèse générale de l'évolution de la vaisselle en terre-cuite pour la période considérée. Les figures suivantes (fig. 294 à fig. 295) schématisent quant à elle la répartition des formes par phase.

Le début de l'occupation antique à Grand est marquée par une forte proportion de céramique sigillée sud-gauloise dont le répertoire se compose principalement de coupelles Drag. 24/25, de coupelles Drag. 27, de coupes Ritt. 8b. On voit également apparaître les premières assiettes Drag. 18 qui vont constituer par la suite et sur toute la phase I, la forme phare de cette catégorie. La coupelle Drag. 35 fait son entrée à la phase Ia et participera à la composition des lots céramique jusqu'à la phase IIb.

La vaisselle fine de table des premières phases se caractérise également par quelques vases à paroi fine importés des ateliers de Lyon. La céramique gallo-belge trouve également une place de premier choix durant les phases antérieure et I. Les bols Deru B1, les assiettes Deru A41/43 et les pots Deru P51/55 sont les formes privilégiées sur l'ensemble de cette période.

La céramique commune claire est représentée par plusieurs cruches notamment les cruches Com. Cl Cr1.1 et Com. Cl Cr1.2 qui seront présentes sur l'ensemble de la période. On citera également les bols Com. Cl B5 qui correspondent à la forme produite à l'atelier située rue Liffol à Grand. Cette production est présente jusqu'au milieu du II^e s. apr. J.-C. Cette datation pourrait marquer l'arrêt de fabrication de l'atelier de céramique de Grand. Les céramiques culinaires rassemblent des pots Sb. Coq P1 et des pots Sb. Coq 10 en céramique sombre à dégraissant coquillier et des bols Com. Sb B1 en céramique commune sombre. On trouve les premières traces de mortiers à partir de la phase Ia avec la forme mortier Mo1.2.

Le passage à la phase Ib induit plusieurs changements importants dans la composition générale des ensembles céramiques. Le répertoire de la vaisselle de présentation s'enrichit des premières importations de l'Est de la Gaule et plus particulièrement des ateliers d'Argonne. L'assiette traditionnelle sud-gauloise Drag.18 laisse doucement la place à sa variante l'assiette Drag. 18/31. Cette période marque également l'arrivée des gobelets Hees 2 en céramique à paroi fine engobée importés principalement d'Argonne.

Le répertoire des céramiques culinaires se diversifie avec des jattes Sb. Coq J1 et Sb. Coq J6, Sb. Coq J/M2, des pots Sb. Coq P3, Sb. Coq P6.1, Sb. Coq P7.1 et des couvercles Sb. Coq Cv3.1 et Sb. Coq Cv 4.2. On voit également l'apparition des céramiques à vernis rouge pompéien avec le couvercle Goudineau 18 ainsi que de nouvelles formes de mortiers. La cruche Com. Cl Cr6.1 en céramique commune claire ainsi que ses variantes vont jouer une place de premier choix parmi le vaisselier des céramiques communes.

La céramique de transport transparaît à travers la découverte d'une amphore Beltran II A exhumée dans un contexte daté de la phase Ib et d'amphores Dressel 20 que l'on va également retrouver jusqu'à la fin de la phase II.

A partir de la phase II, la céramique sigillée sud-gauloise a désormais totalement laissé sa place aux productions de l'Est qui s'enrichissent de nouvelles formes. La coupe Drag. 37 à décor moulé devient la forme favorite de la catégorie toujours aux côtés des assiettes Drag. 18/31 et des coupelles Drag. 35. D'autres formes font leur apparition comme des coupelles Drag. 40 et des coupelles Drag. 44, des gobelets Déch. 72 et des mortiers Drag. 45.

La céramique métallescente prend place au sein du vaisselier de céramique de table avec des gobelets Nied. 33. On retrouve également un gobelet Nied. 29 et Nied. 31 dans le courant de la phase IIb. Les céramiques gallo-belges ne sont présentes qu'au travers de formes tardives ou de matériel résiduel.

Les céramiques communes claires gardent une place toujours aussi importante, les cruches et les pots composent l'essentiel du répertoire. Le pot Com. C1 P5.1 semble apparaître au cours de cette seconde phase.

Plusieurs nouvelles catégories apparaissent à partir de la phase II. C'est le cas des céramiques rugueuses et des céramiques craquelées bleutées qui vont venir concurrencer les céramiques communes sombres et les céramiques sombres à dégraissant coquillier dans le répertoire des céramiques de préparation et de cuisson des aliments. Les individus identifiés correspondent à des pots Nied. 89, des plats Nied. 112 et 113, des jattes Nied. 104 pour les céramiques rugueuses et des pots Reims P16, des plats Reims A6 et des jattes Reims J40 en céramique craquelée bleutée. Pour la seconde moitié de la phase II, d'autres formes apparaissent pour cette catégorie, il s'agit des plats Reims A5, des pots Reims P7 et des jattes Chossenot 700/706.

La phase IIc et la phase III ne sont que peu représentées dans notre corpus. Les ensembles datés de ces périodes sont par ailleurs issus de site de catégorie B et présentent des compositions très hétérogènes. On observera cependant l'apparition de formes du Bas-Empire en céramique sigillée de l'Est, en céramique rugueuse et en céramique craquelée bleutée.

TSSG	 	 	 				
TSGE			 	 	 	 	
EN LYON							
EN AR							
EN LEZ							
MET				 			
GB	 		 	 			
VRP			 				
RU				 	 		
CB				 	 		
	phase antérieure	phase Ia	phase Ib	phase IIa	phase IIb	phase IIc	phase III

Fig. 294 Évolution chronologique du vaisselier céramique antique du site de Grand (1).

Sb Coq	 pot Sb. Coq P1.1		 jatte Sb. Coq J2.1		 jatte Sb. Coq J2.2		 pot Sb. Coq P1.1
	 pot Sb. Coq P10.1		 pot Sb. Coq P10.2		 jatte Sb. Coq J1		
Com. Sb	 bol Com. Sb B1		 bol Com. Sb B1		 pot Com. Sb P2		 pot Com. Sb P1.2
	 bol Com. Cl B5		 cruche Com. Cl Cr1.1		 cruche Com. Cl Cr1.2		
Com. Cl	 cruche Com. Cl Cr6.1		 pot Com. Cl P4.1		 cruche Com. Cl Cr6.2		 cruche Com. Cl Cr6.3
	 pot Com. Cl P5.1		 mortier Mo1.1		 mortier Mo1.2		
Mo	 mortier Mo1.2		 mortier Mo2		 mortier Mo3.2		 amphore Dressel 20
	 amphore Beltran II A		 amphore Gauloise 4				
Amp.							
	phase antérieure	phase Ia	phase Ib	phase IIa	phase IIb	phase IIc	phase III

Fig. 295 Évolution chronologique du vaisselier céramique antique du site de Grand (2).

21.1.8 Critique méthodologique

Arrivée au terme de ce travail, il nous apparut nécessaire de poser un regard critique sur la méthode élaborée et les résultats obtenus dans le but de préciser au mieux la fiabilité de ces derniers.

La stratégie employée pour le site de Grand découle de l'histoire de la recherche sur l'agglomération antique. Celle-ci se déroule sur un large intervalle temporel et fait intervenir un grand nombre d'acteurs, tant professionnels que bénévoles. Les données de fouilles des différents secteurs du site s'avèrent ainsi délicates à traiter et surtout à mettre en parallèle. D'un point de vue général, il est possible de reprendre les interprétations globales issues de fouilles anciennes et de les comparer à celles obtenues dans le cadre d'opérations récentes. Cependant il est difficile, voire impossible, dans certains cas de faire de même pour les études céramologiques.

Bien que certains chercheurs aient lancé plusieurs pistes prometteuses dans leur protocole d'analyse tant d'un point de vue typologique³⁵⁴ que statistique³⁵⁵, cela n'est malheureusement pas suffisants pour présenter ces résultats sur le même plan que ceux obtenus par les méthodes d'études modernes. Cependant, ces exemples constituent les témoins de l'évolution de la recherche et de la pensée scientifique dans le rapport à l'objet retrouvé en fouille.

La céramique constituant le mobilier retrouvé généralement en plus grande quantité sur les chantiers archéologiques a parfois été boudée des rapports de fouilles, du moins cela fut souvent le cas pour l'ensemble des tessons de panses, de fonds etc. qui ne semblaient pas donner lieu à identification immédiate des vases. Les modes d'appréhension des lots céramiques ont ainsi évolué sous l'intuition que la quantité de tessons et les proportions des catégories céramiques étaient susceptibles de fournir des informations supplémentaires sur la compréhension du site.

Par ailleurs l'observation attentive des formes et l'évolution de celles-ci a permis de constituer une version embryonnaire de typologie. L'intérêt de ce travail aurait été plus facile à mesurer s'il avait été couplé à une fouille stratigraphique récente. Cela aurait ainsi permis de mettre en évidence un rapport entre la chronologie relative des formes céramiques et la chronologie absolue des vestiges.

³⁵⁴ Dupuich 1976.

³⁵⁵ Olivier 1979.

Dès le début des années 90 et l'arrivée des premiers chantiers préventifs sur le village³⁵⁶, l'étude céramologique, outil indispensable à l'établissement de la datation des sites, s'est normalisée. Bien que des questions de délais et de budgets n'aient pas toujours permis d'approfondir ces différents travaux³⁵⁷ s'insèrent sans encombre dans la réflexion chronologique qui nous intéresse ici.

La céramique de Grand rassemble ainsi depuis les premières recherches menées sur le site jusqu'à cette présente thèse, un éventail d'études menées de nombreuses et différentes manières. Uniformiser l'ensemble de ces travaux a nécessité une première étape de tri. Sur les bases des critères élaborés et la création de niveau de qualité des données, certaines études ont été validées pour participer à ce protocole alors que d'autres ont été écartées.

À la suite de cette première sélection, il apparaît cependant essentiel de pondérer les résultats obtenus en fonction des niveaux des sites. Pour ce faire, le graphique ci-dessous (fig. 296) montre pour chaque phase présentée précédemment la proportion des catégories en nombre minimum d'individus.

On observe d'emblée que les sites de catégorie A, les seuls qui auraient participé à ce travail avec une méthode traditionnelle ne constituent absolument pas un corpus satisfaisant pour mener une réflexion sur l'évolution chronologique du mobilier en céramique. Les sites de comparaison classés en catégorie B ont constitué un apport d'aide précieux. Par ailleurs, les ensembles de catégorie C, en gardant à l'esprit qu'il faut conférer à leurs résultats la valeur qui leur convient, viennent en appui de certaines observations et enrichissent le corpus tant d'un point de vue proportionnel que typologique.

Le protocole d'étude élaboré présente évidemment quelques failles. La prise en compte de données issues de contexte moins précis que d'autres entraîne un déséquilibre dans la qualité des résultats obtenus. Dans le cadre du développement de cette méthode, il serait judicieux de multiplier les critères de sélection de sites et d'affiner la définition de la catégorie C, voire de créer une ou des nouvelles catégories afin de rendre compte de la manière la plus précise possible de l'état des ensembles étudiés et de la valeur de leurs données.

Dans la poursuite de la réflexion autour de ce protocole, la nature du site d'où sont issus les lots céramiques étudiés doit prendre une place mieux définie. Ce paramètre joue en effet un rôle dans la composition du vaisselier et génère une image spécifique de la céramique.

³⁵⁶ Feller, Milutinovic 1997, Boulanger-Bouchet 2006.

³⁵⁷ Feller 1997, Feller 2006.

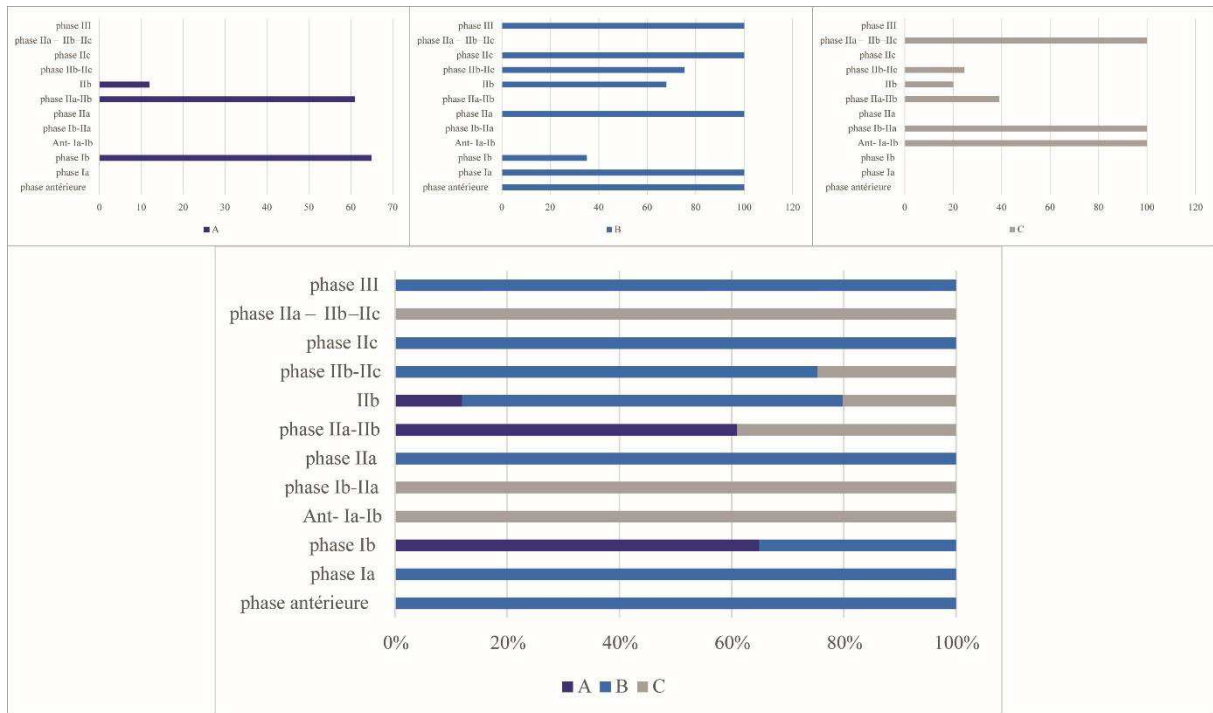


Fig. 296 Graphique des proportions de catégories A, B et au C pour chaque phase étudiée en nombre minimum d'individus (en pourcentage).

CHAPITRE IV : SYNTHÈSE

1 PRÉSENTATION

L'étude de la céramique des différents sites composant notre corpus nous a permis de définir une typologie de la céramique de l'agglomération antique de Grand et d'observer son évolution au cours de ses quatre siècles d'occupation. Or le mobilier céramique nous délivre également des informations de natures diverses qui alimentent des problématiques autres que les questions de datation.

La vaisselle en terre cuite retrouvée sur un site de consommation de l'ampleur de Grand est ainsi susceptible de nous fournir des éléments de réponses sur l'économie de la cité, sur ses moyens de commerces et d'échanges, sur ses sources d'approvisionnement, sur sa propre production céramique et sur les besoins et préférences de ses habitants.

Dans cette synthèse, nous nous attachons à développer ces aspects qui témoignent de la vie quotidienne de l'agglomération de Grand. Ce chapitre est également l'occasion de développer notre propos sur la fonction des différents récipients composant notre corpus et de présenter des lots dont l'étude a contribué à interpréter la nature des structures qui les contenaient.

2 L'APPROVISIONNEMENT EN CÉRAMIQUE DE L'AGGLOMÉRATION

Le congrès de l'AGER intitulé « Consommer dans les campagnes en Gaule romaine »³⁵⁸ fait un point nécessaire et didactique de l'état de nos connaissances sur la notion de consommation en milieu rural sur le territoire gaulois pour la période gallo-romaine. Sortant des considérations purement typologique et statistique, les différents aspects abordés par les chercheurs élèvent à une nouvelle dimension l'apport de la céramique dans la compréhension générale d'un site.

Le mobilier en terre cuite doit être compris comme production, objet d'une fabrication répondant à des besoins précis. La fabrication de céramique est très souvent en lien avec l'alimentation (préparation, consommation, stockage, transport), mais il existe également des productions spécifiquement dédiées à un usage particulier et unique. C'est notamment le cas de certaines céramiques retrouvées en contexte cultuel et funéraire.

³⁵⁸ Deru, Gonzalez, Villaescusa 2014.

La céramique est ensuite vue comme une marchandise, qui peut avoir un coût, mais qui est également susceptible de faire l'objet de troc et dont la valeur est en grande partie déterminée par la distance entre son lieu de production et son lieu d'acquisition. L'évaluation du coût d'un produit peut varier donc d'un lieu à l'autre, en partie proportionnellement à son éloignement et à la difficulté d'obtenir ledit produit³⁵⁹.

Enfin, la vaisselle en céramique étant l'un des contenants de denrées par excellence durant l'Antiquité, celle-ci peut aussi avoir été fabriquée dans le but de transporter ou stocker une autre marchandise, généralement de nature alimentaire, mais on pourrait y ajouter d'autres contenus telles que des matières premières de fabrication artisanales. Cela induit que la céramique ne soit pas vendue en tant que telle mais participe seulement au processus de commercialisation de son contenu.

Quel que soit son rôle, toute production céramique résulte d'un besoin ou d'une demande de la part des consommateurs. Intimement liée à l'alimentation, la vaisselle en terre cuite est l'un des témoins essentiels de l'évolution des pratiques culinaires.

De tous temps, la cuisine est un marqueur culturel fort d'une société, d'un territoire, voire d'une ville. Les traditions culinaires résultent généralement des ressources disponibles sur place ou à proximité et des moyens de se procurer à moyenne ou longue distance des produits d'importation, des influences que peuvent exercer d'autres sociétés sur le mode de vie, et s'ancrent solidement dans l'identité d'un peuple³⁶⁰. Cependant, au sein d'un même groupe culturel, des différences, parfois très nettes sont visibles, traduisant la hiérarchie sociale qui définit plusieurs classes dans la population³⁶¹. Ce rapport entre les degrés de qualité de vie donne naissance à plusieurs phénomènes repérables dans la consommation de céramiques. Les rangs sociaux les plus élevés sont en quête d'une production de vases de « luxe », ce qui signifie, comme nous l'avons évoqué plus haut, d'origine lointaine voire exotique, dont la rareté confère une valeur supérieure sûre à ces produits. Cela explique ainsi en grande partie la présence de vaisselle fine importée sur un site de consommation de l'ampleur de Grand.

L'envie par les classes inférieures d'acquérir ce même type d'objet à la mode va donner naissance à la création de contrefaçons et d'imitations fabriquées généralement à l'échelle régionale voire extrarégionale³⁶². C'est notamment le cas des céramiques gallo-belges dont le but premier était de copier les importations de vases de table italiques.

³⁵⁹ *Ibid.* p. 17.

³⁶⁰ Delor-Ahü, Mathelart 2014, p. 193.

³⁶¹ Batigne Vallet 2007, p. 147.

³⁶² *Ibid.* p. 194.

Un grand nombre de facteurs influe ainsi sur l'histoire de chaque céramique. Et bien qu'il ne soit pas toujours possible de retracer cette histoire de la conception d'un vase liée à une demande précise jusqu'à sa date de mise au rebut, l'insertion de cette céramique dans le marché global permet de mieux comprendre sa place au sein des pratiques de consommation d'un site. D'un autre point de vue, l'analyse du commerce de la céramique d'une agglomération est révélatrice d'aspects généraux sur son économie, sur les relations qu'elle entretient avec les centres de production et de commercialisation et participe à définir son identité culturelle. Celle-ci s'inscrit habituellement dans un cadre géographique, mais qui ne reprend pas obligatoirement le tracé des délimitations de territoires tels qu'on les connaît. En effet les ressources naturellement présentes sur place et les moyens d'un site à faire parvenir des produits d'importation ont tendance à davantage influencer sur le mode de vie quotidien des habitants d'un territoire que des frontières politiques. La délimitation de territoire « alimentaire » repose sur des bases solides de la culture d'un groupe humain et s'avère difficile à déplacer³⁶³.

Le tableau ci-dessous (fig. 297) présente la répartition des céramiques de notre corpus en fonction des différentes provenances mises en évidence. Le propos développé dans cette partie s'appuie sur les données renseignées dans ce tableau.

La céramique d'un site de consommation peut généralement se classer en trois grands groupes de provenances³⁶⁴. À une première échelle, citons la céramique éventuellement produite sur le site qui donne lieu à un commerce interne ; dans le cas de Grand, cet aspect s'observe au travers d'une production modeste de céramiques communes de l'atelier situé route de Liffol³⁶⁵.

Ensuite, la cité va également entretenir des liens commerciaux avec les régions voisines. Dans le cadre de ce travail, nous limitons ce groupe aux productions issues de centres de production situés dans un rayon de 150 km autour de Grand. Ce type de commerce concerne tant la vaisselle de table que les céramiques culinaires. Le tableau (fig. 297) ne présente que les provenances connues à l'heure actuelle et ne tient pas compte des nombreuses céramiques communes claires et sombres dont les ateliers n'ont pas été déterminés. Par ailleurs certaines de ces productions telles que certaines cruches par exemple peuvent avoir fait l'objet d'un commerce à plus longue distance.

³⁶³ Gorgues, Sanchez 2014, p. 26.

³⁶⁴ Corsiez 2014, p. 189.

³⁶⁵ Cf. chapitre III p. 358-363.

Type de provenance	Catégorie fonctionnelle	Catégorie céramique	Code pâte	NR	NMI	Provenance
Importation lointaine	vaisselle de table	céramique sigillée	TSSG	1990	281	Sud de la Gaule
			TSCG	47	18	Centre de la Gaule
		céramique à paroi fine engobée	EN LYON	1	1	Lyon
			EN LEZ	2	2	Lezoux
			EN COL	29	10	Cologne
			EN TR	196	5	Trèves
			EN ALSACE	8	1	Alsace
		céramique à paroi fine métallescente	MET TR	556	48	Trèves
			MET LEZ	37	2	Lezoux
		céramique plombifère	PLB	4	4	Centre de la Gaule
	Total			2870	372	
	céramique culinaire	céramique rugueuse	RU UR	206	47	Urmitz
			RU M	5	2	Mayen
			RU S	22	13	Speicher
		céramique à vernis rouge pompéien	VRP CG	56	3	Centre de la Gaule
	Total			289	65	
céramique de transport	amphore	Amp	2878	73	Sud de la Gaule, Espagne, Italie, Grèce, Maurétanie, Speicher	
Total			2878	73		
Régional/Régions voisines	vaisselle de table	céramique sigillée	TSGE	1037	151	Est de la Gaule
			TSAR	3523	313	Argonne
		céramique à paroi fine engobée	EN AR	3379	205	Argonne
			EN MOS	2	1	Est de la Gaule
		céramique à paroi fine métallescente	MET AR	1897	110	Argonne
		céramique fine sombre	FRB	1	1	Champagne
		céramique gallo-belge	TN	6191	255	Champagne, Est de la Gaule
			TR	160	31	
			TN/DTN	339	47	
			TN AR	1212	29	Argonne
	Total			16529	1114	
	céramique culinaire	céramique rugueuse	RUA	85	13	Champagne
			RU CI	991	76	Est de la Gaule
		céramique craquelée bleutée	CB	1730	144	Champagne
		céramique sombre à dégraissant coquillier	Sb. Coq	14550	640	Est de la Gaule
	Total			17356	873	
Production locale	vaisselle de table	céramique commune claire	Com. Cl Grand	115	47	Grand
				Total	115	47

Fig. 297 Tableau récapitulatif des provenances identifiées pour les céramiques de Grand.

Enfin, à l'échelle la plus large, de nombreuses productions céramiques attestent un commerce lointain, qui s'établit au-delà des cités voisines et qui concerne la vaisselle fine, la céramique culinaire et les amphores.

Ce sont au total quinze provenances qui se répartissent de la manière suivante au sein des trois groupes définis (fig. 298) : une seule provenance locale, trois provenances régionales et régions voisines, onze provenances extrarégionales et lointaines. La céramique produite localement ne concerne que des céramiques communes claires. L'agglomération de Grand s'approvisionne en vaisselle de table parmi les sites producteurs régionaux et extrarégionaux. Il s'agit surtout de céramiques sigillées, de céramiques engobées et métallescentes et de céramiques gallo-belges. On observe cependant une nette préférence pour l'importation de céramiques issues d'un commerce dans les régions périphériques avec notamment les ateliers d'Argonne. La céramique culinaire est à la fois produite en grande quantité dans la périphérie régionale définie pour Grand avec des vases en céramique sombre à dégraissant coquillier et importée de régions lointaines. Les céramiques rugueuses de la région de l'Eiffel témoignent d'un commerce de longue distance. On retrouve également des céramiques rugueuses et des céramiques craquelées bleutées issues des ateliers champenois.

2.1 La vaisselle fine d'importation

2.1.1 La céramique sigillée

L'importation de céramiques sigillées fait partie intégrante de la consommation céramique dès le début de la période attestée par ce travail de thèse³⁶⁶. Aucun élément à l'heure actuelle ne nous permet de croire que le site de Grand s'est fourni pour ce type de céramiques auprès d'ateliers italiques qui constituent plutôt l'une des sources d'approvisionnement des sites d'occupation plus précoce.

Les premières phases de l'agglomération de Grand sont largement dominées par le commerce avec les officines sud-gauloises et en particulier l'atelier de Millau-La Graufesenque. Sur les cinquante estampilles sur sigillée identifiées au sein de notre corpus, trente font référence à des potiers de ce site. Cette production s'impose comme la vaisselle de table de référence jusqu'au milieu du II^e s. apr. J.-C. où s'opère un changement brutal dans les proportions des groupes sigillées.

³⁶⁶ Cf. chapitre III p. 454.

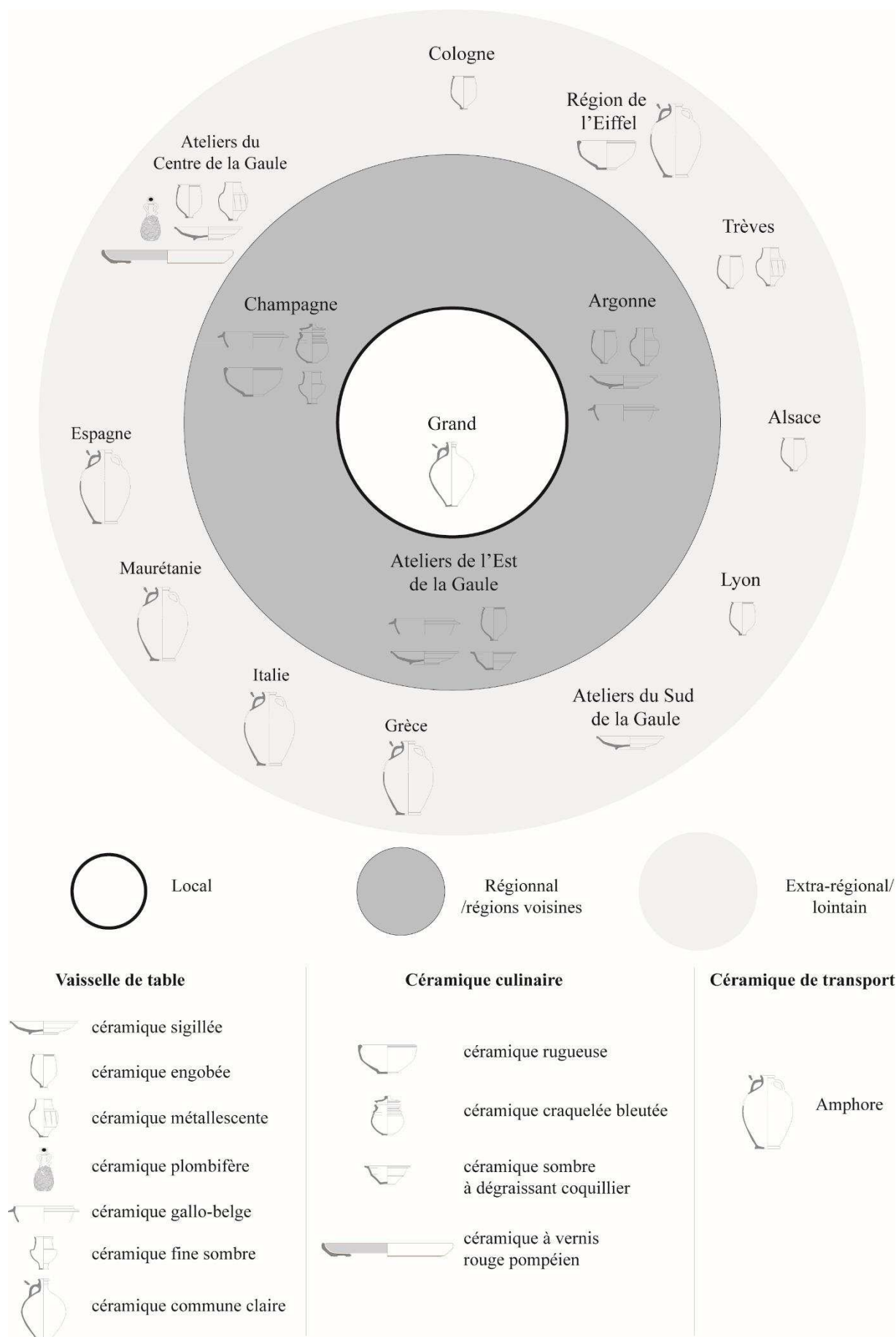


Fig. 298 Schéma de répartition des provenances des céramiques de Grand.

La tendance s'inverse entre les céramiques du Sud et de l'Est de la Gaule apparues timidement au cours de la phase Ib (100-150 apr. J.-C.).

La composition du service sud-gaulois présente des formes très répandues sur l'ensemble de la Gaule. Les coupes Drag. 27, les coupelles Drag. 24/25 et les assiettes Drag. 18 prouvent que la préférence était faite aux formes lisses du service de table pour la présentation et la consommation des aliments. On va cependant déjà retrouver quelques coupes à décor moulé Drag. 37 qui constituent la forme phare des importations de l'Est de la Gaule, à la phase II (150-350 apr. J.-C.).

Le répertoire intègre rapidement quelques sigillées du Centre de la Gaule, dès la fin du I^{er} s. apr. J.-C. mais, comme c'est le cas de manière générale sur l'ensemble des sites lorrains, cette production reste anecdotique et ne semble pas témoigner d'une forte relation commerciale entre les ateliers de sigillées du Centre de la Gaule et les sites de consommation de Lorraine. La *villa* de Damblain (Vosges) témoigne des mêmes proportions alors que la *villa* d'Andilly-en-Bassigny (Haute-Marne) en présente une quantité remarquable³⁶⁷. C. Pillard-Jude³⁶⁸ propose que la *villa* d'Andilly-en-Bassigny constitue une limite de diffusion de la sigillée du Centre de la Gaule vers l'Est. Les résultats obtenus à Grand tendent à valider cette hypothèse.

Au passage à la phase II, c'est-à-dire vers le milieu du II^e s. apr. J.-C. l'approvisionnement en céramique sigillée subit une évolution importante. Si les productions du Centre restent peu nombreuses, la proportion de vases issus des ateliers de l'Est de la Gaule explose et supprime littéralement les importations sud-gauloises qui vont tendre à disparaître jusqu'à la fin de l'occupation et qui n'apparaîtront au sein des ensembles tardifs que de manière résiduelle ou dans des contextes perturbés.

Le raccourcissement des distances d'approvisionnement ne semble pas influencer sur les quantités de céramiques achetées sur le site de Grand. En effet, les proportions de vases restent approximativement les mêmes que lorsque la sigillée provenait du Sud de la Gaule. Cependant les formes du répertoire se diversifient et si, la coupe Drag. 37 reste le vase par excellence de cette catégorie, d'autres types de coupes enrichissent le vaisselier. Les décors ornent plus volontiers les vases, bien que la qualité varie d'une céramique à l'autre.

³⁶⁷ Serrano *et al.* 2012, p. 34-36.

³⁶⁸ Pillard-Jude 2012, p. 29-37.

2.1.2 La céramique à paroi fine engobée et métallescente

La vaisselle fine de table et de présentation est complétée par des gobelets à boire présentant un simple engobe ou un revêtement métallescent.

Le début de la période d'occupation du site témoigne de la découverte de quelques tessons de gobelets à paroi fine engobée importés des ateliers lyonnais³⁶⁹, cependant en si faible quantité, qu'ils ne semblent pas jouer un rôle majeur au sein du service de présentation du I^{er} s. apr. J.-C.

Ce « trou » dans le répertoire de table s'explique par la forte consommation sur le site de Grand de céramiques gallo-belges, en particulier de *terra nigra*, dont le répertoire vient compléter celui de la sigillée jusqu'au début du II^e s. apr. J.-C. À partir de cette période, l'agglomération se fournira auprès des officines situées principalement en Argonne, en gobelets de type Hees 2. Le déclin de la *terra nigra* correspond à l'apparition de cette forme.

Quelques autres provenances de céramiques à paroi fine engobées indiquent l'existence de commerce entre Grand et ces régions. Tout comme pour la sigillée, les productions du Centre de la Gaule et notamment lézoviennes sont rares. C'est également le cas pour les vases fabriqués dans les ateliers alsaciens, un unique vase provient de l'atelier de Bourgheim situé dans le Bas-Rhin.

En revanche une quantité un peu plus importante d'importations en provenance de Cologne est à noter. Facilement repérable par sa pâte non calcaire blanche et ses formes régulièrement décorées avec la technique de la barbotine sous engobe, nous souhaitons cependant nuancer ce propos. En effet, une observation attentive de ce type de vases découverts sur des sites mosellans et habituellement attribué aux productions de Cologne, a permis à S. Marquié de noter certaines différences notables dans la composition de la pâte. Elle propose qu'il existe une production datée du III^e s. apr. J.-C de céramiques à paroi fine engobées à pâte blanche dans la vallée de la Moselle dont les ateliers ne seraient encore clairement identifiés à l'heure actuelle³⁷⁰.

À partir de la fin du II^e s. apr. J.-C. et du début du III^e s. apr. J.-C. les ateliers de Trèves qui avaient également fourni quelques exemplaires de gobelets en céramique à paroi fine engobée, vont approvisionner, aux côtés de la région d'Argonne, de façon importante le site de Grand jusqu'à la fin de son occupation en vaisselle fine à couverte métallescente. À nouveau

³⁶⁹ Cf. chapitre III p. 460.

³⁷⁰ Je remercie Sandrine Marquié pour avoir partagé ses informations.

ce sont les formes en relation avec le service et la consommation des boissons qui priment. On retrouve avec des coupes et des bouteilles, une écrasante majorité de gobelets dont quelques-uns présentent des décors d'applique ou des devises incitant à la consommation.

Le gobelet Nied. 33 constitue sur l'ensemble de la période étudiée la forme privilégiée alors que vers la fin de l'occupation, le répertoire va s'enrichir de formes datées du Bas-Empire comme une coupe Symonds 13, une bouteille Symonds 7, un gobelet Chenet 340.

Tout comme pour la céramique sigillée et la céramique engobée métallescente, de rares exemplaires témoignent de la présence de productions métallescentes de l'atelier de Lezoux.

2.1.3 Les autres productions

Le site de Grand atteste une consommation de production de céramiques plombifères par la présence de rares tessons de céramiques mais surtout par la découverte de deux vases phytomorphes reproduisant la forme de pomme de pin provenant du Puits Pizzagalli. Les principaux centres de productions connus se situent dans le Centre de la France, dans la vallée de l'Allier. Ils seront en activité du I^e au IV^e s. apr. J.-C. Le lien commercial avec ces ateliers est par ailleurs certifié par la découverte de plusieurs statuettes en terre blanche également produites dans cette région.

Les tessons découverts pour les phases antérieures provenant du site de la Rue du Ruisseau présentent des caractéristiques différentes tant du point de vue de la pâte que de la forme. L'auteur de l'étude céramologique de ce site propose que ces individus pourraient éventuellement appartenir à des productions régionales ou locales imitant les céramiques du Centre de la Gaule³⁷¹.

Un unique vase très bien conservé fait référence à une production de céramique fine sombre issue de Reims. Cette catégorie d'apparence très proche de la *terra nigra* se dote d'un répertoire uniquement tourné vers les formes céramiques de consommation des boissons. Il s'agit du seul exemplaire d'importations en céramique fine de cette région au sein de notre corpus. Des tessons de *terra nigra* marqués d'un décor de casier hachuré réalisé à l'aide d'une molette caractéristique du centre de production d'Argonne³⁷², prouvent que ce site alimentait également l'agglomération de Grand en céramique gallo-belge, et tout particulièrement en *terra nigra*.

³⁷¹ Legagneux à paraître.

³⁷² Feller 1991.

2.2 Les céramiques culinaires extrarégionales

Les ateliers champenois ont cependant alimenté la ville de Grand pour d'autres types de productions et plus précisément les céramiques culinaires. La production emblématique de ce commerce correspond aux céramiques craquelées bleutées dont la diffusion se répand entre les II^e et III^e s. apr. J.-C. Bien que cette catégorie ne rassemble que 4,04% du NMI total du corpus, cette quantité reste remarquable pour la région. Longtemps considérée à une échelle régionale, de nouvelles recherches élargissent sa diffusion au-delà des frontières champenoises³⁷³. Le site de Grand contribue ainsi à alimenter cette réflexion.

Les céramiques rugueuses apparaissent principalement à Grand vers la fin du II^e s. apr. J.-C. le début du III^e apr. J.-C. et prendront dès lors et jusqu'à la fin de l'occupation une place importante dans la batterie de cuisine.

Les quelques céramiques identifiées de Reims présentent une pâte cuite en mode A. Elles cohabitent avec des productions régionales qui rassemblent la moitié des individus, mais aussi des importations lointaines. On va effectivement retrouver une quantité notable de vases produits dans les ateliers de la région de l'Eiffel, principalement d'Urmitz mais également de Speicher et de Mayen. L'ensemble du territoire lorrain est touché par cette production dès le III^e s. apr. J.-C.³⁷⁴, cependant Grand semble constituer l'un des rares sites vosgiens attestant de ce commerce.

La céramique à vernis rouge pompéien ne représente qu'une petite part des céramiques culinaires. Si son aspect général permet une identification rapide de cette production la définition de groupes de pâte et d'appartenance à un atelier a constitué un exercice plus délicat. Sur l'ensemble de mobilier découvert, quelques individus semblent se rapporter à une production de céramiques à vernis rouge pompéien du Centre de la Gaule.

2.3 Les céramiques de régions périphériques

Plusieurs productions régionales semblent se dessiner à la lecture du mobilier céramique découvert à Grand. Bien que les ateliers ne soient pas encore définis avec précision, les individus identifiés participent à une meilleure compréhension de ces groupes de céramiques.

Parmi les céramiques dites « gallo-belges » une production particulière a été repérée aux côtés des *terra nigra* et des *terra rubra*. Il s'agit du groupe de pâte des céramiques dérivées de

³⁷³ Brulet, Vilvorder, Delage 2010, p. 388.

³⁷⁴ *Ibid.* p. 404.

*terra nigra*³⁷⁵ dont l'aspect proche de celui des céramiques *terra nigra* présente d'une part une pâte plus épaisse et d'autre part présente un répertoire des formes de vaisselle de table bien éloigné de celui connu pour cette catégorie. Ce groupe semble constituer une production régionale copiant les techniques initiales de fabrication de *terra nigra* pour la confection de formes inédites, plus en rapport avec les besoins du secteur concerné.

Majoritaires au sein de la catégorie des céramiques rugueuses, les productions claires régionales s'apparentent également à une copie des importations de l'Eiffel, plus rares sur le site. Composée comme ses consœurs de céramiques culinaires, c'est-à-dire de plats, de jattes, de marmites et de pots, la céramique rugueuse claire régionale pourrait avoir été produite dans un environnement relativement proche de Grand au vu de ses proportions importantes sur le site.

Cependant bien que cette catégorie augmente en termes de quantité au sein des ensembles de la phase II, elle ne parvient pas supplanter la céramique commune sombre à dégraissant coquillier. Cette catégorie correspond sans aucun doute à la céramique de cuisson et de préparation des aliments par excellence. Lors de la création de la typologie de cette céramique, de nombreuses analogies sont apparues avec la typologie établie par X. Deru et J.-Cl. Paichelier pour la céramique commune sombre à dégraissant coquillier du nord-est de la Gaule³⁷⁶. Cette production tire sa matière première dans les niveaux supérieurs du Bajocien³⁷⁷. Bien que le site de Grand ne situe pas exactement dans cette aire géographique, il n'est pas à exclure qu'une partie de la céramique commune sombre à dégraissant coquillier provienne de cette région.

Comme le fait remarquer X. Deru, dans un article qu'il leur a consacré³⁷⁸, les céramiques dites « dorées » ne forment pas un groupe de céramiques homogènes à plusieurs niveaux. La production de céramiques communes claires dorées mises au jour sur l'agglomération de Grand³⁷⁹ a permis d'établir quelques correspondances d'une part avec la typologie de la deuxième génération de céramiques dorées³⁸⁰ (80-150 apr. J.-C.) ainsi qu'à quelques formes provenant de l'atelier de Bourbonne-les-Bains³⁸¹ en Haute-Marne.

Une petite activité de production de céramiques a été mise au jour sur le site de Liffolle-Grand au lieu-dit La Goulotte, à proximité immédiate de l'agglomération de Grand. Daté de

³⁷⁵ Cf. chapitre III p. 288.

³⁷⁶ Deru, Paichelier 2001, p. 24-32.

³⁷⁷ *Ibid.* p. 24.

³⁷⁸ Deru 1994, p. 81.

³⁷⁹ Cf. chapitre III p. 357-358.

³⁸⁰ *Ibid.* p. 81-85.

³⁸¹ Alonso à paraître.

la fin du II^e s. apr. J.-C. au premier tiers du III^e s. apr. J.-C., cet atelier semble avoir produit des formes en céramique commune claire notamment des cruches³⁸². Il est probable que ces vases aient été vendus sur les marchés grandésiens. Une étude détaillerait de cette production permettrait de valider ou non cette possibilité.

2.4 Les productions locales

À l'échelle locale, une seule production a été clairement mise en évidence et identifiée. Il s'agit de la céramique fabriquée au sein du four de potier découvert en 1968 route de Liffol sur le site même de Grand³⁸³. Cette découverte est l'unique témoin d'artisanat céramique sur l'agglomération antique à l'heure de nos connaissances actuelles³⁸⁴.

2.5 Les amphores

Le matériel amphorique n'a été retrouvé qu'en faible quantité sur l'ensemble de notre corpus. La répartition des provenances établie dans le chapitre précédent³⁸⁵ démontre clairement la prédominance des importations ibériques dont la majorité du répertoire se compose d'amphores Dressel 20. La région de Bétique semble avoir constituée la première source d'approvisionnement en importation d'huile pour le site de Grand.

Le commerce du vin est notamment illustré par la présence d'amphores produites dans le sud de la Gaule. Les formes identifiées se rapportent à des amphores de type Gauloise 4 fabriquées dans les ateliers narbonnais.

Dans une moindre mesure, quelques tessons d'amphores attestent de liens commerciaux avec d'autres régions : la Grèce, l'Afrique et l'Italie. On note également la présence d'une amphore de Rhénanie. S'agissant du seul exemple retrouvé, cette amphore doit avoir été amenée jusqu'à Grand pour son contenu. Elle a très certainement profité de l'importation des céramiques rugueuses de l'Eiffel pour être acheminée jusqu'à Grand.

³⁸² Michler 2005, p. 207.

³⁸³ Parmentelot 1968.

³⁸⁴ Cf. chapitre III p. 358-363.

³⁸⁵ Cf. chapitre III p. 393 fig. 230.

2.6 Les sources d'approvisionnement et les courants commerciaux

La carte (fig. 299) de répartition des régions d'approvisionnement en céramiques attestées à Grand nous donne une vision générale de l'état actuel des connaissances sur les principaux réseaux commerciaux entretenus par l'agglomération antique de Grand.

Si les premières importations mises en évidence sur le site sont issues des officines du Sud de la Gaule, il ne s'agit que de productions sigillées. On observe dès l'essor des ateliers argonnais, une baisse importante des quantités de vases en sigillées importés de la Graufesenque.

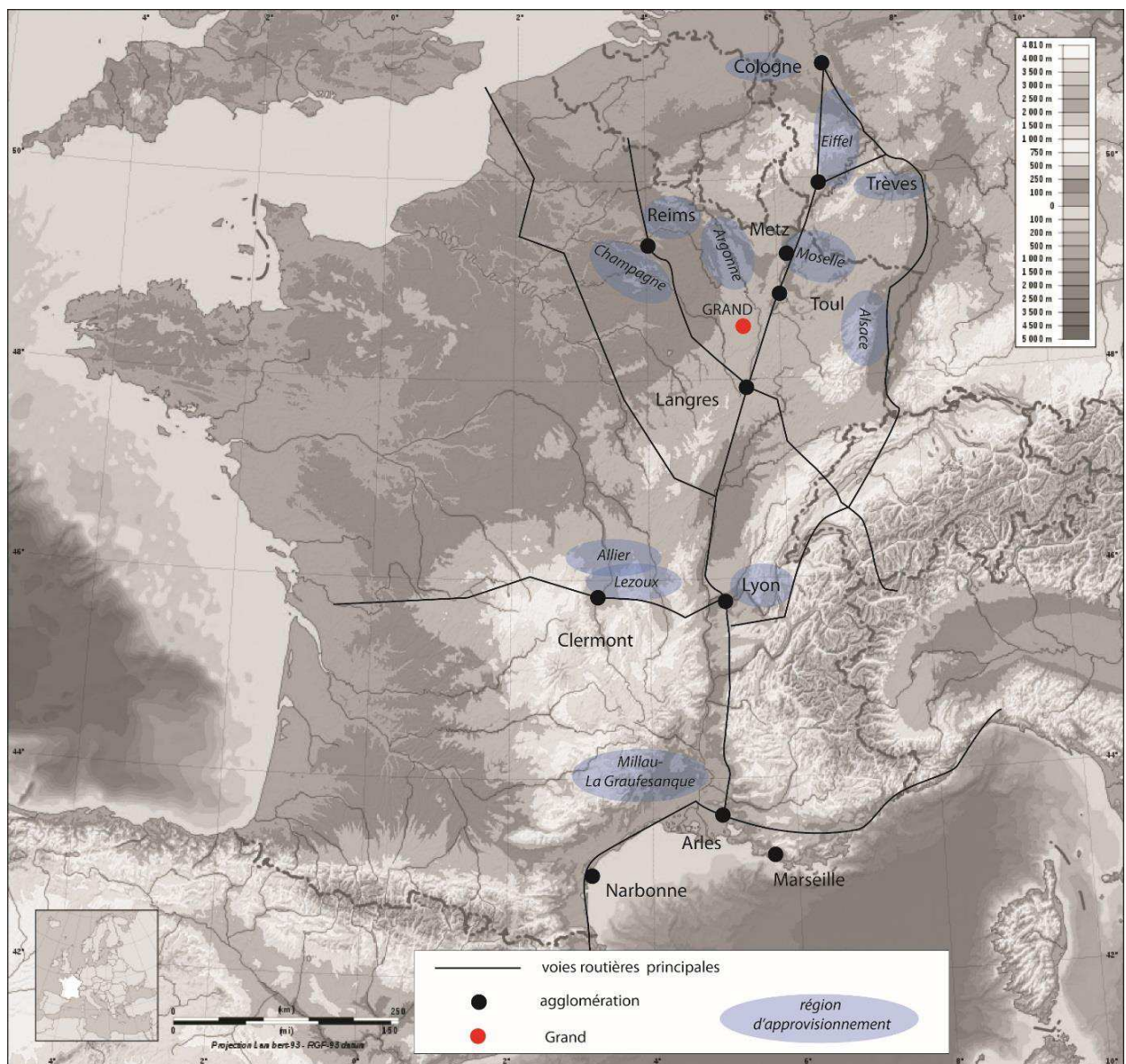


Fig. 299 Carte des régions d'approvisionnement en céramique (hors amphores) attestées à Grand © Eric Gaba.

Par ailleurs, les productions de céramiques fines, sigillées, céramiques à paroi fine engobées ou métallescentes, n'apparaissent que de manière sporadique au sein des ensembles. Les rares tessons de céramique à paroi fine de Lyon ne constituent pas non plus les indices d'un commerce stable établi entre cette région et l'agglomération de Grand.

Les très faibles proportions de céramiques à revêtement plombifère ne témoignent à nouveau pas d'un rapport important avec la région de l'Allier. On peut imaginer notamment pour cette catégorie que des vases auraient pu être transportés avec des cargaisons d'autres types d'objets importés à Grand, en l'occurrence dans ce cas précis, des statuettes en terre blanche.

La vaisselle fine datée du début de l'occupation de Grand est caractérisée par une forte concentration de céramiques dites « gallo-belges » en particulier de *terra nigra*. Cette production régionale dont les sources d'approvisionnement ne sont pas encore clairement identifiées, satisfait apparemment, aux côtés des sigillées sud-gauloises, aux besoins en vaisselle de table et notamment en vase à boire. Ce qui justifierait la faible quantité de céramiques à paroi fine importées.

Dès le milieu II^e s. apr. J.-C. le site réduit largement ses importations de sigillées du Sud de la Gaule tout comme son approvisionnement en *terra nigra*, au profit de productions majoritairement argonnaises. Ce qui permet de réduire considérablement les distances d'importation. Ces ateliers vont subvenir pour une grande part à l'approvisionnement de la ville en céramiques fines avec un large répertoire de formes sigillées et des gobelets à boire en céramique à paroi fine engobée et métallescente. On retrouve également quelques productions de *terra nigra*, caractérisées par leur décor réalisé à la molette.

Les groupes de fabrication de céramique de Moselle sont attestés par leurs productions sigillées et dans une moindre mesure par une production possible de céramique à paroi fine engobée à pâte blanche. Quant à la région de l'Alsace et de Cologne, elles ne sont représentées que de manière anecdotique sur le site. Plus tard, à la fin du II^e s. apr. J.-C. et le début du III^e s. apr. J.-C., la céramique métallescente de Trèves prend place au sein du vaisselier.

Concernant la vaisselle de cuisine, composée de catégories de céramiques dites communes, l'agglomération de Grand se fournit en très grande majorité de manière régionale, voire locale. La batterie de cuisine est composée principalement de grandes jattes, pots et couvercles en céramique commune sombre à dégraissant coquillier, de mortiers dont l'origine n'a pas pu être déterminée, de plats à engobe rouge pompéien dont quelques individus semblent provenir des ateliers du Centre de la Gaule et de cruches, de bols et de pots en céramique commune claire.

Cette dernière catégorie majoritaire sur le site tout au long de sa période d'occupation, a même donné lieu à un artisanat local. Bien qu'il ne semble pas avoir engendré une production très importante, le four de potier de la route de Liffol démontre la capacité de la cité de Grand à produire en partie sa propre céramique à usage quotidien.

À partir du III^e s. apr. J.-C., la céramique culinaire va s'enrichir de productions spécifiques importées telles que les céramiques rugueuses de la région de l'Eiffel ou la céramique craquelée bleutée des ateliers champenois. Cependant une production régionale de céramique rugueuse claire va rapidement venir concurrencer ces importations.

3 FONCTION ET USAGE DES CÉRAMIQUES

Si les textes³⁸⁶ et l'iconographie brossent une image précise de l'art culinaire romain, le mobilier archéologique retrouvé en fouille nous permet d'appréhender comment et dans quelle mesure celui-ci s'insère dans la réalité d'un territoire conquis et s'adaptant de manière inégale à l'adoption d'un mode de vie à la romaine. Il nous appartient donc de reconsidérer les fonctions traditionnellement associées à une forme par rapport à la société qui l'utilise³⁸⁷.

Déterminer ou proposer des hypothèses sur le rôle qu'a pu jouer une forme céramique dans la préparation des repas s'avère une étape clé vers une meilleure compréhension des pratiques culinaires d'un site.

Au côté de l'étude des autres instruments de cuisine, des restes de consommation et des méthodes employées pour élaborer les recettes, la vaisselle en terre cuite contribue à retracer l'histoire d'un plat de sa conception à sa consommation³⁸⁸. Elle participe en effet à l'ensemble de la chaîne opératoire, en servant à fabriquer, mélanger, cuire les préparations puis à les servir à table et à les déguster. On l'utilise également pour présenter et consommer des boissons.

À l'époque gallo-romaine, les tables du quotidien comme des occasions particulières s'enrichissent de nouvelles recettes importées du monde romain, sans pour autant exclure totalement les plats traditionnels gaulois en grande partie constitués de bouillies. Cette accoutumance est variable d'une région à l'autre, d'un site à l'autre, et dépend de nombreux facteurs³⁸⁹.

Qu'ils soient d'ordre pratique (moyens de se procurer des produits d'importation, acclimatation de nouvelles espèces végétales exportées...) ou qu'ils concernent une

³⁸⁶ On cite le célèbre ouvrage « *De re coquinaria* » attribué au cuisinier Apicius.

³⁸⁷ Esposito 2014, p. 23.

³⁸⁸ Desbat, Forest, Batgine-Vallet 2006, p. 3.

³⁸⁹ *Ibid.* p. 2.

hiérarchisation sociale à la fois à l'échelle des sites et à l'échelle de la population, ces facteurs engendrent une disparité dans la cuisine et à la table des Gaulois.

Afin d'avancer quelques hypothèses sur les rapports entre les céramiques et leur(s) fonction(s) sur le site de Grand, nous prendrons pour modèle d'analyse le protocole élaboré par G. Florent et X. Deru dans de leur article « La céramique de Reims à Clovis, analyse fonctionnelle »³⁹⁰. Ce procédé s'appuie sur trois modèles théoriques : le modèle ethnographique, le modèle littéraire et le modèle céramologique. En confrontant les informations issues de ces différentes sources, cette méthode d'analyse donne l'avantage de ne conserver au sein des hypothèses que les propositions validées à la fois par l'intuition, les textes antiques et les preuves archéologiques³⁹¹. En respectant l'ordonnance de ces sources dans leur raisonnement et créant ainsi une réflexion en entonnoir, les auteurs parviennent à obtenir des résultats fiables éliminant au fur et à mesure les propositions qui ne sont pas validées par les trois modèles.

Au sein de notre corpus, les formes validées par ce modèle ont été sélectionnées pour participer à la réflexion sur les usages attribués aux céramiques de l'agglomération de Grand (Volume II, Annexe F p. 635-636). On observe aisément que les formes liées à la présentation et à la consommation sont majoritaires (47%), suivies de peu par les céramiques culinaires (45%). Les vases de stockage (5%) et de transport (3%) ne sont que très peu représentés (fig. 300).

La catégorie « présentation, consommation » se divise en deux sous-parties, la présentation et la consommation des aliments solides et celles des liquides. Les céramiques culinaires quant à elles rassemblent les vases de préparation et ceux de cuisson.

³⁹⁰ Florent, Deru 2012.

³⁹¹ *Ibid.* p. 277.

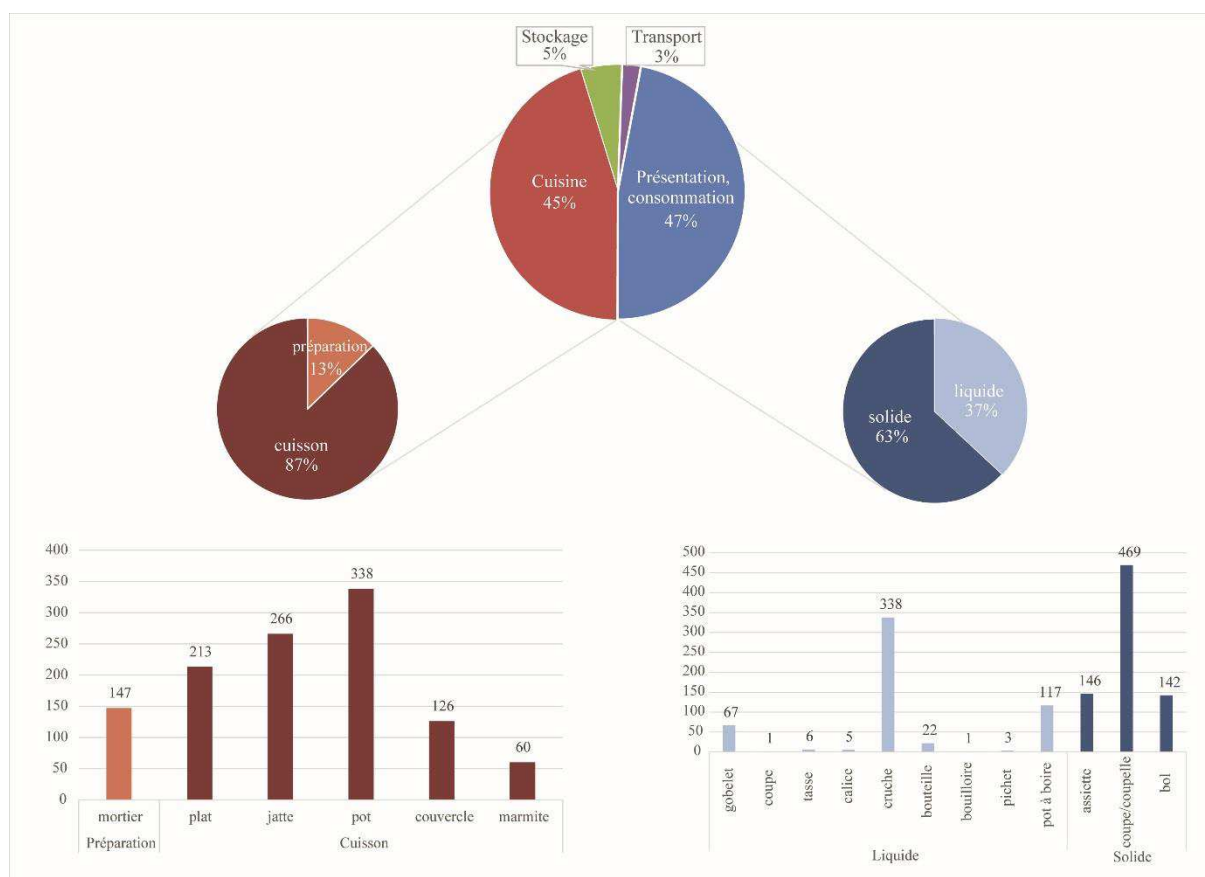


Fig. 300 Graphique de répartition des groupes fonctionnels (en pourcentage).

En s'attardant sur la composition de chacune de ces catégories fonctionnelles (fig. 301), nous observons que la majorité d'entre elles ne font appel qu'à un nombre restreint de groupes de pâtes tels que les récipients de transport (amphores), de stockage (céramiques communes claires, *dolia*), de préparation culinaire (mortiers, céramiques sigillées), de présentation à table des mets et aliments solides (céramiques sigillées, céramiques gallo-belges et céramiques communes claires).

La batterie de cuisine servant à cuire les aliments fait référence à six groupes de pâtes : la céramique sombre à dégraissant coquillier, la céramique craquelée bleutée, la céramique rugueuse, la céramique à vernis rouge pompéien, la céramique commune sombre et la céramique commune claire.

Enfin les vases destinés à la présentation et consommation des liquides peuvent avoir été produits en sept catégories de pâtes différentes : la céramique commune claire, la céramique gallo-belge, la céramique sigillée, les céramiques à paroi fine engobées et métallescentes, la céramique rugueuse et la céramique fine sombre de Reims.

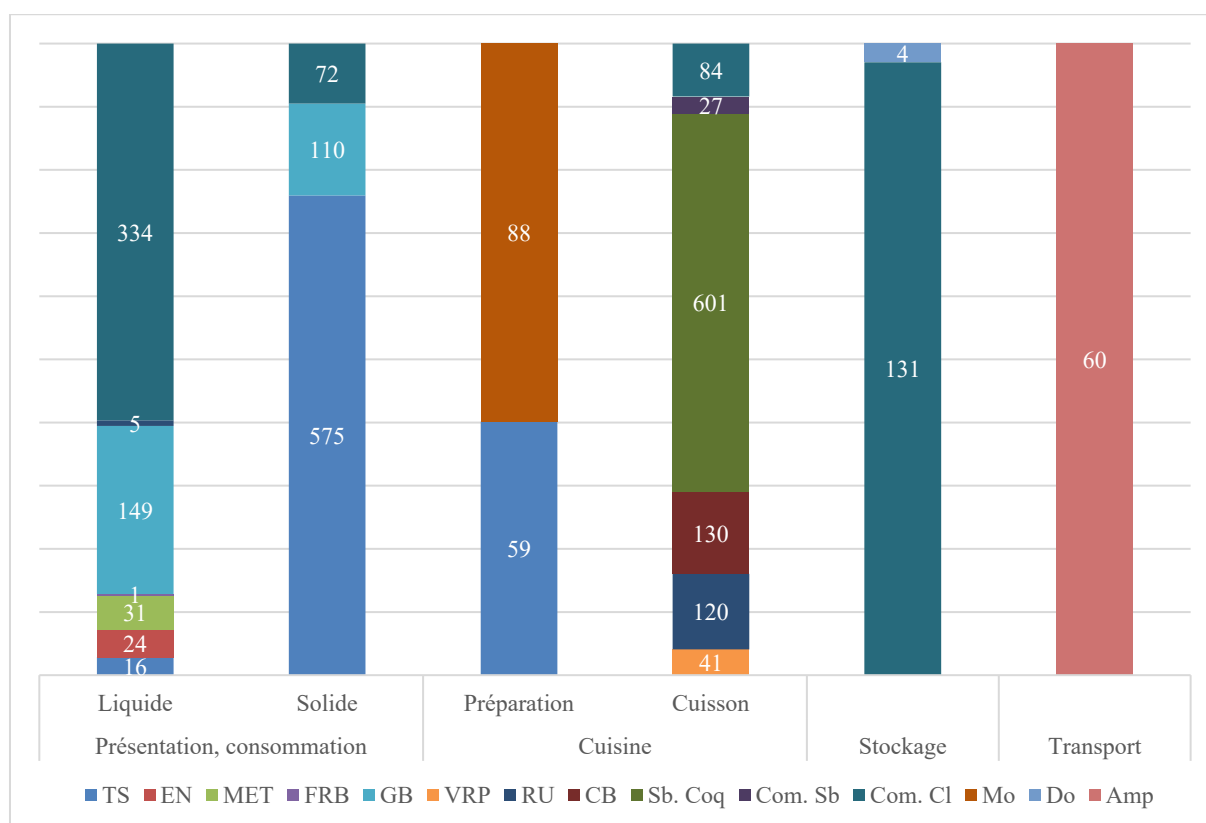


Fig. 301 Graphique des proportions des catégories céramiques au sein des grandes catégories fonctionnelles (en chiffres bruts).

3.1 La vaisselle de table et de service

La composition du vaisselier usité à table s'organise autour de deux groupes fonctionnels, d'un côté les céramiques liées à la présentation et la consommation des mets qui sont majoritaires (63 %) et de l'autre les vases destinés à contenir, conserver, servir et absorber des liquides qui représentent 37 % des céramiques de table.

Les récipients que l'on retrouve sur les tables à Grand, pour présenter la nourriture puis la consommer se rapportent à un nombre restreint de formes fabriquées dans une gamme limitée de pâtes. Il s'agit principalement de coupes et coupelles puis d'assiettes et de bols (fig. 302). Ces récipients sont principalement produits en céramique sigillée, en céramique gallo-belge et enfin en céramique commune claire.

Les coupes et coupelles arrivent largement en tête. Leur module varie et se répartissent entre deux grands modèles : des coupelles de petites dimensions, de type Drag. 24/25, Drag. 27, Drag. 35 en céramique sigillée, ou des coupes Deru C8 ou Deru C13 en céramique gallo-belge. Ces variantes qu'elles soient à paroi simple, droite, arrondie, concave, à ressaut, à rebord...

peuvent éventuellement avoir privilégié la consommation de mets ou aliments spécifiques à leur forme, mais semblent toutes correspondre à un usage individuel. Elles peuvent également avoir servi de coupes à sauce³⁹². Les bols Deru B14 ou Deru B15 en céramique gallo-belge ainsi que quelques bols de petite taille en céramique commune claire peuvent jouer les mêmes rôles.

Les coupes Drag. 37, les coupes Ritt. 12 en sigillée se rapportent à des récipients de module supérieur. On rapproche par analogie les bols Deru B1 en céramique gallo-belge et les bols à collerette Com. Cl B3 en céramique commune claire. D'autres formes en céramique commune claire à collerette retombante peuvent se rattacher à ce second groupe.

Les assiettes, à quelques expressions près ne présentent pas de grandes variantes de dimensions. Les formes varient allant de modèles relativement plats à des formes plus creusées et bombées, se rapprochant de l'apparence de certains bols. Cet indice suggère très certainement un usage différent, les formes creuses privilégiant sûrement une alimentation à base de plat en sauce.

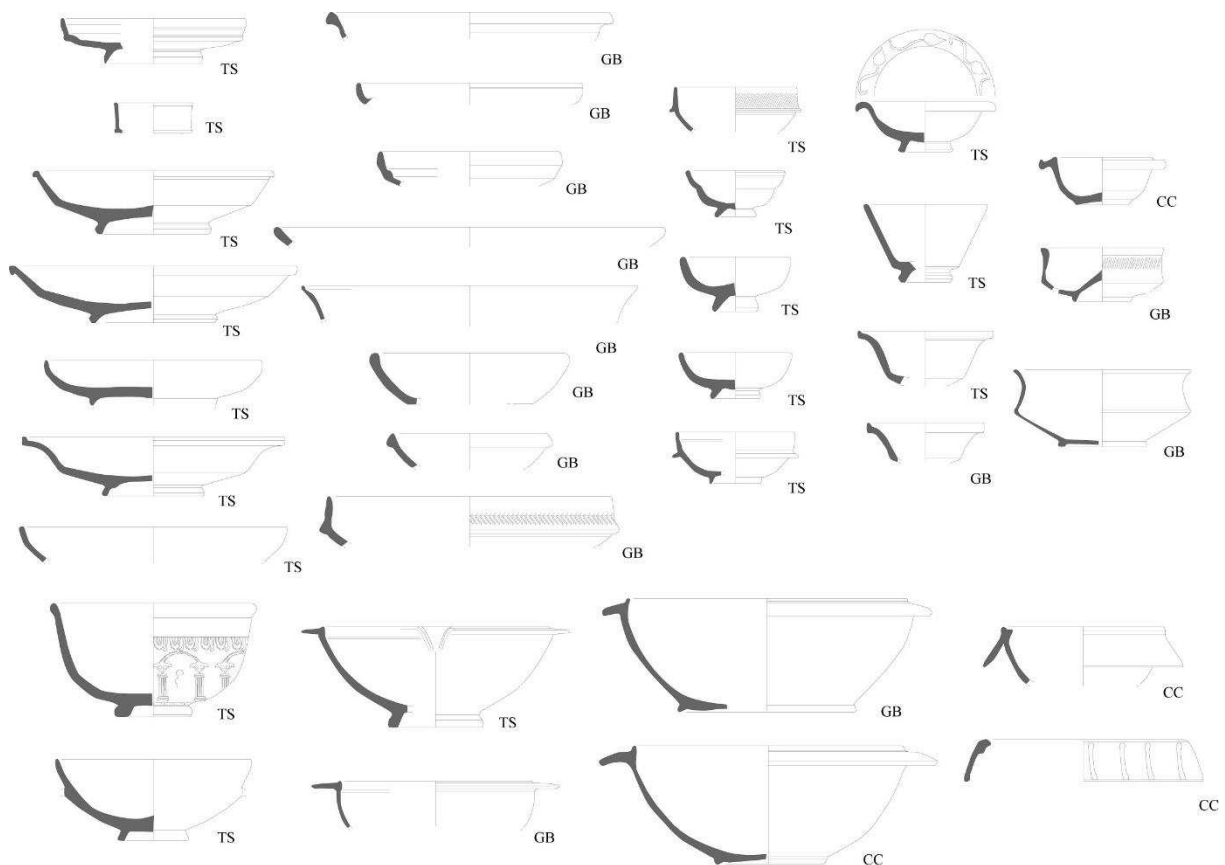


Fig. 302 Formes céramiques destinées à la présentation et à la consommation des mets (TS : terre sigillée ; GB : gallo-belge ; CC : céramique commune claire).

³⁹² Florent, Deru 2012, p. 287 fig. 3.

La vaisselle liée à la boisson se compose des vases destinés d'une part à sa consommation et d'autre part à des céramiques utilisées pour son service et sa conservation (fig. 303). Elle rassemble au total sept formes différentes réparties entre ces deux sous-catégories. Les catégories techniques employées dans la fabrication de ces vases sont variées mais suivent un modèle assez clair : les gobelets et les coupes sont toujours en céramique à paroi fine engobée ou métallescente, les cruches en céramique commune claire, la plupart des bouteilles en *terra nigra* tout comme les pots à boire. Quelques formes spécifiques telles que les bouilloires et les pichets sont fabriquées en céramique rugueuse. Les autres productions de cette catégorie sont d'ordinaire utilisées sur le feu.

Les cruches en céramique commune claire prédominent largement le corpus. Elles sont utilisées à table pour présenter et servir les boissons. Cependant on peut également imaginer que les gros modules jouent un rôle de récipients de conservation pour certains liquides, tout comme quelques pots de grandes dimensions surtout produits en *terra nigra*. Elles pouvaient également servir à s'approvisionner directement chez le marchand où à puiser l'eau d'une source ou d'un puits³⁹³. Les bouteilles, les pichets et les bouilloires n'apparaissent qu'en second plan et n'ont été retrouvés qu'en faible quantité.

On compte une grande variété de formes du répertoire susceptibles de servir à consommer les boissons à table. Si les coupes, les tasses et les calices sont rares, les gobelets ainsi que les pots à boire se partagent le marché. On note d'importantes différences de modules, allant de la céramique miniature au vase de grande contenance. Les formes varient peu et privilégient les exemplaires soignés, dont les parois extérieures sont revêtues d'un engobe et présentent des décors de différents types.

Cependant il ne faut pas exclure la possibilité que ces formes aient pu jouer d'autres rôles dans le quotidien des habitants de l'agglomération antique. C. Pillard-Jude propose par exemple que certains gobelets en céramique à paroi fine aient été remployés comme pots à épices. En faveur de cette hypothèse, la découverte de deux gobelets Déch. 72, seules pièces presque complètes de la cuisine, dans une niche sous le foyer³⁹⁴.

³⁹³ Batigne Vallet 2007, p. 149.

³⁹⁴ Pillard-Jude 2014, p. 260.

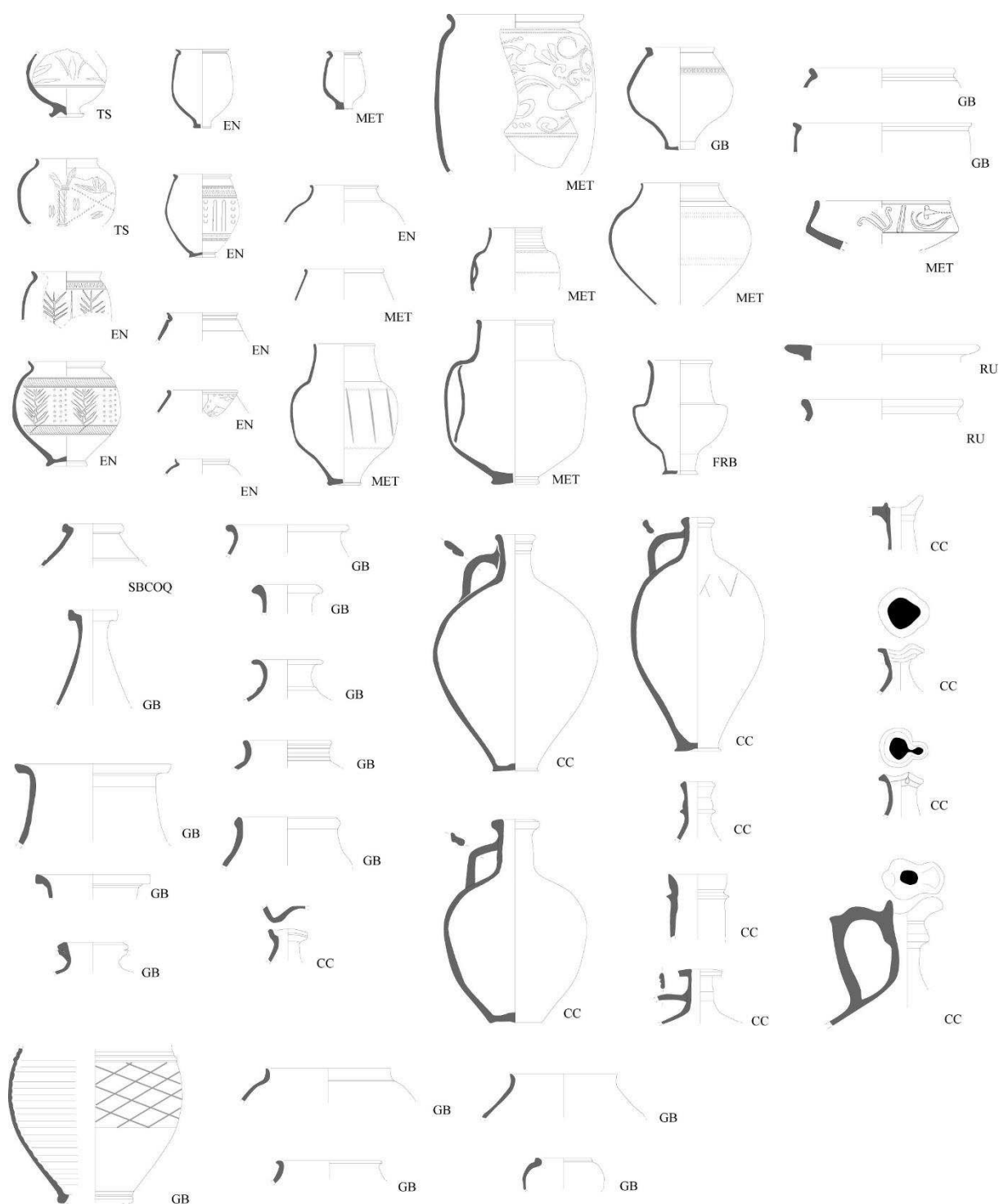


Fig. 303 Formes céramiques destinées à la présentation et l'absorption des boissons (TS : terre sigillée ; EN : céramique engobée ; MET : céramique métallescente ; GB : gallo-belge ; CC : céramique commune claire ; RU : céramique rugueuse).

3.2 La céramique culinaire

Concernant les récipients qui vont être utilisés dans la cuisine pour préparer les mets ensuite servis à table, ils se répartissent entre les vases à cuire qui rassemblent le plus d'individus (83 %) et les vases de préparation qui ne vont pas sur le feu rassemblant 17%.

On identifie pour ce dernier groupe une seule forme de céramique, le mortier, qui peut être fabriqué en céramique commune claire et en sigillée (fig. 304). Le mortier semble être un instrument fréquemment utilisé dans la cuisine romaine³⁹⁵. Il sert à préparer différentes sauces qui viendront agrémenter les plats. Ces sauces peuvent être intégrées aux mets en cours de cuisson ou une fois ceux-ci achevés.

La râpe présente dans la partie interne du vase associée à l'utilisation d'un pilon, facilite le broyage de divers éléments solides tels que des herbes aromatiques qui seront ensuite mélangés à des produits liquides. Le bec verseur aménagé sur la partie supérieure du bord en collerette assure un versement aisé des sauces sur les plats. Dans le cas des mortiers Drag. 45 en céramique sigillée, ces becs verseurs prennent l'apparence d'une tête de lion dont la gueule est perforée au centre du bord en bandeau.

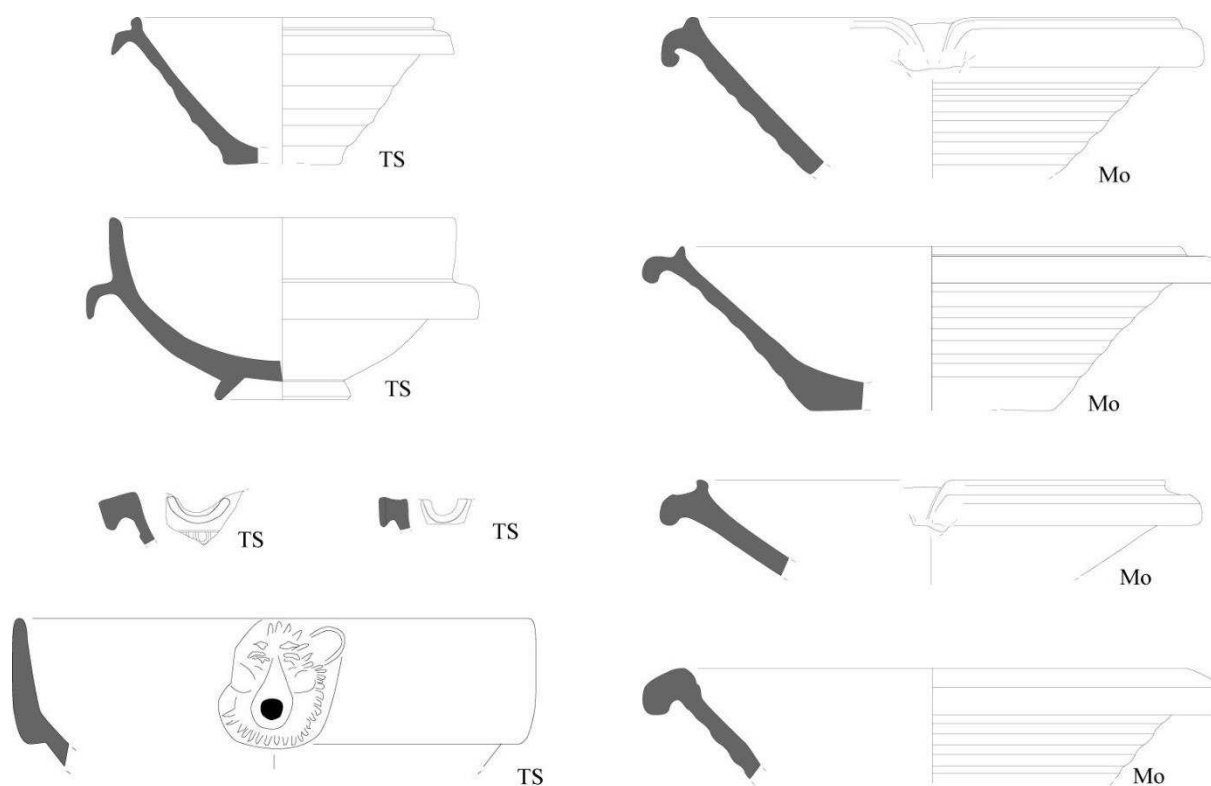


Fig. 304 Formes céramiques destinées à la préparation des plats (TS : terre sigillée ; Mo : mortiers).

³⁹⁵ Florent, Deru 2012, p. 281.

Sur le site de Grand, la batterie de cuisine compte une importante variété de formes destinées à cuire les aliments (fig. 305). Cette cuisson est susceptible de s'opérer de diverses façons. Les vases peuvent directement être placés sur un foyer ou bien être enfournés. En fonction du mode de cuisson, on fait appel à différents éléments ajoutés tels que l'eau ou l'huile. Les formes du répertoire qui se rapportent à cette activité sont les plats, les jattes, les marmites, les pots et les couvercles produits dans des pâtes supportant le contact avec les flammes.

Les pots sont majoritaires au sein de cet ensemble, ils font référence à une cuisson à l'eau dans laquelle vont bouillir différents aliments. Il semble constituer la forme préférée pour la préparation de bouillies.

Les jattes et les marmites sont également très bien représentées. Objet indispensable de la cuisine, le *cacabus* de son nom latin, va en effet permettre de cuire l'aliment principal de la recette mais aussi de le faire ensuite mijoter avec la sauce préalablement cuisinée dans le mortier³⁹⁶.

Les plats moins nombreux sont en général utilisés pour la réalisation des mets d'accompagnement qui vont être cuits au four. Les exemplaires en céramique à vernis rouge pompéien sont traditionnellement associés à la fabrication de grandes galettes de pain³⁹⁷.

Enfin peu de couvercles ont été mis au jour, proportionnellement au nombre de récipients qu'ils auraient pu recouvrir. Cependant il se peut qu'un même couvercle ait pu convenir à plusieurs vases différents, réduisant ainsi leur quantité. Par ailleurs, n'étant pas directement soumis à la chaleur des flammes, les couvercles présentent moins de risque de cassure. On les remplacera ainsi moins souvent. On peut enfin imaginer que certaines céramiques aient été réemployées. En découpant leurs fonds par exemple, ces derniers pourraient se transformer en couvercle de substitution. C. Pillard-Jude observe plusieurs cas de ce type sur la *domus* de la Fontainotte³⁹⁸.

³⁹⁶ Florent, Deru 2012, p. 280.

³⁹⁷ Brulet, Vilvorder, Delage 2010, p. 380.

³⁹⁸ Pillard-Jude 2014, p. 247 fig. 292.

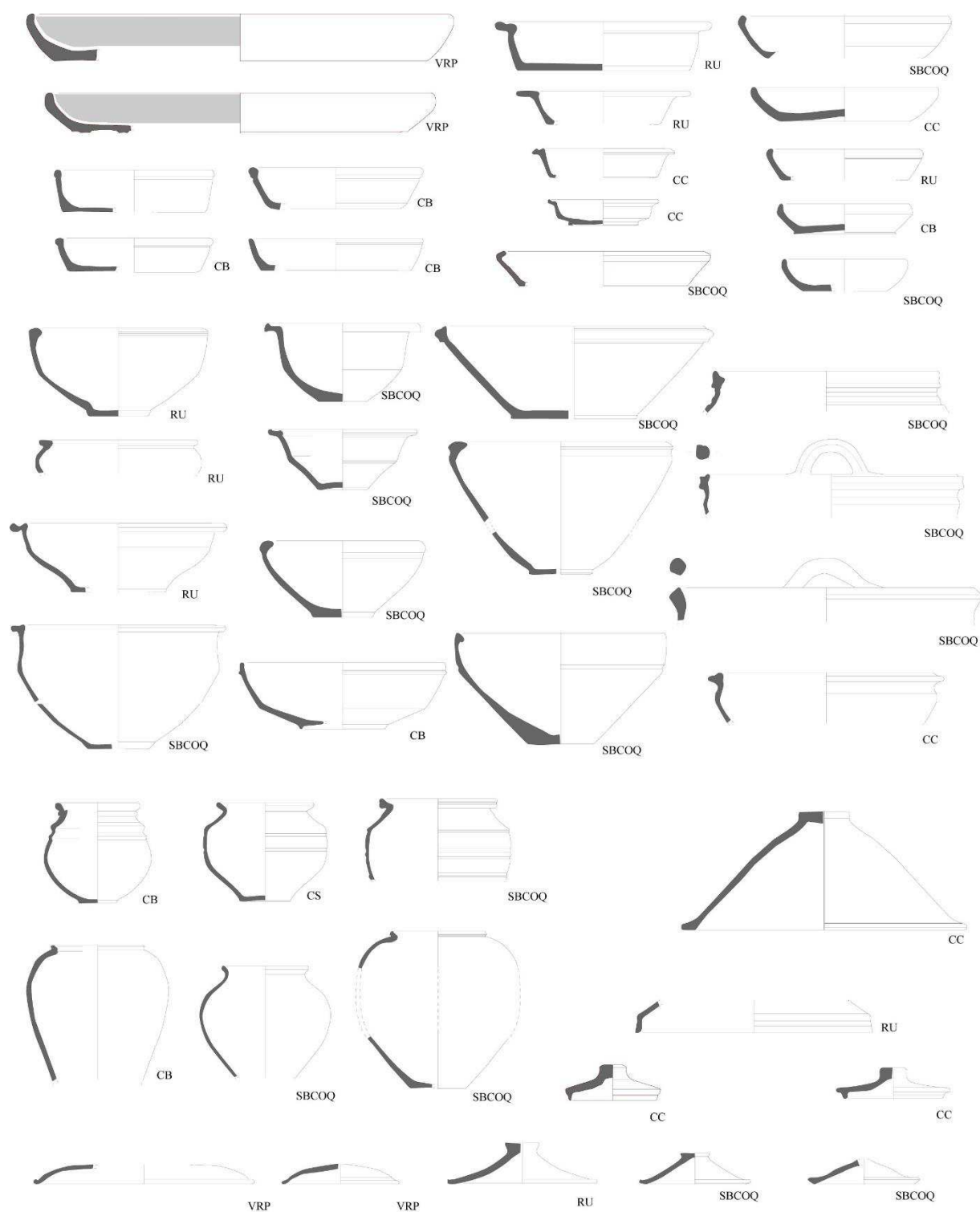


Fig. 305 Formes céramiques destinés à la cuisson des aliments (RU : céramique rugueuse ; CB : céramique craquelée bleutée ; SBCOQ : céramique sombre à dégraissant coquillier ; CS : céramique commune sombre ; CC céramique commune claire).

3.3 Les vases de transport et de stockage

L'amphore symbolise le vase de transport par excellence (fig. 306). Si la tradition dans la recherche a longtemps consisté à attribuer une forme d'amphore à un contenant précis (vin, huile, sauce), de nombreuses découvertes viennent contredire ce schéma initial et nous incitent à reconsidérer la fonction de certaines amphores au sein d'un circuit commercial complexe³⁹⁹.

Par ailleurs, le matériel amphorique constitue l'un des témoins principaux du commerce lointain et du rapport qu'entretenait un site avec le monde méditerranéen. Il est le vecteur d'une consommation de produits nouveaux qui participent à l'évolution des modes culinaires, marqueurs sous-jacents d'une acculturation à la société romaine⁴⁰⁰.

L'étude de notre corpus de la céramique du site de Grand, n'a mis en évidence qu'une petite quantité d'amphores se rapportant à 2,61 % du NMI total et 4,44% du nombre de tessons. Cette très faible proportion s'observe également sur la capitale de la Gaule Belgique, Durocortorum, l'actuelle Reims (Champagne), où les amphores ne rassemblent que 4% du nombre de restes céramiques⁴⁰¹. La répartition des amphores au sein des différentes phases chronologiques pour le site de Grand n'autorise pas à statuer sur une éventuelle évolution de leur proportion au cours du temps, les quantités restent très modestes mais proportionnellement égales d'une phase à l'autre.

Tout comme dans l'agglomération rémoise⁴⁰², nous ne pouvons que nous étonner de la faible représentation des amphores à Grand, cependant rappelons que celles-ci font référence à un mobilier à usage unique mais qui peut faire l'objet de nombreux réemplois⁴⁰³. Ainsi leur absence au sein des contextes étudiés n'exclut pas leur présence et leur utilisation sur le site dans une mesure et une quantité toute autre que celles témoignées par cette étude.

³⁹⁹ Silvano, Poux 2005, p. 512.

⁴⁰⁰ Desbat, Forest, Batgine-Vallet 2006, p. 7.

⁴⁰¹ Deru 2014, p. 288.

⁴⁰² Florent, Deru 2012, p. 294.

⁴⁰³ Piot 2001.

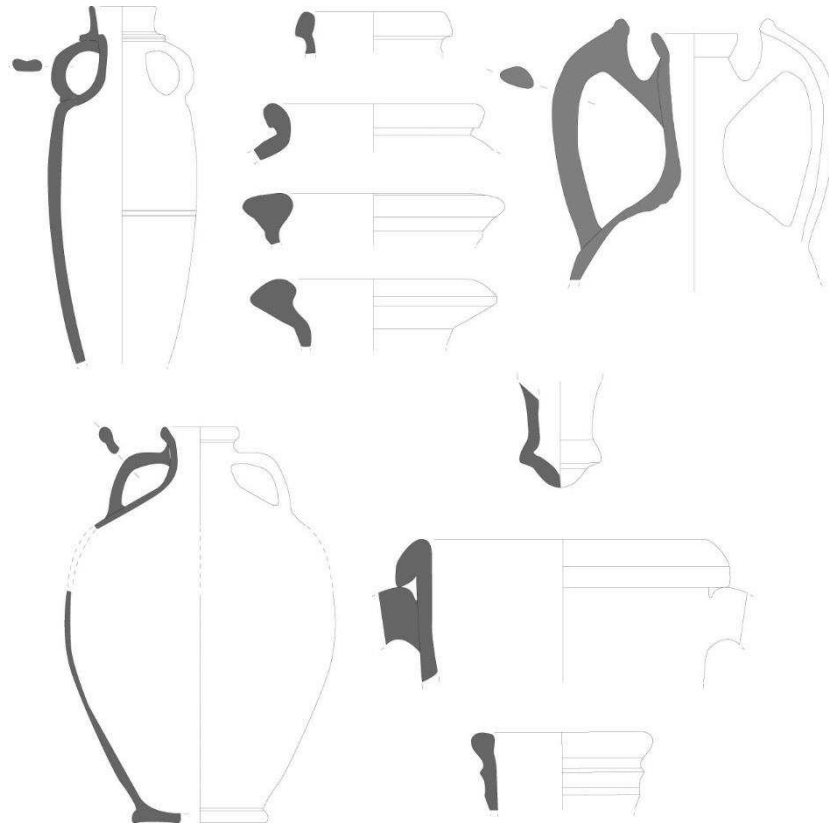


Fig. 306 Formes céramiques destinées au transport : amphores.

Les vases de stockage ne sont guère mieux représentés. Les rares témoins de cette catégorie fonctionnelle sont les fragments de *dolia* nous permettant à peine de mettre en évidence deux types de vase (fig. 307).

N'atteignant que 0,11% du NMI total, aucune évolution chronologique de leur proportion n'a été mise en évidence. Les contextes d'habitats de notre corpus (Rue de l'Amphithéâtre, Les Roises) ainsi que celui de la *domus* de la Fontainotte, auraient pourtant été propices à la découverte de ce matériel céramique indispensable à la conservation des denrées alimentaires consommées au quotidien.

Cette observation nous amène à imaginer que d'autres modes de stockage étaient mis en œuvre sur l'agglomération. À Reims, la quantité de *dolia* ne dépasse que de peu celle évoquée à Grand. S'ils sont présents en quantité stable sur l'ensemble du I^{er} s. apr. J.-C., ces grands récipients de stockage diminuent fortement dès le deuxième quart du II^e s. apr. J.-C. alors qu'au sein d'établissements ruraux voisins ils va connaître un plus grand succès⁴⁰⁴.

À Reims, un second récipient présente des caractères susceptibles d'être attribués à la fonction de stockage des denrées. Il s'agit du pot en céramique commune claire, de module

⁴⁰⁴ Delor-Ahü, Mathelart 2014, p. 197-198.

varié, disposant d'anses pour faciliter le transport. C'est cette forme qui est privilégiée au sein de la capitale des Rèmes.

Dans le corpus des céramiques de Grand, les pots rassemblent 20,09% du répertoire des céramiques communes claires. Ces formes disposant pour certaines d'anses et ou d'un bord aménagé pour recevoir un couvercle pourraient constituer en effet une bonne alternative aux *dolia*. Par ailleurs l'exemple de Grand viendrait ainsi renforcer l'hypothèse proposée pour la région Champagne. Celui-ci suggère que ces pots aient servi à contenir des produits disponibles en campagne qui auraient été conditionnés dans des contenants de taille inférieure propre à la conservation en zone urbaine⁴⁰⁵.

N'oublions pas qu'une partie de la nourriture a pu être stockée dans d'autres types de contenants, par exemple en matériau périssable ou dans des grandes structures enfouies comme le démontre la découverte des deux glacières sur la *domus* de la Fontainotte⁴⁰⁶.

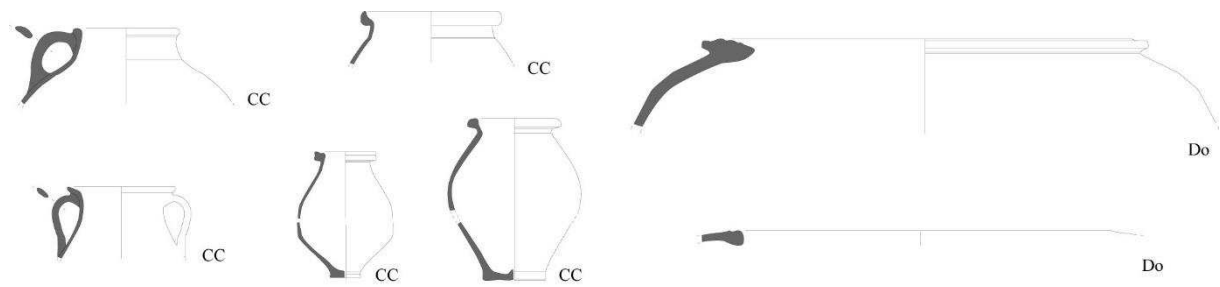


Fig. 307 Formes céramiques destinées au stockage et à la conservation
(CC : céramique commune claire ; Do : dolium).

3.4 Approche chronologique de l'évolution des groupes fonctionnels

Bien que l'étude de l'évolution chronologique de la céramique de Grand n'ait pu tenir compte de la totalité de notre corpus, elle fournit malgré tout quelques pistes de réflexion sur les rapports de proportions entre les différents groupes fonctionnels existants (Volume II, Annexe F, p.637-638).

Durant toute la période concernée, les céramiques de présentation et de service et les céramiques culinaires se partagent la plus grosse part du marché, les céramiques de stockage et

⁴⁰⁵ Delor-Ahü, Mathelart 2014, p. 198.

⁴⁰⁶ Gazenbeek 2014, p. 60.

de transport restant minoritaires même si elles semblent légèrement en hausse à partir de la phase II (fig. 308). La tendance générale indique que la vaisselle de présentation et de consommation supplante de peu la céramique culinaire jusqu'à la phase IIb où ce rapport tend à s'équilibrer, voire à s'inverser. Il semble donc qu'au cours des dernières phases étudiées, les habitudes de table changent. On utilise moins de vaisselle de présentation et il est possible que l'on consomme les plats directement dans les récipients qui ont permis de les préparer⁴⁰⁷. Il est également probable que l'on favorise des vases de consommation produits dans d'autres matériaux.

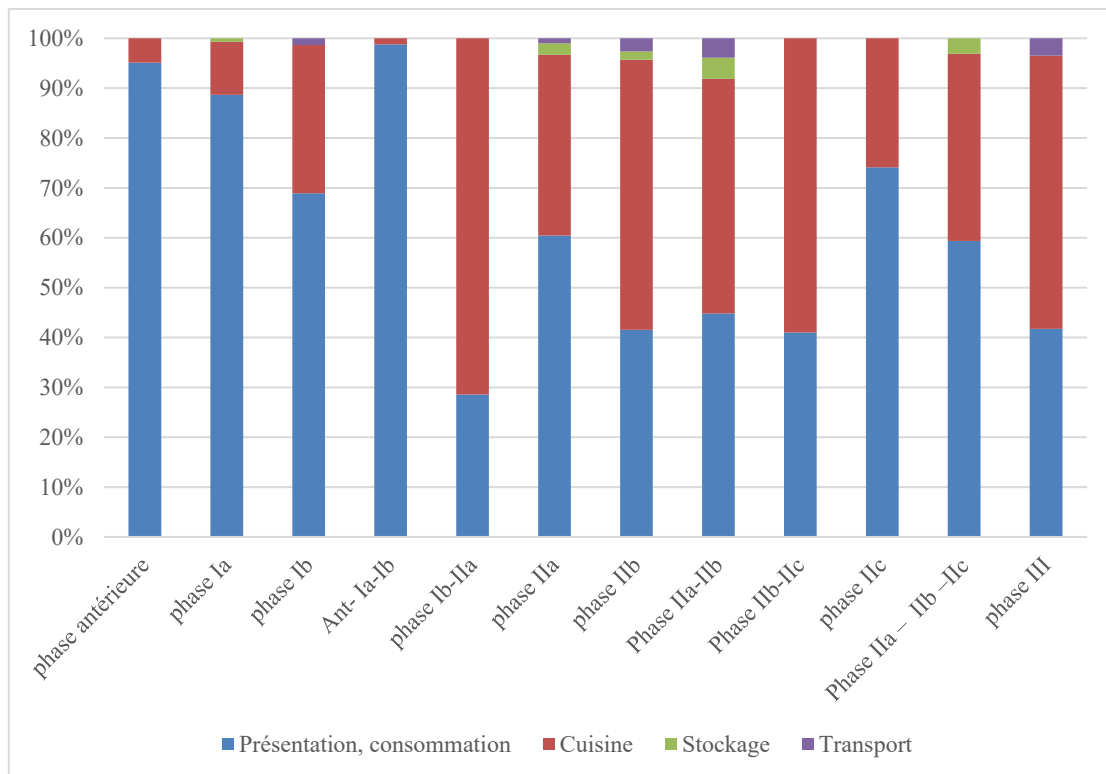


Fig. 308 Graphique de répartition des groupes fonctionnels par phase chronologique (en pourcentage).

Au sein du vaisselier présenté à table, on observe nettement que les vases en lien avec les boissons sont minoritaires au profit des céramiques pour la nourriture durant la phase antérieure et la phase I (fig. 309). À partir de la phase II, ces céramiques vont augmenter en nombre jusqu'à inverser complètement la tendance durant les dernières phases d'occupation.

⁴⁰⁷ Delor-Ahü, Mathelart 2014, p. 202.

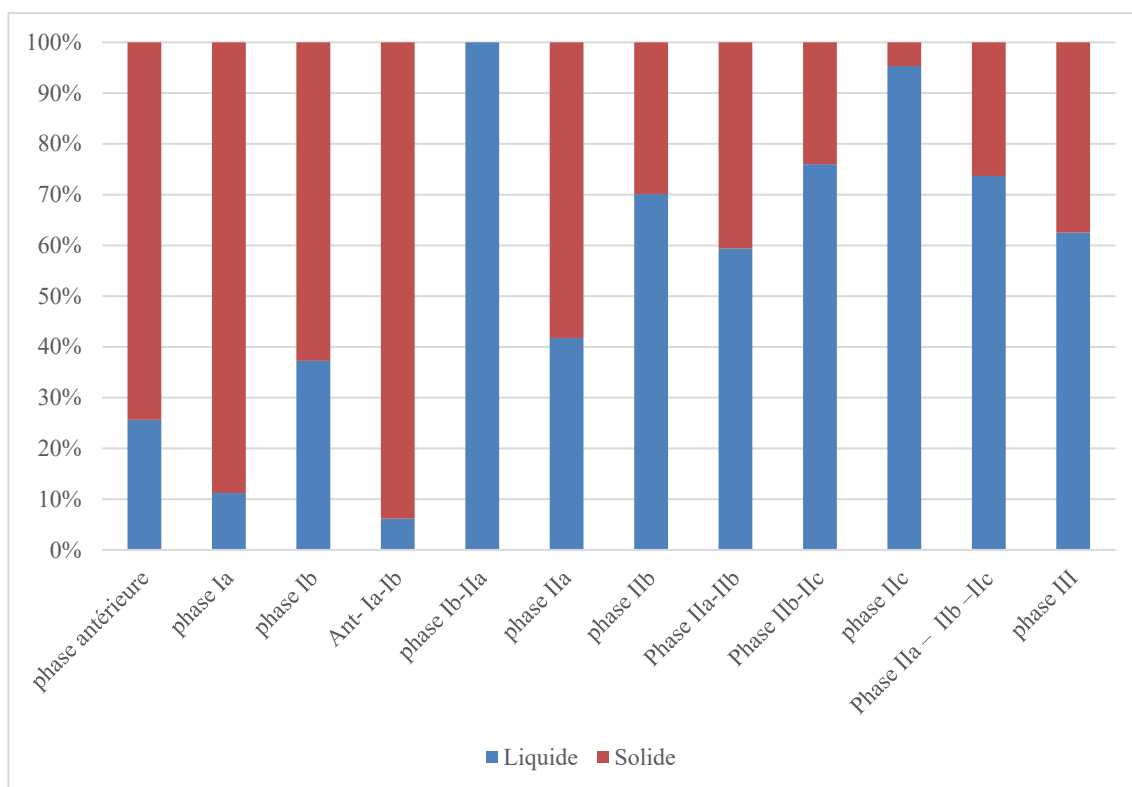


Fig. 309 Graphique de répartition des vases de présentation et de consommation des liquides et des aliments solides (en pourcentage).

La consommation des boissons fait appel aux gobelets et aux pots à boire en céramique fine (fig. 310). Les pots à boire sont présents sur l'ensemble de la période mais sont mieux représentés durant le premier siècle de notre ère. Ils semblent constituer l'un des indispensables de la table à Grand. La plupart d'entre eux sont produits en *terra nigra*. Cette préférence permettrait éventuellement d'expliquer la présence de cette catégorie en quantité relativement importante pour les dernières phases d'occupation. Les gobelets, quant à eux, sont très en vogue à partir du II^e s. apr. J.-C. avec l'apparition des céramiques à paroi fine engobées et métallescentes. Les calices et les tasses restent anecdotiques.

Les cruches utilisées à table pour servir les boissons dans des récipients individuels sont constantes sur toute la période et totalisent près d'un tiers du service à boissons. Certains modèles ont également pu servir à conserver des liquides, tout comme les pots à boire de grandes dimensions. Les bouteilles quant à elles sont mieux représentées au tout début de l'occupation.

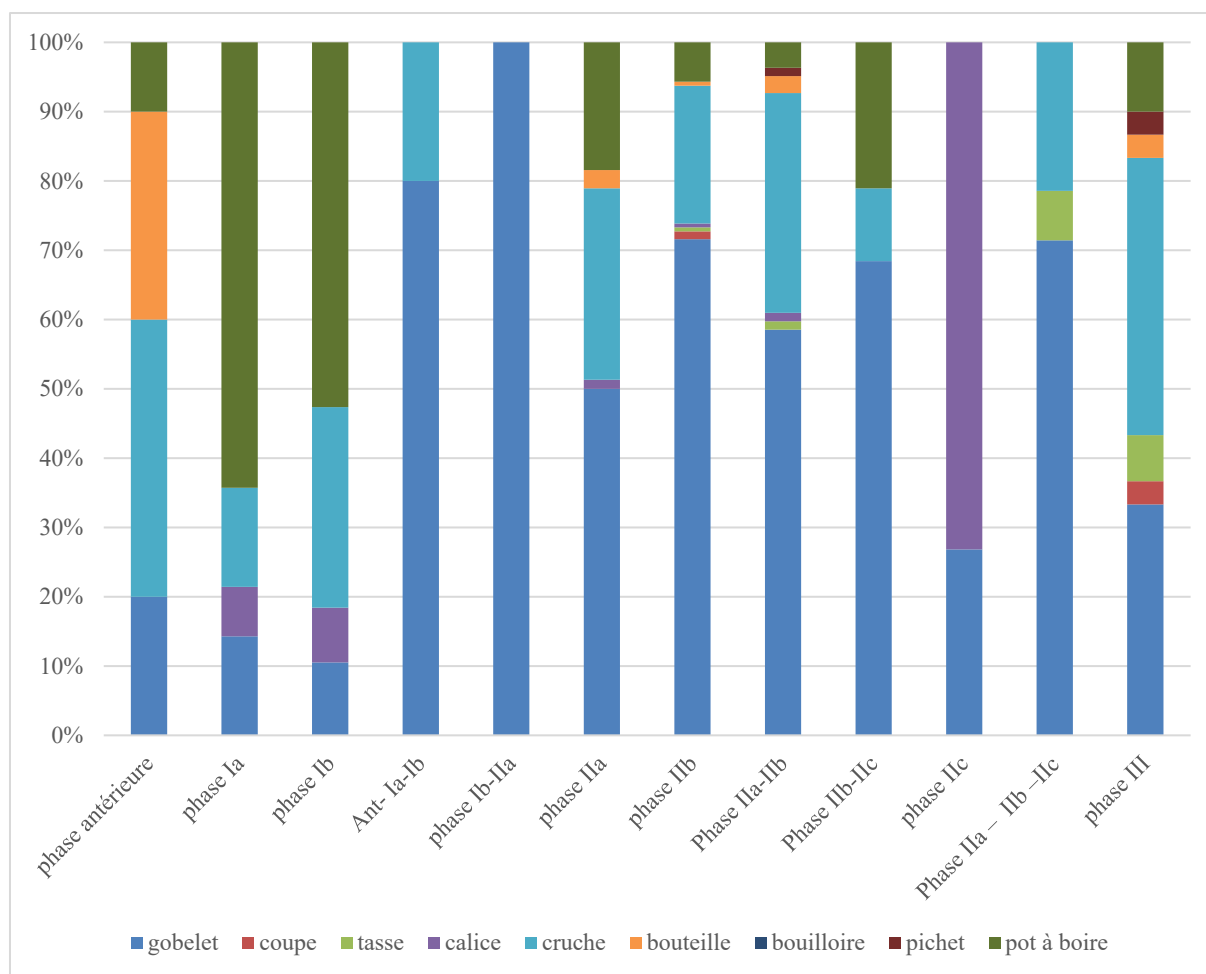


Fig. 310 Graphique de répartition des formes liées à la consommation et la présentation des boissons (en pourcentage).

Trois formes se rapportent à la présentation et la consommation des plats à table. Il s'agit de l'assiette, de la coupe/coupelle et du bol (fig. 311). Leur répartition au fil du temps démontre une certaine constante. Les coupes et coupelles sont majoritaires, les assiettes sont présentes au sein de toutes les phases mais en quantité moins importantes. Les bols n'apparaissent pas comme une forme majeure du vaisselier de table.

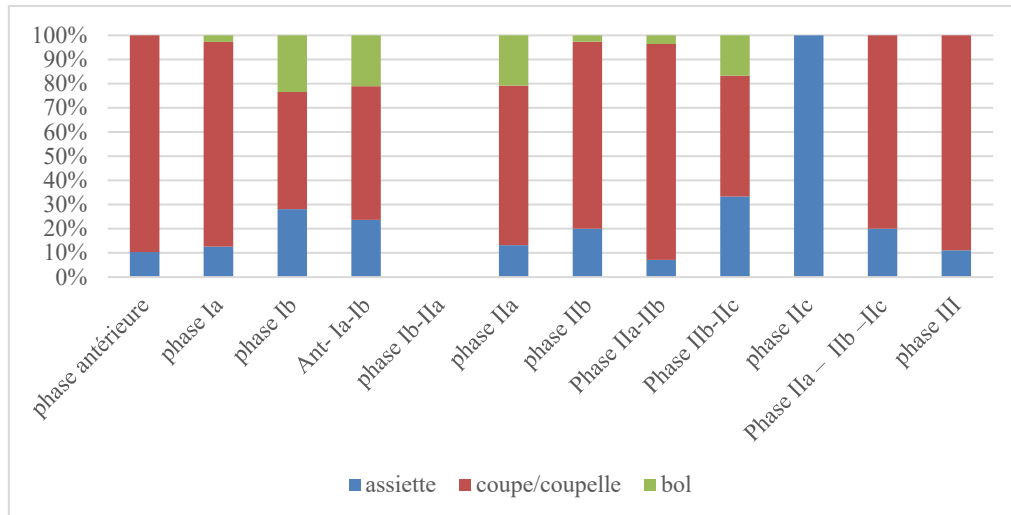


Fig. 311 Graphique de répartition des formes liées à la consommation et la présentation des mets (en pourcentage).

Concernant la céramique culinaire, la majorité des vases se rapporte aux instruments de cuisson (fig. 312). Cela est dû en partie au fait que seuls les mortiers sont attribués avec assurance au groupe des céramiques de préparation des mets, mais il est clair que d'autres formes devaient participer à ces opérations, telles que certaines formes de bols ou de jattes. Ces mortiers sont présents en petites quantités sur l'ensemble de la période concernée.

Parmi la batterie de cuisine de feu, le pot constitue la forme phare. Les plats peu présents durant la phase antérieure et la phase I, augmentent à partir de la phase II laissant présager le développement de la cuisson au four. Les jattes auxquelles vont s'associer les marmites, apparaissent comme la seconde forme préférée pour la préparation des aliments. Tout comme pour les pots, leur représentation au fil du temps ne varie guère (fig. 313).

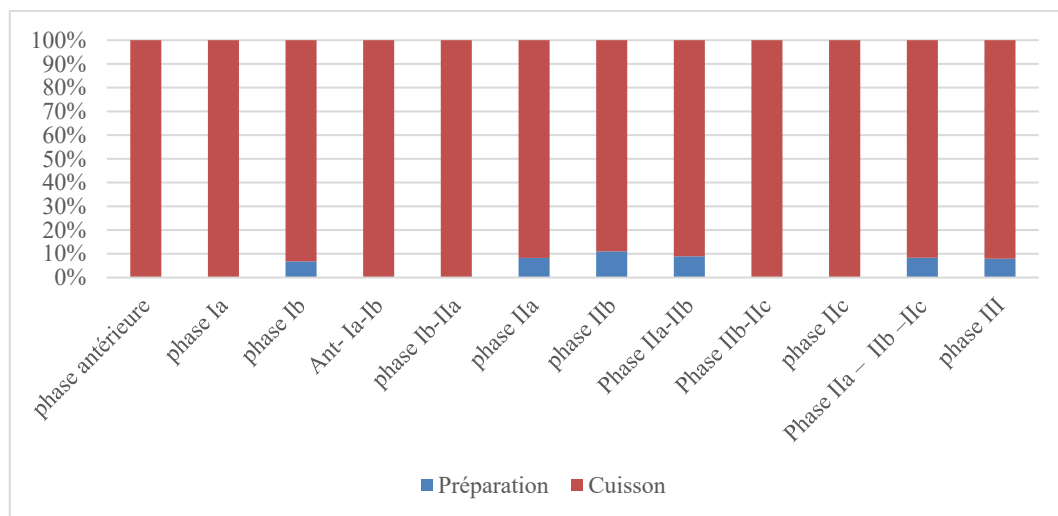


Fig. 312 Graphique de répartition des céramiques culinaires pour la préparation et la cuisson des mets (en pourcentage).

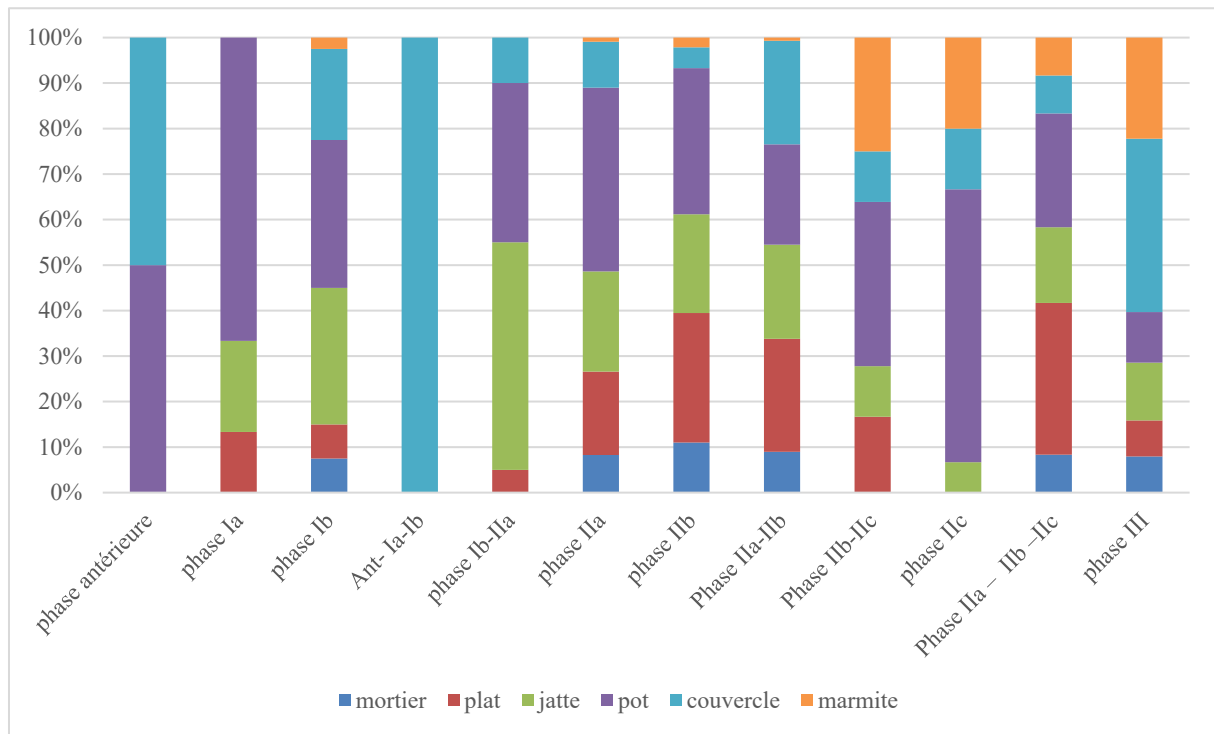


Fig. 313 Graphique de répartition des formes liées à la préparation et la cuisson des mets (en pourcentage).

La vaisselle de Grand du début de l'occupation jusqu'au milieu du II^e s. apr. J.-C. se compose en légère majorité de vaisselle fine de table. La sigillée et les céramiques gallo-belges s'imposent avec des formes de coupes, coupelles, de pots et d'assiettes. La céramique commune présente un répertoire de cruches, de pots, de plats et de jattes à cuire et de mortiers.

Plus tard au tournant de la phase II, la vaisselle de table perd un peu de son importance et la vaisselle commune s'impose de peu. Si les céramiques pour la boisson sont toujours aussi nombreuses, celles pour consommer la nourriture sont en baisse. Cette observation est également réalisée à Reims, où la diminution du nombre d'assiettes est corrélée à l'augmentation des jattes et plats de cuisson. Cela laisserait penser que les repas pouvaient être pris directement dans la céramique servant à les préparer⁴⁰⁸.

Les changements de centres d'approvisionnement ouvrent le marché à des gobelets en céramique à paroi fine métallescente, à de la céramique de feu des ateliers de l'Eiffel et de Champagne et à des plats à vernis rouge pompéien du Centre de la Gaule. Ces nouvelles formes influent sur les proportions de certaines catégories notamment des gobelets à boire.

⁴⁰⁸ Delor-Ahü, Mathelart 2014, p. 202.

4 L'ÉTUDE CÉRAMIQUE AU SERVICE DE L'INTERPRÉTATION DES STRUCTURES

Parmi les sites de notre corpus, trois ont fait l'objet d'un examen particulier. La singularité de la composition de leur lot céramique nous a incité à reconsidérer la nature des structures en question. Il s'agit du puits Pizzagalli, de la fosse Dusseaux et du puits aux tablettes. Comme d'autres études l'ont prouvé⁴⁰⁹, le mobilier céramique peut jouer un rôle déterminant dans l'élaboration d'hypothèse sur la nature des structures qui les contiennent. Cette approche convient particulièrement face à des sites comportant peu ou pas de données de terrain.

4.1 Le puits Pizzagalli

Le puits Pizzagalli a été sélectionné pour participer à cette réflexion car il témoigne d'une découverte exceptionnelle à l'échelle du site de Grand. En 1978, lors de la fouille de ce puits dirigée par J.-P. Bertaux, deux vases de petites dimensions (moins de 10 cm de hauteur) reproduisant la forme de pommes de pin sont exhumés. Il s'agit des seuls exemplaires connus à ce jour sur l'agglomération antique de Grand.

Leur étude est présentée dans le détail au sein du chapitre III de ce même ouvrage⁴¹⁰. Ce type de céramiques provient essentiellement de structures cultuelles ou funéraires⁴¹¹. Leur présence au sein d'un puits domestique semble donc étonnante et nous autorise à nous questionner sur la nature du comblement de celui-ci.

En dehors de la céramique associée, plusieurs autres catégories de mobilier ont été découvertes et méritent d'être signalées dans le cadre de notre démarche⁴¹². Il s'agit d'un pendentif en or⁴¹³, de fragments d'objets en bois (tablette à écrire en bois et gobelets), de plusieurs objets de tabletterie (manche, dés, aiguilles et épingles en os), de déchet salimentaires (os et coquilles d'huîtres), d'un stock de rebuts de cuir dont un pan de « veste » en cuir, d'une statuette représentant une tête féminine en calcaire de Barrois⁴¹⁴.

Une série de figurines en terre blanche de l'Allier a également été exhumée lors de la fouille (fig. 314). Malheureusement, une partie de ces objets n'a pas été retrouvée et n'a donc pu intégrer notre étude. Parmi les statuettes figurant dans notre analyse, on retrouve deux édicules et la partie postérieure d'un cheval.

⁴⁰⁹ Martens et al. 2002, Séguier 2006, Tisserand, Mouton-Venault, Cambou 2012.

⁴¹⁰ Cf. chapitre III p. 274-282.

⁴¹¹ *Ibid.* p. 279.

⁴¹² Burnand 1980, p. 428.

⁴¹³ Delépée 2010, p. 104.

⁴¹⁴ Moitrieux 2010, p.259 pl. 141 n°738.

Fort heureusement, le reste du lot a fait l'objet d'une description détaillée par Ch. Bertaux⁴¹⁵. On dénombre ainsi une statuette de coq, une tête de déesse-mère, une Minerve, une Vénus et une Vénus sous édicule.



Fig. 314 Photographies de plusieurs des figurines en terre cuite mises au jour dans le puits Pizzagalli (issues de Bertaux Ch. 1990).

Le bref descriptif précédent vient argumenter en faveur d'un assemblage particulier qui mérite d'être examiné de plus près. L'analyse qui fait l'objet des prochaines lignes aura pour but vérifier si la céramique qui accompagne ces objets témoigne également de caractères particuliers permettant ainsi d'émettre une hypothèse sur la nature de son contexte.

Le mobilier céramique de Grand présente des qualités fonctionnelles quasiment identiques à celles qui prévalent sur l'ensemble du site (fig. 315). La répartition entre les grandes catégories (présentation-consommation, cuisine, stockage, transport) serait sensiblement semblable si une nouvelle catégorie d'objets n'entrait pas en jeu.

Il s'agit d'une catégorie nommée « autre » qui rassemble divers objets dont les fonctions possibles peuvent être rattachées à une activité cultuelle. Le but de cette démonstration est de statuer sur cette utilisation éventuelle et par extension d'en déduire le caractère particulier ou non de cet assemblage.

Le rapport entre la céramique de présentation et de consommation et le vaisselier culinaire diffère légèrement de celui que l'on retrouve sur l'ensemble du corpus. En effet, alors que de manière globale la vaisselle de présentation et de consommation est supérieure à celle de la cuisine, dans le cas du puits Pizzagalli elle est en légère baisse avec seulement 36% du

⁴¹⁵ Bertaux Ch. 1990.

total. Cependant la répartition entre les formes à boire et à manger est strictement la même et les formes de coupes, d'assiettes, de gobelets et de cruches sont majoritaires.

Du côté de la batterie de cuisine, les mêmes proportions sont observées que sur le graphique de l'étude globale. Les céramiques de cuissons (plats, jattes, pots, couvercles) sont plus nombreuses que les mortiers utilisés dans la préparation des plats.

Les productions en terre cuite liées au stockage (8%) et au transport (2%) témoignent d'une présence discrète et suivent le schéma général avec des pots à provision en céramique commune claire et des amphores.

La catégorie « autre » vient finalement rogner une petite part (9%) de la vaisselle de présentation et de consommation à l'échelle globale. La composition de ce groupe fait l'objet dans les prochaines lignes d'une description détaillée afin d'entreprendre une réflexion sur la ou les utilisation(s) éventuelle(s) des individus seuls ou au sein de cette assemblée.

Le lot du puits Pizzagalli rassemble la plus grande quantité de céramiques, tous puits confondus. Les 1936 tessons pour 174 individus se répartissent entre de nombreuses catégories et formes. Sans réitérer l'étude menée précédemment⁴¹⁶, nous rappelons ici quelques faits pouvant intéresser notre propos (fig. 315).

La vaisselle fine est relativement bien représentée par de nombreuses coupes et coupelles en sigillée ainsi que des gobelets en céramique à paroi fine. Certains exemplaires, notamment une coupe Drag. 37R, présentent d'importantes traces de passage au feu sur chacun de ses fragments.

⁴¹⁶ Cf. chapitre II p. 173-179.

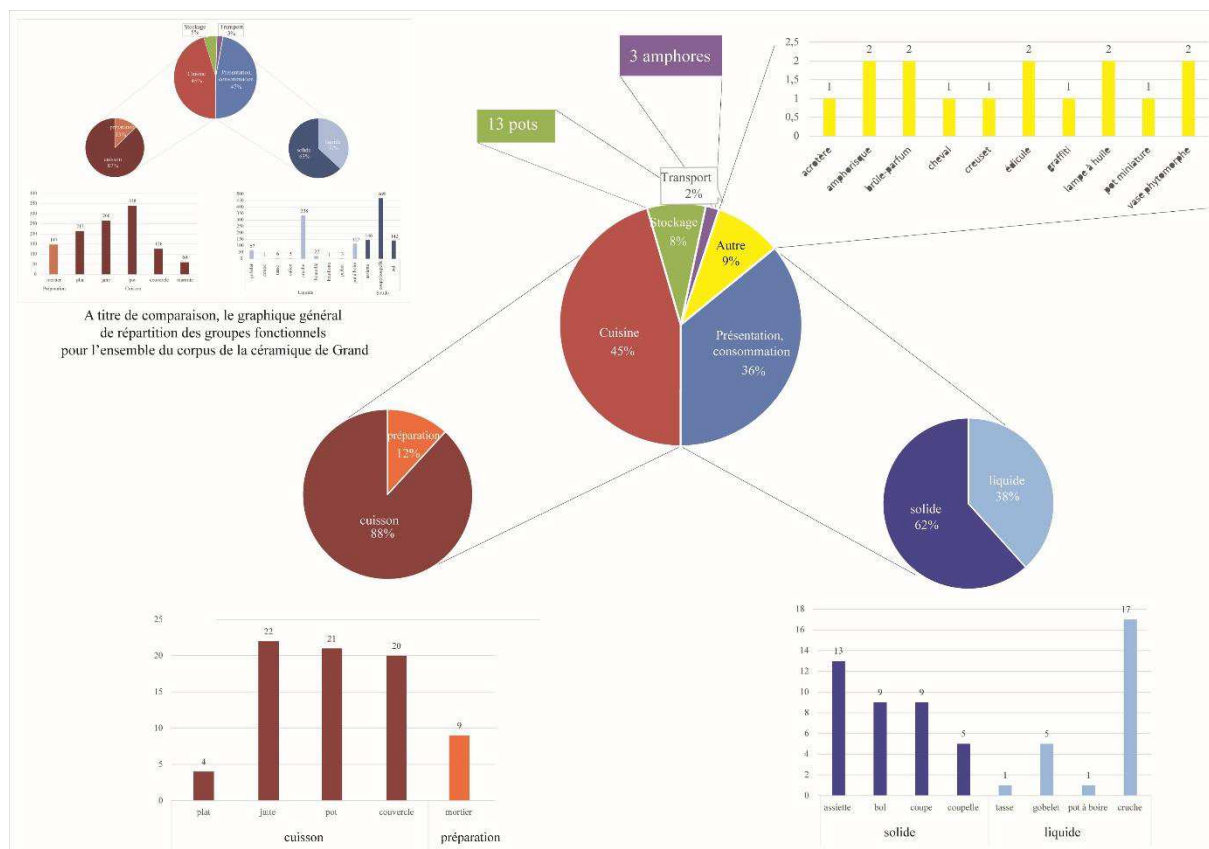


Fig. 315 Graphique de répartition des groupes fonctionnels de la céramique du puits Pizzagalli.

Un fond de gobelet de céramique à paroi fine métallescente a également subi une exposition au feu sur toute sa surface. Un col de cruche en céramique commune claire est marqué de brûlures sur la lèvre après cassures du col.

Ces individus ne participent pas au processus de cuisson des aliments lors de la préparation des plats mais servent au contraire à leur consommation à table. Ces traces de coup de feu indiquent ainsi que ces vases ont subi un traitement particulier, sortant du cadre de leur utilisation domestique habituelle.

Le puits Pizzagalli contient une grande quantité de céramique commune claire dorée et plusieurs vases qui ont été produits dans l'atelier de Grand situé route de Liffol. Toute provenance confondue, on recense onze plats et huit bols à lèvre éversée. Nous avons noté que sur six de ces individus, le bord extérieur des lèvres était marqué par le feu et que le dessus de la lèvre ainsi que les parois internes présentaient des traces d'utilisation de couverts. Un fragment de panse en céramique commune claire orangée témoigne de la présence d'un *graffiti* incomplet (Volume II, p. 116, Pl. XIII, n°119).

Ce sont au total treize fragments composant deux vases distincts qui constituent la catégorie des brûle-parfums (Volume II, p. 121 Pl. XVIII, n°159-160). L'un des deux vases est

représenté par son bord et l'autre par son fond annulaire. Ce dernier est relativement bien conservé, il présente quelques traces de combustions internes (fig. 316).

Ces objets dont la fonction est de faire brûler des produits parfumés, se retrouvent en grande majorité au sein de contextes cultuels ou funéraires dans lesquels ils participent aux rites. On retrouve par exemple une quantité importante d'exemplaires identiques dans le sanctuaire de Rottenburg (Bade-Wurtemberg, Allemagne) en association à des vases à visage⁴¹⁷.



Fig. 316 Photographie des traces de combustion présentes sur les parois internes du brûle-parfum conservé dans le dépôt archéologique de Grand (découvert dans le puits Pizzagalli, Pl. XVIII, n°160).

Deux lampes à huile ont été également mises au jour. Source de lumière dans tous types de contexte, elles ne constituent pas une preuve en soi d'une utilisation dans un cadre particulier. L'un des deux exemplaires est représenté par un unique tesson (Volume II, p. 121, Pl. XVIII., n°161). Il est produit en céramique sigillée et présente un décor d'un personnage ailé muni d'une lyre et vêtu d'une longue cape, représentant très certainement un Éros (fig. 317). Par ailleurs, il s'agit du seul exemplaire de lampe à huile en sigillée retrouvé sur le site. Bien que ce fragment ne présente pas de perforation, nous connaissons l'existence d'amulettes en sigillée

⁴¹⁷ Schucany 2015, p. 103-104.

décorée, par exemple sur l'atelier de potier de Luxeuil⁴¹⁸. Nous pourrions imaginer que la lampe à huile ait fait l'objet d'un remploi dans un but similaire.



Fig. 317 Photographie du fragment décoré de lampe à huile conservé dans le dépôt archéologique de Grand (découvert dans le puits Pizzagalli, Pl. XVIII, n°161).

Parmi le mobilier dont la nature peut également indiquer une utilisation sortant de l'usage quotidien, on retrouve un pot miniature en céramique commune claire à pâte blanche (Volume II, p. 114, Pl. XII, n°115). Celui-ci a été retrouvé entier sans cassure ni marque d'usure (fig. 318).



Fig. 318 Photographie du pot miniature conservé dans le dépôt archéologique de Grand (découvert dans le puits Pizzagalli, Pl. XII, n°115).

⁴¹⁸ Maziman, Aubry-Voirin 2010, p. 32.

Enfin, nous notons que trente-quatre tessons se rapportent à un type de céramique particulier à Grand. Il s'agit de creusets présents sous la forme de pots miniatures⁴¹⁹. Le puits Pizzagalli est le seul avec le site de l'amphithéâtre à contenir cette catégorie. Rappelons que dans la *domus* de la Fontainotte, C. Pillard-Jude observe également quinze vases identiques qui ont été à l'exception d'un seul exemplaire, mis au jour dans le comblement de la glacière⁴²⁰.

Parmi les tessons de fond, trois sont engobés à l'intérieur. Un unique fragment présente sur sa paroi interne une gangue boursouflée et alvéolée (fig. 319). La présence en telle quantité de ces creusets au sein d'un simple puits étonne. Comme le propose C. Pillard-Jude pour les exemplaires de la *domus* de la Fontainotte, si la fonction de creuset est clairement attestée, il n'est pas à exclure que ces vases aient joué un autre rôle à l'origine⁴²¹.



Fig. 319 Photographie du dépôt présent sur la face interne d'un tesson de creuset conservé dans le dépôt archéologique de Grand (découvert dans le puits Pizzagalli).

Nous pouvons également ajouter à cette réflexion les deux amphorisques répertoriés (Volume II, p.120, PL. XVII, n°157-158), forme miniaturisée des amphores (fig. 320), dont la fonction n'est pas encore clairement définie⁴²².

⁴¹⁹ Cf. chapitre II p. 175.

⁴²⁰ Pillard-Jude 2014, p. 246.

⁴²¹ *Ibid.* p. 247.

⁴²² Cf. chapitre IV p. 402-403.

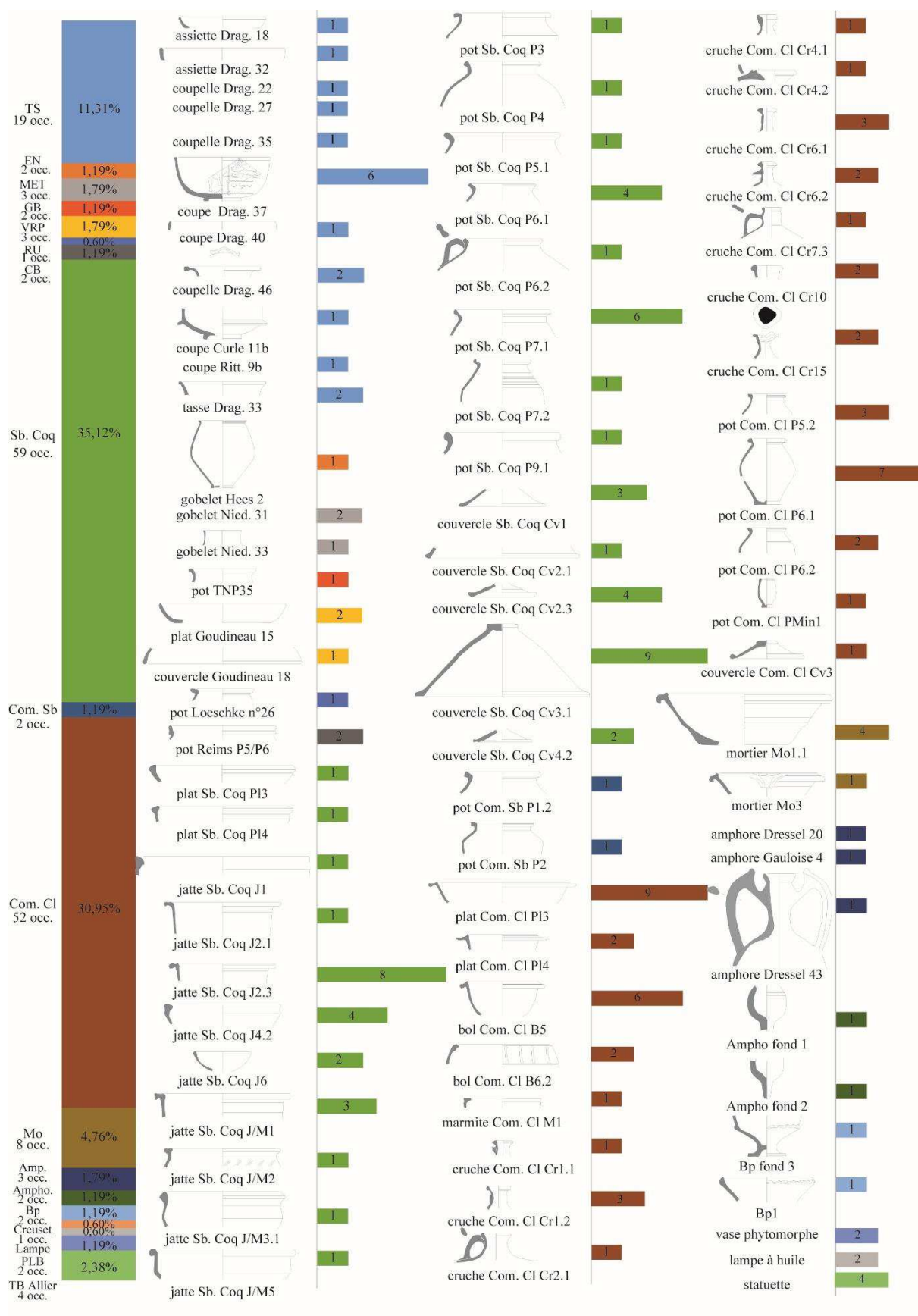


Fig. 320 Graphique résumant la composition de l'assemblage céramique du puits Pizzagalli.

Identifier un contexte cultuel dans un milieu profane telle qu'une zone d'habitation n'est pas chose aisée. Cependant à l'époque gallo-romaine, la religion faisait partie intégrante de la vie quotidienne. Son usage est attesté au sein même du foyer. Le mobilier de fouille livré dans ces zones, en particulier la céramique est donc apte à nous fournir un certain nombre d'informations sur cet aspect. Pour exemples de nombreuses fosses découvertes sur le site d'Avenches témoignent de ces pratiques⁴²³.

Le puits Pizzagalli a livré un mobilier riche tant par sa quantité que par le caractère exceptionnel de certaines pièces. Plusieurs objets attestent sans conteste leur caractère cultuel : les deux vases phytomorphes, le pot miniature et les statuettes en terre blanche de l'Allier. Ce lot de figurines peut être comparé à celui mis au jour au sein du laraire de Rezé qui associe des représentations de divinités, un buste féminin et des animaux (chien et cochon)⁴²⁴.

Plusieurs individus pourraient avoir également été utilisés dans un cadre cultuel. Il s'agit des brûle-parfums et éventuellement d'autres vases miniaturisés et du fragment décoré de lampe à huile.

Le traitement subi par plusieurs vases au sein de ce lot argumente en cette faveur. Plusieurs céramiques issues du vaisselier de table présentent des traces importantes de passage au feu. Cependant en dehors de ces éléments notables, le reste du mobilier céramique témoigne d'un assemblage commun. Les proportions des catégories fonctionnelles respectent strictement celles observées à l'échelle générale de notre corpus. Les groupes de pâte présents ainsi que les formes céramiques déterminées rappellent n'importe quel contexte domestique.

Ainsi, à partir de l'ensemble de ces éléments, nous sommes amenée à penser que le puits Pizzagalli a été comblé par des restes issus de la sphère domestique avec de nombreuses céramiques de table et de vases de cuisine. Cependant, il semble également avoir fait l'objet d'un comblement particulier, à un moment donné où sur toute la période.

L'assemblage composé des vases phytomorphes et des autres éléments précédemment cités semble correspondre aux rebuts d'un lieu de culte domestique. Les objets mis au jour dans le puits pourraient avoir appartenu au laraire d'une maison à proximité. Ces petites chapelles originellement dédiées aux divinités du foyer romain, les Lares, ainsi que les ancêtres, se sont répandues en Gaule mais n'ont généralement laissé que peu de traces matérielles⁴²⁵.

⁴²³ Mouquin 2015, p. 141-146.

⁴²⁴ Santrot 1993, p. 270.

⁴²⁵ Santrot 2007, p. 79-81.

Si pour l'heure actuelle, il nous est impossible de rattacher ce mobilier à la découverte d'une structure pouvant être interprétée comme un laraire, nous pouvons tout de même raisonnablement supposer la nature cultuelle de ce lot.

Si ce type d'autel de maison rend honneur aux dieux Lares à l'origine dans la tradition romaine, en Gaule cet aspect est nuancé par la présence de divinités locales domestiques et du culte lié à la lignée familiale⁴²⁶.

Les formes les plus modestes de laraires comptaient principalement des figurines en pierre et en terre cuite telles que des Minerves ou des Vénus anadyomènes placées au sein d'édicules miniatures⁴²⁷.

Les deux vases phytomorphes n'apparaissent donc plus comme une découverte isolée dans une structure de rejet détritique mais s'inscrivent au sein d'un contexte cultuel domestique appuyé par l'étude des céramiques qui les accompagnent.

4.2 La fosse Dusseaux

Dans le cadre du PCR « L'agglomération antique de Grand (Vosges). PCR 2015-2017 » dirigé par Th. Dechezleprêtre, P. Vipard réalise l'état des lieux des nécropoles du site de Grand⁴²⁸. A cette occasion, il précise qu'une nécropole gallo-romaine a été détectée non loin de la fosse Dusseaux, le long de la route de Dainville⁴²⁹. A la suite de découvertes ponctuelles de stèles funéraires par F. Voulot, c'est É. Salin qui réalise quatre sondages à cet emplacement et y met au jour une sépulture mérovingienne et deux sarcophages romains ainsi qu'une fosse contenant du charbon et des ossements d'animaux. Plus tard, la fouille menée en 1973 par Ch. Bertaux a donné lieu à la découverte d'une fosse oblongue d'1,80 m sur 1 m, profonde d'environ 60 cm dont le matériel céramique dénote par son assemblage⁴³⁰.

Hormis la céramique, l'inventaire général du mobilier conservé dans le dépôt archéologique de Grand réalisé par Florence Mousset précise qu'un lot de fibules et six bougeoirs seraient également rattachables à cette structure, cependant ces éléments ne figurent pas dans les caisses de mobilier avec le reste des objets. En revanche, un fragment de tuile peignée droite, trois clous ainsi que des fragments d'os ont assurément été retrouvés avec la céramique.

⁴²⁶ Van Andringa 2015, p. 48.

⁴²⁷ *Ibid.* p. 91.

⁴²⁸ Vipard à paraître.

⁴²⁹ *Ibid.* p. 93.

⁴³⁰ *Ibid.* p. 94.

Le lot se compose de 87 individus pour 580 tessons. Il a été étudié dans le chapitre II⁴³¹. Si l'on compare la répartition des groupes fonctionnels avec celle observée sur l'ensemble de notre corpus, on constate une nette différence (fig. 321). La vaisselle de présentation et de consommation représente 98 % pour la fosse Dusseaux contre 47% pour l'ensemble des sites étudiés à Grand. La céramique culinaire rassemble seulement 2% et les catégories de stockage et de transport sont tout bonnement absentes. Seul un plat et un couvercle font référence à des céramiques de cuisson.

Par ailleurs au sein du vaisselier de table, on note une franche préférence pour les vases utilisés pour la nourriture avec 97% du total contre 63% d'ordre général. Les coupelles sont les formes qui dominent avec 39 exemplaires suivies des assiettes et des bols qui rassemblent chacun seize individus. On note aussi la présence de coupes (4 occurrences), de gobelets (4 occurrences) ainsi que de cruches (2 occurrences). La composition de ce lot privilégiant la céramique fine présentée à table nous incite à considérer qu'il s'agit comblement issu d'un contexte particulier.

Le nombre de groupes de pâtes présents dans la fosse est relativement restreint (fig. 322). On trouve principalement de la céramique sigillée (70,24%) et de la céramique commune claire (23,8%). Les autres catégories, céramiques à paroi fine engobées et métallescentes et la céramique à vernis rouge pompéien sont très peu représentées.

Les individus identifiés se rassemblent également autour d'un petit nombre de formes dont les principales sont les coupelles Drag. 27 (21 occurrences), les coupelles Drag. 35 (18 occurrences), les assiettes Drag. 18 et Drag. 18/31 (16 occurrences) ainsi que les bols Com. Cl B5 (16 occurrences).

⁴³¹ Cf. chapitre II p. 221-224.

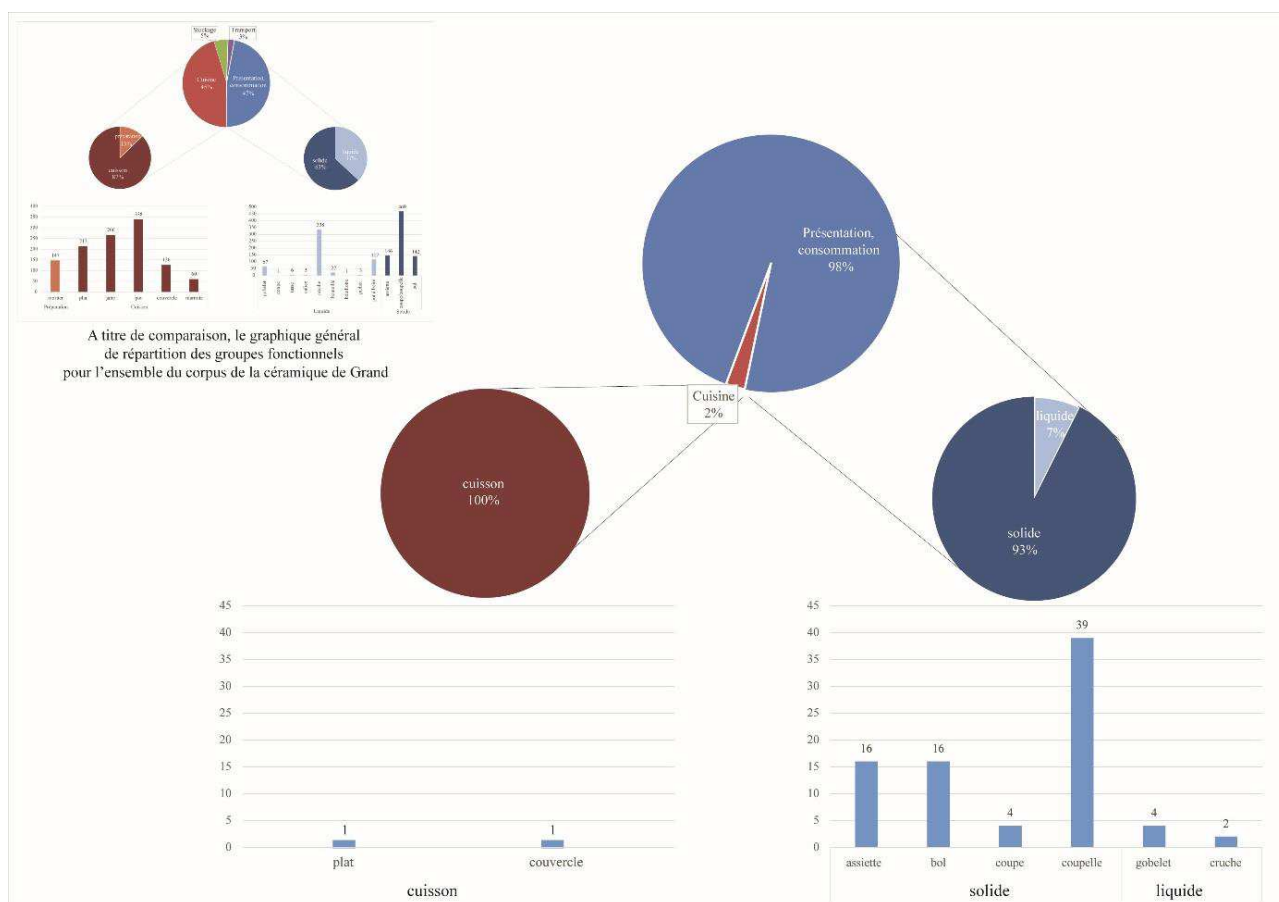


Fig. 321 Graphique de répartition des groupes fonctionnels de la céramique de la fosse Dusseaux.

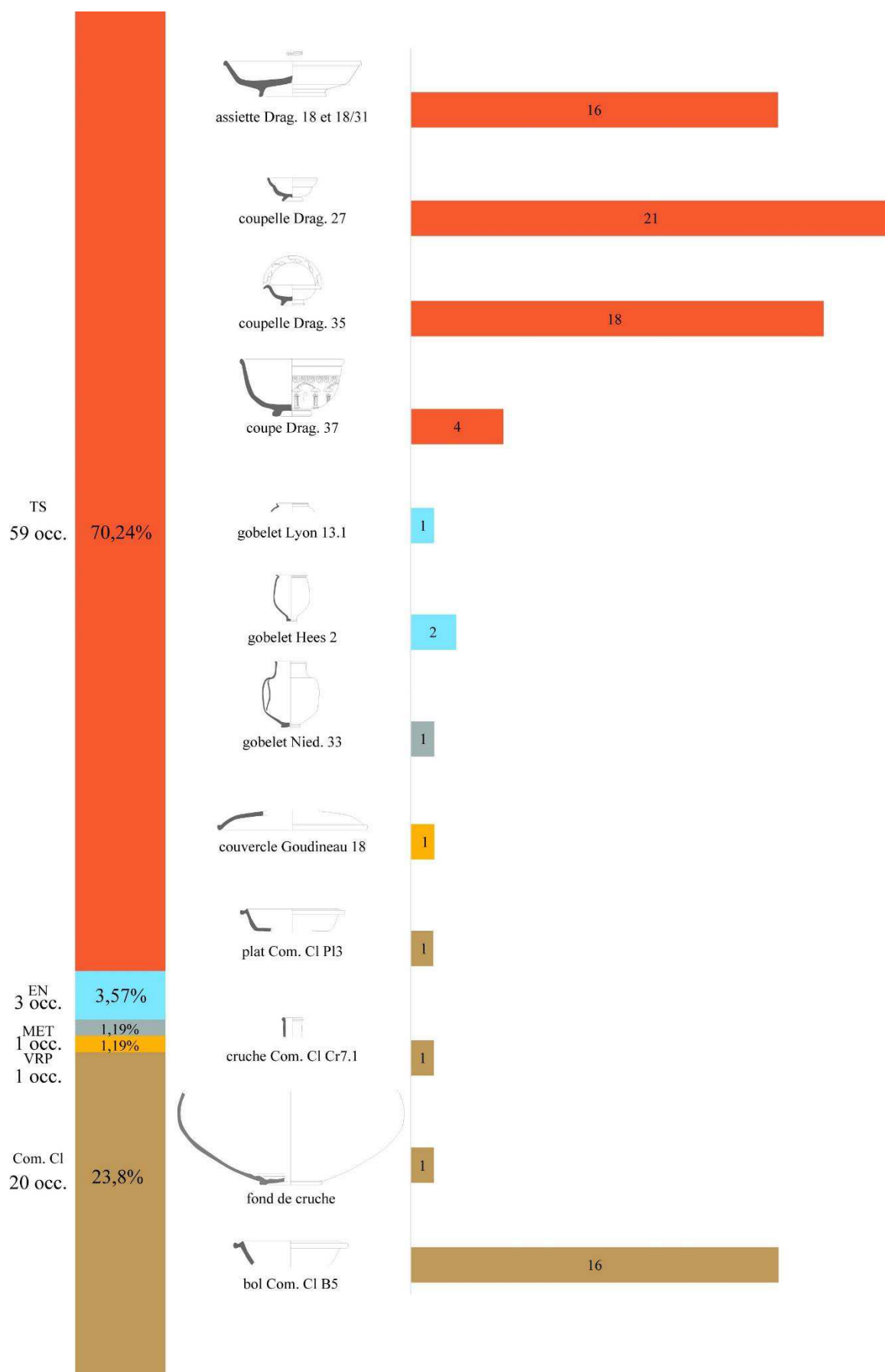


Fig. 322 Graphique résumant la composition de l'assemblage céramique de la fosse Dusseaux.

En observant la répartition de ces cinq formes, on constate une récurrence propre à la composition d'un service (fig. 323). On compte en effet trente-neuf coupelles pour trente-deux plats et bols. Par ailleurs, deux de ces formes ont démontré une variation dans leurs dimensions. Il s'agit des coupelles Drag. 35 en céramique sigillée ainsi que des bols Com. Cl B5 en céramique commune claire.

Concernant les coupelles Drag. 35, on recense six individus dont le diamètre se situe entre 10 et 12 cm, cinq entre 13 et 14 cm, six entre 17 et 18 cm et un seul avec un diamètre de 25 cm. Les formes de bols Com. Cl B5 se divisent entre quatre vases dont le diamètre mesure entre 12 et 15 cm, quatre entre 19 et 25 cm et huit entre 16 et 18 cm.

assiette Drag. 18 et Drag. 18/31 16 occ.	
coupelle Drag. 27 21 occ.	
coupelle Drag. 35 18 occ.	
bol Com. Cl B5 16 occ.	

Fig. 323 Tableau des formes récurrentes de l'assemblage céramique de la fosse Dusseaux.

L'ensemble de ces vases est relativement bien conservé, de nombreuses formes sont archéologiquement complètes. Parmi les vases en céramique sigillée, nous avons été en capacité de lire dix estampilles inscrites dans le fond d'assiettes et de coupelles.

Il est délicat de statuer sur les cassures de ces formes en particulier, au vu du manque d'informations de contexte. Cependant, elles sont peu nombreuses. Leur tracé rectiligne est net et franc (fig. 324). Ce type de cassures n'est pas sans rappeler celui qui s'observe sur les

céramiques en contexte funéraire et qui auraient subi un bris volontaire à la suite du repas donné dans le cadre de la cérémonie en l'honneur d'un défunt⁴³².



Fig. 324 Photographie d'une assiette en céramique sigillée présentant des cassures rectilignes découverte dans la fosse Dusseaux.

Toujours au sein de la vaisselle sigillée, on observe cinq vases présentant des traces de passage au feu. Il s'agit d'une assiette Drag. 18, deux coupelles Drag. 27 et quatre coupelles Drag. 35 (fig. 325).



Fig. 325 Photographie d'une coupelle en céramique sigillée présentant des traces de passage au feu découverte dans la fosse Dusseaux.

⁴³² Lintz 1996, p. 138-139.

Il est intéressant de noter la présence d'un fond de cruche de très grandes dimensions (fig. 326). Il s'agit du plus large que nous avons pu observer sur l'ensemble de notre corpus.



Fig. 326 Photographie du fond de cruche de grande dimension découvert dans la fosse Dusseaux.

Le comblement de la fosse Dusseaux pose quelques difficultés de lecture. L'absence de données de fouille couplée à la particularité de l'assemblage nous incite à rester prudents.

L'une des premières remarques à faire est que le taux de fracture est très variable. Tous les vases qui appartiennent à la série mise en évidence ci-dessus, c'est-à-dire, les assiettes Drag. 18 et Drag. 18/31, les coupelles Drag. 27, les coupelles Drag. 35 et les bols Com. Cl B5 sont très peu fragmentés. De nombreux vases sont archéologiquement complets avec ou sans collage.

En revanche, un lot de tessons de petite taille épars accompagne ce service. Il s'agit principalement de céramique commune claire et de céramique à paroi fine engobée. Le pourcentage de fragmentation des premiers vases nous indiquerait qu'ils ont été déposés dans la fosse dans un laps de temps relativement court. Les tessons de très petite taille pourraient quant à eux appartenir à des vases qui n'ont pas subi le même traitement.

L'observation générale du lot céramique favorisant sans conteste la céramique fine de table et de présentation nous oblige à écarter l'hypothèse d'un dépotoir domestique. Ce cas de figure a aussi été observé par J.-M. Séguier pour l'assemblage céramique de la fosse F.15 de l'agglomération de La Terre aux Moines à Montereau-fault-Yonne en Seine-et-Marne⁴³³.

⁴³³ Séguier 2006, p. 60.

Également privé d'informations issues des archives de fouille, le mobilier issu de cette fosse présente de nombreuses caractéristiques communes avec celui de la fosse Dusseaux.

Les céramiques marquées d'un passage au feu pourraient tout comme le propose l'auteur provenir d'une cuisine ou d'une échoppe ayant subi un incendie ou d'une taverne. Cependant les vases brûlés font tous référence à une vaisselle fine et soignée utilisée à table pour présenter et consommer la nourriture et en moindre mesure la boisson.

Le caractère exclusif et restreint de l'assemblage céramique ainsi que l'absence d'autres types de matériaux d'usage courant exclut également les propositions précédentes. Il induit malgré tout qu'une sélection dans le répertoire a été opérée.

Cette sélection orientée vers la céramique de table n'est pas sans rappeler la composition des dépôts funéraires. L'étude que nous avons réalisée sur la céramique de la nécropole de Morsbach a également démontré cette tendance, malgré l'absence de contexte⁴³⁴. Tout comme ce fut le cas pour les coupelles Drag. 35 et les bols Com. Cl B5 de la fosse Dusseaux, trois modules de cruches avaient été mis en évidence. De nombreuses nécropoles lorraines attestent d'un assemblage systématique de vases déposés au sein des tombes. C'est notamment le cas sur le site funéraire du Hérapel⁴³⁵ où plusieurs sépultures présentaient un dépôt de coupelles en céramique fine. La vaisselle sigillée semble être privilégiée principalement dans les tombes à partir du dernier quart du I^{er} s. apr. J.-C.⁴³⁶.

Les formes liées à la consommation des mets sont largement majoritaires face à la vaisselle de consommation des boissons. Cette tendance s'observe au sein du matériel de l'*ustrinum* alors que les offrandes secondaires des tombes sont à 76% du service des boissons⁴³⁷.

Le traitement subi par plusieurs vases de cette catégorie sort de l'usage habituel et se rapproche également de pratiques observables sur les céramiques découvertes dans les structures d'une nécropole. Les cassures rectilignes nettes ainsi que le passage au feu de plusieurs vases sont des témoins qui associés, laissent à penser que ces céramiques aient participé à la cérémonie funéraire d'incinération⁴³⁸. La vaisselle de table utilisée lors du repas en l'honneur du défunt est ensuite brisée volontairement et jetée sur le bûcher⁴³⁹.

Pour poursuivre cette hypothèse, ajoutons que le fond de cruche retrouvé dans cet ensemble témoigne de dimensions étonnement importantes pour le site de Grand. Or, nous

⁴³⁴ Dub 2016, p. 89-90.

⁴³⁵ Hoffmann 1986.

⁴³⁶ Tuffreau-Libre, 2001 p. 181.

⁴³⁷ Polfer 2001, p. 254.

⁴³⁸ Ancel 2011, p. 99.

⁴³⁹ Blaizot, Bonnet 2007, p. 218.

savons que le choix du réceptacle des restes issus du bûcher funéraire répond principalement à des critères d'ordre pratique⁴⁴⁰.

Ainsi les formes hautes de grande contenance vont être privilégiées. Si les pots sont en général préférés, nous avons retrouvé sur la nécropole de Morsbach plusieurs exemplaires de fonds de cruches de taille imposante dont la partie interne était marquée de coulure de suie et contenant des restes de charbons⁴⁴¹. Il est fort probable que ces formes aient joué le rôle d'urne cinéraire. Nous pouvons également avancer cette hypothèse pour le vase de la fosse Dusseaux. Par ailleurs, le fragment de tuile découvert aurait pu servir de couvercle à ce récipient pour protéger son contenu⁴⁴².

Il n'est pas rare d'observer au sein des structures d'une nécropole un caractère conservateur de certains vases. De nombreuses céramiques anciennes ayant appartenu aux défunts vont être présentes dans le milieu funéraire. Elles sont associées à des objets neufs acquis pour l'occasion⁴⁴³. Au sein de la fosse Dusseaux, une grande partie du mobilier se rapporte à des formes sigillées du I^{er} s. apr. J.-C. importées des ateliers du Sud de la Gaule. Elles côtoient des tessons de céramiques à paroi fine engobées et métallescentes et des productions sigillées plus tardives de la région d'Argonne.

Enfin, les fibules ainsi que les bougeoirs qui auraient été retrouvés avec ce lot céramique ne détoneraient pas avec cette proposition. Ainsi malgré l'absence de données précises de fouille, nous pouvons proposer que la fosse Dusseaux corresponde à une fosse de rejet des restes issus d'un bûcher funéraire. Au vu de sa proximité avec la nécropole des Roises déterminée par É. Salin⁴⁴⁴ nous incitent à l'inclure dans celle-ci.

4.3 Le puits aux tablettes

Le puits aux tablettes est sans conteste celui qui a donné lieu à la découverte la plus singulière. C'est en 1967 et 1968 que la fouille de ce puits permet à J.-P. Bertaux d'exhumer les 188 fragments qui formeront les deux paires de tablettes astrologiques en ivoire. La nature et la fonction de ces diptyques aux origines lointaines a constitué un sujet de recherche de premier ordre⁴⁴⁵. Si leur rôle reste à pu être défini avec plus de clarté et que leur caractère

⁴⁴⁰ Lintz 1996, p. 137.

⁴⁴¹ Dub 2016, p. 94.

⁴⁴² Lintz 1996, p. 137.

⁴⁴³ Tuffreau-Libre 2012, p. 25-26.

⁴⁴⁴ Vipard à paraître, p. 94.

⁴⁴⁵ Abry 1993.

exceptionnel n'est pas à démontrer, il nous appartient d'observer s'il en est de même pour le mobilier qui les accompagne.

Outre la céramique, on signale la mise au jour d'une paire de semelles de chaussures cloutées, d'un seau en chêne, de noyaux de fruits cultivés et sauvages, d'un millier de fragments osseux d'animaux présentant des marques très nettes de décarnisation et de découpage de boucherie ou de carbonisation⁴⁴⁶ ainsi que divers objets en bronze, en fer et en verre. Si une coupe du puits a été réalisée par les archéologues, le ramassage du mobilier n'a pas donné lieu à séparation par couche stratigraphique⁴⁴⁷. Il s'agit donc d'un ensemble hétérogène pouvant résulter de dépôts variés à des moments indéterminés.

Le mobilier en terre cuite rassemble quant à lui 1121 tessons pour un total de 34 vases au minimum. Nous rappelons que l'étude détaillée de ce lot figure en chapitre II⁴⁴⁸. La répartition des groupes fonctionnels s'établit comme suit :

La vaisselle de présentation et de consommation est majoritaire avec 67% du NMI total. Ce sont les vases à boire qui l'emportent sur les céramiques destinées à la nourriture, en représentant les trois quarts des individus. Les gobelets en céramique à paroi fine engobée et métallescente constituent la part la plus importante de cette catégorie. La batterie de cuisine réunit 30% des vases et ne correspond qu'à des céramiques de cuisson, en majorité des pots. On retrouve également trois pots à provision correspondant la céramique de stockage.

Les catégories de pâtes en présence montrent la préférence des céramiques à paroi fine métallescentes et des céramiques gallo-belges. Les formes de gobelets, d'assiettes et de pots à boire sont majoritaires (fig. 327).

La batterie de cuisine est également bien représentée avec de nombreux pots à cuire en céramique rugueuse, céramique craquelée bleutée et céramique sombre à dégraissant coquillier.

Plusieurs formes ont permis des recollages et sont archéologiquement complètes. Une partie a d'ailleurs fait l'objet d'une restauration par l'entreprise Diatret Restauration⁴⁴⁹. Cependant faut-il voir dans ces remontages un signe d'un faible taux de fragmentation ou plutôt une attention accrue portée par les fouilleurs lors du ramassage du matériel de ce puits étant donné la découverte des fragments de tablettes astrologiques ?

⁴⁴⁶ Samain 2014, p. 24.

⁴⁴⁷ Cf. chapitre II, p. 164 fig 47.

⁴⁴⁸ Cf. chapitre II p. 158-164.

⁴⁴⁹ Le Roy-Lafaurie 2017.

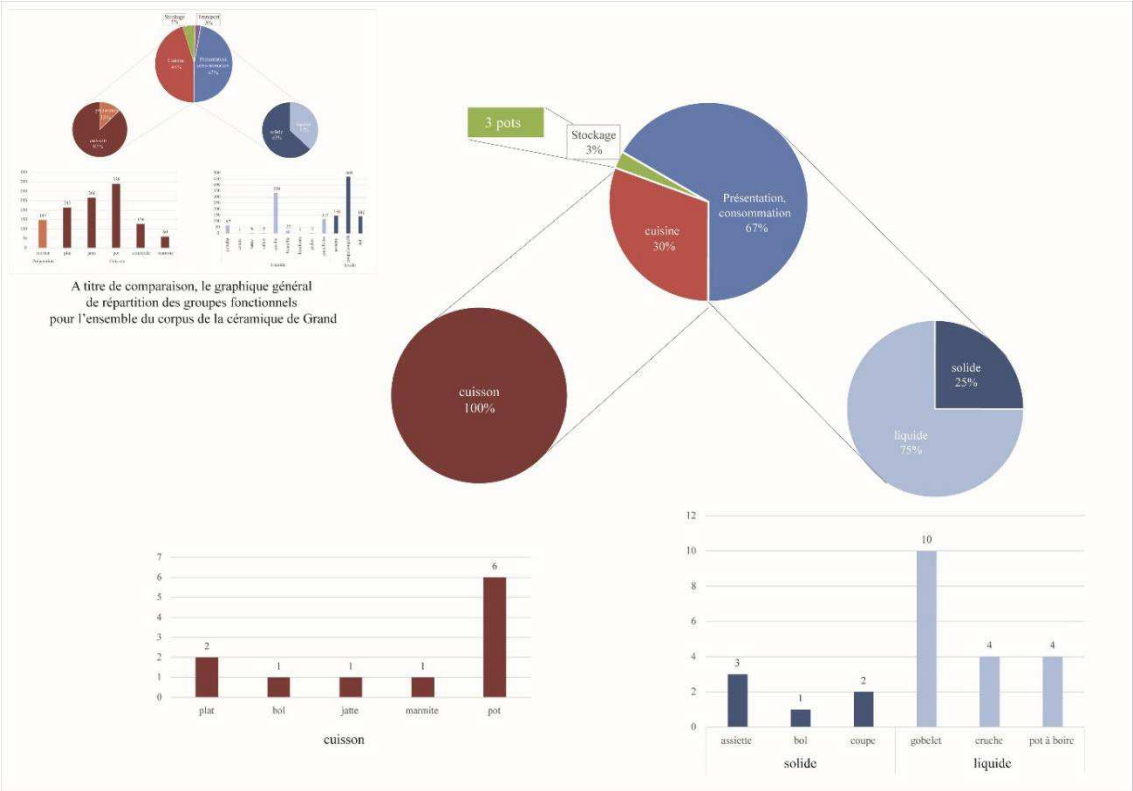


Fig. 327 Graphique de répartition des groupes fonctionnels de la céramique du puits aux tablettes.

Si quelques formes de pots fabriquées dans des argiles soutenant le contact avec de fortes chaleurs, présentent un taux de fracture moyen, la vaisselle fine a subi un bris plus important. On ne peut donc pas ici conclure cet état de conservation pourrait témoigner d'un dépôt rapide dans la structure.

Par ailleurs, aucun traitement particulier n'a été observé sur les vases de ce puits. Sans aucun argument déterminant, il apparaît clairement que la vaisselle découverte dans la même structure que les tablettes zodiacales ne présente aucune caractéristique exceptionnelle et s'apparente à tout autre assemblage issu de rejets détritiques domestiques, qui dans le cas du puits aux tablettes semblent avoir été multiples.

Aucun lien n'a pu être établi entre le rôle des diptyques en ivoire et la vaisselle en terre cuite. Ainsi, si les céramiques renseignent sur la chronologie du comblement du puits, elles ne permettent pas forcément de proposer une hypothèse sur la datation des tablettes retrouvées, au fond de celui-ci. Il n'est pas à exclure que ces objets exceptionnels aient eu une durée d'utilisation relativement longue et puisse donc avoir été fabriqués à une époque plus ancienne que la fin du II^e s. apr. J.-C. correspondant au début du rebouchage de la structure⁴⁵⁰.

⁴⁵⁰ Cf. chapitre II p. 161-163 pour la datation du puits.

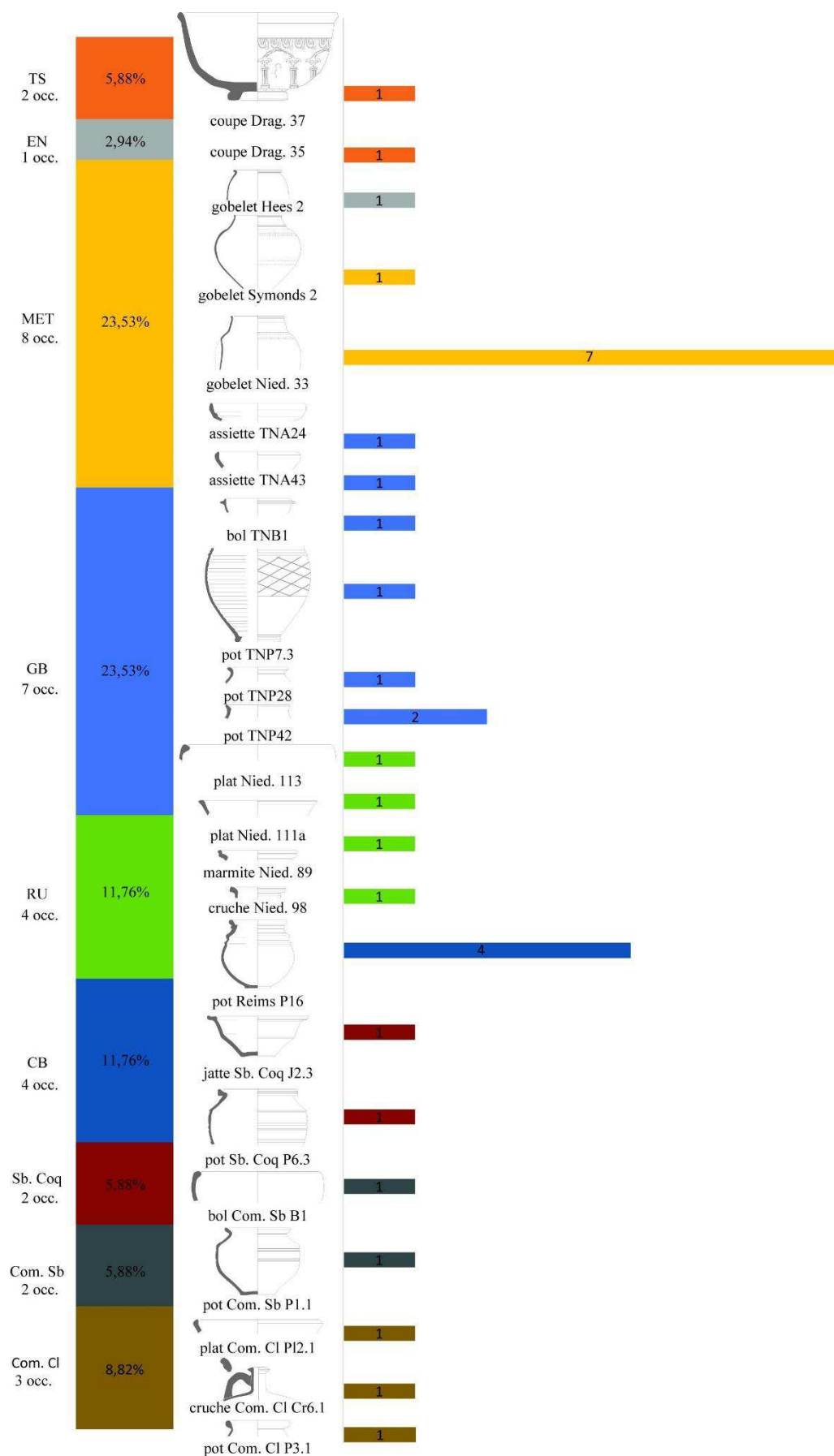


Fig. 328 Graphique résumant la composition de l'assemblage céramique du puits aux tablettes.

4.4 Bilan

Sur les trois sites sélectionnés, deux ont donné des résultats concluant, il s'agit du puits Pizzagalli et de la fosse Dusseaux. À partir de l'observation attentive de la composition de leur mobilier céramique, nous sommes arrivée à l'hypothèse que le comblement du puits Pizzagalli se rapporte à un rejet de matériel de culte domestique et que celui de la fosse Dusseaux correspond à une structure funéraire en lien avec une incinération.

Concernant la céramique du puits aux tablettes, aucun élément déterminant ne permet de conclure que ce lot présente une quelconque particularité et soit en lien direct avec l'utilisation des tablettes astrologiques.

5 L'APPORT DE LA CÉRAMIQUE DANS LA DÉFINITION DE L'IDENTITÉ CULTURELLE DU SITE

Située dans la partie sud-est des Vosges, en limite des départements de la Meuse et de la Haute-Marne, l'agglomération secondaire de la cité des Leuques s'inscrit au sein d'un territoire culturel marqué par de nombreuses influences voisines. La définition de la frontière entre le peuple des Leuques et des Lingons a longtemps fait débat et si aujourd'hui les chercheurs s'accordent à intégrer Grand dans la première de ces deux communautés⁴⁵¹, il n'en reste pas moins possible que les modes de vie des habitants en périphérie de cette limite politique possèdent des traits communs⁴⁵².

Peu importe la période concernée, le mobilier céramique témoigne au-delà des carcans administratifs de la réalité du quotidien des populations et dessine de nouvelles aires de partage et d'affinités. Ce constat s'opère par exemple en région Rhône-Alpes et le Sud Bourgogne⁴⁵³ ou sur un secteur délimité incluant la Franche-Comté, la Bourgogne et la Champagne⁴⁵⁴.

Le matériel céramique qui dans son rôle le plus simple prend la forme de quelques vases fonctionnels dont la seule utilité est de se nourrir au quotidien, peut également revêtir un caractère beaucoup plus riche, voire ostentatoire, à la table des élites et participer à une démonstration de puissance et de hiérarchisation sociale.

La vaisselle en céramique contribue donc également à déterminer le rang de chacun et de manière générale, à plus large échelle, celui de la cité à la fois par rapport à son territoire mais aussi par rapport à des agglomérations de territoire voisin.

⁴⁵¹ Resch 2016, p. 182.

⁴⁵² Aniceto *et al.* 2016, p. 202.

⁴⁵³ Batigne Vallet 2012.

⁴⁵⁴ Ahü-Delor *et al.* 2010, Mouton-Venault *et al.* 2017.

Nous nous proposons dans les prochaines lignes de mettre en évidence quelques traits caractéristiques de la céramique de Grand. Il n'existe pour l'heure que très peu de sites fouillés à proximité révélant une occupation gallo-romaine. Par ailleurs, parmi les sites tous sont issus d'une recherche ancienne et n'ont pas donné lieu à des études céramologiques. Dans la poursuite de ce travail, il serait intéressant de reprendre l'ensemble de cette documentation en réalisant ces études et de les intégrer à une réflexion générale sur le faciès céramique de Grand et de ses alentours. Ainsi dans le cadre de cette synthèse nous n'aborderons que quelques aspects à plus large échelle.

L'aire géographique délimitée pour cette étude s'inscrit dans une zone d'un rayon d'environ cent-cinquante kilomètres autour du site (fig. 329). Elle inclut ainsi quatre peuples voisins des Leuques. Il s'agit des Lingons au Sud, des Tricasses au Sud-Ouest, des Rèmes au Nord-Ouest et des Médiomatriques au Nord.

Dix sites participent principalement à l'élaboration de cette réflexion parmi lesquels des capitales de cités (Toul, Metz, Reims, Troyes et Langres). Les autres sites rassemblent différents contextes : Andilly-en-Bassigny (*villa*), Damblain (*domus*), Vioménil (sanctuaire), Bourbonne-les-Bains (agglomération) et Saint Dizier (agglomération).

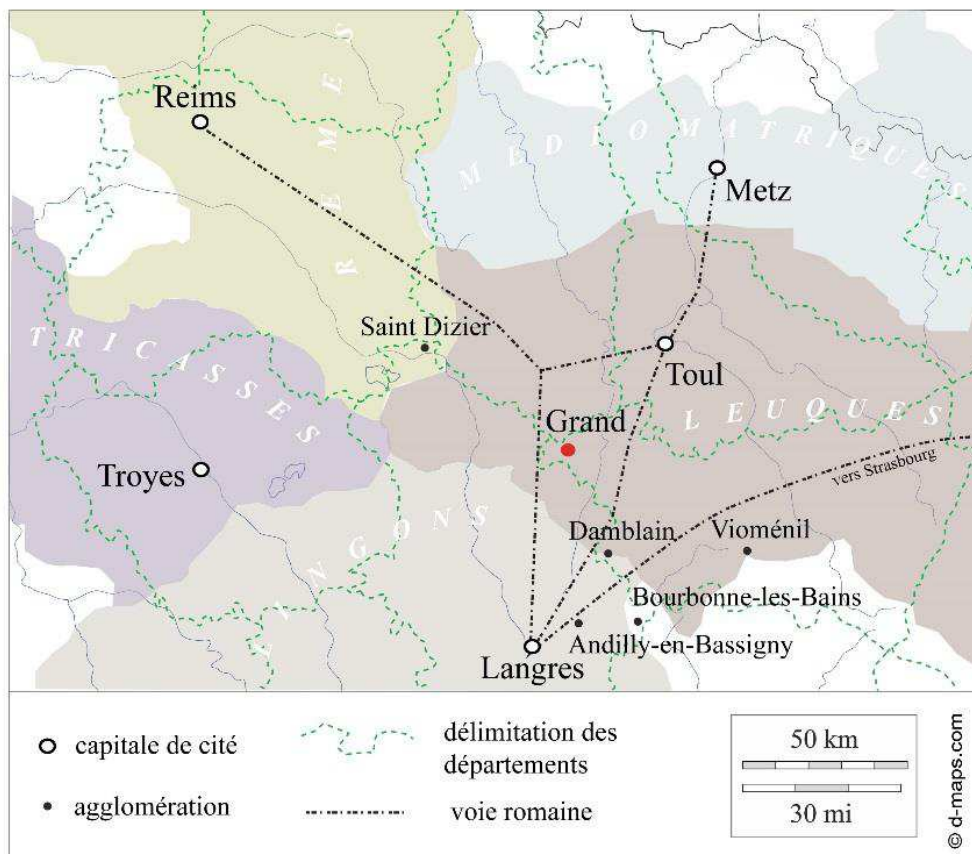


Fig. 329 Carte de la zone d'étude comparative.

Le site de Grand, bien qu'il ne soit directement desservi par de grands axes routiers (en dehors de la voie de Soulosse-sous Saint-Éloph vers Nasium qui traverse le site⁴⁵⁵), se trouve pourtant à proximité de plusieurs voies antiques importantes telles que la route menant de Langres à Reims et de Langres à Metz. Le commerce établi par ce réseau routier permet à Grand de dynamiser sa consommation en céramique.

Toul (Vosges), l'antique *Tullum*, capitale de la cité des Leuques⁴⁵⁶, est située à une cinquantaine de kilomètres au nord de Grand. La céramique découverte présente un certain nombre d'aspects communs avec celle de Grand. Elle témoigne d'une influence et d'une évolution identique sur sa consommation de vaisselle fine. En effet à Toul comme à Grand⁴⁵⁷, les sigillées sud-gauloises sont prédominantes dans un premier temps⁴⁵⁸, puis les productions de l'Est de la Gaule, la région de l'Argonne en tête, viennent supplanter les premières. Les vases sigillés fabriqués dans les ateliers du Centre de la Gaule restent anecdotiques⁴⁵⁹.

L'étude céramique de la *villa* de Damblain (Vosges), à 45 km au sud de Grand, démontre les mêmes tendances et les mêmes proportions⁴⁶⁰. On observe une rupture de ce schéma à la *villa* d'Andilly-en-Bassigny où la céramique sigillée du Centre est présente en quantité importante, à proportion égale à celle des sigillées de l'Est⁴⁶¹. Comme le proposait déjà C. Pillard-Jude à partir de l'étude la *villa* de Damblain⁴⁶², cela pourrait induire une limite de diffusion de la sigillée du Centre de la Gaule. Le site de Grand vient renforcer cette proposition. Les grandes capitales de cités telles que Metz⁴⁶³ ou Reims⁴⁶⁴ ne font pas davantage état d'une quantité de sigillées du Centre de la Gaule plus importante.

La céramique gallo-belge sur le site de Grand est représentée principalement par des *terra nigra*, au détriment des *terra rubra*. Leur présence est notable particulièrement durant les premières phases de l'occupation de l'agglomération⁴⁶⁵. Cette catégorie domine généralement le répertoire de la vaisselle fine sur les sites lorrains. Or à Grand, ses proportions se rapprochent davantage de celles mises en évidence sur la villa de Damblain. Ce faciès semble davantage correspondre au territoire Lingon⁴⁶⁶.

⁴⁵⁵ Resch 2016, p. 182 fig. 4.

⁴⁵⁶ À partir du III^e s. apr. J.-C.

⁴⁵⁷ Cf. chapitre III p. 454.

⁴⁵⁸ Lieger, Marguet, Steinbach 1991, p. 4.

⁴⁵⁹ *Ibid.* p. 6.

⁴⁶⁰ Pillard-Jude 2012, p. 29-37.

⁴⁶¹ Serrano *et al.* 2012, p. 34-38.

⁴⁶² Pillard-Jude 2012, p. 37.

⁴⁶³ Bet, Delage 2011, p. 33-34.

⁴⁶⁴ Deru 2014, p. 171.

⁴⁶⁵ Cf chapitre III p. 463.

⁴⁶⁶ Pillard-Jude 2012, p. 37.

Sur la villa d'Andilly-en-Bassigny, plusieurs exemplaires de *terra nigra* proviennent de l'atelier de Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône). La production de cette officine s'est principalement diffusée vers la Franche-Comté. À Grand aucun tesson n'a pu être raccordé à cette provenance,⁴⁶⁷.

Les céramiques à paroi fines engobées et métallescentes composées en grandes majorités de gobelets à boire, apparaissent à Grand aux alentours du II^e s. apr. J.-C. et proviennent essentiellement d'Argonne et de Trèves⁴⁶⁸. Sur la capitale des médiomatriques, à Metz, le répertoire est plus large et compte des productions d'ateliers mosellans tels que celui de Chémery qui diffuse sa production sur la ville dès la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C.⁴⁶⁹.

À nouveau, comme pour les productions sigillées, les vases à paroi fine engobée et métallescente du Centre de la Gaule sont quasiment absents du répertoire de Grand. C'est également le cas à Reims⁴⁷⁰, à Metz⁴⁷¹ et à Toul⁴⁷². Nous n'allons pas retrouver au sein de notre répertoire des productions de céramique à paroi fine engobée de Bourgogne comme c'est le cas sur la villa d'Andilly-en-Bassigny⁴⁷³ ou des céramiques fabriquées dans les ateliers franc-comtois comme on le retrouve à Damblain⁴⁷⁴.

Parmi la céramique dite « commune », certaines catégories peuvent faire l'objet de quelques remarques. Sur les sites de Vioménil⁴⁷⁵ et de Damblain et dans le secteur de Langres-Dijon⁴⁷⁶, les archéologues notent la présence d'une catégorie, totalement absente à Grand. Il s'agit d'une céramique modelée dont le répertoire s'inspire des formes laténiennes.

En revanche, comme sur la villa de Damblain, quelques exemplaires de céramiques communes claires dorées pourraient provenir de l'atelier de Bourbonne-les-Bains⁴⁷⁷. Le faciès des céramiques rugueuses se compose à Grand d'une association d'importations de l'Eifel et de Champagne et de productions claires dont l'origine n'est pas définie⁴⁷⁸. En revanche le site de Damblain se rapproche davantage du faciès Lingon à l'image d'Andilly-en-Bassigny ou de Langres.

⁴⁶⁷ Card 2008, p. 224-225.

⁴⁶⁸ Cf. chapitre III p. 460-461.

⁴⁶⁹ Bet, Delage 2011, p. 61.

⁴⁷⁰ Deru 2014, p. 182.

⁴⁷¹ Bet, Delage 2011, p. 59-62.

⁴⁷² Lieger, Marguet, Steinbach 1991, p. 7.

⁴⁷³ Serrano *et al.* 2012, p. 41.

⁴⁷⁴ Pillard-Jude 2012, p. 41.

⁴⁷⁵ Aubry-Voirin, Fetet 2007, p. 400.

⁴⁷⁶ Ahü-Delor *et al.* 2010, p. 319-321.

⁴⁷⁷ Alonso à paraître.

⁴⁷⁸ Cf. chapitre III p. 307.

De manière générale, il apparaît que le site de Grand présente un faciès propre à celui d'une cité en limite de territoire⁴⁷⁹, riche et complexe. Si des traits communs se devinent avec des sites plus au Sud appartenant déjà au peuple Lingon, plusieurs productions n'arrivent cependant pas jusqu'à Grand induisant des limites de diffusion des ateliers concernés. L'influence de la Champagne est relative en termes de quantité mais notable au sein du paysage lorrain. L'axe Langres-Reims passant par Nasium pourrait avoir permis d'établir un commerce d'une certaine catégorie de vase, en l'occurrence les céramiques rugueuses et les céramiques craquelée bleutée.

⁴⁷⁹ Avec les Lingons assurément et peut-être les Rèmes.

CONCLUSION

À l'issue d'un travail d'une telle envergure, il revient au céramologue de « sortir le nez de ses caisses » et de dresser le bilan d'une étude aussi riche que complexe sur la céramique d'un des sites archéologiques emblématiques de Lorraine.

Il convient de rappeler que, pour la région Sud de la Plaine des Vosges, très peu de sites ont révélé une occupation gallo-romaine. Grand s'avère non seulement le site antique le plus important de ce secteur, mais il correspond également à celui où la recherche est restée active depuis l'époque des premières investigations de terrain jusqu'à aujourd'hui. Il apparaissait donc essentiel de rassembler toutes les données issues du mobilier céramique afin d'alimenter les travaux en cours sur la connaissance générale de ce site. Nous présenterons en guise de conclusion générale quelques éléments issus de cette réflexion, en mesurant les limites et en ouvrant sur de nouvelles perspectives.

Pour revenir à l'objectif qui avait été posé initialement lors de l'élaboration du projet de cette thèse, nous pouvons conclure que, si l'étude du mobilier céramique du site de Grand ne permet pas d'écarter la nature religieuse de l'agglomération (sanctuaire d'Apollon Grannus), il ne nous apporte cependant aucun argument en faveur de cette hypothèse.

À titre individuel, chacun des sites qui composent notre corpus a fait l'objet d'une étude céramique venant compléter les informations déjà acquises lors de la fouille. Dans certains cas, cette analyse a apporté un regard nouveau sur l'interprétation des structures, comme cela fut le cas notamment pour le puits Pizzagalli ou la fosse Dusseaux. D'autres ont permis d'isoler certains lots de mobilier provenant d'ensemble clos, fait rare pour les fouilles anciennes menées sans considérations stratigraphiques. L'habitat des Roises en est le parfait exemple ; l'examen des vases couplé à une relecture attentive des rapports de fouille a permis de distinguer plusieurs ensembles clos, dont l'étude a à terme participé à l'élaboration d'une réflexion autour de l'évolution chronologique.

Cette opération n'a malheureusement pu être réalisée sur le site de l'Amphithéâtre, malgré quelques tentatives, qui rassemble pourtant la plus grosse quantité de tessons du corpus. La très mauvaise conservation générale du mobilier (sacs éventrés, étiquettes effacées, tessons non lavés, rapports d'opération manquant...) ne nous a pas autorisée à séparer certains ensembles pour les rattacher à des structures identifiées dans la documentation de terrain. La fouille de cet édifice n'a consisté qu'en un dégagement total des structures, sans tenir compte

de notions stratigraphiques. Cet exemple illustre les limites de l'exploitation de matériel issu de fouilles anciennes.

La reprise des études céramologiques de l'habitat de la rue de l'Amphithéâtre⁴⁸⁰ et de l'opération de surveillance de l'Amphithéâtre⁴⁸¹, toutes deux réalisées à l'origine par Marc Feller⁴⁸², a également été bénéfique. Dans un premier temps, cela nous a servi à uniformiser la documentation et à intégrer les formes de vases dans la mise en place de la typologie. Le réexamen a permis dans un second temps de fournir une analyse approfondie des céramiques dites communes. Ces dernières n'avaient alors pu, en raison du temps alloué à l'étude céramique dans le contexte d'une fouille préventive, donner lieu à un dessin ou une description systématique. À titre anecdotique enfin, l'étude de la céramique du Puits aux tablettes fera l'objet d'une communication à la table ronde⁴⁸³ célébrant les cinquante années de la découverte des tablettes astrologiques en ivoire.

Ainsi, sous bien des aspects différents, l'étude de la céramique de notre corpus a complété à échelle individuelle et collective notre connaissance des secteurs concernés. Elle apporte une documentation uniformisée et normalisée sur la céramique limitée cependant par certaines contraintes liées aux méthodes employées lors de la fouille et du traitement en post-fouille.

Ces mêmes contraintes ont grandement contrarié notre souhait d'adjoindre une valeur chronologique à la typologie mise en place. En survolant rapidement la description des sites composant le corpus d'analyse, la question qui s'impose est la suivante : « est-il possible de tirer des informations chronologiques à partir de lots issus de fouilles anciennes et, si oui, comment ? ». La seconde partie du chapitre III de cette thèse portant sur la typologie répond à cette question de manière nuancée. Cependant les résultats obtenus restent satisfaisants si l'on garde à l'esprit qu'ils constituent la base d'un travail qui ne demande qu'à être enrichi d'études futures sur la céramique du site.

Dans une étude précédente, nous avons également confronté la mise en place d'une réflexion sur la céramique recueillies sur un site fouillé anciennement⁴⁸⁴. La nécropole de Morsbach (Moselle) témoigne d'un assemblage notoire de céramiques qui cependant n'est rattaché à aucun contexte précis. Si dans ce cas de figure, notre travail ne s'est pas orienté vers l'évolution chronologique des céramiques mais plutôt vers leur fonction au sein des structures

⁴⁸⁰ Boulanger-Bouchet 2006.

⁴⁸¹ Feller, Milutinovic 1997.

⁴⁸² Feller 2006, Feller 1997.

⁴⁸³ Tenue le 6 octobre 2018 à Nancy.

⁴⁸⁴ Dub 2016.

de la nécropole, c'est au travers de l'élaboration d'un protocole strict que nous sommes arrivée à proposer un certain nombre d'hypothèses.

Cette étape est apparue tout aussi obligatoire dans le cadre de l'étude de la céramique mise au jour dans l'agglomération de Grand. C'est au fur et à mesure de l'étude des différents lots de mobilier qu'il s'est avéré nécessaire de réduire notre corpus, le limitant à un nombre de sites certes restreint mais composé d'ensembles viables. À ce stade de l'étude cependant, les données dont nous disposions n'étaient alors plus suffisantes pour prétendre décrire une quelconque évolution⁴⁸⁵. Nous avons donc choisi d'insérer dans cette approche chronologique, dans un premier temps, les travaux récents menés par d'autres céramologues sur le site de Grand ; dans un second temps, tous les ensembles clos que nous avons pu mettre en évidence. Il est cependant apparu nécessaire cependant d'affiner cette sélection par d'autres critères tels que le nombre minimum d'individus, la présence de documentation...

Une fois cette opération terminée et les différentes catégories de sites définies, nous avons fourni une nouvelle version de présentation, qui se veut simple et efficace, et permet d'afficher de manière claire la hiérarchisation des résultats en fonction de leur qualité. Nous avons surtout été en mesure d'établir un phasage général obtenu à partir des datations des sites de ce nouveau corpus. Il a été alors possible de tirer plusieurs conclusions sur l'évolution globale des formes et des catégories composant le vaisselier de table en terre cuite gallo-romain de Grand. En éprouvant cette méthode sur d'autres sites qui présentent la même disparité, il serait possible de la rendre plus performante en affinant encore davantage les critères de sélection ainsi que les catégories de sites.

Par ailleurs, nous proposons une première version d'un mode de présentation qui se veut simple et efficace permettant d'afficher de manière claire la hiérarchisation des résultats en fonction de leur qualité.

L'objectif principal de ce travail a été de doter le site archéologique d'un outil pratique et facile d'accès. Nous avons réalisé un tessonnier disponible à la Base Archéologique et Logistique de Grand. Fonctionnant en lien direct avec ce dernier, la typologie établie dans le chapitre III de cette thèse, agrémentée de descriptions des pâtes et formes et assorties de photographies des pâtes réalisées au proscope, permet d'identifier rapidement les céramiques.

La fouille opérée à la nécropole située au lieu-dit « Le Bois des Hamets » sous la direction de Pascal Vipard en 2018 fournit l'occasion d'éprouver la typologie établie pour le site et de confirmer la qualité pratique de ce travail. L'étude que nous réaliserons prochainement

⁴⁸⁵ Cf. p. 486 fig. 296.

sur ce lot se fondera sur le catalogue de référence et viendra éventuellement venir enrichir certains aspects.

Afin de continuer la recherche initiée par cette thèse, plusieurs pistes de travail peuvent être empruntées. Si pour des raisons d'ordre pratique, nous n'avons pas été en mesure de réaliser des lames minces sur les pâtes des groupes de céramiques communes, celles-ci alimenteraient la discussion sur l'approvisionnement des productions régionales.

Bien que les lieux de fabrication n'ont pas encore été localisés à ce jour, ces lames minces, cumulées à celles produites sur des sites voisins, fourniraient un référentiel qui permettrait d'élaborer des sous-groupes, qu'il sera alors immédiatement possible de rapprocher de certaines productions lors de découvertes futures d'ateliers.

L'abondante vaisselle en terre cuite retrouvée à Grand définit un faciès de site de consommation propre à celui de l'Est de la Gaule. L'éventail des catégories et des formes établi permet de brosser une image relativement complète des productions utilisées sur le site pour les quatre premiers siècles de notre ère.

Le manque important de données provenant des alentours de Grand rend difficile son intégration dans une aire géographique délimitée par une culture matérielle commune. La reprise des études de la céramique mise au jour sur des sites à proximité immédiate de Grand, tels que Liffol-le-Grand ou Soulosse-sous-Saint-Élophé par exemple, permettrait de créer une trame d'étude pour ce secteur relativement méconnu. Ce travail pourrait faire l'objet d'un programme de recherche collectif en associant éventuellement l'analyse d'autres types de mobilier au sein d'une aire géographique définie autour du site de Grand. Il développerait notre connaissance du profil culturel et pourrait dessiner avec plus de précision le quotidien des habitants de cette région pour la période gallo-romaine.

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations :

ADAM : Association pour la diffusion de l'archéologie méridionale.

CNRS : Centre National de Recherche Scientifique.

SFECAG : Société Française de l'Étude de la Céramique Antique en Gaule.

RCRF : *Rei Cretariae Romanae Fautorum*.

OGAM : *Ogam Celticum*.

ABRY J.-H. (dir.)

1993 : *Les tablettes astrologiques de Grand (Vosges) et l'astrologie en Gaule romaine, actes de la table-ronde du 18 mars 1992*, Paris, Centre d'Études Romaines et Gallo-Romaines de l'Université de Lyon III, 177 p.

ALONSO L.

à paraître : « La production de vaisselle en céramique à Bourbonne-les-Bains : la céramique de l'atelier de potier de la place de Verdun (III^e s. ap. J.-C.) », in JOLY M., VAILLANT A. (dir.), *Du producteur au consommateur : les céramiques chez les Lingons (II^e s. av. J.-C. – III^e s. ap. J.-C.)*.

ANCEL M.-J., BARRAND-EMAM H., COMMERÇON B., PUTELAT O.

2012 : « Nécropole et habitat rural chez les Médiomatriques : la Haie aux Angles à Mécleuves (I^{er}-III^e s. ap. J.-C.) », *Gallia*, n°69.1, p.69-114.

ANICETO, L. DELVOYE A., HERMENAULT L., KHAN B., TREUILLOT J. (dir.)

2016 : « Conclusion », *Archéo.doct, Archéologie de la frontière*, n°9 Paris, Éditions de la Sorbonne, p. 195-203.

ARCELIN P., RIGOIR Y.

1979 : *Normalisation du dessin en céramologie, actes de la table ronde de Montpellier (7 avril 1976)*,

Lambesc, ADAM, (Documents d'archéologie méridionale, série Méthodes et techniques, n°1), 36 p.

ARCELIN P., TUFFREAU-LIBRE M. (dir.)

1998 : *La quantification des céramiques : conditions et protocole : actes de la table ronde du Centre archéologique européen du Mont Beuvray (Glux-en-Glenne, 7-9 avril 1998)*, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray (Bibracte, n°2), 157 p.

BATIGNE VALLET C.

2007 : « La question des céramiques culinaires comme indices de luxe dans les cuisines romaines », in BARATTE F., JOLY M., BEAL J.-Cl. (dir.), *Autour du trésor de Mâcon. Luxe et quotidien en Gaule romaine*, Mâcon, Institut de recherche du Val de Saône-Mâconnais, p. 147- 160.

BATIGNE VALLET C. avec la collaboration de ANDRE I., BARTHELEMY D., BONNET Ch., CANTIN N., CELLARD E., DELAGE R., DESBAT A., DUMOULIN F., FRASCONE D., GIRY K., LAMOINE F., LANGLOIS A., LAROCHE C., LEBLANC O., MEGE C., RONGERE S., SCHMITT A., SILVINO T., TRIPIER A., TYERS P., VARENNES G.

2010 : « Les céramiques communes de la région Rhône-Alpes et du sud de la Bourgogne du I^{er} au V^e s. :

répartition des faciès de consommation ou Groupes Morphologiques Locaux », in RIVET L. (dir.), *Actes du colloque de la SFECAG, Chelles, 13-16 mai 2010*, Marseille, SFECAG, p. 117-130.

BARATTE F., JOLY M., BÉAL J.-C. (dir.)

2007 : *Autour du trésor de Mâcon. Luxe et quotidien en Gaule romaine, (Actes Colloque)*, Institut de Recherche du Val de Saône-Mâconnais, Mâcon, 246 p.

BAUDOUX J.

1996 : *Les amphores du nord-est de la Gaule (territoire français) : contribution à l'histoire de l'économie provinciale sous l'Empire romain*, Paris, MSH (DAF n°52), 197 p.

BAYARD D., COLLART J.-L., MAHÉO N. (dir.)

2004 : *La marque de Rome, Samarobriva et les villes du nord de la Gaule*, Amiens, Musée de Picardie, 200 p., 99 ill.

BELTRAN LLORIS M.

1970 : *Las anforas romanas en Espana*, Saragosse.

BENOIT F.

1952 : L'archéologie sous-marine en Provence, Institut International d'Études Ligures, *Rivista di Studi Liguri*, (Extrait de la Revue d'Études Ligures XVIII), n°3-4, p. 237-307.

BERÇOT J.-Cl.

1967 : « La céramique sigillée de Grand », *Revue archéologique de l'Est et du centre-Est*, n°18, p. 165-171.

1969 : *Boutiques amphithéâtre, Un des chantiers de Grand : chez Lukos, bar-restaurant du Théâtre...* Rapport d'opération, document dactylographié, 12 p., 8 pl.

1978 : *Grand, Campagne 1978, Derrière l'Amphithéâtre « Les boutiques »*, Rapport d'opération, document dactylographié, 8p., 8pl.

1973 : *Sondage des Roises, Rapport scientifique*, Direction des Antiquités Historiques de Lorraine, Grand, 6 p., 28 pl.

1974 : *Chantier des Roises. Rapport scientifique*, Direction des Antiquités Historiques de Lorraine, Grand, 16 p., 24 pl.

1979 : *Campagne de fouilles 1979*, Rapport scientifique, Direction des Antiquités Historiques de Lorraine, Grand, 15 p., 45 pl.

BERTHAULT Fr.

2000 : « Le matériel amphorique produit à Périgueux », in RIVET L. (dir.), *Actes du colloque de la SFECAG, Libourne, 1^{er}-4 juin 2000*, Marseille, SFECAG, p.29-38.

BERTAUX Ch.

1990 : Les figurines gallo-romaines en terre cuite blanche découvertes à Grand (Vosges), *Annales de la société d'émulation du département des Vosges*, n°3-7, p. 3-6.

BERTAUX J.-P.

1968 : *Grand, Puits antique (fouilles : 67-68)*, Direction des Antiquités historiques de Lorraine, document dactylographié, 36 p.

1969 : *Grand, Assainissement*, document dactylographié, non paginé.

1971 : *Grand, puits antique n°126 (fouilles de sauvetage septembre 1970)*, Rapport de fouille, Metz, Direction des Antiquités Historiques de Lorraine, document dactylographié, non paginé.

1973 : *Grand (Vosges), Hangar agricole « prospection Poilpré*, document dactylographié, non paginé.

1993 : « La découverte des tablettes : les données archéologiques », in ABRY J.-H. (dir.), *Les tablettes astrologiques de Grand (Vosges) et*

l'astrologie en Gaule romaine, actes de la table-ronde du 18 mars 1992, Paris, Centre d'Études Romaines et Gallo-Romaines de l'Université Lyon III, p. 39-47.

BERTRAND E.

2000 : La production des céramiques à paroi fine à Lyon, les céramiques attribuées ou apparentées à l'atelier de la butte (typologie, chronologie et diffusion), Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2, Lyon, 417 p.

BERTRAND E., DESBAT A., ELAIGNE S., SCHMITT A.

1997 : L'atelier de la Butte, *Gallia*, n°54, p. 5-43.

BET Ph., DELAGE R.

1991 : « Introduction à l'étude des marques sur sigillée moulée de Lezoux », in RIVET L. (dir.), *Actes Congrès de la SFECAG, Cognac, 8-11 mai 1991*, Marseille, SFECAG, p. 193-227.

2011 : *Les abords du grand amphithéâtre de Metz durant l'Antiquité, Tome II : étude céramologique*, Rapport d'archéologie préventive, Metz, SRA Lorraine, volume 1, 1401 p.

BET Ph., GRAS D.

1999 : « Parois fines engobées et céramique métallescente de Lezoux », in BRULET R., VILVORDER F., SYMOND R. (dir.), *Céramiques engobées et métallescentes gallo-romaines, Actes du colloque organisé à Louvain-la-Neuve, 18 mars 1995*, Oxford, Oxbow Books, (Collection RCRF, Supplément n°8), p. 13-38.

BILLORET R.

1987 : Amphores antiques dans la cité des Leuques, *Revue archéologique de l'Est et du centre-Est (Mélanges offerts à Marcel Lutz)*, n°38, p. 107-112.

BLAIZOT F., BONNET Chr.

2007 : « Traitements, modalités de dépôt et rôle des céramiques dans les structures gallo-romaines », in BARAY L., BRUN P., TESTART A. (dir.), *Pratiques funéraires et Sociétés, Nouvelles approches en archéologie et en anthropologie sociale, Actes du colloque de Sens, Centre de Recherche et d'Étude du Patrimoine, 12-13-14 juin 2003*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon (Collection Art, Archéologie et Patrimoine), p. 207-228.

BLANCHET A.

1891 : *Étude sur les figurines en terre cuite de la Gaule Romaine*, Nogent-le-Rotrou, Imprimerie Daupeley-Gouverneur, 160 p.

BLANCO Th.

2009 : « Des vases produits à Brocomagus / Brumath durant l'époque gallo-romaine (deuxième quart du I^{er} s.-début du III^e s. apr. J.-C.) », in RIVET L. (dir.), *Actes du congrès de la SFECAG, Colmar, 21-24 mai*, Marseille, SFECAG, p. 159-171.

BONAVENTURE B.

2011 : *Céramiques et société chez les Leuques et les Médiomatriques (II^e-I^{er} siècles avant J.-C.)*, Éditions Monique Mergoïl (Collection Protohistoire Européenne n°13), 332 p., 166 fig.

BOULANGER-BOUCHET (dir.)

2006 : *Grand (Vosges), « Rue de l'Amphithéâtre »*, Rapport d'archéologie préventive, Metz, SRA Lorraine, 232 p.

BRULET R., VILVORDER F., SYMOND R. (dir.)

1999 : *Céramiques engobées et métallescentes gallo-romaines, Actes du colloque organisé à Louvain-la-Neuve, 18 mars 1995*, Oxford, Oxbow Books, (Collection RCRF, Supplément n°8), 410 p.

BRULET R. VILVORDER F., DELAGE R. (dir.)

2010 : *La céramique romaine en Gaule du Nord : dictionnaire des céramiques. La vaisselle à large diffusion*, Turnhout, Brepols, 464 p.

BURNAND Y.

1980 : « Informations archéologiques. Circonscription de Lorraine (Vosges-Grand) », *Gallia*, n°38, p. 426-430.

BURNAND, Y., DEMAROLLE, J.-M.

1998 : « Les limites des cités des Leuques et des Médiomatriques » in BURNAND Y. (dir.), *Prolegomena ad editionem novam inscriptionum latinarum Galliae Belgicae pertinentia*, Paris, Gallia Romana, n°2, p. 67-93.

CALLENDER M. H.

1965 : *Roman Amphorae, with index of stamps*. London, Oxford, Oxford University Press for the University of Durham, 323 p.

CALMET Dom. Aug.

1850 : *Notice de la Lorraine*, Lunéville, Mme Georges (éd.), 2^{ème} édition, non paginé.

CARD Chr.

2008 : « Nouvelles données sur les productions des ateliers de potiers gallo-romains de Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône) : la vaisselle en céramique non sigillée », *Revue archéologique de l'Est*, Tome 57, n°179, p. 205-226.

CAYLUS (Comte de)

1764 : *Recueil d'Antiquités égyptiennes, étrusques, romaines et gauloise*, Paris, Desaint & Saillant, 414 p.

CHENET G., GAUDRON G.

1955 : *La céramique sigillée d'Argonne des II^e et III^e siècles*, Paris, CNRS (Gallia, Supplément n°6), 249 p.

CHOSSENOT M.

1994 : « Contribution à l'étude de la céramique gallo-romaine du Haut-Empire en Champagne et plus particulièrement de la craquelée bleutée », in TUFFREAU-LIBRE M., JACQUES A., (dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux, Actes de la table ronde d'Arras*, (Nord-Ouest-Archéologie, n°6), p. 163-180.

COLLECTIF

1993 : *Grand, l'amphithéâtre gallo-romain*, Épinal, Conseil général des Vosges, Direction des Archives Départementales, 132 p., 103 fig.

CORROCHER J.

1981 : *Vichy Antique*, Clermont-Ferrand, Institut d'Etudes du Massif Central, 225 p.

1983 : La céramique à glaçure plombifère de Vichy (Allier), *Revue archéologique du Centre de la France*, n°22-1 p. 15-40.

CORSIEZ A.

2014 : « La céramique des quatre habitats du III^e siècle du « Pôle d'activités du Griffon » à Barenton-Bugny et Laon (Aisne), in DERU X., GONZALEZ VILLAESCUSA R. (dir.), *Consommer dans les campagnes de la Gaule romaine, Actes du X^e congrès de l'Association AGER*, Lille, Université Charles-de-Gaulle Lille 3 (Revue du Nord, Hors-série, Collection Art et Archéologie, n° 21.), p.181-192.

CUMONT F.

1942 : *Recherches sur le Symbolisme funéraire des Romains*, Paris Geuthner, 543 p.

DARMON L.

2014 : *La Villa de la Violette, étude d'un habitat rural à Grand (88)*, mémoire de master, Université de Lorraine, Nancy, 199 p.

DÉCHELETTE J.

1904 : *Les Vases ornés de la Gaule romaine*, Paris, Picard, 2 volumes.

DECHEZLEPRÊTRE Th.

2010 : *Sur les traces d'Apollon, Grand la Gallo-romaine*, Paris, Somogy éditions d'Art, 127 p.

2012 : *L'agglomération antique de Grand – Projet Collectif de Recherche (2012-2014), Rapport intermédiaire 2012*, Épinal, Conseil général des Vosges Direction du Développement Culturel, Archéologie, 214 p.

2013 : « L'agglomération antique de Grand, les grandes phases de la recherche », in DECHEZLEPRÊTRE Th. (dir.), *Grand, Archéologie et Territoires*, n° 1, p. 7-35.

à paraître : « Annexe 2 : Inventaire des puits (Florian Minet) », in DECHEZLEPRÊTRE Th. dir., *L'agglomération antique de Grand (Vosges), PCR 2015-2017. Synthèse générale*, non paginé.

DECHEZLEPRÊTRE Th., GRUEL K., JOLY M.

2015 : *Agglomérations et sanctuaires. Réflexions à partir de l'exemple de Grand. Acte du colloque de Grand, 20-23 octobre 2011*, Épinal, Conseil départemental des Vosges, Collection Grand, Archéologie et Territoire n°2, 255 p.

DELAGE F.

1953 : « Ovoïdes gallo-romains », *Gallia*, n°10, p. 25-37.

DELAGE R.

2010a : « La céramique sigillée sud-gauloise », in BRULET R. VILVORDER F., DELAGE R. (dir.), *La céramique romaine en Gaule du Nord : dictionnaire des céramiques, La vaisselle à large diffusion*. Turnhout, Brepols, p. 57-91.

2010b : « La céramique sigillée du Centre Gaule », in BRULET R. VILVORDER F., DELAGE R. (dir.), *La céramique romaine en Gaule du Nord : dictionnaire des céramiques, La vaisselle à large diffusion*. Turnhout, Brepols, p. 92-133.

2010c : « La céramique sigillée de la Moselle », in BRULET R. VILVORDER F., DELAGE R. (dir.), *La céramique romaine en Gaule du Nord : dictionnaire des céramiques, La vaisselle à large diffusion*. Turnhout, Brepols, p. 134-152.

DELOR-AHÜ A.

2003 : « Un lot de céramique à dégraissant coquillier issu de la cave 326 du site de Marielle à Prèz-sur-Marne (Haute-Marne) », in RIVET L. (dir.), *Actes du colloque de la SFECAG, Saint-Romain-en-Gal, 29 mai-1^{er} juin 2003*, Marseille, SFECAG, p. 561-576.

DELOR-AHÜ A., BARTHELÈMY D., BARTHELÈMY F., DUROST R., FORTUNÉ C., HERVÉ Cl., HUMBERT S., JOLY M., MOUTON VENAULT S., PETITALLIOT D.

2010, « Caractérisation des vaisseliers culinaires dans l'Est de la Gaule au cours des quatre premiers siècles de notre ère : analyse typo-fonctionnelle », in RIVET L. (dir.), *Actes du congrès de la SFECAG, Chelles, 13-16 mai 2010*, Marseille, SFECAG, p. 301-331.

DELOR-AHÜ A., MATHELART P.

2014 : « La consommation alimentaire d'après la céramique en Champagne : comparaisons raisonnées entre la capitale des Rèmes et son

territoire », in DERU X., GONZALEZ VILLAESCUSA R. (dir.), *Consommer dans les campagnes de la Gaule romaine, Actes du X^e congrès de l'Association AGER*, Lille, Université Charles-de-Gaulle Lille 3 (Revue du Nord, Hors-série, Collection Art et Archéologie, n° 21.), p. 193-217.

DELÉPÉE A.

2010 : « Les parures en or », in DECHEZLEPRÊTRE Th. (dir.), *Sur les traces d'Apollon, Grand la Gallo-romaine*, Paris, Somogy éditions d'Art, p. 104-105.

DEMAROLLE J.-M.

2010 : « Grand, entre Leuques et Lingons : retour sur des questions de géographie historique » in DECHEZLEPRÊTRE Th. (dir.), *Sur les traces d'Apollon, Grand la Gallo-romaine*, Paris, Somogy éditions d'Art, p. 66-69.

DERU X.

1994 : « La deuxième génération de la céramique dorée (50-180 après J.-C.) » in TUFFREAU-LIBRE M., JACQUES A. (éd.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux, Actes de la table ronde d'Arras (12 au 14 octobre 1993)*, Berck-sur-Mer (Nord-Ouest Archéologie, n°6), p. 81-94.

1996 : *La céramique belge dans le nord de la Gaule : caractérisation, chronologie, phénomènes culturels et économiques*, thèse de doctorat, Université catholique, Louvain-la-Neuve, 463 p.

2014 : *Durocortorum. La céramique, de César à Clovis*, Reims, Société Archéologique Champenoise (Archéologie urbaine à Reims, n°11), 350 p.

DERU X, FELLER M.

1992 : « La céramique gallo-belge d'Argonne » in RIVET L. (dir.), *Actes du congrès de la SFECAG, Tournai, 28-31 mai*, Marseille, SFECAG, p. 91-99.

DERU X., PAICHELIER J.-C.

2001 : La céramique tournée à dégraissant coquillier dans le nord-est de la Gaule », in DEMAROLLE J.-M. dir., *Histoire et céramologie en Gaule mosellane*, Montagnac, Édition M. Mergoil, (Coll. Archéologie et Histoire Romaine, n°4) p. 23-36.

DERU X., GONZALEZ VILLAESCUSA R. (dir.)

2014 : *Consommer dans les campagnes de la Gaule romaine, Actes du X^e congrès de l'Association AGER*, Lille, Université Charles-de-Gaulle Lille 3 (Revue du Nord, Hors-série, Collection Art et Archéologie, n° 21.), 373 p.

DESBAT A., FOREST V., BATIGNE VALLET C.

2006 : « La cuisine et l'art de la table en Gaule après la conquête romaine », in PAUNIER D. (dir.), *Celtes et Gaulois. L'archéologie face à l'histoire : la romanisation et la question de l'héritage celtique. Actes du colloque de Lausanne, 17-18 juin 2005*. Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen (Collection Bibracte n°5), p. 167-192.

DESBAT A., SAVAY-GUERRAZ H.

1990 : « Note sur la découverte d'amphores Dressel 2/4 italiques, tardives, à Saint-Romainen-Gal (Rhône) », *Gallia*, n°47, p. 203-213.

DJAOUI D.

2011 : « Étude préliminaire du mobilier céramique et amphorique du dépotoir portuaire d'Arles-Rhône 3 », in MARLIER S. (dir.), *Rapport d'opération 2011, le chantier de fouille relevage, le dépotoir*,

Musée départemental Arles Antique, DRASSM,
Volume 3.

DRAGENDORFF H.

1980 : *La sigillée*, Revue Archéologique Sites, hors-série
n° 7.

DUPUICH J.

1967 : *La poterie gauloise commune à Grand*, document
dactylographié, 5 p. 20 pl.

DUB S.

2016 : « Le mobilier céramique » in KAURIN J., DUB
S. (dir.), *La Nécropole gallo-romaine de
Morsbach - Paul Tornow : une archéologie en
Lorraine allemande sous la première annexion*,
Gand, Éditions Snoeck, Musée de la Cour d'or-
Metz métropole, (Mémoires des réserves n°1),
p. 68-101.

ESPOSITO A.

2014 : « De la cuisine à la table, Céramiques communes
et identités culturelles », *Le goût de l'alimentation
dans l'Antiquité, Les Dossiers d'archéologie*,
n°362, mars/avril 2014, Dijon, Faton, p. 20-23.

FELLER M.

1991 : « Classification et datation des molettes
d'Argonne problèmes de méthodes », in
RIVET L. (dir.), *Actes du colloque de la
SFECAG, Cognac, 8-11 mai*, Marseille,
SFECAG, p.161-169.

2006 : *Grand (Vosges), « Rue de l'Amphithéâtre »*,
Rapport d'archéologie préventive, Metz, SRA
Lorraine, p. 123-139.

2006 : « Étude céramique » in BOULANGER-
BOUCHET (dir.), *Grand (Vosges), « Rue de
l'Amphithéâtre »*, Rapport d'archéologie
préventive, Metz, SRA Lorraine, p. 123-139.

FLORENT G., DERU X.

2012 : « La céramique à Reims de César à Clovis :
analyse fonctionnelle », in BATIGNE VALLET
C. (dir.), *Les céramiques communes dans leur
contexte régional : faciès de consommation et
mode d'approvisionnement. Actes de la table
ronde organisée à Lyon les 2 et 3 février 2009 à
la Maison de l'Orient et de la Méditerranée*, Lyon,
Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean
Pouilloux (Travaux de la Maison de l'Orient et de
la Méditerranée, n°60) p. 259-293.

FRÈRE D., GRAN-AYMERICH J.

2010 : « Archéologie du parfum antique », *Parfums dans
l'Antiquité, Dossiers d'Archéologie*, n°337,
janvier/février, Dijon, Faton, p. 2-5.

FRÈRE D., HUGOT L.

2010 : « Les vases à parfum du VII^e au IV^e s. av. J.-C. »,
*Parfums dans l'Antiquité, Dossiers
d'Archéologie*, n°337, janvier/février, Dijon,
Faton, p. 34-39.

GAVELLE R.

1962 : « Calices à encens et décors plastiques des temps
romains (planches 149-156), *OGAM, Tradition
celtique*, tome XIV, fascicule 6, n°84, p. 571-594.

GAZENBEEK M.

2014 : *Grand, Vosges, La Fontainotte, La Domus d'un
notable romain*, Rapport d'archéologie
préventive, Metz, SRA Lorraine, 636 p.

à paraître : « Citernes, latrines et glaciers à Grand" du
thème 2: l'habitat de Grand », in
DECHEZLEPRÊTRE Th. (dir.), *L'agglomération
antique de Grand (Vosges), PCR 2015-2017.
Synthèse générale*, p. 67-77.

**GAZENBEEK M., BELLAVIA V., BRAGUIER S.,
PILLARD-JUDE C., WIETHOLD J.**

2013 : « La cuisine d'une maison de maître du Haut-Empire à Grand (Vosges) » in MAUNÉ S., MONTEIX N., POUX M (dir.), *Dossier «Cuisines et boulangeries en Gaule romaine», Gallia*, n°70-1, p. 97-271.

GENIN M. (dir.)

2007 : *La Graufesenque (Milau, Aveyron) – Sigillées lisses et autres productions, Tome II*, Bordeaux, Édition de la fédération Aquitana, Études d'archéologie urbaine, 589 p.

GOLVIN J.-C.

1988 : *L'amphithéâtre romain, essai et théorisation de sa forme et de ses fonctions*, Paris, De Boccard, 468 p.

GORGUES A., SANCHEZ C.

2014 : « Entre Ibérie et Gaule du sud : pratiques culinaires durant la romanisation, *Le goût de l'alimentation dans l'Antiquité, Les Dossiers d'archéologie*, n°362, mars/avril 2014, Dijon, Faton, p. 26-31.

GOSE E.

1950 : *Gefässtypen der römischen Keramik im Rheinland*, Kevelaer, Beihefte der Bonner Jahrbücher, n°1, 47 p., 61 pl.

GOUBET F., MEYER N.

2006 : « Atelier de l'Oxenzoung, Mittelbronn (Moselle). Nouvelles données et actualisation du catalogue des marques sur sigillée lisse et support de cuisson », in RIVET L. (dir.) *Actes du congrès de de Pézenas, 25-28 mai 2006*, Marseille, SFECAG, p. 541-550.

GRENIER A.

1931 : *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, n°2, p. 601-633.

HAINE M.

1992 : *Les instruments de musique, Bruxelles et en Wallonie, Inventaire descriptif*, Liège, Mardaga, 528 p.

HANNUT F., MIGNOT P.

2011 : *Virton/Vieux Virton. Les caves romaines sous le cimetière de l'église Saint-Martin. Instantanés d'une destruction violente à la fin du Haut-Empire. Fouilles de Gérard Lambert*, Namur, Institut du patrimoine wallon, Étude et document, n°19, 260 p.

HECKENBENNER D.

2010 : « Les enduits peints de l'habitat », in DECHEZLEPRÊTRE Th. (dir.), *Sur les traces d'Apollon - Grand la gallo-romaine*, Somogy, p. 44-47.

HOFFMAN R.

1988 : *La nécropole du Kohlberg au Hérappel (Moselle)*, Metz, Sources et Documents, série histoire régionale antique.

JIGAN C.

1998 : « Les vases à glaçure plombifère trouvés en Normandie : état de la question », in RIVET L. (dir.) *Acte du congrès de la SFECAG, Istres, 21-24 mai*, Marseille, SFECAG, p. 189-207.

JOLY M.

2010 : « Les vases phytomorphes », in DECHEZLEPRÊTRE Th. (dir.), *Sur les traces d'Apollon - Grand la gallo-romaine*, Somogy, p. 102-103.

JOLY M., CURRIA A.

2016 : À propos d'un type particulier de céramique antique, les amphoriques du quartier du sanctuaire de La Genetoye à Autun (Saône-et-Loire), in RIVET L. (dir.), *Actes du congrès de la SFECAG, Autun, 5-8 Mai 2016*, Marseille, SFECAG, p. 557-564.

KEUNE J.-B.

1922 : « Verkehr auf der Mosel vor 1800 Jahren », *Elsass-Lothringrisches Jahrbuch*, n°1 p. 27-43.

KOEHLER A.

1996 : « Dessin céramologique sur Adobe Illustrator : du « recopiage » à l'automatisation partielle » in RIVET L. (dir.), *Actes du congrès de la SFECAG, Dijon, 26-27 mars 1996*, Marseille, SFECAG, p. 255-262.

KUNZL S.

1997 : Die Trierer Spruchbecherkeramik, Dekorierter Schwarzfirniskeramik des 3. und 4. Jahrhunderts n. Chr., *Trierer Zeitschrift*, n°21 379 p.

LALONDE Fr.

1980 : *Fouille des Roises. Rapport scientifique*, Direction des Antiquités Historiques de Lorraine, Grand, n°10, p., 37 pl.

1981 : *Fouille des Roises. Rapport scientifique*, Direction des Antiquités Historiques de Lorraine, Grand, n°22, p., 44 pl.

1982 : *Fouille des Roises. Rapport scientifique*, Direction des Antiquités Historiques de Lorraine, Grand, n°13, p., 22 pl.

1983 : *Fouille des Roises, Rapport scientifique*, Direction des Antiquités Historiques de Lorraine, Grand, n°12, p., 23 pl.

1984 : *Fouille des Roises, Rapport scientifique*, Direction des Antiquités Historiques de Lorraine, Grand, 13 p., 24 pl.

LEGAGNEUX M.

2011 : *Étude céramique préliminaire de Grand : Fouille de la Rue du Ruisseau (2010) et four de potier de la rue de Liffol (1968)*, Mémoire de Master I, Université de Paris-Sorbonne, Paris, 2 volumes, 224 p.

à paraître : « Étude de la céramique de Grand, rue du Ruisseau, Synthèse 2011-2016, in DECHEZLEPRÊTRE Th. (dir.), *L'agglomération antique de Grand (Vosges), PCR 2015-2017. Synthèse générale*.

LE ROY-LAFAURIE P.

2017 : *Lot céramiques du puits 77 aux tablettes astronomiques – Grand 2016, Rapport de traitement – juin 2017*, Diatret conservation restauration, 21 p.

LIEGER A., MARGUET R., STEINBACH D.

1991 : « Les découvertes de céramique gallo-romaine à Toul (54) », *Études Toulouses*, n°59, p.3-42.

LINTZ G.

1991 : « Sépultures gallo-romaines des Ribières (commune de Bessines, HauteVienne) », *Travaux d'Archéologie Limousine*, n° 11, Limoges, p. 65-101.

1996 : « La céramique dans la tombe gallo-romaine », in Bémont C. (dir.), *Les potiers gaulois et la vaisselle gallo-romaine, Les Dossiers d'archéologie*, n°215, Dijon, Faton, p. 136-141.

LOESCHKE S.

1923 : « Gefässtypen au seiner römischen Töpferei bei Speicher, I Hälfte des 2 », *Jahrhunderts, Trierer Jahresbericht*, n°12.

1929 : « Trierer Berichte », *Jahresgabe der Gesellschaft für Nützliche Forschungen*.

1939 : *Trierer Zeitschrift*, n°14.

LUTZ M.

1967 : « Quelques beaux échantillons de sigillées ornées, trouvés à Grand (Vosges) », *Revue archéologique de l'Est et du Centre Est*, n°18, p. 155-165.

MAFFRE J.-J., FRÈRE D., GARNIER N.

2013 : « Vases à parfum de la fin de l'époque classique mis au jour à Apollonia de Cyrénaïque : les analyses de contenus », *Revue archéologique*, volume 55, n°1, p. 57-80.

MALIGORNE Y. avec des illustrations de GUILLEM A.

2015 : « Le décor architectonique des monuments publics de Grand », in DECHEZLEPRETRE Th., GRUEL K., JOLY M. (dir.), *Agglomérations et sanctuaires. Réflexions à partir de l'exemple de Grand. Acte du colloque de Grand, 20-23 octobre 2011*, Épinal, Conseil départemental des Vosges, Collection Grand, Archéologie et Territoire n°2, p. 97-113.

MAMIE A.

2007 : *Grand, Rue Houillon*, Rapport d'archéologie préventive, Metz, SRA Lorraine, 18 p.

MANIQUET Chr.

2004 : « Tintignac, un lieu de culte gallo-romain », in GARIDEL G. (dir.), *Les Gallo-Romains*, Louviers, YSEC Éditions (Les cahiers de l'Antiquité), p.103-107.

MARTENS M., HANUT F., ERVYNCK A., LENTAKER A., COSYNS P., VAN HEESCH J., DE BEENHOUWER J.

2002 : « Ensemble Détritique Ou Contexte Cultuel ? Étude du matériel archéologique et des restes fauniques d'une grande fosse (S 082) du vicus de Tirlemont (Tienen, Belgique) », *Revue du Nord*, volume 348, n°5, p. 43-89.

MAZIMANN J.-P., AUBRY-VOIRIN M.

2010 : « Un pendentif en terre sigillée de l'atelier de Luxeuil (Haute-Saône, F) », *Instrumentum*, n° 31, juin 2010, p. 32.

MEYLAN-KRAUSE M.-F.

1995 : « Détermination de la provenance d'un groupe de céramiques à engobe interne rouge pompéien d'Aventicum (Avenches, Suisse) », in RIVET L. (dir.), *Actes du Congrès de la SFECAG, Rouen, 25-28 mai 1995*, Marseille, SFECAG, p. 171-176.

MICHLER M.

2005 : *Carte archéologique de la Gaule : Les Vosges*, 88, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de l'éducation nationale, Ministère de la recherche, 426 p.

MILUTINOVIC, M. FELLER M.

1997 : *Grand « Amphithéâtre (88 212 1 AH) Document final de synthèse*, Rapport d'archéologie préventive, Metz, SRA Lorraine, Nancy, AFAN Grand-Est, 27 p.

MINET F.

2016 : *Les puits antiques du site de Grand (Vosges)*, Mémoire de Master II, Université de Franche-Comté, Besançon, 101 p.

MOITRIEUX G.

2010a : « L'archéologie du monument du Jardin Huguet », in DECHEZLEPRETRE Th. (dir.), *Sur les traces d'Apollon - Grand la gallo-romaine*, Somogy, 2010, p. 14-19.

2010b : *Toul et la cité des Leuques, Tome III (Recueil général des sculptures sur pierre de la Gaule romaine), ("Nouvel espérandieu")*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 423 p., 214 pl. ph. h.t. comprenant 1119 repro.

MOUQUIN E. avec la collaboration de BUGNON D.

2015 : « Les Dépôts en fosse en contexte domestique : question exemples de la région d'Avenches », in RIVET L. (dir.), *Actes du congrès de la SFECAG, Nyon, 14-17 mai 2015*, Marseille, SFECAG, p. 141-147.

MOUTON-VENAULT S., AHÜ-DELOR A., BARTHÉLEMY D., HUMBERT S., BARTHÉLEMY S., CORSIEZ A., HERVÉ C., JOLY M., SAGGESE A.

2015 : « Évolution des répertoires de la céramique culinaire en Champagne, Bourgogne et Franche-Comté au cours des cinq premiers siècles de notre ère », *Revue archéologique de l'Est*, n°64, p.163-223.

NIKIFOROFF N.

2012 : « Éclat et diversité du décor de l'édifice à plan basilical de Grand (Vosges) », in BOISLEVE J., JARDEL K., TENDRON G. (dir.), *Décor des édifices publics, civils et religieux en Gaule durant l'Antiquité I^{er} -IV^e siècle, peinture, mosaïque, stuc et décor architectonique. Actes du colloque de Caen, 7-8 avril 2011*, Quimper, Service Archéologie, Conseil général du Calvados, VOLUME Éditions (Mémoire XLV), p. 77-90.

OELMANN F.

1914 : « Die Keramik des Kastells Niederbieber », Francfort, *Materialien zur römisch-germanischen Keramik*, n°1.

OLIVIER A.

1979 : *Étude de la céramique des Roises*, document dactylographié, non paginé.
2010 : « L'amphithéâtre », in DECHEZLEPRÊTRE Th. (dir.), *Sur les traces d'Apollon - Grand la gallo-romaine*, Somogy, p. 24-29.

PARMENTELOT D.

1968 : *Un four de potier découvert à Grand (juillet-août 1968)*, Rapport de fouille, document dactylographié.

PILLARD-JUDE C.

2012 : « Étude céramique » in BOULANGER K. (dir.), *Damblain, Vosges, La Cave, La villa à la Néréide, Un domaine agricole antique – pars urbana et pars rustica – réoccupé au premier Moyen Age*, Rapport d'archéologie préventive, Metz, SRA Lorraine, volume 4, p.23-248.

2014 : « Le mobilier céramique » in GAZENBEEK M. (dir.), *Grand, Vosges, La Fontainotte, La Domus d'un notable romain*, Rapport d'archéologie préventive, Metz, SRA Lorraine, p. 222-273.

PILLARD-JUDE C., GAZENBEEK M.

2014 : Vaisselle d'une maison de maître au premier tiers du III^e s. : la *domus* de la Fontainotte à Grand (Vosges), in RIVET L. (dir.), *Actes du congrès de la SFECAG, Chartres, 29 mai-1^{er} juin*, Marseille, SFECAG, p. 849-856.

PIOT C.

2001 : *La réutilisation des amphores : contribution à l'histoire économique et à la vie religieuse dans le Sud-Ouest de la Gaule*, San Sebastian-Donostia, Sociedad de Ciencias Aranzadi (tiré-à-part, Munibe, Antropologia-Arkeologia, n°53), p. 101-133.

PLUTON S., ADRIAN Y.-M., KLIESCH F., COTTARD A.

2008 : « La nécropole gallo-romaine du « Clos au Duc » à Évreux (Eure) : des sépultures du I^{er} siècle apr. J.-C. », *Revue archéologique de l'Ouest* p. 209-260.

POLFER M.

2001 : « La céramique en contexte funéraire gallo-romain : problématique et potentiel d'analyse », in DEMAROLLE J.-M. (dir.), *Histoire et céramologie en Gaule mosellane, Actes de la journée d'Études de Metz, 19 juin 1998*, Montignac, Édition Monique Mergoïl (Archéologie et Histoire romaine, n°4), p. 247-258.

PY M. (dir.)

1993 : *DICOCER, Dictionnaire des céramiques antiques (VII^e s. av. n. è.- VII^e de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattes, Lattara n°6.

REMY J.-L.

1977 : « Synthèse Roises 1973 à 1977, rapport de synthèse », document dactylographié, 4p.

RESCH, A.

2016 : « Grand, à la frontière de la cité des Leuques ? », *Archéo.doct, Archéologie de la frontière*, n°9 Paris, Éditions de la Sorbonne, p. 180-194.

RIGOIR Y., RIVET L.

1994 : *De la représentation graphique des Sigillées*, SFEAG, Supplément n°1, 88p.

RITTERLING E.

1912 : « Das fröhrömische Lager bei Hofheim im Taunus », *Annalen d. Vereins fOr Altertumskunde*, Tome XL.

ROUVIER-JEANLIN M.

1995 : « Les jouets en terre cuite de la Gaule romaine », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, n°1, p. 77-84.

SAMAIN Ch.

2014 : « La faune mammalienne et aviaire du puits 77 ou puits aux tablettes astrologiques », in DECHEZLEPRETRE Th. (dir.) *L'agglomération antique de Grand (Vosges), Projet Collectif de Recherche 2012-2014, Synthèse générale*, Épinal, Conseil général des Vosges, Direction du Développement Culturel, Archéologie, p. 24.

SANTROT J.

1993 : « Le petit monde du "laraire" gallo-romain de Rezé (Loire-Atlantique) Jacques Santrot Revue des études anciennes », *Revue des Études Anciennes, Hommage à Jean Marcadé*, Tome 95, n°1-2, p. 265-294.

2007 : « Lares et laraires en Gaule romaine, chapelles luxueuses et oratoires populaires », in BARATTE F., JOLY M., BEAL J.-Cl. (dir.), *Autour du trésor de Mâcon. Luxe et quotidien en Gaule romaine*, Mâcon, Institut de recherche du Val de Saône-Mâconnais, p. 75-104.

SANTROT M.-H., SANTROT J.

1979 : *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris, Éditions du CNRS, 270 p.

SARANADASA H.

2003 : The square root of N plus one sampling rule, how much confidence we have ?, *Pharm Technol* 2003, 27(5):50-62.

SCHEID J.

2015 : « Grand et Apollon, comment identifier un lieu de culte ? » in DECHEZLEPRÊTRE Th., GRUEL K., JOLY M. (dir.), *Agglomérations et sanctuaires. Réflexions à partir de l'exemple de Grand. Acte du colloque de Grand, 20-23 octobre 2011*, Épinal, Conseil départemental des Vosges, Collection Grand, Archéologie et Territoire n°2, p. 13-18.

SCHUCANY C.

2015 : « Céramiques dans les sanctuaires – quelles céramiques? » in RIVET L. (dir.), *Actes du congrès de la SFECAG, Nyon, 14-17 mai 2015*, Marseille, SFECAG, p. 101-108.

SÉGUIER M.

2006 : « Un assemblage d'apparence funéraire du III^e s. : la fosse F.15 de l'agglomération de La Terre aux Moines à Montereau-Fault-Yonne (Seine-et-Marne) », *Dioecesis Galliarum, Les céramiques de l'Antiquité tardive en Ile-de-France et dans le Bassin parisien, Volume I, Ensembles régionaux* (Documents de travail n° 7), p. 49-63.

SERRANO C. (dir.), ALONSO L., COUTELAS A., DELAGE R., DOYEN J.-M., PRAT B., RIVIÈRE F.

2012 : « La villa gallo-romaine d'Andilly-en-Bassigny (Haute-Marne), un état des lieux à la lumière des études récentes », *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, Tome 105, n°2, p.51-79.

SILVANO T., POUX M., avec la collaboration de GARNIER N.

2005 : « Où est passé le vin de Bétique ? » in RIVET L. (dir.), *Actes du congrès de la SFECAG, Blois, 5-8 mai 2005*, Marseille, SFECAG, p. 501-514.

SILVINO T., ROBIN L.

2010 : « Les vases dits « à parfum » dans les rites funéraires », *Parfums dans l'Antiquité, Dossiers d'Archéologie*, n°337, janvier/février, Dijon, Fatou, p. 68-69.

TARDIEU J.-P

1976 : *Recherche sur les « dolia » dans le Midi de la Gaule (VI^e s. av. J.-C./I^{er} siècle après J.-C.)*,

Mémoire de maîtrise d'histoire ancienne, Université de Paris, Paris, 122 p.

TISSERAND N., MOUTON-VENAULT S., DAVID CAMBOU D., CHAAL C.

2012 : « Un sanctuaire antique en question : le mobilier au secours de l'interprétation du site de Crevans (Haute-Saône) », *Revue archéologique de l'Est*, n°61, p. 159-174.

TUDOT E.

1860 : *Collections de figurines en argile, œuvre première de l'art gaulois, avec les noms des céramistes qui les ont excécutées*, Paris.

TUFFREAU-LIBRE M.

2001 : « Les assemblages céramiques dans les nécropoles gallo-romaines », in GEOFFROY F., BARBÉ H. (dir.), *Les nécropoles à incinérations en Gaule Belgique, Synthèse régionale et méthodologie, Actes du XIX^e colloque international du CRA*, Lille, Revue du Nord (Collection Art et Archéologie, Hors-série, °8), p. 176-189.

2012 : « La céramique dans les contextes rituels et religieux », in DENTI M., TUFFREAU-LIBRE M., *La céramique dans les contextes rituels : fouiller et comprendre les gestes des Anciens : actes de la table ronde de Rennes, 16-17 juin 2010*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 25-29.

TUR J.-M.

2009 : « Habitats du secteur nord de l'agglomération antique de Grand (Vosges), Mémoire de Master I, Université de Franche-Comté, Besançon, deux volumes, 110 et 178 pages.

2010 : « Vivre à Grand : caractéristiques et diversité de l'habitat », in DECHEZLEPRÊTRE Th. (dir.), *Sur les traces d'Apollon, Grand la Gallo-romaine*, Paris, Somogy éditions d'Art, p. 36-39.

**VAN ANDRINGA W., MONTEIL M.,
BROUQUIER-REDDÉ V., RAUX S.**

2015 : *Des dieux & des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et en Mayenne dans l'Antiquité*, Le Mans, Catalogue d'exposition, mars-septembre 2015, 316 p.

VEGAS M.

1973: *Ceramica comun del mediterraneo occidental*, Barcelona, Universidad de Barcelona, Publicaciones eventuales, n°22.

VILVORDER F.

1999 : « Les productions de céramiques engobées et métallescentes dans l' France, la Rhénanie et la rive droite du Rhin », in Brulet R. et al. (dir.), *Céramiques engobées et métallescentes gallo-romaines, Actes du colloque organisé à Louvain-la-Neuve, 18 mars 1995*, Oxford, RCRF (coll. RCRF), n°8, p. 69-123.

2010a : « La céramique engobée », in BRULET R. VILVORDER F., DELAGE R. (dir.), *La céramique romaine en Gaule du Nord : dictionnaire des céramiques. La vaisselle à large diffusion*, Turnhout, Brepols, p. 311 -316.

2010b : « La céramique métallescente du haut empire », in BRULET R. VILVORDER F., DELAGE R. (dir.), *La céramique romaine en Gaule du Nord :*

dictionnaire des céramiques. La vaisselle à large diffusion, Turnhout, Brepols, p.342-358.

2010c « La céramique métallescente du bas empire », in BRULET R. VILVORDER F., DELAGE R. (dir.), *La céramique romaine en Gaule du Nord : dictionnaire des céramiques. La vaisselle à large diffusion*, Turnhout, Brepols, p. 359-366.

2010d : « La céramique à glaçure plombifère du Haut-Empire », in BRULET R. VILVORDER F., DELAGE R. (dir.), *La céramique romaine en Gaule du Nord : dictionnaire des céramiques. La vaisselle à large diffusion*, Turnhout, Brepols, p. 286-300.

VIPARD P. à paraître

« Programme 3 : l'agglomération antique dans son environnement archéologique et naturel. 3.1. Thème 1 : les nécropoles de Grand », in Thierry Dechezleprêtre, dir., *L'agglomération antique de Grand (Vosges). PCR 2015-2017. Synthèse générale*, Épinal, CD 88, p. 85-111.

WEIDNER M.

2009 : *Matrizen und Patrizen aus dem römischen Trier, Rheinisches Landesmuseum Trier Untersuchungen zu einteiligen keramischen Werkstattformen*, Trierer Zeitschrift. Beiheft, n°32, 398 p.

INDEX

A

Amphithéâtre, 3, 4, 25, 26, 36, 37, 40, 44, 45, 55,
78, 79, 80, 81, 83, 102, 125, 160, 194, 236, 237,
238, 239, 241, 242, 244, 245, 246, 272, 353,
377, 391, 393, 398, 402, 407, 417, 434, 436,
502, 533, 538, 540, 544, 547, 558, 560, 562,
570, 571, 576, 577, 582, 583, 584

amphore, 7, 8, 9, 24, 31, 33, 51, 64, 66, 68, 77, 83,
90, 91, 94, 95, 96, 97, 98, 102, 104, 105, 106,
107, 108, 109, 111, 113, 116, 117, 119, 120,
123, 127, 133, 136, 141, 142, 143, 146, 149,
159, 168, 169, 181, 190, 192, 199, 200, 201,
207, 211, 218, 381, 382, 383, 384, 385, 386,
387, 389, 391, 415, 416, 417, 419, 428, 431,
434, 436, 437, 439, 468, 469, 470, 480, 481,
488, 489, 493, 501, 502, 510, 514, 538, 543,
549, 570, 573, 574, 580, 581, 582

Amphore gauloise, 8, 192, 199, 383, 580

amphorique, 8, 65, 77, 168, 192, 199, 211, 219,
222, 225, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396,
402, 428, 429, 434, 439, 514, 546, 570, 580

Argonne, 5, 32, 33, 55, 57, 58, 59, 66, 67, 68, 69,
71, 72, 74, 77, 78, 79, 80, 90, 94, 95, 96, 97, 98,
99, 102, 103, 104, 105, 108, 109, 116, 118, 122,
127, 128, 129, 135, 136, 137, 139, 140, 142,
143, 144, 146, 148, 149, 151, 152, 154, 158,
159, 162, 163, 164, 169, 172, 177, 178, 179,
180, 182, 184, 185, 186, 197, 199, 201, 203,
205, 206, 208, 210, 213, 215, 217, 218, 225,
227, 229, 231, 232, 234, 235, 238, 239, 253,
259, 260, 264, 277, 417, 418, 422, 423, 426,
427, 429, 431, 434, 437, 439, 445, 446, 449,
450, 451, 470, 480, 481, 484, 485, 524, 530,
531, 541, 543, 544, 563, 572, 578

B

brûle-parfum, 8, 65, 159, 168, 192, 199, 222, 397,
398, 399, 400, 401, 429, 439, 512, 516, 570,
574, 581

C

céramique à paroi fine engobée d'Alsace, 5, 254,
578

céramique à paroi fine engobée d'Argonne, 90, 94,
96, 97, 109, 116, 127, 139, 142, 143, 163, 164,
179, 199, 201, 203, 210, 217, 253, 422, 429, 431

céramique à paroi fine engobée de Cologne, 5, 58,
146, 185, 254, 578

céramique à paroi fine engobée de Lezoux, 5, 255,
562, 578

céramique à paroi fine engobée de Lyon, 5, 256,
422, 578

céramique à paroi fine engobée de Trèves, 5, 58,
174, 254, 349, 578

céramique à paroi fine métallescente d'Argonne, 5,
95, 96, 98, 103, 105, 128, 152, 178, 185, 259,
260, 563, 578

céramique à paroi fine métallescente de Lezoux, 5,
262, 578

céramique à paroi fine métallescente de Trèves, 5,
105, 142, 154, 260, 261, 262, 563, 578

céramique à vernis rouge pompéien, 6, 9, 59, 75,
81, 95, 96, 102, 103, 105, 109, 158, 166, 178,
186, 198, 201, 214, 293, 294, 295, 296, 420,
422, 456, 470, 480, 486, 493, 499, 518, 565,
572, 579, 581

céramique commune claire, 7, 9, 55, 62, 63, 64, 66,
71, 76, 82, 83, 88, 89, 90, 91, 92, 94, 95, 96, 97,
98, 99, 100, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109,
110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 120,

121, 122, 123, 124, 131, 135, 138, 139, 141, 145, 147, 149, 153, 158, 161, 163, 167, 168, 171, 173, 175, 179, 181, 188, 189, 191, 192, 198, 199, 202, 206, 207, 208, 209, 211, 212, 214, 218, 222, 277, 278, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 397, 402, 414, 415, 416, 417, 418, 423, 424, 426, 428, 429, 431, 434, 437, 441, 460, 465, 466, 467, 470, 471, 479, 480, 481, 487, 488, 490, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 500, 502, 503, 510, 511, 513, 518, 520, 522, 531, 568, 569, 573, 574, 580, 581

céramique commune sombre, 222, 278, 338, 339, 340, 417, 429, 471, 567, 568

céramique craquelée bleutée, 6, 9, 25, 31, 45, 60, 66, 68, 70, 71, 72, 73, 76, 77, 81, 88, 95, 96, 103, 104, 107, 109, 113, 115, 116, 118, 122, 128, 129, 138, 139, 143, 145, 146, 152, 154, 158, 159, 166, 178, 179, 181, 188, 197, 207, 209, 218, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 428, 429, 431, 434, 437, 439, 440, 441, 459, 460, 471, 480, 481, 486, 491, 493, 500, 526, 566, 573, 574, 579, 581

céramique fine sombre, 6, 274, 275, 276, 480, 485, 493, 563, 578

céramique gallo-belge, 6, 9, 27, 31, 33, 58, 59, 69, 74, 80, 81, 89, 127, 135, 138, 141, 144, 145, 148, 152, 158, 160, 162, 166, 172, 175, 178, 185, 186, 208, 210, 218, 229, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 423, 453, 454, 455, 469, 470, 479, 480, 481, 484, 485, 493, 494, 495, 507, 526, 530, 543, 564, 572, 578, 581

céramique plombifère, 5, 9, 80, 98, 169, 217, 266, 272, 273, 416, 453, 480, 485, 563, 578, 581

céramique rugueuse claire, 6, 60, 89, 94, 95, 100, 103, 104, 106, 107, 112, 117, 118, 120, 138, 145, 152, 154, 181, 187, 210, 222, 297, 298, 299, 302, 304, 307, 415, 456, 457, 487, 491, 566, 579

céramique rugueuse d'Urmitz, 6, 103, 116, 118, 120, 129, 139, 145, 146, 187, 200, 297, 298, 299, 437, 579

céramique rugueuse de Mayen, 6, 298, 305, 306, 566, 579

céramique rugueuse de Reims, 299

céramique rugueuse de Speicher, 6, 60, 89, 125, 166, 187, 202, 203, 298, 300, 305, 579

céramique sombre à dégraissant coquillier, 7, 9, 23, 55, 61, 62, 66, 67, 71, 73, 76, 82, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 103, 104, 105, 106, 107, 109, 110, 111, 112, 115, 116, 117, 118, 120, 122, 123, 135, 138, 143, 145, 149, 153, 156, 158, 161, 162, 166, 173, 179, 188, 198, 202, 204, 205, 207, 210, 222, 311, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 327, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 424, 426, 434, 460, 462, 463, 464, 470, 471, 480, 481, 493, 500, 526, 566, 567, 573, 574, 579, 581

Citerne Ernest Chaudron, 3, 5, 37, 40, 51, 216, 274, 275, 563, 576, 577, 583, 584

Cologne, 5, 58, 74, 77, 143, 146, 185, 217, 253, 254, 450, 480, 484, 490, 578

creuset, 8, 169, 193, 222, 402, 405, 406, 514, 570, 574, 581

D

décor, 5, 6, 24, 34, 35, 36, 55, 57, 59, 67, 69, 71, 74, 77, 80, 135, 143, 146, 148, 149, 152, 154, 166, 172, 177, 178, 179, 180, 182, 184, 185, 187, 197, 210, 213, 217, 218, 224, 225, 227, 229, 234, 240, 241, 242, 244, 245, 246, 254, 260, 261, 262, 267, 277, 278, 286, 305, 306, 336, 361, 390, 392, 393, 406, 422, 442, 445, 446, 470, 483, 485, 490, 496, 512, 544, 547, 548, 562, 563, 566, 570, 578, 579

dérivée de *terra nigra*, 6, 58, 59, 80, 88, 91, 94, 95, 96, 97, 100, 101, 103, 104, 105, 106, 107, 109,

112, 115, 118, 120, 121, 122, 185, 186, 222,
277, 278, 279, 281, 282, 284, 286, 487, 564, 579
dolium, 7, 64, 83, 120, 141, 222, 377, 378, 379,
380, 415, 416, 493, 502, 503, 550, 569, 570,
574, 580

E

estampille, 5, 7, 8, 36, 57, 59, 67, 78, 127, 140, 143,
146, 148, 149, 164, 169, 182, 184, 186, 199,
211, 212, 213, 214, 217, 218, 224, 227, 235,
236, 239, 240, 372, 385, 386, 387, 426, 481,
520, 561, 562, 569, 570, 578, 580

F

Fosse Dusseaux, 37, 40, 236, 237, 353, 583, 584

G

Graufesenque, 33, 57, 78, 89, 91, 92, 93, 95, 96, 97,
98, 99, 102, 105, 106, 107, 111, 113, 114, 115,
117, 120, 124, 125, 126, 127, 134, 140, 143,
151, 156, 160, 175, 182, 212, 214, 217, 225,
227, 228, 235, 444, 481, 489, 544

H

Hangar Poilpré, 3, 37, 40, 51, 209, 210, 561, 576,
583, 584

L

La Fontainotte, 225, 402, 403, 407, 544, 549
La Maladière, 3, 4, 40, 50, 207, 561, 576, 577, 583,
584
La Violette, 53
Les Roises, 3, 40, 41, 55, 236, 241, 245, 246, 353,
432, 433, 562, 576, 582, 583
Leuques, 13, 15, 19, 21, 24, 26, 221, 385, 528, 529,
530, 540, 542, 548, 549, 557
Lezoux, 5, 33, 58, 74, 78, 80, 127, 143, 157, 198,
217, 218, 225, 227, 228, 229, 236, 253, 255,

259, 262, 264, 266, 431, 446, 450, 451, 480,
485, 539, 562, 578

Lingons, 19, 225, 528, 529, 530, 531, 532, 537, 542

Lyon, 5, 213, 214, 256, 258, 414, 422, 450, 469,
480, 490, 537, 539, 544, 578

M

Mayen, 6, 178, 187, 297, 298, 305, 306, 457, 480,
486, 566, 579

molette, 59, 69, 71, 80, 135, 144, 177, 184, 277,
439, 446, 485, 490

mortier, 5, 7, 9, 55, 57, 64, 71, 74, 76, 78, 79, 83,
90, 94, 102, 104, 105, 107, 108, 109, 115, 116,
117, 119, 123, 127, 128, 129, 131, 138, 159,
164, 168, 177, 179, 181, 182, 184, 192, 199,
201, 202, 208, 209, 211, 217, 222, 230, 231,
233, 234, 359, 369, 370, 371, 372, 373, 374,
375, 376, 416, 418, 419, 426, 428, 429, 431,
433, 434, 435, 436, 439, 440, 443, 445, 446,
467, 468, 470, 490, 493, 498, 499, 506, 507,
510, 561, 562, 569, 573, 578, 580, 581

O

Opération de surveillance 1992, 4, 194, 577

P

Puits Champ du carré, 40

Puits Champe Marguerite, 4, 148, 245, 246, 559,
562, 577, 582, 583

Puits Chemin HLM, 4, 156, 560, 577, 582, 583

Puits Dainville, 4, 40, 45, 130, 132, 559, 577, 582,
583

Puits des Roises, 4, 40, 45, 130, 133, 559, 577, 583

Puits Dusseaux, 4, 40, 45, 130, 134, 241, 559, 562,
577, 582, 583

Puits Loulou, 4, 40, 45, 160, 560, 577, 583

Puits Meyer, 4, 40, 45, 130, 137, 559, 577, 582, 583

Puits Morlot, 4, 40, 45, 130, 140, 236, 237, 377,
559, 577, 582, 583

Puits Moser, 4, 40, 45, 130, 143, 144, 236, 431,
559, 577, 582, 583

Puits Mougel, 4, 40, 45, 130, 147, 559, 577, 583

Puits Perrin, 4, 40, 46, 130, 157, 159, 398, 560,
577, 583

Puits Pierrat, 4, 40, 45, 130, 162, 560, 577, 583

Puits Pizzagalli, 4, 9, 40, 45, 47, 130, 159, 164,
165, 167, 169, 236, 244, 245, 246, 262, 266,
272, 353, 383, 391, 397, 398, 402, 437, 439,
485, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515,
516, 517, 528, 533, 560, 562, 570, 571, 574,
577, 582, 583

Puits Poilpré, 4, 40, 45, 130, 171, 560, 577, 583

Puits Rue de la Chapelle, 4, 45, 172, 174, 283, 413,
423, 560, 564, 571, 577, 583

R

Reims, 6, 32, 33, 60, 70, 72, 76, 81, 95, 96, 103,
115, 116, 118, 128, 138, 139, 145, 152, 154,
158, 166, 178, 181, 187, 188, 198, 216, 218,
223, 225, 274, 276, 297, 298, 299, 301, 304,
309, 310, 312, 313, 316, 317, 373, 379, 381,
428, 431, 432, 433, 434, 435, 437, 439, 440,
441, 442, 459, 471, 485, 486, 492, 493, 501,
502, 529, 530, 531, 532, 543, 544, 579

Rue de l'Amphithéâtre, 3, 4, 25, 26, 36, 37, 44, 45,
78, 79, 80, 81, 83, 102, 125, 160, 272, 377, 417,
434, 436, 502, 540, 544, 558, 571, 576, 577, 582

Rue Houillon, 25, 52, 547

S

sigillée de l'Est de la Gaule, 5, 57, 96, 97, 98, 105,
112, 115, 164, 184, 217, 227, 229, 238, 244,
245, 246, 420, 424, 429, 431, 434, 441, 443,
445, 448, 562, 572, 578

sigillée du Centre de la Gaule, 5, 227, 228, 238,
242, 448, 483, 530, 562, 572, 578

sigillée du sud de la Gaule, 91, 227, 415, 416, 424,
446, 490, 530

Speicher, 6, 33, 60, 83, 89, 94, 116, 125, 135, 145,
166, 169, 187, 202, 203, 297, 298, 300, 301,
304, 305, 385, 428, 434, 436, 457, 468, 480,
486, 546, 579

T

terra nigra, 6, 58, 59, 66, 69, 74, 77, 80, 88, 89, 90,
91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102,
103, 104, 105, 106, 107, 109, 110, 111, 112,
115, 117, 118, 120, 121, 122, 125, 126, 127,
128, 132, 135, 136, 138, 139, 141, 143, 144,
146, 148, 152, 154, 158, 160, 162, 166, 172,
175, 178, 185, 186, 197, 207, 208, 209, 210,
216, 218, 222, 274, 277, 278, 279, 280, 281,
282, 284, 285, 286, 414, 415, 416, 417, 420,
421, 424, 434, 453, 484, 485, 487, 490, 496,
505, 530, 531, 564, 579

terra rubra, 6, 59, 81, 89, 94, 96, 97, 98, 105, 106,
108, 109, 120, 125, 127, 135, 136, 145, 152,
160, 166, 172, 180, 186, 209, 210, 217, 277,
278, 279, 282, 283, 284, 415, 416, 417, 424,
487, 530, 564, 579

timbre, 218, 386, 570

Trèves, 5, 58, 69, 74, 80, 105, 141, 142, 152, 154,
158, 159, 165, 172, 174, 178, 185, 218, 253,
254, 259, 260, 261, 262, 264, 298, 349, 400,
431, 434, 441, 450, 480, 484, 490, 531, 563, 578

U

Urmitz, 6, 60, 69, 76, 81, 103, 116, 118, 120, 129,
138, 139, 145, 146, 166, 169, 187, 198, 200,
297, 298, 299, 300, 301, 428, 429, 431, 434,
437, 457, 480, 486, 579

TABLE DES FIGURES

Fig. 1 Grand dans la cité des Leuques à l'époque gallo-romaine (Dechezleprêtre 2010 p. 67 fig. 1)	23
Fig. 2 Photographies présentant les méthodes d'étude des céramiques des « boutiques »	27
Fig. 3 Codification des catégories céramiques du site de Grand	33
Fig. 4 Tableau récapitulatif des abréviations de catégories et de typologie de référence	36
Fig. 5 Tableau des abréviations bibliographiques utilisées pour le tableau récapitulatif des abréviations de catégories et de typologie de référence (chapitre I p.34 fig. 3).....	37
Fig. 6 Exemple d'un bordereau d'inventaire.....	39
Fig. 7 Carte des sites de Grand dont la fouille a livré du matériel céramique antique (© Erwan Matthieu)	42
Fig. 8 Tableau des quantités de céramiques découvertes sur chaque site du corpus indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) en chiffres bruts et en pourcentage	44
Fig. 9 Plan de l'habitat des Roises (Tur 2009 p.6 fig. 8)	46
Fig. 10 Essai de restitution de la voirie, l'habitat et l'amphithéâtre (Boulanger-Boucher 2006 p.219).....	48
Fig. 11 Plan de l'amphithéâtre (Collectif 1993 p.80 fig. 61)	56
Fig. 12 Plan de localisation de l'opération des sondages (Milutinovic Feller 1997 p. 17 fig.10)	56
Fig. 13 Tableau de fréquence pour la céramique des Roises indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage)	64
Fig. 14 Tableau de fréquence pour la céramique de la cave A du site des Roises indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage)	75
Fig. 15 Tableau de fréquence pour la céramique de la cave B1 du site des Roises indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage)	78
Fig. 16 Tableau de fréquence pour la céramique de l'hypocauste du site des Roises indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage)	80

Fig. 17 Tableau de fréquence pour la céramique de la cave B2 du site des Roises indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage)	83
Fig. 18 Tableau de fréquence pour la céramique de la Rue de l'Amphithéâtre indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage)	87
Fig. 19 Plan de localisation de la fouille (Boulanger-Bouchet 2006 p. 11 Fig. 3).....	92
Fig. 20 Plan général des structures (Boulanger-Bouchet 2006 p. 18 Fig. 4)	95
Fig. 21 Graphique présentant les quantités de céramiques (NR et NMI en %) au sein des structures et US du secteur 1	96
Fig. 22 Graphique présentant les quantités de céramiques (NR et NMI en %) au sein des structures et US du secteur 2	99
Fig. 23 Graphique présentant les quantités de céramiques (NR et NMI en %) au sein des structures et US du secteur 3	101
Fig. 24 Tableau de fréquence de la céramique du secteur 4 indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage)	107
Fig. 25 Graphique présentant les quantités de céramiques (NR et NMI en %) au sein des structures et US du secteur 5	108
Fig. 26 Graphique présentant les quantités de céramiques (NR et NMI en %) au sein des structures et US du secteur 6	110
Fig. 27 Graphique présentant les quantités de céramiques (NR et NMI en %) au sein des structures et US du secteur 7	116
Fig. 28 Graphique présentant les quantités de céramiques (NR et NMI en %) au sein des structures et US du secteur 8	119
Fig. 29 Graphique présentant les quantités de céramiques (NR et NMI en %) au sein des structures et US du secteur 9	120
Fig. 30 Graphique présentant les quantités de céramiques (NR et NMI en %) au sein des structures et US du secteur 10	122
Fig. 31 Tableau de fréquence pour la céramique de l'US 001 du décapage indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage)	125

Fig. 32 Tableau de fréquence pour la céramique de l'US 002 du décapage indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).....	126
Fig. 33 Graphique présentant les quantités de céramiques (NR et NMI en %) au sein des structures et US du sondage 3	128
Fig. 34 Graphique présentant les quantités de céramiques (NR et NMI en %) au sein des structures et US du sondage 5	130
Fig. 35 Graphique présentant les quantités de céramiques (NR et NMI en %) au sein des structures et US du sondage 6	132
Fig. 36 Graphique de répartition de la quantité de céramiques (NR et NMI en %) découvertes dans les puits par ordre croissant.....	138
Fig. 37 Tableau de fréquence pour la céramique du puits Champs du carré indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie.....	139
Fig. 38 Tableau de fréquence pour la céramique du puits Dainville indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie.....	140
Fig. 39 Tableau de fréquence pour la céramique du puits des Roises indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie.....	141
Fig. 40 Tableau de fréquence pour la céramique du puits Dusseaux indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).....	142
Fig. 41 Tableau de fréquence pour la céramique du puits Meyer indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).....	145
Fig. 42 Tableau de fréquence pour la céramique du puits Morlot indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).....	148
Fig. 43 Tableau de fréquence pour la céramique du puits Moser indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).....	152
Fig. 44 Tableau de fréquence pour la céramique du puits Mougel indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie.....	155
Fig. 45 Tableau de fréquence pour la céramique du puits Champe Marguerite indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage)	156

Fig. 46 Tableau de fréquence pour la céramique du puits aux tablettes indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).....	159
Fig. 47 Coupe du puits aux tablettes (Bertaux 1967).....	164
Fig. 48 Tableau de fréquence pour le puits Chemin HLM indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage)	165
Fig. 49 Tableau de fréquence pour la céramique du puits Perrin indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).....	166
Fig. 50 Tableau de fréquence pour la céramique du puits Loulou Rue de l' Amphithéâtre indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage)	169
Fig. 51 Tableau de fréquence pour la céramique du puits Pierrat indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).....	171
Fig. 52 Tableau de fréquence pour la céramique du puits Pizzagalli indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).....	174
Fig. 53 Tableau de fréquence pour la céramique du puits Poilpré indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie.....	180
Fig. 54 Tableau de fréquence pour la céramique du puits Rue de la Chapelle indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).....	181
Fig. 55 Tableau de fréquence pour la céramique du puits Schneider Bertrand, carrefour Rue de la Chapelle indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage)	184
Fig. 56 Tableau de fréquence pour la céramique du puits Spindler indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).....	186
Fig. 57 Tableau de fréquence pour la céramique du puits Tang indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie.....	189
Fig. 58 Tableau de fréquence pour la céramique de l'amphithéâtre indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).....	192

Fig. 59 Relevé de la coupe 02 (Milutinovic Feller 1997 p. 20 fig. 12).....	205
Fig. 60 Tableau de fréquence pour l'US 1002 indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage)	206
Fig. 61 Tableau de fréquence pour l'US 1002c indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage)	210
Fig. 62 Tableau de fréquence pour l'US 1004c indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage)	214
Fig. 63 Tableau de fréquence pour la céramique de La Maladière indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).....	216
Fig. 64 Tableau de fréquence pour la céramique du Hangar Poilpré indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).....	218
Fig. 65 Tableau de fréquence pour la céramique de la fosse Dusseaux indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).....	221
Fig. 66 Tableau de références bibliographiques citées dans le chapitre III	233
Fig. 67 Tableau de fréquences général des catégories en présence à Grand indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par catégorie (en chiffres bruts et en pourcentage).....	234
Fig. 68 Tableau de fréquences de la céramique sigillée indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par groupe de pâte (en chiffres bruts et en pourcentage)	236
Fig. 69 Graphique de répartition de la céramique sigillée au sein des sites du corpus	238
Fig. 70 Graphique de fréquences des formes de céramique sigillée par groupe de pâte en nombre minimum d'individus	239
Fig. 71 Répartition des types de plats/assiettes au sein des céramiques sigillées par groupe de pâte en nombre minimum d'individus	240
Fig. 72 Répartition des types de coupes/coupelles au sein des céramiques sigillées par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.....	241
Fig. 73 Répartition des types de mortiers au sein des céramiques sigillées par groupe de pâte en nombre minimum d'individus	242
Fig. 74 Répartition des types de gobelets au sein des céramiques sigillées par groupe de pâte en nombre minimum d'individus	242

Fig. 75 Répartition des types de cruches au sein des céramiques sigillées par groupe de pâte en nombre minimum d'individus	243
Fig. 76 Tableau de répartition des estampilles sur sigillée par groupe de pâte.....	244
Fig. 77 Planche des estampilles sur sigillée à l'échelle 1/1 (1).....	247
Fig. 78 Planche des estampilles sur sigillée à l'échelle 1/1 (2).....	248
Fig. 79 Planche des décors sur sigillée du Sud de la Gaule (PD : puits Dusseaux ; HS : hors contexte ; Am : Amphithéâtre ; LR : Les Roises)	249
Fig. 80 Planche de dessin des décors sur sigillée du Centre de la Gaule (HS : hors contexte ; Am : Amphithéâtre)	250
Fig. 81 Planche de dessin des décors sur sigillée de l'Est de la Gaule 1/4 (PTab : Puits aux tablettes ; PCM : Puits Champe Marguerite ; PPi : Puits Pizzagalli).....	251
Fig. 82 Planche de dessin des décors sur sigillée de l'Est de la Gaule 2/4 (HS : hors contexte ; Am : Amphithéâtre ; PPi : Puits Pizzagalli).....	252
Fig. 83 Planche de dessin des décors sur sigillée de l'Est de la Gaule 3/4 (PCM : Puits Champe Marguerite ; PPi : Puits Pizzagalli ; Am : Amphithéâtre ; HS : hors contexte ; LR : Les Roises)	253
Fig. 84 Planche de dessin des décors sur sigillée de l'Est de la Gaule 4/4 (HS : hors contexte ; PT : Puits Tang ; LR : Les Roises ; Am : Amphithéâtre ; PCM : Puits Champe Marguerite ; PPi : Puits Pizzagalli)	254
Fig. 85 Planche typologique des assiettes en céramique sigillée	255
Fig. 86 Planche typologique des coupes en céramique sigillée (1).....	256
Fig. 87 Planche typologique des coupes en céramique sigillée (2).....	257
Fig. 88 Planche typologique des coupes en céramique sigillée (3).....	258
Fig. 89 Planche typologique des mortiers en céramique sigillée	259
Fig. 90 Planche typologique des gobelets en céramique sigillée	260
Fig. 91 Tableau de fréquences de la céramique à paroi fine engobée indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par groupe de pâte (en chiffres bruts et en pourcentage)	261
Fig. 92 Photographie d'un gobelet Lezoux 331 en céramique à paroi fine engobée de Lezoux conservé au musée de la Mosaïque de Grand (découvert sur le site des Roises Pl. VIII n°102)	263
Fig. 93 Graphique de répartition de la céramique à paroi fine engobée au sein des sites du corpus	264

Fig. 94 Répartition des types de gobelets au sein des céramiques à paroi fine engobée par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.....	265
Fig. 95 Planche typologique des gobelets en céramique à paroi fine engobée	266
Fig. 96 Tableau de fréquences de la céramique à paroi fine métallescente indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par groupe de pâte (en chiffres bruts et en pourcentage)	267
Fig. 97 Photographie d'un gobelet Chenet 335 en céramique à paroi fine métallescente d'Argonne conservé au musée de la Mosaïque de Grand (découvert sur le site des Roises, Pl. VIII n°107).....	268
Fig. 98 Photographie d'un décor à la barbotine réalisé sur un gobelet de forme DUS 10 en céramique à paroi fine métallescente de Trèves conservé au musée de la Mosaïque de Grand (découvert dans le puits aux tablettes, Pl. II, n°9).....	269
Fig. 99 Photographie d'un décor représentant le dieu Hermès en céramique à paroi fine métallescente de Trèves conservé au musée de la Mosaïque de Grand (découvert hors contexte, Pl. VI n°33)	270
Fig. 100 Graphique de répartition de la céramique à paroi fine métallescente au sein des sites du corpus	271
Fig. 101 Répartition des types de coupes au sein des céramiques à paroi fine métallescente par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.....	272
Fig. 102 Répartition des types de gobelets au sein des céramiques à paroi fine métallescente par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.....	272
Fig. 103 Planche typologique des gobelets et coupelle en céramique à paroi fine métallescente	273
Fig. 104 Scanner du vase phytomorphe n°1	276
Fig. 105 Scanner du vase phytomorphe n°2.....	278
Fig. 106 Répartition des types vases au sein des céramiques plombifères par groupe de pâte en nombre minimum d'individus	282
Fig. 107 Graphique de répartition de la céramique plombifère au sein des sites du corpus ..	282
Fig. 108 Planche typologique des vases phytomorphes en céramique plombifère	283
Fig. 109 Répartition des types de gobelets au sein des céramiques fines sombres par groupe de pâte en nombre minimum d'individus	285
Fig. 110 Photographie d'un gobelet Deru G2 en céramique fine sombre conservé à la Base Archéologique et Logistique de Grand (découvert dans la citerne Ernest Chaudron, Pl. I n°2)	285

Fig. 111 Planche typologique du gobelet en céramique fine sombre.....	286
Fig. 112 Tableau de fréquences de la céramique gallo-belge indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par groupe de pâte (en chiffres bruts et en pourcentage).....	287
Fig. 113 Graphique de répartition de la céramique gallo-belge au sein des sites du corpus..	289
Fig. 114 Graphique de fréquences des formes de céramique gallo-belge par groupe de pâte en nombre minimum d'individus	290
Fig. 115 Répartition des types d'assiettes au sein des céramiques gallo-belges par groupe de pâte en nombre minimum d'individus	290
Fig. 116 Répartition des types de bols au sein des céramiques gallo-belges par groupe de pâte en nombre minimum d'individus	291
Fig. 117 Répartition des types de coupes au sein des céramiques gallo-belges par groupe de pâte en nombre minimum d'individus	292
Fig. 118 Répartition des types de jattes au sein des céramiques gallo-belges par groupe de pâte en nombre minimum d'individus	292
Fig. 119 Répartition des types de gobelets au sein des céramiques gallo-belges par groupe de pâte en nombre minimum d'individus	293
Fig. 120 Photographie d'un gobelet en terra rubra conservé à la Base Archéologique et Logistique de Grand (découvert dans le puits Rue de la Chapelle, Pl. I n°8).....	293
Fig. 121 Répartition des types de calices au sein des céramiques gallo-belges par groupe de pâte en nombre minimum d'individus	294
Fig. 122 Répartition des types de bouteilles au sein des céramiques gallo-belges par groupe de pâte en nombre minimum d'individus	294
Fig. 123 Répartition des types de pots au sein des céramiques gallo-belges par groupe de pâte en nombre minimum d'individus	295
Fig. 124 Tableau de descriptions typologiques des formes en céramique dérivées de terra nigra	296
Fig. 125 Planche typologique des assiettes en céramique gallo-belge.....	297
Fig. 126 Planche typologique des bols en céramique gallo-belge	298
Fig. 127 Planche typologique en céramique gallo-belge	299
Fig. 128 Planche typologique des gobelets et bouteilles en céramique gallo-belge	300
Fig. 129 Planche typologique des pots en céramique gallo-belge (1).....	301
Fig. 130 Planche typologique des pots en céramique gallo-belge (2).....	302

Fig. 131 Tableau de fréquences de la céramique à vernis rouge pompéien indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par groupe de pâte (en chiffres bruts et en pourcentage)	303
Fig. 132 Graphique de répartition de la céramique à vernis rouge pompéien au sein des sites du corpus	304
Fig. 133 Graphique de fréquences des formes de céramique vernis rouge pompéien en nombre minimum d'individus (en chiffres bruts et en pourcentage)	304
Fig. 134 Répartition des types de plats au sein des céramiques à vernis rouge pompéien en nombre minimum d'individus	305
Fig. 135 Répartition des types de couvercles au sein des céramiques à vernis rouge pompéien en nombre minimum d'individus	305
Fig. 136 Planche typologique des plats et couvercles en céramique à vernis rouge pompéien	306
Fig. 137 Tableau de fréquences de la céramique rugueuse indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par groupe de pâte (en chiffres bruts et en pourcentage)	307
Fig. 138 Graphique de répartition de la céramique rugueuse au sein des sites du corpus	309
Fig. 139 Graphique de fréquences des formes de céramique rugueuse par groupe de pâte en nombre minimum d'individus	310
Fig. 140 Répartition des types de plats au sein des céramiques rugueuses par groupe de pâte en nombre minimum d'individus	310
Fig. 141 Répartition des types de jattes au sein des céramiques rugueuses par groupe de pâte en nombre minimum d'individus	311
Fig. 142 Répartition des types de marmites au sein des céramiques rugueuses par groupe de pâte en nombre minimum d'individus	312
Fig. 143 Répartition des types de cruches au sein des céramiques rugueuses par groupe de pâte en nombre minimum d'individus	312
Fig. 144 Répartition des types de pichets au sein des céramiques rugueuses par groupe de pâte en nombre minimum d'individus	313
Fig. 145 Répartition des types de bouilloires au sein des céramiques rugueuses par groupe de pâte en nombre minimum d'individus	314
Fig. 146 Répartition des types de pots au sein des céramiques rugueuses par groupe de pâte en nombre minimum d'individus	314

Fig. 147 Répartition des types de couvercles au sein des céramiques rugueuses par groupe de pâte en nombre minimum d'individus	315
Fig. 148 Planche des décors sur céramique rugueuse	316
Fig. 149 Photographie d'un décor de rosaces estampées sur un fragment de céramique rugueuse de Mayen	316
Fig. 150 Tableau de descriptions typologiques des formes en céramique rugueuse claire....	317
Fig. 151 Planche typologique des plats et jattes en céramique rugueuse.....	318
Fig. 152 Planche typologique des jattes, marmites, cruche, pichets et bouilloire en céramique rugueuse	319
Fig. 153 Planche typologique des pots et couvercles des céramiques rugueuses	320
Fig. 154 Graphique de répartition de la céramique craquelée bleutée au sein des sites du corpus	322
Fig. 155 Graphique de fréquences des formes de céramique craquelée bleutée en nombre minimum d'individus (en chiffres bruts et en pourcentage)	322
Fig. 156 Répartition des types de plats au sein des céramiques craquelées bleutées en nombre minimum d'individus	323
Fig. 157 Répartition des types de jattes au sein des céramiques craquelées bleutées en nombre minimum d'individus	323
Fig. 158 Répartition des types de pots au sein des céramiques craquelées bleutées en nombre minimum d'individus	324
Fig. 159 Répartition des types de couvercles au sein des céramiques craquelées bleutées en nombre minimum d'individus	325
Fig. 160 Planche typologique des plats et jattes en céramique craquelée bleutée	326
Fig. 161 Planche typologique des jattes et pots en céramique craquelée bleutée	327
Fig. 162 Planche typologique des pots et couvercles en céramique craquelée bleutée	328
Fig. 163 Photographies de la pâte de céramique sombre à dégraissant coquillier réalisées au proscope (T : tranche ; S : surface)	329
Fig. 164 Graphique de répartition de la céramique sombre à dégraissant coquillier au sein des sites du corpus	330
Fig. 165 Graphique de fréquences des formes de céramique sombre à dégraissant coquillier en nombre minimum d'individus (en chiffres bruts et en pourcentage)	331
Fig. 166 Répartition des types de plats au sein des céramiques sombres à dégraissant coquillier en nombre minimum d'individus	331

Fig. 167 Répartition des types de jattes au sein des céramiques sombres à dégraissant coquillier en nombre minimum d'individus	332
Fig. 168 Répartition des types de marmites au sein des céramiques sombres à dégraissant coquillier en nombre minimum d'individus.....	333
Fig. 169 Répartition des types de bouteilles au sein des céramiques sombres à dégraissant coquillier en nombre minimum d'individus.....	333
Fig. 170 Répartition des types de pots au sein des céramiques sombres à dégraissant coquillier en nombre minimum d'individus	334
Fig. 171 Photographie d'un pot de type Sb. Coq P6.3 en céramique sombre à dégraissant coquillier conservé dans le musée de la Mosaïque de Grand (découvert dans le puits aux tablettes, Pl. III, n°27, après restauration)	334
Fig. 172 Répartition des types de couvercles au sein des céramiques sombres à dégraissant coquillier en nombre minimum d'individus.....	335
Fig. 173 Tableau de descriptions typologiques des formes en céramique sombre à dégraissant coquillier.....	338
Fig. 174 Planche typologique des plats et jattes en céramique sombre à dégraissant coquillier	339
Fig. 175 Planche typologique des jattes en céramique sombre à dégraissant coquillier.....	340
Fig. 176 Planche typologique des jattes en céramique sombre à dégraissant coquillier.....	341
Fig. 177 Planche typologique des jattes en céramique sombre à dégraissant coquillier.....	342
Fig. 178 Planche typologique des marmites, bouteilles et pots en céramique sombre à dégraissant coquillier.....	343
Fig. 179 Planche typologique des pots en céramique sombre à dégraissant coquillier	344
Fig. 180 Planche typologique des pots et couvercles en céramique sombre à dégraissant coquillier.....	345
Fig. 181 Planche typologique des couvercles en céramique sombre à dégraissant coquillier.....	346
Fig. 182 Photographies de la pâte de céramique commune sombre réalisées au proscope (T : tranche ; S : surface).....	347
Fig. 183 Graphique de répartition de la céramique commune sombre au sein des sites du corpus	348
Fig. 184 Tableau de fréquences des formes de céramique commune sombre en nombre minimum d'individus (en chiffres bruts et en pourcentage)	348
Fig. 185 Répartition des types de bols au sein des céramiques communes sombres en nombre minimum d'individus	349

Fig. 186 Répartition des types de jattes au sein des céramiques communes sombres en nombre minimum d'individus	350
Fig. 187 Répartition des types de bouteilles au sein des céramiques communes sombres en nombre minimum d'individus	350
Fig. 188 Répartition des types de pots au sein des céramiques communes sombres en nombre minimum d'individus	351
Fig. 189 Tableau de descriptions typologiques des formes en céramique commune sombre	352
Fig. 190 Planche typologique des bols, jattes et bouteilles en céramique commune sombre	353
Fig. 191 Planche typologique des pots en céramique commune sombre	354
Fig. 192 Tableau de fréquences de la céramique sigillée indiquant le nombre de restes (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI) par groupe de pâte (en chiffres bruts et en pourcentage)	355
Fig. 193 Photographies des groupes de pâte de céramique commune claire réalisées au proscope (T : tranche ; S : surface) 1 : Com. Cl 1 ; 2 : Com. Cl 2 ; 3 : Com. Cl 3 ; 4 : Com. Cl dorée .	356
Fig. 194 Photographies des groupes de pâte de céramique commune claire réalisées au proscope (T : tranche ; S : surface) : 5 :Cl. Eng. ; 6 : Com Cl Grand.....	357
Fig. 195 Graphique de proportions des formes produites en céramique commune claire au sein de l'atelier Route de Liffol à Grand en pourcentage (obtenu à partir de Legagneux 2011 p. 131 fig. 33)	359
Fig. 196 Répartition des formes de l'atelier route de Liffol à Grand (obtenu à partir de Legagneux 2011 vol. 2 p. 46-47)	361
Fig. 197 Planche typologique des formes de céramiques communes claires produites dans l'atelier route de Liffol de Grand (obtenu à partir Legagneux 2011 vol. 2 p. 48-54 Pl. I à VII)	362
Fig. 198 Photographie d'une cruche Atelier Cr1 (Com. Cl Cr7.3) conservée à la Base Archéologique de Grand (découverte lors de la fouille du four de potier route de Liffol à Grand)	363
Fig. 199 Photographie d'un bol Atelier B1 (Com. Cl B5) conservé à la Base Archéologique de Grand (découvert lors de la fouille du four de potier route de Liffol à Grand)	363
Fig. 200 Graphique de répartition de la céramique commune claire au sein des sites du corpus	364
Fig. 201 Tableau de répartition de la céramique commune claire produite à Grand au sein des sites du corpus	364

Fig. 202 Graphique de fréquences des formes de céramique commune claire par groupe de pâte en nombre minimum d'individus	365
Fig. 203 Répartition des types de plats au sein des céramiques communes claires par groupe de pâte en nombre minimum d'individus	365
Fig. 204 Répartition des types de bols au sein des céramiques communes claires par groupe de pâte en nombre minimum d'individus	366
Fig. 205 Répartition des types de marmites au sein des céramiques communes claires par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.....	367
Fig. 206 Répartition des types de cruches au sein des céramiques communes claires par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.....	368
Fig. 207 Répartition des types de pots au sein des céramiques communes claires par groupe de pâte en nombre minimum d'individus	368
Fig. 208 Répartition des types de couvercles au sein des céramiques communes claires par groupe de pâte en nombre minimum d'individus.....	369
Fig. 209 Tableau de descriptions typologiques des formes en céramique commune claire ..	372
Fig. 210 Planche typologique des plats en céramique commune claire.....	373
Fig. 211 Planche typologique des bols en céramique commune claire.....	374
Fig. 212 Planche typologique des bols, marmites et cruches en céramique commune claire	375
Fig. 213 Planche typologique des cruches en céramique commune claire	376
Fig. 214 Planche typologique des cruches en céramique commune claire	377
Fig. 215 Planche typologique des pots en céramique commune claire.....	378
Fig. 216 Planche typologique des couvercles en céramique commune claire	379
Fig. 217 Photographies des groupes de pâte de mortier réalisées au proscope (T : tranche ; S : surface) – 1 : groupe A ; 2 : groupe B ; 3 : groupe C	381
Fig. 218 Graphique de répartition des mortiers au sein des sites du corpus	382
Fig. 219 Répartition des types de mortiers en nombre minimum d'individus.....	383
Fig. 220 Planche des estampilles retrouvées sur les mortiers du site de Grand.....	383
Fig. 221 Tableau de descriptions typologiques des formes de mortiers	384
Fig. 222 Planche typologique des mortiers (1)	385
Fig. 223 Planche typologique des mortiers (2)	386
Fig. 224 Planche typologique des mortiers (3)	387
Fig. 225 Photographies de la pâte de dolium réalisées au proscope (T : tranche ; S : surface)	388
Fig. 226 Répartition des types de dolia en nombre minimum d'individus	389

Fig. 227 Tableau de descriptions typologiques des formes de dolia.....	390
Fig. 228 Planche typologique des dolia	391
Fig. 229 Tableau de répartition des amphores retrouvées à Grand par région.....	392
Fig. 230 Répartition des types d'amphores en nombre minimum d'individus	393
Fig. 231 Photographie d'une amphore Gauloise 4 conservé au musée de la Mosaïque de Grand (découverte dans le puits Pizzagalli, après restauration).....	394
Fig. 232 Graphique de répartition des amphores au sein des sites du corpus	396
Fig. 233 Photographie d'un timbre sur une anse d'amphore bétique.....	397
Fig. 234 Planche des estampilles retrouvées sur les amphores du site de Grand à l'échelle 1/1 (n°4-8 d'après Billoret 1987 p. 109 fig. 1).....	398
Fig. 235 Planche typologique des amphores (1)	399
Fig. 236 Planche typologique des amphores (2)	400
Fig. 237 Photographies de la pâte d'amphorisque réalisées au proscope (T : tranche ; S : surface).....	401
Fig. 238 Photographie d'un fond d'amphorisque type Ampho fond 3	401
Fig. 239 Graphique de répartition des amphorisques au sein des sites du corpus	402
Fig. 240 Photographie du décor sur amphorisque conservé au dépôt archéologique de Grand (découvert lors de la fouille de l'Amphithéâtre, Pl. LXXI, n°803).....	404
Fig. 241 Répartition des types d'amphorisques en nombre minimum d'individus	404
Fig. 242 Tableau de descriptions typologiques des formes d'amphorisques.....	405
Fig. 243 Planche typologique des amphorisques	406
Fig. 244 Photographies de la pâte de brûle-parfum réalisées au proscope (T : tranche ; S : surface).....	407
Fig. 245 Photographie d'un brûle-parfum conservé au dépôt archéologique de Grand (découvert dans le puits Pizzagalli, Pl. XVIII n°160)	407
Fig. 246 Graphique de répartition au sein des sites du corpus	408
Fig. 247 Répartition des types de brûle-parfums en nombre minimum d'individus.....	409
Fig. 248 Tableau de descriptions typologiques des formes de brûle-parfums	410
Fig. 249 Planche typologique des brûle-parfums.....	411
Fig. 250 Photographies de la pâte de creuset réalisées au proscope (T : tranche ; S : surface)	412
Fig. 251 Graphique de répartition au sein des sites du corpus	413
Fig. 252 Planche typologique des creusets.....	415

Fig. 253 Tableau de présentation des sites de comparaison et les références bibliographiques des études céramologiques	417
Fig. 254 Graphique récapitulatif des critères propres à chaque catégorie indiquant la répartition des sites et lots céramiques par catégorie.....	418
Fig. 255 Frise chronologique présentant la répartition des sites de catégorie A, B et C au sein des phases d'occupation mises en évidence	422
Fig. 256 Tableau récapitulatif de la composition de la céramique de la domus de la Fontainotte (catégorie B) pour la phase Ia (issu de de Pillard-Jude 2014 p. 248, fig. 293)	426
Fig. 257 Tableau récapitulatif de la céramique des sites de la catégorie A pour la phase Ib.	430
Fig. 258 Tableau récapitulatif de la composition de la céramique de la domus de la Fontainotte (catégorie B) pour la phase Ib (issu de de Pillard-Jude 2014 p. 249 fig. 294)	431
Fig. 259 Tableau récapitulatif de la composition du lot céramique du site de la fosse Dusseaux (catégorie C) pour les phases antérieure, Ia et Ib	432
Fig. 260 Tableau récapitulatif de la composition du lot céramique du puits Rue de la Chapelle (catégorie C) pour la transition phase Ib et phase IIa.....	433
Fig. 261 Tableau récapitulatif de la céramique de la domus de la Fontainotte (catégorie B) pour la phase IIa (issu de Pillard-Jude 2014 p. 251 fig. 295)	435
Fig. 262 Tableau récapitulatif de la céramique de l'US 1001 (catégorie B) pour la phase IIa	437
Fig. 263 Tableau récapitulatif de la céramique des lots de catégorie A pour la phase IIb.....	439
Fig. 264 Tableau récapitulatif de la céramique de la domus de la Fontainotte (catégorie B) pour la phase IIb (issu de Pillard-Jude 2014 p.252, fig. 296).....	440
Fig. 265 Tableau récapitulatif de la céramique des lots de catégorie C pour la phase IIb.....	444
Fig. 266 Tableau récapitulatif de la céramique de la seconde phase d'occupation de l'habitat de la Rue de l'Amphithéâtre (catégorie A) pour les phases IIa-IIb	446
Fig. 267 Tableau récapitulatif de la céramique du puits Pizzagalli (catégorie C) pour les phases IIa-IIb	449
Fig. 268 Tableau récapitulatif de la céramique du puits Spindler (catégorie C) pour les phases IIa-IIb-IIc.....	450
Fig. 269 Tableau récapitulatif de la céramique du puits aux tablettes (catégorie C) pour les phases IIb-IIc.....	452
Fig. 270 Graphique de répartition des catégories céramiques par phases en nombre minimum d'individus (en pourcentage).....	454

Fig. 271 Graphique représentant l'évolution quantitative des groupes de pâtes sigillées au cours des phases chronologiques en nombre minimum d'individus (en pourcentage)	455
Fig. 272 Évolution du vaisselier de la céramique sigillée sud-gauloise en nombre minimum d'individus.....	457
Fig. 273 Évolution du vaisselier de la céramique sigillée du Centre de la Gaule en nombre minimum d'individus	458
Fig. 274 Évolution du vaisselier de la céramique sigillée de l'Est de la Gaule en nombre minimum d'individus	458
Fig. 275 Évolution du vaisselier de la céramique sigillée d'Argonne en nombre minimum d'individus.....	459
Fig. 276 Graphique représentant l'évolution quantitative des groupes de pâtes à paroi fine engobées au cours des phases chronologiques en nombre minimum d'individus (en pourcentage).....	460
Fig. 277 Évolution du vaisselier de la céramique à paroi fine engobée en nombre minimum d'individus.....	461
Fig. 278 Graphique représentant l'évolution quantitative des groupes de pâtes à paroi fine métallescentes au cours des phases chronologiques en nombre minimum d'individus (en pourcentage).....	462
Fig. 279 Evolution du vaisselier de la céramique à paroi fine métallescente en nombre minimum d'individus.....	462
Fig. 280 Graphique représentant l'évolution quantitative des groupes de pâtes gallo-belges au cours des phases chronologiques en nombre minimum d'individus (en pourcentage).....	464
Fig. 281 Évolution du vaisselier de la céramique gallo-belge en nombre minimum d'individus (1)	464
Fig. 282 Évolution du vaisselier de la céramique gallo-belge en nombre minimum d'individus (2)	465
Fig. 283 Évolution du vaisselier de la céramique à vernis rouge pompéien en nombre minimum d'individus.....	466
Fig. 284 Graphique représentant l'évolution quantitative des groupes de pâtes de céramiques rugueuses au cours des phases chronologiques en nombre minimum d'individus (en pourcentage).....	467
Fig. 285 Évolution du vaisselier de la céramique rugueuse en nombre minimum d'individus	468

Fig. 286 Évolution du vaisselier de la céramique craquelée bleutée en nombre minimum d'individus.....	470
Fig. 287 Évolution du vaisselier de la céramique sombre à dégraissant coquillier en nombre minimum d'individus (1)	472
Fig. 288 Évolution du vaisselier de la céramique sombre à dégraissant coquillier en nombre minimum d'individus (2)	473
Fig. 289 Évolution du vaisselier de la céramique commune sombre en nombre minimum d'individus.....	474
Fig. 290 Évolution du vaisselier de la céramique commune claire en nombre minimum d'individus (1).....	476
Fig. 291 Évolution du vaisselier de la céramique commune claire en nombre minimum d'individus (2).....	477
Fig. 292 Évolution des mortiers en nombre minimum d'individus	478
Fig. 293 Évolution des amphores en nombre minimum d'individus	479
Fig. 294 Évolution chronologique du vaisselier céramique antique du site de Grand (1)	482
Fig. 295 Évolution chronologique du vaisselier céramique antique du site de Grand (2)	483
Fig. 296 Graphique des proportions de catégories A, B et au C pour chaque phase étudiée en nombre minimum d'individus (en pourcentage).....	486
Fig. 297 Tableau récapitulatif des provenances identifiées pour les céramiques de Grand...	490
Fig. 298 Schéma de répartition des provenances des céramiques de Grand.....	492
Fig. 299 Carte des régions d'approvisionnement en céramique (hors amphores) attestées à Grand © Eric Gaba.....	499
Fig. 300 Graphique de répartition des groupes fonctionnels (en pourcentage).....	503
Fig. 301 Graphique des proportions des catégories céramiques au sein des grandes catégories fonctionnelles (en chiffres bruts).....	504
Fig. 302 Formes céramiques destinées à la présentation et à la consommation des mets (TS : terre sigillée ; GB : gallo-belge ; CC : céramique commune claire).....	505
Fig. 303 Formes céramiques destinées à la présentation et l'absorption des boissons (TS : terre sigillée ; EN : céramique engobée ; MET : céramique métallescente ; GB : gallo-belge ; CC : céramique commune claire ; RU : céramique rugueuse)	507
Fig. 304 Formes céramiques destinées à la préparation des plats (TS : terre sigillée ; Mo : mortiers)	508

Fig. 305 Formes céramiques destinés à la cuisson des aliments (RU : céramique rugueuse ; CB : céramique craquelée bleutée ; SBCOQ : céramique sombre à dégraissant coquillier ; CS : céramique commune sombre ; CC céramique commune claire).....	510
Fig. 306 Formes céramiques destinées au transport : amphores	512
Fig. 307 Formes céramiques destinées au stockage et à la conservation (CC : céramique commune claire ; Do : dolium)	513
Fig. 308 Graphique de répartition des groupes fonctionnels par phase chronologique (en pourcentage).....	514
Fig. 309 Graphique de répartition des vases de présentation et de consommation des liquides et des aliments solides (en pourcentage).....	515
Fig. 310 Graphique de répartition des formes liées à la consommation et la présentation des boissons (en pourcentage)	516
Fig. 311 Graphique de répartition des formes liées à la consommation et la présentation des mets (en pourcentage)	517
Fig. 312 Graphique de répartition des céramiques culinaires pour la préparation et la cuisson des mets (en pourcentage).....	517
Fig. 313 Graphique de répartition des formes liées à la préparation et la cuisson des mets (en pourcentage).....	518
Fig. 314 Photographies de plusieurs des figurines en terre cuite mises au jour dans le puits Pizzagalli (issues de Bertaux Ch. 1990).....	520
Fig. 315 Graphique de répartition des groupes fonctionnels de la céramique du puits Pizzagalli	522
Fig. 316 Photographie des traces de combustion présentes sur les parois internes du brûle-parfum conservé dans le dépôt archéologique de Grand (découvert dans le puits Pizzagalli, Pl. XVIII, n°160)	523
Fig. 317 Photographie du fragment décoré de lampe à huile conservé dans le dépôt archéologique de Grand (découvert dans le puits Pizzagalli, Pl. XVIII, n°161).....	524
Fig. 318 Photographie du pot miniature conservé dans le dépôt archéologique de Grand (découvert dans le puits Pizzagalli, Pl. XII, n°115)	524
Fig. 319 Photographie du dépôt présent sur la face interne d'un tesson de creuset conservé dans le dépôt archéologique de Grand (découvert dans le puits Pizzagalli)	525
Fig. 320 Graphique résumant la composition de l'assemblage céramique du puits Pizzagalli	526

Fig. 321 Graphique de répartition des groupes fonctionnels de la céramique de la fosse Dusseaux	530
Fig. 322 Graphique résumant la composition de l'assemblage céramique de la fosse Dusseaux	531
Fig. 323 Tableau des formes récurrentes de l'assemblage céramique de la fosse Dusseaux.	532
Fig. 322 Photographie d'une assiette en céramique sigillée présentant des cassures rectilignes découverte dans la fosse Dusseaux	533
Fig. 323 Photographie d'une coupelle en céramique sigillée présentant des traces de passage au feu découverte dans la fosse Dusseaux	533
Fig. 324 Photographie du fond de cruche de grande dimension découvert dans la fosse Dusseaux	534
Fig. 327 Graphique de répartition des groupes fonctionnels de la céramique du puits aux tablettes.....	538
Fig. 328 Graphique résumant la composition de l'assemblage céramique du puits aux tablettes	539
Fig. 329 Carte de la zone d'étude comparative	541

TABLE DES MATIÈRES

Volume I : Texte

REMERCIEMENTS	13
RÉSUMÉ	15
ABRÉVIATIONS USUELLES.....	17
INTRODUCTION.....	19
CHAPITRE I : CADRES DE L'ÉTUDE	23
1 CADRES GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE	23
2 HISTORIQUE DE LA RECHERCHE CÉRAMOLOGIQUE À GRAND.....	25
2.1 1960-1990 : les premières investigations.....	26
2.2 1990 à aujourd'hui : les opérations archéologiques préventives et programmées.....	28
2.3 Remarques conclusives	30
3 MÉTHODE D'ANALYSE.....	31
3.1 Les catégories techniques	31
3.2 Les groupes morphologiques	34
3.3 Les catégories fonctionnelles.....	38
3.4 La méthode de calcul	38
3.5 L'inventaire.....	39
3.6 Le dessin	40
3.7 Présentation des données.....	40
4 PRÉSENTATION DU CORPUS.....	42
4.1 Les Roises (OA 27).....	45
4.1.1 Présentation	45
4.1.2 Choix de la méthode d'étude	47
4.2 La Rue de l'Amphithéâtre (OA 23)	48
4.2.1 Présentation du site	48
4.2.2 Choix de la méthode d'étude	49
4.3 Les puits	49
4.3.1 Présentation	49
4.3.2 Choix de la méthode d'étude	50
4.4 L'amphithéâtre (OA 113-120).....	55
4.4.1 Présentation du site	55
4.4.2 Choix de la méthode d'étude de la céramique	57
4.5 La Maladière (OA 31).....	58
4.5.1 Présentation du site	58
4.5.2 Choix de la méthode d'étude de la céramique	58

4.6	<i>Le Hangar Poilpré (OA 90)</i>	58
4.6.1	Présentation du site	58
4.6.2	Choix de la méthode d'étude de la céramique	59
4.7	<i>La fosse Dusseaux (OA 144)</i>	59
4.8	<i>Citerne Ernest Chaudron (OA 210)</i>	59
4.9	<i>Les céramiques hors contexte</i>	59
4.10	<i>Limites du corpus</i>	60
CHAPITRE II : ÉTUDE DE LA CÉRAMIQUE		63
1	LES ROISES (OA 27)	63
1.1	<i>Étude générale</i>	63
1.2	<i>Les caves</i>	74
1.2.1	La cave du bâtiment A	74
1.2.2	La première cave du bâtiment B (cave B1)	77
1.2.3	L'hypocauste	80
1.2.4	La seconde cave du bâtiment B	82
2	LA RUE DE L'AMPHITHÉÂTRE (OA 23)	86
2.1	<i>Etude générale</i>	86
2.2	<i>Les secteurs</i>	92
2.2.1	Secteur 1	96
2.2.2	Secteur 2	99
2.2.3	Secteur 3	101
2.2.4	Secteur 4	107
2.2.5	Secteur 5	108
2.2.6	Secteur 6	110
2.2.7	Secteur 7	116
2.2.8	Secteur 8	119
2.2.9	Secteur 9	120
2.2.10	Secteur 10	122
2.2.11	Décapage – US 001	125
2.2.12	Sondage 2	126
2.2.13	Sondage 3	128
2.2.14	Sondage 4	129
2.2.15	Sondage 5	130
2.2.16	Sondage 6	132
3	LES PUITS	138
3.1	<i>Puits Champs du carré</i>	139
3.2	<i>Puits Dainville (OA 81)</i>	140
3.3	<i>Puits des Roises (OA 85)</i>	141
3.4	<i>Puits Dusseaux</i>	142
3.5	<i>Puits Meyer (OA 220)</i>	145
3.6	<i>Puits Morlot (OA 87)</i>	148
3.7	<i>Puits Moser (OA 211)</i>	151

3.8	<i>Puits Mougél</i>	155
3.9	<i>Puits Champe Marguerite n°34 (OA 60)</i>	156
3.10	<i>Puits aux tablettes n°77 (OA 61)</i>	158
3.11	<i>Puits Chemin HLM n°125 (OA 60)</i>	165
3.12	<i>Puits Perrin n°126 (OA 66)</i>	166
3.13	<i>Puits Loulou Rue de l'Amphithéâtre n°139 (OA 73)</i>	169
3.14	<i>Puits Pierrat (OA 219)</i>	171
3.15	<i>Puits Pizzagalli (OA 70)</i>	173
3.16	<i>Puits Poilpré (OA 89)</i>	180
3.17	<i>Puits Rue de la Chapelle (OA 91)</i>	181
3.18	<i>Puits Schneider Bertrand, carrefour Rue de la Chapelle (OA 162)</i>	184
3.19	<i>Puits Spindler (OA 218)</i>	186
3.20	<i>Puits Tang (OA 224)</i>	189
3.21	<i>Les puits inconnus</i>	190
4	L'AMPHITHÉÂTRE (OA 113-120)	191
4.1	<i>Étude générale</i>	191
4.2	<i>Opération de surveillance 1992-1993</i>	203
4.2.1	US 1002.....	206
4.2.2	US 1002c	210
4.2.3	US 1003c	213
4.2.4	US 1004c	214
5	LA MALADIÈRE (OA 31)	216
6	LE HANGAR POILPRÉ (OA 90)	218
7	LA FOSSE DUSSEAUX (OA 144)	221
8	LA CITERNE ERNEST CHAUDRON (OA 210)	225
9	HORS CONTEXTE	226
	CHAPITRE III : TYPOLOGIE	229
1	MÉTHODOLOGIE	229
1.1.1	Problématique.....	229
1.1.2	Critères techniques	230
1.1.3	Critères morphologiques.....	231
1.1.4	Mode de présentation.....	232
2	LES CATÉGORIES CÉRAMIQUES	234
3	LA CÉRAMIQUE SIGILLÉE	235
3.1	<i>Catégorie et groupes de pâtes</i>	235
3.1.1	La sigillée du Sud de la Gaule	236
3.1.2	La sigillée du Centre de la Gaule	236
3.1.3	La sigillée de l'Est de la Gaule	237
3.1.4	La sigillée d'Argonne	237
3.2	<i>Répartition au sein du corpus</i>	238
3.3	<i>Répertoire morphologique</i>	238

3.3.1.1	Les plats et assiettes	239
3.3.1.2	Les coupes et coupelles	240
3.3.1.3	Les mortiers	241
3.3.1.4	Les gobelets	242
3.3.1.5	Les cruches.....	243
3.4	<i>Les estampilles</i>	243
3.5	<i>Les décors</i>	248
3.6	<i>Planches typologiques (fig. 85 à fig. 90)</i>	255
4	LA CÉRAMIQUE À PAROI FINE ENGOBÉE	261
4.1	<i>Catégorie et groupes de pâtes</i>	261
4.1.1	La céramique à paroi fine engobée de Trèves.....	262
4.1.2	La céramique à paroi fine engobée de Cologne et de Moselle.....	262
4.1.3	La céramique à paroi fine engobée d'Alsace	262
4.1.4	La céramique à paroi fine engobée de Lezoux.....	263
4.1.5	La céramique à paroi fine engobée de Lyon	264
4.2	<i>Répartition au sein du corpus</i>	264
4.3	<i>Répertoire morphologique</i>	265
4.3.1.1	Les gobelets	265
4.4	<i>Planches typologiques (fig. 95)</i>	266
5	LA CÉRAMIQUE À PAROI FINE MÉTALLESCEnte	267
5.1	<i>Catégorie et groupes de pâtes</i>	267
5.1.1	La céramique à paroi fine métallescente d'Argonne.....	267
5.1.2	La céramique à paroi fine métallescente de Trèves	268
5.1.3	La céramique à paroi fine métallescente de Lezoux	270
5.2	<i>Répartition au sein du corpus</i>	270
5.3	<i>Répertoire morphologique</i>	271
5.3.1.1	Les coupelles.....	271
5.3.1.2	Les gobelets	272
5.4	<i>Planches typologiques (fig. 103)</i>	273
6	LA CÉRAMIQUE PLOMBIFÈRE	274
6.1	<i>Catégorie et groupes de pâtes</i>	274
6.2	<i>Les vases phytomorphes</i>	274
6.3	<i>Répartition au sein du corpus</i>	282
6.4	<i>Planches typologiques (fig. 108)</i>	283
7	LA CÉRAMIQUE FINE SOMBRE	284
7.1	<i>Catégorie et groupes de pâtes</i>	284
7.2	<i>Répartition au sein du corpus</i>	284
7.3	<i>Répertoire morphologique</i>	284
7.4	<i>Planches typologiques (fig. 111)</i>	286
8	LA CÉRAMIQUE GALLO-BELGE.....	287
8.1	<i>Catégorie et groupes de pâtes</i>	287
8.1.1	La terra nigra	288

8.1.2	La <i>terra rubra</i>	288
8.1.3	La céramique dérivée de <i>terra nigra</i>	288
8.2	Répartition au sein du corpus	288
8.3	Répertoire morphologique	289
8.3.1.1	Les assiettes	290
8.3.1.2	Les bols	291
8.3.1.3	Les coupes	291
8.3.1.4	Les jattes	292
8.3.1.5	Les gobelets	292
8.3.1.6	Les calices	293
8.3.1.7	Les bouteilles	294
8.3.1.8	Les pots	295
8.4	Planches typologiques (fig. 124 à fig. 130)	296
9	LA CÉRAMIQUE À VERNIS ROUGE POMPÉIEN	303
9.1	Catégorie et groupes de pâtes	303
9.2	Répartition au sein du corpus	303
9.3	Répertoire morphologique	304
9.3.1.1	Les plats	304
9.3.1.2	Les couvercles	305
9.4	Planches typologiques (fig. 136)	306
10	LA CÉRAMIQUE RUGUEUSE	307
10.1	Catégorie et groupes de pâtes	307
10.1.1	La céramique rugueuse claire régionale	307
10.1.2	La céramique rugueuse de Mayen	308
10.1.3	La céramique rugueuse de Speicher	308
10.1.4	La céramique rugueuse d'Urmitz	308
10.1.5	La céramique rugueuse claire de Reims	308
10.2	Répartition au sein des sites du corpus	309
10.3	Répertoire morphologique	309
10.3.1.1	Les plats	310
10.3.1.2	Les jattes	311
10.3.1.3	Les marmites	311
10.3.1.4	Les cruches	312
10.3.1.5	Les pichets	313
10.3.1.6	Les bouilloires	313
10.3.1.7	Les pots	314
10.3.1.8	Les couvercles	315
10.4	Les décors	315
10.5	Planches typologiques (fig. 150 à fig. 153)	317
11	LA CÉRAMIQUE CRAQUELÉE BLEUTÉE	321
11.1	Catégorie et groupes de pâtes	321
11.2	Répartition au sein du corpus	321
11.3	Répertoire morphologique	322

11.3.1.1	Les plats	323
11.3.1.2	Les jattes	323
11.3.1.3	Les pots	324
11.3.1.4	Les couvercles.....	324
11.4	<i>Planches typologiques (fig. 160 à fig. 162)</i>	326
12	LA CÉRAMIQUE SOMBRE À DÉGRAISSANT COQUILLIER	329
12.1	<i>Catégorie et groupes de pâtes</i>	329
12.2	<i>Répartition au sein du corpus</i>	329
12.3	<i>Répertoire morphologique</i>	330
12.3.1.1	Les plats	331
12.3.1.2	Les jattes	332
12.3.1.3	Les marmites	332
12.3.1.4	Les bouteilles	333
12.3.1.5	Les pots	333
12.3.1.6	Les couvercles.....	334
12.4	<i>Planches typologiques (fig. 173 à fig. 181)</i>	336
13	LA CÉRAMIQUE COMMUNE SOMBRE	347
13.1	<i>Catégorie et groupes de pâtes</i>	347
13.2	<i>Répartition au sein du corpus</i>	347
13.3	<i>Répertoire morphologique</i>	348
13.3.1.1	Les bols	349
13.3.1.2	Les jattes	349
13.3.1.3	Les bouteilles	350
13.3.1.4	Les pots	351
13.4	<i>Planches typologiques (fig. 189 à fig. 191)</i>	352
14	LA CÉRAMIQUE COMMUNE CLAIRE	355
14.1	<i>Catégorie et groupes de pâtes</i>	355
14.1.1	La céramique commune claire à pâte blanche	355
14.1.2	La céramique commune claire à pâte beige	357
14.1.3	La céramique commune claire à pâte orange	357
14.1.4	La céramique commune claire dorée	357
14.1.5	La céramique commune claire engobée.....	358
14.1.6	La céramique commune claire de Grand	358
14.2	<i>Répartition au sein du corpus</i>	363
14.3	<i>Répertoire morphologique</i>	364
14.3.1.1	Les plats	365
14.3.1.2	Les bols	366
14.3.1.3	Les marmites	366
14.3.1.4	Les cruches.....	367
14.3.1.5	Les pots	368
14.3.1.6	Les couvercles.....	369
14.4	<i>Planches typologiques (fig. 209 à fig. 216)</i>	370
15	LES MORTIERS	380

15.1	<i>Catégorie et groupes de pâtes</i>	380
15.2	<i>Répartition au sein du corpus</i>	381
15.3	<i>Répertoire morphologique</i>	382
15.4	<i>Les estampilles</i>	383
15.5	<i>Planches typologiques (fig. 221 à fig. 224)</i>	384
16	LES <i>DOLIA</i>	388
16.1	<i>Catégorie et groupes de pâtes</i>	388
16.2	<i>Répartition au sein du corpus</i>	388
16.3	<i>Répertoire morphologique</i>	388
16.4	<i>Planches typologiques (fig. 227 à fig. 228)</i>	390
17	LES AMPHORES	392
17.1	<i>Catégorie et groupes de pâtes</i>	392
17.1.1	Les amphores hispaniques	393
17.1.2	Les amphores gauloises	394
17.1.3	Les amphores grecques	394
17.1.4	Les amphores italiques	395
17.1.5	Les amphores africaines	395
17.1.6	L'amphore de Rhénanie	396
17.2	<i>Répartition au sein du corpus</i>	396
17.3	<i>Les estampilles</i>	396
17.4	<i>Planches typologiques (fig. 235 à fig. 236)</i>	399
18	LES AMPHORISQUES	401
18.1	<i>Catégorie et groupes de pâtes</i>	401
18.2	<i>Répartition au sein du corpus</i>	402
18.3	<i>Répertoire morphologique</i>	402
18.4	<i>Planches typologiques (fig. 242 à fig. 243)</i>	405
19	LES BRÛLE-PARFUMS	407
19.1	<i>Catégorie et groupes de pâtes</i>	407
19.2	<i>Répartition au sein du corpus</i>	408
19.3	<i>Répertoire morphologique</i>	408
19.4	<i>Planches typologiques (fig. 248 à fig. 249)</i>	410
20	LES CREUSETS	412
20.1	<i>Catégorie et groupes de pâtes</i>	412
20.2	<i>Répartition au sein du corpus</i>	412
20.3	<i>Répertoire morphologique</i>	413
20.4	<i>Planches typologiques (fig. 252)</i>	414
21	DATATION	416
21.1.1	Rappel du contexte	416
21.1.2	Description du protocole	416
21.1.2.1	Les sites de comparaison	416
21.1.2.2	Les critères	417

21.1.2.2.1	La quantité de mobilier	418
21.1.2.2.2	L'auteur de l'étude	419
21.1.2.2.3	La méthode de fouille.....	419
21.1.2.2.4	Les informations de fouille	420
21.1.3	Les catégories de sites	420
21.1.3.1.1	Catégorie A, les données de bonne qualité.....	420
21.1.3.1.2	Catégorie B, les données de comparaison	420
21.1.3.1.3	Catégorie C, les données de qualité moyenne	421
21.1.3.1.4	Catégorie D, les données de qualité médiocre.....	421
21.1.4	Le phasage	421
21.1.5	Évolution par phase chronologique	423
21.1.5.1.1	Phase précoce (40-70 apr. J.-C.).....	424
21.1.5.1.2	Phase I.....	424
21.1.5.1.2.1	Phase Ia (50-100 apr. J.-C.).....	424
21.1.5.1.2.2	Phase Ib (100-150 apr. J.-C.)	427
21.1.5.1.3	Phase antérieure – Phase Ia – Phase Ib.....	431
21.1.5.1.4	Transition Phase Ib et IIa (100- 200 apr. J.-C.)	433
21.1.5.1.5	Phase II	433
21.1.5.1.5.1	Phase IIa (150-200 apr. J.-C.)	434
21.1.5.1.5.2	Phase IIb (200-240 apr. J.-C.)	437
21.1.5.1.5.3	Phase IIa-IIb (150-240 apr. J.-C.)	444
21.1.5.1.5.4	Phase IIc (240-315 apr. J.-C.)	449
21.1.5.1.6	Phase II (150- 315 apr. J.-C.)	449
21.1.5.1.6.1	Phase IIb-IIc (150-310 apr. J.-C.)	450
21.1.5.1.7	Phase III (315-400 apr. J.-C.).....	452
21.1.6	Évolution par catégorie céramique	453
21.1.6.1.1	La céramique sigillée	454
21.1.6.1.2	La céramique à paroi fine engobée.....	460
21.1.6.1.3	La céramique à paroi fine métallescente	461
21.1.6.1.4	La céramique plombifère	463
21.1.6.1.5	La céramique gallo-belge.....	463
21.1.6.1.6	La céramique à vernis rouge pompéien.....	466
21.1.6.1.7	La céramique rugueuse	466
21.1.6.1.8	La céramique craquelée bleutée	469
21.1.6.1.9	La céramique sombre à dégraissant coquillier.....	470
21.1.6.1.10	La céramique commune sombre.....	474
21.1.6.1.11	La céramique commune claire	475
21.1.6.1.12	Les mortiers	477
21.1.6.1.13	Les amphores	478
21.1.7	Synthèse de l'évolution de la céramique mise au jour à Grand.....	479
21.1.8	Critique méthodologique	484
CHAPITRE IV : SYNTHÈSE.....		487
1	PRÉSENTATION	487
2	L'APPROVISIONNEMENT EN CÉRAMIQUE DE L'AGGLOMÉRATION.....	487

2.1	<i>La vaisselle fine d'importation</i>	491
2.1.1	La céramique sigillée.....	491
2.1.2	La céramique à paroi fine engobée et métallescente.....	494
2.1.3	Les autres productions.....	495
2.2	<i>Les céramiques culinaires extrarégionales</i>	496
2.3	<i>Les céramiques de régions périphériques</i>	496
2.4	<i>Les productions locales</i>	498
2.5	<i>Les amphores</i>	498
2.6	<i>Les sources d'approvisionnement et les courants commerciaux</i>	499
3	FONCTION ET USAGE DES CÉRAMIQUES.....	501
3.1	<i>La vaisselle de table et de service</i>	504
3.2	<i>La céramique culinaire</i>	508
3.3	<i>Les vases de transport et de stockage</i>	511
3.4	<i>Approche chronologique de l'évolution des groupes fonctionnels</i>	513
4	L'ÉTUDE CÉRAMIQUE AU SERVICE DE L'INTERPRÉTATION DES STRUCTURES.....	519
4.1	<i>Le puits Pizzagalli</i>	519
4.2	<i>La fosse Dusseaux</i>	528
4.3	<i>Le puits aux tablettes</i>	536
4.4	<i>Bilan</i>	540
5	L'APPORT DE LA CÉRAMIQUE DANS LA DÉFINITION DE L'IDENTITÉ CULTURELLE DU SITE.....	540
	CONCLUSION	545
	BIBLIOGRAPHIE	549
	INDEX	563
	TABLE DES FIGURES	567
	TABLE DES MATIÈRES	587

Volume II : Annexes

1	ANNEXE A : PLANCHES DE DESSINS.....	1
1.1	Les Roises.....	1
1.2	Rue de l'Amphithéâtre.....	55
1.3	Puits Dainville.....	84
1.4	Puits Dusseaux.....	85
1.5	Puits Meyer.....	87
1.6	Puits Morlot.....	88
1.7	Puits Moser.....	89
1.8	Puits Champe Marguerite.....	91

1.9	Puits aux tablettes	93
1.10	Puits Chemin HLM.....	99
1.11	Puits Perrin	100
1.12	Puits Loulou	102
1.13	Puits Pierrat	103
1.14	Puits Pizzagalli	104
1.15	Puits Rue de la Chapelle.....	124
1.16	Puits Scheider	127
1.17	Puits Spindler	128
1.18	Puits Tang.....	130
1.19	Puits inconnus.....	131
1.20	Amphithéâtre	136
1.21	Opération de surveillance de l'Amphithéâtre (1992-1993).....	207
1.22	La Maladière.....	224
1.23	Hangar Poilpré.....	225
1.24	Fosse Dusseaux	226
1.25	Citerne Ernest Chaudron	231
1.26	Hors Contexte.....	232
2	ANNEXE B : INVENTAIRES CÉRAMIQUES.....	241
2.1	Les Roises.....	241
2.2	La Rue de l' Amphithéâtre	337
2.3	Puits Champs du carré.....	376
2.4	Puits Dainville	377
2.5	Puits des Roises	378
2.6	Puits Dusseaux	379
2.7	Puits Meyer.....	381
2.8	Puits Morlot.....	383
2.9	Puits Moser.....	384
2.10	Puits Mougél.....	387
2.11	Puits Champe Marguerite	388
2.12	Puits aux tablettes	389
2.13	Puits Chemin HLM	393
2.14	Puits Perrin	394
2.15	Puits Loulou	396
2.16	Puits Pierrat	397
2.17	Puits Pizzagalli	398
2.18	Puits Poilpré	414
2.19	Puits Rue de la Chapelle.....	415
2.20	Puits Schneider	417
2.21	Puits Spindler	418
2.22	Puits Tang.....	421
2.23	Puits inconnus.....	422
2.24	Amphithéâtre	423
2.25	Opération de surveillance de l'Amphithéâtre (1992-1993).....	539
2.26	La Maladière.....	560
2.27	Hangar Poilpré.....	566
2.28	Fosse Dusseaux	570

2.29	Citerne Ernest Chaudron	574
2.30	Hors contexte.....	575
3	ANNEXE C : CARRÉS DE FOUILLE DES ROISES.....	583
4	ANNEXE D : LISTE DES CAISSES NON TRAITÉES DE L' AMPHITHÉÂTRE	611
5	ANNEXE E : DONNÉES LIÉES AU CHAPITRE III	617
5.1	Tableaux de répartition des céramiques au sein du corpus	617
5.2	Tableau descriptif des sites par critère	625
5.3	Tableau des données numériques par phase	629
6	ANNEXE F : DONNÉES LIÉES AU CHAPITRE IV	635
6.1	Tableau de répartition des formes au sein des catégories fonctionnelles	635
6.2	Tableau de répartition des catégories fonctionnelles par catégorie	636
6.3	Tableau de répartition des catégories fonctionnelles par phase.....	637
6.4	Tableau de répartition des formes par phase	638